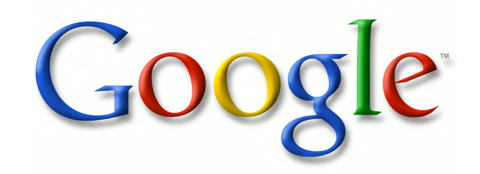










HISTOIRE

DU

THÉATRE FRANÇAIS

EN

BELGIQUE

Bruxelles. — Imprimerie FÉLIX CALLEWAERT père, 26, rue de l'Industrie.

HISTOIRE

DU

THÉATRE FRANÇAIS

EN

BELGIQUE

DEPUIS SON ORIGINE JUSQU'A NOS JOURS

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS REPOSANT AUX ARCHIVES GÉNÉRALES DU ROYAUME

PAR

M. FRÉDÉRIC FABER

TOME DEUXIÈME



BRUXELLES
FR. J. OLIVIER, LIBRAIRE-ÉDITEUR
11, rue des Paroissiens, 11

PARIS
MAISON TRESSE (Ancienne Maison BARBA)
Palais-Royal
(Galerie du Théâtre Français)

1879

HISTOIRE

DU

THÉATRE FRANÇAIS

EN

BELGIQUE

PREMIÈRE PARTIE

TITRE I

CHAPITRE X

APERÇU DE LA SITUATION DU THÉATRE FRANÇAIS EN PROVINCE, DE 1766 A 1790.

Après avoir exposé avec autant de détails que possible l'historique du théâtre français dans la ville de Bruxelles, il nous reste à donner quelques renseignements sur ce qu'il fut en province. Il n'est pas douteux que là où se trouvaient la Cour et le siége du gouvernement, ce genre de divertissement devait être bien plus en faveur et, par suite, acquérir plus de stabilité; mais, toutefois, les faits relatifs aux autres théâtres du pays ne sont pas dénués d'un certain intérêt.

Dans le chapitre précédent, on a vu qu'en 1780, un arrêté avait fait suspendre tous les spectacles, à cause de la maladie grave dont était atteinte l'Impératrice-Reine. A cet arrêté se trouvait une annexe ainsi conçue (1) :

(1) Archives générales du royaume. — *Conseil privé.* — Carton n° 1092, intitulé : *Comédies, théâtres.*

« VILLES OU IL Y A SPECTACLE.

« *Bruxelles*	permanent.
« *Anvers*	passagèrement.
« *Gand*	permanent.
« *Bruges*	passagèrement.
« *Ostende*	idem.
« *Mons*	idem.
« *Namur*	idem.
« *Tournai*	idem.
« *Luxembourg*	idem.
« *Malines*	idem.

Après Bruxelles, ce fut à Gand seulement que le théâtre exista d'une façon régulière. Nous allons donc nous occuper spécialement de cette dernière scène, en y joignant tous les renseignements que nous aurons pu recueillir sur celles d'autres villes.

En 1767, ainsi qu'il a déjà été dit, les Comédiens ordinaires de S. A. R. le prince Charles de Lorraine exploitèrent le théâtre de Gand. Leur séjour dans cette ville ne fut que d'un an, du mois d'octobre 1767 au samedi des Rameaux 1768.

Nous possédons la composition complète de la troupe. Ce document étant très-important, nous le donnons ici *in extenso* (1) :

ÉTAT DES ACTEURS ET ACTRICES
qui composent le Spectacle de Gand.

Tragédie et Comédie.

Acteurs.

Messieurs :

Grégoire, Comédien ordinaire et *Breveté* de S. A. R.; est chargé de la régie du spectacle: il joue l'emploi des rôles à manteau, financiers, paysans, etc.

Du Bourneuf, Desrosets, } tiennent entre eux l'emploi des premiers rôles en tous genres et des forts seconds.

Delaval, joue des seconds et troisièmes rôles en tous genres et autres rôles de convenance.

Cordier, tient l'emploi des rois, pères nobles et raisonneurs.

Regnard, Dutact, } tiennent entre eux l'emploi du comique à livrée, Crispins, Marquis, etc.

Dormal, joue les rôles de second roi, confidents, pères et raisonneurs.

Clarys, joue les rôles de convenance.

(1) *Spectacle français à Bruxelles.* Seconde partie pour l'année bissextile 1768.

Actrices.

Mesdames et Demoiselles :

DE RUFOSSE, } jouent entre elles les premiers et seconds rôles d'amoureuses dans tous
CLARYS, } les genres.
DU BOURNEUF, } jouent entre elles tous les rôles de soubrettes et autres annexés à cet
DU BOUCHET, } emploi.
DE MARCHANIVILLE, joue les rôles de caractères et les confidentes.
BORDIER, joue les rôles de jeunes amoureuses et autres de convenance.

Opéra-bouffon.

Acteurs.

Messieurs :

DE PONT-LA-VILLE, } chantent entre eux généralement les rôles de basse-taille.
DE LA BOURDETTE, }
DU BREUIL, chante les rôles d'amoureux.
DUTACT, chante les rôles de bailly et autres de différents caractères.
GRÉGOIRE, } chantent les rôles de convenance.
REGNARD, }

Actrices.

Mesdames et Demoiselles :

DU BOUCHET, chante les rôles de duègnes et autres de convenance.
BORDIER, } chantent entre elles les rôles de premières et secondes amoureuses.
DE RUFOSSE, }
DORMESAL, chante les rôles de duègnes et autres de convenance.

Outre cette troupe qui, on le voit, était assez nombreuse, les comédiens de Bruxelles venaient de temps en temps se produire sur la scène gantoise. Le répertoire était évidemment le même que celui du théâtre de la capitale. Il était formé de toutes les pièces en vogue à Paris, et de celles qui avaient eu du succès aux représentations données par les comédiens de S. A. R. le prince Charles de Lorraine.

Quant à l'orchestre, en voici la composition (1) :

MAITRE DE MUSIQUE : M. LAMBERTI.

Premiers violons : MM. LAMBERTI, FRICHS, VAN DER MAR, N... — *Seconds violons :* MM. MOREL, FLOUR, FRICHS fils, N... — *Hautbois, Flûtes et Clarinettes :* MM. LINDEMAN, BEINDER (Bender?). — *Violoncelles :* MM. ISABEAU, NARET, DUTACT. — *Contrebasse :* M. SOUPAR. — *Cors de chasse :* N..., N..., musiciens du régiment Saint-Ignon, dragons. — *Altos :* AISIR, DUBRÉCIL. — *Basson :* ER....

(1) *Spectacle français à Bruxelles.* Seconde partie, pour l'année bissextile 1768.

Après le départ de la troupe bruxelloise, le sieur *Bernardy* revint à Gand, du mois de novembre 1768 jusqu'au samedi des Rameaux 1769. Une dame *Mezières* le remplaça du mois d'octobre au 5 décembre 1769, puis son privilége passa aux sieurs *Le Bœuf, Belroche, Bultos, Dutailly, Calais, Dalincourt, Monrose, Volgeant*, et *Godard*. Le *Bultos*, dont il est question ici, est probablement *Herman*, le même que nous avons vu directeur du théâtre de Bruxelles après la faillite de *Vitzthumb*.

Aux directeurs-associés succéda un certain *David*, du mois d'octobre 1770 au samedi des Rameaux 1772. Il eut, comme associé, pour la première année, le sieur *Deforce*. On signale la présence d'un amateur dans la troupe, pendant les six derniers mois de cette gestion (1).

En 1771, l'on inaugura les redoutes à la salle de la Comédie. La Confrérie de Saint-Sébastien ouvrit une souscription à cet effet (2), le 17 novembre de cette année, pour en donner huit, en 1771 et en 1772. La liste se couvrit des signatures de tous les nobles de la ville. La première redoute eut lieu le 2 décembre. Elle commença à quatre heures de relevée et finit à minuit. C'est le point de départ des bals que l'on donne encore de nos jours au théâtre.

Pendant l'année 1772-1773, la direction échut aux sieurs *Debersac, Marion, Daubercour, Dumarret* et *Garderra*.

Au moment où ces derniers se mirent à la tête de la gestion, des difficultés surgirent pour la location de quelques loges. La princesse-douairière de Montmorency, entre autres, ne put obtenir celle à laquelle elle s'était abonnée. Après s'être vainement adressée à la Confrérie de Saint-Sébastien, la princesse en référa à Marie-Thérèse elle-même qui envoya la requête à son Conseil privé, le chargeant de réclamer du Magistrat de la ville de Gand le règlement existant sur les spectacles. Voici comment était conçue cette pièce :

« La Princesse Douairière de Montmorency Nous aïant presenté la requête ci-jointe, par « laquelle après avoir exposé la difficulté qu'elle éprouve vis-à-vis de ceux de la Confrérie « de Saint-Sébastien en la ville de Gand pour une loge, qu'elle a prise au Théâtre, Elle « Nous suplie d'ordonner à ceux de ladite Confrérie, ou au Magistrat de la ville de Gand, « de la laisser jouir pour toujours de ladite loge, Nous la remettons au Conseil, afin qu'il « entende sur son contenu le Magistrat de Gand, en le chargeant en même tems de porter à « la connoissance du Gouvernement le reglement, qui peut exister à l'égard de la police du « spectacle de ladite ville, et en cas qu'il n'en existat pas d'en former, et de Nous en proposer « un projet; cet avis étant rentré, le Conseil Nous consultera sur la demande de la supliante, « ainsi que sur ce qu'il pourroit convenir de statuer pour la Police du spectacle de la ville « de Gand. Paraphé : N°. — Bruxelles, le 25 août 1772.

« *Au Conseil Privé* (3). »

---

(1) *Revue historique, etc. du théâtre de Gand. Loc. cit.*, dont sont tirés ces détails et les suivants.

(2) Bibliothèque de l'Université, à Gand. — Farde intitulée : *Confrérie de St-Sébastien*. — Voir aux Documents.

(3) Archives générales du royaume. — *Conseil privé*. — Carton n° 1000, intitulé : *Comédies, théâtres*.

Dans le cas présent, le magistrat de Gand déclara que jusqu'à ce jour, on s'en était tenu aux usages établis par la Confrérie de Saint-Sébastien et qu'il n'existait aucun règlement officiel sur la police des spectacles. Ordre lui fut donné d'en élaborer un :

« L'Impératrice Douairière et Reine,

« Aïant vu l'avis que vous Nous avez rendu le 6 de ce mois sur la requete de la Princesse « Douairière de Montmorency, Nous vous faisons la présente pour vous dire que c'est Notre « intention que vous formiez le proiet d'un reglement pour les spectacles de Notre ville de « Gand que vous remettrez à Notre approbation le plutôt qu'il se pourra. A tant, etc. « Paraphé : Ne. vt. Signé : P. Maria.

« Bruxelles, le 29 octobre 1772. — *Au Magistrat de la Keure de Gand* (1). »

On se conforma à cet ordre, et un projet de règlement fut adressé, le 18 novembre, au Conseil privé, qui l'adopta le 2 décembre suivant (2). Ce fut le premier acte officiel qui parut pour le bon ordre du théâtre de Gand. D'après ce document, tout ce qui concernait la police de cette scène dépendait du Magistrat, et un comité spécial était établi à cette fin. « Ce comité, » y est-il dit, « décidera sommairement et sans appel toutes les difficultés qui « surviendront à l'égard des spectacles, tant à l'égard des contestations entre « la Confrairie et l'entrepreneur et directeur, qu'entre ce dernier et la troupe « ou pensionnaires entre eux; comme aussi entre spectateurs et la troupe; « il sera tenu néanmoins en matière d'intérêt considérable, appointer la « partie au jugement ordinaire du Magistrat. »

L'année suivante, *Debersac* resta directeur avec un sieur *Casimir*. Leur association subsista jusqu'en 1774. Ce fut, en cette dernière année, que, sur les plans de l'architecte gantois Desomere, on reconstruisit entièrement l'intérieur de la salle, en y ajoutant un rang de loges ainsi que les loges d'avant-scène. Cela prouve que les représentations étaient fort suivies, puisqu'on avait jugé la salle trop petite vu l'affluence du public.

Pour recueillir les fonds nécessaires à ces embellissements, la Confrérie de Saint-Sébastien fit un emprunt remboursable en l'espace de dix années. C'est ce que nous donne à entendre l'extrait suivant (3) :

« 1774.

« La Confrérie de St Sébastien dans la vue de contribuer à l'amusement public, ayant pris « la résolution de renouveller entièrement et d'aggrandir autant que possible la salle du « spectacle, a pour cet effet et afin de trouver les fonds requis, invite tous les zélés amateurs

(1) Archives générales du royaume. — *Conseil privé*. — Carton n° 1090, intitulé : *Comédies, théâtres*.
(2) Id. Id. Voir aux Documents.
(3) Bibliothèque de l'Université, à Gand. — Farde intitulée : *Confrérie de St-Sébastien*.

« de vouloir bien concourir à cette chose généralement désirée par une avance ou un prêt
« modique, remboursable par forme de lotterie en dedans les X premières années selon le
« plan imprimé qu'elle a fait distribuer passé quelques mois, etc., etc. »

La pièce suivante, émanant du doyen de la Confrérie, semble avoir trait à la même chose. C'est une quittance donnée au Grand Bailli de la ville de Gand pour la restauration de sa loge. La voici textuellement (1) :

« Le soussigné Doïen de la Confrérie de S[t] Sébastien en la Ville de Gand, déclare au Nom « et par Autorisation du Serment de ladite Confrérie, avoir reçu de *Monsieur le Vicomte* « *de Velain Grand Bailli de la ville*, la somme de *cinq livres de gros deux escalins de* « *change* pour Reconnoissance de la Cheminée dans sa Loge, suivant l'arrangement et con- « ditions faits depuis la Réfection de la ladite salle, ce pour les *vingt-quatre* Mois de spec- « tacle passés, le *11* Novembre *1776, 1777, 1778, 1779.*

« f. 5—2—0.

« JAN BAP[te] VERHAGHEN. »

Casimir reprit ensuite les rênes de la direction, du 4 novembre 1774 au samedi des Rameaux 1777, en ayant pour associé le sieur *Lange*, pendant la première année, et le sieur *Delatour*, pendant les deux autres.

Le 9 janvier 1775, le Magistrat de Gand rendit une ordonnance concernant les voitures à l'entrée et à la sortie du théâtre (2). La salle de spectacle était située dans une rue étroite, ce qui rendait nécessaire cette décision, si l'on voulait prévenir les malheurs que cause toujours une grande agglomération sur un point restreint et étranglé.

Nous trouvons, après Casimir et Delatour, à la tête du théâtre de Gand, *Clairville*, dont il a déjà été fait mention dans le chapitre consacré à la principauté de Liége. Nous le reverrons plus loin dans les détails relatifs au théâtre de Maestricht. *Clairville* séjourna à Gand pendant toute l'année théâtrale 1778-1779.

Il doit y avoir une erreur dans le volume que nous consultons pour le théâtre de Gand. La direction de Casimir et Delatour cessa, y est-il dit, au samedi des Rameaux 1777, et Clairville ne la reprit qu'en octobre 1778. Donc, pendant l'année 1777-1778, cette scène aurait été inoccupée. Or, nous possédons une pièce qui, s'il faut en croire les indications de la brochure, fut représentée à ce théâtre en novembre 1777. Elle a pour titre : *L'Illustre Voyageur, ou le Retour du comte de Falckenstein dans ses états*, comédie en deux actes, du sieur Dorfeuille (3). Il est probable que la direction de Casimir se prolongea jusqu'en 1778, car il est peu admissible, surtout à cette époque, qu'une troupe de campagne fut venue exploiter la scène de Gand, sans que mention en eût été faite.

(1) Bibliothèque de l'Université, à Gand. — Farde intitulée : *Confrérie de St-Sébastien.*
(2) Bibliothèque de l'Université, à Gand. — Carton intitulé : *Théâtre.* — Voir aux Documents.
(3) Voir la Bibliographie.

Cette pièce, écrite en l'honneur de l'empereur Joseph II, qui voyageait en France, sous la dénomination de *Comte de Falckenstein*, porte, dans la brochure, la distribution de cette comédie :

Thérèse	Mme BERTIER.
M. Valling, père de *Thérèse*	M. CORBIN.
Le Bailli	M. MOREAU.
Joseph	M. DORFEUILLE.
L'Inconnu (Joseph II)	M. DEVERCY.
La Valeur, déserteur français	M. BERTIER.
Antoine, domestique de M. *Valling*.	M. DUBUISSON.
Un Paysan	M. JOUBERT.
Un autre Paysan	M. SPINDLER.

Dans sa dédicace au prince Charles de Lorraine, l'auteur signe : P.-A.-G. DORFEUILLE, *premier Acteur de la Comédie de Gand.*

Survient ensuite la direction de *Vitzthumb*, *Mees*, *Debatty* et *Lambert*, qui, ainsi que nous l'avons dit plus haut, dura deux années, de 1779 à 1781. A l'occasion de la mort de l'Impératrice-Reine Marie-Thérèse (29 novembre 1780), les spectacles furent formés pendant six semaines.

Vitzthumb, à son entrée en fonctions, à la fin de l'année 1779, demanda au Magistrat l'autorisation de ne plus devoir accepter l'entrée gratuite de la livrée. Celui-ci en référa au Conseil privé qui rendit, le 25 novembre de cette même année, un décret homologuant l'ordonnance que, dès le 9, ce fonctionnaire avait prise, aux fins sollicitées par le directeur (1).

La composition de la troupe pour l'année théâtrale 1779-1780, première de la gestion, était la suivante :

DIRECTEURS : MM. VITZTHUMB, MEES, DEBATTY ET SWINNENS DIT LAMBERT.

Acteurs.

Messieurs :

D'ALINVAL, premiers rôles tragiques et comiques, les rois, pères nobles et raisonneurs.
JULIEN, premiers rôles et jeunes premiers tragiques et comiques.
D'ANISIS, seconds rôles et jeunes premiers.
DEVERSY, première haute-contre et troisième amoureux.
TABARY, les financiers, manteaux, grimes et paysans.
MEES, premier comique et première basse-taille.
LE COMTE, l'emploi de Poisson, niais, second comique et premier Laruette.
DEBATTY, grandes utilités et basse-taille.
LAMBERT, second Laruette et utilités.
LA PORTE, seconde haute-contre.

(1) Archives générales du royaume. — Voir aux Documents.

Bernard, } accessoires et annonces. } chœurs
Mancrau,
Gillet,
Rovantiny,
Keyper,
Caneel,
Gillis,
Prang,

Actrices.

Mesdames et Demoiselles :

D'Alinval, premiers rôles tragiques et comiques, les reines, mères nobles et grandes coquettes.
Dumenil, } jeunes premières.
Alexandrine,
Minette, caractères } et duègnes
Lambert, seconds caractères
Dupont, première soubrette.
Mees, seconde soubrette, Beaupré et jeunes premières dans l'Opéra.
Aucaigne, } premières chanteuses.
Dumenil,
D'Anisis, confidentes.
Fisse, accessoires.
Vandenberghen, } chœurs.
Gillis,
Mollemans,
Gambier,
Du Joncourt,

Jacobs, souffleur.

Orchestre.

M. VITZTHUMB, directeur et maitre de musique.

Premiers violons : De Smet. — Seyfrith. — Duchaumont. — Carton. — Van Opdorp. — Manilius cadet. — Vander Mandel.
Seconds violons : Marichal. — Claessens. — De Smet junior. — Gysdaele. — Delfaert.
Alto violes : De Vigne. — Gavel.
Violoncelles : Henne. — Manilius l'aîné.
Contre-basses : Scheltjens. — Grétry.
Clarinettes : Aucaigne. — Waeffelaers.
Flûtes : Bender père. — Bender fils.
Cors de chasse : Seghers. — Leeuw.
Basson : F Gehot l'aîné.
Serpents : P. Gehot cadet. — De Marthe fils.

Tous les documents relatifs à Vitzthumb nous sont précieux. La place que tient ce musicien dans l'histoire de notre théâtre doit nous les faire rechercher avec un soin tout particulier. Il sera peut-être possible, plus tard, grâce à eux, de reconstituer sa biographie complète qui serait d'un bien grand intérêt. Jusqu'à ce jour, l'on n'a parlé de lui que superficiellement ; il est temps qu'on lui rende la justice qu'il mérite à tous les points de vue.

Quand Vitzthumb revint à Bruxelles, la scène de Gand fut occupée par la troupe du sieur *Julien*, pendant l'année théâtrale de 1781-1782.

Nous voyons ensuite reparaitre *Casimir* qui conserva la direction, d'octobre 1782 au samedi des Rameaux 1786, c'est-à-dire pendant quatre ans. Voici quelle était la composition de la troupe, pour sa première année d'exploitation 1782-1783 :

DIRECTEUR : M. CASIMIR.

Tragédie et Comédie.

Acteurs.

Messieurs :

ADAM, les premiers rôles tragiques et comiques.
D'ORGEVILLE, jeunes premiers et seconds rôles.
CHAPISSEAU, rois et pères nobles.
BAILLY, seconds rois, troisièmes rôles et grands raisonneurs.
HENNIQUE, financiers, manteaux et paysans.
DUTILLIER, les premiers comiques.
VILLENEUVE, les seconds et troisièmes amoureux.
TABARY, des comiques et grandes utilités en tous genres.
CONSTANT, des confidents et rôles d'utilités.
LEDUC, des accessoires.
CHATEAU-NEUF, des utilités.

LE MARDELÉ, souffleur.
FORMONT, magasinier.
ROLAND, perruquier.

Actrices.

Mesdames et Demoiselles :

BAILLY, premiers rôles tragiques et comiques.
AUGUSTE BAILLY, jeunes premières, secondes amoureuses et princesses.
LEBRUN, des premières amoureuses.
HENNIQUE, des secondes amoureuses.
ADAM, première soubrette.
CHAPISSEAU, caractères et confidentes.
D'ORGEVILLE, seconde soubrette.
FLAVIER, les accessoires.
ROSIÈRES, utilités.

Opéra.

M. PARIS, Maître de musique.

Chanteurs.

Messieurs :

D'ORGEVILLE, } premières hautes-contres.
VILLENEUVE, }
CHATEAU-NEUF, seconde haute-contre.

Hennique, première basse-taille.
Casimir, Laruette.
Constant, seconde basse-taille.
Leduc, troisième basse-taille.

Chanteuses.

Mesdames et Demoiselles :

Suzette de Foix, Le Brun, } premières chanteuses.
d'Orgeville, seconde chanteuse.
Auguste Bailly, les Betzy.
Bailly, Hennique, } premières duègnes
Flavier, seconde duègne.
Rosières, accessoires.

Chanteurs des chœurs.

Floville, taille. — Gamboutchi, haute-contre. — Robert, basse-taille

Chanteuses des chœurs.

Galliotti. — Torruit. — Duplessis.

Orchestre.

M. PARIS, chef d'orchestre.

1ers *violons.* — Smedt père. — Smedt fils. — Duchaumont. — Manilius. — Vermandel aîné. — Vermandel cadet.
2mes *violons.* — Gysdaele. — Delsaert. — Devigne. — Verheye. — Nicaise.
Basson. — Demarthe.
Contrebasses. — Grétry. — Latin.
Alto-violes. — Verheye l'aîné. — Gavel.
Violoncelle. — Smet.
Cors de chasse. — Cats. — Mengal.
Clarinettes et Flûtes. — Lefevre. — Waffelaers.

Casimir resta seul à la tête du théâtre de Gand pendant l'année suivante. Il prit, ensuite, comme associés, pour celle de 1784-1785, les acteurs *Adam* et *d'Orgeville*. Leur troupe se composait alors des sujets suivants :

Directeurs : MM. CASIMIR, ADAM et D'ORGEVILLE.

Tragédie et Comédie.

Acteurs.

Messieurs :

Adam, premiers rôles tragiques et comiques.
D'Orgeville, jeunes premiers et seconds rôles.
Simonnet, jeunes premiers et seconds rôles en partage.
L'Ange, troisièmes amoureux et confidents.
Van Hove, rois, pères nobles.

De la Croix, seconds rois, troisièmes rôles et raisonneurs.
La Marche, } financiers, grimes et paysans.
Urbain, }
De Quincy, premier comique.
Dumont, seconds comiques et paysans.
D'Hermilly, des seconds comiques et souffleur.
Constant, des confidents et utilités.

Actrices.

Mesdames et Demoiselles :

L'Ange, premiers rôles tragiques et comiques.
Élisabeth L'Ange, ingénuité.
D'Hermilly, reines, caractères, mères nobles et confidentes
Murson, caractères.
Adam, première soubrette.
d'Orgeville, seconde soubrette et amoureuse
Montet, confidente et utilités.

Opéra.

M. PARIS, Maitre de musique

Chanteurs.

Messieurs :

d'Orgeville, première haute-contre.
Manceau, seconde haute-contre.
La Marche, première basse-taille.
Casimir, } Laruettes.
Dumont, }
Constant, seconde basse-taille.

Chanteuses.

Mesdames et Demoiselles :

Suzette de Foix, } premières chanteuses.
Scheltjens, }
d'Orgeville, des secondes.
Henriette, les Betzy.
Murson, les duègnes.
Montet, seconde duègne et utilités.

Orchestre.

M. PARIS, Chef d'orchestre.

1res *violons.* — De Smedt père. — De Smedt fils. — Manilius. — Vermandel aîné. — Vermandel cadet.
2mes *violons.* — Prevost. — Dehaert. — Duigne. — Verheye. — Nicaise.
Basson. — Demarthe.
Contrebasses. — Scheltjens. — Rouck.
Alto-violes. — Verheye l'aîné. — Gavel.
Violoncelle. — Smet.
Cors de chasse. — Cats. — Mengal.
Clarinettes et Flûtes. — Waffelaers. — Finstinberger.

Cette association ne dura qu'un an. *Casimir* prit, pour l'année 1785-1786, la direction avec le sieur *Durand*. Ensuite, il quitta définitivement ce théâtre.

Pendant la dernière année de leur exploitation, eut lieu un épisode qui demande à ne pas être passé sous silence (1).

Le 21 novembre 1785, l'aéronaute Blanchard arriva de Hulst à Gand. Il s'empressa de présenter à l'évêque le drapeau qui devait orner son ballon, au moment de l'ascension (*Locht-Vaendel*). Il en reçut une très-belle tabatière en or.

Le soir, il parut au théâtre dans la loge du Grand-Bailli. A son entrée, il fut accueilli par de vifs applaudissements et par les cris mille fois répétés de : Vive Blanchard! On jouait *la Femme jalouse*. Au lever du rideau, le sieur Folly, un des acteurs, s'avança vers le public et débita les vers suivants de sa composition :

En ce jour, quel prodige etonnant, admirable,
Eternise un Mortel d'une gloire durable.
O spectacle touchant! autant que merveilleux!
Vous honorez la Terre et surprenez les Dieux!
En vain Jupiter tonne : en vain sa foudre gronde :
L'intrépide Blanchard abandonne ce Monde :
Et d'un vol, à la fois noble et majestueux,
En s'immortalisant s'élève jusqu'aux Cieux.
Il emporte avec lui nos vœux et nos hommages.
Pour ses travaux savants captivant les suffrages
De l'Univers entier, qui presse son retour...
Quel mortel ne voudrait partager ce grand jour?

Madame Dupont, artiste, succéda à Folly et récita d'autres vers dus à l'acteur Villers :

Neptune eut l'empire des Mers,
Junon celui des Airs
Ce fut leur appanage.
Blanchard sçait mieux meriter notre hommage.
Dans son voyage d'Angleterre,
Et dans celui qu'il vient de faire
Il a sçu traverser l'un et l'autre Element.
Un Prodige aussi brillant
Fait honneur à la Terre.

Enfin, l'acteur Marion s'inspira lui aussi de la circonstance :

Nouveau Jason, Dominateur des Mers;
Toi, qui règne dans l'empire des Airs :
Qui, méprisant et les vents et l'orage,
De Colomb et de Cook surpasse le courage.

---

(1) *Gazette van Gend*. Donderdag 24 november 1785.

De ce peuple enchanté, par tes hardis travaux,
Toi, le plus grand des Argonautes nouveaux,
Blanchard, de tous les cœurs reçois le juste hommage,
C'est le prix de l'honneur, c'est le prix du courage.

La comédienne Dupont offrit alors à Blanchard une couronne de roses, que deux dames de la haute société lui posèrent sur la tête.

A la fin de la pièce, madame Berville, jouant le rôle de la *Femme jalouse,* vint lui présenter une couronne de laurier et lui décocha cet impromptu :

Elle est désabusée, elle est heureuse Epouse :
De t'offrir ce Laurier elle est encore jalouse.

Comme pour la précédente, deux dames notables en coiffèrent le célèbre aéronaute.

On donna ensuite *l'Épreuve villageoise,* opéra de Grétry. L'acteur chargé du rôle d'*André* jeta, pendant la pièce, un bouquet dans la loge du Grand-Bailli, accompagné de ce quatrain :

André n'est point éloquent,
Le cœur seul doit suffire
Pour célébrer l'Homme étonnant,
Que le Public admire.

Blanchard se retira à la fin du spectacle, au milieu d'une ovation enthousiaste. Le Grand-Bailli donna un souper en son honneur. Il y eut ensuite au théâtre un bal qui termina la fête.

Il nous a semblé assez intéressant de remettre au jour une anecdote qui ne manque pas d'originalité. Cet immense enthousiasme soulevé par la présence d'un aéronaute est au moins chose singulière à noter. Nous ne dirons rien et pour cause, de la facture de tous ces bouts-rimés.

Durand se donna ensuite comme associés *Garnier* pour l'année 1786-1787, puis *Madame de Narelle* pour 1787-1788.

Pendant l'association de *Durand* et *Garnier*, en 1786-1787, la troupe était fort nombreuse. Elle pouvait presque rivaliser avec celle de la capitale. Tous les genres y étaient représentés; nous y rencontrons, comme chef d'orchestre, un musicien qui nous est entièrement inconnu. Nous donnons ici la nomenclature :

DIRECTEURS : MM. DURAND ET GARNIER.
Régisseur de la Comédie : M. PRÉBOURG.
Régisseur de l'Opéra : M. PONSIGNON.

Tragédie et Comédie.

Acteurs.

Messieurs :

GARNIER, les premiers rôles tragiques et comiques, en chef et sans partage.
BERVILLE-PATRAS, les jeunes premiers et forts seconds rôles.
HARDEL, jeunes premiers tragiques et comiques.
DUFRESNEL, rois et pères nobles.
DURAND, financiers, manteaux, grimes et paysans.
GAILLARD, troisièmes rôles, raisonneurs et confidents.
PRÉBOURG, premier comique en tout genre.
DUVAL, second comique.
DURAND fils, des jeunes rôles, et comiques.

Actrices.

Mesdames et Demoiselles :

BERVILLE-PATRAS, les forts premiers rôles, grandes coquettes, reines, mères nobles, et caractères brillants.
DENTREMONS, des premiers rôles, jeunes premiers et ingénuités.
DURAND, des premiers rôles et jeunes premiers.
DUPONT, première soubrette.
GARNIER, seconde soubrette.
DESVARENNES, des caractères et confidentes.

Opéra.

Chanteurs.

Messieurs :

DIBOCAGE, première et seconde haute-contre.
DUTAILLY, des premières hautes-contres et Trial.
LA MARCHE, première basse-taille.
OLIVIER, MAUBLANC, } première et seconde basse-taille.
LE FEBVRE, Laruette.
PRÉBOURG, BERVILLE-PATRAS, DURAND fils, } rôles de convenance.

Chanteuses.

Mesdames et Demoiselles :

DENISANT, première chanteuse.
DURAND, première et seconde chanteuse.
MAUSSELIERRE, seconde et Betzy.
RAINVILLE, VINCENT, } duègnes.
GARNIER, DESVARENNES, } rôles de convenance.

Orchestre.

M. PONSIGNON, maître de musique.

Premiers violons : DE SMEDT père. — DE SMEDT fils. — VERMANDEL l'aîné. — VERMANDEL cadet. — VERHEYE cadet.
Seconds violons : MANILIUS. — DEVIGNE. — NICAISE. — VASTEN-S'AVONDS. — BLOMAERT. DOBELAERE.
Bassons : DEMARTHE. — FUSTENBERGH.
Contre-basse : JAQUEMYN.
Violoncelles : SMET. — ROUCK.
Alto-violes : GAVELLE. — VERHEYE l'aîné.
Clarinettes et flûtes : LE FEVERE. — WIRT.
Cors de chasse : MENGAL. — CAUTS.

Madame de Narelle resta seule directrice pendant l'année suivante. Voici la composition de la troupe, au début de son exploitation :

DIRECTRICE : Madame DENARELLE.
RÉGISSEUR : Monsieur PRÉBOURG.

Tragédie et Comédie.

Acteurs.

Messieurs :

DE VOLMÉRANGES, premiers rôles tragiques et comiques en chef et en partage.
DE LA RIVIERRE, id. id.
DORGIVAL, les jeunes premiers et fats, seconds rôles tant tragiques que comiques.
PARIS, rois et pères nobles.
DURAND, financiers, manteaux, grimes et paysans.
LAVAUX, troisièmes rôles, raisonneurs et confidents.
PRÉBOURG, premier comique en tous genres.
FLEURY, second comique.
DURAND fils, des jeunes rôles et comiques.

DE CROIX, souffleur.

Actrices.

Mesdames et Demoiselles :

D'ENTREMONT, les premiers rôles tant tragiques que comiques, mères nobles et grandes coquettes.
DENARELLE (Mlle), premier rôle et fort jeune premier tragique et comique.
GOURVILLE, les reines et les caractères.
MANIÉ, jeunes premiers tant tragiques que comiques et ingénuités.
MARSILLAC, première soubrette.
DE VOLMÉRANGES, seconde soubrette.

Opéra.

M. QUAISIN, Maitre de musique

Chanteurs.

Messieurs :

De la Rivierre, première haute-contre.
Durand fils, seconde haute-contre et Colins.
Rubanpré, Grimaldi, } premières basses-tailles.
Lavaux, seconde basse-taille.
Fleury, les Laruette et Trial.
Durand père, Prebourg, Paris, } troisièmes basses-tailles.
Dorgival, rôles de convenance.
De Croix, accessoires.

Chanteuses.

Mesdames et Demoiselles :

Pecinadi, première chanteuse.
Denarelle, première chanteuse et des Dugazon.
De Volmeranges, seconde chanteuse.
Manie, seconde chanteuse et Betzy.
Marsillac, Gourville, Rubanpre, } duègnes.

Orchestre.

M. QUAISIN, Chef d'orchestre.

1ers *violons*. — Femy. — Vermandel ainé. — Vermandel cadet. — Verheye cadet. — Femy cadet.
2mes *violons*. — Manilius. — Devigne. — Nicaise. — Vaston. — s'Avonds. — Blommaert. — Dobbelaere.
Bassons. — Demarthe. — Fustenberg.
Contre-basse. — Lotin.
Violoncelles. — Smet. — Rouck.
Alto-violes. — Gavel. — Verheye l'aine.
Clarinettes et Flûtes. — Le Fevers. — Hertrix.
Cors de chasse. — Mengal. — Cauts.
Mengal, *copiste*.

Parmi ces artistes, nous voyons figurer *Volmeranges*. Est-ce *Pelletier-Volmeranges*, auteur de plusieurs drames, et qui fut professeur de déclamation ? Nous l'ignorons, quoique le fait soit possible.

Enfin, madame de Narelle resta seule directrice jusqu'en 1790, soit pendant deux ans.

Les spectacles devaient fermer pendant le carême, c'est-à-dire qu'il y avait relâche obligatoire de six semaines. Habituellement, l'année théâtrale se

terminait à cette époque. Le 13 décembre 1783, cette interdiction avait été levée pour la ville de Bruxelles. Les Magistrats des autres localités du pays pétitionnèrent pour obtenir la même faveur, et, le 15 février 1786, un décret d'autorisation fut donné pour Tournai, Gand, Bruges, Ostende, Malines et Luxembourg (1). Il y eut donc similitude entière pour toutes les directions théâtrales.

Le 5 janvier 1788, représentation d'une comédie en un acte et en prose, d'un certain chevalier A. de N......t, intitulée : *le Mariage d'Aglaé.* Les initiales cachent le nom du comte de Nieulant (2). La distribution de la pièce est celle-ci :

M. de Selicourt	M. Paris.
Mad. de Selicourt	Mlle Gourville.
Aglaé, leur fille	Mlle Denarrelle.
d'Ersan, ami de *Selicourt,* amant d'*Aglaé*	M. Grimaldy.
Valsain, neveu de *d'Ersan,* et amant d'*Aglaé.* . .	M. Dorgival.
Lucas, jardinier	M. Prebourg.
L'Épine, valet de *M. de Selicourt*	MM. Fleury. Durand fils.

Cette comédie fut donc jouée sous la direction de Madame de Narelle. Parmi les acteurs, une demoiselle Gourville remplit les rôles de mères. Était-ce la femme de l'ancien directeur du théâtre de Bruxelles? Ce ne serait pas impossible. Peut-être, fatigué de courir de maîtresse en maîtresse, Gourville se sera-t-il fixé et aura-t-il terminé, en Belgique, par un mariage en bonne et due forme. Toutefois, son nom ne figure pas dans la nomenclature de la troupe.

Nous ignorons si la pièce suivante vit le jour à Gand : *Divertissement lyrique,* paroles de l'abbé Ghiot, musique de P. Verheyen (3). Elle était dédiée à l'évêque de Gand, Ferdinand de Lobkowitz. Cela se pourrait, car nous trouverons, dans un chapitre suivant, une production du même abbé, qui fut donnée sur cette scène.

Par la rapide énumération que nous venons de faire, on peut constater que le théâtre de Gand fut continuellement exploité, et, chose plus extraordinaire, dans un pays flamand, par des troupes françaises.

Le théâtre de Namur, dont il a été fait mention autre part (4), ne fut jamais occupé qu'accidentellement. Des troupes du nord de la France, ainsi que celle du théâtre de Bruxelles, y venaient de temps en temps.

D'après la brochure imprimée, on représenta, en décembre 1749, au

(1) Archives générales du royaume. — Voir aux Documents.
(2) Voir la Bibliographie.
(3) Idem.
(4) Chapitre V.

théâtre de cette ville, la pièce suivante : *le Retour des comédiens à Namur*, désignée comme tragi-comi-lyrique (?) en un acte, vers et prose, des sieurs Armand et Gaspariny, qui s'intitulent comédiens à Namur (1). Ceci a tout l'air d'un prologue destiné à servir de début à une troupe de passage dans cette localité.

Ce fut à Namur probablement qu'on donna une autre production des mêmes auteurs : *Les Étrennes d'Arlequin au public*, comédie en un acte et en vers (2).

Lors de la visite de l'archiduc Maximilien d'Autriche, à Namur, un certain Klairwal, artiste de la localité, fit représenter une pièce de sa composition : *Les Fêtes Namuroises, ou le Combat des échasses*, divertissement dramatique en un acte, mêlé de vers et de chants, avec intermèdes en patois namurois (3). Cette pièce était toute d'actualité. On sait que le combat des échasses a toujours été en faveur dans cette ville, et que, même dans les grandes circonstances, il faisait toujours partie du programme des fêtes.

Ce même Klairwal publia à Namur, en 1775, un drame en deux actes et en prose, intitulé *Fanni* (4). Cette pièce fut-elle représentée ? Nous avons lieu de le supposer, car l'auteur, à la fois artiste de la troupe, ne se serait pas attaché à une simple publication, n'ayant probablement pas l'ambition de se faire passer pour auteur dramatique.

Un homme qui devait un jour marquer dans les annales révolutionnaires, était, en 1777, parmi les comédiens du théâtre de Namur : nous voulons parler de Fabre d'Églantine. C'est à cette époque que l'on reporte sa présence en Belgique.

D'après des documents qui sont aux Archives générales du royaume (5), il paraît que Fabre avait enlevé la fille d'un de ses camarades, une nommée *Catherine de Remond*. Le père porta plainte et le fit condamner par le magistrat à être détenu dans les prisons de la ville. Ses camarades présentèrent une requête au duc Charles de Lorraine, gouverneur-général des Pays-Bas, pour obtenir son élargissement. On en référa au Conseil Privé qui donna un avis défavorable. Le prince, malgré cela, en ordonna autrement ; il fit rendre la liberté à Fabre d'Eglantine en y mettant pour condition qu'il paierait les frais de justice, et qu'il sortirait immédiatement des États de l'Impératrice-Reine, sans pouvoir y rentrer jamais. Plus tard, et sur une nouvelle supplique des comédiens, le duc de Lorraine lui fit remise du payement des frais, auquel Fabre se trouvait hors d'état de satisfaire. Nous avons vu précédemment (6) qu'en 1780 Fabre fut comédien de la principauté

(1-2-3-4) Voir la Bibliographie.
(5) L.-P. Gachard, *Analectes Belgiques*, Paris, Janet et Cotelle, 1830, Tome Ier, p. 423.
(6) Voir chapitre VI.

de Liége; nous allons même constater, plus loin, qu'en 1779, il faisait partie de la troupe de Maestricht.

Le 3 février 1778, représentation d'un opéra ayant pour titre : *Justine, ou l'esclave échappé*. L'auteur des paroles était M. Patigny, procureur au conseil de Namur, et celui de la musique, un certain Saint-Fritz, comédien de la troupe. Nous ignorons l'accueil qu'on fit à cette pièce (1).

Enfin, une autorisation fut donnée (2), le 14 mars 1789, au Maïeur de Namur, à l'effet de permettre la représentation d'une pièce intitulée : *les Deux Jaloux, ou l'Heureux Stratagème*, dont le manuscrit avait été soumis à l'approbation du gouvernement. Cette comédie vit-elle le feu de la rampe? Toujours est-il qu'elle ne fut pas imprimée.

Ce sont là ces seuls faits isolés qui sont parvenus à notre connaissance. Il n'y eut, au reste, aucune exploitation régulière et continue, et rien ne peut être définitivement fixé sur l'histoire théâtrale de Namur.

Ainsi que nous l'avons dit précédemment, une salle de spectacle fut construite à Tournai, en 1745. Au bout de quelques années, on la trouva incommode et trop petite. Le Magistrat de cette ville autorisa Douai, architecte et charpentier, à la reconstruire. Le sieur De Clippèle, à qui elle appartenait, accorda un tiers de la propriété à l'entrepreneur, pour rembourser celui-ci de ses frais (3).

Le magistrat de Tournai s'adressa à l'Empereur Joseph II, à l'effet d'obtenir un subside qui lui permit de faire face aux dépenses qu'avait entrainées la reconstruction de la salle. Cette demande fut assez mal accueillie. Cependant, on voulut bien y accéder, en partie, et dans la réponse qu'on lui fit (4), il est dit : « ..... Nous vous prévenons en « oultre que l'engagement « que vous avez pris à ce sujet, datant de l'année 1779 et étant par consé- « quent antérieur à la dépèche du 22 octobre 1782 par laquelle on vous a « annoncé qu'on userait de plus de rigueur à l'avenir à l'égard des dépenses « extraordinaires que vous vous permettriez sans autorisation, Nous « voulons bien par cette considération dissimuler cet objet sans conséquence « pour l'avenir. »

Nous avons à parler ensuite d'une nouvelle production indigène : *Bathilde, ou l'Héroïsme de l'amour*, drame en cinq actes et en vers, par M. Dysembart de la Fossardrie. (5).

Cette pièce imprimée en 1775, a-t-elle été jouée? Nous ne savons. Un document qui est aux Archives générales du royaume nous apprend qu'elle

(1) Voir la Bibliographie.
(2) Archives générales du royaume. — Voir aux Documents.
(3) Bozière. *Tournai ancien et moderne*.
(4) Archives générales du royaume. — Voir aux Documents.
(5) Voir la Bibliographie.

fut postérieurement soumise en manuscrit à la censure de la Commission Ecclésiastique, et que la représentation en fut autorisée par une décision, en date du 31 décembre 1788 (1). Ainsi remanié, le drame de *Bathilde* aura été mis en un état plus sortable pour la scène.

Le théâtre de Tournai, à cette époque, n'étant occupé que passagèrement par des troupes nomades, il est impossible de suivre les diverses phases des directions qui s'y sont succédées. On doit s'en tenir aux quelques faits que nous venons de rapporter.

Ainsi qu'on l'a dit ci-dessus (2), le théâtre d'Anvers fut incendié en 1746. Ayant été réédifié par les soins des aumôniers, la nouvelle salle fut mise en exploitation dès l'année 1752.

Cependant, on signale en 1749, des représentations d'un opéra italien :

« 1749, 21 août. — ANVERS. — S. A. R. le duc de Lorraine arriva ici de Bruxelles par « Malines... Le soir il fut voir l'opéra-comique italien (3). »

Quelle était cette troupe? Étaient-ce des acteurs de passage, ou bien l'opéra italien de Bruxelles venu à Anvers pour la circonstance? En tout cas, ce n'étaient pas des comédiens à demeure, l'incendie du théâtre ayant forcément fait cesser toute représentation dramatique.

La nouvelle salle de spectacle s'ouvrit en 1752, soit six ans après l'événement qui détruisit l'ancien théâtre. On avait, jusqu'ici, reporté cette inauguration à l'année 1754. Une pièce que nous avons découverte nous fournit un renseignement irrécusable à cet égard. Comme cette production est signalée pour la première fois, nous croyons être agréable à nos lecteurs en la transcrivant ici dans son vrai contexte :

---

(1) Archives générales du royaume. — Voir aux Documents.
(2) Chapitre V.
(3) *Relations véritables.*

LA

CITTELLA INGANNATA

Operà Jouieux

POUR ÊTRE REPRÉSENTÉ

en Musique

A L'OUVERTURE DU NOUVEAU

THEATRE

de la ville d'Anvers, l'année 1752.

Dedié

A MONSIEUR DE BEUGHEM,

Ecoutet de la ville d'Anvers, Marc-Grave du Païs de Rhyën.

A ANVERS, *chez la* VEUVE VAN DER HEY,
à la place de Mer, 1752.

Ainsi donc, le théâtre d'Anvers fut ouvert par une troupe italienne. La brochure nous renseigne également sur les auteurs qui sont : *Jérôme Bon*, de Venise, pour les paroles, et *Jean-Frédérique Agricola*, pour la musique (1).

Elle nous donne, en outre, les noms des principaux artistes ainsi que la distribution de l'opéra :

Nicette, jeune fille	Mme ROSE BON, de Bologne.
Climène, maitresse de *Cléarque*	Mme MARGUERITE BARBERINI, de Venise.
Cléarque, galant de *Climène*.	Mlle BERENICE PENNI, de Livorne.
Dirone, amoureux de *Nicette*	M. JOSEPH FERINI, de Florence.
Lindore, amant feint de *Nicette* et frère de *Climène*	M. CHRÉTIEN TODESCHINO, de Rome
Autres parties muettes	N..., N... & C...
Plusieurs autres Masques à la Redoute.	

La scène est représentée au voisinage du royaume de Naples, pendant le Carnaval.

Il n'est donc pas douteux que l'ouverture du nouveau théâtre eut lieu

(1) Voir la Bibliographie.

en 1752, par l'opéra italien. Ce genre dramatique avait fait invasion partout dans notre pays, à l'exemple de nos voisins de France.

Nous sommes sans renseignements sur ce qui ensuite eut lieu jusqu'en 1754. Au 16 décembre de cette année, on signale l'apparition d'une troupe de comédie française et italienne, dans les termes suivants :

« 1754, 16 décembre. — Représentation donnée au théâtre d'Anvers par les troupes de « comédie française et italienne. Elle consistait en *La Fausse Agnès ou le Poëte campa- « gnard*, comédie en trois actes du sieur Néricault Destouches, qui n'avait jamais été jouée « en notre ville, suivie d'une comédie bouffe du nouveau théâtre italien, intitulée : *Arlequin « persécuté par une Gnomide ou la Sylphide*, enrichi de décors mouvants et mécaniques, et « finissant par un divertissement de chant et de danses de la composition du sieur Quinault « Pendant l'entre acte deux artistes exécutèrent une nouvelle danse (1). »

Quelques jours après, cette même troupe donna une seconde représentation dont il est fait mention de la manière suivante :

« 1754, 28 décembre. — Nouvelle représentation donnée ce jour par la troupe des comé- « diens français et italiens, consistant en la facétie (!) en cinq parties et en vers du sieur « Néricault Destouches, intitulée *le Dissipateur*, suivie de l'opéra-comique *la Nièce vengée* « et d'un ballet. A cause de la solennité du jour — Fête des Innocents, — la facétie, *le « Dissipateur*, fut jouée par les enfants de la troupe. Pour clôturer dignement cette repré- « sentation on donna encore un bal pantomime « d'un goût tout-à-fait nouveau, exécuté par « les dames de la troupe et représentant les enfants. » L'affiche à laquelle nous empruntons « cette éphéméride ajoute dans un P.-S. que cette représentation aura lieu au *Grand-Théâtre* « de la ville, et que les prix d'entrée ne seraient point augmentés (2). »

Il est assez outrecuidant de voir appeler *facétie*, la charmante comédie de Destouches, celle qui passe même pour une de ses meilleures.

Enfin, on constate encore une représentation donnée par les mêmes comédiens, au commencement de l'année 1755 :

« 1755, 27 janvier. — De par la permission de nos édiles, la troupe de comédie française « et italienne donna ce jour, lundi, une représentation d'une comédie intitulée : *le Triomphe « du temps*, composée de trois pièces diverses, représentant *le Passé, le Présent* et *l'Avenir*; « chacune de ces pièces se trouvait embellie d'un grand divertissement de chant et de danse ; « le tout précédé d'un prologue et suivi de l'opéra-comique : *Ma Commère Cliquet*. Pour la « clôture on représenta un grand ballet-pantomime. Le spectacle se donnait au *Grand- « Théâtre* de la ville et la levée du rideau avait lieu à 5 1/2 heures très-précises (3). »

Pour cette même année 1755, les comptes des hospices contiennent les données suivantes (4) :

---

(1) *Courrier de la semaine*. (Cité par Gregoir.)
(2) *Id.* (Id.)
(3) *Id.* (Id.)
(4) Gregoir. *L'Opéra à Anvers*.

1755.	Reçu de M. Hayes encore 14 représentations	fl.	249-18
	D'un concert de M. Gibert		7-00
	D'un id. de M. Poly		8-18
	Du même, d'un second concert		3-10

On trouve ensuite une mention relative à la présence de D'Hannetaire à Anvers. On se rappellera que vers la fin de 1755, ce directeur donna des représentations à Gand :

1755.	Reçu de 72 représentations de M. D'Hannetaire	fl.	1017-9
	Du même de 7 bals		147-0

Il est probable que D'Hannetaire exploita la scène d'Anvers avant de se rendre à Gand. Comme les comptes des hospices ne nous donnent aucune date, nous devons conclure par induction.

Pour l'année 1755, nous trouvons encore les deux documents suivants qui, quoique écrits en flamand, ont trait à des représentations de comédiens français et italiens (1) :

« Met Permissie,

« De Fransche en Italiaensche Comedianten sullen op Maendagh den 6 January 1755, « verthonen een alder-uitnemenste schauwspel in 5 delen, genaemt *le Festin de Pierre, of* « *den gestraften Atheïst*, verciert door syne schoone verthoogen, en met 5 groote divertisse- « menten van sang en dansen. »

« Met Permissie,

« De Fransche en Italiaensche comedianten sullen op Maendagh den 13 January 1755, « verthonen *L'Amant Protée*, blyspel van den Italiaanschen theater, verciert tusschen elck « deel door een Pantomimisch Ballet.

« Dit spektakel sal voorgegaan zyn door een blyspel genaemt : *Le Sidney*, van d'Heer « Gresset.

« N. B. Het is op den grooten theather, en den prys is naer gewoonte. Ten half 6 precies « te beginnen. »

C'est assez original, pour des comédiens français, de faire l'annonce de leur spectacle dans une langue étrangère.

En 1756, ce théâtre était entre les mains de Madame Pompeati, la même dont il a déjà été question dans le chapitre relatif à celui de Liége. Les comptes des hospices, mentionnent ce qui suit :

1756.	Reçu de deux concerts de Mme Pompeati	fl.	35-14
	Reçu de 64 représentations comédie de la même		1142-08

(1) Gregoir. *L'Opéra à Anvers*, p. 32-33.

Un des deux concerts cités ci-dessus est relaté de la manière suivante :

« 1756, 10 octobre. — Grand concert de parfaite musique donné au *Grand-Théâtre* « d'Anvers à 6 heures précises du soir par Madame de Pompeati, directrice des spectacles « d'Anvers, qui possède un talent supérieur dans la musique, ajoute pompeusement une « réclame de cette époque, à qui nous empruntons cette éphéméride, mais qui ne nous a « laissé aucun autre renseignement sur cette dame et sa parfaite musique (1). »

Cependant, nous devons admettre que Madame Pompeati était une musicienne d'un grand mérite, puisque nous avons déjà vu qu'on lui avait décerné l'épithète de *célèbre* (2).

Voici maintenant la mention exacte de l'ouverture du théâtre de cette ville sous la direction de cette dame :

« 1756, 17 octobre. — Nous avons parlé à la date du 10 courant, de Madame Pompeati, « sans prévoir que déjà maintenant nous aurions eu la chance de revenir sur ce sujet. Nous « copions textuellement l'avis suivant, concernant cette artiste et l'ancien théâtre d'Anvers « nous en annonçant l'ouverture à la date placée en tête de cette éphéméride :

« Le goût du spectacle français prenant de plus en plus dans les villes policées, celle « d'Anvers vient d'accorder son privilége à Madame dePompeati, dont la délicatesse de la « voix, la justesse et l'étendue des sons ont mérité les applaudissemens réitérés des princi- « pales cours de l'Europe, et nommément celle de Vienne. Cette dame fera l'ouverture de son « théâtre, dimanche 17 octobre 1756 par *le Joueur* et *l'Amant auteur et valet* (3) : Entre « les deux pièces un danseur et une danseuse italiens exécuteront un pas de caractère. Et le « spectacle sera terminé par un ballet pantomime de la composition du sieur Quinault. — « Cette directrice pénétrée des premières bontés des Messieurs d'Anvers, n'épargnera ny « soins ny dépenses pour en obtenir la continuation et si elle ne peut égaler le brillant des « troupes voisines, elle s'efforcera au moins d'en approcher (4). »

On ne marchande pas à la direction les épithètes élogieuses. Tout ceci et ce qui a été dit précédemment nous confirme dans l'opinion émise plus haut, à savoir que Madame Pompeati était une des meilleures cantatrices de l'époque.

On constate ensuite des représentations de comédiens flamands, puis, en 1758, les comptes des hospices renseignent le reçu d'une somme de fl. 17-38, d'un sieur L Derville qui aurait donné une série de 132 représentations sur cette scène et qui serait tombé en faillite.

Vers la fin de l'année, arrivée d'une troupe italienne ainsi que l'établit l'extrait suivant :

« 1759, 2 décembre. — Monsieur de Amicis, directeur d'une troupe italienne, fit ce jour « l'ouverture de son théâtre avec la pièce : *La Finta Marchesina, ou la Marquise feinte.* « Plusieurs membres de la famille du directeur remplissaient les premiers rôles de cette

---

(1) *Courrier de la semaine.* (Cité par Gregoir.)
(2) Chapitre VI.
(3) Pièces de Regnard et de Cérou.
(4) *Courrier de la semaine.* (Cité par Gregoir.)

« pièce et furent vivement applaudis par un nombreux public. Surtout Mademoiselle de « Amicis qui, paraît-il, était une chanteuse de mérite, fut acclamée avec enthousiasme.

« Le samedi 8 du même mois et fête de l'empereur, eut lieu un spectacle gala, consistant « en l'opérette : *La Creanza ou la Politesse*, et une cantate chantée par Mademoiselle Amicis « pendant un entr'acte. Il paraît que ces représentations étaient goûtées du public anversois, « car lors de la fête patronale du prince Charles de Lorraine, la direction avait organisé un « spectacle extraordinaire, où les mêmes signes de satisfaction tombèrent en partage aux « artistes (1). »

Il n'y a pas de renseignements sur la présence d'Amicis dans d'autres villes du pays. Il est probable cependant qu'il ne se borna pas au théâtre d'Anvers seul, et qu'il se porta ailleurs, mais nous ne pouvons toutefois rien affirmer à cet égard.

Nous sommes sans données sur les spectacles de cette ville jusqu'en 1763. Le 6 décembre de cette année, mourut l'infante d'Espagne Marie-Élisabeth de Bourbon, princesse de Hongrie et de Bohême, et les théâtres furent fermés pendant trois semaines. Le 18 du même mois, celui d'Anvers ouvrit, sous un directeur non désigné, par la représentation de *Démocrite* de Regnard, et de l'*Anglais à Bordeaux*, de Favart.

En 1771, on acquitta les frais de reconstruction du nouveau théâtre ; ils s'élevaient à la somme de fl. 89,433-18 9. On se rappelle qu'une loterie de 80,000 florins avait été instituée pour cet objet.

Le 3 juillet 1772, Vitzthumb vint avec la troupe de Bruxelles, donner trois représentations au théâtre d'Anvers. Les comptes des hospices renseignent à cet égard, une recette de fl. 47-5.

En cette même année, Clairville occupa cette scène pendant assez longtemps, car les mêmes documents que nous venons de citer, nous apprennent qu'il a versé, pour droits des pauvres, une somme de 819 florins.

Le 12 avril 1773, Clairville fit la réouverture du théâtre avec une nouvelle troupe, et y séjourna pendant un mois.

Le 29 octobre suivant, nous le voyons reparaitre, en se donnant le titre de *Directeur du théâtre*. On annonçait qu'il faisait l'ouverture du « magnifique et nouveau théâtre, » avec une troupe de comédiens français. On pourrait donc conclure de ceci, ou que le théâtre avait été complétement restauré, ou bien que précédemment on ne jouait que dans une salle provisoire.

Clairville était encore au théâtre d'Anvers en 1774, puisqu'une gazette du temps faisait savoir qu'il allait l'ouvrir le 6 novembre de cette année (2).

Entre temps, d'autres représentations eurent lieu, ainsi qu'il résulte de l'extrait ci-dessous :

1774.	Pour une comédie de M. Beyer, sur le Grand-Théâtre	Fl.	2-2
—	Pour une représentation de la Fantoccini	Fl.	51-16
—	Reçu de la représentation des Marionettes de Louvain	Fl.	4-10

(1) *Courrier de la semaine.* (Cité par Gregoir.)

(2) *Gazette van Antwerpen.*

Enfin, Clairville paya une somme de 1171-16 florins pour 62 représentations.

Cette dénomination de *Grand-Théâtre*, inscrite dans les comptes des hospices, indiquerait-elle qu'il s'agissait réellement d'une nouvelle salle? Rien ne vient nous éclairer à cet égard.

Le 20 avril 1775, nous trouvons à ce même théâtre, la troupe d'enfants de Bernardi, le même dont nous avons parlé précédemment. Elle s'appelait : *De Brabantsche Kinderen* (Enfants du Brabant). Elle ne jouait qu'en flamand; nous n'avons donc pas à nous en occuper davantage.

Mais un fait plus intéressant pour nous se produisit en cette même année. La troupe de Bruxelles, sous la direction de Vitzthumb, donna 33 représentations à Anvers. Elle paya de ce chef, 623-14 florins.

En 1777 et 1778, les représentations françaises alternèrent avec les flamandes. Voici ce que donnent à ce sujet les comptes des hospices :

1777.	Reçu de 10 representations du sieur Neyts	Fl.	184-00
—	Reçu de 72 representations de De La Tour.	—	1,360-16
1778.	Reçu de MM. De la Tour et Casamier de 66 representations . .	—	1,247-8

Pendant l'année 1779-1780, la direction échut aux sieurs Lher et Créci. La troupe qu'ils avaient réunie était celle-ci :

Directeurs : MM. LHER et CRÉCI.

Régisseur : M. MICHELOT DEVAUGRÉ.

Acteurs.

Messieurs :

D'[illegible], premiers rôles.
[illegible] fils, jeunes premiers et des premières hautes-contres, premiers rôles.
[illegible], seconds et troisièmes rôles, comédiens et seconde haute-contre.
[illegible], pères nobles, rois, financiers, manteaux et paysans.
Hyacinthe, premier comique.
[illegible], premier comique et financier.
[illegible], financiers et paysans, première basse-taille.
[illegible], second comique et Laruette.
Constant, seconde basse-taille.
Vincent, maître de ballets et premier danseur.
[illegible], second danseur.

Actrices.

Mesdames et Demoiselles :

[illegible], premiers rôles.
[illegible], jeunes premières, première chanteuse.
Lher, première duègne.
[illegible], secondes et troisièmes amoureuses, seconde chanteuse.
Hyacinthe, seconds et troisièmes rôles.

DARGONNE, les caractères et confidentes.
ST-LÉGER, seconde duègne.
SIMON, première soubrette et première danseuse.
DEFORGE, seconde soubrette.

Orchestre.

M. LEHR, Maître de musique.

Premiers violons : VAN HOOFF. — BELCIER. — DEDEIN. — DE BAUT. — KENNIS.
Seconds violons : GUISLAIN. — DARGON. — DE LEEUW. — LEMIER. — JANSSENS.
Violoncelles : STIENON. — VAN LAREBEKE.
Contre-basses : DE GRUYTTERS. — VANDE VELDE.
Alto-viola : LEMIER. — VAN HOOFF.
Bassons : JANSSENS. — LEMIER.
Clarinettes : VAN EECKHOUD. — DE LIGNE.
Cors : TOBI. — STIENON.

Cette troupe était remarquable. Nous y rencontrons, comme premier rôle, un certain *D'Herbois ;* c'était évidemment *Collot-d'Herbois*, puisque, en 1780-1781, le futur proconsul de 1793 figure parmi les comédiens de La Haye (1). Ce détail est révélé pour la première fois ici. Nous possédons en outre la composition de l'orchestre qui est aussi complet que celui du théâtre de Gand Ce document est donc intéressant à plus d'un titre.

Enfin, l'année suivante, en 1780, Bernardi, éconduit à Bruxelles, donna au théâtre d'Anvers, dix représentations, pour lesquelles il paya 189 florins.

Le 24 août 1781, la présence à Anvers du Duc et de la Duchesse de Saxe, donna lieu à des fêtes. Il y eut au théâtre, en leur honneur, une grande redoute qui coûta aux organisateurs la somme de 919-16 florins. Les princes donnèrent aux hospices 432-12 florins.

En cette même année, la troupe des sieurs Casamier et Charpseaux donna 71 représentations qui coûtèrent 2791-33 florins.

Pour ne pas trop étendre une énumération qui pourrait devenir fastidieuse, nous donnons ci-dessous, d'après les comptes des hospices, le relevé des représentations françaises qui eurent lieu de 1782 à 1787 :

1782. 80 comédies données par la troupe française de M. Desroziers . Fl. 1,512

La composition de la troupe française en 1782, fut la suivante :

(1) *Tableau de la troupe des Comédiens de La Haye*, pour l'année 1780-1781.

DIRECTEUR : M DESROSIERS.

Acteurs.

Messieurs :

VILPRÉ, premier rôle.
DORGIVAL, jeunes premiers et seconds rôles.
DUVAL, les financiers, grimes, manteaux, paysans, premiers comiques en chef et les secondes basses-tailles.
BEAUBOURG, seconds comiques en chef et des premiers au besoin.
DE POIX, niais, basses-tailles, comiques au besoin.
GARDERAT, des troisièmes rôles, raisonneurs, grimes, manteaux au besoin.
SERVAL, accessoires.
MAZILLY, basses-tailles en chef et marquis ridicules.
GANDELLON, première haute-contre.
COSTE, les Laruette.
LE FEBVRE, les deuxièmes hautes-contres.

DUBUISSON, souffleur.

Actrices.

Mesdames et Demoiselles :

BEAUMONT, premier rôle, jeune première, ingénuités, second rôle d'opéra.
SAINT-VALLIER, premier rôle, reines, mères nobles.
DURVAL, soubrette, duègne et caractères.
DORGIVAL, caractères.
COSTE, caractères et seconde soubrette.
LE MARCHAND, troisièmes amoureuses.
DUFOUR, première chanteuse.
LAURÈNE, seconde chanteuse.

EGNER, Maître de musique.

D'après ce qui précède, on voit que cette troupe devait représenter également l'opéra-comique.

Les comptes des hospices ne renseignent rien pour l'année 1783. Cependant le théâtre était occupé alors par le sieur Dongny. Ce fait est indéniable puisque nous possédons les noms de tous les comédiens placés sous sa direction. Nous les donnons ici, comme pièce justificative :

DIRECTEUR : M. DONGNY.

Acteurs :

Messieurs :

DONGNY, premiers rôles tragiques et comiques.
N***, jeunes premiers tragiques et comiques.
ROMANOIR, seconds et troisièmes amoureux.
DECHAMPS, rois, pères nobles, raisonneurs et seconde basse-taille.
BERTRAND, financiers, grimes, manteaux et Laruette.
DUBOIS, premier comique en tous genres.

GAILLARD, troisièmes rôles et confidents à récits, ainsi que des raisonneurs.
DEVAUX, niais, paysans et régisseur.
DUCLOS, première basse-taille et accessoires dans la Comédie.
LE FEBVRE, les hautes-contres et petits accessoires de Comédie.

Actrices.

Mesdames èt Demoiselles :

DE BOULOGNE, les premiers rôles et jeunes premières fortes.
VERCEUIL, les secondes amoureuses, tant dans la Comédie que dans la Tragédie et l'Opéra.
HUGUENIER, les mères nobles, caractères et secondes duègnes.
HOSON, les premières duègnes et premières soubrettes.
THÉODORE, première chanteuse et utilités dans la Comédie.
HOSON fille, les secondes amoureuses d'Opéra, et deuxième soubrette.
DE BOULOGNE fille, accessoires et ingénuités.
DUCLOS, pour paraître.

M. PARIS, Maître de musique.

Il n'y a donc pas de doute possible relativement à l'occupation de la scène d'Anvers, pendant l'année 1783. Reprenons nos citations.

1784.	Reçu de 93 représentations comédie française, par la troupe de M. Beaucourt	Fl.	1,757
1785.	Joué par le sieur Gassoni, 42 représentations d'opéra italien . .	—	75-12
—	De Madame Fleury, pour 100 représentations de comédie française	—	1,890
1786.	Reçu de 4 représentations données par le sieur Thémet	—	75-12
1787.	Reçu du sieur Beauménil, de 86 représentations	—	1,732-10

Cette troupe, que l'on dit être sous la direction du sieur Beaumesnil, avait à sa tête une femme de ce nom. Voici quels sont les artistes qui la composaient :

DIRECTRICE : MADAME BEAUMESNIL.
RÉGISSEUR : M. BECK.

Tragédie et Comédie.

Acteurs.

Messieurs :

VALMONT, premier rôle.
SUDAN, jeune premier.
JONVAL, père noble et rois.
ARMANT, premier comique.
HESIDOR, second comique.
BEAUFORT, financiers et manteaux.
DELORT, paysans.
SAINT-MARTIN, raisonneurs.
SAINT-AMANT, utilité.

Actrices.

Mesdames et Demoiselles :

DORFEUILLE, premier rôle et reines.
Mlle DORFEUILLE, } jeunes premières.
BEAUMESNIL, }
GAILLOT, seconde et troisième amoureuse.
ARMANT, première soubrette.
LE DOUX, première et seconde soubrette.
OGER, caractères.

Opéra.

M. BECK, Maître de musique

Chanteurs.

Messieurs :

DE CLAINVILLE, première haute-contre, des rôles habillés.
RIVESY, Colins et seconde haute-contre.
JAILLOT, première basse-taille.
SAINT-AMANT, seconde basse-taille.
HESIDOR, } Laruette et Trial.
SAINT-MARTIN, }
DETORT, accessoires.
JONVAL, } pour les chœurs.
BEAUFORT, }

Chanteuses.

Mesdames et Demoiselles :

LE DOUX, première chanteuse.
BEAUMESNIL, dugazon et forte seconde.
JAILLOT, seconde et Betzy.
ARMANT, première duègne.
OGER, seconde duègne.

M. GAGNEROT, souffleur.

Le théâtre d'Anvers eut donc, pendant trois mois, des représentations ininterrompues d'opéras, de comédies et de tragédies. Il fut ainsi au niveau des deux grandes scènes du pays.

Sous la date du 17 février 1785, nous rencontrons une pièce excessivement intéressante pour le théâtre d'Anvers. C'est un projet de règlement élaboré par les aumôniers. Il apportait certains changements à celui qui avait été adopté le 15 octobre 1783. La rubrique qui le précède pourrait faire supposer qu'il avait été question de supprimer les représentations dramatiques. Voici ce qu'on y lit (1) :

(1) Archives générales du royaume. — Voir aux Documents.

« *Projet de réglement pour le spectacle. Pour concilier autant que possible les différentes*
« *opinions et satisfaire également ceux qui désirent la prolongation du spectacle et ceux*
« *qui y sont contraires....* »

Toujours est-il que le texte, admis en dernière analyse, fut soumis au Conseil privé, puis adopté. Il fut traduit en flamand et publié.

Sur cette pièce figurent les noms des principaux abonnés du théâtre; quelques-uns appartiennent encore à des familles bien connues de nos jours.

MM. le major Le Candele, Wellens, De Wael, Geelhand, Stier l'aîné, Vinck, Lunden-Lachenen, Cogels, Knyff d'Heussens, Van Praet, Le Candele, Van Ertborn, de Bosschaert, Knyff l'aîné, Carpentier, Ullens, De Schilde, Osy, Van Asten, Van Delft, Peeters, De Baillet.

Aux termes de ce règlement, lorsque les Pâques venaient après le 10 avril, l'ouverture du théâtre avait lieu vers la mi-octobre, et, dans le cas contraire, elle se faisait vers la fin du dit mois. Dans la première hypothèse, il y avait cinq mois d'abonnement et le spectacle ne s'ouvrait pas pendant le mois suivant Pâques; dans la seconde, il y avait, outre l'abonnement, des représentations durant le mois suivant cette fête. En résumé, la salle devait être occupée pendant six mois.

Comme on le voit, ce document est important à bien des points de vue, et il vient, pour la première fois, nous initier à la gestion intérieure du théâtre d'Anvers.

Le 20 décembre 1788, le gouvernement adressa au Magistrat d'Anvers le catalogue des pièces permises sur les théâtres du pays (1). Toutes les administrations dramatiques des Pays-Bas en reçurent un exemplaire. C'était un premier pas de fait pour parer aux conséquences que pouvait entrainer la sourde fermentation politique qui commençait à régner dans nos provinces. On n'osait plus employer les mesures de rigueur, en faisant fermer les théâtres; on se contentait de réglementer les directions.

Une autorisation avait été accordée, dans toutes les autres villes, à l'effet de pouvoir ouvrir les théâtres pendant le carême. Nous n'avons trouvé, aux Archives générales du royaume, aucun document relatif à celle qu'on aurait donnée à la ville d'Anvers. Toutefois, il est hors de doute qu'on ne fit pas d'exception et que la mesure fut générale.

Un fait digne de remarque, c'est que, pendant cette longue période, aucune pièce indigène ne parut à Anvers; nous ne pouvons considérer comme telle, celle qu'on représenta en 1752, pour l'ouverture du théâtre. Ceci ne peut s'expliquer que par l'exploitation constante de cette scène par des troupes de passage. On a pu se convaincre qu'aucun directeur ne fit un long séjour dans cette ville. On se bornait aux pièces du répertoire

(1) Archives générales du royaume — Voir aux Documents.

courant et aucun auteur n'était autorisé à produire ses œuvres. De là, cette absence complète de pièces originales en langue française.

Le sieur Desroziers que nous avons vu à la tête de la scène d'Anvers, en 1782, fut directeur de celle d'Ostende, en 1784; au moins cela résulte-t-il d'une lettre par laquelle on l'autorisait à ouvrir le spectacle pendant le carême (1).

Voici un document qui prouve à l'évidence que la scène de cette ville était occupée, pendant la saison des eaux, par des troupes d'autres localités, même de France :

ETAT DE LA TROUPE DES COMÉDIENS A OSTENDE,

qui doit y séjourner pendant une partie de l'an 1786, et passer l'hyver

A CAMBRAY.

DIRECTEUR : M. DORFEUILLE.

Régisseur et Caissier : M. DANGIRAME.

Tragédie et Comédie.

Acteurs.

Messieurs :

DORFEUILLE, premiers rôles.
DUMANOIR, pères nobles et rois.
SUDAN, jeunes et seconds rôles.
FOLANGE, financiers, manteaux, paysans et troisièmes rôles dans la Tragédie.
BEAUDRY, premier comique et confidents.
SUDAN cadet, accessoires et grande utilité.
DE MONTFORT, second comique, utilité et confidents.

ROBINSON, Anglais de nation (*sic*), souffleur.

Actrices.

Mesdames et Demoiselles :

DORFEUILLE, premiers rôles, caractères brillants et mères nobles.
SAINT-VALLIER, premiers rôles et reines.
GERVAL, soubrettes et confidentes.
SAINT-VALLIER fille, jeunes rôles, ingénuité et des confidentes.
SOPHIE DORFEUILLE, premières confidentes, seconds rôles et rôles en homme.
PINÇON DE LILLE, seconde soubrette et accessoires.

M. LA RUSSE, perruquier.
La demoiselle CHEVILLARD, magazinière.

Cette troupe était donc de peu d'importance. Elle se bornait à ne représenter

(1) Archives générales du royaume. — Voir aux Documents.

que des pièces sans musique. Le sieur Dorfeuille, que nous voyons ici comme directeur, n'est pas un inconnu pour nous. Sous la direction de Vitzthumb, il faisait partie des artistes se trouvant au théâtre de Bruxelles; en 1776, nous l'avons vu débuter à Maestricht, enfin en 1777, il appartenait à la scène de Gand.

C'est la première fois, croyons-nous, qu'on peut détailler une des troupes de comédiens ayant exploité la scène d'Ostende. A ce titre seul, ce document nous est précieux.

Qu'était donc le théâtre d'Ostende? Probablement une maison bourgeoise affectée à cet usage. Il devait en être ainsi, car de nos jours encore, le théâtre de cette ville possède une installation toute primitive.

Nous sommes sans renseignements sur le répertoire qu'on y donnait. Le directeur Desroziers et ceux qui lui ont succédé y avaient probablement transporté les pièces jouées précédemment dans d'autres villes, et tirées des principaux théâtres de Paris.

Nous avons vu, dans un chapitre précédent (1), qu'à Mons, le grand salon de l'Hôtel-de-Ville servait aux représentations des troupes de passage. Cet état de choses dura assez longtemps. Ce ne fut que vers 1759 que le Serment des Escrimeurs de Saint-Michel présenta une requête au Magistrat, à l'effet d'obtenir un secours pécuniaire pour le mettre à même de faire, à la salle de la grande-boucherie, les réparations nécessaires et d'y ériger un théâtre. Les plans avaient reçu l'approbation de la princesse Anne-Charlotte de Lorraine, qui habitait alors la ville de Mons, où elle représentait l'impératrice Marie-Thérèse, comme abbesse du chapitre noble de Sainte-Waudru. Les travaux furent menés avec une intelligence et une rapidité telles par l'architecte de Bettignies, qu'en peu de temps, la salle de spectacle fut édifiée.

Les frais de construction avaient été si considérables, qu'en 1761, le même Serment s'adressa aux Etats, pour demander une indemnité (2). Dans leur assemblée du 25 novembre 1761, et contrairement à l'avis de la chambre du clergé, les chambres de la noblesse et du tiers-état accordèrent aux Confrères de Saint-Michel, la somme de deux cents florins par an, durant le terme de dix ans, en considération de ce que, « par l'érection du théâtre que les remons- « trants ont construit, les états et la ville sont déchargés de la servitude de « recevoir le théâtre dans l'Hôtel-de-Ville et à ce moyen conserveront leurs « archives avec plus de sûreté (3). »

Cette salle de spectacle avait été fort bien exécutée. Outre un parterre, un amphithéâtre et un paradis, il s'y trouvait vingt-sept loges, dont dix au premier rang, onze au rang du milieu, et six au rang supérieur; chacune

(1) Voir chapitre V.
(2) Archives de l'État, à Mons. — Voir aux Documents.
(3) L. Devillers. — *L'Ancien théâtre de la salle Saint-Michel à Mons.*

pouvait contenir six personnes. La salle était chauffée au moyen d'un brasier placé au parterre; un lustre était suspendu au plafond.

Le Serment de Saint-Michel, dans sa requête même prouve manifestement que cette salle était occupée par des acteurs, ou pour des concerts et autres divertissements. Il y est dit que le bâtiment était dans un état de délabrement tel « qu'il faut en quelque façon du surnaturel, pourqu'il n'ait pas croulé, « *surtout pendant les concerts derniers*, où les notables de cette ville se ren- « doient fréquemment. »

Au reste, si nous ne possédions pas cette preuve, il en existe une autre tout aussi péremptoire et qui donne à connaitre qu'en 1749, on se servait de la salle pour des bals. C'est une affiche imprimée et conçue en ces termes :

PAR PERMISSION

de son Excellence Monsieur le Commandant

LE COMTE DE NAVA

ET DE MRS LES MAGISTRATS

On donnera ce jourd'hui 12 de Décembre 1749.

Jour de l'auguste naissance de Son Altesse Royale

LE DUC CHARLES,

GRAND BAL

MASQUÉ ET NON MASQUÉ

On prendra par Personne Trois Escalins d'Entrée

Ceux qui souhaiteront d'avoir des Billets d'Entrée s'adresseront au sieur PIERRE LAUBRY demeurant chez

M. D'AVIGNON, RUE DE LA CARPE.

On commencera à 10 heures précises. C'est sur la Grande Boucherie.

On ne peut entrer avec Canne ni Épée (1).

Il n'y a donc pas de doute possible, et, d'après cela, on est amené à se dire qu'il y avait presque utilité publique à reconstruire la salle Saint-Michel.

Le théâtre nouvellement érigé, fut cédé, par le Serment, à son capitaine le

(1) Cette affiche imprimée sur papier jaune, se trouve en la possession de M. L. Devillers, archiviste de l'Etat, à Mons.

sieur Bonacueil. Le contrat, passé le 23 juin 1763, devant des hommes de fief du Hainaut, énonce que le Serment de Saint-Michel a cédé et transporté à toujours au sieur Bonacueil le théâtre avec tout ce qui y appartient, dont l'entretien sera à sa charge, « pour en jouir et en faire son profit, ainsi qu'il le trouvera convenir, pour lui tenir lieu d'assurance et d'intérêts de la somme de 12,650 livres 19 sols 3 deniers payés par lui, en acquit de ce Serment, à divers créanciers, du chef de la construction du théâtre, jusqu'au parfait remboursement de cette somme et moyennant de rendre au Serment 5 livres 6 sols pour chaque comédie ou bal dont il tirera rétribution. »

Nous sommes donc parfaitement fixés sur l'installation à Mons d'un théâtre permanent qui y fut érigé en 1761, et c'est à partir de là que date une exploitation plus ou moins régulière.

Les troupes qui l'ont occupé, n'ont guère laissé de traces de leur passage. Il existe cependant, sous la date de 1775, une pièce de Baculard d'Arnaud, qui fut éditée à Mons, mais qui probablement fut représentée à Namur : *les Fêtes Namuroises ou les Echasses*, petite comédie en un acte et en prose, ornée de chants et de danses, faite en l'honneur de S. A. R. Monseigneur l'archiduc Maximilien d'Autriche (1). Nous avons cité déjà une pièce de Klairwal, qui porte un titre identique et qui fut produite au théâtre de Namur, en 1774. La pièce de d'Arnaud n'est renseignée par aucun bibliographe, et comme elle est dédiée à la reine de France, nous supposons que l'auteur ne l'aura pas mise à la scène. C'est, au reste, la seule production dramatique originale dont nous ayons connaissance, à cette époque du théâtre de Mons.

La présence d'une troupe de comédiens est constatée dans cette ville, en 1784. Ils adressèrent une requête au Magistrat, à l'effet de pouvoir continuer leurs représentations pendant le carême. L'autorisation leur fut accordée le 11 mars de cette même année (2). Mons était donc, par le fait, au même niveau que Bruxelles, en attendant la mesure générale prise en 1786.

Il fut question, en 1787, de construire un nouveau théâtre à Mons. Le baron de Molembaix associé à d'autres personnes, demanda au Magistrat l'autorisation d'en édifier un sur la place Saint-Jean. Un plan fut dressé par l'architecte Ouvertus. Il avait été fort bien conçu. La façade, de style classique, devait régner à front de la rue des Marcottes. En outre, chose essentielle, le bâtiment eut été complétement isolé. Malheureusement, les réclamations des propriétaires de la salle Saint-Michel furent écoutées, et l'on n'admit pas la nouvelle proposition. Le gouvernement décida de s'en tenir au local actuel, en augmentant les débouchés par l'acquisition d'un immeuble adjacent (3).

---

(1) Voir la Bibliographie.
(2) Archives générales du royaume. — Voir aux Documents.
(3) Id. Id.

En cette même année 1787, le nombre des abonnés du théâtre était de cent-dix, et la recette ordinaire pouvait être évaluée de huit à neuf cents francs. En général, les directeurs s'y sont fait pécuniairement une position assez sortable.

Quant aux Confrères de Saint-Michel, ils continuèrent à donner de temps en temps, dans cette salle, des assauts d'armes. Un estaminet voisin et qui communiquait avec le théâtre, avait pour enseigne : *A l'Epée.*

Ce sont là les quelques faits que nous pouvons établir concernant le théâtre de la ville de Mons. Ils ont leur importance, en ce qu'ils nous donnent la date précise de la fondation du spectacle régulier ainsi que des documents certains sur les diverses phases qu'il a traversées. En admettant même qu'il n'ait eu qu'un intérêt tout secondaire, ces renseignements n'en sont pas moins dignes d'attention.

Nous ne pouvons passer sous silence les représentations données par la jeunesse d'Attre et de Mevergnies, en 1783. Le programme imprimé, seul document qui nous soit parvenu (1), nous indique que ces jeunes gens donnèrent, *dans la grange de la basse-cour du dit Attre*, les 11, 18, 25, 29 mai, 1, 9, 15, 19, 22, 29 juin et 6 juillet, une tragédie en cinq actes intitulée *Joseph*. De qui était-elle? Le programme est muet sur ce point. Nous devons nous borner à inscrire purement et simplement le fait, sans y ajouter de commentaires.

Nous avons dit précédemment (2) que les derniers comédiens, qui parurent à Maestricht, quittèrent le 29 septembre 1766. Il n'y eut point de spectacle pendant deux années.

En 1768, un Italien nommé *Baufy* obtint l'autorisation d'y produire une troupe d'enfants qu'il dirigeait. Les représentations de ces enfants qui eurent cependant un succès extraordinaire, se bornèrent à huit soirées. Ce spectacle s'ouvrit le 15 octobre; il commençait à cinq heures et demie, et bien avant le lever du rideau, la salle était comble. On nous a conservé la nomenclature des pièces jouées (3) :

1. Samedi 15 octobre.

Les Amours de Bastien et Bastienne, parodie du *Devin de Village*, par Favart. — *Nicaise*, opéra-comique de Vadé. — On termina le spectacle par un grand concert italien.

2. Lundi 17 octobre.

L'Absence, opéra-comique de Pannard. — *Les Acteurs juges*, opéra-comique de Fagan. — *Les Deux Élèves*, opéra-comique de Pannard.

---

(1) Voir la Bibliographie.
(2) Voir chapitre VIII.
(3) Bernard. *Tableau du spectacle français*, etc. pp. 172-173.

3. MARDI 18 OCTOBRE.

La Fausse Duègne, opéra-comique de Favart. — *L'Heureux Déguisement*, opéra-comique de Marcouville.

4. JEUDI 20 OCTOBRE.

Les Mécontens, opéra-comique de Thierry. — *Pierrot Fée*, opéra-comique d'un anonyme.

5. SAMEDI 22 OCTOBRE.

Les Deux Frères, opéra-comique de Le Sage. — *Le Bal bourgeois*, opéra-comique de Favart. — Le spectacle fut terminé par un ballet.

6. LUNDI 24 OCTOBRE.

Les Deux Suivantes, opéra-comique de Pontau et Pannard. — *La Servante Maitresse*, opéra de Pergolèse.

7. MARDI 25 OCTOBRE.

La Fille raisonnable, et *la Dragonne*, opéras-comiques de Thierry.

8. JEUDI 27 OCTOBRE.

L'Histoire de l'Opéra-Comique, ou les Métamorphoses de la Foire, opéra-comique de Le Sage et Pannard. — On termina le spectacle par un grand concert et un ballet, pour la clôture des représentations.

C'était donc une troupe lyrique jouant les opéras-comiques si en vogue à cette époque. On ne tarit pas en éloges sur le talent de ces petits comédiens que l'on vit partir avec regret.

Baufy venait d'Allemagne avec sa troupe enfantine; en quittant Maestricht, il se rendit en Brabant (1). Nous ignorons dans quelle ville eurent lieu ses représentations, nous n'en avons pas trouvé de traces.

Au reste, il n'était pas le seul directeur qui eût formé de petits acteurs. On cite encore un certain *Frédéric* qui exploitait les scènes des Pays-Bas, et *Bernardy*, que nous avons rencontré dans plusieurs villes de Belgique.

Le succès obtenu par les élèves de Baufy et le vide que laissa leur départ engagèrent quelques amateurs à donner des spectacles de société. La salle de la comédie fut mise à leur disposition, et les représentations commencèrent le 16 novembre 1768. Il n'y en eût que quatre, et les pièces qu'ils jouèrent furent les suivantes :

Nanine, ou le Préjugé vaincu, comédie en cinq actes et en vers, de Voltaire (le 16 novembre et le 8 mars 1769). - *L'Amant auteur et valet*, comédie en un acte et en vers de Cérou (le 16 novembre et le 7 décembre). — *Le Préjugé à la mode*, comédie en cinq actes et en vers, de Nivelle de La Chaussée (le 7 décembre). — *L'Épreuve*, comédie en un acte et en prose, de Marivaux (le 11 décembre). — *Les Fausses Infidélités*, comédie en un acte et en prose, de

---

(1) Bernard. Ouvrage cité, p. 173.

Barthe (le 11 décembre). — *Le Français à Londres*, comédie en un acte et en prose, de Boissy (le 11 décembre). — *Le Dédit*, comédie en un acte et en vers, de Rivière Du Fresny (le 8 mars 1769).

D'après cette liste, on peut aisément deviner le talent que durent déployer ces comédiens-amateurs en jouant quelques-unes de ces pièces fort difficiles à rendre, ce à quoi ils parvinrent, paraît-il. La foule fut considérable à chaque représentation.

A la fin du mois de mars 1769, les comédiens de Son Altesse Électorale de Cologne vinrent donner quelques représentations à Maestricht. Ils débutèrent, le 8 avril, par *Eugénie*, drame de Beaumarchais, et *le Tonnelier*, opéra-comique de Gossec.

Nous regrettons de ne pas posséder les noms de ces comédiens. On citait, parmi eux, Madame *Déresmond* qui remplissait les premiers rôles, et le sieur *Belleroche*, ceux d'Arlequins.

Ils jouaient quatre fois par semaine, les lundis, mardis, jeudis et vendredis. On cite tout particulièrement la représentation du 13 mai, dans laquelle les enfants des artistes donnèrent avec le plus grand succès, *Zénéide*, comédie de Cahusac.

Après deux mois de séjour à Maestricht, ils clôturèrent le 10 juin par *Zaïre*, tragédie de Voltaire, et *Mazet*, opéra-comique de Duni. La troupe se dispersa ensuite, car la meilleure entente, paraît-il, n'existait pas entre eux.

Survint alors une troupe assez médiocre, composée des débris de plusieurs autres. Elle prenait la qualité de *Comédiens français-associés*. L'ouverture se fit, le 25 novembre 1769, par *Annette et Lubin*, opéra-comique de Favart, et *le Marechal-ferrant*, opéra-comique de Philidor.

Ces comédiens, pendant leur séjour à Maestricht, recrutèrent de nouveaux sujets, mais aucun ne mérite une mention spéciale. Ils donnèrent des représentations jusqu'au samedi des Rameaux de l'année 1770. Celle de clôture se composait de : *les Folies amoureuses*, comédie de Regnard, et *Rose et Colas*, opéra-comique de Monsigny.

Il n'y eut ensuite plus de spectacle français, avant la fin de l'année 1771. A dater du 25 novembre, le sieur Bernardi, déjà connu, occupa le théâtre avec d'excellents comédiens. Il donna, pour l'ouverture : *le Maréchal-ferrant*, opéra-comique de Philidor, *Annette et Lubin*, opéra-comique de Favart, et *les Tambourins*, ballet. Les artistes placés sous sa direction étaient :

BERNARDI, DIRECTEUR.

Acteurs, chanteurs et danseurs.

Messieurs : HERBERT. — D'ALLAINCOURT. — LANDOIS. — MONTROSE. — CALAIS. — BULTEAU. — VOLJAN. — BELLEROCHE. — RÉMOND. — AUZONT. — FLEURY.

Actrices, chanteuses et danseuses.

Mesdames : BERNARDI. — FLEURY — RÉMOND. — AUZONT, dite SOPHIE.
Mesdemoiselles : EVERARD. — FOUGÈRE. — BERNARDI.

Des écrits du temps sont unanimes à vanter la bonne composition de cette troupe, non moins que le talent des acteurs dans leurs différents genres. Aussi la salle de la comédie fut-elle continuellement remplie. On y donnait les pièces des auteurs à la mode et plusieurs nouveautés.

On cite tout particulièrement une représentation du *Malade imaginaire* de Molière, accompagnée de toute la cérémonie. Elle eut lieu le 8 mars 1772, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance du Prince Stadhouder.

La mort du général-baron d'Aylva (1), survenue à la fin du mois de décembre de cette année, fit fermer le théâtre pendant quatre semaines.

Le 13 mai 1773 : *l'Honnête Criminel*, de Fenouillot de Falbaire (2), drame souvent repris et qui était alors dans toute sa fraîcheur. On se rappelle le succès universel que cette pièce obtint et combien il se maintint même jusqu'à une époque assez rapprochée de nous.

Bernardi, depuis la mort du gouverneur, ayant de la peine à se soutenir, donna sa dernière représentation le samedi des Rameaux 1773. Elle était composé de : *le Joueur*, comédie de Regnard ; *les Deux Avares*, opéra-comique de Grétry, et d'un ballet.

Nous donnons ici les noms des artistes, avec la désignation de l'emploi de chacun :

BERNARDI, DIRECTEUR.

Acteurs, chanteurs et danseurs.

Messieurs :

FLEURI, première basse-taille.
DE LIGNI, La Ruette.
DAINVILLE, haute-contre et jeunes premiers.
D'ARBEAUX, seconde basse-taille
DU BUISSON, La Ruette et seconde haute-contre.
MARION (3), premier rôle dans la comédie.
TURBOT, les comiques et les accessoires.
N..., les pères.
N..., les financiers et les manteaux.
N..., les valets

(1) Gouverneur de Maestricht.
(2) Ce drame ne fut représenté, pour la première fois, à Paris, au Théâtre-Français, qu'en 1790.
(3) La présence de Marion dans cette troupe, à cette époque, indique qu'il ne resta pas directeur associé du théâtre de Gand, jusqu'à la clôture de l'année théâtrale 1772-1773.

Actrices, chanteuses et danseuses.

Mesdames :

FLEURI, première chanteuse et soubrette.
BERNARDI, premier rôle dans la comédie.
MONVILLE, soubrette et duègne.

Mesdemoiselles :

BERNARDI, les jeunes premières.
N.. , les secondes amoureuses.
N..., les accessoires.

Après la mort du général d'Aylva, le prince Charles-Chrétien de Nassau-Weilbourg fut nommé gouverneur de Maestricht. Celui-ci, ainsi que sa femme, la princesse d'Orange, aimaient beaucoup le spectacle. Ils résolurent d'avoir à demeure une troupe de comédiens.

Deux directeurs se présentèrent, l'un, Clairville, qui exploitait alors la scène d'Anvers, et l'autre, Bernardi, qui venait de quitter le théâtre de Maestricht. Ce fut Clairville qui l'emporta.

Clairville, qu'on ne connait que sous son pseudonyme, devait appartenir à une famille distinguée, et ce dut être par nécessité qu'il se mit au théâtre.

Nous serions induits à le croire, par ce passage d'un livre déjà cité (1) :

«... L'inconstabilité des choses humaines et le sort ingrat qui détrôna autrefois les plus « grands monarques, qui détruisit les plus belles espérances, et qui ruina les plus illustres « maisons, peut à plus forte raison transporter un enfant d'une naissance distinguée, soit par « nécessité, soit par caprice, du sein d'une famille opulente, au théâtre. *Ainsi l'on ne doit « pas s'étonner que M. Clairville devint directeur du spectacle et comédien.* Il n'est pas « l'unique, la France en fourmille. »

Voici quelle était la composition de cette troupe, telle qu'elle existait à son arrivée à Maestricht :

CLAIRVILLE, l'aîné, DIRECTEUR.

Acteurs et chanteurs.

Messieurs :

CLAIRVILLE l'aîné, les financiers.
SAINT-RÉAL, premier rôle dans la comédie.
D'AZINCOURT (2), les comiques.
ORCILLE, les comiques et La Ruette
CLAIRVILLE, *Abbé* (?), haute-contre et seconds rôles.

(1) Bernard. Ouvrage cité, p. 187.
(2) Il n'avait pas encore été fait mention de la présence de ce comédien en Belgique, ailleurs qu'à Bruxelles. Effectivement, nous avons trouvé ses engagements à ce dernier théâtre, pour les années 1772-1773, 1774-1775, 1775-1776 et également pour 1773-1774. (Archives générales du royaume. — *Conseil privé.* — Carton n° 1092).

CLAIRVILLE, cadet, premiers comiques.
FRADEL, père noble et basse-taille.
DU BUISSON, financier et La Ruette.
DU COUDRAI, seconds rôles, basse-taille et souffleur.
FAGES, maître de musique.

Actrices et chanteuses.

Mesdames :

CLAIRVILLE, première chanteuse et seconds rôles.
DU MORAND, première actrice.
MONTVILLE, soubrette et les duègnes.
ROXELANE, soubrette et les secondes amoureuses.
FORTVILLE, les caractères.

Une troupe de comédiens dont d'Azincourt faisait partie, ne pouvait manquer que d'être excellente. Il n'est pas possible qu'un artiste de cette valeur, se soit accolé à des acteurs secondaires. Il devait avoir trop conscience de son mérite pour se commettre ainsi.

C'est de cette époque que Maestricht eut réellement un spectacle régulier. Jusqu'alors, des troupes de passage venaient accidentellement y donner des représentations. Le nouveau gouverneur fit cesser cet état de choses, et, grand amateur lui-même de plaisirs scéniques, il chercha à en inoculer le goût au public.

Les comédiens donnèrent leur première représentation le 24 février 1774, par *l'Anglais à Bordeaux*, comédie de Favart, et *le Déserteur*, opéra-comique de Monsigny. Pendant la soirée, un incendie faillit détruire la salle de spectacle, mais heureusement on s'en aperçut à temps, et l'on put conjurer le danger.

Les débuts des différents sujets furent des plus heureux. On les vit successivement dans *les Frères jumeaux* de Colalto, *la Servante Maîtresse* de Pergolèse, *le Glorieux* de Destouches, *le Tableau parlant* de Grétry.

Ce fut également à cette époque que l'on institua les bénéfices pour les artistes. Le premier eut lieu, le 22 mars, au profit de M[me] Du Morand. On donna *la Feinte par amour*, comédie de Dorat, et *Sancho Pança*, opéra-comique de Philidor. La somme revenant à cette actrice fut de trente-six louis d'or (1).

Enfin, l'année 1774, point de départ du théâtre français régulier, se termina par une représentation au bénéfice de D'Azincourt, qui tenait l'emploi des comiques depuis son arrivée à Maestricht. Le spectacle se composait du *Magnifique*, comédie d'Houdard de La Motte, et de *l'Anglais à Bordeaux*, comédie de Favart. Cet excellent artiste rejoignit ensuite à

(1) Bernard. Ouvrage cité, p. 192.

Bruxelles, les *Comédiens ordinaires de S. A. R. le Prince Charles de Lorraine* (1).

Pour l'année 1774-1775, la troupe de Clairville fut quelque peu renouvelée. Ainsi, nous n'y voyons plus figurer (2) *Saint-Réal*, *Orcille* et *D'Azincourt*, ainsi que *Clairville Abbé* (?). Qu'était-ce que ce dernier? Le mot *Abbé* serait-il celui de sa femme? Toujours est-il que c'était un troisième Clairville, dont il n'est fait mention qu'ici. Les dames *Du Morand*, *Roxelane* et *Fortville* quittèrent également. Par contre, parmi les nouveaux venus, on trouve les sieurs *Boquay*, *Pitoin*, *Simon*, *Hiacinthe* et *Beaupré*, ainsi que *Corbin*, sa femme et sa fille, et les dames *Gautier*, *Simon* et *Deschamps*.

Cette année fut des plus brillantes. Outre les représentations ordinaires données par la troupe, il y en eut d'autres par des artistes de passage. Le spectacle d'ouverture, le 11 avril 1774, se composait de : *les Trois Frères rivaux*, comédie de La Font, et *le Déserteur*, opéra-comique de Sedaine et Monsigny.

Le 18 avril suivant, un certain Martin, musicien-siffleur, imita, pendant un entr'acte, le chant de tous les oiseaux. Il semble avoir eu beaucoup de succès. Ce n'est pas de nos jours qu'on admettrait un pareil personnage sur nos différentes scènes. Autres temps, autres goûts.

Après le siffleur, un physicien, le sieur Reboul, puis un montreur d'ombres chinoises, nommé Marquis. Enfin, il y en eut pour tout le monde.

Un fait déplorable se passa le 19 septembre 1774. L'acteur Du Buisson, excellent artiste, avait eu depuis plusieurs jours de fréquentes disputes avec le sieur Fages, maitre de musique. Les choses s'envenimèrent à tel point qu'un duel s'ensuivit. L'issue du combat fut malheureuse : Du Buisson resta sur le carreau. Quant à Fages, il s'enfuit de Maestricht et fut condamné par contumace.

Du Buisson eut pour remplaçant le sieur Cénédor, qui débuta, le 25 octobre suivant, dans le *Sorcier* et *Rose et Colas*. Au maitre de musique fugitif succéda Fantigni, qui conduisit pour la première fois l'orchestre, le jour même du début de Cénédor.

Au commencement de la saison, le directeur et sa femme se rendirent à Anvers, où ils restèrent jusqu'à la fin de l'année théâtrale. Madame *Clairville* fut remplacée par Madame *Girardin*, qui, quoiqu'elle ne manquât pas de talent, n'eut pas le don de plaire au public.

Ce fut le 6 mars 1775 seulement que Madame *Clairville* vint reprendre sa place à Maestricht. Elle rentra dans le rôle de *Corali* de *l'Amitié à l'épreuve*, opéra-comique de Favart et Grétry, et en même temps le sieur

(1) Voir chapitre IX, ainsi que les Documents y relatifs.
(2) Voir aux Documents.

Maillot débuta dans celui de *Nelson*. Ce dernier avait remplacé Simon qui avait quitté la troupe.

La clôture de l'année théâtrale eut lieu le 8 avril suivant, par *le Philosophe sans le savoir*, comédie de Sedaine, et la *Suite de Julie*, opéra-comique de Monvel et Dezède.

La troupe subit quelques changements : Madame *Du Morand* qui revint et remplaça la dame *Gautier;* et Madame *Deschamps*, Madame de *Saint-Hilaire*. Du côté des acteurs il y eut également quelques mutations. Ainsi, le sieur *Fantigni*, qui avait succédé à *Fages* en qualité de maitre de musique, céda la place au sieur *Jónes*. Enfin, le premier rôle tenu par *Boquay* devint le partage du sieur *Germeuil* (1).

Au commencement de l'année théâtrale, le danseur *Javey* épousa la dame *Novée*, actrice de la troupe. Le théâtre fit son ouverture le 24 avril 1775, par *le Déserteur*, opéra-comique de Monsigny, et *Nanette et Lucas*, opéra-comique du chevalier d'Herbain.

Germeuil ne plut pas au public. Il quitta au commencement de mai. Le sieur Dongny qui lui succéda, débuta, le 4 de ce mois, par le rôle de *Durval*, du *Préjugé à la mode*, comédie de Nivelle de La Chaussée.

Dans le cours de l'année, il y eut plusieurs concerts à la salle de la comédie. On exécutait divers morceaux de musique pendant les entr'actes, des symphonies, des concertos pour le violon, instrument sur lequel excellait le maître de musique Jónes. On signale même tout particulièrement un concert donné par un Italien nommé Landinni, flûtiste, auquel concert se firent entendre Madame Clairville et le sieur De Poix.

Le 30 mars 1776, pour la clôture, on donna : *Le Chevalier à la mode*, comédie de Dancourt, et *Rose et Colas*, opéra-comique de Sedaine et Monsigny.

Parmi les artistes de la quatrième année d'exploitation du sieur Clairville, nous en retrouvons beaucoup de la troupe précédente (2).

Du côté des femmes, les mêmes actrices, à part une utilité ou figurante ayant le nom ronflant de *Boutmi de Rocquefeuille*. Son mari avait remplacé *Morreau*. Enfin, les sieurs *Dongny, Maillot, Delville* et *Saint-Albin* furent remplacés, dans leurs emplois respectifs, par *De Ferville, Vareil* et *Valancourt*. Le souffleur *Du Coudray* eut pour successeur le sieur *Warwick*.

La nouvelle troupe débuta le 15 avril 1776, par *l'Honnête Criminel*, drame de Fenouillot de Falbaire, et *le Milicien*, opéra-comique de Duni.

Au mois de mai, Ferville, le premier rôle, quitta furtivement Maestricht. Son remplaçant fut le sieur *D'Orfeuille*, qui se nommait véritablement *Gabet*.

(1) Voir aux Documents.
(2) Id.

Il a été question de cet artiste au théâtre de Gand, où il fit même représenter une pièce de sa composition (1). On constate sa première apparition, dans notre pays, à l'époque de la direction de Vitzthumb, au théâtre de Bruxelles.

D'Orfeuille débuta le 4 juin, dans le rôle de *Bolton* de la *Jeune Indienne*, comédie de Chamfort, et dans celui du *Marquis* du *Français à Londres*, de Boissy.

Le 10 juin, arrivée et réception magnifique du prince Stadhouder accom pagné de sa femme. Des représentations gala furent organisées en leur honneur. Les comédiennes Clairville et Du Morand y obtinrent les plus grands succès ; la première par son chant, et la seconde par un véritable talent tragique.

Pendant le mois de juillet, la dame Javey s'étant permis certaines grossièretés envers le directeur Clairville, celui-ci la fit arrêter et enfermer pendant quelques jours à la prison de la porte Saint-Pierre.

Au mois d'octobre suivant, le sieur d'*Aligni* fut engagé pour jouer les financiers. Il débuta le 15. A peine arrivé, il composa une comédie en un acte et en vers libres que, sous le titre de : *le Mentor de Constantinople, ou rien n'échappe à l'amour* (2), il dédia à l'un des notables de la ville. Toutefois, cette pièce ne vit pas le feu de la rampe.

Le 22 mars 1777, clôture de l'année théâtrale, par *la Belle Arsène*, opéra-comique de Monsigny.

A la rentrée, le 7 avril suivant, *Mazet*, opéra-comique de Duni et *la Servante Maitresse*, de Pergolèse. La troupe subit quelques modifications (3). On remarque, entre autres, un chef de musique nouveau, le sieur *Du Boulay*, qui est, en même temps, danseur.

Parmi les artistes nouveaux, nous trouvons le sieur *Gaudillon* première haute-contre, et le sieur *Calmus* qui remplaça *D'Aligni*. La dame *Fortville* jouait les rôles de mères, au lieu de la dame *Javey* qui quitta la troupe après son démêlé avec Clairville.

Au sujet de Clairville, il se passa un épisode qui pourrait nous mettre sur la trace de son vrai nom. Le 17 mai 1777, il se fit recevoir Bourgeois de Maestricht. Il dut donc être inscrit sous son nom de famille, dont on ne nous donne que les initiales, mais qui nous apprennent qu'il était d'extraction noble. Il s'appelait *le comte de T....n* (4).

Au début de l'année théâtrale, au mois de mai, le premier rôle *Huin* quitta la troupe. Il fut remplacé par *Boquay* que nous avons déjà vu pendant l'année 1774-1775. Ce dernier se produisit pour la première fois, le 6 juin,

(1) Voir la Bibliographie.
(2) Id.
(3) Voir aux Documents.
(4) Bernard. Ouvrage cité, p. 215.

dans le rôle du *comte d'Olban* de la *Nanine*, de Voltaire, et de *Desronais* de *Dupuis et Desronais*, comédie de Collé (1).

Le 21 août, première représentation d'un opéra nouveau, dû au sieur Du Boulay, chef d'orchestre du théâtre, sous le titre de : *les Femmes et le Secret ou l'Incompatibilité.* Le livret était de Quétant et avait servi dix ans auparavant à un autre mucicien du nom de Vachon (*Italiens de Paris*; 9 novembre 1767); seule la musique était différente.

Ce fut Clairville qui introduisit à Maestricht les bals masqués, plaisir inconnu jusqu'alors aux habitants de cette ville. Le bal commençait à dix heures du soir, pour finir vers le matin. La première fête de ce genre se fit le lundi 15 septembre 1777. On payait à l'entrée un petit écu de France pour un cavalier et sa dame. C'était, on le voit, à la portée de toutes les bourses. Ces bals, où le jeu avait également été introduit, eurent assez de succès. A la kermesse de cette année, on en donna successivement quatre.

Depuis lors, on les continua tous les ans, non-seulement pendant la durée de la kermesse, mais au carnaval et durant la foire Saint-Servais.

Le 18 septembre 1777, une pièce nouvelle, ayant pour titre : *le Quiproquo.* L'auteur s'était déguisé sous le terme générique de *Bourgeois de Maestricht.* On l'attribua à Clairville, le directeur. Cependant, les spectateurs crurent découvrir, dans cette comédie, un pastiche de celle de Pierre Rousseau, qui avait été jouée à Bruxelles, en avril 1754, sous la dénomination : *les Méprises.* Comme l'auteur anonyme n'a pas fait imprimer sa pièce, nous ne pouvons trancher la question.

Le comédien *Antoine de Saint-Preux*, que nous avons trouvé parmi les artistes du théâtre de Bruxelles, pendant l'année 1776-1777 (2), vint débuter à Maestricht le 16 février 1778. Il parut dans *le Glorieux* de Destouches, et dans *Pygmalion*, scène lyrique de J.-J. Rousseau. Il ne resta que jusqu'à la clôture, qui se fit le 11 avril suivant par les *Deux Frères jumeaux*, et le *Jardinier et son Seigneur*, opéra de Philidor.

Pour la nouvelle année théâtrale, la troupe subit peu de modifications (3). Clairville conserva la direction. La dame Fortville fut remplacée, dans son emploi, par une actrice portant un nom presque identique : *Fierville.* Le sieur *Du Buisson* succéda à *Paris.* Enfin, *Boquay*, qui avait débuté pendant l'année précédente, resta comme premier rôle.

Plusieurs événements dramatiques assez importants eurent lieu pendant la période théâtrale de 1778-1779. Nous avons, d'abord, à citer la première représentation d'une pièce nouvelle : *les Trois Roses, ou la Fête des Grâces*, grand-opéra en trois actes et en prose, de Du Rosay pour les paroles, et d'un

(1) Voir aux Documents, la composition de la troupe pour l'année 1774-1775.
(2) Voir chapitre IX.
(3) Voir aux Documents.

habitant de Maestricht pour la musique. On fit de grands frais de costumes et de décors pour cette pièce, qui parut, à la scène, pour la première fois, le 27 juin 1778. Elle eut un succès prodigieux. Afin de donner plus d'éclat à cette représentation extraordinaire, on avait engagé spécialement *Fisse* et sa femme, anciens premiers danseurs de la troupe de S. A. R. le prince Charles de Lorraine (1). On voit qu'à Maestricht on faisait bien les choses. Nous ne sommes pas renseignés sur le nom de l'auteur de la musique.

Les *Trois Roses* furent rejouées de nouveau le 20 juillet, et, enfin, pour la troisième fois, le 7 août, jour anniversaire de la naissance de la princesse d'Orange.

Nous avons, ensuite, à faire mention d'une pièce dont il a déjà été question dans un chapitre précédent (2) : *les Eaux minérales*, comédie en deux actes et en prose, de Clairville, le directeur. Voici quels en sont les personnages, malheureusement ils ne sont pas à côté des noms des artistes : nous savons seulement que le rôle du juif *Nathan Levi* fut joué par Clairville lui-même :

Le Marquis de Karakaka
La Marquise de Karakaka.
Mylord Spleen.
Mylord Bricbroc.
Le Chevalier de la vieille Roque, Gascon.
Le Baron de Gonzinet.
Une amie de la Marquise.
Nathan Levi, Juif.
Un exempt.
Madame Moka, Cafetière.
Quatre recors et du Peuple.

Cette comédie fut imprimée (3). Elle a trait à la présence de grecs aux jeux autorisés dans une ville d'eaux non désignée, et aux dupes qu'ils y font. Le succès fut grand, paraît-il, et considérable l'affluence des spectateurs. Au reste, le nom seul de l'auteur suffisait, car il était très-aimé à Maestricht.

Au commencement de cette période théâtrale, le sieur Paris vint reprendre, dans la troupe, l'emploi qu'il occupait précédemment, et qui était échu au sieur Du Buisson. Ce dernier n'avait pas eu l'heur de plaire au public. Paris débuta le 13 juillet 1778.

Le 14 décembre, pour la première fois, *la Nouvelle Chercheuse d'esprit*, opéra en un acte, du chef d'orchestre Du Boulay. Ici encore, comme pour *les Femmes et le Secret*, de Quétant, Du Boulay sans doute sera inspiré de de la pièce de Favart, à laquelle le sujet prêtait singulièrement.

---

(1) Voir chapitre IX.
(2) *Le Théâtre-Français dans la principauté de Liége.*
(3) Voir la Bibliographie.

Le 1er Mars 1779, première représentation du *Jugement de Midas* de Grétry, opéra encore inconnu en Belgique. Il y eut foule de spectateurs, non-seulement de la ville même, mais venus expressément de Liége, pour la circonstance. L'acteur Paris remplit le rôle de *Midas*, à la satisfaction générale.

Malgré ses succès, Paris ne resta pas à Maestricht. Un beau jour, à la fin du mois de mars, il décampa sans tambour ni trompette, et comme personne ne pouvait le remplacer sur l'heure, la direction dût fermer. La cause de cette fugue fut sans doute les dettes qu'il avait contractées.

Heureurement, on était à la fin de l'année théâtrale. On en fit la clôture, le 27 mars, par *Dupuis et Desronais*, comédie de Collé, et *la Colonie*, opéra de Sacchini.

Dans la nouvelle troupe (1), nous voyons figurer un artiste dont il a déjà été question (2) : *Fabre d'Eglantine*. Sa femme en était également. Ce fut donc sur la scène de cette ville qu'il parut après avoir quitté Namur, en 1777, puisqu'il n'est pas parlé de lui antérieurement, et que ce fut en 1780 seulement qu'il fut comédien de la principauté de Liége.

Il débuta, à l'ouverture de l'année théâtrale (12 avril 1779), dans le rôle du *Misanthrope* de Molière. Le lendemain, il parut dans celui du *Distrait* de Regnard. Son apparition, sur cette scène, fut reçue avec grande faveur par le public. Il joua ces deux rôles avec beaucoup de talent.

Sa femme fit son premier début, le 15 du même mois, dans le rôle de *Marine* de *la Colonie*, opéra de Sacchini.

Le spectacle d'ouverture se composait, outre la pièce citée ci-dessus, de *la Servante Maitresse*, de Pergolèse.

Le 3 juin, représentation donnée par le sieur Desrosiers, acteur de la principauté de Liége, dans les rôles de *Destelan*, de l'*Amant bourru*, comédie de Monvel, et *du Comte d'Olban* de *Nanine*, comédie de Voltaire. Il eut assez de succès dans ces deux pièces, pour se produire encore le 15 et le 17 du même mois.

Le 29 juin, Clairville renonça à la direction. Il avait obtenu de la ville un octroi de six années qu'il avait entièrement accompli, de 1773 à 1779. Pour la campagne théâtrale de 1779-1780, il avait eu une prolongation d'un an. Il quitta donc huit mois avant l'expiration de son bail.

En vue de plaire à la garnison, la troupe se constitua en société, sous l'administration de commissaires. Chaque acteur, à tour de rôle, faisait fonctions de régisseur. Les comédiens-sociétaires complétèrent ainsi les huit mois qui restaient encore à courir de l'octroi de Clairville. Cette direction en

(1) Voir aux Documents.
(2) Voir chapitre VI.

commun marcha très-convenablement, le public et les artistes s'en montrèrent satisfaits.

Au mois de novembre, le sieur Dorfeuille, reparut à Maestricht, pour y jouer les premiers rôles en partage avec Fabre d'Eglantine. Comme il n'avait demandé aucune rétribution de ce chef, les comédiens, pour le dédommager, donnèrent une représentation à son bénéfice.

Ce fut alors que les artistes publièrent un nouveau règlement pour les abonnements. D'après le projet, on paierait un demi-louis par place et par mois pour les premières loges, et six florins, pour les secondes. L'abonnement à une loge entière devrait se traiter de gré à gré. Ce règlement fut publié le 29 novembre 1779, et eut force de loi le 1er décembre suivant (1).

Dorfeuille fit représenter, le 27 décembre 1779, une comédie en trois actes et en vers, intitulée : *le Protecteur ridicule*. Cette pièce était tirée du *Connaisseur*, conte de Marmontel. Elle eut, parait-il, du succès. Elle ne fut pas imprimée.

Le lendemain, il fit jouer une comédie en deux actes et en prose (2) qui avait déjà précédemment paru à Gand : *L'Illustre voyageur, ou le Retour du comte de Falckenstein dans ses états*.

Il remplit, lui-même, à la satisfaction générale, les principaux rôles, dans ces deux pièces.

Au début de l'année 1780, Madame Du Morand, premier rôle, tomba gravement malade. On fut même obligé d'engager à sa place, la dame *de Villemont*, actrice de la troupe de Liège, qui débuta à Maestricht, le 27 janvier, dans le rôle de *Palmire* de *Mahomet*, tragédie de Voltaire. Cette actrice joua jusqu'à la fin de la saison, l'état de santé de Madame du Morand ne faisant qu'empirer.

Le 7 février, un opéra en un acte, *Laure et Pétrarque*, dont le poëme était de Fabre d'Eglantine, et la musique de Rouweyzer, premier violon de l'orchestre. Cette pièce ne fut pas imprimée.

Il n'a jamais été question de cette production dans la nomenclature des œuvres de Fabre d'Eglantine. C'est donc encore un nouveau document à joindre à ceux que l'on possédait déjà. On peut même ajouter que l'auteur y joua le rôle de seconde haute-contre.

La direction, pour l'année théâtrale 1780-1781, échut au comédien De Poix et au maitre de musique Du Boulay. Ils prirent le titre d'*Administrateurs du théâtre de la ville de Maestricht*. Ils étaient placés sous les ordres du prince de Nassau-Weilbourg et sous ceux du Magistrat.

Ils commencèrent leur direction, le 10 avril 1780, par *Hypermnestre*,

---

(1) Voir aux Documents.
(2) Voir la Bibliographie.

tragédie de Le Mierre, et la *Servante Maitresse*, opéra-comique de Pergolèse.

La troupe se composait à peu près des mêmes artistes, à part un sieur *L'Allemand* qui remplaça *Fabre d'Eglantine* parti pour Liége, et l'Arlequin *Le Febve* avec sa femme. Madame *De la Vigne* succéda, dans les premiers rôles, à Madame *Du Morand* (1).

Le jour de l'ouverture, De Poix prononça les quelques mots suivants :

« *Messieurs*,

« Pénétré des bontés dont vous n'avez cessé de m'honorer depuis cinq ans (2), que j'ai le « bonheur de travailler sous vos yeux, il est bien flatteur pour moi, de trouver aujourd'hui « l'occasion de vous témoigner toute l'etendue de ma reconnoissance. Oui, Messieurs, si j'ai « ambitionné l'entreprise d'un spectacle consacré à vos plaisirs, c'était pour reconnoître par « les soins que je me propose d'y apporter, toutes les obligations que je vous dois. C'est dans « ces sentimens que je vais travailler, de concert avec mes camarades, pendant le cours de « cette année, à montrer toutes les nouveautés qui se présenteront, pour ajouter de plus en « plus à vos plaisirs, et vous prouver, par le zèle qui nous animera toujours, combien nous « désirons de mériter de nouveau ces bontés, qui nous sont si précieuses, et sur lesquelles « nous osons compter pour prix de nos efforts. »

Ainsi que nous l'avons déjà dit, le véritable public du théâtre de Maestricht était fourni par la garnison, ordinairement très-nombreuse. Il n'est donc pas sans intérêt de faire connaitre ce que l'abonnement militaire produisait par mois, sur les bases nouvelles. Ceci nous servira de point de départ pour juger, approximativement, ce qu'il était auparavant. Voici donc, au début de la direction De Poix-Du Boulay, le détail de ce qu'il rapportait mensuellement :

Leurs Altesses Sérénissimes	351 Fl.
Régiment Orange-Frise	210 —
Idem. Orange-Nassau	105 —
Idem. D'Envie	105 —
Idem. Dopff	210 —
Idem. Sturler Suisses	360 —
Dragons	120 —
Mineurs	60 —
Génie	30 —
Artillerie	60 —
TOTAL.	1,611 Fl.

Cette somme relativement assez forte pouvait donc permettre aux directeurs de donner quelque développement à leur exploitation.

Le 1er juin 1780, fut représentée une comédie mêlée d'ariettes intitulée :

(1) Voir aux Documents.
(2) De Poix parut pour la première fois à Maestricht, pendant l'année théâtrale 1775-1776.

4.

la Fausse Peur, dont la musique était de l'auteur anonyme qui avait écrit celle des *Trois Roses*. Elle n'eut qu'un médiocre succès, mais la partition ayant été remaniée, la pièce reparut le 22 du même mois, et fut fort bien accueillie.

Le 17 de ce mois, une pièce nouvelle : *la Loterie amoureuse*, opéra en un acte, musique du sieur Du Boulay, chef d'orchestre.

On voit que ce musicien ne chômait pas. Au reste, il joignait à son talent de compositeur celui de peintre, et le théâtre de Maestricht posséda plus d'une décoration due à son pinceau.

Le 7 juillet suivant fut une date mémorable dans l'histoire de ce théâtre : on joua pour la première fois, un grand-opéra : *Roland*, tragédie lyrique de Quinault et Lulli. Les administrateurs mirent tous leurs soins à monter cet ouvrage, tant sous le rapport de l'exécution que sous celui des costumes et des décors : ils virent le succès couronner leurs efforts. Les principaux rôles étaient remplis de la manière suivante :

Angélique, reine de Catay.	Mad. CLAIRVILLE.
ROLAND, neveu de *Charlemagne*	MM. DE POIX, *pere*.
MEDOR, suivant d'un roi africain	— GAUDILLION.

L'enthousiasme que souleva cette représentation fut tel que le public en masse réclama séance tenante une nouvelle audition. Elle eut lieu le 12 du même mois, devant la même affluence de spectateurs.

Il n'est pas sans intérêt de constater l'apparition d'une tragédie lyrique sur un théâtre d'ordre secondaire, avec une troupe relativement restreinte et habituée à jouer des opéras-comiques, des pièces à musique légère, plutôt que d'entreprendre de grandes exécutions musicales.

On reprit ensuite les représentations ordinaires de comédies, de tragédies et d'opéras comiques Il y eut également plusieurs concerts à la salle de la comédie, dans lesquels les musiciens de l'orchestre et des artistes de la troupe se montrèrent avec avantage.

Le 4 mars 1781, le sieur Bernardy, ancien directeur du théâtre de Maestricht demanda l'autorisation d'y produire une troupe d'enfants. Elle lui fut refusée, et les acteurs en herbe reprirent le chemin de Liége d'où ils venaient et où ils avaient été fort bien accueillis (1).

Le 7 avril, clôture de l'année théâtrale, par une première représentation de *Clémentine et Desormes*, drame de Monvel, et une reprise de *Blaise le Savetier*, opéra-comique de Sedaine et Philidor.

Dans le tableau de la troupe de 1781-1782, on nous donne, pour la première fois, la composition de l'orchestre. De plus, les comédiens sont désignés

(1) Voir chapitre VI.

pour chacune des deux grandes subdivisions dramatiques : *Opéra-Tragédie* et *Comédie*. A quelques exceptions près, cette troupe comprenait les mêmes sujets que l'année précédente.

L'ouverture eut lieu le 23 avril 1781, par *les Trois Jumeaux Vénitiens*, de Colalto, et *la Clochette*, opéra-comique de Duni. Le premier rôle *l'Allemand*, prononça un discours qui, paraît-il, fut parfaitement goûté.

C'est à partir de ce moment que le théâtre de Maestricht commença à péricliter. Ainsi que nous l'avons dit, il ne pouvait se soutenir que grâce à la forte garnison qui occupait la ville. Or, il arriva qu'à cette époque on en retira quelques régiments, ce qui diminua considérablement les recettes; une certaine perturbation s'ensuivit; plusieurs sujets quittèrent, entre autres les sieurs *Chevalier* et *d'Auberville*, qui partirent au mois d'août.

Madame *Clairville*, qui avait continué à faire partie de ce théâtre, malgré le départ de son mari, était toujours l'actrice fêtée du public et des comédiens. Tous les ans, depuis 1778, les musiciens de l'orchestre lui donnaient une sérénade, la veille de la Sainte-Rose, jour de sa fête patronale. Cela se se renouvela jusqu'à son départ de Maestricht, en 1784.

Pour l'année 1782-1783, les comédiens se réunirent en société. Sur le tableau de la troupe (1), ils s'y trouvent divisés en *associés* et en *pensionnaires*, exactement comme à une autre époque, cela existait pour la scène de Bruxelles. Les associés, c'est-à-dire, l'administration du théâtre, étaient au nombre de douze : six acteurs et six actrices; les pensionnaires se composaient de deux acteurs et d'une actrice.

En cette année parut, pour la première fois, à Maestricht, Madame *De la Sablonne*, en qualité de fort premier rôle. Elle succédait, dans cet emploi, à la dame *L'Allemand*, femme de l'acteur de ce nom. Cette nouvelle actrice avait fait partie de la troupe de la principauté de Liége, et elle en devint même plus tard la directrice, ainsi qu'on le verra dans un chapitre suivant.

Parmi les comédiens-associés, un certain *Vallier* fit représenter, au théâtre de Maestricht, une pièce de son cru, dont Othon Van den Broeck, premier violon de l'orchestre, composa la musique. Elle avait pour titre : *Les Étrennes de la nouvelle année* (2). Nous retrouverons plus loin, le comédien Vallier.

Les renseignements nous font défaut jusqu'à l'année théâtrale 1784-1785. Nous possédons, pour cette époque, un tableau de la troupe, mais incomplet puisqu'il ne nous donne pas la composition de l'orchestre (3). Nous ignorons

(1) Voir aux Documents.
(2) Voir la Bibliographie.
(3) Voir aux Documents.

également si l'association continua, ou si les artistes avaient un directeur spécial, agissant pour son propre compte. Toujours est-il que ce fut à dater de là que ce théâtre diminua sensiblement. Après avoir eu une ère de grande prospérité, après s'être placé au rang d'une des meilleures scènes du pays, il déclina de telle sorte que jusqu'au moment des événements révolutionnaires, il ne fut plus occupé que par des troupes de passage.

Dans cette troupe, nous ne rencontrons plus Madame *Clairville*, mais par contre, la dame *De la Sablonne* continua à en faire partie. D'après ce que nous en savons, il est certain qu'on exploita les deux genres comique et lyrique, mais ce fut probablement pour la dernière fois.

Enfin nous possédons encore l'état de la troupe des comédiens de Maestricht, pour l'année 1786. Comme c'est la dernière que nous aurons à mentionner, nous la donnons en entier :

DIRECTEUR : M. BERNARDI, PÈRE
RÉGISSEUR : M. FRANCE-BERNARDI.
MAITRE DE MUSIQUE : M. TOM-BERNARDI.

Opéra et Comédie accessoires (*sic*

Acteurs.

Messieurs :

SAROS, première basse-taille.
LE BRUN, première et seconde haute-contre en partage, jeune premier dans la Comédie, etc
CLAIRVILLE, première et seconde haute-contre en partage.
BRIÈRE, les Laruette et premier comique.
FRANCE-BERNARDI, seconde basse-taille, etc.
DORVALLE, souffleur et accessoire.

Actrices.

Mesdames et Demoiselles :

S. JULIEN, première chanteuse.
FRANCE-BERNARDI, jeunes premières et secondes.
LE MOIRE, duègne et soubrettes.
DUPLAN, les caractères et confidentes.
LE BRUN, } les rôles de convenance.
DORVALLE, }

Il nous manque la composition de l'orchestre. D'après ceci, on peut juger combien cette scène avait dégénéré. Nous sommes loin de la splendeur qu'elle avait sous la direction de Clairville.

Il convient maintenant, pour en finir avec ce théâtre, de donner quelques détails sur son administration, depuis son origine.

Dès 1673, c'est-à-dire au début, le théâtre était sous les ordres des Gou-

verneurs et du Magistrat de la ville. Ceux-ci nommaient, pour la gestion générale, des commissaires qui étaient pris moitié dans les militaires et moitié parmi les habitants notables. Jusqu'en 1780, leur mandat se bornait à maintenir la police et le bon ordre, mais bientôt ils eurent le contrôle des recettes et des dépenses, ce qui fut une garantie de paiement pour tous les sujets de la troupe. Avant 1780, il y avait quatre relâches forcés d'une quinzaine chacun, aux mois de janvier, de mars, de juillet et d'octobre, c'est-à-dire, aux Quatre-Temps. Cette mesure, prise sur l'avis de l'autorité ecclésiastique, disparut au moment où les sieurs *De Poix* et *Du Boulay*, prirent les rênes de la direction.

De 1748 à 1762, il y eut quatre jours de représentations par semaine, puis on n'en donna plus que trois, les lundis, les jeudis et les samedis. Le spectacle commençait ordinairement à cinq heures et demie.

Ainsi que cela avait lieu à Paris, les spectateurs se plaçaient sur la scène pendant le spectacle. En 1772, on interdit cet usage et tout le monde dût se renfermer dans la salle.

Avant l'époque à laquelle nous sommes arrivés, voici quel était le prix des places :

Premières loges, Parquet et Théâtre	4 escalins ;
Amphithéâtre	2 —
Secondes loges et Parterre	1 —
Paradis	5 sols.

A dater de 1772 jusque 1780, les prix furent changés, et on leur substitua les suivants :

Premieres loges et Parquet	3 escalins ;
Amphithéâtre et Secondes loges	2 —
Parterre	1 —
Paradis	5 sols.

On ne diminua donc que le prix des premières loges et du parquet et l'on supprima la recette de la scène.

En dernier lieu, le nombre de représentations était fixé à cent trente-deux par an, dont douze en abonnement suspendu. De temps en temps, on donnait une représentation au bénéfice d'un des acteurs, mais c'était une faveur toute spéciale, car cette clause ne se trouvait pas insérée dans les engagements.

Enfin, la livrée, que nous avons vu exclue de tous les théâtres du pays, avait accès au Paradis.

Le théâtre était situé, en 1781, près du rempart au bout du *Jeker-straat* (rue de la Comédie). La salle de forme elliptique pouvait contenir environ six cents spectateurs. Elle se composait de deux rangs de loges. Au premier

rang, il y en avait onze, dont quatre étaient destinées au prince stadhouder et aux autorités ; elles étaient brillamment ornées et pourvues de cheminées, afin de pouvoir faire du feu pendant l'hiver. Le second rang se composait, à droite, de cinq loges dont la première, qui était double, appartenait aux comédiens ; à gauche, de trois loges, plus au fond un grand espace vide qu'on appelait *Paradis*.

L'orchestre était contigu au théâtre. Le Parquet était de trois rangs de bancs, d'un accès difficile, car il fallait passer par le Parterre pour y parvenir. Au Parterre, deux rangées de bancs, et dans les autres parties de l'enceinte, le public, en général très-nombreux, se tenait debout.

Enfin, derrière le Parterre, qu'il fallait également traverser, l'Amphithéâtre.

Quant à la scène elle-même, elle était assez vaste quoiqu'un peu basse, ce qui gênait fort l'acteur. Au fronton placé au-dessus du rideau, se trouvait la devise suivante, empruntée au Théâtre-Italien de Paris :

Castigat ridendo mores.

Elle avait changé plusieurs fois. En 1748, pendant le séjour des armées françaises, on y avait placé les armes de ce dernier pays. A leur départ en 1749, on y substitua les armes de la ville soutenues de chaque côté par Mars et Minerve. En 1780, Fabre d'Eglantine peignit un nouvel emblême pour remplacer celui qui s'y trouvait et qui était complétement usé. Il représentait les mêmes armes de Maestricht, avec la devise :

Ottiis simul et musis.

Ceci ayant soulevé quelques difficultés, on y substitua le *Castigat, etc.*

La scène proprement dite comportait cinq rangs de coulisses de chaque côté. Le foyer et les loges des acteurs se trouvaient sous le théâtre et derrière le rideau du fond.

D'après ces données, on peut conclure que cette salle était petite. On prétend que, comme acoustique, elle était excellente, et que la décoration en était très-gracieuse. L'ameublement des loges était assez coquet. Enfin, l'aspect général était agréable.

Nous n'aurons plus à revenir sur l'historique de cette scène, c'est pourquoi nous avons cherché à entrer dans le plus de détails possible. Nous nous en tiendrons, dans les chapitres suivants, à la Belgique proprement dite, telle qu'elle existe aujourd'hui. Il nous aura suffi, croyons-nous, de tracer ces grandes lignes, concernant ce théâtre, pour ne plus devoir y revenir plus loin.

Nous nous occuperons ensuite du théâtre de Bruges. Dans cette ville, comme à Ostende, la troupe de Gand venait, de temps en temps, donner des

représentations. Il n'y eut donc rien de bien stable dans ces diverses exploitations. Toutefois, on trouva nécessaire de régulariser la gestion de ce théâtre. A cet effet, le 2 juin 1781, un règlement fut publié, pour aplanir, une fois pour toutes, les difficultés qui pourraient survenir (1).

Vu le peu de stabilité, le répertoire était toujours emprunté à celui de Gand ou de Bruxelles, quand les troupes de ces villes venaient jouer à Bruges.

On voit donc que les théâtres de province, à part ceux de Gand, d'Anvers et de Maestricht, n'eurent qu'une importance toute secondaire. Ces diverses scènes étaient presque tributaires l'une de l'autre, et, en exceptant quelques cas spéciaux, les répertoires de ces villes et celui de la capitale faisaient tous les frais des représentations.

(1) Archives générales du royaume. — Voir aux Documents.



CHAPITRE XI

LES AUTEURS DRAMATIQUES DEPUIS CEUX DE LA PREMIÈRE PERIODE JUSQU'A LA RÉVOLUTION BRABANÇONNE.

1700-1790.

Pendant ces quatre-vingt-dix années, il y a eu en Belgique, un nombre assez considérable d'œuvres originales. Il nous a semblé que, pour exposer avec plus de clarté cette progression intellectuelle, nous devions distinguer les auteurs belges de naissance ou naturalisés, des étrangers ayant produit des pièces dramatiques dans notre pays. En procédant de la sorte, il sera facile de se faire une idée exacte de ce qui revient à nos nationaux.

A

AUTEURS DRAMATIQUES BELGES.

Ce ne fut qu'en 1706 que parut la première œuvre dramatique. Elle est due à un certain De Valentin et a pour titre : *Le Franc Bourgeois,* comédie en cinq actes et en vers (1). En cette même année, cette pièce fut représentée à Munich, quoiqu'ayant été éditée à Bruxelles. Le caractère du personnage principal y est parfaitement tracé.

Dans la préface, nous trouvons les vers suivants :

« Si Pandolphe déplait, s'il semble être trop fade,
« A Phœbus pour jamais un grand *adieu* je dis :
« J'ayme mieux finir là, que de voir mes Ecrits
« Porter dans l'Univers le nom de DANCOURADE. »

---

(1) Voir la Bibliographie.

Cette dénomination était donnée à la plupart des productions de Dancourt, comédien français.

Il est probable que cette pièce ne plût pas, car c'est la seule œuvre dramatique de l'auteur ; pourtant elle ne manque pas de mérite. Le caractère de Pandolphe, le jeune bourgeois, dont nous venons de parler, est décrit de la manière suivante, par Cléante, son frère :

« PANDOLPHE.

« . . . .
« Mais puisque contre moy, vous vous révoltés tant,
« Examinons un peu ce qu'en moy l'on reprend :
« Voyons...

« CLÉANTE.

« Mon Frère, en vous ce que chacun critique,
« Sont vos façons d'agir et vos mœurs à l'antique,
« Sont ces airs du vieux temps que vous seul estimez ;
« C'est cet état bourgeois où vous vous renfermez ;
« Et dont vous respectez, à tel point les maximes,
« Les coûtumes, les loix, que chez vous sont des crimes,
« Si par malheur quelqu'un s'en étoit écarté ;
« Ou marquoit du penchant pour quelque nouveauté.
« Vous êtes tout Bourgeois des pieds jusqu'à la tête,
« Jamais chez vous ne fut ni Bal, ni Jeu, ni Fête,
« Vous ne dépensez point, vous n'aymez point l'honneur,
« Les manières du temps vous donnent de l'horreur,
« Enfin jusqu'à vôtre air, jusqu'à vôtre langage,
« Et de vos vêtemens le choquant équipage,
« Tout respire dans vous un air tout roturier... »

On le voit, tout cela n'est pas trop mal tourné et, chez cet auteur, il y avait de l'étoffe à faire un bon comique.

La même année, parurent deux pièces dues à un certain Quesnot de la Chenée que nous plaçons parmi les auteurs belges, ne pouvant le supposer Français, à la façon peu aimable dont il traite ces derniers. L'une des pièces a pour titre : *La Bataille d'Hoogstet*, tragédie-opéra, en trois actes, ornée d'entrées, de ballets et de changements de théâtre. Quoiqu'elle ne porte pas de mention d'origine, elle a probablement été publiée à Gand, en même temps que la seconde pièce de cet auteur : *La Bataille de Ramilie (sic) ou les glorieuses conquestes des alliez*, pastorale héroïque (1). La brochure est ornée d'un portrait du duc de Malborough, signé P. B. S. (?), avec ces vers au bas :

---

(1) Voir la Bibliographie.

« Héros plein d'intrépidité
« Cesse de lancer le tonnerre
« Tu crois, en renversant nos ennemis par terre,
« Porter ton nom à l'immortalité,
« Mais ta gloire au-dessus de la portée humaine,
« Ne sera point croyable à la postérité.
« Car nous, qui la voyons, ne la croyons qu'à peine. »

Cette pastorale est précédée d'une *Lettre sur le renversement de la Monarchie universelle*, adressée à M. Cardonnel, secrétaire de guerre et d'État de la reine de la Grande-Bretagne auprès de Mgr de Marlborough.

Le premier acte se passe sur un champ de bataille, encombré de blessés et de mourants. Bellone et des combattants chantent la victoire. Puis vient, sous les traits de Pallas, la Reine d'Angleterre, entourée d'une troupe d'amazones qui dansent et chantent. Deux nymphes brabançonne et flamande ouvrent le second acte. Apollon et les Muses viennent féliciter les peuples des derniers événements. Le troisième acte se compose de bergeries continuelles. Des entrées de paysans animent quelque peu la scène. Damon, l'un des bergers, « rallie des fugitifs et des réfugiés dans une île forte, *située dans le cœur des Pays-Bas* (?), » et la pièce finit par un chœur général, où il y a des vers tels que ceux-ci :

« Après nos troubles et nos larmes,
« Allons en paix rebâtir nos maisons,
« Un doux succez succède à nos alarmes :
« Nous n'aurons plus *que de belles saisons*.
« N'appréhendons plus de *Gallie* (la France),
« Ni la rage ni la furie.
« Un héros glorieux, l'espoir de l'univers,
« Vient par l'ordre des Dieux la mettre dans les fers. »

Il est douteux qu'un Français ait écrit des choses pareilles!

Vient, ensuite, Gilles de Boussu, un auteur dont on s'est beaucoup occupé en ces derniers temps. Il fut échevin de Mons, sa ville natale, le 5 décembre 1714, et, deux ans plus tard, il obtint l'emploi de trésorier ou massard de cette ville, conjointement avec Maximilien-Joseph Vanbroecken. Le 30 juillet 1717, l'empereur Charles VI lui accorda, ainsi qu'à son frère Jean-François, des lettres de noblesse, avec pouvoir de rester dans les recettes de la ville de Mons (1). Il se présente à nous avec un contingent de cinq pièces, dont voici les titres :

1. *Le Martire de sainte Reine*, tragédie en trois actes et en vers. 1709.
2. *Cicercule, vierge et martyre*, tragédie en trois actes et en vers. 1711.
3. *Hedwige, reine de Pologne*, tragédie en cinq actes et en vers. 1713.

(1) Ad. Mathieu. *Biographie montoise.*

4. *Les Disgrâces des maris, ou le tracas du ménage*, comédie en trois actes et en vers. 1714.
5. *Le Retour des plaisirs*, opéra (1). 1719.

La première de ces pièces, qui date de 1709, est considérée comme assez bien conduite. Le martyre de sainte Reine y est traité d'une manière beaucoup plus convenable que dans les autres productions ayant le même sujet.

Le style tragique de De Boussu est parfois étrange. Ainsi, dans *Hedwige*, l'auteur fait dire à son héroïne :

« Mais, lorsque j'espérois, éloigné de mes yeux
« De revoir triompher la raison de vos feux,
« Guidé par un démon dans vos desseins terribles,
« Vous vous étudiez à les rendre invincibles.
« Oubliant qui je suis, sans égard pour mon rang,
« Vous nourrissez des feux qui glacent tout mon sang.
« Et loin de vous purger d'un crime que j'abhorre,
« Je vois le couronner d'un plus énorme encore.
« . . . .
« Quoi votre amour *ósat* me tracer par écrit
« Un amour qui mérite une éternelle nuit?... »

Ceci n'est pas d'une pureté classique, et l'on pourrait désirer plus de clarté.

Cette pièce est la seule qu'ait connue le duc de La Vallière (2). Il ne fait même que la citer, sans y ajouter un seul commentaire.

Après avoir donné un échantillon du style, il est nécessaire de dire comment De Boussu comprit le genre comique. Comme il n'a produit qu'une seule pièce de cette espèce, le choix ne nous est pas permis. Prenons pour exemple sa comédie : *les Disgrâces des maris*.

La scène se passe à Mons, à l'enseigne des *Durmenés* (menés dur), c'est-à-dire des maris qui ont de méchantes moitiés, entre trois savetiers, deux des femmes de ceux-ci, un vieillard et son valet.

Le vieillard, nommé *Dom Garruelle*, prend *Boisluisant*, l'un des savetiers, pour un tailleur, et veut le forcer à lui faire un habit ; *Boisluisant* cherche à le désabuser, mais enfin voyant que *Dom Garruelle* s'obstine à le prendre pour un tailleur, il consent à lui faire un habit et accepte vingt écus d'avance. Il va se griser avec cet argent, en compagnie de deux de ses confrères. Pendant ce temps, le vieillard vient voir si son habit est fini. *Charlotte*, femme de *Boisluisant*, lui soutire encore de l'argent, en le menaçant des sergens. *Charlotte* et *Gillette* femme de *Ragot*, autre savetier, se prennent de dispute. La première donne un soufflet à l'autre, qui ne se sentant pas de force à lutter avec son antagoniste, veut porter plainte au juge. Le vieillard l'en

(1) Pour les renseignements speciaux voir la Bibliographie.
(2) Bibliotheque du Theâtre Français. T. III, p. 152.

dissuade, et *Gillette* se retire. Son mari revient de la petite débauche qu'il a faite avec ses camarades : il est ivre. Sur ces entrefaites, sa femme rentre, et, voyant l'état dans lequel il se trouve, tombe sur lui à bras raccourcis. La pièce finit là.

Quelques parties du dialogue sont tant soit peu risquées, ce qui est d'autant plus choquant que cette comédie est dédiée à la jeunesse du collége de Houdain.

Voici quelques vers tirés de la scène entre les deux femmes, à la suite d'une grande discussion survenue à propos de l'honneur. *Charlotte* reproche à *Gillette*, qu'elle a un beau diamant qui ne lui coûte pas cher :

« Ce beau diamant de prix qu'on vous vit autrefois,
« Combien vous coûtait-il ? Le pouce et quatre doigts. »

C'est une réplique à *Gillette*, qui lui avait jeté à la figure cette injure, qu'elle ne devait pas oublier que, « pour une piécette, on la vit très-souvent déplier sa toilette. »

Nous terminerons, en donnant un extrait de la dernière scène. *Ragot* revient chez lui avec une bouteille pendue à son cou. Sa femme le rencontre et l'apostrophe en ces termes :

« GILLETTE.

« Tu retournois chez nous ayant le ventre plein ?
« Ton ami chancelant a décrit ton chemin,
« Etant près de chez lui sans beaucoup de mystère,
« Plus petté qu'une grive, il se coucha par terre.
« « Ah ! quel bonheur, dit-il, se voyant étendu,
« « Que ce vin de lolot ne fut pas répandu !...
« Mais que fait à ton col cette grosse bouteille ?
« Pour montrer ton ivresse à nulle autre pareille ?

« RAGOT.

« Vous ne connaissez point les plaisirs d'un buveur.

« GILLETTE.

« J'en juge par l'effet que produit la liqueur.

« RAGOT.

« Si vous saviez quel agrément j'y trouve !

« GILLETTE.

« Pour trop dissimuler, crois-tu que je l'approuve ?
« Ivrogne ! gros crevé ! peu s'en faut pour certain,
« Que je ne te *punis* d'un revers de ma main.

« RAGOT.

« Soyez fermes, mes pieds.

« GILLETTE.

« Dieu, quelle patience!
« Mais faut-il qu'une femme ait tant de complaisance?
« C'est tous les jours à faire à me pousser à bout...
« Non? Il faut qu'aujourd'hui tu m'acquittes de tout.
« Tu t'en ressouviendras.

« *(Elle lui arrache la bouteille et l'en frappe.)*

« RAGOT, *fuyant hors du théâtre.*

« Pardon, pardon, Gillette.

« GILLETTE.

« Ivrogne, encore un coup pour te rompre la tête :
« Mais ma rage n'a point satisfait mon courroux :
« Je m'en vais de ce pas pour achever chez nous. »

En admettant même le décousu et l'étrangeté du sujet, il n'en est pas moins vrai que, dans cette dernière scène, il y a une idée. L'auteur n'a certainement pas voulu faire une comédie, dans la véritable acception du mot. Il a entremêlé sa pièce de couplets (partout où il y a des savetiers, l'on chante), c'est donc plutôt un petit vaudeville. A ce point de vue, sa comédie peut donc facilement se tolérer, en tenant compte, toutefois, des licences permises à cette époque.

Les productions dramatiques de Gilles de Boussu sont rares et recherchées. On en donne des prix élevés dans les ventes publiques. Nous les considérons comme n'étant ni meilleures, ni plus mauvaises que beaucoup d'autres pièces de la même époque, et qu'on se plait à citer parce qu'elles sont probablement plus connues.

A la date de 1711, nous citerons, pour mémoire, une tragédie en cinq actes et en vers : *la Mort d'Antiochus,* d'un certain M. Robert. Nous n'en avons jamais rencontré d'exemplaire. Elle existait dans la magnifique bibliothèque de M. de Soleinne (1).

A partir de là, nous ne trouvons plus de productions belges, avant 1732. Ce fut en cette année que Delile, premier médecin de l'évêque de Liége, fit paraitre, contre le docteur Procope, une violente satyre sous le titre de : *le Docteur Fagotin.* Cette pièce fut suivie, en 1734, d'une autre comédie satyrique, toute aussi violente : *l'Emblesme de la calomnie.* Ces deux pièces n'ont que le seul mérite, d'être d'une rareté excessive. L'intrigue est nulle,

(1) P. Lacroix. *Catalogue de la bibliothèque de M. de Soleinne.*

et tout l'esprit, si esprit il y a, gît dans des injures plus ou moins bien lancées à l'adresse de Procope.

Cependant, il nous semble intéressant de donner quelques extraits de *l'Emblesme de la calomnie*, afin d'en montrer toute la violence. Dans sa dédicace au conseiller d'Etat Cuvillier, l'auteur nous expose lui-même le plan de sa comédie. Voici ce qu'il dit :

« ... Je me suis attaché à faire le portrait de la Calomnie d'une manière à ne pouvoir point « s'y méprendre. Le fameux Lucien m'a servi de modèle dans ce projet : selon lui le célèbre « Apelles ayant été accusé par un peintre jaloux de sa gloire, d'avoir conjuré contre le Roi « Ptolémée. Ce Prince qui avoit été nourri dans les flateries de la Cour, prit tellement feu « la dessus, que sans considerer la jalousie qui est ordinaire entre les Personnes d'une même « profession, et le peu d'apparence qu'il y avoit qu'un Peintre eut entrepris un si grand « dessein, et un Peintre qui lui devoit sa fortune? il s'emporta contre lui, comme contre un « traître et un assassin, et il lui eùt fait trancher la tête, si l'un des complices ne l'eût « déchargé à la question... mais lorsqu'il eût appris son innocence, il fût touché d'un tel « repentir, qu'il lui donna cent talens et lui mit entre les mains l'accusateur pour en faire ce « qu'il voudroit. Apelles pour se vanger de la Calomnie qui lui avait joüé un si mauvais « tour, fit le portrait que voici : il peignit un Prince avec des grandes oreilles assis sur un « Thrône environné du Soupçon et de l'Ignorance, en cet état il tend de loin la main à la « Calomnie qui s'avance vers lui le visage tout en feu, avec des attraits et des charmes « extraordinaires, elle tient de la main gauche un flambeau, et traîne de l'autre par les « cheveux un jeune innocent qui tend les mains au Ciel, et implore son assistance... devant « elle marche l'Envie aux yeux louches accompagnée de la Fraude et de l'Artifice qui parent « et ajustent la Calomnie pour la rendre plus agréable, après vient le Repentir sur la figure « d'une Dame vetüe de deuil avec ses habits déchirés, qui tourne la tête vers la Vérité et « pleure de regret et de honte. C'est cet emblesme, MONSEIGNEUR, que j'ay choisi pour le « sujet d'une pièce de théâtre... »

Les noms donnés aux personnages de cette singulière production, sont en rapport avec l'exposé ci-dessus :

LA PRINCESSE DE BONNE-FOY, souveraine de l'isle de Sycophante.
MR. LANTIVRAY, chef du Conseil.
MRS. IGNARE et DU SOUPÇON, conseillers intimes.
MR. SANS REPROCHE, chef de la Justice et Ministre de la Guerre.
CANDIDE, favorite de *la Princesse*, fille inconnue.
MR. LINTEGRE, fils de *Mr. Lantivray*, amant de *Candide*.
LE FRANC, maître-valet de *Mr. Lantivray*.
MR. SANS-FARD, homme de confiance de *Mr. Sans Reproche*.
MR. DU PONTNEUF, espion de *M. Lantivray*.

Les dénominations données à tous ces personnages, indiquent assez clairement le rôle de chacun. Cependant, il ne nous parait pas hors de propos de transcrire ci-dessous le portrait de M. Lantivray, tel que l'auteur le met dans la bouche du valet Le Franc (1) :

(1) Acte I, scène première, p. 1.

« Oui, » dit ce dernier, « plus j'y reve, et plus je trouve mon sort déplorable : j'ay une « espèce de bon sens, mes inclinations ne sont point absolument mauvaises, cependant je « suis comme forcé de faire le personnage d'un coquin... Et cela pourquoi... Le voici : j'ay « l'honneur de servir un Maître, qui dans le fond est d'un bon caractère, mais qui s'est laissé « gâter l'esprit par deux faux amis qui l'obsedent .. Ministre de la Princesse, il semble « n'être en place que pour faire enrager le monde. La reputation du prochain sur-tout lui « est à charge, il n'a jamais de plaisir veritable que quand il peut bien mordre quelqu'un, à « l'entendre il n'y a pas un honnête homme : l'un a l'esprit mal tourné, l'autre n'a pas le « sens commun; celui-cy est un impie, celui-là et (*sic*) un bigot, l'homme d'epée est un « débauché, l'homme de robe un voleur, l'homme d'eglise un vaurien, l'artisant un sac à « bierre (2), est venant jusqu'à dans son domestique, son Medecin est un empoisonneur, son « Chirurgien un bourreau, son Barbier un ecorcheur, son Apoticaire un filou, enfin malheur « à celui qui tombe sous sa langue; amis, parens, personne enfin n'est à l'abry de ses « coups... »

Ce portrait, peu flatté, vise évidemment Procope contre lequel notre auteur avait dirigé ses deux pièces

L'Emblesme de la calomnie, écrit en prose, contient, à la fin de chaque acte, des intermèdes en vers. Les personnages en sont :

Un jeune Prince, représentant *Midas*. — *La Calomnie*. — *L'Envie*. — *Le Soupçon* et *l'Ignorance*. — *La Fraude* et *l'Artifice*. — *Le Repentir*. — *L'Innocence*. — *La Vérité*.

Ce sont autant d'allégories. Le troisième se termine par un couplet que nous transcrivons également ci-dessous :

« Ici Monsieur Sans-Fard donne un coup de sifflet, et l'on voit paroitre le Repentir en « deuil, les habits dechires, qui fait une entree convenable au Personnage, l'entrée faite, la « Verité paroit, et le Repentir court l'embrasser et ne la quitte plus. »

« Couplet.

« Qu'un me disant qu'un calomniateur,
« Ouvrant enfin les yeux par un remords sincere,
« S'attache à reparer le mal qu'il a pû faire,
« Qu'il est heureux dans son malheur.
« Si quelqu'un rentrant en lui-même,
« Vient à se reconnoitre aux traits de cette Emblême
« Le cœur plein desormais d'un humble repentir
« Qu'il se fasse une loi de ne jamais mentir,
« Car se plaire au mensonge et dans la calomnie,
« Des esprits mal tournes c'est une vraye manie.
« Soyons donc attentifs aux lois de l'equite
« Et suivons pas à pas la sage Verite
« Prête à nous éclairer, la voilà qui s'avance,
« Malgre son abord froid, loin de vous rebuter,
« Peuples presentes vous, venes la consulter;
« Et profites de sa presence... »

Ce n'est pas fort comme versification. Cette production qui a un cachet

1 Ceci indique bien que la pièce fut écrite en Belgique.

tout particulier de singularité, est assez curieuse pour demander à être exposée avec quelques détails, ainsi que nous venons de le faire. Au reste, ces deux pièces sont d'une extrême rareté, la première passait même pour inédite. Ce fut seulement à la vente de la riche bibliothèque dramatique de M. de Soleinne, que se rencontra le premier exemplaire.

Le baron de Walef, en 1731, dans une édition de ses œuvres complètes, imprima une tragédie intitulée : *Electre*, qui a dû être représentée au théâtre de Liége, si l'on s'en rapporte à ce que dit son neveu dans une notice sur cet écrivain :

« ... La tragédie qu'il composa deux ans avant sa mort, *représentée au théâtre de Liége*, « sa patrie, fut tellement applaudie qu'on dut la représenter jusqu'à trois fois (1). »

Cet excès d'enthousiasme pour une série de trois représentations successives d'une pièce indigène, montre combien les succès étaient rares à cette époque. De nos jours, une pièce qui réussit, se chiffre par des cinquantaines de fois.

Cette tragédie, dont le sujet est trop connu pour que nous nous arrêtions à l'analyser, contient d'assez beaux vers. C'est une des bonnes productions que nous ayions à enregistrer. Nous comprenons fort bien le succès qu'elle a obtenu, alors que ce genre était tout en faveur.

Nous choisirons, pour donner une idée du style de l'auteur, le récit d'Oreste à Electre, dans lequel il lui expose comment il a tué Egiste, mari de Clytemnestre, sa mère; par le fait, ce fut cette dernière qu'il assassina par méprise, dans l'obscurité :

« Jamais des justes dieux le courroux inflexible
« Aux Mortels étonnez n'a paru plus terrible;
« Déjà favorisé des ombres de la nuit.
« Dans le fond du palais Phenix (2) m'avoit conduit,
« Quand du fatal repas je reconnus la place,
« (Apollon m'a sans doute inspiré cette audace)
« Ni crainte ni conseil, rien n'a pû m'arrêter
« Aux yeux des Conviez je cours me présenter,
« Je ne sçai quel éclat animant ma présence
« A glacé tout d'un coup leur extrême insolence.
« J'avois ce fer en main, soit crainte, soit respect,
« Mais je les ai vû tous trembler à mon aspect;
« Egiste plus tranquille en un profond silence
« Semble approuver des Dieux la prochaine vengeance;
« Clitemnestre elle seule en ce terrible instant
« Observe tous mes pas d'un regard menaçant.
« O toi, dis-je au Tyran, qui m'as ravi mon père,

(1) *Annuaire de la Société d'Émulation de Liége*, pour 1853, p. 75.
(2) Gouverneur d'Oreste.

« Méchant tu vas des dieux ressentir la colère;
« Et vous qui tous les ans rassemblez dans ces lieux,
« Solemnisez sa mort par vos chants odieux.
« Courtisans altérez du sang de votre Maître
« Pour jamais de ces lieux songez à disparoitre.
« Traitres obeissez au fils de votre Roi
« A peine ai-je parlé, que la terre sous moi
« S'ebranle et fait entendre un bruit epouvantable.
« L'air paroit agité d'une flâme effroyable :
« Tandis que tout frémit à ce spectacle affreux,
« Dans le même moment un vent impetueux
« Au grand jour des flambeaux, à leurs clartez sans nombre,
« Fait succéder l'horreur de la nuit la plus sombre
« Le croiriez-vous, ma sœur, dans cette obscurite
« D'une plus vive ardeur je me sens transporte,
« Quoi qu'au feu des eclairs je decouvrisse à peine
« La place où j'avois vû le Tyran et la Reine.
« Furieux je m'avance au thrône paternel
« Qu'a souille si long-tems leur amour criminel.
« Pour son perfide époux la Reine epouvantee
« Et de remors sans doute en secret tourmentée,
« A voulu vainement l'empêcher de perir.
« Par le doux nom de fils elle a crû m'attendrir;
« J'oppose à tous ses cris un cœur dur et severe
« Tel qu'elle l'eut jadis pour mon malheureux père
« Je frape, et le Tyran tombe et meurt à ses yeux;
« Je dois de son trepas remercier les Dieux;
« Mais du succes en vain j'applaudis mon courage.
« Le Ciel avoit à peine achevé son ouvrage,
« Qu'une lâche pitie s'empare de mon cœur.
« Je sens avec Egiste expirer ma fureur;
« Moi-même en cet etat j'ai peine à me comprendre,
« Mais je fremis du sang que je viens de repandre. »

Une des productions les plus singulières de notre théâtre est une tragédie sainte qui fut représentée, en 1727, au théâtre de Bruxelles. Elle a pour titre : *La Passion de N. S. Jésus-Christ*, et a pour auteur un certain Krafft. Ce fut sa seule œuvre dramatique ; elle mérite une mention toute spéciale, car elle fut parfaitement inconnue aux bibliographes du théâtre français

Cette pièce est un tableau, pas à pas, de la passion du Christ. Plusieurs des personnages parlent en vers, d'autres en prose. Après les différentes scènes connues qui ont précédé la mise en croix, nous arrivons au monologue de Judas, quand le traître eût vendu son maître. Voici comment il termine :

« . . . .
« Viens Satan montre-moi le moyen de te suivre
« Pour abreger mes jours. . Ah ! le voici trouve.

« *Judas montre la bourse.*

« Voilà la bourse encor où l'argent a ete,
« La corde servira pour m'etrangler, me pendre.

« Judas voilà ta fin, d'abord je va te rendre
« Au diable qui t'attend, voilà, voilà ta fin,
« Tu quitteras bien-tôt ta vie par tes mains,
« Je me trouve indiqué à ma fin malheureuse.

« *L'Enfer et les Démons paroissent.*)

« Mon souhait, ma langueur, ne sera plus douteuse,
« Ma fin sera bien-tôt, j'avance vers mon but,
« Viens Satan, viens m'aider, ne me fais plus refus.
« Cet arbre que voilà servira de potence.
« Où je veux attacher ce corps rempli d'offense.
« Offense! offense enfin! que Dieu, quoiqu'il est bon,
« Ne peut, ni ne sauroit m'en procurer pardon.
« (*Il monte sur l'arbre, et dit ces derniers vers d'un désespoir extrême*).
« Ainsi donc, c'en est fait, enragé, en colère,
« Je me veux malgré Dieu, soustraire de la terre,
« J'exposerai mon corps aux Vautours, aux Corbeaux,
« Et que l'âme aux enfers aille chercher son tombeau.

« (*Judas se pend, et les Diables le traînent dans l'Enfer*). »

Ceci est assez étrange, mais ce qui dépasse tout, c'est la scène de l'élévation en croix. Les divers personnages parlent également en vers, mais chacun finit la phrase que l'autre a commencée. Voici la partie la plus curieuse de cette scène :

« MARIE.

« Admirés ces bourreaux pleins de feu, pleins de rage...

« JEAN.

« Disloquer ce Jésus par de grosses cordages.

« VÉRONIQUE.

« Remarqués bien pécheurs comme il sera pour toi...

« MARIE.

« Elevé entre Ciel et Terre sur la croix.

« VÉRONIQUE.

« Ses yeux sont enfoncés bien avant dans sa tête.

« MARIE.

« Il est agonissant, je vois bien qu'il s'apprête...

« JEAN.

« A la mort; le Seigneur est maintenant perdu...

« VÉRONIQUE.

« Devant tout l'Univers, nous ne le verrons plus...

- MARIE.

- Habiter entre nous, annoncer sa doctrine,

- VÉRONIQUE.

- Nous apprendre de Dieu la source et l'origine,

- JEAN.

- Enseigner en tous lieux, le chemin du salut,

- MARIE.

- Attirer apres soi, ses Amis, les Élûs.

- VÉRONIQUE.

- Vous ne le verres plus operer des merveilles.

- JEAN.

- La parole aux muets et aux sourds les oreilles.

- MARIE.

- Ressusciter les morts, donner la guérison,

- VÉRONIQUE.

- Et avec cinq pains d'orge et deux petits poissons,

- JEAN.

- Rassasier d'abord des cinq mille personnes,

- MARIE.

- Il panche helas son chef! l'epineuse couronne...

- VERONIQUE.

- Lui cause des douleurs, il soûpire, il agit...

- JEAN.

- Helas ma sœur! voilà la fin de Jesus-Christ. -

Tout ceci eût pu former un seul monologue qui eut rendu la scène moins embarrassée par cette quantité de personnages qui se répondent en s'interrompant. Il y a peu d'exemples, croyons-nous, de vers coupés de cette manière.

Ces citations suffiront pour avoir une idée de la pièce. Elle fut représentée au théâtre de Bruxelles, en 1727, et reprise en 1732. C'est l'enfance

de l'art dramatique, quoique alors nous en fussions loin, et il est singulier d'en signaler l'apparition sur la scène à une époque aussi proche de nous.

Nous ne trouvons ensuite, d'œuvres dramatiques qu'en 1745, encore ne sont-ce que poëmes adaptés à de la musique. Ils sont dûs à Jean Hamal, chanoine de la cathédrale de Liége. Ils ont pour titre : *David et Jonathas* et *Jonas*. Ce sont des oratorios et le poëme n'offre que peu d'importance.

En 1748, pendant le séjour du Maréchal de Saxe en Belgique, un certain Varoquier publia un opéra-comique en un acte et en vaudevilles, intitulé : *l'Epoux par stratagème*. Ce fut une des rares pièces qui parurent sous la domination française, en dehors de celles de Favart. C'est une petite paysannerie sans importance, du genre de quelques-unes des œuvres de ce dernier auteur.

Une autre des plus étranges productions de notre théâtre, est due à un M. Vermeren, elle a pour titre : *Tragédie historique et triomphante de l'Auguste Impératrice, Reine de Hongrie et de Bohême*. M. le baron de Stassart en a fait l'analyse (1) :

« .. La tragédie se divise en cinq actes qui se subdivisent, je ne sais en combien de « tableaux ; c'est comme un drame du Théâtre Historique ; l'auteur a devancé son siècle : les « événements se passent tour à tour à Vienne, à Berlin, à Munich, à Versailles, à Presbourg, « à Constantinople, à Londres, en pleine mer, au milieu des camps. On voit mourir « Charles VII sur la scène, à l'exemple de son prédécesseur... La dernière scène se passe à « Francfort-sur-le-Mein ; elle représente l'élection et le couronnement de François I[er], ce qui « complète le triomphe de l'auguste fille des Césars Autrichiens. »

C'est un véritable kaléïdoscope théâtral. Il est matériellement impossible de suivre une action qui se trouve transportée de scène en scène dans tant de villes. Cette pièce est datée de 1753.

Il est cependant curieux de donner un échantillon du style de l'auteur. Il serait difficile de trouver quelque chose de plus original. Ce sont des images confuses, des idées singulières, exprimées en un langage si imagé, qu'il faut relire plusieurs fois les phrases avant de les comprendre.

L'empereur Charles VI, au moment de mourir, dit au premier acte :

« . . . .
« Mais que je sens hélas ! comme une grande blessure,
« Mon cœur est abâtu, et tout mon corps endure,
« Je sens des grandes douleurs au milieu de mes flancs,
« Qui me retiennent tous mes respirations et sang.
« Allez donc au plus vite, il n'y a plus à faire
« Que chercher les moyens pour moi plus salutaire,
« Allez annoncez vite au Père mon Confesseur,
« Afin que je confesse, ce qui me reste au cœur.
« Adieu ma chère Famille, adieu ma chère Épouse.

(1) *Le Bibliophile belge*. T. V, 1848, pp. 26-27.

« Adieu ma Cour entière, ne soyez pas jalouse,
« Que je retir (*sic*) de vous mes yeux aussi mon cœur,
« Pour rendre mes devoirs à JÉSUS mon Sauveur.
« Et aussi à son Père, ce grand Monarch Suprême,
« Qui donne et retir, les Sceptres et Diadème,
« Qui a les cœurs des Rois visibles dans ses mains.
« Qui regne permanent sur tous les Souverains.
« C'est à lui que j'offre mon cœur aussi mon ame,
« Et j'aspire après lui au milieu de cette flame.
« Je dit (*sic*) donc, ô grand Dieu ! recevez mon esprit
« Entre vos mains celestes, je recommande aussi
« Mon ame dans vos prières. »

L'auteur termine la pièce par ces vers :

« UN ÉLECTEUR.

« Nous attendons ici la joye de toute l'Allemagne,
« L'invincible Grand Duc avec sa chère compagne
« Pour recevoir de nous par notre voix égal,
« Le Sceptre, Diadême et le Trône impérial.

« UN GÉNÉRAL.

« L'Illustre Compagnie de notre Auguste Reine
« Et le Duc Co-Régent de Bar et de Lorraine,
« Il vint d'y arriver ; quelles acclamations
« De toute la Noblesse, l'armée et garnison ?
« Quelle joye et tendresse et quel triomphe charmant,
« Jamais l'Empire Romain a été plus brillant
« Que de voir couronner cette ESTHER de douceur,
« Cette JUDITH de courage, de force et de valeur,
« Et cette ABICHEL d'une main très-libérale,
« Cette SARA en Sagesse jamais vû son égale,
« Depuis que les Mortels ont donné des combats
« Pour l'honneur de leur Dieu, leurs sujets ou états. »

Ces citations suffiront pleinement pour donner une juste idée de cet étrange ouvrage.

En 1759, parut à Liége, une comédie en trois actes et en vers, due à M. Teisserenc, et intitulée : *La Femme philosophe*. Ne l'ayant jamais eue sous les yeux, nous ne pouvons en parler. Elle se trouvait dans la bibliothèque de M. de Soleinne (1).

La même année, au théâtre de Bruxelles, *le Déguisement pastoral*, opéra-comique de Bret, avec une musique nouvelle de Van Malder.

En 1766, le même musicien retoucha l'opéra-comique d'Anseaume : *le Médecin de l'amour*, auquel il adapta de nouveaux airs de sa composition.

(1) Paul Lacroix. *Catalogue de la bibliothèque dramatique de M. de Soleinne.*

Ces deux pièces qui avaient paru pour la première fois, à la Foire Saint-Laurent, à Paris, étaient primitivement tout en vaudevilles. Van Malder en a donc fait deux œuvres complétement nouvelles. Les deux libretti existent (1).

En 1774, au théâtre de Namur, un divertissement en un acte intitulé : *les Fêtes Namuroises, ou le Combat des Échasses*, par l'acteur Klairwal, originaire de cette ville (2).

Pièce de circonstance, d'une intrigue nulle et qui fut écrite au sujet de la visite que fit à la ville de Namur, l'archiduc Maximilien d'Autriche. Le combat des échasses est particulier à cette localité, et, jadis, il faisait partie du programme de toutes les fêtes.

Klairwal publia, en 1775, un drame en deux actes et en prose, ayant pour titre : *Fanny*. Il est inutile de s'y arrêter, son importance étant toute secondaire.

Le 28 janvier 1775, au théâtre de Liége, une comédie en trois actes : *le Triomphe du sentiment*, par Joseph Bertrand ; non imprimée.

Pour l'inauguration de la statue du prince Charles de Lorraine, à Bruxelles, le 17 janvier 1775, parut un dithyrambe enthousiaste, intitulé : *la Fête millénaire*, par Combes. C'est un prétexte à louanges à l'adresse du Gouverneur-général des Pays-Bas. La pièce en elle-même n'est qu'une action mimée, laquelle est précédée d'un prologue consistant en un dialogue entre *le Temps* et *la Renommée*. L'aperçu suivant en donnera un exemple ; c'est *le Temps* qui parle :

« ... La statue de CHARLES sera pour tous les Princes qui viendront après lui, une leçon « publique de bienfaisance et d'humanité. Si jamais dans une suite nombreuse de Princes, « il en naissoit un, qui, trop foible dans sa jeunesse pour échapper aux piéges de la flatterie « et à la séduction du pouvoir, fût l'oppresseur du Peuple ! C'est alors que le nom de CHARLES « seroit béni plus que jamais : c'est alors que les citoyens viendroient gémir aux pieds de la « statue, et se venger par leurs hommages des injustices de leur tyran (3)... »

En cette même année 1775, à Tournai, un drame en cinq actes et en vers, intitulé : *Batilde, ou l'Héroïsme de l'amour*, par M. Dysembart de la Fossardrie. Nous regrettons de ne pouvoir donner l'analyse de cette pièce qui ne nous est connue que par son titre (4).

Au théâtre de Liége, en 1776, fut jouée, sous le titre de *Nicette, ou l'école de la vertu*, une comédie en trois actes mêlée d'ariettes, par le commissaire du Perron. C'est une imitation de la *Laurette* de Marmontel.

Dans sa préface, l'auteur nous donne quelques détails sur les motifs qui

---

(1) Voir la Bibliographie.

(2) Ulysse Capitaine. *Le Bibliophile Belge*, t. VIII, 1851, p. 301.

(3) *Almanach de l'inauguration de la statue de S. A. R. le Sérénissime Prince Charles de Lorraine*, p. 43.

(4) Paul Lacroix. *Catalogue de la Bibliothèque dramatique de M. de Soleinne.*

l'ont guidé à introduire plusieurs changements dans la donnée primitive du conte :

« . . Quoi que j'aie cru devoir changer le plan du Conte de Laurette, j'espère que l'on ne
» désapprouvera pas la liberté que j'ai prise de me servir, dans sept à huit scènes, de
» quelques expressions de M. Marmontel : elles étoient convenables à mon sujet, et j'ai cru
» ne pouvoir les rendre mieux que lui. Si j'ai changé les noms des personnages, ce n'a pas
» été dans l'intention de cacher que je m'en suis approprié trois ou quatre pages; mais bien
» dans la crainte que ceux qui l'ont lu, ne se prévinssent contre ma pièce avant de l'avoir vue,
» dans la croyance que le sujet de Laurette ne pouvoit être mis au théâtre comme il est.
» J'espère même que M. Marmontel ne désapprouvera pas ma délicatesse à cet égard.
» On dira, peut-être, que j'ai fait parler Nicette en fille trop spirituelle et trop instruite
» pour une paysanne de son âge; mais que l'on fasse attention, que son père étant d'une
» naissance distinguée, il n'a point (malgré l'infortune qui l'a réduit à se retirer dans un
» village) perdu les sentiments qu'il avoit reçu d'une bonne éducation, et qu'il est tout
» naturel qu'il se soit fait un devoir d'en inspirer de pareils à sa fille, dont *il a pris soin*,
» dit-il lui-même, *de cultiver l'esprit, autant que sa situation pouroit le permettre*.
» Je n'ai point donné d'amie ni de confidente à Nicette, parce que j'ai cru que ce second
» rôle, qui n'étoit pas nécessaire à mon sujet, pourroit rendre l'action moins intéressante. »

Après ces détails, il serait oiseux de donner l'analyse de cette pièce. Tous ceux qui ont lu le conte de Marmontel pourront parfaitement se rendre compte du rapport qui existe entre *Laurette* et *Nicette*.

Dans un autre chapitre, c'est-à-dire à vingt-sept ans de là, nous retrouverons du Perron avec une autre de ses productions.

Vient ensuite le célèbre opéra que composa le prince de Ligne pour la belle Angélique D'Hannetaire : *Céphalide, ou les autres mariages samnites*, et qui fut mis en musique par Vitzthumb et Cifollelli.

Ou nous nous trompons fort, ou le début de la pièce est une louange à l'adresse de celle aux pieds de qui le galant maréchal déposa tant d'hommages :

« AGATHIS (*Amant de Céphalide*).

» Ah! mon père, si vous saviez comme elle est belle!

» THELESPONT (*Père d'Agathis*)

» Et qui donc? Voilà une heure qu'il me dit qu'elle est belle. Qu'est-ce que cela me fait à
» moi qu'elle soit belle? Et qui donc belle?

» AGATHIS.

» Cephalide : ne la connoissez-vous pas, mon père?

» *Ariette*.

» Les Immortels ont répandu sur elle
» De tous leurs dons les immenses bienfaits.
» Formons-la, dirent-ils, sensible, honnête et belle;
» Que de notre puissance on sente les effets!
» D'autres auroient été jaloux de leur ouvrage;

« Mais eux-mêmes enchantés l'admirent tous les jours ;
« De tous nos vœux avec eux en partage,
« Elle ne méconnoit que le Dieu des Amours. »

Or, le rôle de Céphalide était rempli par Angélique D'Hannetaire, et il ne nous en faut pas davantage pour affermir notre opinion.

Le théâtre de Namur représenta en 1778, un opéra de M. Patigny, dont la musique fut écrite par l'acteur Saint-Fritz. Elle était intitulée : *Justine, ou l'Esclave échappé*. Cette pièce, fort rare, est signalée pour la première fois, par le baron de Stassart, dans le *Bibliophile belge* (1).

Le sujet en est nul. C'est un prétexte à motifs pour le compositeur, aussi la pièce est-elle parsemée d'ariettes, de récitatifs, de duos, trios et quatuors. On ne connait rien de l'effet qu'elle produisit à la représentation, mais tout a dû reposer sur le plus ou moins de talent du musicien, car la donnée est peu importante, et la conduite de l'action, très-faible. Voici, en quelques mots, ce dont il s'agit :

Mademoiselle Justine, jeune fille de quatorze ans (!) est courtisée (c'est bien tôt) par un certain marquis de Rosidor, qui demande à l'épouser. Pour obtenir le consentement de son père, la jeune fille se déguise en homme (on ne sait trop pourquoi), à l'effet de faire ressortir les ridicules d'une tante dont il n'est plus question ensuite. Le père consent au mariage, mais quelque flatté qu'il soit de l'alliance du marquis, il retarde la noce; il songe à un de ses frères, qu'il a fait enlever et transporter aux Grandes-Indes; c'est de ce scrupule qu'il entretient les spectateurs, dans un long monologue, au milieu du second acte.

Au début du troisième acte parait le frère, celui que l'auteur appelle l'*esclave échappé*. Il est riche, mais il se présente couvert de haillons. Il se fait restituer le patrimoine que le père de Justine lui avait enlevé. La plus grande partie sert de dot à la nièce, et, ainsi qu'on s'en doute, la pièce finit par le mariage des deux amants.

La versification de M. Patigny n'est pas brillante. On va en juger :

« Amour, funeste amour, dieu par trop dangereux,
« Ah! que par toi on devient malheureux!
« Hélas! j'en ai senti les épines et les peines,
« Et toujours plus en plus engagé dans tes chaînes,
« De tes traits doucereux, enchanté, enivré,
« De danger en danger, j'ai couru à ton gré.
« C'est ainsi qu'à doux traits dès ma tendre jeunesse
« Tu sus m'empoisonner, fripon, par ton adresse,
« Et qu'insensiblement, usant de ton pouvoir,
« Tu réduisis mon cœur, mon cœur au désespoir.
« C'en est fait, je renonce à ton cruel empire,
« A tes barbares loix je ne veux plus sourire. »

(1) T. V, 1848, pp. 27-29.

Deux ans après, Ansiaux publia à Liége, sous le voile de l'anonyme, une pièce satirique contre le poëte Saint-Péravi : *l'Heureuse Délivrance, ou la catastrophe du chevalier de Saint-P****.

Il l'intitula : *critico-comédie* en un acte et en prose. L'auteur met en scène les Muses, Apollon, Bacchus, etc., qui discourent sur le nouveau cercle dont Liége fut alors dotée : la Société d'Émulation. Parlant de la séance d'ouverture dans laquelle des poètes, entre autres Saint-Péravi, lurent des pièces de vers, ils se récrient contre *les Foiropédies*, dernière production de celui-ci. Quand tout-à-coup entre Mercure, qui s'écrie :

« Quelle malheureuse destinée que celle de faire des vers ! Hélas ! *le pauvre Mr. de St-P...*
» gémit dans les prisons.

« APOLLON.

» St-P.... dans les prisons ! est-il possible ?

« MELPOMÈNE.

» O Dieux !

« BACCHUS, *avec interêt.*

» Quoi ! mon cher St-P.... en esclavage ! Quelle en seroit la cause ?

« MOMUS, *avec précipitation.*

» Ne seroit-ce pas le divin jus de la treille ? »

Saint-Péravi se livrait à la boisson, et il mourut à Liége, dans la plus abjecte misère, suite de ses débauches.

Enfin, Mercure raconte que ce sont ses créanciers qui l'ont fait enfermer. Les Muses font le projet de le faire rendre à la lumière. L'auteur nous transporte ensuite dans le cachot où gémit le prisonnier. On lui fait des remontrances sur les publications honteuses qu'il a faites et sur sa mauvaise conduite. Après sa promesse de changer, on lui rend la liberté. Il vient se jeter aux pieds d'Apollon et jure de lui rester fidèle.

Cette satyre, pleine de personnalités, n'est intéressante que par les détails qu'elle nous donne sur Saint-Péravi. Ainsi, elle nous apprend qu'il fit jouer, au théâtre de Liége probablement, un drame intitulé *les Deux Femmes* (1), qui tomba à la troisième représentation. Quelle est cette pièce ? C'est ici qu'il en est fait mention pour la première fois. Elle ne fut certainement pas imprimée, car aucune bibliographie ne la cite. Enregistrons donc la chose, à titre de document nouveau.

Une pastorale en un acte et en vers parut à Liége, en 1784. Elle était due

(1) Scène I, page 5, et scène IV, page 12.

à l'abbé Clary et avait pour titre : *Ismène*. Cette pièce est dédiée au comte d'Artois.

Le sujet de cette pastorale est le même que celui de toutes les pièces du même genre. Ce sont les amours du berger *Tircis* et de la bergère *Ismène*. Il suffira, croyons-nous, de donner un extrait de l'une des scènes, pour faire juger du talent de l'auteur. Nous avons choisi, à cet effet, la scène première, celle dans laquelle Ismème seule expose les sentiments qu'a su lui inspirer Tircis :

« Paisibles lieux, où règne le silence :
« Bois inconnus à la clarté du jour.
« Où je venois tremblante au seul nom de l'amour,
« Chanter ma douce indifférence;
« Apprenez l'état de mon cœur.
« Tircis a surpris ma tendresse :
« Hélas!... que devient la sagesse
« Auprès d'un aimable vainqueur.
« Oui, cet heureux séjour, témoin de ma victoire,
« Est encor bien avant gravé dans ma mémoire.
« Eh!... puis-je l'oublier? en tout semblable aux Dieux,
« Tircis régna sur moi dès qu'il frappa mes yeux.
« Ses regards amoureux, le récit de sa flâme,
« Par des charmes secrets surent flatter mon âme
« Cependant à le fuir, tout invite mon cœur;
« La raison, la vertu, mon repos, mon honneur...
« Mon cœur, applaudissant à ma tendresse extrême,
« Me dit qu'il faut aimer un Berger, qui nous aime,
« Et que pour réunir l'Amour et la Vertu,
« Il suffit qu'un moment nous ayons combattu.
« J'aimerai donc Tircis... mais s'il étoit volage,
« Si semblable à l'Amant des Fleurs,
« Qui, de l'Amour moissonnant les douceurs,
« Porte à mille Beautés, un inconstant hommage :
« S'il changeoit... de ce fer je percerois mon sein,
« Je... mais ne craignons pas un semblable destin. »

Évidemment, ceci n'est ni meilleur, ni plus mauvais que beaucoup des poëmes lyriques actuels. Il y a des idées et une certaine manière de dire qui ne manquent pas de charme.

Nous arrivons maintenant à l'une des meilleures productions de notre théâtre français. C'est une tragédie en cinq actes de M. Néel, qui est intitulée : *les Belges, ou Sabinus*. L'auteur a pris son sujet dans l'envahissement de notre pays par les Romains. Il met comme épigraphe à sa pièce :

« *Gallorum omnium fortissimi Belgæ...* »

ce qui indique assez le but qu'il se propose d'atteindre.

L'auteur a parsemé sa pièce de forts beaux vers. Nous pourrions en citer beaucoup, mais nous nous contenterons de choisir ceux où un soldat romain

fait à l'empereur Vespasien le récit de la révolte des Belges, pour sauver Sabinus voué à la mort (1) :

« VESPASIEN.

« Eh bien! je suis vengé; Sabinus est sans vie?

« LE ROMAIN.

« Ah! Seigneur, apprenez toute leur perfidie;
« Vos gardes en silence accompagnoient ses pas;
« D'un front inaltérable, il marchoit au trépas,
« Sans pousser un soupir, sans reproche, sans plainte,
« Partout dans tous les yeux la tristesse étoit peinte;
« Mais lui seul insensible à son propre malheur,
« Voyoit d'un œil serein la commune douleur.
« Son épouse avec lui, Dieux! qu'elle étoit terrible!
« Accusant du destin la rigueur inflexible,
« Furieuse, égarée, et les cheveux épars,
« Des soldats attendris attiroit les regards,
« Portant tantôt au Ciel ses yeux remplis de charmes,
« Tantôt sur son époux qu'elle baignoit de larmes
« Déjà le fer brilloit; le licteur éperdu
« Mesure en vain le coup dans les airs suspendu
« A son fatal époux Eponine attachée,
« La tête sur son sein languissamment panchée,
« Du licteur étonné, par un dernier effort,
« Arrête encor le bras, et demande la mort.
« Pourquoi choisir, dit-elle, ou compter tes victimes?
« Frappe : nous avons tous commis les mêmes crimes.
« Aux bras de son époux, ses bras entrelacés
« Soutiennent ses enfans contre son sein pressés.
« D'une secrète horreur en cet instant glacée,
« La foule est aussi-tôt en cent lieux repoussée.
« Je vois de toutes parts vos gardes dispersés,
« Les licteurs avec eux sanglans et renversés;
« J'entends au loin les cris, prélude du carnage,
« A travers les fuyards se fraïant un passage,
« Les yeux étincelans de rage et de courroux.
« Sunnon (2) porte par-tout les plus funestes coups :
« Je l'ai vu, tout couvert de sang et de poussière,
« Forcer de nos soldats l'impuissante barrière,
« Et signalant son bras par cent exploits divers,
« Des mains de Sabinus faire tomber les fers,
« Animé par l'espoir d'une douce vengeance,
« Sabinus contre nous en ce moment s'élance :
« Eponine avec lui bravant tous les hazards,
« S'expose à tous nos traits, affronte tous les dards;
« Affranchis par vos mains du joug de l'esclavage,
« Les vaincus à l'envi redoublent de courage;

(1) Acte V, scène VII.
(2) Chef des Belges.

« Et s'armant contre vous de vos propres bienfaits
« Rappellent Sinorix du fond de ses forêts.
« De poussière et de traits un horrible nuage
« Nous annonce de loin la tempête et l'orage :
« Le nuage en grondant s'entrouvre... et dans ses flancs
« Nous découvre un essain de nouveaux combattans.
« On s'approche, on se mêle, et la valeur romaine
« Ne peut encore fixer la victoire incertaine.... »

L'auteur dédia sa pièce au prince de Ligne. « Vous protégez les Lettres, » dit-il, « et vous les cultivez. Qu'il m'est doux et glorieux de vous offrir ce « premier hommage de mes faibles talens... » Cette tragédie, datée de 1782, fut donc la première production dramatique de Néel, et il est regrettable qu'elle fut la seule. Elle promettait beaucoup et annonçait un écrivain de grandes espérances.

En 1786, le chevalier de Nieulant publia, sous le voile de l'anonyme, une comédie en trois actes et en prose, intitulée : *l'Homme sans égal, ou Monsieur le baron de la Paraphardière*. Première pièce de l'auteur et sans grande importance, où s'étale un homme, fier de sa personnalité, qui, après s'être vu honoré de tous, en est fui quand le ridicule se met de la partie. L'auteur justifie ainsi son épigraphe :

« De la gloire à l'oubli le passage est rapide. »
LA HARPE. *Les Barmécides*, trag.

Deux ans après, le 5 janvier 1788, de Nieulant fit représenter, au théâtre de Gand, toujours sans se faire connaitre, une nouvelle comédie en prose, mais en un acte seulement : *le Mariage d'Aglaé*. Cette pièce, beaucoup mieux conduite que la précédente, n'a qu'un seul défaut, c'est d'allonger indéfiniment une action qui aurait pu se traiter en quelques scènes. Il s'agit de l'attachement de deux jeunes gens à l'insu de leurs parents. Le père d'Aglaé, la jeune fille, a disposé de sa main pour un de ses amis, trop âgé de beaucoup pour elle. Le jeune homme, amoureux d'Aglaé, s'introduit dans la maison et parvient à faire réussir son mariage avec elle. On le voit, c'est très-simple et c'est une donnée qui a été souvent développée depuis au théâtre.

Ce sont les seules productions dramatiques de cet auteur. Il est regrettable qu'il n'ait pas persévéré dans cette voie, car il annonçait de bonnes dispositions.

L'abbé Ghiot dédia, en 1788, à l'évêque de Gand, dont il était l'aumônier, un *Divertissement lyrique*. La musique en fut écrite par M. Verheyen, son compositeur ordinaire. Cette production n'a aucun mérite littéraire. Elle a un style laudatif continuel et le sujet en est très-banal.

Dans un autre chapitre, nous aurons à mentionner encore une pièce de l'abbé Ghiot.

Enfin, pour terminer l'énumération des œuvres dues à des auteurs belges, nous avons encore à citer : *le Connaisseur*, comédie en trois actes et en vers de M. Rouillé. Elle parut à Bruxelles en 1789.

Cette pièce est fort bien conduite et le style en est élégant et gracieux. Le sujet est tout entier dans l'exposé du caractère de *Fintac*, le personnage principal. Voici comment le décrit l'auteur :

« . . . .
» Vous connoissez d'ailleurs, comme moi, sa manie :
» Il se croit tout de bon l'oracle du génie.
» Arbitre souverain des talens et du goût,
» Il blâme, il applaudit, il se connoît à tout.
» Poëtes, érudits, peintres et statuaires,
» Pesans grammairiens et profonds antiquaires,
» Tous doivent se soumettre à son autorité ;
» Il dispose à son gré de la célébrité.
» Quelquefois, il est vrai, le public difficile
» A ses sages décrets se montre peu docile :
» On diroit que tous deux prompts à se défier,
» Se font un jeu secret de se contrarier ;
» Et Monsieur de Fintac, comme vous pouvez croire,
» Même avant le combat, s'arroge la victoire.
» Voilà quel est mon oncle, à ne rien déguiser... »

On conçoit d'après cela, combien un homme de ce caractère pouvait être dupe d'intrigants. Au reste, l'auteur a parfaitement conduit son sujet et sa pièce est intéressante jusqu'au bout.

Résumant cette période de notre littérature dramatique au XVIIIe siècle, ceux de nos nationaux qui ont écrit pour le théâtre furent en assez grand nombre. Il y a progrès manifeste. Il nous reste à examiner les pièces qui, de la part des étrangers, se sont produits pour la première fois en Belgique.

B

AUTEURS DRAMATIQUES ÉTRANGERS.

La première pièce dont nous ayons à nous occuper, fut imprimée à Mons, quoique ayant été représentée, pour la première fois, à Valenciennes, le 16 janvier 1717. C'est une pastorale héroïque du sieur Macort, qui a pour titre : *Sylvanire, ou les Amans réunis*. Elle est en vers, en trois actes, précédés d'un prologue, et chaque acte possède un argument. Le sujet est celui-ci :

Dans le prologue, *Cérès*, *Minerve*, *Pan*, *le Dieu de l'Escaut*, une troupe de Divinités des bois, de Bergers, de Moissonneurs, d'Ouvriers, de Villageois

célèbrent le retour de la paix qu'on vient de conclure ; la scène est à Denain qui est en ruines et qu'on est occupé à réédifier.

Dans la pièce, nous voyons un Berger infidèle, amoureux d'une Bergère, laquelle ne répond pas à son amour et doit se marier, le jour même, à celui qu'elle préfère.

L'infidèle a recours à un Enchanteur, qui compose un philtre qui fait paraitre la Bergère comme morte. On la porte au tombeau, sur lequel son amant veut se tuer. Il en est empêché par *Cloris*, qui est la bergère délaissée par *Aminte*. Elle cherche à le dissuader, mais le berger, accablé de douleur, s'évanouit dans ses bras. *Cloris* ne sait que faire, quand une voix se fait entendre et lui dit qu'elle pourra donner des secours à *Tircis*. Tout-à-coup, elle aperçoit *Aminte*, son infidèle, qui fait tous ses efforts pour enlever *Sylvanire* qu'elle croyait morte. Elle veut s'y opposer quand des bergers surviennent; ils s'emparent d'*Aminte* et le conduisent devant les juges.

Pendant que ceci se passait, *Tircis* revient à lui. Il est tout étonné de voir près de lui *Sylvanire*, son amante. On vient lui annoncer qu'*Aminte* est condamné à mort. A cette nouvelle, *Cloris* s'éloigne et revient, peu de temps après, avec la grâce de son infidèle, obtenue en réclamant le bénéfice de la loi qui dit qu'une femme peut sauver la vie à un criminel en consentant à l'épouser. La pièce finit par un double mariage.

Ce plan n'est pas neuf; cependant, il faut tenir compte de l'époque à laquelle cette pastorale a été composée. Elle n'est pas plus mauvaise que beaucoup d'autres, qui la suivirent.

Quant au style, nous en prendrons un échantillon dans la dernière scène, au moment où l'*Hymen* et *l'Amour* viennent faire le bonheur des époux.

« L'Hymen.

« Pour couronner vos ardeurs mutuelles,
« Je quitte exprès le céleste séjour ;
« Et j'amène avec moi l'Amour
« Pour rendre ces fêtes plus belles.

« L'Amour.

« Goûtez, tendres amans, les plaisirs les plus doux,
« Vivez, vivez dans l'abondance ;
« Quand l'Hymen et l'Amour viennent d'intelligence,
« Ils font toujours d'heureux époux. »

Quoique l'ouvrage suivant ne soit pas à proprement parler une pièce de théâtre, nous devons toujours le mentionner, parce que la forme en est dramatique. L'auteur se désigne sous la dénomination de *Jean la Soupe*, ce qui, à notre point de vue, n'est qu'un pseudonyme. L'ouvrage, en quatre scènes

et en prose, a pour titre : *Le Calendrier à la mode, représentant la comédie du monde, pour l'année 1721*. Il parut, en cette même année, à Maestricht. Son seul et véritable mérite c'est sa rareté, aussi nous contenterons-nous de le citer purement et simplement.

Viennent ensuite, les trois productions dramatiques que le père Bougeant fit paraitre dans notre pays : *La Femme Docteur, la Suite de la Femme Docteur*, comédies en cinq actes, et *le Saint déniché*, comédie en trois actes, toutes en prose.

Ces pièces, surtout la première, eurent une vogue prodigieuse. De 1730 à 1735, celle-ci eut vingt-cinq éditions. Nous allons nous occuper spécialement de chacune d'elles. Voici, en premier lieu, le sujet de *la Femme Docteur :*

Lucrèce, femme de Géronte, est la *Femme Docteur*, et, en outre, la plus grande janséniste de Paris. Elle a deux filles : l'ainée, Dorise, marche sur les traces de sa mère, elle ne veut pas se marier ; Angélique, la cadette, se soucie peu de toutes ces disputes auxquelles elle ne comprend rien, elle a un amant nommé Eraste et leur mariage était arrêté. Mais la mère en avait décidé autrement. Profitant de l'absence de son mari, elle promit sa fille à un certain de la Bertaudinière, neveu de son directeur Bertaudin, cafard janséniste. Géronte survient, c'est un homme simple, n'ayant pas d'autre volonté que celle de sa femme. Il n'ose s'opposer ouvertement au projet de celle-ci, pourtant il désirerait beaucoup ne pas avoir de la Bertaudinière pour gendre.

Il ne sait comment s'y prendre pour combattre la décision de sa femme, quand Cléante, son frère, lui dévoile l'abominable caractère de Bertaudin et lui propose un expédient pour sortir d'embarras. Ils feignent de consentir au mariage projeté. On apporte le contrat, que Lucrèce refuse de lire tant elle a de confiance dans le pieux Bertaudin. Mais Cléante ne l'entend pas ainsi et en fait lui-même la lecture : donation pleine et entière de tous les biens est faite par Géronte et Lucrèce, au sieur de la Bertaudinière. Tout le monde se récrie, on demande des explications à Bertaudin, le fripon se découvre et on le chasse honteusement. La pièce finit par le mariage d'Angélique et d'Eraste.

C'est, dans un autre sens, le personnage de Tartuffe, mais quelque peu défiguré.

Dans la *Suite de la Femme Docteur*, le sujet est à peu près identique. Madame Perette, janséniste renforcée, s'oppose au mariage de sa fille Julie avec Monsieur de Bonnerie. Elle veut lui faire épouser Grosbec, frère de M. Prudhomme, son directeur. Malgré toute l'aversion que ce dernier inspire à Julie, la mère est inflexible : elle préfère suivre les volontés de son directeur, que de faire le bonheur de sa fille. Mais on découvre que Grosbec est en puissance de femme ; on le chasse et on le fait enfermer au Fort-l'Évêque.

Mais la soubrette qui en veut au directeur de sa maitresse, lui persuade que Julie meurt d'envie de voir des Convulsionnaires. Prudhomme dit qu'il va implorer la bonté divine pour lui donner lui-même ce pieux spectacle. Il se déguise en Pierrot, et, pendant qu'il est tout à son rôle et qu'il fait les plus belles cabrioles, la soubrette fait avertir la justice qui se saisit du faux convulsionnaire et le conduit en prison.

Quant au *Saint Déniché*, il ressemble, point pour point, aux productions précédentes. C'est toujours l'esprit de parti qui y règne. Dans la première pièce, nous avons vu combattre les jansénistes; dans la seconde, les convulsionnaires. Dans celle-ci, on tourne en ridicule les prétendus miracles de M. Pâris. On s'appesantit sur l'infamie de ceux qui, pour de l'argent, font mouvoir ces machines. On charge, avec mauvaise foi, la morale des jansénistes, enfin on fait des plaisanteries indécentes sur leurs mœurs.

Ces trois pièces sont plutôt des satires violentes, et la forme dramatique n'a été choisie par leur auteur que pour pouvoir exposer les exemples avec plus de rapidité. Elles ne furent certainement pas représentées.

En 1731, Bruseau de la Roche, avec lequel nous avons fait connaissance précédemment (1), publia une espèce de Kaléidoscope théâtral intitulé : *le Jugement comique, ou la Revue des Spectacles de Bruxelles*, qui n'a aucune importance, tant sous le rapport du style que de l'invention. Il en est de même de sa seconde pièce : *Arlequin larron, prévôt et juge*, comédie dans le genre italien et qui fut écrite pour faire valoir les talents de Francisque, l'arlequin, qui était en 1744, au théâtre de Bruxelles (2).

Enfin, en 1749, Bruseau composa un ballet héroïque sous le titre de : *le Retour de la paix dans les Pays-Bas*. Le Clair en fit la musique, et cette pièce parut le 1er avril de cette année, au théâtre de Bruxelles, dans une représentation gala.

Ces trois productions, peu importantes, forment tout le bagage dramatique de cet auteur, dans notre pays.

En 1740, *Une Nuit de Paris*, comédie en un acte et en prose, non signée, et précédée d'un prologue qui se passe entre l'*auteur* (Artigues Hebert), *un comédien, un marquis* et *un chevalier*. Dans la première scène, on trouve l'intention bien arrêtée de l'auteur, de garder l'anonyme :

« L'AUTEUR.

« Personne ne peut nous entendre ici.

« LE COMÉDIEN.

« Non; mais de bonne foix êtes-vous sage de vous y trouver ?

(1-2) Voir chapitre V.

« L'AUTEUR.

« Pourquoi donc, je vous prie ?

« LE COMÉDIEN.

« Ah pourquoi ? *Vous ne voulez pas être connu*, et vous venez sur le Théâtre à « votre première représentation ! »

Il n'en est pas moins avéré, d'après M. Paul Lacroix (1), et, avant lui, par le duc de La Vallière (2), qu'*Une Nuit à Paris* est bien d'Artigues Hébert.

Bien que les personnages de cette comédie soient excessivement nombreux (il y en a dix-sept parlant), le sujet en est fort peu intéressant. Ce sont les mésaventures d'un étranger nouvellement débarqué à Paris, pendant la nuit.

Un divertissement-ballet anonyme, parut au théâtre de Gand en 1742. Il avait pour titre : *Le Bouquet de la Reine*. La dédicace était signée Fierville, probablement l'un des acteurs de la troupe, et l'auteur même. Il est peu admissible qu'une dédicace pût être faite par quelqu'un d'étranger à la composition de l'œuvre. Il est inutile de s'arrêter à cette pièce qui a peu de mérite en elle-même.

Pendant son séjour aux Pays-Bas, l'acteur Cadoret, qui prit l'anagramme de Térodak au théâtre, publia deux comédies en un acte ; la première intitulée : *Les Fourberies d'Arlequin, ou le Double Dénouement*, et l'autre : *La Comédie de la comédie, ou le Préjugé vaincu*. Nous ignorons si ces deux pièces virent le feu de la rampe. Elles sont toutefois, d'une importance toute secondaire et ne méritent aucune mention spéciale.

D'Hannetaire, qui, ainsi que sa famille, a joué un si grand rôle dans l'histoire de notre théâtre, fit représenter sur celui de Liège, en 1744, une espèce d'impromptu sous le titre : *Exposition d'un divertissement nouveau de chants et de danses, préparé par les comédiens pour la fête de Son Altesse Sérénissime* (l'évêque de Liège). Rien n'indiquerait que c'est de lui, si l'épître dédicatoire n'était signée : *D'Hannetaire*. Un ouvrage plus important a établi la réputation de cet homme tour-à-tour acteur, auteur et baron.

Le comédien de Rozée publia, à Mons, en 1748, un petit opéra-comique tout en vaudevilles, intitulé : *la Chercheuse d'oiseaux*. C'est une de ces productions comme il en parut des quantités à la Foire Saint-Laurent, et qui ne laissèrent pas de traces de leur passage. Elle est de peu de valeur et fort rare. Nous n'avons pu en découvrir un seul exemplaire, mais la date de son apparition nous a frappé. La Belgique était, à cette époque, sous la domination du Maréchal de Saxe, et il est probable que ce petit opéra-comique aura été représenté par ses comédiens.

---

(1) Catalogue de Soleinne.
(2) Bibliothèque du Théâtre-Français.

Au château de Bel-Œil fut joué, en 1749, un drame en un acte et en vers, de M. de La Porte : *les Amusemens du héros*. Le prince de Ligne, grand amateur de spectacles, réunissait souvent des amis et des artistes dans cette résidence, et cette pièce fut écrite pour l'une de ces fêtes.

A Namur, en 1749 et en 1750, les sieurs Armand et Gaspariny, comédiens, publièrent deux pièces qui furent probablement représentées au théâtre de cette ville. L'une avait pour titre : *le Retour des comédiens à Namur*, espèce de prologue, et l'autre, *les Étrennes d'Arlequin au public*, comédie en un acte et en vers. Ces deux productions n'ont aucune valeur.

En 1762, Gaspariny donna seul, à Mons, une comédie-vaudeville intitulée : *la Vérité fabuliste*. Il est également inutile de s'y arrêter.

En 1752, à Maestricht, une tragédie en cinq actes et en vers d'un certain Clavel : *la Mort de Nadir, ou de Thamas Koulikan, Usurpateur de l'empire de Perse*. Cette pièce met en scène Nadir qui, après avoir fait massacrer toute la famille impériale persane, s'installe en son lieu et place, et se fait reconnaître comme empereur. Après avoir vaincu les Turcs, il revint dans sa capitale, où pour mieux asseoir son autorité, il fit arrêter et mettre à mort sans autre forme de procès, tout ce qui lui résistait. Ces cruautés soulevèrent le peuple : il fut tué par ses propres soldats, indignés de servir d'instruments à un pareil monstre.

Nous donnerons, comme échantillon de la versification de l'auteur, la scène finale, au moment où l'on vient annoncer la mort de Nadir.

« Enfin, Nadir n'est plus, et le Ciel en couroux,
« Lui-même dans son cœur, a dirigé mes coups,
« Ce bras victorieux, au défaut du tonnerre.
« Du plus cruel Tiran, a sçu purger la terre,
« Il vient de succomber, sous mon heureux effort,
« Vingt poignards reünis, ont achevé sa mort,
« Et ceux qu'il opprima, dans leur juste furie,
« Sont encor acharnés, contre son corps sans vie.
« Vous Seigneur aux Persans, donnés un Souverain,
« Plus juste, non moins grand, et sur tout plus humain,
« Comblé vôtre bonheur, par le doux himenée,
« De l'Illustre Princesse, à vos vœux destinée,
« Et que de ce Tiran, la fin pleine d'horreurs,
« Epouvante à jamais, tous les usurpateurs »

La seconde pièce de Clavel parut sous le voile de l'anonyme. Elle fut imprimée en 1752, sous le titre de *l'Esprit acheté*. C'est une petite comédie en un acte et en vers, formée de sept scènes. Le sujet est un certain Frelon, homme riche qui, pour plaire à la demoiselle Duval, veut composer une pièce, mais il ne peut y parvenir. Il s'adresse alors au chevalier Le Valc (anagramme de *Clavel*), un besogneux poète et, pour un prix modique, il lui achète une de ses productions. Celle-ci est représentée avec succès, mais les domestiques

éventent la mèche et la demoiselle, furieuse d'avoir été dupée, renvoie le sieur Frelon. Tout cela est bien mené et présente le cadre d'une excellente comédie.

Ces deux pièces constituent tout le bagage dramatique de Clavel.

A Bruxelles, en 1754, une parodie ayant pour titre : *Castor et Pollux*, sans nom d'auteur. On l'attribue à Gondot (1). La brochure portant : première et dernière édition, nous devons admettre que, quoique l'auteur fut français, sa pièce ne vit le jour qu'en Belgique. C'est une imitation de l'opéra de Rameau.

Gaubier de Barreau, en collaboration avec le marquis de L*** (?) écrivit pour l'ouverture du théâtre de Bruxelles, en 1756, un prologue intitulé : *le Triomphe de la musique italienne*. C'est une entrée en matière, pour exposer au public le genre que l'on se proposait de suivre pour l'année théâtrale.

Ce que dit *le Directeur*, un des personnages de la pièce, suffit pour nous fixer :

« Comment me tirer d'embâras ?
« Hélas, hélas !
« Voilà la Musique française
« Où le public ne voit plus rien qui plaise.
« Hélas, hélas !
« Autrefois c'étoit un délice,
« Mais à présent elle déplait.
« Quelle injustice !
« L'Italienne et son câquet
« A sçû la dégoter tout net.
« Faut-il adopter ce caprice,
« Helas, hélas !
« Comment me tirer d'embâras ? »

Mais un fait assez singulier se présente au sujet de cette production. La même année, Gaubier fit paraitre seul une comédie en deux actes, en vers, mêlée d'ariettes, qui également fut représentée au théâtre de Bruxelles. Il lui donna une appellation presque identique : *le Triomphe de la Musique Italienne, ou les Génies rivaux*. Ce sont deux pièces totalement différentes, qui n'ont de rapport que par leurs titres (2). Dans cette dernière, existe une action complète, mettant en scène la lutte de deux génies *Pomponet* et *Radotos*, personnifiant chacun un genre musical différent. Rien, en un mot, dans celle-ci, ne ressemble à son ainée.

Un auteur, fort connu en France, Jean-François Bastide, fit représenter, en 1766, le même jour, au théâtre de Bruxelles, deux pièces, sous la direction des comédiens-associés. L'une, restée inédite, avait pour titre : *le Soldat*

(1) P. Lacroix. *Catalogue de Soleinne*.
(2) Voir la Bibliographie.

par amour, opéra dont la musique avait été composée par Vitzthumb et par Van Malder; l'autre, une comédie en cinq actes intitulée : *Gezoncourt et Clémentine*.

La première ne fut pas imprimée, cependant le sujet en est connu par l'analyse qu'en a donnée un petit volume du temps (1). L'intrigue est fort simple. Un jardinier nommé *Colin* aime la fille de *La Tulipe*, ancien soldat. Celui-ci, chauvin de l'époque, a résolu de ne donner sa fille qu'à un militaire. Les amoureux sont désespérés et craignent de ne pouvoir en arriver à leurs fins, malgré l'appui que leur prêtait la mère de *Jeannette*, la jeune fille. *Colin* prend un parti extrême; il s'enrôle, et, dans un combat simulé, ayant donné des preuves de courage, *La Tulipe*, enchanté, consent au mariage et la pièce se termine par un divertissement.

La comédie a un sujet un peu plus compliqué. *Clémentine* se croyait la sœur de *Gezoncourt*. Elle était fiancée au baron de *Rosière*, et conservait, néanmoins, pour son frère supposé, une secrète inclination. Elle cherchait à se surmonter, et elle avait promis d'épouser le baron. Un ancien domestique apprend à *Gezoncourt* que les liens de parenté qu'il supposait, n'existent pas. Quand celui-ci, heureux, veut alors se déclarer; *Terval*, son père, lui apprend que la Cour vient de déclarer nul le mariage secret dont il était le fruit. A cette affreuse nouvelle, *Clémentine* est prise d'un accès de folie.

Le grand-père de *Gezoncourt*, le comte *de Rosanville*, arrive avec *Frimille*, un de ses amis, pour tâcher d'amener son fils *Terval* à consentir à épouser une femme de son choix; celui-ci ne veut rien entendre et jure de rester fidèle à celle dont on vient de le séparer brutalement.

Ici la donnée devient invraisemblable. *Frimille* apprend que *Mindame*, femme de *Terval*, est sa fille (Il aurait pu s'en apercevoir plus tôt). Il confie ce fait au baron de *Rosière*. Celui-ci, touché de compassion pour tous ces infortunés, découvre le tout au comte de *Rosanville*. Tout s'arrange; le mariage secret est reconnu, et *Gezoncourt* épousera *Clémentine* qui est revenue à la raison.

C'est un peu cherché, mais, de nos jours, combien n'avons-nous pas de sujets de comédie qui ne valent pas celui-ci. Cette pièce étant excessivement rare, puisqu'il n'y en a qu'un seul exemplaire connu (2), on nous saura gré, croyons-nous, de l'avoir fait connaitre ici.

En 1767, à Maestricht, une comédie en trois actes et en prose : *le Philosophe soi-disant*, par A. C. De K. Ces initiales sont celles de M[lle] *De Kinschot* (3). C'est, à peu de chose près, la même donnée que la comédie de

---

(1) *Spectacle français à Bruxelles*. Première partie. *Bruxelles, Boucherie*, 1767, p. 99-100.
(2) P. Lacroix. *Catalogue de Soleinne*. Depuis, à Paris, à la Bibliothèque de l'Arsenal.
(3) Paul Lacroix. *Catalogue de la bibliothèque de M. de Soleinne*. Article *Maestricht*.

Destouches : *l'Homme singulier*. Elle est d'un excellent style et fort bien conduite.

Dancourt, l'acteur, qu'il ne faut pas confondre avec l'auteur de tant d'opéras bouffons représentés à la comédie italienne de Paris, écrivit spécialement pour notre scène : *le Combat nocturne, ou les morts vivans*, petite pièce en un acte, dont la musique fut composée par Le Petit, acteur-associé. Ce n'est qu'une petite intrigue villageoise, sans grande importance.

En 1770, à Liége, une petite comédie à ariettes intitulée : *le Bouquet, ou l'Heureux Pêcheur*, de M. Marion. C'est un remaniement de la comédie : *l'Heureuse Pêche*, à laquelle on a ajouté des couplets.

Ensuite, en 1772, une réimpression spéciale pour notre scène d'*Arlequin sauvage*, de Delisle de la Drevetière, qui avait été représenté, en 1721, aux Italiens, à Paris.

Regnard de Pleinchesne fit représenter au théâtre de Bruxelles, en 1775, cette fameuse pièce intitulée : *Berthe*, qui causa tant de déboires à Vitzthumb (1). Cette pièce avait été présentée aux Italiens, sous le titre de *la Reine Berthe*, mais elle n'y fut pas jouée, pour des motifs restés inconnus jusqu'à ce jour.

Aux détails que nous avons déjà donnés, il convient d'ajouter ceux produits par l'auteur lui-même, et qui nous fournissent d'intéressants renseignements sur une pièce qui eut tant de mal à voir le feu de la rampe. Voici ce qu'il en dit dans son avant-propos :

« ...Il faut convenir, que le plus grand embarras de mon sujet est la difficulté de son
« exposition, qui ne peut se déployer qu'à demi dans la première scène. J'avois voulu parer
« cet inconvénient en communiquant à M. Dorat, sous l'anonime, l'Extrait Historique, que
« je viens de rapporter ci-dessus (2) : j'ai fait tout ce que j'ai pu pour engager cet écrivain
« charmant à bâtir une Héroïde sur ce canevas : Il a reçu mon Extrait : J'espérois que,
« l'ouvrage de M. Dorat ayant du succès, comme tout ce qui sort de sa plume, il feroit
« connoître au public cette anecdote singulière; et alors je me proposois de produire ma
« pièce, et je me soumettois humblement à passer pour avoir tiré mon sujet de l'Héroïde de
« M. Dorat. Mes projets à cet égard ont échoué en grande partie : M. Dorat n'a point trouvé
« cette matière propre à l'Héroïde; et il en a fait une Tragédie en prose sous le nom des
« *Deux Reines*, qu'il a mise en vers quelque tems après sous le titre d'*Adélaïde de Hongrie*.
« Ce n'est point à moi à juger ses ouvrages; mais nous nous sommes si peu rencontrés dans
« la manière de traiter ce sujet, que tous mes amis m'ont engagé à risquer ma pièce, sans
« contredit fort inférieure à celle de M. Dorat, mais qui a le droit d'ainesse sur les siennes,
« et qui ne peut pas être accusée de plagiat, puis qu'elle a été reçue et censurée aux Italiens
« il y a environ six ans. »

Ceci nous a semblé assez curieux pour être transcrit en entier. Quant à la pastorale, nous nous en tiendrons à ce que nous en avons dit dans un chapitre précédent.

---

(1) Voir chapitre IX.
(2) L'analyse du poème de *Berthe aux grands pié.*

Baculard-d'Arnaud, l'auteur de tant de drames larmoyants, publia, en Belgique, en 1775, une pièce en l'honneur de l'archiduc Maximilien d'Autriche. Elle portait le même titre que celle de l'acteur Klairwal : *les Fêtes Namuroises, ou les échasses*. C'était un petit impromptu que l'auteur dédia à la reine de France. La même année, il écrivit, au sujet de l'érection de la statue du prince Charles de Lorraine, un dialogue intitulé : *l'Inauguration*, qui fut récité pendant les fêtes données en cette circonstance.

Ces deux productions, inconnues aux bibliographes du théâtre français, n'augmentent pas d'un grand lustre la réputation de d'Arnaud, mais elles n'en doivent pas moins être ajoutées à la nomenclature de ses œuvres.

Dans la dernière des pièces que nous venons de citer, le dialogue a lieu entre *Mars* et *l'Immortalité*. Nous devons en donner quelques vers, pour qu'on se fasse une idée de l'affection que l'on portait au prince Charles de Lorraine. C'est *Mars* qui parle :

« Il est aimé de tous ; l'Univers le contemple ;
« A de titres si chers, jugez si dans mon Temple
« CHARLES doit y jouir de l'insigne faveur
« Dont je comble un Héros qui m'égale en valeur?
« Sur un Trône de cœurs qu'environne la gloire,
« Son Buste est soutenu des mains de la Victoire;
« L'humanité l'entoure, à ses pieds sont les Arts,
« L'équité sur son front enchaine ses regards;
« Minerve lui sourit, la Piété le couronne,
« Et cent rayons divins illuminent son Trône. »

Ce n'est pas trop mal tourné pour une œuvre de circonstance.

Le comédien D'Aligni, de la troupe de Maestricht, fit paraître, dans cette ville, en 1776, une comédie en un acte et en vers libres, sous le titre de : *le Mentor de Constantinople, ou rien n'échappe à l'amour*. Le sujet de cette petite pièce, fort rare, consiste dans l'intrigue que noue un sultan pour faire épouser sa sœur Zobéide par un vizir, qui s'est toujours déclaré antipathique à l'amour. Mais le vizir, malgré ses principes, s'est laissé captiver par les charmes de Fatime, la maitresse du sultan. Celui-ci se sert de cette passion pour en arriver à ses fins. Il amène sa maitresse à consentir à simuler du penchant pour le vizir ; elle l'engage à se travestir en Fou, et tandis qu'il fait force cabrioles devant Fatime, l'entrée de tous les autres personnages le surprend dans cette position et le couvre de confusion, surtout à cause de l'austérité qu'il a affectée. Le sultan lui promet de lui pardonner d'avoir cherché à suborner sa maitresse, à la condition qu'il épousera sa sœur Zobéide, ce à quoi le vizir est obligé de consentir. Cette pièce pourrait se passer en France ou ailleurs, tout aussi bien qu'à Constantinople. Enfin, là n'est pas la question. Cette comédie est assez bien conduite, et le style, passable.

La première édition de la comédie du chevalier de Rutlidge : *le Bureau d'esprit,* vit le jour à Liège, en 1777. C'est une satire acerbe sur le salon de Madame Geoffrin, où se réunissaient les beaux-esprits de l'époque.

Voici la clef des noms des principaux interlocuteurs. Cette nomenclature présente assez d'intérêt, car elle nous fait connaitre les personnes qui composaient ce cercle littéraire (1) :

Mme de Folincourt	Mme GEOFFRIN.
M. Cocus	CAPPERONNIER.
Cucurbitin	CADET.
M. Curriligne	D'ALEMBERT.
Le marquis d'Orsimont	CONDORCET.
M. Calcas	THOMAS, ou l'abbé ARNAUD.
M. Version	DIDEROT.
M Faribole	MARMONTEL.
M. Du Luth	LA HARPE.

Dans sa préface, l'auteur nous explique comment lui est venue l'idée de sa pièce :

« La Comédie que l'on donne aujourd'hui au public, » dit-il, « est le fruit d'une espèce de « défi. Il ne reste pas un seul caractère à traiter, me disait un jour quelqu'un, nos devan- « ciers se sont emparés de tout, on aura beau faire, il faudra les répéter. Je lui répondis, « que le champ où Thalie peut moissonner est inépuisable, parce que les sottises et les ridi- « cules des hommes sont sans bornes, et que personne ici-bas n'en est exempt...

« Cette conversation amena insensiblement sur le tapis, quelques hommes célèbres de ce « siècle. Après avoir loué leurs ouvrages, mon ami s'émancipa à frauder quelques-unes « de leurs préventions : il déclama sur-tout contre les prétentions exclusives de certain « despotisme, fondé sur une opinion exagérée de leur propre mérite. Eh bien, lui dis-je, ne « voilà-t-il pas le ridicule tout trouvé !...

« Rempli de cette idée, j'ai eu la témérité de hazarder mes portraits avec quelqu'espoir « qu'il se trouvera plus d'un original à qui les traits pourront convenir Je déclare à ceux « qui pourroient se fâcher, que, pour moi, leur colère n'aura d'autre effet, que de donner plus « de saillie aux travers qui obscurcissent leurs talens. Nouvelle Comédie par conséquent, « où je promets de respecter toujours les mœurs et les personnes.. »

Quoi qu'en dise l'auteur, le but de la pièce a été de ridiculiser les personnes qui fréquentaient le salon de Madame Geoffrin. La transparence des noms et le caractère bien défini de chacun font parfaitement comprendre où il voulait en arriver, et ce n'était nullement pour produire des types nouveaux, ainsi qu'il semble le faire admettre dans sa préface.

Au reste, à ce point de vue seul, cette comédie est intéressante, parce qu'elle nous donne sur des personnalités connues certains détails qui, pour être un peu forcés, n'en offrent pas moins un certain cachet d'originalité.

Clairville, que nous avons vu directeur de spectacle dans plusieurs villes

---

(1) Paul Lacroix. *Catalogue de la bibliothèque dramatique de M. de Soleinne.*

de Belgique, laissa également, comme auteur dramatique, des traces de son passage dans notre pays. Il publia, en 1778, à Liége, une petite comédie en deux actes et en prose, sous le titre : *les Eaux minérales*.

Malgré ce qu'avance l'auteur, dans sa préface, cette pièce a trait certainement à la ville de Spa. Il cherche à se défendre d'avoir voulu faire allusion à certains personnages de cette localité, ou de ridiculiser la ville elle-même. En cela, nous pouvons être d'accord avec lui, mais nullement en ce qui concerne la station thermale.

Toujours est-il qu'il y fait un grand éloge de Spa et des personnes que l'on y rencontre. Voici, en quelques mots, comment il expose le but de sa comédie :

« ...Causant un jour avec quelques personnes sur la quantité de soi-disants officiers, por- « teurs d'uniformes baroques, que l'on voit accourir l'été aux *eaux minérales*, nous leur « adjugeâmes en plaisantant l'uniforme décrit à la fin de la pièce comme celui que devraient « porter ces officiers des *eaux minérales*... »

Ce serait donc uniquement une satire contre les abus qui se commettent dans les villes d'eaux, par la grande licence qu'on y tolère.

Ainsi qu'on l'a vu précédemment (1), cette comédie fut représentée au théâtre de Maestricht, pendant que son auteur en avait la direction. Nous avons donné, plus haut, les noms des personnages mis en scène, qui sont : *le marquis* et *la marquise de Karakaka*, *Mylord Spleen*, *Mylord Bric-Broc*, *le chevalier de la Vieille-Roque*, Gascon, *le baron de Gouginet*, *Nathan Lévi*, juif, et *Madame Moka*, cafetière. Toutes ces dénominations plus baroques les unes que les autres, ne se rapportent donc à aucun habitant de l'endroit.

Le sujet de cette comédie est fort peu compliqué. L'auteur met en scène deux Grecs, qui ont pris, à leur arrivée aux *eaux minérales*, l'un le nom de *marquis de Karakaka*, l'autre celui de *chevalier de la Vieille-Roque*. Ils se sont bien vite reconnus tous deux pour être du même métier, et, afin de ne pas se faire une concurrence ruineuse, ils se liguent pour exploiter deux Anglais fraîchement débarqués : *Mylords Spleen* et *Bric-Broc*. Le premier de ces escrocs a pour partenaire une femme qu'il fait passer pour la sienne, et qui lui sert dans son industrie particulière. Cependant, ils ne parviennent pas à agir assez adroitement pour ne pas être démasqués. On les arrête et, après les avoir revêtus d'un uniforme fait d'un vieux drap de billard sur lequel on avait cousu des dés et un jeu de cartes, on les chassa de la ville.

On le voit, c'est une intrigue banale, et l'auteur n'avait pas tant à se défendre d'avoir fait des personnalités. En admettant même que l'action se passe à Spa, puisque la pièce a vu le jour en Belgique, le sujet est tel qu'il peut convenir à toute autre station thermale.

---

(1) Voir chapitre X.

Un autre acteur, le sieur Gobet, dit Dorfeuille, fit représenter, à Gand, en 1777, une comédie en deux actes et en prose, relative au retour de Joseph II, en Belgique, de son voyage en France. Elle se nomme : *L'Illustre Voyageur, ou le Retour du Comte de Falckenstein dans ses Etats*. C'était sous ce titre que Joseph II avait visité Paris. La pièce en elle-même n'est qu'un prétexte à louanges à l'adresse de ce monarque. Elle est peu importante comme intrigue, toutefois elle dut avoir quelque succès car elle fut reprise sur le théâtre de Nancy. La comédie est précédée de la pièce de vers suivante :

VERS AUX PARISIENS,

SUR LE SÉJOUR DE L'EMPEREUR DANS LEUR VILLE.

« Jadis un Dieu descendit sur la Terre ;
« Les Humains l'en prioient, il exauça leurs Vœux :
« D'ailleurs le séjour du tonnerre
« Quelquefois ennuya les Dieux
« Bref, il parût dans les Lieux où nous sommes ;
« On le connût à ses Bienfaits :
« Un Dieu se cacha-t-il jamais
« Parmi les Hommes ?
« Aussitôt on s'empresse, on dresse des Autels,
« On fait des Vers, enfin on s'évertüe,
« Du mieux qu'on peut, à chanter la venüe
« Du Dieu dont l'influence est si chere aux Mortels
« « Mes Amis, leur dit-il, votre Zèle me flatte :
« « Mais, croyez-moi ; point d'apprêts, point d'éclats,
« « Point d'Eloges sur-tout, je ne les aime pas.
« « La louange du cœur est la plus délicate.
« On reconnut l'erreur ; plus sages qu'aujourd'hui
« Les Poëtes se tùrent
« Les Autels disparùrent ;
« On quitta l'Encensoir pour ne penser qu'à Lui.
« Ce Dieu si bienfaisant qui n'aimoit point l'hommage,
« Un Mortel dans vos Murs en retrace l'image.
« Comme le Dieu digne d'être fêté,
« Sa modestie écarte la louange,
« Et cache la Grandeur sous la simplicité ;
« L'Encens déplairoit-il quand il est mérité ?
« Mais il ne perdra point au change ;
« Au-dessus de l'Eloge, au-dessus des Grandeurs,
« Plus heureux que les Dieux, son Temple est dans les Cœurs. »

Dorfeuille fit également représenter cette pièce au théâtre de Maestricht, le 28 décembre 1779. Il y produisit aussi une comédie en trois actes et en vers tirée du comte de Marmontel : *le Connaisseur*. Il l'intitula : *le Protecteur ridicule*. Elle est restée inédite.

En 1780, on plaça, au théâtre de Liége, un buste du célèbre Grétry. A

cette occasion, l'acteur Alexandre écrivit un à-propos qu'il intitula : *le Second Apollon*. Cette pièce, sans prétention, était faite pour permettre de jouer plusieurs morceaux du compositeur, pendant qu'on inaugurait son image. Au moment où les muses découvrent le buste, voici ce que dit Apollon :

« Muses, je suis content,
« **Grétri**, je jure à ta patrie
« Un amour éternel ;
« Je t'élève un autel
« Où je soumets la noire envie ;
« Dans ces climats heureux,
« L'aimable Poésie,
« Trouvera l'Harmonie
« Toute au gré de ses vœux.
« Semblable à la nature,
« Pour étonner les Dieux,
« La brillante peinture
« Va renaître en ces lieux,
« Cet art de la sculpture
« Va prendre un jour nouveau ;
« Apollon vous l'assure,
« Par son divin ciseau.
« Auprès de la candeur,
« Muses, placez mon Frère ;
« Amour, plaisir, honneur,
« Tout doit le satisfaire. »

Ce n'est pas plus mauvais que tout ce qu'on fait dans ce genre aujourd'hui. C'est de la flagornerie, si l'on veut, mais, de nos jours, dans un cas semblable, on en fait tout autant, si pas davantage.

Le buste de Grétry ne fut définitivement placé au théâtre de Liége, que beaucoup plus tard, au mois de septembre 1780. Dans les circonstances que nous avons racontées plus haut (1), Fabre d'Eglantine, alors également acteur de la principauté de Liége, récita un poëme en l'honneur du grand musicien, et auquel il donna pour titre : *Le Triomphe de Grétry*.

Quoiqu'à proprement parler, ce poëme ne soit pas une pièce de théâtre, dans la véritable acception du mot, il n'y touche pas moins, par le fait qu'il fut composé pour être récité sur la scène ; il appartient donc au répertoire. Comme il est assez rare et même pour ainsi dire inconnu, on nous saura gré, croyons-nous, d'en donner ici quelques extraits.

Fabre d'Églantine le dédia à Messire Pierre-Grégoire de Vivario et Everard-Urbain de Fossoul, bourgmestres régents de la noble cité de Liége.

Dans quelques mots de préface, il dit que : « *Nul n'est prophète dans son pays... Il appartenait à la cité de Liége de le démentir...* » Plus loin, il nous

(1) Voir chapitre VI.

apprend que « ce poème est le fruit de huit heures de travail... » et il ajoute : « je ne cite la promptitude de ce travail que pour attribuer ce petit effort à mon cœur. »

L'écrivain y passe en revue, d'une manière très-intelligente, tous les opéras de Grétry. Voici ce qu'il dit :

« . . . .
« Que de tableaux divers ! Quelle fécondité !
« Comme il a su toujours avec variété,
« De mille passions exprimer le génie,
« Donner à chaque objet une nouvelle vie !
« Du sauvage HURON veut-il peindre les mœurs,
« La noble liberté lui prête ses couleurs ;
« . . . .
« Hélas ! du bon vieux temps aimable et sainte image,
« LUCILE, nos regrets naissent de tes vertus,
« Et **Grétri** peint en toi des mœurs qui ne sont plus.
« Ainsi, simple toujours, toujours pourtant en maître,
« Il chanta SALENCI sur la flûte champêtre ;
« . . . .
« Ah ! détournons nos yeux du funeste égoïsme,
« Et des temps reculés admirons l'héroïsme :
« La trompette SAMNITE appelle les guerriers,
« . . . .
« **Grétri** seul a prêté des charmes à ZÉMIRE :
« . . . .
« Est-ce quand de son luth l'esprit et la fraîcheur
« Embellissent LUCETTE et son amant vainqueur ;
« Est-ce quand de CLITON, de sa fausse maîtresse,
« Il nous peint tour-à-tour la fourbe et la finesse ;
« Ou quand de CLÉMENTINE, ivre de sentiment,
« Il fait tomber la rose aux pieds de son amant ;
« Ou bien quand son génie excitant son audace,
« Pour vaincre MARSIAS, il se met à ta place ;
« Est-ce alors, dis-le nous, que honteux de l'affront,
« MIDAS doit voir **Grétri** le laurier sur le front?
« Ah ! suspends ton arrêt ! et vois, fils de Latone,
« ALONZE et LÉONOR réclamer la couronne ;
« Le folâtre PIERROT la demande en riant ;
« Et l'avare GRIPON, GRIPON même y prétend.
« Accours, viens nous tirer de cette incertitude,
« Famille de SILVAIN ! quitte ta solitude :
« O miracle de l'art ! Écoutons leurs accents.
« Par quel charme céleste êtes-vous si touchants,
« Vous HÉLÈNE et SILVAIN, vous PAULINE et BAZILE?
« **Grétri** ! de la vertu comme tu peins l'azile !
« . . . .
« Qu'entends-je? les clameurs d'une injuste cabale
« S'élèvent aux accents d'ANDROMAQUE et CÉPHALE.
« Vainement, vainement leur despotique cri
« Veut ravir l'œil au goût, et la palme à **Grétri**,
« Le goût s'est élevé ; sa main sur le Parnasse,
« Au doux Chantre Liégeois marque une juste place.
« . . . . »

Pour un impromptu, il faut avouer que c'était fort bien, et que, certainement, l'enthousiasme du moment a dû prêter à l'auteur un feu tout particulier.

Vient, ensuite, en cette même année 1780, un petit proverbe, dans le genre de ceux de Carmontelle, dû à M. de la Roche, et intitulé : *A quelque chose malheur est bon*. Il se compose d'un prologue en vers, et de la comédie-proverbe en un acte et en prose. C'est une petite pièce sans prétention, comme la plupart de l'espèce. On trouve, dans le prologue, une idée assez ingénieuse. Un poëte et un militaire se réunissent pour faire jouer une pièce, le premier fournit la donnée, le second, les acteurs, et l'on représente le proverbe cité ci-dessus. Le style n'est pas mauvais ; voici comment se termine le prologue :

La Rime (le poëte).

« Cessons donc, mon ami, tout discours superflus ;
« Hâtons-nous d'arriver, ne nous arrêtons plus.
« Vois là-bas ce nuage !
« Qui s'avance insensiblement !...
« Il peut nous apporter un assez bel orage ;
« Crois-moi, sans plus long compliment,
« Partons, plions bagage.
« Je brûle d'éprouver le sort de mes talens,
« De mes écrits, de mes ouvrages ;
« Tu m'as promis quelques suffrages...
» Viens, nous partagerons les sifflets... ou l'encens. »

Au théâtre de Liége, le 21 décembre 1782, un impromptu, en l'honneur de la présence de Grétry dans sa ville natale. Cette pièce, due à un sieur De Valbray, avait pour titre : *L'Heureuse Nouvelle*, comédie en un acte, en prose et en vaudeville. Œuvre de circonstance et rien de plus.

En 1782, une autre pièce de même genre, sous la dénomination : *les Faucheurs, ou l'amour couronné par la bienfaisance*, opéra-vaudeville en un acte. Elle était de MM. de Beaurepaire et du S*** (?).

Dans la préface, nous trouvons un exposé du sujet. Comme il est assez intéressant, nous le donnons ci-dessous, ne fut-ce que pour montrer jusqu'à quel point était alors poussée la flatterie :

» ... Pour chanter ces vertus sublimes et dignes des grands rois, nous avons réuni nos « foibles talens... Notre imagination nous a fourni un sujet qui, si l'on fouilloit dans le « dédale des faits et des actions, suites de vos bienfaits, pourroit se trouver vrai. Un jeune « homme séduit par une femme, fuit de la maison paternelle, abandonne l'amante avec « laquelle il étoit près de s'unir, et la plonge, ainsi que son père, dans la douleur la plus « profonde. Elle est sur le point d'épouser un homme qu'elle ne peut aimer. Le père, qui « depuis le départ de son fils n'avoit pu découvrir le lieu de sa retraite, reçoit une lettre qui « lui apprend qu'il est détenu pour dettes dans les prisons de Lyon. Ce vieillard infortuné « tient encore la lettre fatale, quand ce même fils tombe à ses genoux, tenant entre ses bras « son amante, qu'il a rencontrée au même intstant et qui s'est évanouie à son aspect. Le

« jeune homme gémit sur ses fautes, en implore le pardon, l'obtient, ainsi que la main de « celle qu'il avoit délaissée, et ce jour marqué par votre bienfaisance est l'époque du bon- « heur de trois êtres près de succomber sous le poids de leur infortune.

« Le jeune homme, entouré de tout le village, raconte de quelle manière il a recouvré sa « liberté. A votre nom seul les airs retentissent de cris de joie : les cœurs volent sur vos « traces. La Renommée porte d'un pôle à l'autre ces traits d'humanité, et l'univers étonné « vous admire avec ce silence plus expressif que les cris redoublés de l'enthousiasme. »

Les auteurs ont dédié leur opéra au comte (Paul Ier) et à la comtesse du Nord, à l'occasion, disent-ils, des traits de générosité et d'humanité que ces princes ont exercés dans Lyon envers les prisonniers détenus pour dettes.

L'année suivante, le comédien Vallier, de la troupe de Maestricht, fit représenter sur la scène de cette ville, un petit acte de sa composition : *les Étrennes de la nouvelle année*. C'est un compliment adressé au public, sous une forme assez agréable. Cette pièce étant peu importante, nous ne nous y arrêterons pas.

M. Eberts fit ensuite paraitre, en 1786, une traduction française de la tragédie allemande de Möller : *le Comte de Waltron, ou la discipline militaire du nord*. La pièce étant connue, il n'est pas nécessaire de la détailler ici.

On donna, au théâtre de Bruxelles, le 29 janvier 1787, un grand opéra-ballet, intitulé : *Almanzor, ou le Triomphe de la gloire*, par d'Aumale de Corsenville, pour les paroles, et Duquesnoy, pour la musique. C'est une pièce allégorique, ainsi que son titre l'indique. Elle est assez faible d'invention, mais du genre estimé à cette époque.

Lors de son séjour à Spa, Mme la comtesse de Genlis fit représenter, au théâtre de cette ville, une comédie sous le titre de : *l'Aveugle de Spa*. Cette pièce qu'elle a insérée dans son Théâtre à l'usage des jeunes personnes, est trop connue pour que nous nous y arrêtions.

Ainsi qu'on vient de s'en convaincre, les auteurs dramatiques étrangers ont beaucoup produit, pendant cette période. Il y a même, dans l'énumération que nous venons de faire, des révélations pour les bibliophiles. La plupart de ces pièces sont inconnues, et nous croyons avoir rendu un service véritable, en les mettant au jour.

C

ANONYMES

Plusieurs auteurs ont cru ne pas devoir signer leurs productions dramatiques. Nous n'avons pas à entrer dans les motifs qui les ont guidés, mais nous devons toujours faire mention de leurs œuvres pour que notre travail soit complet.

La première de ces pièces parut à Liége, en 1732. Elle a pour titre : *les Petits-Maitres*, comédie en un acte et en prose. L'auteur n'a signé que J. V. E. Nous ne l'avons jamais rencontrée. Elle se trouvait dans la bibliothèque de Soleinne (1).

Nous ne nous appesantirons pas sur une production anonyme, qui fut représentée au théâtre de Bruxelles, le 4 novembre 1738 : *Divertissement de chants et de dances* (*sic*). Elle avait été composée à l'occasion de la fête de l'empereur Charles VI. Ce ne fut donc qu'une œuvre éphémère qui n'a de mérite que par la difficulté que l'on rencontre à s'en procurer un exemplaire.

Vient, ensuite, un divertissement en vers édité à Louvain et intitulé : *la Nouvelle Rosière*. D'après la brochure, l'auteur était un maitre d'école, qui se proposait d'ouvrir un cours de langue française, dans cette ville.

En 1746, pendant le séjour du Maréchal de Saxe en Belgique, parut à Liége une comédie en un acte et en prose : *la Brabançonne généreuse*. C'est une intrigue banale ayant trait, à ce que nous dit la brochure, à une aventure arrivée à Bruxelles. Nous croyons que cette production était inconnue aux bibliographes.

En 1749, lors du départ des armées françaises, parurent plusieurs pièces dont nous avons parlé, mais la plus étrange fut sans contredit la suivante, qui est citée ici pour la première fois ; elle a pour titre : *Thircis et Daphnis, pastorale sur le retour des Pays-Bas sous la douce domination de l'Auguste Maison d'Autriche* (2). Sans être une pièce de théâtre proprement dite, elle en a la contexture, et, comme telle, a sa place marquée dans ce travail. Voici d'abord un couplet à l'adresse des soldats qui quittaient notre territoire.

« *Adieux* Messieurs les Panthins,
« Vous avez sçùs nous déplaire ;
« *Adieux* Messieurs les Panthins
« Allez revoir vos Catins,
« De vos discours enfantins
« Bercés les tous les matins ;
« Allez vite satisfaire
« Leurs petits cœurs libertins
« *Adieux* Messieurs les Panthins. »

Ce n'est pas fort ; heureusement ce n'était pas destiné à être chanté en public. Enfin, comme complément à ce couplet, donnons, pour finir, ce que dit un bourgeois nommé *Clitandre*, aux bergers pour prendre part à leur allégresse :

---

(1) Paul Lacroix. *Catalogue de la bibliothèque dramatique de M. de Soleinne.*
(2) Voir la Bibliographie.

« Aimable Licidas et vous Bergers honnêtes,
« Nous venons en ces lieux prendre part à vos fêtes
« Délivrez comme vous d'un joug plein de rigueurs,
« D'indignes intendans, d'insatiables voleurs,
« Délivrez de nos maux, délivrez de nos peines,
« Nous venons avec vous folatrer dans vos plaines,
« En attendant qu'un Prince aussi juste que bon,
« Revienne gouverner notre aimable canton. »

Cette pastorale est d'une naïveté inouïe ; on a pu, au reste, en juger. C'est une succession de louanges à l'adresse des Autrichiens et d'injures pour les Français. Nous avons eu l'heureuse chance d'en rencontrer un exemplaire, le seul, croyons-nous, dont il ait été fait mention jusqu'à ce jour.

Une singulière production que l'on rapporte à l'année 1750 (1), est celle intitulée : *Le Martyr glorieux de Sainte Agnès, vierge à Rome* (2). Cette pièce est en cinq actes et en vers, avec prologue et épilogue. Le style est ampoulé, comme celui des anciens mystères. Voici, au reste, le prologue, qui expose entièrement le sujet de l'ouvrage :

« Une Vierge, une Agnès, paroitra à vos yeux,
« Digne à être honnorée, en la Terre et aux Cieux,
« Qui ayant refusé d'un grand courage,
« Du Fils du Président un riche Mariage :
« Par promesses et menaces, on tâche la gagner,
« Mais en vain, et ne veux que son Jésus aimer,
« On la condamne au feu, et à être brûlée,
« Par un secours divin, elle est conservée,
« Et par malin conseil de ce folâtre Amant,
« Qui pensoit réussir à son contentement.
« On la condamne encore dedans des lieux infâmes,
« Ce qui a affligé cette Vierge et chaste Ame :
« Mais son Ange Tuteur de sa pudicité,
« Lui promit assistance à son intégrité,
« Et ce folâtre Amant approchant de la place,
« Il est frappé de mort, renversé sur la place.
« La prison est changée en brillante lumière,
« Pour montrer de la Vierge la chasteté entière,
« Mais étant par Agnès de mort ressuscité ;
« Il est tout convertit dans la Foy arrêté.
« Aussi son Compagnon et diverses personnes,
« Sont convertis à Dieu, aspirant aux Couronnes,
« D'un Martyr glorieux, et où Symphorian,
« Avec Sabin, Agnès et tous trois triomphans,
« Ont gagné du Martyr la palme glorieuse,
« Que nous portons en main, en la mémoire heureuse,
« D'Agnès, et Sabin, et de Simphorian,
« Trois Martyrs bienheureux, et au Ciel triomphans.

(1) De Theux. *Bibliographie liégeoise.*
(2) Voir la Bibliographie.

« Les voilà dans nos mains : Tous ceux et toutes celles
« Qui vivront chastement, en auront de pareilles.
« Sainte Virginité, Divine Chasteté,
« Tu seras honnorée en toute éternité
« Que tu es au Grand Dieu aimée et agréable,
« Par cette pureté lui étant tout semblable. »

La pièce commence ensuite et développe le sujet qui vient d'être exposé. L'auteur écrit : *Act premier*, etc., ce que nous n'avons rencontré qu'ici. Enfin, elle se termine par une *Chanson à Sainte Agnès*, et par deux épilogues, dont voici le premier :

« Vous avez vu Agnès, une Vierge et Pucelle,
« Qui pour sa chasteté a enduré merveille,
« Et en récompense de sa Virginité,
« A convertit des ames à la vraie Verité.
« Les tourmens, ni le fer, ni le feu, ni les flammes,
« N'ont pù faire ébranler cette courageuse âme :
« O! qu'une Fille sage, est un riche trésor,
« Qui vaut plus que l'argent, et qu'un grand amas d'or.
« La chasteté du corps est du tout Angelique,
« Et les Vierges, leurs corps sont du tout Seraphiques,
« Voir sont semblables à Dieu, qui est la pûreté :
« Et qui aime et cherit sur-tout la chasteté.
« O! vertu adorable! Virginité aimable :
« Que tu es dans les Cieux, au grand Dieu agréable.
« Ayons la chasteté, aimons la pûreté,
« Si nous voulons gagner l'heureuse Eternité ;
« Détestons les plaisirs, les sales vilainies ;
« Qui conduisent en Enfer, les ames en ces folies.
« Les ames pures et chastes triomphent dans les Cieux,
« Et les vilains paillards brûlent dans les feux.
« Voici dedans nos mains, des Couronnes apprêtées,
« Pour couronner Agnès, en cette heureuse journée :
« Qui a quitté ici les richesses et plaisirs,
« Pour l'amour de Jesus, en aimant mieux souffrir.
« Les mepris, les affronts, les prisons et les flammes,
« Que d'offenser son Dieu, et de souiller son ame.
« Endurons donc ici toutes peines et douleurs,
« Miseres et pauvretés tous travers et malheurs.
« Avec patience, attendant les Couronnes,
« Que Dieu aux Vertueux dedans le Ciel ordonne. »

Ces citations suffiront pour donner une idée exacte du ton de cette étrange production. Fut-elle représentée? Rien ne l'indique. Est-ce cette *Vie de Ste Agnès*, qui fut jouée en 1671, à Bruxelles, au couvent de Berlaymont (1), et qu'on n'aurait livrée à l'impression que longtemps après?

En 1767, l'exploitation théâtrale des sieurs Dubois et Bernardy s'ouvrit,

(1) Voir chapitre III.

au théâtre de Liége, par un *Compliment*, qu'on fit imprimer et distribuer. Il ne nous en est malheureusement pas tombé un exemplaire dans les mains. Nous le regrettons, car il est probable que nous y aurions trouvé des renseignements intéressants.

En 1771, à Bruxelles, une petite comédie en un acte pour les ombres à scènes changeantes (ombres chinoises), intitulée : *l'Heureuse Pêche*. C'est trop peu important pour que nous nous y arrêtions.

Il en est de même de la pièce suivante éditée en 1772, sous le titre des *Fêtes athéniennes*. Si l'on s'en rapporte à la brochure, elle devait servir de prologue à l'opéra exécuté le 4 novembre de cette même année. Nous ignorons ce qu'il en fut, n'ayant pas de renseignements sur la représentation donnée, au théâtre de Bruxelles, ce jour-là.

En 1778, à Mons, *la Feinte par amour*, comédie en trois actes et en vers. Cette pièce, citée, pour la première fois, par M. Rousselle (1), est fort rare. Nous ne l'avons jamais vue.

A Bruxelles, en 1781, *Bélisaire, ou le Triomphe du patriotisme malheureux*, tragédie en trois actes et en vers, qui ne nous est jamais tombée dans les mains.

Nous ne pouvons nous arrêter au programme imprimé d'une tragédie de *Joseph*, dont les représentations eurent lieu, à Mons, aux mois de mai, de juin et de juillet 1783. Ce sommaire ne nous permet pas de juger de la valeur de la pièce.

Au théâtre de Bruxelles, le 8 mars 1784, *Zéphire et Flore*, opéra en trois actes et en vers, dont l'auteur s'est caché sous la signature : M[lle] de W***. Pièce mythologique sans aucune valeur.

Une simple mention d'une pantomime en trois actes, *Sophie de Brabant*, qui fut représentée, à Bruxelles, au théâtre du Parc, par les jeunes artistes dirigés par les frères Bultos.

A Liége, en 1784, une petite pièce de circonstance, en un acte, en prose et en vaudevilles, intitulée : *l'Impromptu Liégeois, ou la Fête nationale*.

L'année suivante, à Bruxelles, *l'Intrigue punie*, comédie en cinq actes et en prose, par M. De L***.

Le sujet, quoique distribué en cinq actes comme une grande pièce, est peu important en lui-même. Au lieu de *comédie*, c'est *parade* que l'auteur aurait dû l'appeler, car ce n'en est qu'une et des plus singulières. Au reste, M. De L*** lui-même semble se ranger à cette idée, puisqu'il met la note suivante, à la fin de la brochure :

« Si ce sujet est bien saisi, on peut en faire une Pantomime (*sic*) agréable ; il faut cependant prendre garde de ne pas tomber dans le bas-comique. »

(1) Bibliographie Montoise.

Voici les personnages de cette *comédie :*

Le Comte, entousiaste des principes de *M. Dominant.*
La Comtesse, femme raisonnable qui veut suivre sa raison.
Sophie, jeune personne d'environ quatorze ans, grandement née, qui ne connoit pas ses parens, qu'on a retirée d'un Couvent de province.
Dorval, gentilhomme instruit qui vit philosophiquement à la campagne.
Dominant, sçavant renommé, ami de la maison ; il est au château depuis quelques jours.
L'Imposant, sçavant, ami de *Dominant.*
Finette, femme.
Frontin, valet.
La marquise Friquet
Reflechi
Rusé
Pénétrant
Furet
Ragoti, charlatan italien
} Ils sont venus au château faire visite à *M. Dominant.*

Cette énumération seule donne la mesure de l'ouvrage. L'intrigue, puisqu'*intrigue* il y a, repose uniquement sur la lutte de *Dominant* et *L'Imposant* contre *Dorval,* pour parvenir à dominer toute la famille dans laquelle ils sont reçus et la ranger à leurs principes.

Dans un monologue (1), *Dominant* nous expose entièrement son plan :

« Je suis étonné, » dit-il, « qu'un homme de génie comme moi, qui depuis long-tems vient « dans cette maison comme instituteur et ami, n'ait pas encore pu s'y rendre maître, et que « je n'aie pas soûmis tous ces esprits rustiques à se conduire par mes avis et à suivre mes « volontés. Il y a un certain Dorval qui s'est impatronisé ici, et qui, avec sa raison, veut « mener tout le monde. Il m'a tenu tête pendant les huit premiers jours, de façon que je n'ai « pas fait les moindres progrès. Il a été quelques jours sans paroître, j'en ai profité : j'étois « content de moi. Il est revenu hier, dans un moment il a détruit tout ce que j'avois fait. « Quand M. L'Imposant sera ici, il m'aidera ; comme nous serons deux, il sera moins facile « de me deviner. Il se croit du génie. Je le persuade qu'il en a pour qu'il me loue mieux. « Frontin, ce valet, est un drôle adroit. Finette, la fille, est une rusée J'ai employé mes « moyens vis-à-vis de cette Finette, j'ai mis en avant déclarations, promesses, et généralement tout ce qui pouvoit la flatter et la gagner ; je n'ai sûrement pas réussi, puisqu'elle « plaisante de tout ce que je lui dis ; je dois me méfier d'eux : mais aussi je dois en tirer « parti. Pour des objets aussi délicats, il faut de la pénétration. Je puis me flatter d'en « avoir.

« Il y a encore une jeune personne d'environ quatorze ans, qui a resté longtems dans un « couvent de la province ; on veut que je l'instruise. Je cherche à inspirer par-tout le goût « des sciences sublimes ; elle a une pénétration au-dessus des personnes de son âge : elle a « une tournure d'esprit et un air décidé très-propre au dessein que j'ai formé : je puis même « dire que c'est elle qui m'en a fait naître l'idée ; puisque je lui connois les dispositions qui « me conviennent, brusquons la chose. Il faut premièrement lui donner le désir de dominer, « de se faire craindre. C'est quand on est craint qu'on est respecté ; quand on n'est qu'aimé, « on finit souvent par être méprisé. »

Cette jeune personne d'environ quatorze ans, presqu'une enfant, qui doit

(1) Scène III, p. 5.

se faire craindre plutôt qu'aimer, est une idée nouvelle mais simplement grotesque. Quelle influence pouvait-elle exercer dans cette famille?

Quatre longs actes sont destinés à développer les projets de *Dominant*, et les moyens qu'emploie *Dorval* pour les déjouer. C'est un peu trop traîner en longueur un sujet peu intéressant. Enfin, à la fin de la pièce, arrivent les créatures du savant. Il les réunit et leur fait prêter l'étrange serment que voici :

« Nous jurons tous conjointement, et de deux en deux en particulier, sur la Médaille de « notre chef, faute de Buste, de reconnoître pour ennemis irréconciliables tous ceux qui atta- « queront nos principes dans la moindre chose, ou qui ne penseront pas comme nous : de « nous armer contr'eux de la médisance, de la calomnie, et généralement de notre haine, « que nous ferons éclater de toutes les manières que nous pourrons imaginer. Prêtons-leur « des vices auxquels ils n'auront pas pensé : faisons charitablement ce que nous pourrons « pour le persuader. Faisons-les passer pour des fous; et tâchons de les faire renfermer, si « nous avons assez de crédit. Portons notre haine jusqu'après leur mort ; détruisons leur « réputation, s'il leur en reste après leur vie.

Malgré cette singulière conjuration et les moyens mis en œuvre, *Dorval* parvient à s'emparer de l'esprit du *Comte* et à faire mettre hors du château, cette bande de personnages malfaisants.

Il y avait, dans ce sujet, la matière d'un amusant vaudeville, mais nullement celle d'une comédie en cinq actes, ce qui est au moins prétentieux. L'auteur anonyme en a jugé autrement.

La même année, *les Rivaux domestiques*, comédie en un acte et en prose, signé D***. Petite intrigue d'antichambre, sans grande importance.

En 1787, *la Foire du Village*, opéra-parade en deux actes, musique de Vitzthumb. Cette production, sans valeur réelle, renferme cependant quelques petites parties assez intéressantes. Ainsi, la chanson des *Ballons*, mérite une mention. Elle est en sept couplets, parmi lesquels le suivant :

« C'est ainsi que l'air inflammable
« Manquant aux Balons d'ici-bas,
« Par une chûte épouvantable
« Les fait tomber faute de gaz ;
« Quel est ce gaz? C'est la sagesse ;
« Elle est notre souverain bien,
« Sans elle nous ne sommes rien ;
« Et nos talents de toute espèce,
« Ne sont que Balons pleins de vent,
« Qu'un souffle anéantit souvent (*Bis*). »

Dans nos vaudevilles d'aujourd'hui, on rencontre des couplets qui n'ont pas meilleure facture.

En cette même année 1787, l'empereur Joseph II ayant refusé de ratifier la constitution présentée par les États, des troubles surgirent dans les Pays-Bas.

Deux pièces parurent, sous le voile de l'anonyme, au sujet de ces événements : *la Députation*, parade en un acte et en prose, et *les Femmes Belges*, comédie en trois actes également en prose. Nous en avons donné, dans un chapitre précédent (1), des détails assez complets pour ne pas devoir y revenir ici.

Enfin, en 1788, après le retour à Bruxelles, des Gouverneurs-Généraux, un auteur anonyme fit paraître une petite comédie en un acte sous le titre de : *le Retour au château*. Dans celle-ci, les sentiments hostiles qui s'étaient fait jour précédemment, font place à la joie la plus vive, témoin le couplet suivant :

« Le jour qu'on inaugura
« Charles Duc de Lorraine ;
« Chaque cœur lui présenta
« Des fleurs de l'Hippocrêne.
« Mais aujourd'hui dans ses neveux,
« Nous retrouvons son âme :
« Ils ont son cœur, ils ont ses yeux ;
« Ils ont d'Iris la flamme. »

Ce n'est pas pour la pureté des vers que nous faisons cette citation, mais uniquement comme comparaison caractéristique. Les nations et les hommes tiennent quelque peu du caméléon : un rien suffit pour les faire changer de couleur. Ceci en est une preuve manifeste.

Ici se termine la série des pièces anonymes. Il est à espérer que, plus tard, on parviendra à en découvrir les auteurs et à leur faire la part qui leur revient.

Par les détails qui précédent, on a pu se convaincre que l'art dramatique a été cultivé avec beaucoup plus de suite, pendant cette période de quatre-vingt-dix années. Si les œuvres d'un mérite exceptionnel ont manqué, au moins en est-il plusieurs où les auteurs ont fait preuve d'un véritable talent. Alors comme aujourd'hui, les écrivains dramatiques avaient à lutter contre les succès parisiens, et ils n'avaient que, de loin en loin, l'occasion de se produire à la scène. Aussi, beaucoup d'entre eux se contentaient-ils de livrer leurs pièces à l'impression.

Nous avons à citer, parmi les écrivains belges, dont les œuvres ont le plus marqué : *De Valentin* (1706). — *de Walef* (1731). — *le prince de Ligne* (1777). *Néel* (1782). — *de Nieulant* (1786) ; et, parmi les étrangers : *Macort* (1717). — *le père Bougeant* (1730). — *Baculard d'Arnaud* (1775). — *Rutlidge* (1777). — *Fabre d'Eglantine* (1780). — *la comtesse de Genlis* (1787).

---

(1) Voir chapitre IX.



Ces noms nous sont beaucoup moins étrangers que ceux de la première période. Nous sommes convaincus que si les directions avaient eu plus de stabilité, la plupart de ces écrivains se seraient donné la tâche d'enrichir nos différentes scènes de leurs productions.

En résumé, il y a progrès et ce progrès ne fera que s'affermir dans la période qui va suivre. Les œuvres d'un mérite réel ne seront pas rares et plus d'une même tiendra une place honorable dans l'histoire de notre théâtre français.

CHAPITRE XII.

RÉVOLUTION BRABANÇONNE. — MADEMOISELLE MONTANSIER EN BELGIQUE.

1790-1794.

A dater de l'année 1787, le pays entra dans une période tourmentée, aussi bien politiquement qu'intellectuellement. Le mouvement révolutionnaire qui s'était manifesté chez nos voisins de France, avait eu son contre-coup chez nous. Nous n'exposerons pas ici toutes les péripéties de ces événements en Belgique, nous nous contenterons d'enregistrer celles qui ont eu un rapport direct avec notre sujet.

Donnons d'abord, pour l'année théâtrale 1789-1790, la nomenclature de la troupe du théâtre de Bruxelles (1) :

DIRECTEURS : MM. BULTOS ET ADAM.

RÉGISSEUR : M. LA CROIX.

Tragédie et Comédie.

Acteurs.

Messieurs :

CHAMPMÉLÉ, rois et pères nobles.
ADAM, les premiers rôles et forts jeunes premiers.
DUPONT, FLORIBEL } les jeunes premiers.
BURSAY, seconds rois, raisonneurs, rôles de caractère et de convenance.

(1) *Almanach ambigu-chantant.* Gand, Frères Gimblet, s. d., pp. 34-38.



DUSAUZIN, les troisièmes rôles.
SAINT-VAIR, premier comique.
MARCHAL, second comique.
DE LA SOZELIÈRE, les rôles à manteau, financiers et paysans.
CALAIS, rôles dans les mêmes emplois.
VERNET, des seconds et troisièmes amoureux et des confidents
LA RIVIÈRE, DESBATY, VASSEUR, PÉQUER, } les rôles accessoires et utilités.
BURSAY fils, les rôles d'enfants.

VIRION, souffleur.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

BURSAY, les premiers et forts jeunes premiers rôles
GUÉRIN, jeune première et seconds rôles.
DUQUÉNOY, des secondes amoureuses et ingénuités.
PIERSON, des secondes amoureuses.
BERTHÉAS, première soubrette.
DE LA SOZELIÈRE, des mères nobles, les caractères et confidentes.
ADAM, des caractères.
D'HUMAINBOURG, les secondes soubrettes, des confidentes et seconds caractères.
D'HUMAINBOURG nièce, rôles d'enfants.

Opéra.

Chanteurs.

Messieurs :

MEES, première basse-taille.
DUSAUZIN, les secondes basses-tailles et des Laruette.
DUQUÉNOY, première haute-contre.
DE MOLIÈRE, seconde haute-contre.
CALAIS, DESBATY, } secondes basses-tailles.
SAINT-FAR, les Laruette et Trial.
CONSTANT, LA RIVIÈRE, } basses-tailles accessoires.
VASSEUR, BORREMANS, } tailles accessoires.
GILLIS, PAUWELS, } hautes-contres accessoires.

Chanteuses.

Mesdames et Mesdemoiselles :

CRÉTU, BOQUET, } premières chanteuses.
MEES, emploi de première Dugazon et seconde chanteuse.
DUQUÉNOY, des secondes et jeunes amoureuses.
LE ROY, SAINT-VAIR, } Duègnes.
GUIRARDY, utilités.

Chanteurs et chanteuses des chœurs.

M. BORREMANS, RÉPÉTITEUR.

Messieurs : LA RIVIÈRE. — DESBATY. — CONSTANT — VASSEUR. — BORREMANS. — GILLIS. — MARGIRY.

Mesdames et Mesdemoiselles : LA TOUR. — SOUVAN. — LE CLERC. — CASAR. — ERARD. — DUMARK. — DE KLAINVILLE.

Ballet.

M. LE DAIT, maître des ballets et premier danseur.

MM. JOUARDIN, VAN HAMME, } seconds danseurs.

Mlle MERCIER, première danseuse.

Figurans et figurantes.

M. LANGLOY, répétiteur des ballets.

Orchestre.

M VITZTHUMB, maître de musique et de l'orchestre.

Premiers violons : VAN MALDER. — MECHELER. — LANGLOY. — GEHOTE. — LAUR. — CLAESSENS. — GOESSENS. — DURAND. — SPAAK. — DEMARK.

Seconds violons : VAN MALDER père. — VAN MALDER fils. — MARÉCHAL. — POTIAUX. — BAUWENS. — DE WINNE fils. — BORREMANS fils. — LA FONTAINE. — PLANCK. — MAURIS fils.

Tailles : BORREMANS père. — BAUDOUIN.

Violoncelles : DOUDELET. — VAN MALDER. — BULTOS fils.

Contre-basses : LARTILLON. — OUEUSTENS. — BECKMANS.

Flûtes : VAN HAMME. — GODECHARLE.

Clarinettes : GEHOTE. — AUCAIGNE.

Cors de chasse : LION. — ZEGERS.

Bassons : GEHOTE. — IMERS.

Serpent : LOUVAN.

Trompettes : TOUSSAINT. — WIRT.

Timbalier : VITZTHUMB fils.

La composition de la troupe, le nombre des acteurs, l'importance de l'orchestre démontrent mieux que tout ce qu'on pourrait en dire, le rang qu'occupait alors notre scène parmi les plus considérables de l'Europe. La présence seule de Vitzthumb, en qualité de maître de musique, témoigne de la bonne direction des opéras, et nous pouvons avancer, sans trop de forfanterie, que le théâtre de Bruxelles pouvait, à cette époque, rivaliser avec les théâtres Favart et Feydeau de Paris.

Au moment de l'explosion populaire et après les premiers combats, Henri Van der Noot fit son entrée à Bruxelles, le 18 décembre 1789. Le même soir, accompagné de ses acolytes, il se rendit au théâtre ; on lui fit une grande ovation. L'acteur Henri Mees chanta les couplets suivants :

« Air : *de Tom Jones.*

« O Brabançon ! tout cède à ta vaillance,
« Le Royalisme est aux abois ;
« Sous une digne et noble indépendance,
« On verra revivre tes droits :
« La liberté succède au despotisme.
« Voir tes soutiens et tes vengeurs,
« Quel jour pour le Patriotisme !
« C'est le triomphe des grands cœurs

« Vrai Citoyen, martyr de la Patrie,
« Van der Noot, tu nous es rendu !
« Un long exil, fruit de la tyrannie,
« Ajoute encore à ta vertu ;
« Que ton retour nous cause d'allégresse !
« Nos cris, nos vœux partent du cœur ;
« D'un peuple entier, la juste ivresse,
« C'est le triomphe de l'honneur. »

Ces couplets furent imprimés à des milliers d'exemplaires, et, partout, à Bruxelles, on les redit. Ce fut le prélude des événements qui suivirent.

Au début de la révolution, après les succès remportés par Van der Mersch, on jeta pendant la représentation du lundi 25 janvier 1790, du cintre de la salle de la Monnaie, les vers suivants qui dépeignent bien l'enthousiasme que le général brabançon avait soulevé :

« Carthage en *Annibal* eut un chef héroïque,
« Rome eut dans *Fabius* un Guerrier politique,
« *Washington* surpassa ces deux chefs à la fois,
« Et *Van der Mersch* ici nous les offre tous trois. »

Ces vers furent distribués de tous côtés, et publiés dans les journaux du temps. Au reste, ce n'était que l'avant-coureur d'une ovation plus grande. Trois jours après, le 28 janvier, on donnait au théâtre la troisième représentation du *Brutus* de Voltaire. On en était à la troisième scène, quand Van der Mersch parut dans la loge de monsieur de Peuthy. Les spectateurs se levèrent spontanément et interrompirent le spectacle par leurs applaudissements et leurs cris. On fit recommencer la pièce qui, par ses allusions, était tout-à-fait de circonstance. Toutes furent saisies au vol, et acclamées en l'honneur du général patriote. Mais l'enthousiasme fut à son comble, lorsque Champmélé, qui jouait Brutus, s'approchant de la rampe, à la fin de la tragédie, récita les vers suivants :

« Je vois déjà sur moi les yeux de l'univers,
« Les yeux de l'avenir de toutes parts ouverts ;
« Et le nom de Brutus, sur l'aile de la gloire,
« S'envoler triomphant au Temple de Mémoire.

« J'entends les noms sacrés de Loix, de Liberté,
« Passer de bouche en bouche à la postérité,
« Cent peuples généreux lassés de l'esclavage.
« A notre exemple un jour signalant leur courage,
« Des oppresseurs du monde abattant la fierté,
« Vengeront comme nous la sainte humanité.
« Sur les débris du Trône et de la tyrannie,
« Du Belge indépendant s'élève le Génie;
« Et ce peuple, vengé des maux qu'il a soufferts,
« Aux mains qui l'enchainoient, peut préparer des fers;
« VAN DER MEERSCH le conduit : VAN DER MEERSCH, à sa tête,
« Saura de tous côtés conjurer la tempête :
« O! Guerrier Citoyen, jouis de tes bienfaits,
« En voyant les heureux que ta valeur a faits :
« Amour de la Patrie! ô! pure et vive flamme!
« Toi mère des vertus, toi l'âme de mon âme,
« Redoubles dans mon sein tes transports généreux;
« Que mes pleurs paternels soient séchés par tes feux :
« C'est mon Pays lui seul, c'est Rome qui m'appelle,
« Et non le sang d'un fils qui doit périr pour elle. »

Ces vers furent bissés, et Van der Mersch fut salué d'une triple salve d'applaudissements.

Au reste, les sentiments patriotiques se faisaient jour, dans toutes les occasions, chaque allusion était saisie et devenait le signal d'explosions unanimes. Ainsi, on représenta le 16 février 1790, une pièce de circonstance, au théâtre de Bruxelles. Elle avait pour titre : *la Récompense patriotique*, opéra-comique en un acte et en prose, mêlée d'ariettes (1). L'auteur ne s'est fait connaitre que sous le nom de marquis de W***. On devait donner cette pièce plus tôt, au moment même des événements dont Bruxelles avait été le théâtre, mais, tout en ayant perdu un peu de son à-propos, elle n'en fit pas moins de plaisir. Nous lisons à ce sujet, ce qui suit dans un journal du temps (2) :

«... Cette pièce étant un ouvrage absolument de circonstance et fait en impromptu dans « un moment d'enthousiasme patriotique, le lendemain même de la prise (ou pour parler plus « juste, de la délivrance de Bruxelles), ne doit pas être jugée plus sévèrement à la lecture « qu'elle ne l'a été à la représentation... Ce petit ouvrage fait pour être donné dans les « premiers momens de la révolution, a perdu une grande partie de son à-propos : mais il a « toujours le mérite de l'intention, et d'être un joli tableau du patriotisme... »

Malgré cela, la pièce reçut un accueil favorable, et plusieurs passages furent redemandés. Ainsi, on bissa les vers suivants :

---

(1) Voir la Bibliographie.
(2) *Magasin historique, politique et littéraire, ou Journal de Bruxelles*, t. I.

« Pour servir un Pays qu'on aime,
« C'est une fête qu'un combat :
« Chacun s'enrôle de soi-même :
« Tout Citoyen devient soldat. »

Il en fut de même de ce couplet :

AIR : *On doit soixante mille francs.*

« Mes amis, les voilà partis,
« Et nous n'avons plus d'ennemis :
« Célébrons la Victoire (*Bis*).
« Bruxelles est libre en ce moment,
« Chantons ses braves habitans
« Couronnés par la gloire. (*Bis*). »

Nous devons également faire mention ici, d'une autre pièce composée au moment de la mort de l'empereur Joseph II, et qui dépeint bien la situation des esprits, en cette année 1790. Elle a pour titre : *L'Ombre de Joseph II;* c'est une comédie en acte et un prologue en prose, publiée sous le voile de l'anonyme (1). Le prologue se passe à la Cour de Vienne. On y voit Joseph II et ses ministres discourant des troubles du Brabant. Voici un fragment de cette scène, qui suffira pour donner le ton de l'ouvrage (2) :

« 2e MINISTRE.

« Oui, Sire, voilà ce que l'on dit à haute voix parmi tout votre royaume : hélas ! sa mère, « s'écrient-ils, étoit si bonne, elle avoit l'âme si généreuse, c'étoit un trésor inépuisable de « vertu; mais son indigne fils la ressemble si peu, que l'on auroit de la peine à croire, qu'elle « étoit jadis sa mère.

« JOSEPH II.

« C'est un peuple aveuglé et sans mœurs, et dont il faut avoir pitié; d'ici en trois ans, ils « ne parleront plus de la sorte; le peuple est docile, il s'accoutumera à la servitude et en « mordera le frein, ainsi que mes braves Allemands.

« 2e MINISTRE.

« S'y accoutumer, Sire ! non, de la vie, et déjà ils se révoltent partout et refusent haute- « ment de vous obéir encore ; ils disent : nous abjurons un parjure, qui veut nous rendre « esclaves, en nous asservissant à son joug ; nous rejettons ses loix criminelles, nous aimons « mieux mourir que d'être les vils esclaves d'un despote.

« UN 4e MINISTRE, *accourant.*

« Ah ! Sire, c'en est fait, votre règne est passé, l'on vous renonce pour Roi, et tout le « Peuple crie à haute voix, qu'il ne veut pas pour souverain, un parjure, un tyran. »

---

(1) Voir la Bibliographie.
(2) Prologue, page 4.

Dans la comédie, Joseph II ainsi que le colonel Lunden et Paulus, paraissent devant Pluton, pour y rendre compte de leur conduite dans les Pays-Bas.

Malgré les troubles intérieurs, les anciennes coutumes furent suivies, et le théâtre ferma pendant le carême. Quand les représentations reprirent, l'affiche était ainsi conçue :

« PAR PERMISSION DE L'AMMAN. Les Comédiens ordinaires de la Ville de Bruxelles, sous la
« direction des sieurs H. Bultos et Adam, donneront aujourd'hui 5 avril 1790, pour l'ouver-
« ture du Théâtre : *Panurge dans l'isle des lanternes*, opéra en trois actes, musique de
« Grétry, orné de tout son spectacle. »

Avant d'exposer les principaux événements qui se passèrent au théâtre de la Monnaie, en 1790, il convient de signaler les débuts qui y eurent lieu. Il y en eut trois : *Delloye* parut pour la première fois dans le rôle de *Thomas* d'*Alexis et Justine*, opéra-comique de Dezède (8 avril) ; *Mademoiselle Brutot*, débuta dans le rôle principal de *la Jeune Indienne*, comédie de Chamfort (10 avril) : enfin, *Massin* se produisit dans celui de *Saint-Albin* du *Père de famille*, drame de Diderot (20 avril).

La réaction commençait à se faire jour, malgré la popularité dont jouissaient Vander Noot et les siens. En cette même année 1790, parut une pièce de théâtre portant le titre : *Quel parti faut-il prendre?* Cette *parade*, comme la nomme son auteur (1), prêche la réconciliation avec le souverain et cherche à prouver que c'est le parti le plus utile à décider. Voici ce qu'il met, à ce sujet, dans la bouche de l'un de ses personnages :

« ... Le parti le plus sûr, que l'on puisse adopter,
« Pour notre Etat naissant, qu'il faut consolider,
« C'est d'éviter la guerre, et de fuir tous extrêmes.
« Libres et réunis, gouvernons-nous nous-mêmes ;
« Mais, sans avoir un Maître, ayons un Souverain... »

C'est tout simplement l'établissement d'un gouvernement constitutionnel et représentatif.

C'est en cette année, que Vander Noot fut à l'apogée de sa gloire. Aussi, ne laissa-t-on pas passer l'occasion de lui donner un coup d'encensoir. Le 15 juillet 1790, jour de la Saint-Henri, patron du dieu du jour, on donna au théâtre de la Monnaie, une représentation extraordinaire. Le spectacle se composait de : *Guillaume Tell*, tragédie de Lemierre, et de la *Récompense patriotique*, que nous avons citée plus haut.

A la fin de la dernière pièce, on entonna le chœur suivant, composé pour cet anniversaire :

---

(1) Voir la Bibliographie.

« Célébrons un si beau jour,
« De notre Père c'est la fête.
« Que notre amour
« Soit sans détour,
« De nos cœurs il a fait la conquête.
« Pour nous qu'il a souffert de maux!
« Soutenu par son seul courage,
« Il a par des rudes travaux
« Rompu les fers de l'esclavage.
« D'un fier tyran,
« Fourbe et méchant,
« Il dévoile le stratagème,
« Qui pour tromper,
« Il venoit nous flatter;
« De fleurs voulant cacher nos chaînes.
« VANDER NOOT craint pour ses enfans,
« Il soutient les droits du Brabant.
« Grand Dieu! exauce nos vœux!
« Qu'il soit heureux;
« Sans nuls chagrins, sans nulles peines. »

Ces vers (?) sont de la célèbre Pinau, dont le véritable nom était de Bellem, et qui joua alors un certain rôle politique à côté de Vander Noot, son ami, ou plutôt son amant comme d'aucuns le prétendent. Quoi qu'il en ait été, cette femme, qui, parait-il, possédait une instruction suffisante et une grande énergie, exerçait beaucoup d'influence sur son *ami*. Il fallait, si l'on voulait obtenir quelque chose, commencer par faire sa cour à la Pinau, pour avoir accès auprès de Vander Noot. On ne peut guère ajouter foi aux libelles obscènes de Robineau, dit de Beaunoir, ce triste personnage dont nous aurons à parler longuement, cependant c'est là seulement que nous trouvons quelques renseignements sur son compte. Il est question d'elle dans *les Masques arrachés*, et dans le drame intitulé : *Vander Noot*.

Après avoir joui d'un crédit illimité pendant toute l'année que *son ami* régna sur nos provinces, elle fut obligée de fuir et de se réfugier en Hollande, où elle vécut retirée du monde dans une position voisine de la misère. Elle avait une fille, Marianne, qui dut, pour subvenir aux besoins de l'existence, donner des leçons de dessin.

A côté de cette flatterie quasi-officielle, nous en trouvons une autre émanant d'un des directeurs du théâtre de Bruxelles, le sieur Adan. Voici les couplets qu'il composa pour la même circonstance :

AIR : *Vive Henri, vive Henri.*

« Deux Henris vivent dans l'Histoire,
« Le premier c'est Henri le Grand.
« Tout Français chérit sa mémoire;
« L'autre est le héros du Brabant;

« Son mâle génie,
« Défendit ses Droits et ses Loix :
« Tous les deux ont sû dans leur Patrie,
« Donner un grand exemple aux Rois.

« VANDER NOOT vivra chez le Belge,
« Comme Henri Quatre chez les Francs;
« Tant que sa vertu nous protége
« Nous ne craignons pas les méchants;
« Que leur jalousie
« S'exale en efforts superflus...
« HENRI, laisse gronder l'envie,
« Tu la vaincras par tes vertus.

« Que le moteur des destinées,
« Pour le bonheur de ton pays,
« T'accorde nombreuses années,
« Et nos vœux seront accomplis.
« Que peut d'avantage
« Faire le ciel en ta faveur!
« Il te donna prudence et courage,
« Et la justice est dans ton cœur. »

Le 5 décembre suivant, le maréchal Bender fit son entrée à Bruxelles. Le soir même, il assista au spectacle où l'on donnait : *la Partie de chasse de Henri IV*, comédie de Collé, et *les Deux Petits Savoyards*, opéra-comique de Dalayrac.

Malgré toutes les flatteries et les vœux dont on ne se faisait pas faute, le règne de Vander Noot ne fut pas de longue durée, car, le 15 juin 1791, LL. AA. RR. les Gouverneurs-Généraux faisaient leur rentrée à Bruxelles. Cette fête ne fut pas favorisée par le temps. Un orage formidable gronda à ce moment, le cortége fut assailli par une pluie battante. Le programme fut cependant exécuté en entier, et après le diner gala, ils se rendirent au théâtre: on les accueillit avec la joie la plus vive. On y représenta une pièce de circonstance intitulée : *l'Impromptu du Cœur*. Pendant le spectacle, l'épigramme suivante dirigée contre les doyens des métiers de Bruxelles (1), fut jetée sur la scène :

« Lorsque nos princes ce matin,
« A nos vœux se rendirent,
« Tête nue, une torche en main,
« Les doyens les suivirent.
« S'il survint un orage affreux
« Au milieu de la fête,
« C'est que le ciel à ces plats gueux
« Voulut laver la tête. »

(1) De Beaunoir. *L'Ami des Hommes*. N° 24.

Le journal qui transcrivit l'épigramme, ajoute que ce couplet fit beaucoup rire, et qu'on crut y reconnaître la touche aussi gaie qu'originale de Monsieur le chevalier de Meude-Monpas, qui était, en ce moment, à Bruxelles.

A côté de ces vers, on en publia d'autres mieux en rapport avec la situation, et qui sont plus dignes du moment :

« A l'éclatante voix du Ciel qui se déclare
« Tremblez lâches tyrans, troupe vile et barbare,
« Qui, depuis trop longtemps souillés le nom d'*Etats* :
« Des Protecteurs chéris de la triste Belgique,
« Si la foudre et l'éclair accompagnent les pas ;
« C'est que du juste Ciel la voix enfin s'explique
« Et qu'il va nous venger de vos noirs attentats. »

L'ordre ayant été plus ou moins rétabli, les Autrichiens reconstituèrent leur administration dans le pays. Cependant une sourde fermentation y régnait ; on avait peine à se soumettre après avoir joui de la liberté. La grande discussion portait sur l'obligation de porter la cocarde blanche. L'autorité ne plaisantait pas là-dessus, et plusieurs fois elle dut sévir pour faire respecter ses décrets.

Voilà qui va prouver que l'on n'y allait pas de main-morte. Laissons parler le journaliste (1) :

« ...Les feus héros Brabançons ont fait un arrêté dans les cafés, de ne plus souffrir de « cocardes blanches, mais malheureusement M. le général Bender a été d'un autre avis, et a « non-seulement protégé les cocardes blanches, mais a même donné l'ordre que les comé- « diens la portassent quand ils joueraient des rôles en uniforme. Cet ordre a privé la ville de « Bruxelles de voir sur son théâtre le fameux capitaine Beaulieu, non le héros Autrichien, « digne frère d'armes des Bender et des Keull, mais le héros de la garde nationale parisienne, « et le rival de Bordier le pendu. Les directeurs du spectacle de Bruxelles, grands amis, et « grands protégés de Vander Noot, qui leur avait accordé l'octroi de la comédie, pour payer « à sa cendre un tribut patriotique, avaient fait venir à grands frais, de Paris, le capitaine « Beaulieu, acteur des Variétés, pour donner aux bons Brabançons les charmantes pièces de « *Jean-Bête* et de *Nicodème*, chefs-d'œuvre dramatiques de la révolution, et dans lesquelles « le capitaine français est, dit-on, sublime. Toute la jeunesse bruxelloise se faisait fête de « claquer l'histrion patriote : mais hélas ! le capitaine s'étant permis en public des plaisan- « teries sur la cocarde blanche, et ayant voulu faire l'apôtre de la propagande, a reçu l'ordre « de M. de Bender d'aller dans les vingt-quatre heures faire *Jean-bête* et *Nicodème* à Paris. « En vain les directeurs ont employé tous les ressorts démocratiques pour le faire rester ; « le héros qui craint le *Knout*, est parti en poste, et a emporté l'argent des directeurs, et les « regrets des lionceaux. »

Ce fait est assez original. Cette particularité relative au comédien Beaulieu, n'avait pas encore été mise au jour jusqu'ici.

(1) De Beaunoir. *L'Ami des Hommes*. N° 12.

Il est temps, maintenant, de dire quelques mots de ce Beaunoir, qui a joué un certain rôle pendant la révolution brabançonne.

Son nom véritable était : AL.-J.-B. ROBINEAU. Il se vit obligé, sur son propre dire et après des spéculations malheureuses, de le changer en celui de BEAUNOIR, qui en est l'anagramme. Il était né à Paris, et il arriva en Belgique, à la fin de 1789. Il s'était fait connaître, dans sa ville natale, par plusieurs productions représentées sur les théâtres des boulevards ; quelques-unes même eurent un certain succès. Ayant pris pied chez nous, il se lança dans le mouvement révolutionnaire, mais il se rangea toujours du parti qui pouvait lui être le plus favorable, pécuniairement parlant. Il fut Vonckiste, Vander-Nootiste, royaliste, etc. Il trahit successivement tout le monde, selon ses intérêts. Au moment de la splendeur de Vander Noot, il s'arrangea de telle manière qu'il se fit exiler. Pour se venger, il publia contre lui plusieurs pamphlets, dont deux surtout sont fort connus : *Vander Noot*, drame, qu'il publia sous le nom de *Van Schoon-Swaartz* (traduction de son nom *de Beaunoir*), et *les Masques arrachés*, pour lequel il prit celui de *Jacques Le Sueur*. Il renia la paternité de ce dernier ouvrage, mais avoua le premier. La lettre qu'il écrivit, à ce sujet, est trop curieuse pour ne pas trouver place ici :

« Neuwied (1), ce 11 février 1791.

« Je ne cherche pas à vous connaître, Monsieur le Sueur, encore moins à vous arracher « votre masque ; gardez-le, je vous le conseille, mais au moins soyez vrai. Je viens de trouver « mon nom en toutes lettres page 140 du Tome II des *Masques arrachés*, seconde édition ; « c'est ce qui me force à vous faire une réponse publique, parce que vous débitez publique- « ment une fausseté à mon égard, et qu'il est de mon honneur de la relever.

« Vous dites : *que je fus obligé de quitter furtivement Bruxelles le* 18 *mai* 1790, *pour me* « *soustraire à toute la fureur de Vander Noot que j'avais provoquée en osant lui écrire la* « *fameuse lettre de Mad. du Buisson.*

« Ce fait est vrai.

« Vous dites : *que Vander Noot me retira le privilège du journal de Bruxelles que* « *j'avais créé, parce que j'avais osé jetter quelques fleurs sur la tombe de Joseph II, et* « *annoncer aux Brabançons les vertus et les droits de Léopold.*

« Ce fait est encore vrai.

« Vous dites : *que je fus obligé de fuir en Hollande, et que j'y couvris de boue les aristo-* « *thicrates de la Belgique dans le célèbre drame de Vander Noot, chef-d'œuvre de politique* « *dramatique, et l'ouvrage le plus fort et le mieux fait sur la révolution Belgique.*

« Je vous remercie de cet éloge, qui est d'autant plus flatteur que vous ne passerez jamais « pour trop complimenteur ; mais vous ajoutez : *qui, sans doute, lui fut triplement payé* « *par LL. AA. RR. les gouverneurs-généraux, auxquels il alla exprès en faire la lecture* « *d'Amsterdam à Bonn, et par Léopold, auquel il le dédia, et par les Vonckistes, dont il* « *a fait ses héros.*

« Vous vous trompez, Monsieur le Sueur ; vous êtes bien instruit de mes pas et de mes « marches, mais voilà tout : mon drame de *Vander Noot* ne m'a été payé par personne, que « par mon éditeur qui m'a acheté mon manuscrit. J'ai fait, il est vrai, le voyage d'Amsterdam

(1) Petite ville sur les bords du Rhin.

« à Bonn pour lire mon manuscrit à LL. AA. RR. les gouverneurs-généraux avant de le « faire imprimer; je restai huit jours à Bonn à solliciter cette lecture ; je ne pus parvenir jus- « qu'à LL. AA. RR. qui, le huitième jour, m'envoyèrent leur secrétaire pour entendre la « lecture de cet ouvrage : je me crus humilié de cette proposition, je montai sur-le-champ « en voiture, je sortis de Bonn sans avoir pu pénétrer jusqu'à LL. AA. RR. et j'en fus pour « les frais et la fatigue d'une visite de cent lieues.

« J'ai dédié mon drame à Léopold ; et avant de le livrer à l'impression, je lui en adressai « le manuscrit sous le couvert de Mgr. le prince de Kaunitz, pour lui demander de vouloir « bien accepter cet hommage. Je n'ai jamais eu de nouvelles de ma lettre, ni de mon manus- « crit; je pris ce silence pour une permission tacite; je fis imprimer mon drame, je laissai la « dédicace qui m'honorait et qui était selon mon cœur ; j'adressai mon premier exemplaire « à l'empereur sous le couvert de Mgr. le prince de Kaunitz. Je n'ai jamais eu de nouvelles « de cet envoi.

« Je n'ai jamais connu personnellement M. Vonck, ni aucun de ses partisans ; j'adressai à « M de Walckiers 50 exemplaires du drame de *Vander Noot*. Il les paya le prix qu'il les eût « payés au libraire, et je perdis dessus les frais de l'envoi, et le change du papier contre de « l'argent. M. Walckiers ne me fit pas même l'honneur de répondre à ma lettre qui lui annon- « çait cet envoi, ni le moindre remercîment.

« Voilà, M. le Sueur, comme mon drame m'a été triplement payé par LL. AA. RR., par « S. M. l'empereur, et par les Vonckistes. Je vous prie, si vous faites une troisième édition « de vos *Masques arrachés*, de rectifier cette erreur, ou plutôt je vous prie de supprimer « entièrement tout ce qui me regarde. Je suis un trop petit personnage pour figurer digne- « ment sur votre théâtre, et je vous avoue franchement que je ne me soucie pas de me trouver « en si bonne compagnie.

« Je suis bien parfaitement, etc.

« DE BEAUNOIR (1). »

On comprend parfaitement que Beaunoir chercha à donner le change et à faire croire qu'il n'était pour rien dans les *Masques arrachés*. Au reste, nous avons le témoignage des contemporains. Les *Naerdere onzeydige aenmerkingen* de Vonck, donnent, à ce sujet, des détails tant sur le pamphlet que sur les relations de l'auteur avec les Vonckistes, quoi que l'on puisse penser de toutes les dénégations que l'on vient de lire.

Ce personnage fut le rédacteur et le fondateur de plusieurs journaux qui parurent à cette époque. On peut même, sans grandement se tromper, lui attribuer la majeure partie des pièces satyriques et révolutionnaires qui virent le jour alors (2).

C'est ici le lieu de parler d'une pièce satyrique intitulée : *les Nourrissons de Schaerbeke*, et qui évidemment, est de De Beaunoir. Le passage suivant prouve jusqu'à quel point l'auteur poussait l'animosité contre Van der Noot, la Pineau et Van Eupen. Un savetier de la nation de Saint-Pierre, un certain Verhoeven, est en scène, on lui demande de signer un compromis avec les autres doyens, en faveur de Van der Noot et consorts, il répond (3) :

---

(1) De Beaunoir. *L'Ami des hommes*. N° 29.
(2) Voir la Bibliographie.
(3) Page 23.

« A l'ouvrage on connoît l'ouvrier : ma politique et mes talens sont à l'épreuve. Madame « Pineau me connoit depuis longtemps, elle sait tous les vieux souliers que je lui ai achetés « et vendus quand elle étoit cuisinière (!) : et elle peut juger par le bout que j'ai mis à ses « mules couleur de rozes si jamais Monsieur son Père (1) a été capable d'en poser un avec « autant de propreté et de dextérité : et pour preuve que je suis un excellent politique, je « vais signer ce que mes autres confrères ont signé et tout ce que Votre Excellence m'ordon- « nera encor de signer. »

Dans un autre libelle, qui parut après la chute de Van der Noot et qui est certainement du même pamphlétaire (2), nous trouvons, en note, sur la Pineau, le joli portrait que voici :

« ... La Pineau se bat pour la religion ! Cette Jésabelle, cette g.... n'a ni foi, ni loi, elle est « blasée de toute espèce de débauches, un véritable alliage d'ordures, le rebut de la rue au « cheval, l'exécration du genre humain, qui seroit crevée sur un fumier, si elle ne faisoit les « délices tour-à-tour de Van der Noot et Van Eupen, et cette Messaline a régné sur un « Peuple entier ! Dieu ! quelle honte ! »

Ceci n'est plus de l'injure, c'est de la bave jetée sur un ennemi tombé.

Au reste, nous retrouverons De Beaunoir plus tard, car il fut l'un des grands fournisseurs du théâtre de Bruxelles, jusqu'à l'arrivée définitive des Français dans notre pays.

Antérieurement à l'époque où nous sommes arrivés, il avait donné une pièce, la première peut-être qu'il écrivit pour notre théâtre. Elle avait pour titre : *le Mystificateur mystifié, ou le Mari vengé*, opéra en trois actes, dont Duquesnoy fit la musique. Représentée le 26 avril 1790, elle fut jugée de la manière suivante :

« Ce que l'on a trouvé de plus beau dans cette pièce, était la musique ; elle désigna beau- « coup de talens dans M. Duquénoy, déjà connu par *le Triomphe de la gloire* (3), et *la Mort* « *d'Adonis*, ainsi que par quelques odes sacrées et cantates de Rousseau (4). »

Le 24 mars 1791, un nouvel octroi fut accordé à Herman Bultos et Jean-Pierre-Adam, pour un terme de vingt années (5). Nous y trouvons les clauses spéciales suivantes, qui indiqueraient qu'on était parfaitement décidé à construire un nouveau théâtre.

« *Art. 1.* — Ils rebâtiront et construiront dans le terme d'un an à compter de la date du « présent octroi une salle de spectacle dans le bâtiment qui est actuellement destiné à cet « usage ou dans tel autre emplacement que notre gouvernement trouvera bon d'agréer.

(1) *Note de l'auteur :* Tout le monde sait que le père de la Pineau était savetier à Namur.
(2) Dialogue de différens personnages qui se trouvèrent à la fameuse séance tenue au Congrès souverainement enclavé le 26 septembre 1790.
(3) *Almanzor, ou le Triomphe de la gloire.* Voir chapitre IX.
(4) *Almanach du spectacle de Bruxelles.* Bruxelles, 1792. In-32.
(5) Archives générales du royaume. — *Papiers restitués par le Gouvernement autrichien en* 1871. — Liasse n. 137. — Voir aux Documen ts.

« *Art. 2.* — Et comme les suppliants ont présenté un plan de cette nouvelle salle, ce « plan devra être soumis à l'examen de l'architecte Wailli, pour être corrigé et amélioré et « ensuite agréé par notre gouvernement. »

On y joignait également une « liste des rôles dont la troupe des comédiens de Bruxelles devra toujours être composée et ce aux appointements au moins de 190,000 livres en tout. » Il y avait, à cet égard, une augmentation notable depuis le dernier octroi du 29 mars 1782, lequel n'assignait, pour cet objet, qu'une dépense de 133,000 livres (1).

A cet octroi, était annexée une délibération fixant le prix des abonnements annuels. Cette pièce, quoique datée du 5 avril 1786, ne fut mise en vigueur qu'en 1791. Voici quel était leur taux (2) :

Pour le premier rang, le parquet, les basses-loges du parquet, les loges du second rang qui payent pour le premier rang, quarante-une et demie couronnes impériales par tête, faisant	Fl.	130	14	6
Pour le second rang, trente palmes couronnes de France par tête	—	98	0	0
Pour le troisième rang, vingt-six couronnes impériales par tête	—	81	18	0
Pour les basses-loges du parterre, sept pistoles par tête . . .	—	73	10	0
Pour le parterre, six pistoles par tête	—	63	0	0
Pour le quatrième rang, quatre pistoles et demie par tête . .	—	47	5	0

En comparant ces chiffres à ceux donnés précédemment, on constatera une légère augmentation (3).

On rencontre, en outre, dans ce nouvel octroi, l'article 37 ayant trait aux pensions viagères à fournir aux anciens comédiens-associés de 1766. La somme à payer de ce chef était encore de 2,400 livres, ce qui indiquerait qu'à cette date il en restait encore huit.

Quant à ce qui concerne la reconstruction de la salle de la Monnaie, le projet de Bultos et d'Adam était, à peu de chose près, celui qu'en 1785 l'architecte de Wailly avait présenté. On n'y donna pas de solution immédiate et l'octroi eut purement et simplement son cours.

Cependant, comme le théâtre était devenu insuffisant et qu'on comprenait la nécessité de posséder un autre local plus commode et plus spacieux, ce même architecte élabora un nouveau plan.

D'après celui-ci, le théâtre aurait été situé sur l'emplacement qu'occupe la Cour d'assises dans le Palais de justice actuel, lequel devenait un grand jardin public entouré de murs. Dans la partie attenant à la rue de Ruysbroek,

(1) Tome I, p. 301.
(2) Archives générales du royaume. — *Papiers restitués par le Gouvernement Autrichien en* 1871. — Liasse n. 137.— Voir aux Documents.
(3) Tome I, p. 305.

il y aurait eu un espace vide qui aurait reçu la dénomination de *Petite Place du Palais*. De là partirait nn grand escalier monumental aboutissant à la terrasse qui se trouvait au pied du Palais des Gouverneurs-Généraux, aujourd'hui le Musée.

En outre, on aurait percé une rue communiquant du Grand Sablon à la rue de l'Escalier et traversant, derrière le nouveau théâtre, la place qu'on devait y établir.

Le coût général, terrain compris, aurait été de 250,000 florins, argent courant du Brabant environ.

Le 5 mars 1792, ce projet fut soumis à l'approbation du gouvernement, par une société d'actionnaires à la tête de laquelle se trouvait le sieur Lis de Meulemeester (1). Les graves événements survenus en cette année ne permirent pas d'y donner suite.

Ces détails sont complétement nouveaux. Jamais on n'avait parlé de la construction d'une salle de spectacle en cet endroit.

Grâce à un petit volume, fort rare aujourd'hui (2), nous sommes renseignés sur la composition de la troupe du théâtre de la Monnaie, et sur le répertoire. Il établit tout ce que l'on avait représenté, de 1787 à 1791, et dont les directions antérieures, sans doute, avaient déjà fait leur profit (3). A ce titre, ce petit volume est réellement précieux. Nous donnons ci-dessous les noms des comédiens :

État de la troupe des comédiens

DE

LEURS ALTESSES ROYALES, EN 1791.

DIRECTEURS : MM. BULTOS ET ADAM.

RÉGISSEUR : M. LA CROIX.

Tragédie et Comédie.

Acteurs.

Messieurs :

CHAMPMÊLÉ, rois et pères nobles.
ADAM, les premiers rôles, fort jeunes premiers.
MASSEIN (*sic*), les jeunes premiers.
BURSAY, seconds rois, raisonneurs, premiers rôles de caractère et de convenance.
DUSAUZIN, les troisièmes rôles.
SAINT-VAIR, premier comique.

(1) Archives générales du royaume. — *Papiers restitués par le Gouvernement Autrichien en* 1871. — Liasse n. 137.

(2) *Almanach du spectacle de Bruxelles*. Bruxelles. 1792. In-32.

(3) Voir aux Documents, pour ce répertoire.

MARÉCHAL, second comique.
CALAIS, les rôles à manteaux, financiers et paysans.
VERNET, les seconds et troisièmes amoureux, et des confidens.
LA RIVIÈRE et DESBATY, les rôles accessoires et utilités.
BURSAY fils, les rôles d'enfans.

VIRION, souffleur.

Actrices.

Mesdames :

BURSAY, les premiers et fort jeunes premiers rôles.
BRULOT, jeunes premières et seconds rôles.
DUQUESNOY, les secondes amoureuses et ingénuités.
PIERSON, des secondes amoureuses.
BERTHEAS, première soubrette.
CAMILLE, des mères nobles, les caractères et confidentes.
ADAM, des caractères.

Opéra.

Acteurs.

Messieurs :

MEES, première basse-taille.
DUSAUZIN, les seconds basses-tailles et des Laruette.
DUQUESNOY, première haute-contre.
MAUSOT et MÉLANGEZ, secondes hautes-contres.
CALAIS, MAQUATRE et DESBATY, secondes basses-tailles.
BERGAMIN et GUILMINO, les Laruette et Trial.
LA RIVIÈRE, basse-taille accessoire.
BORREMANS, taille acccssoire.
GILIS et PAUWELS, hautes-contres acessoires.

Actrices.

Mesdames :

GUILMINO et BOCQUET, premières chanteuses.
MEES, emploi de première Dugazon et seconde chanteuse.
DUQUESNOY, des secondes, et jeunes amoureuses.
LE ROY et SAINT-VAIR, Duègnes.
GUÉRARDY, utilité.

Chanteuses et Chanteurs des chœurs.

M. BORREMANS, RÉPÉTITEUR.

MM. LA RIVIÈRE. — DÉBATY. — BORREMANS. — GILIS. — MARGER.
Mesdames LATOUR. — SOUVAN. — LE CLERC. — CASAR. — ERARD. — DEMARK

Ballet.

M. LE DAIT, maître des ballets, et premier danseur.
M. JOUARDIN, second danseur.
Madem. MERCIER, première danseuse.
M. LANGLOY, répétiteur des ballets.

M. DE VITZ, caissier et recevour, au coin de la rue des fripiers.
M. DE BOUBERS, imprimeur, rue de la montagne.

Orchestre.

M. PARIS, MAITRE DE MUSIQUE ET DIRECTEUR DE L'ORCHESTRE.

Premiers violons : TENIERS. — MAURIS. — PAUWELS. — LAURE. — DURAND. — GOESSENS. — PLANCK. — CLAESSENS.
Seconds violons : FOQUETTE. — SPAAK. — POTIAUX. — LA FONTAINE. — LA FOND. — MAURIS. — BULTOS. — N...
Surnuméraires : N .. — N... — GOESSENS. — MEES fils.
Tailles : ROULANTZ, première. — BAUDOUIN, seconde.
Violoncelles : DOUDELET, premier. — BULTOS et SPAUL, seconds.
Contre-basses : BECKMAN, première. — OGENER, seconde.
Clarinettes : VANDENBROEK, première. — WIRTH, seconde.
Flûtes : TENIERS, première. — BULBER, seconde.
Cors de chasse : CHAUFNER, premier. — SEGERS, second.
Bassons : VANHAMME, premier. — CHAUFNER, second.
Les trompettes et timballier de la Cour.

On peut juger, d'après cette énumération, que le théâtre de Bruxelles était d'une grande importance. Tous les genres y étaient représentés et l'orchestre comprenait un fort contingent de musiciens.

Ainsi qu'on peut s'en convaincre, le théâtre de Bruxelles ne le céda en rien aux autres exploitations dramatiques. Les auteurs classiques sont représentés au répertoire par la plupart de leurs œuvres; quant à ceux du second ordre, ils s'y trouvent également par leurs meilleures productions.

Parmi les artistes, il en est quelques-uns dont la réputation n'est plus à faire, et d'autres qui s'acquirent une certaine notoriété sur les scènes étrangères.

Nous ne pouvons nous dispenser de reproduire ici une pièce de vers qu'un abonné du théâtre de la Monnaie adressa à Mme Mees, fille de Vitzthumb, à la suite de la représentation de la comédie : *les Arts et l'Amitié,* dans laquelle l'aimable artiste remplissait le rôle de *Bonne,* le 15 janvier 1790 ; c'est un hommage rendu à la fois à la vertu et au talent :

« O! toi, qui sous un double aspect
« Chère à Thalie, à l'innocence,
« Sais faire naitre à ta présence,
« Et le désir et le respect :
« Combien ce tranquille ménage,
« Où tout annonce la douceur,
« Les jeux, la paix du premier âge,
« Les talens, l'amour, la candeur,
« Doit attendrir l'âme du sage!
« Dieux, placez-moi dans cette cage,
« Je ne veux pas d'autre faveur...
« BONNE! Ce charme est ton ouvrage ;
« Oui, c'est ton sourire enchanteur,
« Ton front paisible et sans nuage,
« Qui nous tracent la vive image.

« Et des vertus et du bonheur...
« Ah! l'on voit bien que leur langage
« Fut toujours celui de ton cœur.
« Des biens que le destin nous donne,
« L'amour est le plus précieux :
« C'est aux ris, aux grâces, aux jeux,
« A cette Cour qui t'environne,
« Qu'on doit les mortels généreux,
« Que la gloire anime et couronne ;
« L'enfant de Mars et de Bellonne
« N'affronte la mort que pour eux ;
« Et les beaux-arts enfans des Dieux
« Sont payés d'un regard de BONNE.
« Je sçais bien que ce Dieu charmant
« N'a sur tes sens aucun empire,
« Mais ton cœur pourroit-il proscrire
« L'hommage pur du sentiment.
« BONNE en impose à la malice
« D'un siècle ingrat et corrompu :
« Qui pourroit faire aimer le vice,
« Doit faire adorer la vertu :
« Si cependant d'un feu coupable,
« Tu nous contrains de triompher,
« Ah! rends, rends l'amour moins aimable...
« On souffre trop à l'étouffer! (1) »

Ces vers, qui ne sont pas trop mal tournés, nous donnent à connaitre que la fille avait hérité de l'honnêteté du père et que le ménage de Mees était très-uni, ce qui d'ailleurs alors n'était pas chose absolument rare au théâtre.

Dès le commencement de l'année 1791, les comédiens du théâtre de Bruxelles avaient repris leur ancienne dénomination. L'affiche portait :

« Les Comédiens Ordinaires de Leurs Altesses Royales donneront aujourd'hui, « 28 mars 1791, par abonnement suspendu, au bénefice de Madame Boquet : *Les Époux* « *mécontens*, opéra en 4 actes imité de l'italien, par M. Dubuisson, musique del signor « Storace, précédé du *Fou raisonnable*, comédie en un acte. »

Au reste, voici le spécimen d'une de ces affiches d'après un exemplaire de la Bibliothèque royale de Bruxelles. Elles avaient toutes un format uniforme de 25 centimètres de largeur sur 20 de hauteur. C'est encore bien loin, on le voit, des monstrueuses affiches de nos jours :

(1) *Magasin historique, politique et littéraire, ou Journal de Bruxelles.* 1790, t. I, p. 150.

Les Comédiens ordinaires

DE LEURS ALTESSES ROYALES

sous la direction des sieurs H. Bultos et Adam, donneront aujourd'hui

VENDREDI 8 JUILLET 1891,

par abonnement suspendu, la première représentation de

LA SOIRÉE ORAGEUSE

Opéra en un acte, par MM. Radet et d'Alayrac; précédé de

L'HABITANT DE LA GUADELOUPE,

Comédie en trois actes, de Mercier.

Attendu la durée du spectacle, on commencera le quart avant six heures.

On prendra aux premières Loges et Parquet une Couronne; aux secondes Loges une demie-Couronne; aux Loges du Parterre trois Escalins par personne; aux troisièmes Loges et Parterre deux Escalins; au quatrième Rang un Escalin.

Les personnes qui désireront louer des Loges, ou s'abonner, s'adresseront au Sr Devits, Receveur, demeurant au coin de la rue des Fripiers, près de la Monnoie.

La Livrée n'entrera pas, même en payant.

De l'Imprimerie de J. L. De Boubers, dans la Berg-Straet.

Le 20 juin 1791, jour de l'inauguration de l'empereur Léopold II, comme duc de Brabant, il y eut représentation gala au théâtre. On y joua une pièce de circonstance, intitulée : *la Fête flamande, ou le Prix des arts* (1), opéra en un acte, dont les paroles étaient du chevalier Paoli et la musique de Duquesnoy. Elle eut le sort de toutes ces productions éphémères. On la joua encore les 4 et 15 juillet suivants.

Le chevalier Paoli enrichit encore la scène de Bruxelles d'une autre pièce, qui ne fut pas imprimée. Elle avait pour titre : *les Surprises, ou la baronne provinciale*, comédie en deux actes et en vers. Elle vit le jour le 15 juillet.

Ce fut en cette même année 1791 que Mlle Thénard, de la Comédie-Française de Paris, vint donner des représentations à Bruxelles. Dans la première, elle joua *Zelmire*, tragédie de Du Belloy.

Le 28 novembre 1791, il y eût relâche au théâtre, pour l'anniversaire de la mort de Marie-Thérèse. Cette princesse avait laissé le meilleur souvenir dans nos provinces, aussi peut-on admettre, avec assez de vraisemblance, qu'à

(1) Voir la Bibliographie.

part le deuil officiel, la population prenait une certaine part au vide que le décès de la reine avait laissé à la Cour.

L'empereur Léopold II ne resta pas longtemps à la tête de nos provinces. Il mourut le 8 mars 1792. Ce soir-là, on jouait *le Magnifique* de Grétry. La représentation était à peine commencée, que l'acteur Bursay vint annoncer cet événement, et l'ordre des gouverneurs-généraux Marie-Christine et Albert, de fermer le théâtre sur-le-champ.

Ce relâche forcé eut son pendant peu de temps après, pour la mort de l'impératrice. Le 22 mai, le gouvernement fit fermer la salle où l'on devait donner *le Mariage secret*, comédie en trois actes, de Desfaucherets, *le Sourd, ou l'Auberge pleine,* de Desforges, et un divertissement. La réouverture eut lieu, le lundi 28 mai suivant, par l'opéra : *le Roi Théodore à Venise*, de Dubuisson et Païsiello.

Voici, aussi complète que nous avons pu nous la procurer, la nomenclature des pièces représentées au théâtre de la Monnaie, du 8 juillet 1791 au 26 août 1792 (1). Pendant tout cet espace de temps, les affiches portèrent l'intitulé :

LES COMÉDIENS ORDINAIRES

DE

LEURS ALTESSES ROYALES,

sous la direction des sieurs H. Bultos et Adam, donneront, etc.

VENDREDI, 8 JUILLET 1791.

La Soirée orageuse, opéra en un acte, de MM. Radet et Dalayrac, précédé de *l'Habitant de la Guadeloupe,* comédie en trois actes de M. Mercier.

MERCREDI, 13 JUILLET 1791.

Tancrède, tragédie en cinq actes, de Voltaire, suivie de *la Servante maitresse*, opéra en deux actes, de MM. de Baurans et Pergolèze.

JEUDI, 14 JUILLET 1791.

La Pupille, comédie en un acte, de M. Fagan, suivie de *la Bonne Fille,* opéra en trois actes, musique de M. Piccini.

LUNDI, 22 AOUT 1791.

Les Deux Figaros, comédie en cinq actes, de M. Martelly, suivie de *les Deux Chasseurs et la Laitière*, opéra en un acte, de MM. Anseaume et Duni.

(1) *Bibliothèque royale de Bruxelles.* — Volume des affiches du théâtre de la Monnaie. — Voir la Bibliographie.



VENDREDI, 30 SEPTEMBRE 1791.

La Surprise de l'amour, comédie en trois actes, de Marivaux, suivie de *Toinon et Toinette*, opéra en deux actes, de MM. Desboulmiers et Gossec.

SAMEDI, 1er OCTOBRE 1791.

Le Sourd, ou l'Auberge pleine, comédie en trois actes de M. Desforges, suivie de *les Prétendus*, opéra en un acte, musique de M. Le Moyne.

VENDREDI, 7 OCTOBRE 1791.

La Mère jalouse, comédie en trois actes, de M. Barthe, suivie de *le Directeur dans l'embarras*, opéra en deux actes, de MM. *** et Cimarosa.

DIMANCHE, 9 OCTOBRE 1791.

Panurge dans l'isle des lanternes, opéra en trois actes, musique de M. Grétry.

MERCREDI, 19 OCTOBRE 1791.

Le Médecin malgré lui, comédie en trois actes de Molière, suivie de *Julie*, opéra en trois actes de MM. Monvel et Dezèdes.

JEUDI, 20 OCTOBRE 1791.

L'Impromptu de campagne, comédie en un acte, de Poisson, suivie de *le Comte d'Albert*, opéra en trois actes de MM. Sedaine et Grétry.

VENDREDI, 21 OCTOBRE 1791.

L'Amour et la raison, comédie en un acte, de M. Le Brun (Pigault-Lebrun), suivie de *On ne s'avise jamais de tout*, opéra en un acte, de MM. Sedaine et Monsigny, et *le Ballet des Foux*, divertissement.

MERCREDI, 23 NOVEMBRE 1791.

Pourceaugnac, comédie en trois actes, de Molière, suivie de *l'Impressario in Angustie, ou le Directeur dans l'embarras*, opéra en deux actes, de MM. Dubuisson et Cimarosa.

MERCREDI, 30 NOVEMBRE 1791.

Auguste et Théodore, ou les deux pages, comédie en deux actes, de MM. Dezèdes et B. D. M., suivie de *l'Ami de la maison*, opéra en trois actes, de MM. Marmontel et Grétry.

JEUDI, 1er DÉCEMBRE 1791.

L'Orphelin anglois, drame en trois actes de De Bougal, suivi de *Toinon et Toinette*, opéra en deux actes, de MM. Deboulmiers et Gossec.

MERCREDI, 7 DÉCEMBRE 1791.

Le Malade imaginaire, comédie en trois actes, de Molière, précédée de *la Mélomanie*, opéra en un acte, de Champein.

LUNDI, 12 DÉCEMBRE 1791.

Le Festin de Pierre, comédie en cinq actes, de Corneille (Thomas).

MARDI, 13 DÉCEMBRE 1791.

Le Philosophe marié, comédie en cinq actes de Destouches, suivie de *les Solitaires de Normandie*, opéra en un acte de MM. Piis et Barré.

MERCREDI, 4 JANVIER 1792.

Le Babillard, comédie en un acte de Boissi. *Jérôme, porteur de chaises*, opéra en un acte de M. Monvel. *Le Tripot comique*, comédie en trois actes de M. Theys.

SAMEDI, 21 JANVIER 1792.

Esope à la Cour, comédie en cinq actes de Boursault, suivie de *le Triple mariage*, comédie en un acte de Destouches.

LUNDI, 23 JANVIER 1792.

Paul et Virginie, opéra en trois actes de M. Kreutzer, précédé de *la Pupille*, comédie en un acte de M. Fagan.

DIMANCHE, 29 JANVIER 1792.

Le Souper d'Henri IV, ou le Laboureur devenu gentilhomme, comédie en un acte de ***, suivie de *la Nouvelle Amitié à l'épreuve*, opéra en trois actes, de MM. Favart et Grétry

MARDI, 31 JANVIER 1792.

Les Deux Figaros, comédie en cinq actes de M. Martelly, suivie de *On ne s'avise jamais de tout*, opéra en un acte de MM. Sedaine et Monsigny.

DIMANCHE, 5 FÉVRIER 1792.

Le Roi Théodore à Venise, opéra en trois actes de MM. Du Buisson et Païsiello.

JEUDI, 9 FÉVRIER 1792.

La Maison de Molière, comédie en cinq actes de M. Mercier, suivie de *la Mélomanie*, opéra en un acte de Champein.

LUNDI, 21 MAI 1792.

Les Indiens en Angleterre, comédie en trois actes, traduit de Kotzebue par Bursai.

MARDI, 22 MAI 1792.

Le Mariage secret, comédie en trois actes de M. Desfaucherets, suivie de *le Sourd, ou l'Auberge pleine*, comédie en trois actes de M. Desforges; entre les deux pièces *un Ballet de Bohémiens*, de Rossi.

LUNDI, 28 MAI 1792.

Le Roi Théodore à Venise, opéra en trois actes de MM. Du Buisson et Païsiello.

MARDI, 29 MAI 1792.

Tom Jones à Londres, comédie en cinq actes de M. Desforges. — On annonce ici que le sieur *Dugué*, ancien acteur de ce théâtre, remplira le rôle de *Western*. C'est probablement ce *Dugué* qui fut directeur du spectacle de la principauté de Liège (1). Le spectacle se termina par *le Ballet des Tambourins*, de Rossi.

VENDREDI, 1er JUIN 1792.

Le Sourd, ou l'Auberge pleine, comédie en trois actes de M. Desforges, suivie de *les Deux Avares*, opéra en deux actes de MM. Falbaire (Fenouillot de) et Grétry. — Dans cette pièce *Dugué* remplit le rôle de *Gripon.*

DIMANCHE, 3 JUIN 1792.

Œdipe à Colone, opéra en trois actes de MM. Guillard et Sacchini.

JEUDI, 7 juin 1792.

Le Retour du mari, comédie en un acte de M. de Ségur jeune, suivie de *Paul et Virginie*, opéra en trois actes de M. Kreutzer.

VENDREDI, 8 JUIN 1792.

Les Folies amoureuses, comédie en trois actes de Regnard, suivie de *le Roi et le Fermier*, opéra en trois actes, de MM Sedaine et Monsigny.

SAMEDI, 9 JUIN 1792.

Démocrite, comédie en cinq actes de Regnard, suivie de *le Sourd, ou l'Auberge pleine*, comédie en trois actes de M. Desforges.

MERCREDI, 13 JUIN 1792.

Le Mariage secret, comédie en trois actes de Desfaucherets, suivie de *les Dettes*, opéra en deux actes, de MM. Forgeot et Champein.

VENDREDI, 15 JUIN 1792.

L'Homme noir, comédie en deux actes de M. Gernevalde, suivie de *le Retour du mari*, comédie en un acte de M. de Ségur jeune, et de l'*Ami de la maison*, opéra en trois actes de MM Marmontel et Grétry.

DIMANCHE, 24 JUIN 1792.

Le Déserteur, opéra en trois actes de MM. Sedaine et Monsigny, précédé de *le Galant Coureur*, comédie en un acte de Legrand.

MARDI, 26 JUIN 1792.

Le Philosophe sans le savoir, comédie en cinq actes de Sedaine, suivie de *les Deux petits Savoyards*, opéra en un acte de MM. Marsollier et Dalayrac.

JEUDI, 5 JUILLET 1792.

Le Misantrope, comédie en cinq actes de Molière. — Dans cette pièce débuta le sieur *La Roche*, qui s'intitulait : *Comédien de feu le Roi de Suède*. — Le spectacle se termina par *le Soldat magicien*, opéra en un acte de MM. Anseaume et Philidor.

VENDREDI, 6 JUILLET 1792.

Le Collatéral, ou l'Amour et l'intérêt, comédie en trois actes de M. Fabre d'Eglantine, suivie de *la Soirée orageuse*, opéra en un acte de MM. Radet et Dalayrac.

MERCREDI, 25 JUILLET 1792.

La Belle Arsène, opéra en quatre actes de MM. Favart et Monsigny.

DIMANCHE, 29 JUILLET 1792.

Hélène et Francisque, opéra en quatre actes de MM. Du Buisson et Sarti.

JEUDI, 2 AOUT 1792.

Nanine, comédie en trois actes de Voltaire, suivie de *la Soirée orageuse*, opéra en un acte de MM. Radet et Dalayrac.

DIMANCHE, 5 AOUT 1792.

La Caravane du Caire, opéra en trois actes, musique de M. Grétry.

MARDI, 7 AOUT 1792.

Le Mercure galant, comédie en quatre actes de Boursault, suivie de *les Dettes*, opéra en deux actes de MM. Forgeot et Champein.

JEUDI, 9 AOUT 1792.

Le Mariage secret, comédie en trois actes de Desfaucherets, suivie de *Toinon et Toinette*, opéra en deux actes, de MM. Desboulmiers et Gossec.

SAMEDI, 11 AOUT 1792.

Le Joueur, comédie en cinq actes de Regnard, suivie de *On ne s'avise jamais de tout*, opéra en un acte de MM. Sedaine et Monsigny.

DIMANCHE, 12 AOUT 1792.

Le Sourd, ou l'Auberge pleine, comédie en trois actes de M. Desforges, suivie de *Jérôme porteur de chaises*, opéra en deux actes de M. Monvel et Dezèdes.

MERCREDI, 15 AOUT 1792.

Pierre-le-Grand, opéra en trois actes de MM. Bouilly et Grétry, précédé de *les Trois Frères rivaux*, comédie en un acte.

JEUDI, 16 AOUT 1792.

Le Soldat prussien, comédie en trois actes de M. Dumaniant, suivie de *les Deux petits Savoyards*, opéra en un acte de MM. Marsollier et Dalayrac.

VENDREDI, 17 AOUT 1792.

L'École des mères, comédie en cinq actes de La Chaussée, suivie de *Nanette et Lucas*, opéra en un acte de Framery et d'Herbain.

SAMEDI, 18 AOUT 1792.

L'Aveugle clairvoyant, comédie en un acte de Le Grand, suivie de *la Bonne Fille*, de MM. Cailhava et Piccini.

DIMANCHE, 19 AOUT 1792.

Le Galant Coureur, comédie en un acte de Le Grand, suivie de *Paul et Virginie*, opéra en trois actes, musique de M. Kreutzer.

LUNDI, 20 AOUT 1792.

L'Intrigue épistolaire, comédie en cinq actes de M. Fabre d'Eglantine, précédée de *l'Impromptu de campagne*, comédie en un acte de Poisson.

MARDI, 21 AOUT 1792.

Le Collatéral, ou l'Amour et l'intérêt, comédie en trois actes de M. Fabre d'Eglantine, suivie de *le Devin de village*, opéra en un acte de J.-J. Rousseau.

MERCREDI, 22 AOUT 1792.

Pierre-le-Grand, opéra en trois actes de MM. Bouilly et Grétry, précédé de *le Procureur arbitre*, comédie en un acte de Poisson.

JEUDI, 23 AOUT 1792.

Les Indiens en Angleterre, comédie en trois actes, traduite de Kotzebue, par Bursai, précédée de *l'Épreuve réciproque*, comédie en un acte.

VENDREDI, 24 AOUT 1792.

Les Fausses Infidélités, comédie en un acte de M. Barthe, suivie de *le Faux Lord*, opéra en deux actes, musique de M. Piccini.

DIMANCHE, 26 AOUT 1792.

Pierre-le-Grand, opéra en trois actes, de MM. Bouilly et Grétry, précédé de *le Consentement forcé*, comédie en un acte.

Quelque sèche que puisse paraitre cette énumération, nous la considérons comme très-importante, en ce sens qu'elle donne une idée exacte du genre exploité sur notre première scène. On remarquera que l'opéra-comique alternait, dans chaque représentation, avec la comédie. En outre, on ne produisit pas ou presque pas d'œuvres lyriques tirées du répertoire de l'Académie de musique de Paris. On se bornait à donner les pièces à succès des théâtres Favart et Feydeau. Les grandes exécutions musicales n'avaient pas encore leur droit de cité. Il est probable qu'on reculait devant les frais, vu l'état peu prospère de l'administration, dans cette période plus qu'agitée.

Une autre remarque que nous suggèrent ces représentations, c'est qu'on jouait tous les soirs et qu'on ne s'en tenait plus, comme précédemment, à quatre par semaine. C'était un progrès qui, malheureusement, ne se maintint pas, à cause des graves événements qui suivirent.

Pendant que le théâtre de la Monnaie était constamment occupé et que les représentations n'y chômaient pas, celui du Parc était exploité par des troupes de danseurs de corde et d'équilibristes. Il nous a paru intéressant de donner ci-dessous le libellé d'une affiche concernant ces acrobates. Elle était également de petite dimension. La voici dans toute son originalité :

Par permission de Monsieur l'Amman.

LA TROUPE DES GRANDS DANSEURS et Sauteurs,

Auront l'honneur de débuter aujourd'ui Samedi 17 Décembre 1791, par

LA GRANDE DANSE DE CORDE,

Le jeune Américain fera plusieurs sauts de Danse.
Le jeune Anglois dansera l'Angloise sur la corde, le tout en mesure, fera le saut du ruban à huit pieds d'hauteur, dansera sans balancier, et fera l'exercice des Drapeaux; suivi des

SAUTEURS;

Le Sr. Dasis fera le saut du Lion.
Le jeune Américain fera la rondate Darivo.
Le Sr. Balmat sauteur du Roi de France, fera la Renommée et le saut du Hardi.
Le Paillasse, fera plusieurs tours comiques.

Les entr'actes seront variés par les voltigeurs âgés de huit ans.

Madame Balmat fera la piramide des verres, avec quatre épées.

Le public est prié de ne pas juger avant d'avoir vu : le spectacle sera terminé par

ARLEQUIN APRENTIF MAGICIEN

Pantomime, à l'instar de Paris.

On prendra aux premières Loges trois Escalins ; aux secondes Loges deux Escalins, par **(... lacune)*****; au Parterre un Escalin; au dernier rang une Plaquette.***

C'est au THÉATRE DU PARC : on commencera à cinq heures très-précises, il y aura bon feu.

De l'Imprimerie de J.-L. de Boubers.

Cette représentation fut suivie d'une seconde, le 9 janvier 1792, dans laquelle on donna une pantomime intitulée : *l'Amour conjugal.* Puis le théâtre du Parc se referma; il ne s'ouvrit plus de longtemps et seulement ponr donner asile à des troupes de passage.

Nous avons rencontré un document des plus intéressants (1). C'est un relevé du personnel du théâtre en 1792, renseignant le montant des appointements et la durée de l'engagement de chaque artiste Le voici tel que nous le donne la pièce originale :

Acteurs et Actrices.

Jusque	1793.	M et Mad. Bursay, les raisonneurs et troisièmes rôles *Madame* les premiers rôles tragiques et comiques. .	Liv.	9.000
—	1811.	M. et Mad. Adam, premiers rôles, *Madame* des seconds caractères et deuxième soubrette.	—	7,800
—	1795.	M. Massin, jeune fort premier	—	4,400
—	1793.	M. Vernet, jeunes amoureux et troisièmes rôles . . .	—	1,800
—	1793.	M. De Champmélé, roi et père noble	—	5,000
—	1793.	M. Calais, des manteaux, paysans et joue dans l'Opéra .		3,000
—	1793.	M. et Mad. Saint-Vair, premier comique et *Madame* les deuxièmes duègues	—	5,100
—	1793.	M. Maréchal, des comiques et troisièmes rôles. . . .	—	1,500
—	1792.	M. Hesidor, utilités dans la Comédie et l'Opéra. . . .	—	1,000
—	1793.	Mad. Camille, premiers caractères, confidentes et rôles de convenance.	—	3,000
—	1792.	Mlle Brulo, jeune première	—	4,000
—	1796.	Mlle Berthéas, première soubrette	—	3,600
—	1793.	M. et Mad. Mees, première basse-taille et *Madame* les dugazon et deuxième amoureuse.	—	10,000
—	1792.	M. Macquaire, basse-taille doublante	—	3,000
—	1793.	M. Dusauzin, deuxième basse-taille, troisième rôle. . .	—	5,500
—	1800.	M. Duquesnoy, première haute-contre.	—	8,000
—	1792.	M. Belanger, deuxième haute-contre.	—	2,700
—	1793.	M. Bergamin, trial, laruette et des seconds comiques .	—	5,000
—	1793.	M. Debatty, utilités et chanteur	—	1,500
—	1793.	M. Manceau, deuxième haute-contre	—	4,500
—	1800.	Mad. Boquet, première chanteuse	—	7,000
—	1792.	Mlle Duquesnoy, deuxième amoureuse et des premières dans l'Opéra et la Comédie	—	2,000
—	1792.	M. et Mlle Guilminot, deuxième laruette et trial et *Mademoiselle* première chanteuse en partage.	—	6,000
—	1793.	Mad. Leroy, première duègne	—	4,000
—	1792.	Mlle Gérardi, chanteuse et coryphée	—	900
—	1793.	M. Borremans, chanteur et utilités.	—	1,000
—	1793.	M. Virion, souffleur	—	1,600
—	1811.	M. H. Bultos, directeur	—	6,000
—	1793.	M. et Mad. Pierson, confident et accessoire et *Madame* troisième amoureuse.	—	2,000

Danseurs et Chanteurs.

—	1792.	M. Ledet, premier danseur et maître de ballet. . . .	—	4,000
—	1793.	M. Jouardin, deuxième danseur.	—	700

(1) Archives générales du royaume. — *Papiers restitués par le Gouvernement Autrichien en* 1871. — Liasse n. 137

— 1793. M. ANDRÉ, danseur et accessoire. . . . . — 600
— 1793. Mlle MERCIER, première danseuse . . . . — 1,800
— 1793. MAD. PROFT, deuxième danseuse. . . . . — 600

Figurans.

— 1793. MM. VANHEMEL. 400 liv. — MICHEL. 600 liv. — PROFT. 500 liv. — RUELLE. 500 liv. — VANHEMEL *cadet*. 300 liv. — VANDEN EYNDE. 400 liv. — DEVOS. 800 liv. — CALAIS *fils*. 400 liv.

Figurantes.

— 1792. Mesd. DUQUESNOY. 800 liv. — MARQUET. 450 liv. — SAUVAGE. 400 liv. — BARBE. 300 liv. — NANETTE. 300 liv.
— 1793. Mesd. PECHON. 500 liv. — MESMAKER. 400 liv. — MESMAKER *cadette*. 300 liv.

Chanteurs.

— 1793. MM. GILIS. 400 liv. — MARGERY. 400 liv. — GRANDVAL. 500 liv.
— 1794. M. LA RIVIÈRE. 900 liv.

Chanteuses.

— 1793. Mesd. LATOUR. 600 liv. — SOUVEAU. 500 liv. — LECLERC. 400 liv. — CAZARD. 600 liv. — ERRARD. 600 liv.

Orchestre (1).

M. PARIS, maître de musique. . . fl. 1633-6-8.

Premiers violons. — TENIERS. . . fl. 550. — DURAND. . . fl. 320. — PAUWELS. fl 400. — FAUQUETE. . . fl. 326-13-4. — SPAAK. . . fl. 300. — GOOSSENS. fl. 300. — J.-B. MORIS. . . fl. 300. — VANDERPLANK. . . fl. 300.

Seconds violons. — LAUR. . . fl. 436. — POTIAUX. . . fl. 228. — LAFOND. . . fl. 250. — CLAESSENS. . . fl. 200. — FONTAINE. . . fl. 200. — MELCHIOR MORIS. fl. 150. — BAUWENS. . . fl. 196. — JOS. BULTOS. . . fl. 100.

Altos-violes. — BAUDEWYNS. . . fl. 180. — ROELANTS. . . fl. 150.

Contrebasses. — BEEKMANS. . . fl. 370. — WAEGENEER. . . fl. 300.

Violoncelles. — DOUDELET. . . fl. 644. — JEAN BULTOS. . . fl. 250. — N. SPOL. fl. 250. — CONRAET. . . fl. 300.

Flûtes et hautbois. — ALB. VANHAMME. . . fl. 500. — TENIERS. . . fl. 300. — TOUSSAINT. . . fl. 400.

Clarinettes. — VANDENBROEK. . . fl. 400. — WIRTH. . . fl. 300.

Bassons. — G. VANHAMME. . . fl. 400. — B. CHAFFNER. . . fl. 326-13-4.

Cors. — ZEGHERS. . . fl. 503. — J. CHAFFNER. . . fl. 435-11-1.

Trompettes, timballes et musiciens extra. . . fl. 800.

Ainsi qu'on peut s'en convaincre, c'était un personnel considérable. Qu'on joigne à cela tous les autres frais relatifs au contrôleur, au magasinier, au décorateur, au concierge, etc., et l'on comprendra à quelle énorme dépense entrainait la direction du théâtre. Elle représentait un total de 137,963-19-6

(1) Pour l'orchestre, on ne désigne pas de durée d'engagement.

florins, argent courant de Brabant, ce qui donne en argent de France : 253,403-4-2 livres. Qu'on compare maintenant ces chiffres avec ceux que nous avons cités pour les années antérieures! Ceci exposé, reprenons le cours de notre récit.

Les sentiments populaires sont mobiles. Après avoir acclamé un monarque, on s'empresse d'en acclamer un autre, sans autre raison que celle de la diversité. Nous avons vu plus haut, les ovations faites, tour à tour, à Vander Meesch et à Vander Noot. Nous avons à enregistrer maintenant un fait identique en l'honneur de l'empereur François d'Autriche.

Le 4 octobre 1792, jour de la fête patronale de ce souverain, il y eut spectacle gala au théâtre de la Monnaie. On donnait : *Pierre-le-Grand,* opéra en trois actes de Bouilly pour les paroles, et de Grétry pour la musique. Toutes les allusions étaient saisies par le public, mais l'enthousiasme fut à son comble quand, à la fin du deuxième acte, on chanta les couplets suivants, composés spécialement pour cette fête :

« Le Fort.

« Vive notre jeune Empereur!
« Il sera l'amour de la terre.
« Si d'un grand Roi son bras est le vengeur,
« De tout son peuple il est le père.
« Et l'on sait régner sur les cœurs,
« Quand on a sçu verser des pleurs.

« Catherine.

« Vive notre jeune Empereur !
« Vive sa famille chérie!
« Au nom si doux de notre bienfaiteur,
« Unissons Thérèse (1) et Marie (2).
« Nous rendre heureux fait leur grandeur,
« Les chérir est notre bonheur. »

Madame Bocquet, qui chantait le rôle de *Catherine,* dut répéter trois fois le dernier couplet.

Ces deux impromptus étaient de la facture de De Beaunoir, qui, après la chûte de Vander Noot, était rentré en Belgique, et s'était, de nouveau, mis dans le journalisme et à composer des pièces de théâtre.

Un des acteurs de la troupe de Bruxelles, le sieur Bursay, fit représenter, en 1792, deux pièces traduites du théâtre allemand : *les Indiens en Angleterre* (14 mai), et *l'Enseigne, ou le jeune militaire* (29 août). Ce fut dans la première qu'eurent lieu les débuts de Mademoiselle Henriette Mees, fille du gendre de Vitzthumb ; elle y remplissait le rôle de *Gurli.*

(1) L'Impératrice-régnante.
(2) L'Archiduchesse gouvernante des Pays-Bas.

Au reste, l'acteur-auteur Bursay n'en resta pas là, et nous aurons bientôt l'occasion de parler de lui et de ses œuvres.

Le règne de l'empereur François fut de courte durée. Le 13 novembre 1792, les Autrichiens quittèrent Bruxelles, qui fut occupé par l'armée française, sous les ordres de Dumouriez.

On représentait, au théâtre, *le Mort marié*, comédie de Sedaine, et l'on allait commencer l'opéra de Piccini : *le Faux Lord*, quand le spectacle fut troublé par la nouvelle de l'arrivée des Français : le rideau ne se leva plus.

Le lendemain même, 14 novembre, modification de l'affiche en : « Les Comédiens Belgiques sous la direction des sieurs Bultos et Adam. »

L'influence jacobine se fit immédiatement sentir. Le répertoire ne se composa plus que de pièces révolutionnaires. Plus de vivats en faveur de la famille d'Autriche, mais des hurlements contre les rois et les tyrans; on brûlait les idoles qu'on avait adorées la veille. Un journal du temps (1) retrace ainsi la physionomie d'une représentation de l'*Offrande à la liberté*, dont le public avait déjà été régalé quelques jours auparavant (7 décembre) :

« Le spectacle d'hier, (12 décembre. Il se composait de : *Tancrède*, tragédie de Voltaire, « *Pygmalion*, scène lyrique de J.-J. Rousseau, et de *l'Offrande à la liberté*) avoit excité et « a satisfait la curiosité d'une assez grande affluence de spectateurs. Dans ces circonstances « où les François marchent, à pas de géans, dans toutes les carrières, et s'éloignent des « routes du préjugé, il a paru piquant de voir un d'eux, le citoyen *Dufresse*, unir les palmes « du théâtre aux couronnes civique et militaire. Tous les passages de la tragédie de *Tancrède* « qui prêtoient aux explosions du patriotisme, ont été vivement sentis... La seconde repré- « sentation de *l'Offrande à la liberté* qui a terminé le spectacle, exécutée par les mêmes « chanteurs et chanteuses, a excité les mêmes transports. Un incident a contribué à l'agré- « ment du spectacle. Au moment où la tragédie alloit commencer, les spectateurs ont « aperçu les citoyens *Chéron* et *Laïs*, membres de l'académie de musique de Paris. On les « a invités à chanter l'hymne des Marseillais; ils se sont rendus à cette invitation, et ont « donné un avant-goût du plaisir qu'on se promet à les entendre dans les rôles où Paris ne « se lasse point de les voir. »

Chéron et Lays, ainsi que Renaud, Rey, Adrien et la femme de Chéron, conduits par Gossec, avaient été envoyés par le Gouvernement français en Belgique, après la conquête du pays par les armées de Dumouriez. Ils parcoururent, successivement, Liége, Mons, Anvers, Gand, Tournai et Bruxelles. Ils débutèrent, dans cette dernière ville, le 14 décembre 1792, par l'opéra de Sacchini : *Œdipe à Colone*.

Ces chanteurs reçurent, du Conseil Exécutif, 9,000 livres en assignats et 250 louis en or, pour fournir aux dépenses qu'occasionneront les représentations qu'ils se proposent de donner dans la Belgique et à Liége, « pour la propagation de la liberté et de l'égalité » (2).

Les pièces révolutionnaires continuèrent à tenir l'affiche jusqu'à la fin de

(1) *Magasin historique, politique et littéraire, ou Journal de Bruxelles*. T. XII, p. 504.
(2) F. Masson. *Le Département des Affaires Étrangères pendant la révolution*. PP. 275-276.

cette année. On donna, le 24 décembre, le *Charles IX*, de Chénier, et le 31 du même mois, *le Départ des volontaires villageois*, comédie en un acte, mêlée de vaudevilles, par Lavallée.

Au moment où la Montansier va paraître, il est nécessaire de la faire connaître, avant de narrer les faits qui se produisirent pendant sa présence à Bruxelles.

Beaucoup de personnes connaissent Mademoiselle Montansier, de nom et de réputation, mais peu sont au courant de ce qu'était cette femme qui a joué un si grand rôle dans l'histoire du théâtre.

Marguerite Brunet, dite *Mademoiselle Montansier*, naquit à Bayonne, le 18 septembre 1730. Son père était épinglier. Il mit sa fille en pension aux Ursulines de Bordeaux. Elle se fit enlever et passa aux colonies. Enfin, ayant été abandonnée par son séducteur, elle revint en France et s'engagea dans une troupe de comédiens ambulants. Elle tenta de débuter à la Comédie Française; son espoir ayant été déçu, elle se fit directrice du théâtre de Nantes. Elle revint à Paris, en 1768, puis elle prit en main l'exploitation d'une petite salle située rue de Satory, à Versailles. Ce fut alors qu'elle changea son nom en celui de *Mademoiselle Montansier*. Elle était protégée par la reine Marie-Antoinette, ce qui lui valut de grands avantages pécuniaires. Elle fit construire, en 1777, une salle de spectacle, dans la rue des Réservoirs; on la nomma même directrice des théâtres suivant la Cour. Son activité était dévorante; elle conduisait de pair les théâtres de Caen, du Havre, de Rouen et de Versailles. Enfin, elle acquit, moyennant la somme de 570,000 francs, la salle des *Beaujolais*, au Palais-Royal. Au moment de la révolution, elle équipa à ses frais une compagnie de quatre-vingts hommes, parmi lesquels se trouvaient plusieurs de ses acteurs, et que commandait son associé Neuville. Elle se lança ainsi tête baissée dans le mouvement révolutionnaire, pour faire oublier les attaches qu'elle avait eues avec la famille royale. Elle se fit accorder un brevet de civisme, et changea la dénomination de sa salle en : *Théâtre de la Montagne*.

Monsieur De Manne nous dit (1) que la compagnie qu'elle avait équipée devait marcher à la rencontre de l'ennemi, et nullement jouer la comédie au camp de Dumouriez. Ceci n'est pas complétement exact.

Au moment de la bataille de Jemmapes, gagnée par les armées républicaines sur les Autrichiens, mademoiselle Montansier quitta précipitamment Paris avec sa compagnie militaire et dramatique, pour aller rejoindre les troupes victorieuses. Elle demanda l'autorisation de donner une représentation dans le camp même. On la lui accorda immédiatement, et un théâtre en planches fut aussitôt érigé. Elle fit afficher le spectacle suivant :

(1) De Manne et Hillemacher. *Troupe de Nicolet*. P. 37.

La Troupe des artistes patriotes,

SOUS LA DIRECTION DE MADEMOISELLE MONTANSIER,

donneront *(sic)* aujourd'hui, 12 novembre 1792,

devant l'ennemi,

LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

cantate chantée par les citoyens Elleviou, Gavaudan et Lartigues.

LA DANSE AUTRICHIENNE,

(le public est prié de ne pas oublier que les Autrichiens sont des Français déguisés pour la circonstance.)

LE DÉSESPOIR DE JOCRISSE.

La plaine sera ouverte depuis le matin.

Le spectacle commencera à deux heures (1).

Il n'y a donc pas de doute possible sur l'arrivée de la Montansier, dans le but de donner des représentations au camp français. Ce document met à néant toutes les suppositions et rétablit les faits sous leur véritable jour.

On peut même avancer, avec quelque vérité, que le lendemain le même spectacle fut donné, car les troupes de Dumouriez n'entrèrent à Bruxelles que le 15 novembre 1792.

Mademoiselle Montansier suivit l'armée et arriva avec elle dans la capitale. Elle s'y installa et ne tarda pas à produire ses comédiens-soldats.

La troupe du théâtre de Bruxelles changea, ensuite, de dénomination. Elle prit celle de : *Les Comédiens réunis des Républiques française et belgique* (2), titre qu'elle ne conserva pas longtemps car, le 10 janvier, la citoyenne Montansier s'empara des rênes de la direction, par ordre du gouvernement français. Elle fit alors afficher :

« *Les Comédiens de la République française, sous la direction de la citoyenne Montansier, réunis aux Comédiens de la République belgique.* »

Deux jours avant, il avait été question de ces comédiens dans une séance de la *Société des amis de la liberté et de l'égalité*. Cette réunion populaire s'était formée à Bruxelles dès l'entrée des Français, c'est-à-dire le 15 novembre 1792. Elle tint des séances publiques jusqu'au 20 mars 1793, alors

(1) Cité par M. Ed. Fétis. *Histoire du théâtre* (PATRIA BELGICA).
(2) Affiche du 8 janvier 1793.

que le lendemain, apprenant la défaite de l'armée française à Neerwinden, elle se sépara pour toujours.

Voici donc ce qui se passa à la réunion du 8 janvier 1793. L'assemblée était placée sous la présidence du citoyen Goguet. Lorenzo, le vice-président, présenta deux citoyens de la *Société des amis de la liberté et de l'égalité* de Versailles. L'un deux, le citoyen L.-G. La Cave, comédien, lut un discours patriotique, dont l'insertion fut ordonnée au procès-verbal (1). Il nous a semblé assez intéressant et avoir un rapport assez direct avec notre sujet, pour que nous le reproduisions ici en entier :

« Frères et Amis,

« Membre de la Société des amis de la liberté et de l'égalité de Versailles, je me vois avec « plaisir au sein de la société des amis de la liberté et de l'égalité de Bruxelles. Vous avez « une grande tâche à remplir. Les oppresseurs des peuples se servent de tous les moyens « que la politique et la superstition peuvent leur procurer, pour prolonger l'esclavage du « genre humain : mais leurs efforts seront vains : vous leur opposerez les armes d'un peuple « vraiment libre, vous combattrez leur astucieuse politique, avec la franchise et l'équité; « vous opposerez à la superstition, le flambeau de la vérité; vous arracherez le bandeau qui « couvre encore les yeux des gens crédules; vous leur apprendrez à distinguer la religion de « ses ministres; vous leur prouverez qu'une religion pure, en elle-même, interprétée par des « ministres perfides, a servi presque toujours à l'oppression des peuples, à la captivité et à « l'ambition de quelques individus couronnés, qui regardoient les hommes, comme une pro- « priété dont ils pouvoient disposer; comme s'il étoit possible que les droits sacrés et impres- « criptibles du droit naturel pussent être aliénés!

« Envoyés par le conseil exécutif de la République Française pour jouer la comédie dans « la Belgique, et pour y propager, par des pièces patriotiques, les principes de liberté et « d'égalité, nous seconderons vos efforts autant qu'il sera en nous. Nous prenons l'engage- « ment de jouer toutes les pièces les plus propres à éclairer l'esprit public; et dans les pièces « que nous serons obligés de jouer pour remplir notre répertoire, nous choisirons celles « qui, par leurs principes, peuvent prouver aux peuples, que c'est parmi lui que s'est tou- « jours trouvé l'exemple des vertus publiques et particulières; que les grands sont des oppres- « seurs, les riches des égoïstes, les mauvais prêtres le fléau de l'humanité, comme les bons « peuvent en être l'espoir et la consolation. »

Ce à quoi le citoyen Baret répondit que les patriotes doivent n'aller au spectacle que lorsqu'on jouera des pièces patriotiques, et, de plus, il demanda que celles-ci fussent mises au théâtre le plus fréquemment possible. Le citoyen La Cave s'empressa d'assurer la société, que le civisme de la citoyenne Montansier ne laisserait rien à désirer à cet égard. Une salve d'applaudissements accueillit ses paroles.

Les comédiens de la troupe de Bruxelles ne conservèrent toutefois pas le nom que nous avons cité ci-dessus : *Comédiens réunis des Républiques français et belgique*. Voici la copie textuelle de l'affiche du spectacle donné le 2 janvier 1793 :

(1) *Journal de la Société des amis de la liberté et de l'égalité.* N° 48, p. 377.

LES COMÉDIENS BELGIQUES

de la ville de Bruxelles,

donneront aujourd'hui *Mercredi* 2 janvier 1793, par abonnement suspendu,

LE TRIPOT COMIQUE,

OU LA COMÉDIE BOURGEOISE,

Comédie en 3 actes, de Theys; suivie de la seconde représentation du

DEPART DES VOLONTAIRES VILLAGEOIS,

Comédie en un acte, mêlée de vaudeville.

Incessamment *la Prise de Mons*, pièce en 3 actes, mêlée de chant, par un Citoyen de cette ville.

On prendra aux premières loges six livres en espèces ou sept livres dix sols en assignats, aux secondes loges ou parquet trois livres en espèces ou quatre livres dix sols en assignats, aux loges d'amphithéâtre trois escalins en espèces ou 50 sols en assignats, au parterre deux escalins en espèces ou quarante sols en assignats, au quatrième rang un escalin en espèces ou 20 sols en assignats.

Les personnes qui désireront louer des loges, s'adresseront chez Devits, Receveur, demeurant dans la rue de la Montagne, dit Berg-Straet, nº 31.

On commencera le spectacle à six heures précises.

De l'Imprimerie de J.-L. De Boubers, dans la Berg-Straet.

Ce programme est fort intéressant, en ce sens qu'il nous donne la véritable dénomination de la troupe, et le prix exact des places du théâtre, en *espèces* et en *assignats*.

Il est question ici d'une nouvelle pièce intitulée : *la Prise de Mons*, dont l'auteur n'est désigné que comme *Citoyen de la ville*. Nous ignorons quelle est sa valeur, vu qu'elle ne fut pas imprimée et que l'écrivain anonyme ne s'est pas fait connaître lors de la représentation.

La Montansier, en Belgique, et la troupe de chanteurs de l'opéra de Paris, coûtèrent au gouvernement français une somme supérieure à cent mille livres (1). Les Jacobins espéraient, de cette manière, inculquer à nos

(1) *Mémoires de Dumouriez*. T. III, p 299.

provinces l'esprit de la Révolution, en faisant jouer sur nos théâtres les pièces incendiaires qui florissaient sur les leurs.

Au reste, la Montansier avait été mise à la tête de notre scène, d'une manière brutale. On l'y avait installée avec l'appui de l'autorité militaire, sans se soucier des droits des occupants, Bultos et Adam, qui se retirèrent. Elle suivit ponctuellement les ordres qu'elle avait reçus, et fit représenter successivement les pièces en vogue à Paris. Voici celles dont les titres sont venus jusqu'à nous : *Mutius Scévola*, tragédie en cinq actes, de Luce de Lancival (16 janvier), — *Guillaume Tell*, tragédie en cinq actes, de Lemierre (22 janvier), — *Mélanie, ou la religieuse malgré elle*, comédie en trois actes, de La Harpe (23 janvier), — *les Victimes cloitrées*, drame en quatre actes, de Monvel (11 février), — *l'Apothéose de Beaurepaire*, comédie en un acte, de Lesur (11 février,) — *la Liberté conquise*, comédie en cinq actes, à grand spectacle, de (?) (22 février), — *les Rigueurs du cloitre*, opéra en deux actes, de Fiévée et Berton (1er mars).

Il est certain qu'en relisant aujourd'hui ces pièces, c'est-à-dire près d'un siècle après la Révolution, leur portée n'est plus la même, mais il n'en est pas moins vrai qu'à ce moment avec les allusions qu'elles renferment et la surexcitation qui régnait, elles ont dû agir puissamment sur les masses.

En cette année 1792, la comédie de société était, paraît-il, encore en faveur. La Bibliothèque royale de Bruxelles possède le manuscrit (1) d'une pièce qui fut jouée par une réunion d'amateurs; au moins cela résulte-t-il d'une note ainsi conçue :

« Manuscrit bien écrit d'une petite pièce (inédite?) jouée à Bruxelles en 1792, par une « réunion d'amateurs. »

Cette note avait été rédigée par M. Th. de Jonghe, à qui appartenait cette petite production.

C'est un opéra en un acte intitulé : *la Répétition villageoise*, qui fut joué par les personnes suivantes :

M. Dorval, ami du seigneur	M. C. BAESEN.
Mathurine, fermière du château	Mlle WALKIERS.
Babet, } filles de *Mathurine*	Mlle CRUMPIPEN.
Colette, } filles de *Mathurine*	Mlle WARBECK.
Le Bailli du village	LE BARON VANDERHAGEN.
Michaut, meunier	M. LEGROS.
Lucas, fils de *Michaut* et amoureux de *Colette*	M. LECAILLE.
Maître Jacques, jardinier du château	M CHARLIERS.
La petite Toinette	Mlle NEUFCOUR.

(1) Petit in-folio cartonné, de 24 pages non chiff., plus un titre encadré, ajouté.

La petite Lise	Mlle JUL. VAN VOLDEN.
Trois villageoises qui chantent des couplets	Mlle WILLEBROUCK et les Dlles VAN VOLDEN.

Troupe des villageois et villageoises.

Le manuscrit est muet sur le nom des auteurs. Au reste, ce petit opéra est insignifiant par lui-même, il ne présente d'intérêt réel qu'à titre de curiosité. Nous supposons qu'il aura été joué au commencement de 1792, la fin de l'année ayant été une époque trop tourmentée pour laisser place à la comédie de salon.

Par une triste coïncidence, le 21 janvier 1793, jour de l'exécution de Louis XVI, on joua au théâtre : *Panurge dans l'isle des lanternes*, opéra de Grétry, dont un des auteurs du poëme était le comte de Provence (depuis Louis XVIII), frère de l'infortuné monarque.

Quelques jours auparavant, le 13 janvier, les Français avaient fait renverser la statue du prince Charles de Lorraine. Le même soir, les vers suivants, dûs à De Beaunoir, furent distribués à la Comédie :

« O! toi, du Brabançon le bienfaiteur, le père,
« Charles! tes traits chéris roulent dans la poussière :
« Ce sont là les essais de cette liberté,
« Fille du régicide et de l'impiété :
« Pour s'égaler à toi ces Titans *Sans-Culottes*,
« T'ont plongé dans la boue, en te nommant despote :
« Mais ton peuple fidèle a gémi sur ton sort.
« Dans nos cœurs outragés, Charles, tu n'es pas mort (1). »

Nous ignorons si l'auteur fut connu d'abord et s'il eut à souffrir de sa témérité; De Beaunoir, — car c'était lui, — ne fit imprimer ses vers qu'après le départ des Français.

Cependant, le supplice de Louis XVI ne rencontra pas chez les Bruxellois, les sympathies que les Jacobins avaient cru y trouver.

Afin de tâcher de dissiper ces sentiments, la citoyenne Montansier fit annoncer le 28 janvier, une représentation gratis de la tragédie patriotique : *Mutius Scévola*, de Luce de Lancival. Le théâtre resta désert.

Ce fait prouverait que les prévisions du gouvernement français ne s'étaient pas réalisées, en cherchant, par l'envoi d'une directrice républicaine, à façonner les Belges aux idées démagogiques du moment. Dans d'autres circonstances, ces sentiments se manifestèrent cependant.

Ainsi, le 24 février, les Jacobins célébrèrent bruyamment la réouverture de l'Escaut, et la réunion de la Flandre, du Hainaut et du pays de Liége à la République. Il y eut un cortége composé des clubs du pays, et on fit des distri-

(1) *Magasin historique, politique et littéraire*, ou *Journal de Bruxelles*, t. XIII, p. 578.

butions de pain blanc et de saucissons au peuple. Le soir, on donna une représentation extraordinaire au théâtre, où l'on jouait : *la Liberté conquise*, comédie nouvelle en cinq actes. Elle eut du succès auprès des Jacobins, mais les Bruxellois restèrent étrangers à la manifestation.

Le 26 du même mois, la réunion de toute la Belgique donna lieu, à Bruxelles, à une fête civique. Voici en quels termes en parle un journal de l'époque (1) :

« L'arbre de la liberté a été planté ; la plus touchante fraternité a régné parmi les citoyens. » Ils formaient un nombreux cortége, qui s'est porté à l'hôtel où logent les commissaires. » Une distribution de pain, de viande et de boisson a été faite au peuple au bruit d'une » brillante musique. La citoyenne Montansier, directrice du spectacle, a saisi cette occasion » pour donner une représentation gratis. Le civisme de cette bonne patriote a été récompensé » par le plaisir qu'a fait la pièce, souvent interrompue par les cris de *Vive la nation ! Vive la* » *réunion !* Les armes de l'archiduchesse, qui étaient encore dans la salle, ont été abattues » et remplacées par le bonnet rouge, épouvantail de l'aristocratie... »

Ce spectacle gratis se composait de : *Brutus*, de Voltaire, et *le Départ des volontaires*, comédie en un acte, mêlée de vaudevilles, par Lavallée.

Dumouriez, le 11 mars, passa en revue une partie de la garnison de Bruxelles, et dans une allocution énergique, blâma hautement certains actes de vandalisme qui ne pouvaient qu'attirer sur la France, la réprobation des Belges, au lieu de gagner leurs sympathies.

Le soir, on répandit au théâtre de la Monnaie, le couplet suivant, que l'on attribua à l'un des représentants :

« *Le retour de Dumouriez à l'armée.*
» Les succès de la république.
» Par les revers étaient perdus ;
» Par des excès dans la Belgique,
» Français, tu souillas tes vertus.
» Tu ne trouvais plus ton courage,
» Ton civisme était suspendu,
» Du peuple tu perdis l'hommage,
» Mais Dumouriez te l'a rendu. »

Cette épigramme excita les murmures des officiers qui se trouvaient au spectacle, on craignit même des rixes et des duels, mais l'énergie de Dumouriez y mit bon ordre.

Au mois de mars, le conseil exécutif alloua une somme de 8,000 livres à la citoyenne Montansier, pour l'aider à donner des représentations en Belgique. Mais, tout ne marcha pas au gré de ses désirs. Les Autrichiens, qui avaient repris le dessus, arrivaient, à marches forcées, sur Bruxelles. La directrice se plaignit et malgré les commissaires de la Convention, Lacroix, Danton,

(1) *Le Courrier de l'Egalité.*

Merlin, Gaussin, qui la protégeaient, elle conçut des craintes. Ceux-ci appuyèrent toutes ses demandes de subsides. « Il était nécessaire, » disaient-ils dans un rapport, « qu'elle vint non-seulement pour les habitants, mais pour les mili-« taires. Il en passe une très-grande quantité; ils viennent au spectacle; les « pièces patriotes les électrisent; aussi avons-nous soin d'en faire donner « tous les jours. Après la comédie, ils montent sur le théâtre danser *la* « *Carmagnole* et chanter *la chanson marseillaise* » (1).

On se figure ce que devaient être ces représentations accompagnées de semblables saturnales.

L'approche des troupes impériales continuait à inquiéter la Montansier. Elle demanda encore de l'argent en disant : « Nous courons de grands « risques, nous qui sommes des apôtres, et dans le cas où nous serions « obligés de fuir, comment faire? nous n'avons pas le sol. »

L'événement confirma ses craintes et le gouvernement français pourvut aux nécessités du moment en lui accordant les sommes qui lui étaient indispensables pour rentrer en France.

On connait la fin de la carrière de cette femme, qui tint une si large place dans ces événements. Elle mourut à Paris, le 20 juillet 1820.

Le 23 mars 1793, l'armée de Dumouriez quitta Bruxelles, et les Autrichiens y rentrèrent le lendemain.

Les anciens directeurs, Bultos et Adam, reprirent la gestion du Grand-Théâtre; ils en firent la réouverture le 1er avril. L'affiche porta de nouveau : « Les comédiens de S. A. R. » On donna : *Pierre le Grand*, opéra de Bouilly et Grétry. Les couplets suivants, dus à De Beaunoir, furent intercalés dans la pièce et accueillis avec enthousiasme :

SUR L'AIR DE LA REINE DE GOLCONDE. — *Aimons, aimons toujours.*

« Aimons, aimons toujours,
« Ce juste et bienfaisant Ministre :
« Aimons, aimons toujours,
« Celui qui veille sur nos jours.

« D'un système sinistre
« Nous ne craignons plus l'effet;
« Quand Metternich paroit
« Notre bonheur renoit.

« Nous aimerons toujours
« Ce juste et bienfaisant Ministre.
« Nous aimerons toujours
« Celui qui veille sur nos jours.

(1) F. Masson. *Le Département des affaires étrangères, pendant la révolution*, p. 277.

« *Tous nos cœurs sont à vous,*
« *Tous vos soins sont pour nous.*
« *Et vos désirs les plus doux*
« *Sont de nous réunir tous.*

« Aimons, aimons toujours,
« Ce juste et bienfaisant Ministre :
« Aimons, aimons toujours,
« Celui qui veille sur nos jours

« C'est un Dieu tutélaire
« Que nous envoye François,
« C'est le plus heureux choix
« Pour faire aimer ses loix.

« Aimons, aimons toujours,
« Notre souverain, notre père :
« Aimons, aimons toujours,
« Celui qui règne sur nos jours.

« Vive! vive François!
« Le modèle des Rois :
« C'est en nous rendant nos droits
« Qu'il fait adorer ses loix.

« Aimons, aimons toujours.
« Notre souverain, notre père :
« Aimons, aimons toujours,
« Celui qui règne sur nos jours.

« Dans les mains de son frère
« Il remet notre destin,
« Du ciel toujours serein
« C'est le gage certain.

« Nous chérirons toujours
« Notre Souverain dans son frère,
« Nous chérirons toujours
« Tous ceux qui veillent sur nos jours.

« Honneur à ces guerriers,
« Qui couverts de lauriers,
« Eloignent de nos foyers,
« Et la mort et les dangers.

« Vive! vive Cobourg!
« Le ciel lui remit son tonnère :
« Vive! vive Cobourg!
« Nous lui devons nos plus beaux jours.

« Ministre qu'on révère,
« Qu'avec transport je te vois,
« Entends toutes les voix.
« Qui disent à la fois :

« Aimons, aimons toujours,
« Ce juste et bienfaisant Ministre,
« Aimons, aimons toujours,
« Celui qui veille sur nos jours.

« Levons nos mains aux cieux,
« Prions, prions les dieux :
« Que le ciel donne à ses vœux
« Les succès les plus heureux.

« Vive! vive François!
« Vive son digne Ministre,
« Pour nous dicter ses loix,
« Des vertus il prend la voix. »

Puisque nous parlons de De Beaunoir, l'inépuisable fournisseur de notre théâtre, nous ne devons pas négliger de citer l'inscription qu'il proposa pour le piédestal de la statue du prince Charles de Lorraine.

Les Autrichiens firent réédifier la statue le 26 mars 1793; il y eut, à cette occasion, de grandes fêtes. On mit sur le socle ce qui s'y trouvait précédemment, et l'on n'admit pas le texte suivant proposé par notre auteur (1) :

LA RECONNOISSANCE DE NOS PÈRES
ÉLEVA CETTE STATUE
A
CHARLES DE LORRAINE
Gouverneur des Pays-Bas
le père et l'ami des Belges
le 17 janvier 1775.
L'IMPIÉTÉ ET LA RÉBELLION
la renversèrent
le 13 janvier 1793.
L'AMOUR ET LA FIDÉLITÉ BELGIQUE
la relevèrent
le 26 mars
M DCC XCIII.

Ceci sort quelque peu de notre sujet, mais nous avons tenu à le citer pour montrer combien De Beaunoir était courtisan.

Quand le comte de Metternich, ministre plénipotentiaire de l'empereur d'Autriche dans les Pays-Bas, rentra à Bruxelles, on organisa, dans son hôtel, le 29 mars 1793, un concert, dans lequel les couplets précédents, composés en son honneur, furent chantés par Duquesnoy.

L'acteur Bursay, dont nous avons déjà cité quelques productions, fit repré-

(1) *Magasin historique, politique et littéraire*, année 1793, t. XIII, pages 578-579.

senter, le 15 avril suivant, au théâtre de Bruxelles, une scène lyrique intitulée : *les Lois et les Rois, ou le bonheur des peuples*. La musique était de Pàris, chef d'orchestre. Cette scène, toute de circonstance, réussit parfaitement et la musique en fut particulièrement goûtée (1).

L'archiduc Charles-Louis de Lorraine-Autriche, frère de l'empereur, fit son entrée à Bruxelles, le 28 avril 1793. Le surlendemain, il assista à une représentation gala, au grand théâtre. On y donna une pièce intitulée : *l'Hommage de Bruxelles*, scène lyrique, dont les paroles étaient de De Beaunoir, et la musique de Duquesnoy. Un grand enthousiasme régna pendant toute la représentation. Les vers suivants dus à un militaire, furent lus sur la scène :

« Un triste et sombre hiver affligeoit la nature.
« Les vents se déchainoient ; l'effroi glaçoit les cœurs.
« Le ciel sembloit vouloir prolonger ses rigueurs ;
« Dans la lutte des airs, il se couvre, il s'épure,
« C'est, tour à tour, printemps, hiver; calme et murmure.
« ... Un jeune astre se lève — et la terre est en fleurs. »

Voici quelle était la distribution de la scène lyrique (2) :

La Nymphe de la Senne	Mlle VICTOIRE DUQUESNOY.
Une Bruxelloise	Mme MEES.
Un Volontaire bruxellois . . .	M. MEES.
Un Officier belge	M. DUQUESNOY.

Il est inutile de s'arrêter plus longtemps à cette production. C'est un à-propos et rien de plus.

Tous ces revirements d'un peuple sont singuliers à noter. Après avoir vu, peu de temps auparavant, célébrer les héros de la révolution, on assiste à un spectacle tout différent en voyant glorifier les anciens souverains auxquels on avait lancé l'injure du haut de toutes les tribunes.

Bursay fit encore représenter une pièce qu'il avait traduite du théâtre allemand. C'est la fameuse comédie de *Misantropie et repentir*. Il la produisit sur la scène de Bruxelles, le 3 mai 1793. Les principaux rôles étaient remplis de la manière suivante :

Menon	BURSAY,
Le Baron	MASSIN.
Eulalie	Mme BURSAY.
La Comtesse	Mme CAMILLE.
Le Comte	DUSAUZIN.

(1) *Magasin historique. Loc. cit.*
(2) Voir la Bibliographie.

Les autres rôles étaient tenus par *Champmélé*, *Calais*, *Saint-Vair* et *Maréchal*. Ce fut un grand succès, et la pièce fut jouée plusieurs fois.

De Beaunoir qui était l'homme de l'à-propos, ne laissa pas passer cette circonstance sans glisser quelques vers de sa façon. Il fit insérér dans le *Magasin historique*, l'impromptu suivant, qu'il adressa à l'éditeur de Boubers :

« Je vous avois promis de juger cet ouvrage,
« Et je l'examinois avec tranquilité :
« Mais les pleurs sur mes yeux, jettent un doux nuage.
« Et mon jugement est porté ! »

Un certain comte de P***, qui s'intitule *gentilhomme italien*, fit représenter, le 13 juillet 1793, un drame héroïque en cinq actes et en prose intitulé : *Ino et Thémiste*. Elle réussit faiblement et son auteur ne la livra pas à l'impression, à moins que ce soit la tragédie qui fut publiée à Liége, en 1792, sous le titre de : *Ino et Thémiste, ou le Triomphe de la vertu*, et qui était due au chevalier Dell'Acqua. Ce serait même fort probable, quoiqu'il ait signé d'une initiale qui ne se rapporte pas à son nom ; mais il se donnait pour italien, et ce dernier fait serait concluant.

Les Autrichiens ayant repris les rênes du pouvoir, tous les anciens actes et octrois furent rétablis. Herman Bultos sollicita le renouvellement du bail du Waux-Hall, sur le même pied que précédemment. Cette demande lui fut accordée, par acte du 20 août 1793 (1). La location eut lieu pour un terme de douze années consécutives, moyennant un loyer annuel de 300 florins pour les six premières, et de 500, pour les autres. On y remarque la clause suivante qui reflète bien l'état des esprits, à ce moment :

«... Qu'il ne poura se tenir dans ledit Vaux-Hall aucun Club ni autre assemblée de ce genre « sous quelque pretexte ou dénomination que ce soit... »

Jamais, dans les octrois ou baux antérieurs, une défense de ce genre n'était inscrite. Mais, depuis l'invasion des idées révolutionnaires, les autorités s'entouraient d'un luxe de précautions.

Le jour de la fête de l'Empereur, 4 octobre suivant, un auteur anonyme fit, pour la circonstance, une petite comédie qu'on joua sous le titre de : *Le Bouquet*. Il est probable qu'elle était de De Beaunoir, mais nous ne pourrions pas l'affirmer.

Le 9 du même mois, parut au théâtre de Bruxelles, une nouvelle traduction de l'allemand, due toujours à l'acteur Bursay : *Le Perroquet, ou la récompense de l'amour filial*, comédie en 4 actes. Elle n'eut pas le succès des précédentes, aussi l'auteur ne la livra-t-il pas à l'impression.

Nous avons dit qu'au moment de l'exécution de Louis XVI, le théâtre de

(1) Archives générales du royaume. — Voir aux Documents.

Bruxelles, occupé alors par la troupe de la Montansier, avait donné une pièce dont les paroles étaient dues en partie, au frère de l'infortuné monarque. Neuf mois après, Marie-Antoinette, à son tour, montait sur l'échafaud. L'autorité, en signe de deuil, fit fermer le théâtre, du 21 au 25 octobre.

Le jour de la Saint-Charles, (4 novembre 1793), il y eut fête, au théâtre du Parc, en l'honneur du gouverneur des Pays-Bas. On représenta une pièce de circonstance composée par l'éternel fournisseur De Beaunoir. Elle avait pour titre : *la Nouvelle Dibutade* (1), divertissement-bouquet en un acte. Elle fut jouée par des amateurs, et ne reparut plus à la scène.

Ce fut le 4 décembre suivant que débuta, au théâtre de la Monnaie, l'acteur Clairville, frère de celui que nous avons vu à la tête de plusieurs directions de province. Il se produisit dans l'opéra de *Paul et Virginie*. Cet artiste avait fait longtemps partie de la troupe du théâtre du Maestricht (2).

De Beaunoir fit représenter, le 10 janvier 1794, une nouvelle pièce de son crû : *la Séparation*, drame en quatre actes et en prose. Elle réussit mais toutefois ne fut pas livrée à l'impression.

Les directeurs du théâtre de Bruxelles voulant, sans doute, reconnaitre les services que leur avait rendus De Beaunoir, en leur procurant des nouveautés, donnèrent à son bénéfice, le 19 mars 1794, une représentation extraordinaire dans laquelle fut joué, pour la troisième fois, son dernier drame.

L'opéra *Pierre-le-Grand* était destiné à faire surgir des couplets de circonstance. Le 10 avril de cette même année, on le donna, en présence de l'Empereur François II, et les principaux personnages de la pièce chantèrent ce qui suit, à l'adresse de ce souverain :

« LE FORT.

« Jadis un célèbre Empereur
« Voulut parcourir son Empire,
« Pour assurer du peuple le bonheur,
« Pour le défendre et pour l'instruire :
« Un Roi qui montre tant d'amour,
« Est sûr du plus tendre retour.

« CATHERINE.

« Il quitte sa cour, son palais,
« Il quitte une épouse adorée :
« Je vais, dit-il, voir mes nombreux sujets,
« Voilà ma famille *sacrée :*
« Un Roi qui montre tant d'amour,
« Est sûr du plus tendre retour.

---

(1) Voir la Bibliographie.
(2) Voir chapitre X.

« Geneviève.

« Tous les peuples en le voyant
« Semblent voir le plus tendre père,
« Dans ses sujets il trouve ses enfans,
« Partout on l'aime, on le révère.
« Un Roi qui montre tant d'amour,
« Est sûr du plus tendre retour.

« Mathurin.

« Dans la Belgique tous les cœurs
« Adoroient encor son ayeule :
« De cet amour que les fruits sont flatteurs !
« C'est ce bon Roi qui les recueille :
« Pour chérir le meilleur des Rois,
« Le Belge a le cœur des Hongrois.

« Pierre.

« Je viens, dit-il, ô mes enfans,
« Vous jurer d'être votre père :
« Le ciel ici, recevra mes sermens,
« Et mon garant sera mon frère :
« Dans votre digne Gouverneur,
« Vous aurez mon âme et mon cœur.

« Caroline, Alexis.

« Oui, oui, nous serons tes enfans,
« Lui répond tout son peuple en larmes,
« Prince adoré, prends nos biens, notre sang
« Ta vue a chassé nos allarmes :
« Un Roi qui montre tant d'amour,
« Est sûr du plus tendre retour.

« Le Fort.

« Vive notre jeune Empereur !
« Il sera l'amour de la terre :
« Si d'un grand Roi son bras est le vengeur,
« De tout son peuple il est le père :
« Nous rendre heureux fait sa grandeur,
« Le chérir est notre bonheur. »

Est-il bien nécessaire d'ajouter que ces vers (?) sont dûs à De Beaunoir ? C'était l'homme aux flatteries et aux flagorneries envers ceux qui détenaient le pouvoir. Il faut dire cependant que la Maison d'Autriche avait régné paternellement sur nos provinces et qu'elle s'était attiré l'amour et la reconnaissance de la nation. Elle n'eut plus un long séjour à faire chez nous. Il ne nous reste plus que quelques faits à citer avant l'entrée des armées françaises en Belgique.

Selon la coutume admise, le théâtre ferma pendant la dernière semaine du Carême. Il rouvrit sous la même direction, le 21 avril 1794, par l'opéra en quatre actes, *Hélène et Francisque*, paroles de Dubuisson, musique de Sarti.

Trois jours après, eut lieu une représentation gala à laquelle assistèrent l'empereur François II et toute la Cour. On donna la scène lyrique de Bursay et Pâris : *les Lois et les Rois*, *le Cercle*, comédie de Poinsinet, et *les Prétendus*, opéra.

Le 2 mai, production d'une nouvelle œuvre de De Beaunoir : *Le Médecin et l'Apothicaire*, opéra en trois actes, traduit de l'allemand, et dont la musique composée par Dittersdorff fut retouchée par Duquesnoy.

Les sentiments populaires en faveur de la Maison d'Autriche se faisaient jour dans toutes les circonstances. Au théâtre, ils se manifestaient avec plus de force, mais jamais ils ne furent aussi vifs que pendant la représentation du 16 mai. On donnait *Azémia ou les sauvages*, opéra de Dalayrac. A la fin du second acte, l'acteur Mees, qui jouait le rôle de Milord Akinson, souleva la salle par ce couplet :

« Armons-nous, il faut nous venger,
« Même soin nous presse ;
« Par la force ou par l'adresse,
« Malgré leur fureur traîtresse.
« Il faut nous unir tous, et braver le danger,
« Il faut périr ou nous venger. »

Tous les spectateurs se levèrent et mêlèrent aux cris de : *Vive l'Empereur !* de formidables applaudissements. On ne laissa pas baisser le rideau, sans que les acteurs recommençassent le morceau. C'était une allusion directe à l'envahissement du pays par les armées françaises.

Ces épisodes se renouvelaient fréquemment et prouvaient la popularité qu'avaient su s'attirer les gouvernants autrichiens.

Toutefois, cela n'empêcha pas les événements de se produire. Les troupes de François II abandonnèrent Bruxelles, le 8 juillet 1794, et, le lendemain, les Français y faisaient leur entrée. Le soir même, ils plantèrent, sur la place de l'hôtel-de-ville, un arbre de la liberté surmonté du bonnet rouge. Enfin, pour continuer l'œuvre qu'ils avaient commencée l'année précédente, ils renversèrent de nouveau, la statue du prince Charles de Lorraine, et cette fois, définitivement.

On comprend que pendant cette période tourmentée, le théâtre de Bruxelles ne put avoir un grand éclat. La révolution d'un côté, la guerre de l'autre, puis l'envahissement, toutes ces causes réunies, amenant une grande perturbation dans le pays, il devait en être de même des exploitations dramatiques. Au reste, on verra, par les développements qui vont suivre, que les autres villes du pays n'eurent pas moins à souffrir.

A l'époque où nous nous étions arrêtés, le théâtre de Gand était, comme nous l'avons dit précédemment, sous la direction de Madame de Narelle. Nous possédons, pour l'année 1789-1790, dernière de sa gestion, la composition complète de la troupe et nous nous empressons de la donner ici (1) :

DIRECTRICE : Madame DE NARELLE.

Tragédie et Comédie.

Acteurs.

Messieurs :

CHAULIEU, premiers rôles tragiques et comiques.
DALLERY DEMONS, jeunes premiers tragiques et comiques.
BUTY, jeunes premiers et troisièmes rôles.
SAINT-JULIEN, jeunes premiers.
BELLECOURT, pères nobles, rois et financiers.
PARMANTIER, paysans.
PLANTE, premier comique.
D'HERMILLY, second comique et niais.
PLANTE fils, second comique.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

DE NARELLE, premiers rôles tragiques et comiques.
DEMAZURE, CEULEUIL, } seconds rôles.
PLANTE, mères nobles, et caractères.
MARSILLAC, première soubrette et mères nobles.
BONIOLY, première soubrette et jeunes rôles travestis.
PLANTE fille, des rôles d'enfans.

Opéra.

Chanteurs.

Messieurs :

SAINT-JULIEN, DALLERY DEMONS, } premiers et seconds chanteurs.
BONIOLY, Trial et Laruette.
PARMANTIER, première et seconde basse-taille.
D'HERMILLY, troisième basse-taille et accessoires.
PLANTE fils, des jeunes rôles.

Chanteuses.

Mesdames et Mesdemoiselles :

DEMAZURE, CEULEUIL, } premières, secondes et Dugazon.
BONIOLY, secondes Dugazon et troisièmes, et rôles travestis.
PLANTE, MARSILLAC, } premières et secondes duègnes.
PLANTE fille, des jeunes rôles.

(1) *Almanach ambigu-chantant.* Gand, Frères Gimblet, s. d., pp. 39-41.

Orchestre.

M. D'HUMAINBOURG, maître de musique.

Premiers violons. — VERMANDEL l'aîné. - VERHEYE cadet. — FEMY cadet. — SPRYNGAEL.
Seconds violons. — MANILIUS. — DEVIGNE. — BLOMMAERT. — NICAISE. — DOBBELAERE.
Basson. — FURSTENBERG
Contre-basses. — LOTIN.
Violoncelles. — SMET. — ROUCK.
Alto-viole. — VERHEYE l'aîné. — GAVEL.
Clarinettes et Flûtes. — WAFFELAER. — LE FEVRE. — HERTRICKX.
Cors de chasse. — MENGAL. — CAUTS.
Timballier. — VERHEYE l'aîné.

Sans avoir l'importance de Bruxelles, on doit admettre que Gand occupait un rang important parmi les théâtres de la province. La composition de la troupe et de l'orchestre nous démontre à l'évidence les soins que la direction apportait à le maintenir à un niveau remarquable.

Au samedi des Rameaux 1790, Madame de Narelle abandonna la direction du théâtre de Gand, qui échut au sieur Bernardy, dont il a déjà été question au cours de cet ouvrage. Il fit débuter sa troupe, le 14 octobre, par *Adelaïde du Guesclin*, tragédie de Voltaire, et *la Fausse Magie*, opéra de Grétry. Au bout d'une année il quitta Gand (16 avril 1791).

Bernardy avait réuni une assez bonne troupe, dans laquelle brillaient, au premier rang, les membres de sa famille. Nous la donnons ci-dessous telle que nous l'avons trouvée (1) :

DIRECTEUR : BERNARDY père.

Tragédie et Comédie.

Acteurs.

Messieurs :

DEMPIERRE, premiers rôles tragiques et comiques.
CARLISTE, idem.
BERTHY, jeunes premiers et forts seconds, tragiques et comiques.
DUVERGER, seconds et troisièmes amoureux et confidents dans la Tragédie.
VALMORE, rois, tyrans, pères nobles et grands raisonneurs.
FRANÇOIS BERNARDY, financiers, paysans, troisièmes rôles dans la Tragédie.
MONTARIOL, financiers, pères, grimes, premiers rôles, confidents à récits dans la Tragédie.
MILLERAND, premiers comiques et confidents dans la Tragédie.
PARIS, seconds comiques, Crispins et Marquis ridicules.
VOLANGE, grands accessoires.
TERNAUX, souffleur et accessoires.
VALENTIN, rôles d'enfants.

(1) *Almanach ambigu-chantant.* Gand, Frères Gimblet, 1791.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

MARTIN, reines, premiers rôles tragiques et comiques.
FLEURY, jeunes premières et forts seconds tragiques et comiques.
GONTIER, MARTIN, } ingénuités.
SAINNECLAIR, mères nobles, caractères et grandes confidentes.
BERNARDY, première soubrette et confidentes.
MONTARIOL, premières et secondes soubrettes, confidentes.
DE LILLE, grands accessoires.

Opéra.

Chanteurs.

Messieurs :

PARMENTIER, première basse-taille.
CARLISTE, première haute-contre.
DUVERGER, première et seconde haute-contre
BONNEFOI, Colins et seconde haute-contre.
PARIS, les Laruette et Trial.
VOLANGE, second Laruette et Trial.
BERNARDY, TERNEUX, } secondes basses-tailles.
MONTARIOL, VALENTIN, } accessoires.

Chanteuses.

Mesdames et Mesdemoiselles :

BERNARDY, LAURENT, } premières chanteuses.
GONTIER, DE LILLE, } secondes chanteuses.
BERNARDY, première duègne.
SAINNECLAIR, première et seconde duègne.
ARTUS, accessoires.

Orchestre.

M. ANTOINE BERNARDY, Maître de musique.

Premiers violons : VERMANDEL. — VERHEYE cadet. — VASTENSAVONS. — SPRYNGAEL. — DOBBELAERE cadet.
Seconds violons : MANILIUS. — DEVIGNE. — NICAISE. — DOBBELAERE aîné. — BLOMMAERT.
Alto-violes : VERHEYE aîné. — GAVEL.
Violoncelles : SMET. — LOTIN.
Contre-basses : ROUCK. — HERTERICKX.
Bassons : N... — N...
Clarinettes et flûtes : WAFFELAER. — LE FEVRE.
Cors de chasse : CAUTS. — MENGAL.
Timballier : VERHEYE aîné.

Parmi les acteurs, nous trouvons un certain *Volange*. Etait-ce celui qui se

fit une si grande réputation dans le rôle de Janot? Ce serait possible, car un de ses biographes (1) perd sa trace après juin 1791, époque de l'ouverture du Théâtre Molière, de Paris, auquel il appartenait.

Le 17 décembre 1791, on republia le règlement du 21 décembre 1760, relatif à l'organisation de l'orchestre (2). Ce document nous apprend que l'orchestre ne pouvait être composé que de vingt-et-un musiciens, savoir : cinq premiers violons, cinq seconds, deux alto-violons, trois basses, deux cors, deux flûtes et deux bassons. En outre, il appartenait à la Confrérie de Saint-Sébastien d'admettre ou de refuser les candidats. Les directeurs devaient l'accepter tel que la Confrérie l'avait fourni, mais ils ne le payaient pas. C'était un orchestre permanent attaché spécialement au théâtre.

Les sieurs Henique et Volanges succédèrent à Bernardy. Pendant leur gestion, eut lieu l'inauguration de l'Empereur Léopold II. Les Gouverneurs-Généraux, le prince Albert-Casimir de Saxen-Teschen et l'archiduchesse Marie-Christine honorèrent de leur présence la représentation gala qui eut lieu, à cette occasion, le 6 juillet 1791.

La composition de la troupe était celle-ci :

DIRECTEURS : MM. HENIQUE et VOLANGES.

Tragédie et Comédie.

Acteurs.

Messieurs :

MOLÉ, premiers rôles tragiques et comiques, pères nobles.
SIDONY, jeunes premiers et seconds rôles.
DUVERGER, seconds amoureux.
DUMOUCHEL, deuxièmes et troisièmes amoureux, et confidens.
HÉNIQUE, financiers, paysans et manteaux.
MILLERAND, premier comique en tout genre.
PARIS, second comique et marquis ridicules.
VOLANGES, second comique, niais et marquis ridicules.
ROCHE, troisièmes rôles et raisonneurs.
MAGNAN, confidens et grandes utilités.
PÉRARD fils, rôles d'enfans.
TERNAUX, seconds pères et souffleur.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

MOLÉ, premiers rôles tragiques et comiques.
DANTHAIS, jeunes premières tragiques et comiques.
DORGIVAL et ROCHE, jeunes premières et secondes amoureuses.
HÉNIQUE, ingénuités et rôles d'enfans.

(1) De Manne et Hillemacher. *Troupe de Nicolet.* P. 133.
(2) Bibliothèque de l'Université, à Gand. — Farde intitulée : *Confrérie de St-Sébastien.* — Voir aux Documents.

HÉNIQUE et PÉRARD, premières soubrettes.
MILLERAND, caractères et mères.
MAILLARD, secondes soubrettes.

Opéra.

Chanteurs.

Messieurs :

FLORIVAL, première haute-contre.
DUVERGER, premier Colin, première et seconde hautes-contres.
DUMOUCHEL, seconde haute-contre et Colin.
DESPLASSES, première et seconde basses-tailles.
TERNAUX, seconde basse-taille et accessoires.
PARIS et GUILLMINOT, premiers Laruette et Trial.
VOLANGES, premiers et seconds Laruette et Trial.
ROCHE, rôles de père chantant.
MAGNAN, seconds Laruette et accessoires, enseignant les chœurs.
MILLERAND, seconds Laruette.

Chanteuses.

Mesdames et Mesdemoiselles :

RICHARD et GUILLMINOT, premières chanteuses.
DUCORPS et ROCHE, secondes amoureuses et Dugazon.
HÉNIQUE, Betzi et rôles d'amour.
MAILLARD, secondes et troisièmes amoureuses.
HÉNIQUE, premières duègnes.
PÉRARD, premières et secondes duègnes.
MAGNAN, DORGIVAL et PARIS, accessoires.

Orchestre.

M. PÉRARD, Maitre de musique.

Premiers violons : VERMANDEL. — VERHEYEN cadet. — SPRIGAEL. — DOBBELAERE cadet. — FEMY.
Seconds violons : MANILIUS. — DEVIGNE. — NICAISE. — DOBBELAERE aîné. — BLOMMAERT.
Altos : VERHEYE. — GAVELLE.
Violoncelles : DE SMET. — FONTAINE.
Contre-basses : BOUCK. — VASTENSAVONS.
Basson : FUSTENBERG.
Clarinettes et Flûtes : WAFFELAAR. — LEFEVRE. — HERTRIX.
Cors : CAUTS. — MENGAL.
Timballier : VERHEYEN aîné.

Une mesure assez singulière fut prise, à cette époque, relativement au répertoire des théâtres de province. Il n'était permis d'y représenter que des pièces ayant été jouées avec permission à Bruxelles. Cela ressort de deux autorisations émanant du Conseil privé de l'Empereur Léopold II, relatives à une demande faite par les directeurs du théâtre de Gand, concernant le droit de produire certaines pièces désignées. On y trouve : « ... Nous

« avons résolu qu'on suivra pour règle générale, qu'aucune pièce ne sera « jouée sur les théâtres de ce pays, avant de l'avoir été avec permission sur « celui de Bruxelles (1) .. »

Cette espèce de prédominance de la capitale devait enrayer l'élan des villes de la province, qui n'en devenaient pour ainsi dire, que les sucursales.

On cite, parmi les nouveautés représentées pendant cette année, les opéras suivants : *le Directeur dans l'embarras*, de Cimarosa, — *les Méprises par essemblance*, — *le Roi Théodore à Venise*, — *Le Barbier de Séville*, de Païsiello (2).

Bernardy reparait ensuite à la direction du théâtre de Gand. Il demanda en outre, et il obtint Bruges et Ostende (3). Il ne fut pas très-heureux dans cette triple entreprise, car, à peine en possession, l'Empereur Léopold II mourut (9 mars 1792). Les théâtres furent immédiatement fermés pour trois semaines. Le préjudice que cela pouvait lui causer, le porta à adresser une requête aux Gouverneurs-Généraux, dans laquelle il demandait que sa fille, la dame Fleury, put donner des représentations de la troupe d'enfants qu'elle avait amenée à Gand, à l'occasion de la foire, ajoutant que les bénéfices qu'on en retirerait, leur permettraient, à eux tous, de se rendre à l'étranger après avoir payé leurs dettes. Cette demande fut purement et simplement rejetée, en ces termes : « Les spectacles ne pourront commencer qu'après « les obsèques, et on ne peut pas faire d'exception (4). »

Nous ignorons le parti que prit alors Bernardy, mais toujours est-il que la dame Fleury, sa fille, donna, à dater du 14 avril 1792, six représentations de sa troupe d'enfants.

La direction passa alors entre les mains de M. Duvivier. Celui-ci occupait la salle de spectacle de Gand, lors de l'inauguration de l'empereur François II. Une représentation gala et un bal eurent lieu, le 31 juillet, en l'honneur du prince Charles-Alexandre de Lorraine et de sa femme, qui étaient présents.

Enfin, le 12 novembre 1792, l'entrée des armées françaises à Gand, dispersa la troupe et le théâtre fut fermé.

Outre le répertoire courant, les nouveautés furent celles-ci, en 1792 : *La Soirée orageuse*, *Paul et Virginie*, *Le Marquis de Tulipano* et *Camille ou le Souterrain*.

Des représentations eurent lieu, pendant le séjour des armées françaises. On en signale une entr'autres toute singulière, où un héros du jour, un certain Charles (de Mons), qui avait joué un rôle pendant ces événements, parut au

---

(1) Archives générales du royaume. — Voir aux Documents.
(2) *Revue historique du théâtre de Gand*. Loc. cit.
(3) Archives générales du royaume. — Voir aux Documents.
(4) id. id. id.

théâtre, le 14 mars. On lui fit une ovation, et le couplet suivant fut chanté en son honneur (1) :

« Celui qui méprisant la vie,
« Et ne consultant que l'honneur,
« Dans les dangers de sa patrie.
« Parut sans reproche et sans peur ;
« Celui-là mérite sans doute
« Des bons citoyens le tribut :
« Eh bien ! CHARLES, il vous écoute...
« Rendons hommage à ses vertus. »

Les Français occupèrent Gand jusqu'au mois d'avril 1793. Le répertoire du théâtre se ressentit de la présence des armées républicaines. On représenta : *Brutus* de Voltaire, et *Guillaume Tell* de Lemierre, ainsi que *Mélanie* de La Harpe, pièce à laquelle on ajouta pour second titre : *ou les Vœux forcés*. On donna en outre, *les Victimes cloîtrées* de Monvel, pièce révolutionnaire s'il en fut, et *les Visitandines* de Picard. Enfin, dans le même ordre d'idées, un vaudeville intitulé : *la Liberté chez les Belges*, dont l'auteur resta inconnu.

Au milieu de toute cette littérature commandée par les idées nouvelles, il faut signaler la représentation de la comédie réactionnaire de Laya : *l'Ami des lois*. C'est un fait à noter, surtout pendant l'occupation du pays par les troupes de Dumouriez.

Enfin, pendant le reste de l'année, on donna les opéras suivants : *Alix de Beaucaire*, — *Le Mariage secret*, — *Pierre-le-Grand*, — *Raoul Barbe-Bleue*.

Au commencement de 1794, la représentation du 4 janvier eut un côté bouffon. Le parterre accueillit à coups de pommes et d'oranges, le sieur Hénique et sa femme, à leur entrée en scène. Leur crime était d'avoir, l'année précédente, chanté des couplets révolutionnaires dans des pièces de circonstance. Qui sait si, parmi les spectateurs, ne se trouvaient pas des personnes ayant applaudi les mêmes artistes pour les faits que l'on blâmait si brutalement à ce moment.

Le 2 avril de la même année, six représentations de Henri Mees, qui parut avec son ancienne dénomination d'*Acteur de Son Altesse Royale*.

Enfin, le 29 mai, le directeur du théâtre d'Anvers, le sieur Molé, vint occuper la scène de Gand. A l'approche des troupes françaises il abandonna ses acteurs le 24 juin, et quitta la Belgique avec sa femme et la première chanteuse. Le 4 juillet, l'armée républicaine du Nord faisait son entrée dans la ville de Gand.

---

(1) *Journal de la Société des amis de la liberté et de l'égalité*. T. II, n° 23, p. 178.

Le théâtre d'Anvers présente peu d'intérêt pendant cet espace de quatre années.

Cependant, si nous nous en rapportons à la composition de la troupe, pendant l'année 1789-1790, nous devons lui accorder une certaine importance. On va pouvoir en juger (1) :

DIRECTEUR : M. BECK.

RÉGISSEUR DE LA COMÉDIE : M. DE SAINT-RÉAL.

Tragédie et Comédie.

Acteurs.

Messieurs :

DUBOIS, premiers rôles.
DUTHÉ, jeunes premiers et seconds.
SAINT-RÉAL, raisonneurs et seconds rois.
FRANVILLE, troisièmes amoureux.
PRÉBOURG, premiers comiques
CIFONELLY, premiers comiques et travestissements.
REPAIRE, pères nobles et rois.
CELICOURT, financiers, manteaux et confidents.
MORIZOT, troisièmes rôles amoureux et paysans.
PÉTRIN, seconds pères et grimes.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

CHAULIEU, premiers rôles, reines et mères nobles.
DUPLESSYS, jeunes premières et fortes secondes.
PÉTRIN, secondes et rôles jeunes.
HARAN, caractères et confidentes.
FUSIL, soubrettes.
BECK, rôles d'enfans.

Opéra.

M. BECK, maître de musique.

RÉGISSEUR DE L'OPÉRA : M. CIFONELLY.

Chanteurs.

Messieurs :

GARNIER, premières hautes-contres et rôles habillés.
BÉRANGER, Colins, premières et fortes secondes.
DUROZIER, secondes.
HARAN, premières basses-tailles.
DUTHÉ, premières et fortes secondes.
FRANVILLE, secondes et rôles de convenances.
CIFONELLY, Laruette et Trial.
PREBOURG, secondes.
PÉTRIN, les seigneurs.

(1) *Almanach ambigu-chantant.* Gand, Frères Gimblet, s. d., pp. 46-47.

Chanteuses.

Mesdames et Mesdemoiselles :

DORCEVILLE, premières chanteuses.
FUSIL, Dugazon et fortes secondes.
PÉTRIN, secondes et Betzy.
HARAN, duègnes.
DUPLESSYS, secondes duègnes.

Le 14 août 1790, on élabora un règlement pour l'orchestre. Cette pièce nous donne par les signatures, les noms des principaux musiciens qui le composaient. C'étaient : *F.-S. De Leeuw*, *Lessire*, *G.-J. De Boey*, *A. Hienon*, *C.-J. De Ligne*, *P. de Volder*, *F. Janssens minor*, *D. Van de Velde*, *P. Janssens*, *P. Van Eeckhoud*, *J.-P. Van Larebeke*, *J. Kennis*, *P. De Bist*, *P.-J. Guislain*, *H.-J. Tobi*, *J. D. Gruytters*, *S.-J.-B. Van Hoof*, *J.-F. Redein*, *G.-C.-J Guislain*, *J.-J. Gille* et *A. Keersmaeker*. On y trouve également la signature du maître danseur *S.-P. Dargonne* (1).

En 1791, le sieur Marc D'Oberni donna 29 représentations au théâtre d'Anvers. On signale, la même année, une série de 93 autres représentations, mais sans désigner la direction.

C'était encore le même Marc D'Oberni qui occupait le théâtre en 1792 (2). Voici quelle était la troupe qu'il avait réunie :

DIRECTEUR : M. MARC D'OBERNI.

RÉGISSEUR : M. SAINT-CLAIR.

Tragédie et Comédie.

Acteurs.

Messieurs :

DE LA GARENNE, premiers rôles.
LEVERT, seconds rôles.
THOMARIN, pères nobles.
SAINT-CLAIR, pères, premiers rôles, premiers comiques et grandes utilités.
HAREL, financiers, grimes et manteaux.
MARC D'OBERNI, premier comique.
SAINT-CLAIR fils, rôles d'enfans.
DESHAYS, } seconds comiques et accessoires.
SAINT-GERMAIN, }
N..., accessoires.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

RAU, premiers rôles.
DE LA GARENNE, } seconds rôles et rôles travestis.
LEVERT, }

(1) *Archives des hospices civils d'Anvers.* — Voir aux Documents.
(2) *Almanach ambigu-chantant.* 11e année. Gand, Frères Gimblet, 1793.

SAINT-CLAIR, premiers caractères et première soubrette.
VAUCLIN aînée, seconde soubrette.
LE BRUN, seconds caractères.
HENRIETTE VAUCLIN, troisièmes amoureuses.
SOPHIE VAUCLIN, rôles d'enfans.
HAREL, accessoires.

Opéra.

MAITRES DE MUSIQUE : MM. GRAY et VAUCLIN.

Chanteurs.

Messieurs :

LEVERT, DE LA GARENNE, } premières hautes-contres.
LE BRUN, première basse-taille.
THOMARIN, seconde basse-taille.
MARC D'OBERNI, Trial et Laruette.
HAREL, second Laruette.
SAINT-CLAIR père, grandes utilités et seigneurs.
SAINT-CLAIR fils, rôles d'enfans et Colins.
DESHAYS, SAINT-GERMAIN, N...... } chœurs et accessoires.

Chanteuses.

Mesdames et Mesdemoiselles :

RAU, DE LA GARENNE, } premières chanteuses et Dugazon.
VAUCLIN aînée, Dugazon et soubrette.
HENRIETTE VAUCLIN, seconds rôles et des premiers.
SAINT-CLAIR, premières duègnes.
LE BRUN, seconde duègne.
SOPHIE VAUCLIN, rôles d'enfans.
HAREL, accessoires.

Ce que cette nomenclature nous présente d'important, c'est le début de *Lagarenne*, dans notre pays. Cet artiste que nous n'allons pas tarder à retrouver, tint une des premières places au théâtre de la Monnaie. Il nous semble toujours intéressant d'établir les diverses phases par lesquelles ont passé les principaux sujets de notre première scène.

Le directeur Molé, que nous venons de voir à Gand, était à Anvers, au commencement de 1793. Il était associé avec Bernardy, dont nous avons parlé plus haut. Il y donna une série de 94 représentations.

En 1793, l'entreprise échut au sieur Mazilly. Nous avons découvert, au sujet de la troupe qu'il avait formée, un document de la plus haute impor-

(1) Archives générales du royaume. — *Administration centrale et supérieure de la Belgique.* — Carton n° 434, intitulé : *Fêtes nationales, Théâtres.*

tance (1). Il est intitulé : *Tableau général des dépenses relatives à l'exploitation du Théâtre Français de la commune d'Anvers, sous la direction du citoyen Mazilly, entrepreneur.* Nous en extrayons les détails ci-dessous qui concernent spécialement notre sujet :

Cen Becque, 1er rôle, 1er basse-taille. *Son épouse,* 1er rôle et mères	par mois	96 liv.	1200	en assignats.
Cen Fémy, maître de musique. *Son épouse,* jeune 1er Comédie et Opéra	id.	132 liv.	1000	id.
Cen Verteuil, 1er rôles comiques *Son épouse,* 1re chanteuse	id.	192 liv.	4000	id.
Cen Dorsan aîné, 1er rôles manteaux *Son épouse,* 1re soubrette	id.	108 liv.	2200	id.
Cen Dorsan jeune, 1er rôle dans l'Opéra *Son épouse,* 2es rôles Comédie et Opéra	id.	144 liv.	2200	id.
Cen Lincel, 2es comiques et taille d'Opéra *Son épouse,* 1re et 2e soubrette	id.	96 liv.	—	id.
Cenne Josse, rôles de mères dans l'Opéra *Sa fille,* jeunes rôles Opéra et Comédie	id.	60 liv.	1000	id.
Cen De Marthe, 1re et 2e haute-contre	id.	72 liv.	2000	id.
Cen Meriel, jeune 1er rôle de Comédie	id.	60 liv.	1000	id.
Cen Desjardins, 1er rôle de basse-taille	id.	54 liv.	2000	id.
Cen Dangeville, pères tragiques et comiques	id.	72 liv.	—	id.
Cen Lisys, 2e et 3e rôles d'Opéra	id.	40 liv.	1000	id.
Cen Vanderland, Laruette et accessoires	id.	30 liv.	500	id.
Cenne St-Phard, rôles de caract. Comédie et Opéra	id.	36 liv.	1000	id.
Cenne Auger, 3e rôles amoureuses	id.	24 liv.	1000	id.
Cen Dacosta, accessoires Comédie et Opéra	id.	36 liv.	500	id.
Cen Baulieu, souffleur et écrivain.	id.	12 liv.	500	id.
Orchestre : 24 musiciens	28 escalins par jour		600	id.

Cette pièce nous fournit un renseignement précieux, c'est la date de la première apparition de *Linsel,* en Belgique. Nous verrons plus loin le rang important qu'il occupa dans l'histoire de notre théâtre. Nous y trouvons également *Verteuil,* qui fit aussi partie de la troupe de la Monnaie. Ensuite, les données sur les appointements des artistes sont excessivement curieuses. Ils étaient maigrement payés, et leurs appointements étaient calculés par mois, ce qui indiquerait que l'entrepreneur avait, avec les aumôniers des hospices, un contrat résiliable mensuellement. Mais ce qui est le comble du *bon marché,* c'est le salaire payé aux musiciens : 24 instrumentistes touchaient 28 escalins par jour, c'est-à-dire un peu moins de 18 francs et de 80 centimes par tête !

En 1794, Molé reparut à la direction, mais il ne donna que 19 soirées dramatiques. Il fut remplacé par le sieur Beck. Celui-ci, pour avoir plus de liberté d'action, fit une convention notariée avec son orchestre, laquelle l'autorisait à faire les engagements à son gré. Il accordait à chaque

musicien, trois escalins par représentation, hormis au clarinettiste Van Eeckhoud, qui en recevait quatre, parce qu'il fournissait la musique à exécuter pendant les entr'actes de la comédie. Enfin, chaque musicien devait, pour tout opéra nouveau, assister gratuitement à deux repétitions générales (1).

On le voit, ces faits sont peu importants. De plus, nous n'avons à signaler aucune pièce indigène. Les directions n'eurent que peu de stabilité, et le spectacle flamand et hollandais occupa longtemps la scène d'Anvers.

A Tournai, nous ne trouvons que des troupes de passage. Cela semble résulter du règlement qu'élaborèrent, le 5 janvier 1791, les prévôt et jurés de la ville, pour le maintien de la police et du bon ordre du spectacle (2). Voici ce que dit, à ce sujet, l'article premier :

« A l'arrivée d'une troupe, le préposé à la direction devra se présenter d'abord au grand « prévôt et au juré commissaire des spectacles, de qui il prendra les ordres et directions, à « péril d'interdiction de représenter. »

Ceci concerne évidemment des comédiens venant accidentellement donner des représentations, et ne peut, en aucune façon, s'appliquer à une exploitation régulière.

Ce document contient une disposition assez singulière : l'obligation pour le directeur, de renseigner exactement la demeure des acteurs et actrices de sa troupe et, en outre, d'être responsable du payement du loyer, dans le cas où deux mois seraient dus. Sage mesure, qui présentait une excellente garantie pour la population de la ville.

Une autorisation fut accordée le 16 février 1791, pour la représentation au théâtre de Tournai, d'une pièce intitulée : *Les Filles du Soleil* (3). Nous ignorons si elle eut lieu et quel en fut l'auteur.

Le 7 mars 1791, le directeur du théâtre de Tournai s'étant servi, dans une annonce au public, de termes peu convenables, fut sifflé. Ce fut le signal d'une scène de tumulte indescriptible. Un jeune officier d'infanterie, Sourdeau, dit de Chin, tournaisien de naissance, prit le parti du directeur; il tira son épée et, soutenu par d'autres officiers, il fit balayer tout le parterre. Une compagnie de chasseurs leur vint en aide. Plusieurs personnes furent blessées. On arréta même, sans motifs, quelques bourgeois de la ville, entre autres un certain Carbonnel, chaufournier.

L'autorité s'émut de cet événement, et ordonna une enquête qui fut envoyée au Gouvernement pour faire punir les coupables. On fit la sourde-oreille, et de Chin, l'auteur principal de ces scènes de désordre, n'eut pour toute punition que vingt-quatre heures d'arrêt (4).

---

(1) *Archives des hospices civils d'Anvers.* — Voir aux Documents.
(2) Voir aux Documents.
(3) Archives générales du royaume. — Voir aux Documents.
(4) Hoverlant et Bauwelaere. *Essai chronologique pour servir à l'histoire de Tournay.* T. 95, pp. 47 à 86.

Cet acte d'impunité devait porter les plus tristes fruits. Les militaires autrichiens, enhardis par cette faiblesse du pouvoir, troublèrent continuellement le spectacle. Il y eut même des désordres tels que les prévôt et jurés de la ville durent rendre une ordonnance des plus sévères ; il y était dit que si l'on n'obtempérait pas aux mesures de police, les préposés étaient autorisés à fermer immédiatement la salle de spectacle (1). Ceci calma un peu les batailleurs.

Un autre fait assez caractéristique s'était passé, au même théâtre, le 25 août 1791, jour de la Saint-Louis. On représentait l'opéra de Grétry : *Richard Cœur-de-Lion*. A certaine partie de la pièce, quand le roi est enfermé dans la tour, les émigrés français sautèrent sur la scène et délivrèrent Richard. Cet acte, assez en situation, occasionna du tumulte qui fut aussitôt réprimé (2).

En 1792, lors de la première invasion française, un comédien, le sieur Vallier, publia une petite scène épisodique, sous le titre de : *l'Impromptu, ou le Poëte patriote*. Il la dédia au citoyen Général Omoran, commandant des troupes françaises, *de présent à Tournay et Arrondissement*. Cette pièce, écrite en faveur de l'envahisseur, était une espèce de plaidoyer pour amener les Belges à pactiser avec ceux qui voulaient s'imposer chez eux. On y trouve le couplet suivant, qui donne l'esprit de l'ouvrage :

AIR : *Vaudeville des Savoyards.*

« Les bons Savoyards à la France,
« Ont offert leur sang et leurs biens ;
« Imitez-les, chers Tournaisiens,
« Unissez-vous à sa puissance,
« Brisez à jamais vos liens,
« A vos succès si l'on s'oppose,
« Prouvez que vous êtes bons Citoyens,
« La France prendra votre cause. »

Ces quelques détails sont les seuls qui soient parvenus à notre connaissance. Au reste, le théâtre de Tournai n'a pas dû avoir grande importance, à cette époque. La ville située près de la frontière de France, la rendait, en quelque sorte, le camp des armées envahissantes qui, en 1794, occupèrent définitivement le pays. L'art dramatique ne devait pas y être très-florissant.

Le mouvement révolutionnaire qui s'étendait, gagna également Liége. A la suite de troubles dont cette ville fut le théâtre, le prince-évêque Constantin-François rendit, le 25 février 1791, un édit par lequel il enjoignait à l'officier

(1) Voir aux Documents.
(2) Hoverlant de Beauwelaere. — *Ouvrage cité*, t. 95, p. 383-384.

mayeur en féauté de veiller à l'exécution des lois et mandements qui interdisaient les conventicules et les attroupements, *ainsi que les représentations de pièces de comédie* (1).

Cet édit fut fort préjudiciable à Madame De la Sablonne, qui avait obtenu un octroi pour l'exploitation du théâtre (2). La ville resta donc sans spectacle.

Pendant la direction du sieur Dugué, jusque dans le courant de l'année 1790, les représentations avaient été régulières. On signale certains spectacles assez remarquables. Ainsi, le 22 janvier on donna *le Corsaire*, opéra de Dalayrac, pièce qui demandait des artistes d'un certain talent. Le jeudi, 5 février suivant, on joua *l'Obstacle imprévu, ou l'obstacle sans obstacle*, comédie en cinq actes de Destouches. Dans cette pièce, un certain *Ropiquet*, citoyen de Liége, remplit le rôle de *Pasquin* (3).

La troupe de la principauté pendant cette année 1789-1790, était celle-ci (4):

DIRECTEUR : Monsieur DUGUÉ.

Tragédie et Comédie.

Acteurs.

Messieurs :

HARDEL, premiers rôles et forts seconds.
FOLEVILLE, pères nobles et premiers rôles marqués.
HÉNIQUE, financiers et paysans.
DUGUÉ, premier comique.
PARIS, second comique, marquis ridicules.
SAINT-SAVAIN, les raisonneurs, etc.
SAINT-ROMAIN, des seconds amoureux.
STEVE, les grands accessoires.
ALEXIS, souffleur.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

DUGUÉ, mères nobles et des premiers rôles.
DORSONVILLE, premiers rôles et forts seconds.
ATHALIE, les ingénuités et seconds rôles.
DUMENIL, des caractères.
HÉNIQUE, première soubrette.
MIMIE, seconde soubrette.

Opéra.

M. SAULA, maitre de musique.

Chanteurs.

Messieurs :

MONROSE, première haute-contre.
SAINT-ROMAIN, des premières hautes-contres et les Colins.

(1) Archives de l'Etat, à Liége. — *Recueil des Edits*, 1791. Coll. Parmentier.
(2) Voir aux Documents.
(3) *Gazette de Liége*. Année 1790.
(4) *Almanach ambigu-chantant*. Gand, frères Gimblet, s. d., p. 54-55.

HÉNIQUE, première basse-taille.
SAINT-SAVAIN, seconde basse-taille.
ALEXIS, troisième basse-taille.
PARIS, premiers Laruette et Trial.
ROCHON, des Laruette et Trial.
STEVE, } chœurs.
SAMSON, }

Chanteuses :

Mesdames et Mesdemoiselles :

MONROSE, première chanteuse.
ATHALIE, des premières, les Dugazon et les secondes.
DUGUÉ, les Betzy.
HÉNIQUE, première duègne.
DUMENIL, première et seconde duègne.
ARTHUS, } chœurs.
NICOLAS, }
JULIE, }

Mais une autre mesure, beaucoup plus grave, atteignit la *Société d'émulation*. Ses membres ayant trempé dans le mouvement révolutionnaire et s'étant associés aux idées nouvelles, attirèrent sur eux les rigueurs du Prince-Évêque. Celui-ci, par son restrict du 25 février 1792, interdit les réunions de cette société (1). Ce fut une dissolution complète.

Enfin, dans la principauté de Liége, comme dans toute la Belgique, il se forma une *Société des amis de la liberté et de l'égalité,* qui tint des séances pendant tout le temps de l'occupation.

Le théâtre était dirigé par un certain Rozan D'Mazilly. Il est inutile de dire que le répertoire était épuré au goût du jour. Les moindres allusions royalistes étaient condamnées, témoin le fait suivant qui donne la véritable mesure de la tournure des idées.

On avait annoncé comme devant être représenté sous peu, l'opéra intitulé : *Raoul Sire de Créqui*. Le directeur reçut à ce sujet, la lettre suivante, par l'intermédiaire de la *Gazette de Liége* (2) :

« Liége, ce 1er février 1793,
« l'an 2e de la République Françoise.

« *Au Directeur de la Comédie,*

« Depuis plusieurs jours, citoyen, vous annoncez au public que vous allez donner incessamment la représentation de *Raoul Sire de Créqui :* je vous préviens, en vrai républicain, que si différens passages de cette pièce, qui ne sont propres qu'à apitoyer les citoyens foibles sur le sort que vient d'éprouver Louis Capet, notamment celui où le Sire dit dans

(1) Archives de l'Etat, à Liége. — Voir aux Documents.
(2) N° 15. — Lundi 4 février 1793.

« sa prison *qu'il meurt pour son roi :* je vous préviens, dis-je, que si ces passages ne sont « pas changés, vous serez regardé comme ayant voulu attenter à la tranquillité publique; « alors vous pouvez être sûr d'avance que je vous dénoncerai à la Convention nationale.

« Je suis votre concitoyen,

« LEBLOND,

« *capitaine de la 5e compagnie au 1er bataillon de volontaires*
« *du département du Pas-de-Calais.* »

Le cynisme de cette lettre révolte, quand on songe qu'elle fut écrite huit jours après le supplice du roi Louis XVI. La réponse en est le digne pendant:

« *Au citoyen* Leblond, *capitaine de la 5e compagnie au 1er bataillon*
« *de volontaires du département du Pas-de-Calais,*

« Cher concitoyen, si mes associés et moi vous étions connus particulièrement, et si vous « eussiez assisté à la représentation du *Déserteur* opéra, que nous avons donné la semaine « dernière, vous auriez vu avec plaisir que nous avions prévu à tout, en changeant totale- « ment tout le dénouement de cette pièce, qui étoit bien plus inconstitutionnel que le passage « que vous citez dans *Raoul Sire de Créqui,* quoiqu'il le soit aussi : mais un mot, ou une « phrase, sont bien plus aisés à changer, que la moitié d'un acte entier. Je conclus donc de « là, mon cher concitoyen, que vous vous seriez épargné la peine de nous avertir par la voie « du journal. Nous ne pouvons cependant qu'approuver votre civisme, en vous priant d'être « bien convaincu que nous sommes aussi bons républicains que vous, et que nous saisirons « toujours avec empressement l'occasion de prouver notre zèle pour la chose publique.

« Je suis votre concitoyen,

« ROZAN D'MAZILLY.

« *directeur-associé du Spectacle François de Liége, membre de la Société*
« *des amis de la liberté et de l'égalité d'Orléans, affilié à celle de*
« *Paris, etc., etc., soldat de la 35e compagnie de la section des Gravil-*
« *liers, département de Paris.*

« Liége, le 4 février 1793, l'an 2e de la République Françoise et de l'Egalité (1). »

Au reste, à Liége, les principes des Jacobins étaient grandement en faveur. La dernière huitaine du mois de janvier 1793, c'est-à-dire celle qui suivit la mort du roi de France, vit éclore chez le même éditeur, l'épouse Bollen, les trois productions suivantes (2) :

Melfire et Zénaïde, ou les Esclaves, drame en deux actes, en prose, dédié aux amis de la liberté. — *Le Vicomte de Blinzei, ou Châtiment de la mauvaise conduite,* anecdote historique. — Ces deux pièces parurent sous le voile de l'anonyme.

La troisième est due à un certain Hyacinthe Christophe, qui s'intitule chasseur au 6e régiment à cheval et qui se donne 19 ans. Elle a pour titre : *les Étrennes de la liberté, ou le Triomphe de l'Égalité,* divertissement en un acte et en vaudeville. Il dédia sa pièce aux Liégeois.

Ce ne furent pas les seules productions de ce genre qui parurent pendant

---

(1) *Gazette nationale de Liége.* — N° 16. — Mercredi, 6 février 1793.
(2) Voir à la Bibliographie.

cette époque tourmentée. En cette même année 1793, un sieur Tardy, se disant officier du génie, publia chez Latour une tragédie en cinq actes et en vers, intitulée : *Cromwell, ou le général liberticide.*

Mais, à côté de ces pièces essentiellement révolutionnaires, nous devons en mentionner deux, d'un esprit tout opposé. D'abord, la traduction d'un drame allemand de François Hochkirch, faite par le chevalier de Montjay : *la Mort de Louis XVI, roi de France et de Navarre.* Celle-ci parut également en 1793, à Liége, chez Lemarié.

Enfin, en 1794, un anonyme y fit imprimer, une tragédie en cinq actes, intitulée : *le Martyre de Marie-Antoinette, Reine de France* (1). Elle pourrait bien être une nouvelle édition de la pièce d'Aignan et Berthevin, qui parut à Paris, l'année précédente.

La littérature d'alors peint bien l'esprit qui animait la nation tout entière. Il est donc assez intéressant de retrouver des documents de l'époque qui viennent encore prouver, d'une manière plus précise, la situation générale du pays.

Au mois de mars 1793, les Français ayant évacué Liége, les Autrichiens y rentrèrent. Ainsi qu'à Bruxelles, leur autorité s'y rétablit. Il est à supposer même que le théâtre fut toujours occupé, car nous avons trouvé l'annonce suivante qui nous confirme le fait (2) :

« Les Comédiens donneront, mardi 19 mars (1793), *Sargines, ou l'élève de l'amour,* opéra « orné de tout son spectacle (3), et jeudi 21, pour la clôture du théâtre, *Richard Cœur-de-* « *Lion.* »

Ceci indique clairement que Rozan D'Mazilly dirigeait encore le spectacle, car on ne peut admettre et il n'est pas à supposer qu'une troupe nouvellement installée eût débuté au commencement du mois pour clôturer de suite.

De tout ce qui précède, nous pouvons conclure que Liége ne fut pas privée de spectacle; seulement que Mme De la Sablonne, après l'édit de l'Evêque, dût déguerpir et qu'elle fut remplacée par un directeur français, qui était encore en fonctions au moment de l'entrée des Autrichiens.

A cette époque, le théâtre de Maestricht, jadis si brillant, était bien amoindri et dépendait de celui de Liége. Un même directeur occupait ces deux scènes. On y jouait seulement de petits opéras-comiques. Nous donnons ci-dessous le nom des acteurs (4) :

---

(1) Voir la Bibliographie, pour toutes ces pièces.
(2) *Gazette de Liége*, mardi 12 mars 1793, n° 1.
(3) Opéra de Monvel, musique de Dalayrac.
(4) *Almanach ambigu-chantant*. Gand, Frères Gimblet, s. d. P. 36.

Année 1789-1790.

DIRECTEUR : Monsieur DUGUÉ.

RÉGISSEUR : Monsieur BELVAL.

MAITRE DE MUSIQUE : Monsieur PÉRARD.

Chanteurs.

Messieurs :

RIVIERRE, première haute-contre.
BELVAL, des secondes hautes-contres.
RUBANPRÉ, première basse-taille.
DUVERNEUIL, seconde et première basse-taille.
DERCOURT, Laruette.
VALENTIN, accessoire.

Chanteuses.

Mesdames et Mesdemoiselles :

RIVIERRE, première chanteuse.
DELILE, seconde.
GAUTIER, Betzy.
PÉRARD, } duègnes.
RUBANPRÉ, }
VALENTIN, accessoires.

Les renseignements relatifs à l'exploitation du théâtre de Mons sont peu importants. Des troupes de passage y venaient, de temps en temps, donner des représentations à la salle Saint-Michel. Nous ne possédons guère de leurs traces qu'en 1792. Le 30 janvier de cette année, on représenta une pièce nouvelle intitulée : *Cora, ou la Vierge du Soleil*, grand-opéra dont la musique était d'un sieur Brochier, qui se donne le titre de *Maître de musique du théâtre*. Il dédia sa pièce au Prince de Ligne (1). Nous ignorons le succès qu'elle obtint, les écrits que nous consultons sont muets à cet égard.

Mons, évidemment, ne fut pas à l'abri de la tourmente révolutionnaire, nous n'avons connaissance que de la seule production dramatique ci-dessus. Les principaux combats livrés par les armées républicaines eurent lieu aux portes de la ville, il est donc peu probable qu'une exploitation sérieuse ait pu s'y établir.

Pour nous résumer sur ce qui vient d'être dit, on remarquera combien fut prépondérant le rôle que joua le théâtre dans ces graves événements. Tout ce qui se passait au dehors avait son écho sur la scène, et l'on peut avancer, avec vérité, que les divers gouvernements qui se succédèrent, en Belgique, en l'espace de quatre ans, y laissèrent leur empreinte.

---

(1) Magasin historique, politique et littéraire.

Les administrations théâtrales de Bruxelles et de Gand eurent quelque stabilité, malgré les vicissitudes que leur fit éprouver l'arrivée des Français. Dans les autres villes, on n'ouvrit qu'accidentellement. Mais ce qu'il faut noter tout particulièrement, c'est la licence qui s'y glissa. Sous le règne des Autrichiens, le répertoire était épuré ; on ne jouait guère que les pièces admises par la Cour. A l'époque où nous sommes arrivés, il n'en fut plus de même. Les pièces révolutionnaires eurent droit de cité, et les plus grandes extravagances, fruits du moment, se donnèrent libre carrière. Heureusement cela fut de courte durée. Dans le chapitre suivant, nous verrons le théâtre reprendre sa marche normale délivrée de toute entrave.

CHAPITRE XIII.

DOMINATION FRANÇAISE.

1794-1814.

Nous avons dit, dans le chapitre précédent, que les armées françaises occupèrent Bruxelles le 9 juillet 1794. Cette fois, leur présence dans nos contrées se prolongea pendant une vingtaine d'années. La Belgique fut partagée en départements, et les lois françaises la régirent. Seulement, il se passa quelque temps avant que la fusion fût entière et que l'autorité étrangère fût complétement implantée. Nous ne nous occuperons, à cet égard, que de faits se rattachant à notre sujet.

Deux jours après l'entrée des armées républicaines, le spectacle suivant fut annoncé (1) :

« Le 11 juillet 1794, **les Jeunes Comédiens** donneront, à la salle du théâtre de la « Monnoie, une représentation de : *Jeannette, ou les battus ne payent pas toujours* « *l'amende*, comédie-proverbe en un acte (2), ornée d'un divertissement, suivie de : *On fait* « *ce qu'on peut et non ce qu'on veut,* proverbe à 2 acteurs, en un acte (3); terminé par un « divertissement. »

Quels étaient ces *Jeunes Comédiens?* Ils appartenaient probablement au théâtre du Parc. Les frères Bultos avaient inauguré ce genre de spectacles à Bruxelles, mais nous n'avons trouvé aucun document constatant la fin de cette entreprise. On peut supposer qu'ils avaient continué l'exploitation de cette scène, dont le bail avait été renouvelé à leur profit pour dix années (4).

---

(1) Magasin historique, politique et littéraire.
(2 et 3) Pièces de *Dorvigny*.
(4) Voir chapitre IX.

Quelques jours après, une autre représentation fut annoncée. Le spectacle était entièrement au goût du jour; il se composait de pièces essentiellement républicaines. Voici le texte de l'annonce tel qu'il est arrivé jusqu'à nous (1) :

« **Les Artistes dramatiques** donneront aujourd'hui 28 messidor (mercredi 16 juillet, « vieux style), une représentation de *Sargines, ou l'élève de l'amour et de la liberté*, opéra « républicain en 4 actes, des citoyens Monvel et d'Alayrac, orné de tout son spectacle, et de « **la Bataille mémorable de Fleurus gagnée par les Républicains sur les** « **despotes coalisés**; le spectacle sera terminé par l'*Offrande à la liberté*, scène lyrique « du citoyen Gossec, orné de tout son spectacle. »

Les *Artistes dramatiques* dont il est question ici, sont ceux du théâtre de Tournai, qui étaient placés sous la direction des sieurs Marc d'Oberni, Cussy de Champmeslé et Vitzthumb (2). Nous retrouvons donc ici la trace de ce dernier. Quoique nous ne possédions pas les noms de ces acteurs, il est hors de doute, pour nous, que Henri Mees et sa femme, fille de Vitzthumb, en faisaient partie.

Le théâtre de la Monnaie était libre, à ce moment. Herman Bultos qui avait été déclaré en faillite, ne restait pas moins propriétaire du Waux-Hall. Ces faits sont établis par le document suivant, qui a trait à une époque un peu plus éloignée (3) :

« Bruxelles, le 27 thermidor an 8.

« **A l'Administration centrale du département de la Dyle.**

« *Citoyens Administrateurs,*

« Le curateur de la faillite d'Herman Bultos ci-devant Directeur du spectacle de Bruxelles « et *propriétaire du Waux-Hall*, vous représente qu'en thermidor an 3, il remit aux repré- « sentans du peuple une pétition avec trois pièces jointes tendante à obtenir payement des « illuminations faites au Waux-Hall à l'occasion de la prise de Luxembourgh.

« Et comme ces pièces sont devenues aujourd'hui interressantes au pétitionnaire pour la « reddition de ses comptes, il vous invite, citoyens administrateurs, d'autoriser le citoyen « Brion votre archiviste de les lui délivrer.

« Salut et respect pour le pétitionnaire.

« **DEVITS.**

« Le citoyen Brion, archiviste de l'administration centrale du département de la Dyle, « est autorisé à remettre au pétitionnaire les pièces qu'il réclame en la présente pétition.

« Bruxelles, le 27 ventôse an 8 de la République.

« **J. HOERINCX, DROESBEQUE.** »

Le titre de l'opéra de Monvel et Dalayrac que nous venons de citer, a été

(1) Magasin historique, politique et littéraire.
(2) F. Delhasse. *L'Opéra à Bruxelles.*
(3) Archives générales du royaume. — *Administration centrale et supérieure de la Belgique.* — Carton n° 344, intitulé : *Fêtes nationales, Théâtres.*

augmenté, pour la circonstance, des mots : *et de la liberté*. Il ne se trouve nulle part, avec cette dernière dénomination.

Quant à *la Bataille mémorable de Fleurus*, c'est évidemment une pièce composée spécialement pour la circonstance. Il n'avait jamais été question qu'ici de cette production. A notre avis, c'était probablement une cantate patriotique.

Ce genre de spectacle persista, car nous voyons annoncer pour le 30 messidor, décadi (vendredi 18 juillet 1794, vieux style), « qu'entre les deux pièces, on exécutera : *la Prière pour la Décade* ».

Deux jours après, le 20 juillet, on donna : *la Veuve du Républicain*, pièce de Lesur. Puis, le lendemain, l'affiche annonçait « qu'on exécutera, entre les deux pièces, la symphonie du *Ça ira*, à grand orchestre ».

Les représentations se continuèrent sur ce ton pendant tout le mois d'août. On donna les pièces suivantes : *la Reprise de Toulon par les Français*, opéra-comique en un acte, de Lemière de Corvey (2 août). — *La Belle Fermière*, comédie de Madame Simons-Candeille (9 août). — *Le Tu et le Toi, ou la parfaite égalité*, pièce de Dorvigny (16 août). — *Les Visitandines*, opéra-comique de Picard et Devienne (23 août). Cette dernière pièce eut un immense succès. — *Les Dragons et les Bénédictines*, pièce de Picard (30 août).

Cette direction resta en possession du théâtre de la Monnaie, jusqu'à la fin de l'année 1795. Voici quels étaient les artistes qui faisaient partie de la troupe à cette dernière époque :

Acteurs.

Messieurs :

RENALDY. — DELORME — DUMOUCHEL. — ANSOULT. — DEYRIS. — FERROUILLAT. — MARIAGE. — LABOURET. — DALLINVAL. — NIQUET. — DELEUZE. — CIZOS. — EMMANUEL. — CALMUS.

Mesdames et Mesdemoiselles :

DERVILLE. — BEAULIEU. — COURTOIS. — FLORIAN. — HARAN. — BROCHTIN. - JULIE BOURCIER. — CHEVALIER. — PAULINE JOLY. — SCHELTJENS. — SAINT-ALBIN. — MARSILLAC. — LABOURET. — CAROLINE. — GAUDIN. — SAINTE-MARIE. — GONTEUIL.

Outre les pièces révolutionnaires citées ci-dessus, on représenta encore les ouvrages suivants : *l'Epreuve villageoise*, opéra de Grétry (6 août 1794). — *Jeannette, ou les battus ne paient pas toujours l'amende*, comédie de Dorvigny (14 novembre 1794). — *Les Jeux de l'amour et du hasard*, comédie de Marivaux (30 décembre 1794). — *Sylvain*, opéra de Grétry (idem). — *La Fausse Magie*, opéra du même (3 février 1795). — *Le Tableau parlant*, opéra du même (13 février 1795). — *L'Amant bourru*, comédie de Monvel (23 février 1795). — *Blaise et Babet*, opéra de Dezède (9 mars 1795). — *Le Jardinier de Sidon*, opéra de Philidor (10 avril 1795). — *Les Deux Chasseurs et la laitière*, opéra de Duni (22 avril 1795). — *Camille ou le souterrain*,

opéra de Dalayrac (8 mai 1795). — *Le Procureur arbitre,* comédie de Poisson (9 mai 1795). — *L'Amant jaloux,* opéra de Grétry (18 mai 1795). — *Nanine,* comédie de Voltaire (11 juin 1795). — *Azémia ou les sauvages,* opéra de Dalayrac (17 juin 1795). — *Tartufe,* comédie de Molière (21 juillet 1795). — *La Métromanie,* comédie de Piron (16 septembre 1795). — *La Dot,* opéra de Dalayrac (2 novembre 1795).

Ces pièces servirent de début aux différents artistes que nous venons de nommer.

Pendant le mois d'avril de cette année, des manifestations jacobines s'étaient produites aux représentations du théâtre de la Monnaie. Les faits avaient même eu une telle importance que l'autorité s'en émut et qu'elle prit des mesures pour en prévenir le retour. Le 17 floréal an III (6 mai 1795), fut rendu un arrêté des Représentants du peuple sur la police des spectacles (1). Il contenait les considérations suivantes, qui font comprendre la gravité du cas :

« Témoins des mouvemens qui depuis quelques jours se manifestent dans la salle de « spectacle de Bruxelles.

« Considérant que ces agitations tumultueuses troublent l'ordre et la tranquillité, et que « souvent elles n'ont pour motifs que des qualifications et dénominations toutes désavouées « aujourd'hui par la Convention nationale, qui ne reconnoît plus dans la République fran- « çaise que deux classes de citoyens, les bons et les mauvais;

« . . . .

« Déclarent enfin les Représentants du peuple, au peuple belge, qu'en reconnaissant de « sa part une profonde insouciance dans les démêlés qui les ont affligés, ils n'ignorent pas « aussi, qu'il s'en trouve parmi eux, qui, ennemis irréconciliables de la liberté et de l'égalité, « et du droit imprescriptible de la souveraineté des nations, cherchent à alimenter la « discorde, à dénaturer le caractère du peuple belge, et à l'aliéner de la nation française, en « insinuant que les mesures de sûreté sont injustes et tyranniques.... »

Suit l'arrêté dans lequel il est dit que toute personne qui interromprait le spectacle, serait arrêtée et conduite chez le commandant militaire, et, en outre, que celui qui aurait employé les qualifications de *muscadins* et de *carmagnoles,* subirait le même sort. Enfin, il est ordonné de chanter entre les pièces, à chaque représentation, un ou plusieurs des airs patriotiques approuvés par les Représentants du peuple ou par le général commandant.

On défendait également de chanter sur la scène, des couplets non approuvés et jetés par le public. Enfin, aucun acteur ne pouvait ajouter quoi que ce soit à son rôle, à peine de la perte d'un mois d'appointement.

On n'y allait pas de main-morte, comme on le voit. Les mesures les plus sévères étaient prises, et la Convention nationale faisait tous ses efforts pour implanter en Belgique le régime français. C'était une conséquence inévitable de la conquête du pays. On cherchait à l'assimiler complétement à ce qui

(1) Voir aux Documents.

était établi chez les vainqueurs, et nous n'allons pas tarder à voir que, relativement au sujet qui nous occupe, on prit toutes les mesures nécessaires pour que cette assimilation fut aussi complète que possible.

Il nous est parvenu une affiche du temps, et cette pièce nous a paru assez intéressante pour la donner ici comme specimen. On y remarquera l'obéissance ponctuelle à ce que prescrivait l'arrêté ci-dessus, relativement à l'exécution des hymnes patriotiques (1) :

Liberté. PAR PERMISSION. *Égalité.*

Les Artistes dramatiques.

Donneront aujourd'hui 27 nivôse, 4e année Républicaine, Dimanche 17 janvier 1796 (vieux style), par abonnement courant.

LE SOURD, OU L'AUBERGE PLEINE,

Comédie en prose et en 3 actes, de Desforges; suivie par

LE MARQUIS DE TULIPANO,

Opéra en 2 actes, Musique de Païsiello.

Entre les deux Pièces on exécutera **l'Offrande à la Liberté,** scène patriotique.

En attendant la Vieillesse d'Anette et Lubin, Opéra; Iphigénie en Tauride, le Sacrifice aux Grâces, ou Anaximandre, Comédie; les Femmes, Comédie; les Trois Déesses Rivales, Opéra; les Coups de l'Amour et de la Fortune, ou le Siége de Barcelone, Tragi-Comédie; et Ambroise, ou Voilà ma journée, Opéra.

On prendra aux premières Loges, *six Escalins;* aux secondes et Parquet, *un petit Écu;* aux Loges du Parterre, *trois Escalins;* aux troisièmes Loges, *cinq Plaquettes;* au Parterre, *deux Escalins;* aux Loges du quatrième rang, *trois Plaquettes;* au quatrième rang, *un Escalin;* le tout en *Numéraire Métallique.*

La demeure du Citoyen Devitz, est présentement dans la rue aux Fleurs.

C'EST A LA SALLE DU THÉATRE DE LA MONOIE.

Par ordre exprès du Général Commandant, on commencera à cinq heures et demie très-précises.

On remarquera combien le prix des places était peu élevé. De plus, il est à noter que les directeurs n'admettaient pas le paiement en *assignats;* ils spéci-

1) L'affiche originale nous a été communiquée par Monsieur Delhasse.

fiaient tout particulièrement que tout devait être en *numéraire métallique.*

Pour faciliter autant que possible l'exécution de ces lois, l'administration centrale de la Belgique fournit elle-même au théâtre de Bruxelles, la musique des chants patriotiques. La pièce suivante en fait foi (1); elle nous donne également le nom du maître de musique, en 1795 : c'était un sieur *Bouillon*, probablement ancêtre de la famille qui existe encore aujourd'hui et dont tous les membres occupent d'honorables positions :

« Le soussigné reconnait avoir reçu de l'administration centrale de la Belgique, les pièces « suivantes :

« *Hymne à la nature. — Serment républicain. — Chant patriotique de Gossec. — Le Chant des Triomphes de la République Française. — Hymne à l'Égalité. — Hymne à la Liberté par Caron. — Hymne à la Liberté à 3 voix. — Le Chant du départ. — Hymne à l'Être Suprême. — Offrande à la Liberté.* »

« Il promet de les rendre à la première réquisition au bureau de l'instruction publique de « la dite administration centrale, ou du Conseil de Gouvernement. »

« Fait à Bruxelles, ce onze vendémiaire an 4.

« BOUILLON, *directeur de l'orchestre.* »

Cette pièce est du plus haut intérêt pour notre histoire dramatique. Elle nous fournit de très-précieux renseignements, qui évidemment ne pourraient être trouvés nulle part ailleurs.

Comme complément à la mesure qui venait d'être prise, le 6 mai précédent, le Comité de Salut Public prit, le 30 messidor an III (18 juillet 1795), un arrêté (2) interdisant définitivement la production sur les théâtres, d'airs, chansons et hymnes, autres que ceux faisant partie des pièces annoncées (3).

A la fin de l'année 1795, une importante décision fut prise par le gouvernement républicain, relativement aux théâtres. Le 3 décembre, un arrêté des Représentants du peuple ordonna la publication en Belgique, de la loi du 14-19 janvier 1791, proclamant la liberté des spectacles (4). L'article premier de cette loi était ainsi conçu :

« Tout citoyen pourra élever un théâtre public, et y faire représenter des pièces de tous « les genres, en faisant, préalablement à l'établissement de son théâtre, sa déclaration à la « municipalité des lieux. »

Cette décision, qui avait eu un si grand effet en France, n'en produisit guère chez nous. Les théâtres continuèrent à subsister comme précédemment; il n'y en eût ni plus ni moins et ils exploitèrent les genres qu'ils avaient

---

(1) Archives générales du royaume. — *Administration centrale et supérieure de la Belgique.* — Carton n° 344, intitulé : *Fêtes nationales, Théâtres.*

(2) Voir aux Documents.

(3) Cet arrêté fut publié à Bruxelles, le 12 thermidor an III. — 30 juillet 1795. (PASINOMIE BELGE. — 1re série. — Tome VI. — *Annotations et complément pour la Belgique*, p. CXXVII).

(4) Voir aux Documents.

abordés jusqu'alors. Au reste, cette liberté des théâtres qu'on proclamait alors, existait presque de fait depuis le départ des Autrichiens. L'obtention d'un octroi n'était plus obligatoire; il suffisait, purement et simplement, d'y être autorisé par la municipalité.

La nouvelle loi établissait également les droits des auteurs dramatiques, sur la représentation et la publication de leurs ouvrages. Elle décrétait propriété publique ceux des auteurs morts depuis cinq ans et plus (*art.* 2), et défendait la production à la scène de toute pièce d'auteur vivant, dont celui-ci n'aurait pas donné l'autorisation par écrit (*art.* 3).

Le même jour (1er décembre 1795), un autre arrêté ordonna la publication dans notre pays, du décret du 19 juillet-16 août 1791, qui régularisait cette partie de la première loi (1). Il y était dit, à l'article premier :

« Conformément aux dispositions des articles 3 et 4 du décret du 13 janvier dernier, concernant les spectacles, les ouvrages des auteurs vivans, même ceux qui étaient représentés avant cette époque, soit qu'ils fussent ou non gravés ou imprimés, ne pourront être représentés sur aucun théâtre public, dans toute l'étendue du royaume, sans le consentement formel et par écrit des auteurs, ou sans celui de leurs héritiers ou cessionnaires pour les ouvrages des auteurs morts depuis moins de cinq ans, sous peine de confiscation du produit total des représentations au profit de l'auteur, ou de ses héritiers ou cessionnaires. »

Ces dispositions soulevèrent des réclamations de la part des directeurs de théâtre de province. Ils s'adressèrent à l'Assemblée nationale qui fit droit à leurs plaintes, et rendit, le 31 août 1792, un décret (2) qui leva les difficultés contre lesquelles on se butait, en ordonnant que :

« Les pièces imprimées ou gravées, mises en vente avant le décret du 13 janvier 1791, qui ont été jouées avant cette époque sur les théâtres autres que ceux de Paris sans convention écrite des auteurs, et cependant sans aucune réclamation légalement constatée de leur part, pourront être jouées sur ces mêmes théâtres sans aucune rétribution pour les auteurs. »

Enfin, ce décret fut rapporté le 1er septembre 1793 (3), et l'on ordonna que ceux du 13 janvier et 19 juillet 1791, seraient appliqués dans toutes leurs dispositions, pour « faire cesser à cet égard entre les théâtres de Paris et ceux des départemens une différence aussi abusive que contraire aux principes de l'égalité. » (Termes du décret).

La publication en Belgique, de ces dernières dispositions, acheva de mettre ce pays sous la législation française, au point de vue dramatique, comme elle l'était au point de vue politique.

Ne quittons pas l'année 1795, qui fut si importante pour nos scènes, sans

(1) Voir aux Documents.
(2) Publié en Belgique par arrêté du Directoire exécutif du 7 pluviôse an V (26 janvier 1797). — Voir aux Documents.
(3) Publié en Belgique par arrêté des Représentants du peuple du 17 frimaire an IV (8 décembre 1796).

mentionner quatre représentations données au grand théâtre, les 3, 7, 10 et 14 janvier, par un sieur Olivier, physicien. Déjà, à la fin de 1794, le 16 octobre, deux musiciens, Tobie Goossens et Schafner, s'y étaient fait entendre.

Ainsi donc, outre le répertoire courant, ce théâtre donnait encore asile à des prestidigitateurs et à des instrumentistes de passage, sans compter les représentations équestres de Franconi !

Mais un fait plus intéressant à noter, ce fut l'apparition sur notre première scène de Molé, de la Comédie-Française de Paris. Il ne donna qu'une représentation, le 18 juillet 1875. Il joua le rôle de *Dorante*, dans *les Jeux de l'amour et du hasard*, comédie de Marivaux. Il était accompagné d'une actrice se disant *Madame Molé* et qui remplit, dans la même pièce, le personnage de *Sylvia*. D'après un biographe (1), Molé n'aurait eu qu'une seule femme, *Pierrette-Hélène Pinet*, dite *Mademoiselle d'Epinay*, qu'il avait épousée en 1769 et qui mourut en 1782. De plus, cet écrivain nie que Molé aurait convolé en secondes noces.

Quoique la chose ne soit pas tout-à-fait certaine, nous sommes portés à croire que Molé faisait partie de la troupe de la Montansier, lorsqu'elle vint en Belgique, en 1792. Nous fondons notre allégation sur ce que cet acteur, privé de ressources au moment de la révolution, dut, pour vivre, entrer au théâtre dirigé par cette personne (2). Au reste, il avait adopté les idées du moment et ce fut grâce à cela qu'il échappa à la captivité que subirent ses camarades de la Comédie-Française.

Le 27 février 1796, l'acteur Beaulieu débuta sur notre scène dans le rôle de *Ricco* de la pièce du même nom de Dumaniant. Ce fut ce même comédien qui ne put se produire à Bruxelles, au moment de la révolution brabançonne, à cause de ses opinions républicaines (3). Il donna onze représentations.

Cet artiste, dont le véritable nom était JEAN-FRANÇOIS DE BRÉMOND DE LA ROCHENARD, avait eu une carrière fort aventureuse. Né à Paris, le 5 janvier 1751, il fit ses débuts en province. Sa réputation date de l'ouverture du théâtre des Variétés-Amusantes du sieur Lécluse, en 1778. Au moment de la révolution, il embrassa avec ardeur les idées nouvelles. Il fut nommé lieutenant de la première compagnie du bataillon Saint-Honoré. On le signale comme l'un des assiégeants de la Bastille. Après un séjour de douze années, au théâtre de ses succès, Beaulieu alla donner des représentations en province. Ce fut alors qu'il se présenta à Bruxelles, et qu'il n'y put paraitre pour les raisons que nous avons énumérées ailleurs (4). A son retour à Paris, il

(1) De Manne et Hillemacher. *Troupe de Voltaire*. Lyon, 1861. P. 162.
(2) Id. *Id.* Id. P. 160.
(3-4) Voir chapitre XII.

s'engagea dans la troupe de la Cité-Variétés. En 1795, il la quitta et vint se produire de nouveau en province. Il put alors débuter sur notre scène, où l'on n'avait plus les mêmes motifs pour lui faire mauvais accueil. Il se mit ensuite à la tête du théâtre de la Cité, qu'il rouvrit le 4 août 1805. Le succès n'ayant pas couronné ses efforts, Beaulieu se fit sauter la cervelle, le vendredi 26 septembre suivant (1).

Le 28 mars suivant, la direction du théâtre de la Monnaie passa en d'autres mains. Ce fut un sieur Galler ainé qui s'en empara. L'affiche portait, le jour de l'ouverture, la suscription suivante :

« *Sous la surveillance et la protection de la loi, les artistes dramatiques de l'entreprise* « *du citoyen Galler aîné.* »

Ce fut en cette année que se produisirent les premières tentatives du pouvoir pour l'établissement de ce que nous appelons aujourd'hui *le Droit des Pauvres.*

Le 11 nivôse an IV (1er janvier 1796), parut un arrêté du Directoire exécutif invitant les entrepreneurs de théâtres, à donner une représentation par mois au profit des indigens (2).

Ceci n'était qu'un ballon d'essai, une simple invitation, mais nous ne tarderons pas à voir la demande devenir un ordre.

Plus haut, nous avons constaté qu'on avait, dans un décret au peuple belge, enjoint de chanter des hymnes patriotiques pendant chaque spectacle. On généralisa le fait, et par décret en date du 27 nivôse an IV (17 janvier 1796), il fut ordonné *à tous les spectacles existant dans le territoire de la République*, de faire jouer et chanter les airs consacrés par le nouveau pouvoir, et qui avaient été rendus obligatoires pour les théâtres de Paris, le 18 nivôse précédent (3). Voici quelle était la teneur des principaux articles :

« Tous les directeurs, entrepreneurs et propriétaires des spectacles de Paris sont tenus, « sous leur responsabilité individuelle, de faire jouer, chaque jour, par leur orchestre, avant « le lever de la toile, les airs chéris des Républicains, tels que : *la Marseillaise, Ça ira,* « *Veillons au salut de l'empire* et *le Chant du départ.* Dans l'intervalle des deux pièces, on « chantera toujours l'hymne des Marseillais, ou quelque autre chanson patriotique.

« . . . .

« Il est expressément défendu de chanter, laisser ou faire chanter l'air homicide dit : *le* « *Réveil du peuple...* »

On ne se contenta pas de ces seules mesures. Non-seulement, on répandit dans les masses, par le théâtre, ce grand moyen de propagande, les idées républicaines, mais on voulut éloigner d'elles tout sentiment royaliste. On empêcha la représentation de toute pièce réactionnaire, et le Directoire

---

(1) De Manne et Hillemacher. *Troupe de Nicolet.* PP. 84-96.
(2) *Pasicrisie Belge.* — 1re série. — Tome VII. — *Annotations pour la Belgique.* — P. LVIII.
(3) Voir aux Documents.

rendit, à cet effet, le 25 pluviôse an IV (14 février 1796), un décret dans lequel il était dit à l'article 2.

« Conformément à l'article 2 de la loi du 2 août précité, le bureau central de police et les « administrations municipales feront fermer les théâtres sur lesquels seraient représentées « des pièces tendant à dépraver l'esprit public et réveiller la honteuse superstition de la « royauté, et ils feront arrêter et traduire devant les officiers de police judiciaire compétens « les directeurs des dits théâtres, pour être punis suivant la rigueur des lois (1). »

La troupe du citoyen Galler ainé était placée sous la régie d'Armand Verteuil. Elle se composait des artistes suivants :

Acteurs.

Messieurs :

DEMARTHE. — MERIEL. — VERTEUIL. - LINSEL. — PAVIER. — BUSSY. — FIEVEZ. — BRANCHU. — DORSAN. — ROUSSEAU. — MASILLY. — CELIER.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

OLIER. — DOURDÉ. — LINSEL — LAGARENNE. — DUQUERRIER. — GAUDIN. — GOOSSENS. — DUMONT. — RENAN. — ADELAÏDE.

Parmi ces acteurs, nous rencontrons LINSEL. Son nom était PIERRE-CLAUDE PEGUCHET. Il était né à Reims, le 19 juin 1775, et mourut à Laeken, près de Bruxelles, le 25 septembre 1826 (2). Il fut le chef d'une famille bien connue chez nous et dont nous aurons occasion de reparler plus loin. Son début, au théâtre de la Monnaie, se fit le 3 avril 1796, dans le rôle de *Crispin* de *la Mélomanie*, opéra de Champein.

Le 6 avril, sa femme, née MARIE-ÉLISABETH Mosso (3), parut également pour la première fois dans *Lisette*, des *Folies amoureuses*, comédie de Regnard.

Plusieurs faits méritent d'être signalés pendant cette année. Le 1er avril, LARIVE, sociétaire de la Comédie-Française de Paris que nous avons vu précédemment dans la troupe de notre théâtre (4), joua le rôle de *Mahomet*, de la tragédie de Voltaire. Il eut beaucoup de succès et donna une série de treize représentations

Molé revint, le 6 juin suivant. Il se produisit dans *Alceste* du *Philinte de Molière*, comédie de Fabre d'Églantine. Il se rendit ensuite en Hollande. A son retour, il donna, du 19 au 21 septembre, trois représentations qui furent ses dernières en Belgique.

Madame CANDEILLE, actrice de la Comédie Française qui a joui d'une

(1) Publié en Belgique, par arrêté du Directoire exécutif du 7 pluviôse an V (26 janvier 1797). — Voir aux Documents.

(2) F. Delhasse. *L'Opéra à Bruxelles*.

(3) Id. *Id.*

(4) Voir chapitre IX.

certaine célébrité, joua, le 1er août, le rôle de *Catherine* de *la Belle Fermière*, comédie de sa composition. Elle donna six représentations et un concert. Sa carrière a été assez accidentée pour que nous lui sacrifions ici quelques lignes.

AMÉLIE-JULIE CANDEILLE naquit à Paris, le 30 juillet 1767. Son père qui était musicien, la fit débuter à l'Opéra, le 27 décembre 1782. Elle n'y resta pas, et, trois ans après, le 19 septembre 1785, la Comédie Française l'accueillit. Elle ne réussit qu'à moitié; elle eut à lutter contre la jalousie de ses camarades, et bientôt dégoûtée, elle quitta Paris pour se rendre en Belgique et en Hollande. Le 18 brumaire an III (8 novembre 1794), elle avait épousé secrètement un officier de santé, nommé Louis-Nicolas Delaroche. Elle divorça le 13 décembre 1797. Pendant son séjour à Bruxelles, elle captiva un riche carrossier de cette ville, le sieur Jean Simons, avec lequel elle se maria le 11 février 1798. Au bout de quatre ans, les époux se séparèrent. Madame Simons-Candeille eut la générosité de faire, à son époux tombé dans la détresse, une pension qu'il conserva jusqu'à la fin de ses jours, survenue en avril 1821. Enfin, en 1822, elle convola en troisièmes noces, en prenant pour mari un peintre nommé Hilaire-Henri Périé de Sénovert. Elle mourut à Paris, le 3 février 1834, dans la maison de santé du docteur Marjolin, où elle avait été transportée, après la mort de son dernier mari, arrivée en 1833 (1).

Madame CANDEILLE nous est donc intéressante à un double titre, autant par ses représentations chez nous que par son mariage avec un de nos compatriotes.

Elle revint à Bruxelles en compagnie du célèbre Garat. Tous deux donnèrent, le 14 novembre, un concert, qui eut beaucoup de succès.

Nous avons à signaler, pendant le cours de cette année, un opéra en un acte dont la musique avait été écrite par Jean-Englebert Pauwels, violoniste belge distingué : *la Maisonnette dans les bois*. On n'en donna qu'une seule représentation, le 3 août 1796. Nous reviendrons, plus loin, sur Pauwels.

Vers la fin de cette année, la mesure provisoire qui avait été prise le 1er janvier, concernant les représentations à donner au bénéfice des indigents, reçut une consécration officielle par la loi du 7 frimaire an V (27 novembre 1796). Elle établissait un droit uniforme au profit des pauvres, dans les termes suivants (2) :

« ART. 1er.

« Il sera perçu *un décime par franc* (deux sous par livre), en sus du prix de chaque » billet d'entrée, *pendant six mois*, dans tous les spectacles où se donnent des pièces de « théâtre, des bals, des feux d'artifice, des courses et exercices de chevaux pour lesquels les « spectateurs paient. La même perception aura lieu sur le prix des places louées pour un « temps déterminé. »

(1) De Manne et Hillemacher. *Troupe de Talma*, Lyon, 1866, pp. 67-74.
(2) Voir aux Documents.

Ce fut la loi fondamentale du *droit des pauvres*. Elle prélevait dix pour cent sur tous les spectacles publics, tel que cela existe encore aujourd'hui. A dater de ce moment, elle fut prorogée d'année en année, jusqu'au 9 décembre 1809, époque à laquelle parut celle qui établissait le droit à l'état permanent et définitif (1).

Ce sont là deux dates très-importantes pour l'histoire de notre théâtre, et qu'il faut noter tout particulièrement : celle de la première tentative d'établissement de ce droit, et celle de son installation complète.

Avant d'en finir avec l'année 1796, signalons encore les trois concerts donnés par le pianiste Mozin, le 20 juillet, le 17 et le 20 août. Disons, en passant, que cet instrument était encore à son enfance, à cette époque, et que la harpe régnait en maîtresse absolue. C'était donc alors une grande nouveauté et une attraction toute spéciale.

Le 30 janvier 1797, tumulte au théâtre. Le spectacle se composait de *Toberne, ou le Pêcheur suédois*, opéra-comique en deux actes de Bruni et du *Souper des Jacobins*, comédie en un acte d'Armand Charlemagne. La municipalité avait fait défendre cette dernière pièce, à laquelle on avait substitué : *Janot, ou les battus paient l'amende*, de Dorvigny. Ceci ne fut pas du goût du public, qui empêcha les acteurs de continuer et réclama, à grands cris, la pièce défendue. Le tapage allait grandissant et, depuis une demi-heure, ne cessait pas. Les acteurs ne savaient que faire, quand le général-commandant, de son autorité privée, ordonna à Verteuil, le régisseur, de donner le *Souper des Jacobins*, ce qui eut lieu aux acclamations du public.

Le lendemain, la municipalité fit fermer le théâtre. Il se rouvrit le surlendemain, 1er février. On annonçait : *Œdipe*, tragédie, et *Janot*. Encore cette fois, au moment où l'on allait commencer la dernière pièce, le public en masse demanda *le Souper des Jacobins*, qu'on dût représenter.

Enfin, l'autorité militaire craignant des troubles plus sérieux, ordonna qu'on jouât cette pièce les 3 et 4 février. Le spectacle de ces deux soirées était complété par *Tartufe* de Molière. Grâce à cette mesure, le calme se rétablit et, après la seconde représentation, *le Souper des Jacobins* passa aux oubliettes.

Ce fait est d'autant plus extraordinaire que, quelques jours auparavant, le 7 pluviôse an V (26 janvier 1797), un arrêté du Directoire exécutif avait été publié, en Belgique, rappelant le décret du 14-28 août 1793, qui enjoi-

---

(1) Voici exactement la date des décrets de prorogation : 2 floréal an V (21 avril 1797), pour six mois. — 8 thermidor an V (26 juillet 1797), pour un an. — 2 frimaire an VI (22 novembre 1797), idem. — 19 fructidor an VI (5 septembre 1798), idem. — 6e jour complémentaire an VII (22 septembre 1799), idem. — 7 fructidor an VIII (25 août 1800), idem. — 9 fructidor an IX (27 août 1801), idem. — 18 thermidor an X (6 août 1802), idem. — 10 thermidor an XI (29 juillet 1803), idem. — 30 thermidor an XII (18 août 1804), idem. — 8 fructidor an XIII (26 août 1805), idem. — 21 août 1806, idem. — Enfin, décret définitif du 9 décembre 1809, pour lequel voir aux Documents.

gnait aux conseils des communes, soit aux municipalités, « à faire représenter « les pièces les plus propres à former l'esprit public et à développer l'énergie « républicaine (1). »

L'année théâtrale nouvelle commença sous la même direction du citoyen Galler ainé. Voici les noms des artistes composant la troupe :

Acteurs.

Messieurs :

Macret. — Couture. — Martin. — Quinié. — Marido. — Dumoncy. — Manceau. — Deyris. — Duvar. — Rousseau. — Jelliote. — Bellecour. — Dacosta. — Durand.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

Hypolite. — Decroix. — Clairmonde. — Destival. — Bruck. — Dumoncy. — Raymond. — Meriel. — Guerin. — Linsel. — Ferton. — Bellecour. — Chaudrine.

Madame Decroix qui, en cette année, fit, pour la première fois, partie de la troupe du théâtre de Bruxelles, était citée pour l'une des plus belles femmes de l'époque. Elle était née à Lille, le 15 août 1769. Cette artiste débuta, chez nous, le 25 avril 1797, dans le rôle de *la Fée Aline* de *la Belle Arsène* de Monsigny. Elle est morte à Laeken, il y a une trentaine d'années.

Le 15 mai, la célèbre chanteuse Dugazon, de l'Opéra-Italien de Paris, vint donner une représentation du *Tableau parlant*.

Mais le fait capital de l'année fut la présence de Talma à Bruxelles, où il venait pour la première fois. Il était accompagné de toute une troupe avec laquelle il parcourait la province. Parmi ces artistes, se trouvaient Vanhove, Joanny et Mademoiselle Vanhove, devenue plus tard sa femme. Talma donna sa première représentation le 30 août. Il parut dans le rôle de *Farhan* d'*Abufar*, tragédie de Ducis ; Mademoiselle Vanhove y jouait celui de *Zulema*.

Les comédiens-associés partirent ensuite pour la Hollande. A leur retour, ils donnèrent encore plusieurs représentations, à dater du 26 janvier 1798. Talma interpréta *Philoctète* et le rôle de *Duclos* de *l'Intrigue épistolaire*, comédie de Fabre d'Eglantine.

Nous sommes donc parfaitement fixés sur la date de la première apparition du grand tragédien, en Belgique. Le fait est indéniable et précis, grâce aux documents que nous avons entre les mains (2).

Il y eut également quelques représentations données par Madame Renaud-d'Avrigny, première chanteuse du Théâtre-Italien de Paris. Elle se produisit, pour la première fois, le 7 mars 1798, dans *La Fausse Magie*, opéra de

(1) Voir aux Documents.
(2) Manuscrit qui nous a été communiqué par M. Delhasse.

Grétry, rôle de *Lucette*, et dans celui de *Célimène* de *l'Amant statue,* opéra de Dalayrac.

Malgré la présence de tant de grands artistes et l'affluence qu'elle devait attirer au théâtre, la direction ne fit pas de bonnes affaires. Un fait va nous le prouver. Le 26 mars 1798, on devait donner *le Consentement forcé*, comédie de Guyot de Merville, et *le Directeur dans l'embarras*, opéra de Cimarosa. Au moment de commencer l'opéra, dont le titre était bien en situation, les musiciens n'étant pas payés refusèrent leur concours. Mais le sieur Galler aîné, n'avait pas d'argent et l'opéra ne fut pas joué.

Enfin, l'année théâtrale se termina tant bien que mal le 5 avril suivant. On rouvrit le 19 du même mois, sous la même direction. Le spectacle se composait, ce jour-là, de *l'Amant bourru*, comédie de Monvel, pour les débuts de Massin.

Du 20 au 23 avril, des représentations de danseurs de corde!!! Ce genre de spectacle devait être bien en vogue puisque, sous chaque direction, on en régalait le public.

Le 28 avril 1789, Perceval parut, pour la première fois, sur notre scène qu'il ne devait plus quitter avant nombre d'années.

VELLUT, dit PERCEVAL, naquit à Amiens, le 8 mai 1769. Naturalisé belge en 1831, il mourut à Bruxelles, le 3 août 1832. Il joua, pour son début, le rôle de *Thomas*, d'*Alexis et Justine*, opéra de Dezède. Son emploi était les Laruette et les baillis dans l'opéra, et les seconds comiques dans la comédie. Il séjourna chez nous pendant près de trente-quatre ans !

Le 30 du même mois, Bourgeois, chanteur du Grand-Opéra de Paris, parut dans *Polynice* d'*Œdipe à Colonne*, opéra de Sacchini, et dans le rôle bien différent de *Pierrot* du *Tableau parlant*, de Grétry.

Enfin, le 11 juillet, Sogère, de Paris, joua *Figaro* du *Barbier de Séville*, de Beaumarchais, et *Sganarelle* du *Médecin malgré lui*, de Molière.

On croirait, d'après cela, que la direction dût faire de bonnes affaires. Il n'en fut rien. Le citoyen Galler aîné, à bout de ressources, dut abandonner la partie, le 19 juillet. Les artistes réunis en société continuèrent jusqu'au 30 août suivant. On voit que la faillite était de tradition au théâtre de la Monnaie.

Pendant cette courte association, nous devons enregistrer une représentation de Baptiste, de Paris (le 5 août), dans les rôles de *Dasnière* du *Sourd*, comédie de Desforges, et du *Fou* dans *l'Anglais, ou le fou raisonnable*, de Patrat.

Les sieurs Marc d'Oberny et Cussy de Champmeslé qui avaient repris les rênes de la direction « sous la surveillance et la protection de la loi » ouvrirent le 2 juillet 1798. Leur troupe était composée de :

Acteurs.

Messieurs :

Massin. — Blonval. — Durand. — Perceval. — Valpole. — Voizel. — Campenhout. — Delis. — Champmeslé. — Duperche. — Julesky. — Lebrun. — Gaux.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

Lanoue — Athalie. — Chevalier. — Berville. — Solié. — Dujardin.

Nous rencontrons, parmi ces comédiens, *François Van Campenhout*, qui fut un brillant chanteur et que la révolution belge de 1830 hissa sur le pavois. Nous nous réservons d'en parler longuement au moment où nous aborderons ce sujet si intéressant pour notre pays. Il aborda la scène, pour la première fois, le 24 septembre 1798, par le rôle d'*Alvar* d'*Azémia ou les Sauvages*, opéra de Dalayrac.

Juillet, de l'Opéra-Comique de Paris, créateur du genre qui porte son nom, donna, le 11 septembre, une représentation dans laquelle il joua *Germond* de *l'Amour filial, ou la jambe de bois,* opéra de Gaveaux, et *Grégoire* des *Visitandines*, de Devienne.

Les théâtres de Paris nous envoyaient, tour à tour, d'autres de leurs artistes. Après ceux que nous avons successivent cités, nous voyons paraître Madame Schruers, de l'Opéra-Italien. Elle se montra le 2 octobre dans *Euphrosine*, de Méhul, et *Marianne*, de Dalayrac.

Le 16 du même mois, un certain Raguet, habitant de Bruxelles, s'essaya dans le rôle de *Gros-René* du *Dépit amoureux*, de Molière.

A la représentation du 4 novembre, après l'opéra d'*Azémia*, un commissaire vint lire l'arrêté du général Collard, qui déclarait en état de siége les départements de la Dyle, des Deux-Nèthes et de Jemmapes (Bruxelles, Anvers et Mons), et qui ordonnait qu'à dater du 5, tous les habitants devaient être munis de lumière, après l'heure de la retraite.

Louis-Sébastien Lebrun, que nous voyons figurer dans la troupe, ne réussit pas sur notre scène. Il ne jouissait, au reste, que d'une médiocre réputation au Théâtre-Feydeau de Paris. Son opéra : *le Rossignol,* bien oublié aujourd'hui, lui donna plus tard un certain relief.

Le théâtre ferma pour réparations à la salle, du 5 au 26 avril. Les artistes qui finirent l'année, sont les suivants :

Acteurs.

Messieurs :

Joanni. — Courtois. — Lanau. — Leborne. — Dalainval. — Quinci. — Ansoult. — Deyris. — Marido. — Dacosta. — Perceval. — Borremans.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

Destival. — Renan. — Clairmonde. — Guerin. — Olier. — Dumont. — Decroix. — Lanoue.

AIMÉ-AMBROISE-SIMON LEBORNE (né à Bruxelles, le 29 décembre 1797, mort à Paris, le 1er avril 1866), qui fut professeur de composition au Conservatoire de musique de cette dernière ville, et bibliothécaire du Grand-Opéra était le fils du *Leborne* cité plus haut (1).

L'ouverture de l'année théâtrale se fit le 27 avril 1799, d'une manière assez brillante. Elle fut marquée par les débuts de Lagarenne et d'Eugène aîné, deux artistes qui achevèrent leur carrière artistique en Belgique. Le premier parut dans le rôle de *Van Glève* de *l'Habitant de la Guadeloupe*, drame de Mercier; et le second dans celui de *Sylvain*, opéra de Grétry.

ANTOINE CHAMORIN dit LAGARENNE, naquit à Herbisse-sous-Villiers, département de l'Aube, en 1770, et mourut à Bruxelles, le 10 octobre 1808. Cet artiste était l'activité personnifiée. Il jouait la comédie et l'opéra, et, dans la même soirée, on le vit fréquemment dans les deux genres. Son emploi était celui des premiers rôles dans la comédie, et des hautes-contres dans l'opéra. On l'avait surnommé l'*infatigable* (2).

Le second de ces artistes était un homme remarquable. Sa vocation l'attirait vers le théâtre et, malgré la haute instruction qu'il avait reçue, elle fut tellement irrésistible qu'il y céda. CLAUDE-ANTOINE-EUGÈNE ORDINAIRE, dit EUGÈNE AINÉ, naquit à Besançon, le 12 janvier 1764. D'abord avocat, ensuite militaire, il devint secrétaire, puis aide-de-camp du général Narbonne-Lara, le dernier ministre de la guerre de Louis XVI. Pendant les terribles massacres de septembre 1792, il était emprisonné à l'Abbaye. Il n'échappa que par miracle. Réfugié à Hambourg, il s'engagea dans la troupe dramatique émigrée de Bruxelles. A dater de là, il ne quitta plus la carrière de comédien. Il jouait de même l'opéra, la comédie et la tragédie. On raconte que, la veille de ses débuts, il fit acquitter un réfractaire traduit devant une commission militaire. Ce fut la dernière fois qu'il endossa la robe d'avocat. Il mourut à Molenbeek-Saint-Jean, près de Bruxelles, le 19 décembre 1842 (3).

Le 1er germinal an VII (21 mars 1799), le Directoire rendit un décret qui prescrivait certaines mesures pour prévenir les incendies dans les salles de spectacle (4). Aux termes de ce décret, le premier de ce genre qui ait paru, il était ordonné d'avoir un magasin de décors indépendant du théâtre; qu'en outre, on devait tenir constamment dans la salle un réservoir plein d'eau, et, de plus, que les directeurs devaient solder, en tout temps, des pompiers en nombre suffisant pour le service d'incendie en cas de nécessité. Cette excellente mesure, qui prévenait en outre plusieurs cas accessoires, aurait dû être prise beaucoup plus tôt, mais l'état de désordre dans lequel on s'était trouvé, pendant plusieurs années, avait empêché d'y songer.

(1-2) F. Delhasse. — *L'Opéra à Bruxelles.*
(3) Id. *Annuaire dramatique de la Belgique pour* 1841.
(4) Voir aux Documents.

Les autres artistes qui débutèrent sur notre scène jusqu'à la fin de cette direction, survenue le 26 mai 1799, furent *Linsel, Rousseau, Marci,* et Mesdames *Belval, Julien mère, Julien fille* et *Malherbe*. Le théâtre resta ensuite fermé pendant près de cinq mois. Il ne s'ouvrit qu'une fois, le 8 août, pour un concert donné au bénéfice de Kreutzer, et dans lequel on représenta son opéra de *Lodoïska*.

Nous voyons ensuite apparaitre à la tête du théâtre de la Monnaie, un personnage qui a joué un certain rôle dans l'histoire du boulevard du Temple, à Paris. C'est Ribié, le directeur-auteur-acteur, qui dirigea le théâtre de la Gaîté de cette dernière ville, et qui composa, en collaboration avec Martainville, le célèbre *Pied de Mouton,* dont le succès est légendaire. Cet homme entreprenant était alors au début de sa carrière; il ne possédait pas encore la réputation qu'il s'est acquise depuis; tout en n'étant pas un inconnu, ce n'était pas encore un nom familier à tout le monde.

Ribié fit l'ouverture du théâtre le 2 octobre 1799. Il ne réussit pas dans son entreprise. Cette première année d'exploitation lui fut défavorable, malgré les soins qu'il apporta à satisfaire le public. Il dut quitter la direction le 20 août suivant. Ce jour-là, on devait représenter *les Pêcheurs*, opéra de Gossec; les musiciens, faute de paiement, empêchèrent le spectacle et le théâtre dut fermer. Les artistes se mirent alors en société et continuèrent, tant bien que mal, les représentations pendant un mois. Ils donnèrent asile à tout ce qui se présentait; c'est ainsi que des danseurs de corde purent se produire pendant huit soirées, sur notre première scène!

Pendant que Ribié occupait le théâtre, il se produisit plusieurs faits importants qu'il est nécessaire de citer.

Mademoiselle Simon, de la Comédie Française de Paris, y parut le 22 mars 1800, dans le rôle d'*Eulalie* du *Misanthrope* de Molière. Notons, en passant, que Madame Chéry (ci-devant Bursay) revint se produire de nouveau à Bruxelles, dans le même rôle, le 12 août suivant.

Un certain Roselly, se disant amateur, joua, le 11 juillet, le rôle de *Belfort* dans *les Visitandines*.

Signalons encore un concert donné le 18 mars, par Maisonville, violoniste, aveugle de naissance. Puis un autre concert, intitulé « historique et harmonique », par Manfredi, le 21 avril suivant.

L'insuccès qui avait accompagné ses premiers efforts ne découragea pas Ribié. Il reprit de nouveau les rênes de la direction. Voici en quels termes il annonça le début de sa nouvelle entreprise (1) :

« L'administration du théâtre de la Monnoie a l'honneur de prévenir le public, qu'elle « fera irrévocablement l'ouverture du spectacle le 10 vendémiaire prochain, et que jalouse de « mériter la bienveillance des amateurs, elle a fait l'acquisition de plusieurs artistes en

(1) L'*Oracle*, n° 265, 5e jour complémentaire de l'an VIII (22 septembre 1800).

« possession de plaire. Que mademoiselle *Rousselois*, artiste au premier emploi au grand « Opéra de Paris, est engagée au grand théâtre de Bruxelles, jusqu'au mois de floréal pro- « chain; que cette célèbre cantatrice est arrivée dans cette commune depuis deux jours et « qu'elle débutera le 10 vendémiaire, jour de l'ouverture. — NOTA : A commencer de « demain, 1er vendémiaire jusqu'au 9 inclusivement, le théâtre restera fermé pour y faire les « réparations utiles et agréables au public. »

Comme ce début marque une phase importante dans l'histoire de notre théâtre, on ne trouvera pas mauvais que nous entrions dans quelques détails à cet égard, et que nous rapportions surtout les impressions du moment. Cette actrice, que nous retrouverons plus tard, étant une des figures les plus sympathiques que nous ayions eues sur notre scène, mérite que nous lui accordions une assez large place.

Voici d'abord comment fut annoncée l'ouverture du théâtre et de la seconde année de la direction Ribié (1) :

« Aujourd'hui, 10 vendémiaire an 9, pour l'ouverture, *Didon, reine de Carthage*, grand « opéra en trois actes, du célèbre Piccini, orné de tout son spectacle, dans lequel *Made-* « *moiselle Rousselois*, première artiste du grand opéra de Paris, débutera par le rôle de « *Didon;* précédé de la première représentation de l'*Embarras du début*, prologue analogue « à l'ouverture. Entre les deux pièces, le citoyen *Pascal Carillès*, professeur de violon, « espagnol de nation, avantageusement connu par ses débuts au grand opéra, exécutera sur « le théâtre plusieurs airs variés. »

Ce spectacle d'ouverture fut très-brillant et faisait bien augurer de l'avenir. L'extrait suivant nous donne des renseignements à ce sujet, et entre dans certains détails qui ne sont pas dénués d'intérêt (2) :

« Depuis près de cinq mois, le public étoit impatient de voir la troupe d'artistes drama- « tiques de cette ville, remontée sur un bon pied ; le spectacle désert pendant cet espace de « tems, attestoit le besoin d'un directeur intelligent qui variât les plaisirs des amateurs du « théâtre ; enfin, c'est avant-hier 10, que l'ouverture de la salle de *la Monnoye* a eu lieu à la « satisfaction générale. Le citoyen *Ribié*, dont le zèle et les talens sont avantageusement « connus ici, se propose, par ses efforts, par le choix de bons artistes dans tous les genres, « d'enrichir notre scène des chefs-d'œuvres des grands maîtres, ainsi que des nouveautés les « plus piquantes et les plus courues dans la capitale. Déjà l'acquisition de mademoiselle « *Rousselois*, qui a beaucoup du genre de la célèbre madame *Saint-Huberti*, est une preuve « du désir de la direction actuelle de s'attirer les suffrages des habitans de *Bruxelles*, qui, « accoutumés depuis long-tems à jouir d'un excellent spectacle, ont quelque droit de paroître « difficiles sur le choix des acteurs et sur celui des pièces.

« *L'Embarras du début*, prologue donné à l'ouverture du théâtre, de la composition du « citoyen *Ribié*, et analogue à la circonstance, a été très-applaudi, et plusieurs couplets « pleins de sel et d'esprit ont été redemandés. L'on a surtout saisi l'allusion de l'épouse du « directeur qui annonça le désir de ne consulter que le goût du public et de varier ses « plaisirs ; elle a invité surtout les hommes-de-lettres à concourir par leurs talens, au but « de cette entreprise ; cet appel aux arts ne peut qu'avoir un bon effet dans une ville comme « Bruxelles, où les hommes à talens, où les littérateurs sont très-communs. »

---

(1) L'*Oracle*, n° 275, 10 vendémiaire an IX (2 octobre 1800).
(2) *Id.* n° 277, 12 vendémiaire an IX (4 octobre 1800).

Dans les bibliographies spéciales, il n'a jamais été question de cette production de Ribié. Donc, encore un document nouveau à joindre à ceux que l'on connaissait déjà, quoique ce prologue n'ait pas été imprimé.

Maintenant donnons également les quelques lignes qui parurent le lendemain du début de mademoiselle Rousselois (1) :

« Mademoiselle *Rousselois*, artiste du grand Opéra de Paris, a débuté hier, par le rôle de « *Didon* avec le plus grand succès. Cette actrice joint à une voix étendue et mélodieuse, de « très-beaux mouvemens ; le public lui a rendu la justice qu'elle méritoit, en la couvrant de « nombreux applaudissemens. »

Ce peu de mots en dit plus long que les plus grands discours sur le talent de cette excellente chanteuse. Nous aurons, plus tard, l'occasion de reparler d'elle. Qu'il nous suffise maintenant d'avoir établi la date de son premier début à Bruxelles. Elle ne séjourna pas longtemps parmi nous. Après une couple de représentations de *Didon*, elle joua le rôle de *la Comtesse*, dans *Euphrosine, ou le Tyran corrigé*, opéra de Méhul, le 17 brumaire an IX (8 novembre 1800), puis elle nous quitta et partit pour Marseille.

Dans cette dernière pièce, avait débuté *Francville*, basse-taille, qui était de passage à Bruxelles.

Voici les artistes qui parurent sur notre scène, pendant les deux années de la direction Ribié. Nous les donnons ici, car nous allons avoir affaire à des acteurs d'une espèce toute différente :

Acteurs.

Messieurs :

Emanuel. — Deassy. — Jusky. — Mariage. — Borremans. — Huet. — Margery. — Granval. — Floribel. — Genty. — Ribié. — Delisse. — Linsel. — Champmeslé. — Francville. — Derville. — Patrat. — Langlade. — Roland. — Gamot.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

Emilie Lequien. — Renau. — Genty. — Rousselois. — Dubreuil. — Lacroix. — Boquet. — Chéry (*Mme Bursay*).

La troupe fut donc assez nombreuse et nous y rencontrons même des artistes d'un certain talent. Il est extraordinaire qu'avec de telles ressources, on ait dû recourir aux spectacles du genre de ceux dont nous allons parler.

A dater du 23 vendémiaire an IX (15 octobre 1800), Franconi vint donner une série de représentations équestres. Outre les écuyers qu'il amenait à sa suite, une partie du personnel du théâtre prêta son concours à ces exercices, ainsi que cela résulte de l'extrait ci-dessous (2) :

---

(1) L'*Oracle*, n° 276, 11 vendémiaire an IX (3 octobre 1800).
(2) Id. n° 288, 23 vendémiaire an IX (15 octobre 1800).

« Aujourd'hui, 23 (vendémiaire an IX), par abonnement généralement suspendu, la « 1re représentation de *la Fille hussard, ou le Sergent suédois,* grande pantomime en « 3 actes, qui a eu 376 représentations de suite à Paris... Cette pantomime sera exécutée « par la troupe du citoyen *Francony.*

« Artistes : les citoyens *Francony* aîné et cadet, *Bassin, Fortuné, Léri, Eglé, Pepin,* « *Nasc, Grandval, Margery, Larivière, Borremans* cadet, *Bourgeois, Timmermans,* « *Proft, Mailly;* mesdemoiselles *Lequien* aînée et cadette, mesdames *Latour, Kerck-* « *hoven, etc., etc...* »

Ces écuyers parurent même dans l'opéra de Grétry, *la Caravane du Caire,* où, disait-on, « la troupe de Franconi fera de grandes évolutions. »

Cette représentation, qui avait eu lieu le 9 brumaire (31 octobre), était annoncée comme la dernière. Mais le succès avait été tel que le public réclama une prolongation. Voici même une lettre assez curieuse qui fut adressée, à ce sujet, à un journal du temps (1) :

« Aux rédacteurs de l'Oracle.

« Comme vous faites profession, citoyens, d'être amis des arts et de les encourager dans « votre intéressant journal, nous vous invitons à annoncer au public, que, hier, aux exer- « cices d'équitation du citoyen *Franconi,* et de sa troupe, plusieurs billets ont été jetés « dans le manége, afin de demander à cet artiste qu'il donne encore aux habitans de « Bruxelles quelques-unes des représentations qui continuent à attirer la foule; le citoyen « *Franconi* s'est rendu aux vœux des amateurs ; en conséquence, il se dispose à donner avec « ses enfans et ses élèves, des exercices qui surpasseront encore les autres, s'il se peut. « Parmi les billets jetés hier soir dans le manége, se trouve l'acrostiche suivant :

« F ormer des animaux à des tours de souplesse;
« R endre, en sa pantomime, un âne intéressant;
« A ux signes, à la voix, le rendre obéissant,
« N 'est-ce pas être unique, en génie, en adresse?
« C e superbe écuyer, monté sur ses chevaux,
« O ffre avec ses enfans, les plus charmans tableaux;
« N ul ne sait, mieux que lui, surmonter les obstacles ;
« I l fait dire, en sortant, qu'on a vu des miracles.

« Nous vous invitons, citoyens rédacteurs, au nom de tous les amateurs, d'insérer cette « lettre en entier.

« (*Suit un grand nombre de signatures*). »

Il est inutile d'ajouter que Franconi se rendit à d'aussi belles raisons. Non-seulement il donna encore une représentation *à la demande générale,* mais il y en eut une ensuite, *pour la dernière,* et enfin *une dernière irrévocablement.* Ce procédé est fort connu de nos jours et l'on en a même abusé. Franconi partit pour Anvers, le 26 brumaire, après sa représentation de clôture.

Quelques jours après, le 3 frimaire an IX (23 novembre 1800), on annonça,

---

(1) *L'Oracle,* n° 307, 12 brumaire an IX (3 novembre 1800).

dans les termes suivants, un spectacle nouveau au théâtre de la Monnaie (1) :

« Aujourd'hui 3, par abonnement courant, spectacle extraordinaire (!). Le citoyen *France* « *Blondin*, natif de Bruxelles, arrivant de Londres, et ses associés, donneront en passant « dans cette ville, une représentation de leurs exercices qui n'ont jamais paru en France, le « citoyen *France Blondin*, étant le premier sauteur de l'Europe. »

Voilà donc le théâtre le plus important du pays livré aux acrobates, aux écuyers du cirque, aux jongleurs, etc., c'est-à-dire une décadence complète. Quand on songe que ceci se passait un mois après le début de mademoiselle Rousselois et l'apparition d'autres artistes distingués, on a une triste idée du public d'alors. Au reste, ce n'est pas tout, nous avons malheureusement d'autres faits de la même espèce à enregistrer.

Le 21 frimaire suivant (11 décembre 1800), « le citoyen *Bienvenu*, professeur et démonstrateur de physique expérimentale », a donné la première représentation de ses expériences. Il est à supposer que son nom était prédestiné et qu'il fut *bien venu* du public, car, le 24 frimaire, il donna une seconde séance (2).

Le comédien *Volange*, le même qui fit courir tout Paris aux représentations de *Janot*, pièce de Dorvigny, vint se produire sur notre scène. Sa présence seule n'eut rien été, au contraire, mais il était accompagné d'un grimacier nommé *Thiemet*, une sorte de saltimbanque tel que nous en voyons journellement dans les foires. Leur spectacle d'ouverture était annoncé en ces termes (3) :

« Aujourd'hui 25 (frimaire an IX), pour les débuts des citoyens *Volange* et *Thiemet*, *le* « *Sculpteur, ou la Femme comme il y en a peu*, comédie en 2 actes; *les Derviches, ou les* « *Moines gourmands*, scène du citoyen Thiemet qu'il jouera seul, dans laquelle il changera « de figure et de voix 8 fois, et imitera celle d'un moine pleurant d'un côté du visage et riant « de l'autre en même tems; le spectacle sera terminé par *l'Intendant comédien malgré lui*, « comédie épisodique; on commencera par *le Divorce*, comédie en 2 actes. »

C'était, on le voit, entièrement une représentation foraine, indigne, en tous points, du théâtre de la Monnaie. Le public devait être bien indulgent alors, car ce farceur se produisit encore le 27 et le 28 frimaire suivânts. Enfin, le 30, Volange joua *Janot*, son succès plusieurs fois centenaire, et son compagnon représenta une scène de sa composition, qu'on annonçait de la manière suivante (4) :

« ... La 1re représentation de *l'Assemblée départementale*, scène du citoyen Thiemet, dans « laquelle il contrefera, lui seul, l'assemblée entière; précédée de la première représenta- « tion de *l'Embarras comique*, proverbe du citoyen Thiemet, dans lequel il jouera 4 rôles,

(1) *L'Oracle*, n° 328, 3 frimaire an IX (23 novembre 1800).
(2) Id. n° 346. 21 frimaire an IX (11 décembre 1800).
(3) Id. n° 350, 25 frimaire an IX (15 décembre 1800).
(4) Id. n° 355, 30 frimaire an IX (20 décembre 1800).

« imitera différens instrumens de musique, plusieurs acteurs célèbres de Paris, exécutera « une scène de Ventriloque, dans laquelle il jettera sa voix de manière qu'elle sera entendue « de 4 endroits à la fois... »

Ne croirait-on pas entendre le boniment d'un banquiste quelconque. Il fallait que l'administration du théâtre fut bien aux abois pour être obligée d'user de tels expédients pour attirer le public.

L'acteur VOLANGE avait pour nom véritable MAURICE-FRANÇOIS ROCHET. Il naquit à Nantes, le 25 mars 1756. Le début de sa carrière se fit au Cap, pour lequel il s'était enrôlé dans une troupe de comédiens; ce fut alors qu'il prit le pseudonyme de *Volange*. Revenu à Paris, il s'engagea au *Théâtre des Variétés-Amusantes*, fondé par le sieur Lécluse, à la foire Saint-Laurent. Son succès dans *Janot, ou les battus paient l'amende*, lui donna une certaine popularité, à cette époque (1779). Il vécut sur cette réputation, et alla jouer, en province, le rôle qui la lui avait value. C'est ainsi que nous le trouvons à Bruxelles, avec son compagnon Thiemet. On ne connait pas exactement la date de son décès qui, selon toute probabilité, fut antérieur à 1811 (1).

En dernier lieu, pour clore cette liste déjà trop longue de spectacles indignes de notre première scène, nous signalerons, au 1er février 1801, une représentation de danseurs de cordes, sous la direction d'un certain Dupuis.

Nous avons trouvé dans un document assez curieux (2), une appréciation complète de la direction de Ribié. Il nous apprend que ce personnage occupa, en premier lieu, le théâtre du Parc, et qu'il y réussit si bien qu'il résolut de s'installer plus grandement à celui de la Monnaie. Ce texte est assez intéressant pour que nous le donnions ici en entier :

« **Direction Ribié.**

« La dernière de ces directions étoit régie et administrée par l'entrepreneur Ribié, ancien « acteur du Boulevard de Paris; ex-directeur des petits théâtres d'Amiens et Rouen et de « ceux de Nicolet, boulevard du Temple, et de la rue de Louvois, à Paris; il arriva à « Bruxelles en l'an VII avec une troupe de Variétés et il s'établit au petit Théâtre du Parc « où il fit beaucoup d'argent en jouant des Variétés, des Vaudevilles et des Pantomimes Il « s'arrangea avec les Directeurs du Théâtre de la Monnoye et il en prit la direction au com- « mencement de l'an VIII. Il attira toute la ville de Bruxelles et les environs avec la Panto- « mime de *Geneviève de Brabant*. La ville de Louvain envoyoit fréquemment retenir 7 à « 8 loges lorsqu'on donnoit cette pièce un Dimanche (la ville de Louvain se glorifie d'avoir les « cendres de Geneviève de Brabant dans un magnifique tombeau placé dans l'Insigne Eglise « ci-devant Collegiale de St-Pierre). Les auberges étoient remplies d'habitans des environs « qui venoient à Bruxelles pour voir cette pièce qu'ils regardoient comme nationale.

---

(1) De Manne et Hillemacher. *Troupe de Nicolet*, pp. 127-136.

(2) *Rapport sur la composition des artistes comédiens, et des représentations théâtrales qui ont eu lieu sur le Théâtre de la Monnoye à Bruxelles depuis le 1er floréal an IX jusqu'au 5e jour complémentaire suivant.* (Archives générales du royaume. — *Archives de la préfecture du département de la Dyle.* — Carton n° 828, intitulé : *Spectacles*).

« Madame Ribié, grande et belle femme, y remplissoit avec beaucoup d'intérêt le rôle de
« *Geneviève*, et son mari jouoit avec une vérité effrayante l'attroce personnage du traitre
« *Golo*.

« Si Ribié eut voulu s'entretenir à jouer des Pantomimes et des Variétés, où il est aussi « très applaudi dans les rôles de savetiers, il auroit gagné un argent immense, mais la pros« périté lui tourna la tête, il voulut, comme il avoit fait au Boulevard de Paris, jouer les « rôles de *Bayard*, de *Fénélon*, de *Clarendon*, de *Dorante*, de *Beverley*, *etc.*, *etc.*, dans les « pièces du *Chevalier sans peur et sans reproche*, des *Religieuses de Cambray*, d'*Eugénie*, « de *la Coquette corrigée*, de *Béverley*, *etc.*, *etc* , et il se perdit; le public qui l'avoit applaudi « dans un genre le hua, le conspua dans l'autre et abandonna son spectacle. »

Il est étonnant que Monsieur De Manne, dans la biographie qu'il nous en a donné (2), n'ait pas parlé du séjour de Ribié en Belgique. Comme les renseignements que nous avons rencontrés à cet égard sont en partie manuscrits, il est probable qu'il n'en a pas eu connaissance. Toujours est-il que le journal *l'Oracle* en a fait souvent mention.

Quoi qu'il en soit, nous sommes entièrement fixés aujourd'hui sur les causes de la déconfiture de Ribié, au grand théâtre de Bruxelles. C'était un fait complétement ignoré et que nous sommes heureux d'avoir pu établir.

Nous sommes arrivés maintenant à une époque où le théâtre de la Monnaie va entrer dans une phase nouvelle. Avant d'aller plus loin, jetons un regard en arrière et voyons ce qu'il fut pendant ces dernières années.

En 1794, nous sommes en pleine révolution; le théâtre s'en ressent d'autant plus que la présence des armées républicaines et de leurs chefs, obligea les directeurs à épurer le répertoire au goût du moment. L'incorporation de la Belgique et sa transformation en départements, l'assimila entièrement aux idées nouvelles et elle en subit le joug par la publication, chez elle, des lois nées du nouvel état de choses.

Qu'en advint-il tout d'abord? C'est que Bruxelles, de capitale qu'elle était, passa au rang de chef-lieu de département. L'importance matérielle et intellectuelle de la ville diminua considérablement; nous venons d'en voir une preuve convaincante dans les détails qui précèdent.

Ce que nous venons de dire est tellement vrai que, pendant cette période de six années, il n'y eut pour ainsi dire aucune œuvre dramatique indigène qui se produisit.

Qu'avons-nous à citer? L'opéra de Pauwels : *la Maisonnette dans les bois*, qui n'eut qu'une seule représentation et qui resta inédit. Un prologue de Ribié : *l'Embarras du début*, pièce de circonstance qui, également, ne fut pas imprimée. C'est tout!...

Nous ne croyons pas que le vaudeville du sieur Desgrieux, se disant ex-lieutenant de sapeurs : *la Créance gasconne, ou le Marchand de vin*, vit le feu de la rampe, quoique son auteur l'ait fait imprimer en l'an VIII.

(1) De Manne et Hillemacher. *Troupe de Nicolet*, pp. 127-136.

Pendant la période précédente, qui fut cependant plus tourmentée que celle-ci, nous avons eu quelques auteurs qui s'efforcèrent de sortir des sentiers battus. Il n'en fut plus de même au début de la domination française ; la décadence était complète et il était plus que temps qu'on prit des mesures sérieuses pour en arriver à une situation meilleure.

Dans une ville comme Bruxelles, où la population avait toujours été habituée à une Cour luxueuse, on devait produire autre chose que des saltimbanques ou des banquistes.

On comprit la chose et nous allons voir, dans les développements qui vont suivre, que des efforts furent tentés pour donner à notre théâtre un rang plus distingué que celui auquel il était descendu dans ces dernières années.

Nous allons reprendre notre narration, avec d'autant plus de plaisir qu'elle nous donnera l'occasion de parler de faits qui nous seront beaucoup plus agréables à citer, puisqu'ils seront tout en l'honneur du goût de notre public et des personnes qui se sont attachées à relever notre théâtre. En outre, ils sont assez peu connus pour que nous ayions l'espoir d'intéresser nos lecteurs, ne fut-ce que par l'attrait de la nouveauté.

Pendant que le théâtre de la Monnaie subissait ainsi des alternatives de réussite et d'insuccès, celui du Parc était fréquemment occupé par des sociétés d'amateurs. Ces comédiens en herbe n'observaient pas, parait-il, les règlements de police qui ordonnaient de fermer les théâtres à neuf heures du soir. Ils donnaient des représentations interminables, qui tenaient le public jusque bien avant dans la nuit. Le maire de Bruxelles, par une ordonnance du 15 nivôse an IX, rétablit les choses sur l'ancien pied (1).

Nous n'avons fait mention de ceci que pour constater que le petit local du Waux-Hall ne possédait plus d'exploitation permanente, et qu'il était, pour ainsi dire, à la disposition de tous ceux qui voulaient s'en servir.

Comme on vient de le voir, le théâtre de Bruxelles, vers la fin de l'année 1800 et au commencement de 1801, fut à peu près abandonné à des sauteurs, des physiciens et des danseurs de corde. On s'émut de cette situation et bientôt des membres de la noblesse et de la bourgeoisie trouvèrent une solution pour arriver à redonner à la scène de la Monnaie son ancienne splendeur.

Vingt-cinq d'entre eux s'associèrent et, par une convention sous seing-privé, ils s'engagèrent chacun, à verser une somme de mille livres tournois, comme fonds de l'entreprise. Le sieur *J. Dubus* fut nommé régisseur et fondé de pouvoirs ; *Laute* fut commissaire et sous-régisseur et *J. Debonne*, caissier et receveur (2).

---

(1) Archives générales du royaume. — *Archives de la préfecture du département de la Dyle.* — Carton n° 828, intitulé : *Spectacles.* — Voir aux Documents.

(2) Brochure intitulée : *Théâtre de la Monnaie, à Bruxelles, sous la régie du citoyen J. Dubus.*

Il est de toute justice de donner ici les noms des vingt-cinq personnes qui s'étaient ainsi mises à la tête de notre première scène. Les voici, mais nous ferons remarquer, qu'à cause de l'esprit du moment, on avait supprimé toutes les appellations nobiliaires (1) :

MM. CHARLES VANDER FOSSE. — CHARLES D'ARBERG. — GOD. WALKIERS. — CORNET DE GREZ. — DE PAPE. — LA BOULLAYE. — SAUVAGE. — CH. ROHAN. — DE LATOUR. — DE PAUW. — EM. MEYER. — CHARLES BERGEYCK. — LÉONARD VANDEVELDE. — PAUL D'ARCONATI. — VANDERMEERE. — L. TIBERGHIEN. — VANDERDILFT. — GRANDRY FILS. — FRANÇOIS DE LALAING. — (D'OVERSCHIE DE) NEERISCHE. — LE BAILLY. — GRIMBERGHE. — DE LA PUENTE. — VISCHER DE CELLES. — PLOWITZ.

Cette administration marquant une ère nouvelle, une époque de transition pour le théâtre de Bruxelles, il nous semble intéressant de remettre au jour le prospectus qu'elle lança en prenant possession des rênes du pouvoir (2) :

« **Prospectus et conditions pour l'abonnement du théâtre de la Monnoie,**
« **à Bruxelles.**

« A dater du 20 pluviôse an IX, jusqu'au 30 germinal an X inclusivement, le spectacle « sera composé d'un opéra complet et d'une comédie. — La nouvelle administration n'a rien « négligé, pour donner à ces deux genres toute la splendeur dont ils sont susceptibles, et « ramener dans cette ville les artistes chers au public et qui ont emporté ses regrets.

« L'abonnement sera composé de 18 représentations par mois. Il y en aura 15 de fixés au « 2, 4, 6, 8, 10 de chaque décade. L'administration se réserve le droit de donner les trois « autres, les jours qu'elle jugera convenable.

« CONDITIONS ET PRIX DE L'ABONNEMENT.

« *Premières et secondes loges à feu*, 24 francs par mois. — *Premières et secondes* « *loges*, 21. — *Troisièmes loges à feu*, 21. — *Troisièmes loges*, 15. — *Quatrièmes loges*, 9. « — *Baignoires et parquet*, 15. — *Loges du parterre*, 12. — *Parquet*, 21. — Les abonnés « actuels des loges, qui désireront prendre une action dans la nouvelle administration du « spectacle, auront la préférence pour la possession des loges qu'ils occupent, aux conditions « cependant, qu'ils s'abonneront du 20 pluviôse an IX jusqu'au 30 germinal an X inclusi- « vement.

« L'abonnement se fera, moyennant la signature du présent prospectus, et devra toujours « être payé d'avance, un mois par anticipation, chez le citoyen *Debonne*, place St-Michel, « nº 561. — Les loges louées seront exclusivement la propriété des personnes qui la compo- « seront, et les autres abonnés n'y pourront entrer que de leur consentement. — Les sacri- « fices sans nombre que l'administration a dû faire pour procurer à cette ville un spectacle « digne d'elle, et dont elle est privée depuis si longtemps, nécessitent l'augmentation des « prix des places comme suit : *Premier, second et parquet*, 3 francs. — *Troisièmes*, 3 esca- « lins. — *Quatrièmes loges et parterre*, 2 escalins. — *Loges d'amphithéâtre*, 2 escalins et « demi. — *Quatrième rang*, 1 escalin. — Les enfants payeront moitié partout. — Le droit

(1) Brochure intitulée : *Théâtre de la Monnaie, à Bruxelles, sous la régie du citoyen J. Dubus.*
(2) *L'Oracle*, nº 37, 17 pluviôse an IX.

« des indigens est compris dans le prix des places. — Le public est prévenu que passé le « 1er ventôse prochain, on ne recevra plus d'abonnement.

« Salut et respect,

« J. Dubus,
« Régisseur de l'administration »

On remarquera ici qu'il est fait mention, pour la première fois, du droit des pauvres. D'après les termes ci-dessus, on est amené à supposer que les directions précédentes avaient majoré de dix centimes, le prix des places, droit fixe établi sur tous les billets de spectacle.

La nouvelle administration du théâtre semblait s'être attiré la confiance de tout le monde, car le journaliste fit précéder le prospectus que nous venons de citer, de réflexions, qui démontrent, une fois de plus, la situation secondaire à laquelle était descendue notre première scène. Il disait (1) :

« Tant que le spectacle de Bruxelles a été incomplet et composé, en partie, *d'acteurs* « *faits, tout au plus pour figurer dans une ville de cinquième ordre,* les rédacteurs de cette « feuille s'étoient imposé la loi d'annoncer simplement les pièces, sans jamais parler de la « manière dont elles étoient jouées, *trop pitoyable, en effet, pour se donner même la peine* « *d'en relever les défauts.* Aujourd'hui, qu'une société d'actionnaires fait les dépenses « nécessaires pour rendre notre spectacle ce qu'il a presque toujours été; qu'une réunion « d'artistes à talens va reporter la vie à notre scène déserte, nous nous ferons un devoir et « un plaisir de donner, de tems en tems, dans des articles de spectacles, l'analyse des pièces « nouvelles, la manière dont elles auront été rendues, et enfin, comment les acteurs s'acquit- « teront de leurs rôles divers : en disant notre avis, nous ne prétendrons pas le donner « comme jugement, mais bien comme notre opinion particulière : le public décidera ensuite « si nous nous sommes trompés. »

Malgré les promesses que contenait cet article, la presse a montré peu de souci des choses du théâtre. Peu ou point de comptes-rendus, mais, de loin en loin, quelques articulets sentant la réclame. Il est fâcheux que la critique ait été aussi sobre de renseignements, nous le regrettons pour notre part, car c'est l'unique source à laquelle il nous est donné de puiser aujourd'hui.

La troupe qui fut réunie par les soins de la nouvelle administration, était assez nombreuse. La voici, telle que nous l'avons relevée sur les registres mêmes du théâtre (2) :

Acteurs et chanteurs.

Messieurs :

Eugène (Ordinaire), première basse-taille	4,800 liv.
Desfossés, premières hautes-contres, Elleviou, etc.	5,500 —
Perceval, Crispins, marquis ridicules, seconds comiques, Trial. . . .	5,000 —
Linsel, Id. id.	3,600 —
Campenhout, premières hautes-contres, Colins, Elleviou	2,400 —

(1) *L'Oracle*, n° 37, 17 pluviôse an IX.
(2) Archives générales du royaume. — *Administration du Théâtre de Bruxelles.* — Grands-livres littera A et A2.

DUBREUIL (GAMET dit), financiers, manteaux, grimes	4,200 liv.
CHAMPMÉLÉ, pères nobles	4,200 —
ANSOULT, premières basses-tailles nobles et comiques	4,200 —
LAGARENNE, premiers rôles, Philippe, Gavaudan	4,600 —
GARNIER, deuxièmes rôles, troisièmes amoureux	4,000 —
ALEXANDRE, grands accessoires	1,500 —
CALLAND, premier comique	4,000 —
BORREMANS, } grands accessoires	2,600 —
GRANDVAL, } grands accessoires	720 —
LARIVIÈRE, } grands accessoires	1,200 —
MARIAGE, secondes basses-tailles (1)	2,400 —
ARMAND, premier comique (2)	3,000 —
DORSAN, haute-contre (3)	4,800 —
JUSKY, jeunes premiers (4)	2,400 —

Actrices et Chanteuses.

Mesdames et Mesdemoiselles :

ROUSSELOIS, mères Dugazon, premières duègnes	4,800 liv.
HYACINTHE, St-Aubin	3,600 —
DUMONT, première soubrette (5)	3,600 —
GOOSSENS, seconde amoureuse	2,000 —
LOBÉ, premiers rôles, grandes coquettes	4,000 —
DUBUS, rôles de convenance	4,000 —
DECROIX, duègnes, caractères comédie	3,600 —
GOUGET, secondes et premières duègnes en double, mères nobles	2,700 —
BEFFROY, première amoureuse (6)	3,600 —
SAINT-ALBIN, secondes et troisièmes amoureuses, St-Aubin et Dugazon-corsets	2,400 —
PERCEVAL, rôles de convenance (7)	» —
CLAIRMONDE, seconde amoureuse (8)	2,400 —
RENAU, jeunes premiers rôles (9)	2,400 —
BOCQUET, première et deuxième amoureuse	2,400 —
ANGELLIER, rôles de convenance	1,200 —

Choristes.

Messieurs :

MARGERY. . . 400 liv. — DE PROFT. . . 500 liv. — TIMMERMANS. . . 360 liv. — BOURGEOIS. . . 320 liv. — MAILLY. . . 600 liv. — BORREMANS cadet. . . 480 liv. — REINDERS. . . 800 liv. — LANCE. . . 200 liv.

Mesdames et Mesdemoiselles :

MARGERY. . . 400 liv. — DE PROFT. . . 500 liv. — KERCKOVEN. . . 600 liv. — MARGERY cadette. . . 600 liv. — VILLERS. . . 540 liv. — LA TOUR. . . 480 liv. —

(1) Cet artiste ne figure pas dans la nomenclature donnée dans la brochure intitulée : *Théâtre de la Monnaie, etc.*

(2 à 4) Ces artistes n'y sont pas renseignés également. Ils n'ont fait partie de la troupe que pendant deux mois. *Dorsan* a débuté le 13 ventôse an IX, dans *Alexis, ou l'Erreur d'un bon père.*

(5) Elle n'a fait partie de la troupe que pendant deux mois et demi.

(6) Cette actrice n'est entrée que le 30 frimaire an X.

(7) Ses appointements sont inscrits avec ceux de son mari : 416 liv. 13-4 par mois.

(8-9) Ces deux artistes ne séjournèrent que pendant deux mois à Bruxelles.

VALENTINE. . . 576 liv. — PESANT. . . 600 liv. — DE LOR. . . 600 liv. — LECLERC. . . . 500 liv. — DESJARDINS. . . . 720 liv. — LANCE. . . . 200 liv. — DERYS. . . 600 liv. — MÉLANIE GONTIER. . . 200 liv. — BETZY. . . 480 liv.

DEVAUX, souffleur	900 liv.
PELLERIN, copiste	600 —
VANDENBORRE, peintre	1,200 —

Orchestre.

PAUWELS, maître de musique	3,600 liv.
NEYTS, second maître de musique	600 fl.

16 *violons.* — 2 *altos* — 4 *violoncelles.* — 2 *contre-basses.* — 2 *cors.* — 2 *trompettes.* — 1 *timbalier.* — 2 *hautbois.* — 2 *flûtes.* — 2 *clarinettes.* — 2 *bassons.*

L'année théâtrale s'ouvrit le 19 pluviôse an IX (8 février 1801) et se termina le 30 germinal an X (20 avril 1802). Le spectacle d'ouverture se composait de *l'Opéra-Comique*, de Ségur jeune, Dupaty et Della Maria, et de *Lisbeth et Gessner*, de Favières et Grétry.

Les représentations avaient lieu tous les jours et le répertoire était très-varié. Il se composait de pièces anciennes et de nouveautés jouées sur les théâtres de Paris. Ainsi, en dehors du répertoire courant, voici ce qu'on produisit sur notre scène :

Comédies en quatre et cinq actes.

LES MŒURS DU JOUR, 5 actes, par Collin d'Harleville. — DUHAUTCOURS, 5 actes, par Picard. — LA PETITE VILLE, 4 actes, par Picard. — L'ENTRÉE DANS LE MONDE, 5 actes, par Picard. — LES PROVINCIAUX A PARIS, 4 actes, par Picard. — L'ENFANT DU MALHEUR, 5 actes, par Cuvelier.

Comédies en trois actes.

LE JUGE BIENFAISANT, par Chastenet de Puységur. — LE PREMIER VENU, par Picard. — LES CONJECTURES, par Picard. — LA MORT DE TURENNE, par Bouilly et Cuvelier. — DON QUICHOTTE, par Hapdé.

Comédies en un et deux actes.

DÉFIANCE ET MALICE, 1 acte, par Dieulafoi. — LE MEUNIER DE SASPACH, de Cuvelier.

Opéras en trois et quatre actes.

CHIMÈNE, 3 actes, de Sacchini. — D'AUBERGE EN AUBERGE, 1 acte, de Tarchi.

Opéras en deux actes.

PONCE DE LÉON, 2 actes, de Lebreton (Berton).

Opéras en un acte.

LE CALIFE DE BAGDAD, de Boiëldieu. — MAISON A VENDRE, de Dalayrac. — UNE MATINÉE DE CATINAT, de Dalayrac. — LE TROMPEUR TROMPÉ, de Gaveaux. — MARCELIN, de Lebrun. — LE TRENTE ET QUARANTE, de Tarchi. — LE DÉLIRE, de Berton. — L'AUTEUR MALGRÉ LUI, de J.-E. Pauwels, chef d'orchestre du théâtre. Cet opéra n'eut qu'une seule représentation. — LE GRAND DEUIL, de Berton.

La plupart de ces pièces datent de l'année même où elles furent jouées sur les théâtres de Paris. Ceci prouve l'activité que mit la direction à satisfaire le public.

Au sujet du répertoire, nous avons à citer un fait qui nous fixera une fois pour toutes sur les causes qui empêchèrent l'éclosion d'aucune œuvre indigène pendant bien des années.

Un sieur Barafin, se disant défenseur officieux du tribunal criminel de la Dyle, envoya au préfet du département, Doulcet-Pontécoulant, le manuscrit d'un drame en deux actes et en prose, accompagné d'une lettre datée du 13 vendémiaire an X, disant : « J'ai l'honneur de soumettre la pièce ci-jointe, « déjà munie de la sanction du Maire de cette ville. J'ose espérer que les « motifs qui ont déterminé cet officier public à en permettre la représentation « vous guideront dans la détermination que vous allez prendre et que « j'attends (1)... » Plus loin, Barafin dit que le manuscrit était déposé au théâtre puisque depuis « le 23 (fructidor an X), il se trouvait déjà entre les « mains du citoyen Dubusse (*sic*) qui... n'attend que le retour du citoyen D'Ar- « berg pour le proposer à l'administration du spectacle ».

En premier lieu, voici l'autorisation émanant de la mairie :

« Le Maire de Bruxelles, n'ayant trouvé dans la pièce qui précède aucun trait qui « puisse blesser les bonnes mœurs, ou porter atteinte aux principes républicains, en autorise « la représentation. — Bruxelles, le 3 vendémiaire an X de la République Française.

« Rouppe. »

Le même jour, le préfet renvoya le manuscrit à l'auteur avec ces simples mots :

« Vu à la Préfecture du Département de la Dyle, le 13 Vendémiaire an X.

« Doulcet. »

Jusqu'à présent, on voit que les autorités ne s'opposaient pas à la représentation de cette pièce. L'obstacle devait venir du théâtre même. Dubus remit le drame à D'Arberg, qui le renvoya au sieur Barafin, accompagné d'une lettre dans laquelle il disait : «... *Il existe une résolution dans notre « administration qui nous prescrit positivement de ne laisser représenter sur « notre théâtre que les pièces qui auraient déjà obtenu un succès marqué sur « ceux de Paris, ou de quelqu'autre capitale. Cette mesure générale a pour « but d'éviter l'inconvénient des études inutiles qui résultent quelquefois du « peu de succès des pièces; quoique persuadé de celui que la vôtre pourrait « obtenir, je me trouve dans l'impossibilité de pouvoir faire en faveur de « votre ouvrage une exception à la règle établie...* »

(1) Archives générales du royaume. — *Archives de la préfecture du département de la Dyle.* — Carton n° 828, intitulé : *Spectacles.*

Voyant que toute chance de paraître à la scène était perdue, l'auteur ne voulut pas abandonner complétement la partie. Il fit éditer son drame, sous le titre de : *Durville, ou les Coups du sort*, en faisant précéder la pièce de : *Lettre du citoyen D'****** (D'Arberg), membre du Conseil d'administration du théâtre de la Monnaye, à l'auteur*, et d'une réponse intitulée : *Réflexion de l'auteur sur cette lettre;* enfin, à la fin de la brochure, il mit les deux autorisations que nous avons reproduites ci-dessus (1).

Nous sommes donc fixés sur un point, c'est que le théâtre de la Monnaie était une véritable succursale des théâtres de Paris, et que sa porte fut fermée, pendant longtemps, aux auteurs du pays.

Il y eut toutefois plusieurs faits remarquables que nous devons signaler, et qui prouveront encore l'importance de notre scène.

Les 17 et 21 floréal an IX (7 et 11 mai 1801), le sieur Garelli, chanteur comique italien, donna deux représentations, l'une de *la Prova del opera,* et l'autre, du *Maitre de musique italien.*

Ensuite, du 25 prairial au 24 messidor (14 juin au 13 juillet), le ballet national d'Amsterdam vint donner une série de dix représentations.

Une artiste du Théâtre Feydeau de Paris, Mademoiselle Le Sage parut sur notre scène dans le rôle de *Constance* des *Deux journées* de Cherubini (5 thermidor-14 juillet), dans celui de *Clara* d'*Adolphe et Clara* de Dalayrac (même jour), et de *Juliette* de *Roméo et Juliette,* opéra de Steibelt (17 et 28 thermidor-5 et 16 août).

Enfin, le 28 février et le 2 mars, la troupe équestre de Franconi reparut de nouveau dans les mimodrames intitulés : *le Meunier de Saspach* (5 ventôse an X) et *la Mort et l'Apothéose de Don Quichotte* (9 ventôse an X). De nos jours, on admettrait difficilement la présence de ces écuyers sur notre première scène.

En dernier lieu, nous devons mentionner un concert que donna Madame Rousselois, le 25 avril 1801. Comme ce furent les artistes du théâtre qui en firent tous les frais, il nous a semblé que nous ne pouvions pas le passer sous silence. Pour plus d'exactitude, nous donnons ci-dessous l'annonce telle qu'elle parut (2).

« Aujourd'hui 5 floréal (an IX-25 avril 1801), mademoiselle *Rousselois* aura l'honneur de « donner son concert dans la grande salle près de la porte de Louvain (3). Voici les princi- « paux morceaux qui y seront exécutés : madame *Goossens* (actrice du théâtre) chantera un « air de la composition du citoyen *Goossens* (son mari, premier violon de l'orchestre). — Le « citoyen *Defossé* (*sic*) chantera un rondeau de la composition du citoyen *Pauwels* (chef « d'orchestre). — Mademoiselle *Rousselois* chantera une scène du *Sacrifice d'Abraham,* de « la composition du célèbre Sacchini. — Le citoyen *Eugène* (*Ordinaire*) chantera un air de

(1) Voir la Bibliographie.
(2) *L'Oracle*, n° 115, 5 floréal an IX.
(3) Cette salle servait de local à la société dite : *Grand Concert.*

« la composition du citoyen *Pauwels*. — Le citoyen *Defossé* et mademoiselle *Rousselois* « chanteront le duo d'*Armide*. — Le citoyen *Pauwels* exécutera un concerto de violon. — « On exécutera aussi plusieurs symphonies et ouvertures. »

Malgré tant d'efforts, le résultat pécuniaire de l'entreprise ne fut pas heureux. Voici exactement les chiffres de cette première année (1) :

« Du 19 pluviose an IX au 30 germinal an X.

« La recette depuis la dite date jusqu'au 10 avril 1802, a été comme suit :

« 1° La mise de fonds des 26 actionnaires.	Liv.	26,000 —	0 —	0
« 2° Les recettes journalières pour l'année	—	196,620 —	7 —	9
« 3° Les recettes d'abonnemens	—	73,287 —	17 —	1
« 4° D'une avance faite à la fin de l'année par le caissier.	—	1,326 —	7 —	2
« Total de la recette de l'année .	Liv.	297,234 —	12 —	0

« Les dépenses depuis la même date et jusqu'à la même « époque du 10 avril 1802 :

« 1° Pour payement de la troupe.	Liv.	150,020 —	8 —	10
« 2° Tous autres frais quelconques	—	147,214 —	3 —	2
	« Liv.	297,234 —	12 —	0

« Il en résultent (*sic*) que la mise de fonds des actionnaires a été absorbée pendant la pre- « mière année et que les actionnaires devaient au caissier : Liv. 1,326 — 7 — 2.

« Cela conste d'un état général du caissier, signé par lui le 6 messidor an XIII (25 juin « 1805), approuvé par M. Delatour, l'un des actionnaires, et vérifié par lui. »

Le théâtre de Bruxelles continuait donc à être poursuivi par le mauvais sort. Nous avons vu, précédemment, avec quelle difficulté les directions se soutenaient, et combien ont sombré après avoir fait les efforts les plus grands et les plus louables pour se maintenir.

En fait de pièces indigènes, nous ne trouvons que l'opéra de Pauwels : *l'Auteur malgré lui*, et encore ne parut-il qu'une fois à la scène.

Parmi les artistes que nous avons cités ci-dessus, se trouve Desfossés. Ce chanteur venait alors, pour la première fois, à Bruxelles. Il débuta, le 9 février, lendemain de la réouverture du théâtre de la Monnaie, dans *Philippe et Georgette* et *les Visitandines*. Augustin Desfossés était né à Roye (Somme), le 29 août 1771. Il tint, avec beaucoup de succès, l'emploi de ténor, pendant vingt-cinq ans. Du jour où il parut sur notre scène, il ne la quitta plus jusqu'en 1826, époque de sa retraite définitive du théâtre. Il se fit naturaliser belge en 1831. Desfossés avait une voix magnifique à laquelle se joignait le plus beau talent de comédien. Il mourut à Bruxelles, le 22 novembre 1839. Depuis sa retraite jusqu'à sa mort, il fit partie des chanteurs du jubé de l'église Sainte-Gudule, où sa belle voix était très-appréciée (2).

(1) Archives générales du royaume. — *Administration du Théâtre de Bruxelles.*— Grand-Livre n° 7. — Feuille annexée.

(2) Delhasse. *L'Opéra à Bruxelles*, et *Annuaire dramatique belge pour* 1840.

Examinons ensuite si la deuxième année d'exploitation donna de meilleurs résultats. Elle s'ouvrit le 1er floréal an X (21 avril 1802) et clôtura le 30 germinal an XI (20 avril 1803). Voici quelle était la composition de la troupe (1) :

Acteurs.

Messieurs :

DESFOSSÉS, première haute-contre, Elleviou, etc.	5,500 liv.
LINSEL, Trial, Juliet, etc.	3,600 —
DUBREUIL, financiers, manteaux, grimes	3,600 —
CHAMPMÉLÉ, pères nobles	4,200 —
EUGÈNE (ORDINAIRE), première basse-taille	4,800 —
PERCEVAL, Crispins, marquis ridicules, seconds comiques, Trial	5,000 —
LAGARENNE, premiers rôles, Philippe, Gavaudan	4,600 —
CALLAND, premier comique	4,000 —
GARNIER, deuxièmes rôles, troisièmes amoureux	2,600 —
EUGÈNE (DESSESSARTS), première basse-taille	2,400 —
ROCHON, les Colins	3,300 —
LA VILETTE, seconde basse-taille	4,000 —
BRION, des premiers rôles et fort jeunes premiers	4,500 —
LAURIN, pères nobles, tyrans, troisième rôle, raisonneurs	2,400 —
LIZYS, deuxième haute-contre	4,200 —
BORREMANS, grands accessoires	2,400 —

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

ROUSSELOIS, mères Dugazon, premières duègnes	6,600 liv.
FAY (Mlle ROUSSELOIS, femme BACHELIER), première chanteuse	5,400 —
CARON-FÉMILLY, Dugazon	4,500 —
RIBOU, premiers rôles, forts jeunes premiers	4,000 —
BURGER, St-Aubin	3,500 —
DUBUS, rôles de convenance	2,000 —
HYACINTHE, St-Aubin	3,600 —
GOUGET, caractères, mères nobles	2,700 —
LOBÉ, premiers rôles, grandes coquettes	4,000 —
DECROIX, duègnes, caractères comédie	3,600 —
PERCEVAL, rôles de convenance	1,200 —
LEQUIEN, idem.	1,200 —
CHEVALIER, utilités	1,200 —
LANCE, jeunes rôles (2)	300 —

Choristes.

Messieurs :

MARGERY. . . 400 liv. — DE PROFT. . . 600 liv. — TIMMERMANS. . . 360 liv. — GRANDVAL. . . 800 liv. — BOURGEOIS. . . 360 liv. — MAILLY. . . 600 liv. — BORREMANS. . . 480 liv. — KERCKHOVEN. . . 600 liv. — LANCE. . . 300 liv. — LA FOND. . . 600 liv. — REINDERS. . . 720 liv. — LA RIVIÈRE. . . 1200 liv.

(1) Archives générales du royaume. – *Administration du Théâtre de Bruxelles.* — Registre littéra B.
(2) Fille du concierge du théâtre.

Mesdames et Mesdemoiselles :

MARGERY . . 400 liv. — VILLERS . . . 540 liv. — LA FOND. . . 600 liv. —
VALENTINE . . . 720 liv. — LA FOSSE . . . 600 liv. — LECLERC . . . 300 liv. —
D'ÉTÉ. . . 720 liv. — GRENET. . . 600 liv. — COLETTE COTTON . . . 600 liv. —
HENRIETTE . . . 480 liv. — WAUQUIER. . . 480 liv. — BRANTS. . . 600 liv.

DEVAUX, souffleur	900 liv.
PELLERIN, copiste.	720 —
SPAAK, peintre.	1,800 —

Orchestre.

PAUWELS, maître de musique . . . . 3,600 liv.
16 *violons.* — 2 *altos.* — 4 *violoncelles.* — 2 *contre-basses.* — 2 *cors.* — 2 *trompettes.* — 2 *hautbois.* — 2 *flûtes.* — 2 *clarinettes.* — 2 *bassons.* — 1 *timballier.*

Avant d'aller plus loin, examinons quel fut le résultat pécuniaire de cette seconde année.

Voici les chiffres exacts pris sur les pièces originales :

« DU 1er FLORÉAL AN X AU 30 GERMINAL AN XI.

« *Recette.*

« 1° Recette journalière	Liv.	170,555 — 1 — 1
« 2° Recette d'abonnemens	—	74,225 — 1 — 2
	« Liv	244,780 - 2 — 3
« 3° Fonds fournis par M. Degrez, le premier prairial « an XI et le 11 fructidor suivant	Liv.	9,725 — 7 — 6
« *Recette totale de l'année.* . .	Liv.	254,505 — 9 — 9

« *Dépenses.*

« 1° Pour payement de la troupe	Liv.	129,444 — 13 — 0
« 2° Pour tous autres frais quelconques, y compris l'a- « vance de liv. 1,326 — 7 — 2	—	124,003 — 1 — 9
	« Liv.	253,447 — 14 — 9
« 3° Restoit en caisse au 10 avril 1803	—	1,057 — 15 — 0
« *Somme égale à la recette*	Liv.	254,505 — 9 — 9

« Il en résulte un déficit pendant l'année de liv. 8,667 — 12 — 6, défalcation faite du fond « de caisse de liv. 1,057 — 15 — 0, à la conste d'un état fourni par M. le caissier approuvé « par M. Delatour, commissaire chargé de la comptabilité (1). »

Nous continuons donc à enregistrer une situation négative. Malgré la bonne gestion et les efforts que l'on avait faits pour produire les meilleurs sujets, on

(1) Archives générales du royaume.— *Administration du Théâtre de Bruxelles.*— Registre n° 7, feuille annexée.

ne put parvenir à obtenir au moins égalité entre les recettes et les dépenses, si pas un bénéfice.

Pourtant cette année fut assez fertile en événements dramatiques intéressants. D'abord, le 5 et le 7 mai, le sieur Bianchi, chanteur italien, se disant premier comique de la troupe de la Cour de Prusse, vint jouer dans deux intermèdes.

Ensuite, nous avons à faire mention du début de Madame BARON dite FAY (1), qui avait pris le nom de BACHELIER, nous ne savons trop pourquoi. C'était la fille de Madame Rousselois. Elle parut dans *Roméo et Juliette*, opéra de Steibelt. Elle avait abordé la scène, pour la première fois, en 1797, à l'Opéra-Comique de Paris, où elle fut très-remarquée. Quelques années plus tard, elle se montra au Grand-Opéra. Des intrigues de coulisses la firent quitter en 1829. Elle était la mère de la célèbre LEONTINE FAY, dont voici l'acte de naissance rapporté par MM. De Manne et Ménétrier (2) :

« *Extrait du registre des actes de naissance de la municipalité de la ville de Toulouse :*

« Le neuf novembre mil huit cent dix, par-devant nous, officier de l'état-civil, a comparu « ÉTIENNE BARON, dit FAY, artiste lyrique, demeurant place du Capitole, numéro huit, « lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, *né de son mariage avec Jeanne* « *Lemesle,* artiste lyrique, et auquel il a donné les noms de LOUISE-JEANNE-LÉONTINE. »

Dans une note, le même biographe (3) nous dit que Jeanne Lemesle était fille de Madame Rousselois. C'est la dame FAY, citée ci-dessus.

Martin, le chanteur si connu de l'Opéra-Comique de Paris, vint, du 25 juin au 16 juillet, donner onze représentations. Il parut successivement dans : *l'Épreuve villageoise, Zoraïme et Zulnar, le Jugement de Midas, Maison à vendre, la Colonie, Philippe et Georgette, le Trente et Quarante, d'Auberge en Auberge, l'Irato, le Secret, les Visitandines, Panurge.*

Après cet artiste, qui eut un énorme succès, reparut une ancienne connaissance : Henri Mees, le gendre de Vitzthumb. Il était accompagné de sa fille, Madame Bonnet. Le 18 juillet, Mees joua dans *la Maison isolée* et dans *les Deux Prisonniers;* et sa fille, le rôle de *Céphise* de *Défiance et Malice*, comédie de Dieulafoy.

Leur présence à Bruxelles fut l'occasion d'une bonne action. Garnier, un des acteurs de la troupe, avait eu un accident grave qui l'avait mis dans l'impossibilité de reparaitre sur la scène; on organisa un spectacle à son profit. Cette soirée fut annoncée dans les termes suivants (4) :

« La représentation au bénéfice du citoyen *Garnier*, qui lui a été accordée d'après l'évé- « nement malheureux dont il est victime, et qui était annoncée dans le journal *l'Oracle*,

(1) C'est sous ce nom qu'elle se trouve inscrite dans les registres du théâtre.
(2) De Manne et Ménétrier. *Galerie historique des acteurs français, mimes et paradistes*, p. 343.
(3) Id. *Id.* p. 344.
(4) *L'Oracle*, n° 203, 3 thermidor an X.

« aura lieu samedi prochain, 5 thermidor (an X-25 juillet 1802). L'on jouera *Marianne*, « opéra (de Dalayrac), et *le Directeur dans l'embarras*, opéra (de Cimarosa); dans la pre- « mière pièce, madame *Bonnet*, née *Mees*, remplira le rôle de *Marianne*, et dans la seconde, « le citoyen *Mees* remplira le rôle du *Poète*; ces deux artistes estimables ont bien voulu se « réunir aux talens de ceux du grand théâtre, pour donner à ce spectacle tout l'intérêt et « l'agrément dont ils sont susceptibles. — Entre les deux pièces, madame *Bachelier* née « *Rousselois*, exécutera un concerto sur le forte-piano. »

Mees et Madame Bonnet donnèrent six représentations. Outre les pièces que nous venons de citer, ils jouèrent encore : *la Mélomanie*, *les Deux Journées*, *le petit Matelot*, *Lodoïska*.

Le fait le plus important de l'année, fut le retour de Talma. Pour lui, le journaliste daigne sortir de son mutisme et annoncer les représentations du grand tragique. Voici ce qu'il en dit (1) :

« Le citoyen Talma, successeur de Lekain et de La Rive dans les rôles tragiques, est ici « depuis deux jours, avec son épouse; il doit jouer ce soir (13 octobre 1802), le rôle d'*Oreste* « dans la tragédie d'*Andromaque* de Racine : on sait par les journaux de Paris, que le « citoyen Talma excelle surtout dans les rôles sombres, et qu'il s'est principalement consa- « cré aux fureurs d'*Oreste*, si bien exprimées par Racine, Crébillon et Voltaire. Madame « Talma remplira le rôle d'*Andromaque*, l'un des plus beaux qui existent au théâtre. — « *Quoique nous ne rendions pas ordinairement compte des nouvelles du spectacle, nous* « *croyons devoir faire une exception quand il s'agit de talens aussi distingués.* »

Cette décision est regrettable à beaucoup de points de vue, car la troupe de Bruxelles possédait, à cette époque, des artistes d'un talent remarquable et qui certainement méritaient qu'on s'occupât d'eux.

Outre Talma et sa femme, il y eut encore Madame Thénard et son fils, qui parurent en même temps sur notre scène. Ils donnèrent onze représentations et jouèrent les pièces suivantes :

Andromaque (13 octobre). — *Iphigénie en Aulide* (15 idem). — *Abufar* (17 idem). — *Mérope* (19 idem). — *Adelaïde du Guesclin* (21 idem). — *Zaïre* (24 idem). — *Sémiramis* (25 idem). — *Henri VIII* (27 idem). — *Le Cid* (31 idem). — *Alzire* (2 novembre). — *Agamemnon* (4 idem). — *Le Legs* (4 idem).

Comme, lors du premier voyage de Talma en Belgique, en 1797, il ne nous a pas été possible de donner l'appréciation du public sur son talent, nous croyons être agréable à nos lecteurs, en reproduisant ici ce qui a été écrit au moment même où il parut pour la seconde fois chez nous. Tout ce qui touche ce grand artiste doit intéresser et, à ce titre seul, les critiques bienveillantes ou malveillantes forment des documents littéraires qui ne peuvent être négligés. Voici donc ce qu'en dit un journal du temps (2) :

---

(1) *L'Oracle*, n° 285, 21 vendémiaire an XI (14 octobre 1802).
(2) *Id.* n° 289, 25 vendémiaire an XI (18 octobre 1802).

« Iphigénie en Aulide.

« La première pièce jouée sur notre théâtre depuis l'arrivée de Monsieur et Madame « Talma, a été l'*Andromaque* de Racine, ainsi que nous l'avons annoncé; n'ayant point « assisté à cette représentation, je n'ai pu en rendre compte; mais d'après l'opinion des « connoisseurs Talma a parfaitement joué le rôle d'*Oreste;* il a été surtout sublime dans la « dernière scène du dernier acte. Madame Talma a montré également le talent le plus dis- « tingué dans le rôle difficile et superbe d'*Andromaque*. Ces deux artistes ont recueilli dans « cette occasion, les applaudissemens les plus nombreux et les plus mérités d'un public « juste appréciateur des talens.

« La seconde représentation a eu lieu avant-hier : c'étoit l'*Iphigénie en Aulide* de Racine, « chef-d'œuvre qui n'a rien d'égal chez aucun peuple et dans aucune langue : Monsieur « Talma y a rempli le rôle d'*Achille*. On sait que ce héros est fortement dessiné dans Racine « et que son caractère est un mélange continuel de fierté, d'orgueil et d'emportement diffi- « cile à bien saisir, et encore plus à bien rendre. Ce genre ne nous a pas paru être le plus favo- « rable aux talens de l'acteur, et nous sommes, à cet égard, de l'avis des journaux littéraires « de Paris. Larive avoit un genre particulier; Talma en a un autre; le seul Lekain étoit « sublime dans tout. Ce n'est pas à dire que le rôle d'*Achille* a été mal rendu; mais Talma « n'y a pas été tout ce qu'il auroit dû être; il y a déployé les connoissances d'un acteur « consommé dans son art, mais il ne fut sublime que par élan. Lorsqu'à la fin du troisième « acte, *Achille* se retire en fureur, et dit à *Clytemnestre* les vers qui terminent cet acte :

« *Votre fille vivra, je puis vous le prédire,*
« *Croyez du moins, croyez que, tant que je respire,*
« *Les Dieux auront en vain ordonné son trépas.*
« *Cet oracle est plus sûr que celui de Chalchas.*

« Ce moment a été du plus grand effet, et l'acteur a recueilli de vifs applaudissemens; « l'illusion a été complète; l'on a cru revoir le fougueux *Achille*, d'Homère et de Racine.

« Madame Talma dans le rôle d'*Iphigénie* a déployé cette candeur, cette douce résigna- « tion, cette piété filiale, ce mélange d'amour tendre et vertueux qui caractérise ce rôle « incomparable, et qui a fait dire à Boileau :

« *Jamais Iphigénie dans l'Aulide immolée,*
« *N'a coûté tant de pleurs à la Grèce assemblée.*

« Madame Talma a été vivement applaudie, et méritoit de l'être davantage; elle s'étoit « identifiée avec son rôle.

« Mademoiselle Thénard, autre actrice de la capitale, a joué *Clytemnestre* avec le plus « grand succès; on a cru voir cette mère éplorée arrachant sa fille à ses bourreaux; tour-à- « tour chargeant *Agamemnon* d'imprécations, et suppliante aux pieds d'*Achille*, pour arra- « cher à la mort sa chère *Iphigénie*. »

Il convient, après cette appréciation des talents de ces grands artistes, de donner également celle relative aux acteurs de la troupe qui les secondèrent. On verra qu'alors comme aujourd'hui, ils laissaient un peu à désirer. A cette époque, cela se comprend moins, car les chefs-d'œuvre des auteurs classiques faisant partie du répertoire, leur étaient familiers; de nos jours, il n'en est plus ainsi. Continuons donc à citer les réflexions du journaliste :

« Après avoir parlé des artistes étrangers qui font en ce moment les délices des habitans « de Bruxelles, il nous reste à dire de quelle manière on les a secondés.

« Champmélé remplissoit le rôle d'*Agamemnon*; la scène d'exposition fut très-bien rendue

« mais, pour les morceaux d'effet, ils ont été manqués. La belle scène du retour d'*Iphigénie* « quand inquiète de la froideur de son père, elle lui dit, avec cette candeur si touchante :

« *Verra-t-on à l'autel votre heureuse famille ?*

« C'est alors que l'intérêt est poussé à son comble; le spectateur qui connoît le sort « affreux qui est réservé à cette auguste victime, doit frémir d'horreur à ce fameux hémis- « tiche :

« ..... *Vous y serez, ma fille!*

« Ce trait d'un pathétique sublime a été rendu sans aucun effet; à peine même fut-il « entendu.

« Champmelé est acteur, il a de bonnes intentions; mais ses moyens physiques et sa « mémoire ne répondent plus à son zèle.

« Mademoiselle Ribou qui a rempli le rôle d'*Eriphile*, est une jeune actrice qui annonce « un talent très-distingué; elle a de la sensibilité, de l'âme, et l'on peut ajouter qu'elle s'est « acquittée avec beaucoup de grâces d'un rôle très-ingrat.

« Je crois pouvoir me dispenser de rien ajouter; cependant, en fidèle narrateur, il faut dire « qu'à la dernière scène, lorsqu'*Ulysse* vient faire le beau récit de ce qui s'est passé au « temple et raconte les circonstances de la mort d'*Eriphile*, le parterre a montré un mouve- « ment de gaieté un peu indiscrète pour l'occasion, en partant d'un éclat de rire; ce qu'il y « eut de pis, c'est que personne n'en fut scandalisé. »

Maintenant que nous avons donné les impressions produites par les premières représentations de ces artistes éminents, nous devons exposer celles qu'ils laissèrent à leur spectacle de clôture (1) :

« *Sur la dernière représentation de M. et Mme Talma.*

« .. Nous allons dire un mot sur la pièce d'avant-hier, après laquelle ces époux ont reçu « les adieux flatteurs du public de Bruxelles.

« Après les chefs-d'œuvres (*sic*) de Corneille, de Racine, de Voltaire, l'*Abufar* de Ducis, et « surtout le *Henri VIII* de Chénier, ont paru à tous les amateurs de la bonne littérature, « des farces tragiques, rimées en vers durs et prosaïques. L'*Agamemnon*, de Lemercier, « joué pour la clôture, est, comme on sait, la meilleure pièce de cet auteur; mais elle est « encore éloignée d'être une tragédie médiocre..... Il falloit tout le talent de Talma pour « jouer le rôle d'*Egiste* : c'est, à mon gré, l'un de ceux où il a déployé le plus d'art; il s'y est « montré profond acteur, terrible dans les principales situations, malgré un amour assez « ridicule pour une vieille *Clytemnestre*, qui n'a rien d'aimable; mais cette faute appartient « à l'auteur. Madame Talma qui est parfaite dans presque tous ses rôles, a joué *Cassandre* « tout aussi bien qu'il étoit possible de rendre ce personnage insipide et hors de la nature. « Après la pièce, Talma fut demandé à grands cris, et les applaudissemens nombreux des « spectateurs durent lui paroître très-flatteurs. On regrette que cet acteur se soit refusé de « jouer *Othello*, malgré les instances du public.

« *Le Legs*, petite pièce pleine d'esprit de Marivaux, a terminé le spectacle; Madame Talma « y a rempli le rôle de *la Comtesse*, avec une intelligence, une grâce, qui lui ont mérité de « vifs applaudissemens, que cette charmante actrice est venue recueillir sur le théâtre après « la représentation. »

Ces impressions du moment sont remplies d'intérêt et nous les consignons

(1) *L'Oracle*, n° 309, 15 brumaire an XI (7 novembre 1802).

ici avec d'autant plus de plaisir qu'elles sont tout en l'honneur de ces grands artistes.

Enregistrons, en passant, quatre représentations de *Jean Ellmeinrech*, acteur et chanteur allemand, venant de Londres (1). Il joua du 8 décembre 1802 au 23 janvier 1803. Il parut pendant les intermèdes, dans les deux pièces intitulées : *Il Calzolaro, ou le Cordonnier italien*, et *le Professeur du Conservatoire de musique de Naples*. Celle-ci fut donnée, pour la première fois, le 9 janvier. La musique est de Cimarosa. Ellmeinrech fut secondé par Mademoiselle Rousselois, Desfossés et Perceval (2).

Une autre actrice célèbre des théâtres de Paris, Mademoiselle *Contat*, vint, du 14 au 28 décembre, donner sept représentations à Bruxelles. Elle débuta dans *le Mariage secret* de Desfaucherets, et *les Fausses Confidences* de Marivaux.

Le 10 janvier suivant, ÉTIENNE BARON, dit FAY (3), gendre de Madame Rousselois et ténor du Théâtre Feydeau de Paris, vint se produire à celui de la Monnaie. Il joua dans les opéras : *le Prisonnier, ou la Ressemblance* de Della Maria, et *les Deux Prisonniers* de Dalayrac. Ce fut sa seule et unique soirée. On ne lui accordait pas un grand talent comme chanteur, on lui reprochait une voix sourde et un jeu dépourvu de chaleur et de légèreté. Il avait, toutefois, l'intelligence de la scène. Il écrivit, en collaboration avec Spontini, la musique d'un opéra en un acte : *Julie, ou le Pot de fleurs* (1805), dont plusieurs morceaux sont devenus populaires.

Le célèbre *Dugazon*, de la Comédie-Française, donna cinq représentations à Bruxelles. La première eut lieu le 8 février 1803. Il parut dans deux comédies : *l'Étourdi* de Molière et *les Originaux* de Fagan.

En dernier lieu, nous avons à parler de la première apparition de *Platel*, dans notre ville. Il se produisit, le 1er avril 1803, dans un concert qu'il donna avec Madame Berteau, née Ribou, actrice attachée au théâtre.

NICOLAS-JOSEPH PLATEL naquit à Versailles en 1777. Il possédait le plus beau talent de violoncelliste, ce qui le fit nommer professeur au Conservatoire de Bruxelles. De sa classe sont sortis des artistes tels que F. Servais, Alex. Batta et Demunck, qui sont devenus des maitres. Il mourut à Bruxelles, le 25 août 1835.

Avant d'aller plus loin, nous devons noter, pour mémoire, l'établissement d'une nouvelle salle de spectacle, à Bruxelles, en cette année 1802. Ce fut un sieur Pirlet qui l'avait construite dans la rue du Ballon (actuellement rue des Fripiers), sur l'emplacement de l'ancien couvent des Madelonnettes. L'autori-

---

(1) Voir sa biographie dans : Fétis : *Biographie universelle des musiciens*, t. III, p. 129.
(2) *L'Oracle*, n° 8, 18 nivôse an XI (8 janvier 1803).
(3) De Manne et Ménétrier. *Galerie historique des acteurs français, mimes et paradistes*, p. 343.

sation lui fut accordée le 8 vendémiaire an X, dans les termes suivants (1) :

« ... *Art.* 1er. A compter de ce jour, le citoyen Pirlet est autorisé de disposer de la « susdite salle pour servir aux amusements publics tels que Bals, *Spectacles*, à charge de « se conformer aux lois et réglemens y relatifs... »

Comme cette salle ne fut jamais occupée qu'accidentellement, soit par des comédiens-amateurs, soit par des saltimbanques, soit pour des bals, qu'il ne s'y installa jamais une exploitation régulière, nous ne nous y arrêterons pas davantage. Il nous suffira d'avoir établi le fait.

De ce que nous venons d'exposer, on peut se convaincre que cette seconde année d'exploitation fut remarquable à tous les points de vue. Des artistes du premier mérite, les réputations du moment, s'étaient produits chez nous avec le plus grand succès, concurremment avec ceux de la troupe, qui, égalcment, n'étaient pas dépourvus de talent. On ne comprend pas comment, avec de tels éléments, le résultat final n'a pas été meilleur. Il y a là une cause que nous ne pouvons déterminer et qui peut s'expliquer peut-être par la dépense excessive qu'entrainaient le grand nombre des comédiens et la composition de l'orchestre. Sans nous appesantir sur ce fait, passons à la troisième année qui commença le 21 avril 1803, et examinons si le résultat fut plus favorable à l'administration.

D'après les chiffres exposés par le caissier du théâtre, le déficit serait encore plus considérable. Il s'élèverait à la somme de liv. 64,707 — 4 — 4. Voici comment se produisit ce résultat (2) :

« Du premier floréal an XI au 30 germinal an XII. »

« *Recettes.*

« 1° Recette journalière	Liv.	193,702 — 0 — 5
« 2° Recette d'abonnemens	—	74,160 — 8 — 2
	« Liv.	267,862 — 8 — 7
« 3° Fonds fournis par MM. les actionnaires	—	20,990 — 15 — 6
« 4° Avance faite par le caissier	—	758 — 14 — 4
« *Recette totale de l'année.*	Liv.	289,611 — 18 — 5

« *Dépenses.*

« 1° Pour payement de la troupe	Liv.	151,792 — 5 — 9
« 2° Pour tous autres fraix	—	137,819 — 12 — 8
« *Dépense totale.*	Liv.	289,611 — 18 — 5

(1) Archives générales du royaume. — *Archives de la préfecture du département de la Dyle.* — Carton n° 823, intitulé : *Spectacles.* — Voir aux Documents.

(2) Archives générales du royaume.— *Administration du Théâtre de Bruxelles.* — Registre n° 7, feuille annexée.

« *Déficit sur la dite année.*

« 1° La somme ci-dessus fournie par MM. les actionnaires	Liv.	20,990 — 15 — 6
« 2° L'avance ci-dessus faite par le caissier	—	758 — 14 — 4
« 3° Levé chez M. Meeus	—	36,000 — 0 — 0
« 4° Qui est dû à M. d'Arberg	—	6,957 — 14 — 6
« *Déficit total.*	Liv.	64,707 — 4 — 4

« Cela résulte encore du même état fourni par le caissier et approuvé par Monsieur De la « Tour. »

Donc continuité de pertes, dans des proportions énormes. Il a fallu, vis-à-vis d'une pareille situation, une grande dose d'énergie et de persévérance pour oser encore tenter la fortune. Si nous nous en rapportons à un écrit du temps, le public était peu nombreux d'ordinaire. Il y est dit qu'un étranger allant passer sa soirée au théâtre *fut étonné de voir une grande partie des loges vides et le parterre très clair-semé* (1). Ensuite, plus tard, quand on allait donner la seconde pièce, un opéra, *l'ouverture était à peine commencée qu'on n'entendait que tousser, cracher, babiller, ouvrir et fermer les portes des loges du haut en bas*. Ce même tapage, paraît-il, avait lieu tous les jours, et l'on ne venait guère au spectacle que pour y bavarder (2).

Si ceci est vrai, et nous avons tout lieu de le croire, la principale cause du peu de succès de l'exploitation, consistait, à Bruxelles, dans l'indifférence du public, dont le résultat inévitable devait être l'abaissement des recettes.

Reprenons le fil de notre narration en exposant le tableau de la troupe pour cette troisième année de gestion. Elle commença le 1er floréal an XI (21 avril 1803) et se termina le 30 germinal an XII (20 avril 1804).

Acteurs.

Messieurs :

Lagarenne, premier rôle	Liv.	4,600
Bourson, jeunes premiers rôles et petits-maîtres (3)	—	3,300
Dubreuil, financiers, manteaux, grimes	—	4,000
Champmélé, pères nobles	—	4,200
Folleville, troisièmes rôles, grands raisonneurs, pères nobles (4)	—	4,000
Eugène (Ordinaire), première basse-taille	—	4,800
Desfossés, première haute-contre, Elleviou	—	5,500
Perceval, Crispins, marquis ridicules	—	5,000
Eugène (Dessessarts), premières basses-tailles, nobles et comiques	—	2,700
Verteuil, premier comique, livrées	—	5,000

(1) *Coup-d'œil sur Bruxelles*. Bruxelles, Stapleaux, an XI-1803, p. 19.
(2) *Id.* id. p. 20.
(3) Bourson fut engagé le 14 fructidor an XI à raison de 240 livres par mois; ses appointements furent portés à 3,300 livres par an, à dater du 8 nivôse suivant.
(4) Il touchait, par an, 4,000 livres avec sa fille.

DUMOUCHEL, Trial, Laruette (1)	liv. 10,000
ROLLAND, Martin, Lays	— 5,000
THÉODORE, seconde haute-contre	— 2,000
LACROIX, raisonneurs	— 3,000
DURANT, premiers rôles	— 6,000
BROCHARD, Crispins, marquis ridicules	— 4,000
BORREMANS, grands accessoires	— 2,000

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

RIBOU, premiers rôles, forts jeunes premiers	Liv. 4,300
SAINT-ALBIN, jeunes Saint-Aubin, Dugazon-corsets	— 3,600
BERTEAU, première chanteuse, Philis, fortes Saint-Aubin	— 4,500
DUMOUCHEL (2), premier rôle tragique	— —
MORLAND, jeune première, ingénuité	— 3,600
DOLLÉ-VERTEUIL, Dugazon	— 2,400
GOUGET, caractères, mères nobles	— 3,000
VANLOO, premières soubrettes	— 4,300
FOLLEVILLE (3), ingénuité, jeunes rôles	— —
BURGIN, Saint-Aubin	— 4,200
LEQUIEN, rôles de convenance	— 1,800
DECROIX, duègnes, caractères	— 3,600
TANQUERELLE, deuxième soubrette, première en double	— 5,000

Choristes.

Messieurs :

MARGERY. . . 500 liv. — TIMMERMANS . . 550 liv. — GRANDVAL. . . 900 liv. — BOURGEOIS. . . 480 liv. — MAILLY. . . 720 liv. — BORREMANS. . . 550 liv. — REINDERS. . . 800 liv. — LA RIVIÈRE. . . 1,200 liv. — BRANTS. . . 750 liv. — PROFT. . . 800 liv.

Mesdames et Mesdemoiselles :

MARGERY. . . 500 liv. — KERCKHOVEN. . . 800 liv. — LANCE. . . 300 liv. — LECLERC. . . 500 liv. — GRENET. . . 720 liv. — CHEVALIER. . . 1,200 liv. — D'ETÉ. . . 720 liv. — HENRIETTE. . . 480 liv. — BLANCHE. . . 600 liv.

DEVAUX, souffleur	900 liv.
PELLERIN, copiste	720 —
SPAAK, peintre (4)	2,688 —

Orchestre.

PAUWELS, maitre de musique . . . . 3,600 liv.

16 *violons.* — 2 *altos.* — 5 *violoncelles.* — 2 *contre-basses.* — 2 *cors.* — 2 *trompettes.* — 2 *hautbois.* — 2 *flûtes.* — 2 *clarinettes.* — 2 *bassons.* — 1 *timballier.*

Malgré les pertes essuyées par les actionnaires, on voit qu'ils n'avaient

(1-2) Dumouchel touchait 10,000 livres par an, avec sa femme.
(3) Voir plus haut *Folleville*, pour les appointements.
(4) Avec son fils.

pas diminué le personnel du théâtre. Outre les artistes nouveaux, Madame Saint-Albin et Armand Verteuil reparaissent. La première débuta dans *Virginie* de *Paul et Virginie* (28 avril), et le second, dans *Figaro* du *Barbier de Séville* (1er mai).

Le jour de l'ouverture (21 avril 1803), la direction eut la malencontreuse idée d'exhiber une espèce de prestidigitateur, qui offrit au public un spectacle de fantasmagorie et de *Palingénésie ou danse des morts*. Il fut tellement sifflé et hué qu'il partit sans faire connaître son nom, ce dont certainement la postérité ne se plaindra pas. Ce fait prouve en l'honneur du goût qui tendait à s'épurer. On en avait assez de toutes ces montres de saltimbanques.

Un événement se préparait en Belgique : on y attendait l'arrivée du Premier Consul et de Madame Bonaparte. A cette occasion, on résolut d'organiser de grandes fêtes, et nécessairement le théâtre devait largement contribuer à leur éclat. Pour rehausser les représentations et leur donner une importance digne du personnage que l'on devait recevoir, on fit venir de Paris, Talma et sa femme, Monvel et Mademoiselle Raucour.

Ces artistes arrivèrent dans notre ville, le 5 messidor an XI (24 juin 1803), et, quelques jours après (9 messidor), donnèrent leur première représentation, qui se composait de *l'Abbé de l'Epée*, comédie de Bouilly et Pain, et de *l'Amant bourru*, autre comédie, jouées par Madame Talma et Monvel, auteur de cette dernière pièce.

Pour la même occasion, des musiciens de mérite, Rodolphe Kreutzer, Frédéric Duvernoy et Dalvimare, artistes de l'orchestre du Grand-Opéra de Paris et de la musique particulière du Premier Consul, arrivèrent dans notre ville, le 30 juin (1). Ils donnèrent deux concerts au théâtre de la Monnaie, le 2 et le 16 juillet suivants.

En outre, Talma et Mademoiselle Raucour jouèrent *Mérope*, de Voltaire, le 4 du même mois. Ils se produisirent encore le 8 et le 10.

Enfin, le 21 juillet 1803, le Premier Consul fit son entrée à Bruxelles, vers neuf heures et demie du soir. On devait donner au théâtre : *le Mari qui se croit trompé* et *le Calife de Bagdad*, mais on n'ouvrit pas, à cause de l'arrivée de ce haut personnage.

Le lendemain, le maire, escorté d'une cavalcade, présenta le vin d'honneur au Premier Consul, et celui-ci le fit distribuer aux hôpitaux. Toutes les autorités civiles, ecclésiastiques et militaires furent ensuite admises à son audience. Pendant ce temps, une foule immense stationnait devant l'hôtel de la préfecture; lorsque Bonaparte parut au balcon, il fut salué des plus vives acclamations. A la sortie du diner, auquel avaient été invités le maire et les hauts dignitaires, le Premier Consul passa dans le jardin qui était illuminé

(1) L'*Oracle*, n° 180, 10 messidor an XI (30 juin 1803).

avec magnificence et présentait de flatteuses allégories. Joséphine se rendit au théâtre où les artistes de la Comédie Française représentèrent *Cinna* (1).

Cette représentation gala fut splendide. Nous possédons, à cet égard, des renseignements complets dont nous nous empressons de faire profiter nos lecteurs (2) :

« C'est hier que la tragédie de *Cinna* fut jouée sur notre théâtre. La loge destinée pour « le Premier Consul, ornée de draperies bleu céleste, garnies de franges d'argent, avec un « fond étoilé de même ; la salle élégamment illuminée de bougies, la foule des spectateurs, « l'élégance des dames, tout cela formoit un coup-d'œil ravissant. La pièce étoit commencée ; « *Cinna* faisoit ce récit admirable des misères publiques de Rome pendant les guerres « civiles, et il achevoit ces deux vers si connus :

« *Romains contre romains, parens contre parens,*
« *Combattoient seulement pour le choix des tyrans.*

« lorsque Madame Bonaparte est entrée dans sa loge : des applaudissemens nombreux et « répétés de tous les coins de la salle se sont alors fait entendre et ont arrêté l'acteur, « M. Talma, au milieu du beau morceau qu'il récitoit et qui fit couler jadis les larmes du « Grand Condé. Jamais moment ne fut plus imposant et jamais allusion ne fut mieux sentie ; « les yeux se tournèrent de toutes parts sur l'épouse du chef de l'Empire ; de ce héros qui « pacifia la Vendée et fit cesser la guerre civile ; qui rappela les proscrits exilés, par l'esprit « de parti, dans les déserts de la Guyanne ; qui, de la même main qu'il sécha tant de larmes, « a relevé le sanctuaire abattu, et rendu aux autels leurs ministres ; nous le répétons, cet « instant a été vivement senti par l'arrivée de Madame Bonaparte. L'épouse du Premier Con- « sul s'est retirée à la fin de la pièce, et les mêmes applaudissemens se sont fait entendre à « son départ.

« Cependant les désirs et l'impatience des spectateurs ont été déçus ; le Premier Consul, « sur la présence duquel on paraissoit compter, n'a point assisté à cette représentation ; les « importantes occupations dont il est chargé, pour le bonheur de l'Etat, l'en ont empêché.

« Nous ne dirons rien de la perfection du talent des artistes : citer Mademoiselle Rau- « court, MM. Monvel et Talma, c'est faire leur éloge en peu de mots. »

Ces détails sont très-intéressants. Jusqu'à ce jour, nous ne possédions rien qui nous donnât la physionomie de cette représentation solennelle, arrivée après les saturnales dramatiques que nous avons signalées autre part.

Deux jours après, les artistes de la Comédie-Française jouèrent *Esther* de Racine. Les principaux rôles étaient remplis par Talma, sa femme, et Monvel. Ce fut encore pour eux l'occasion d'un nouveau triomphe.

Le Premier Consul, qui n'avait pas encore paru au théâtre, s'y rendit, le 8 thermidor, accompagné de Lebrun, Troisième Consul, et de Joséphine. On jouait *Britannicus*. Il alla ensuite à une fête splendide que le commerce de Bruxelles, représenté par soixante des plus riches négociants, lui offrit dans la salle du Grand-Concert (3).

Comme nous avons trouvé quelques données nouvelles sur cette fête,

---

(1) Henne et Wauters. *Histoire de la ville de Bruxelles*, t. II, p. 472.
(2) L'*Oracle*, n° 205, 5 thermidor an XI (24 juillet 1803).
(3) Henne et Wauters. *Histoire de la Ville de Bruxelles*. T. II. P. 473.

données qui entrent tout naturellement dans notre cadre, nous n'hésitons pas à les transcrire ici, pour être aussi complets que possible (1) :

« *Bruxelles.* — *9 Thermidor.* — Le Premier Consul a assisté hier au spectacle; quelques « instants avant l'on avoit changé la pièce annoncée, qui fut remplacée par le *Britannicus* « de Racine. En sortant de la comédie, le Premier Consul et Madame Bonaparte se sont « rendus à la salle du Grand Concert, où le commerce de cette ville avoit préparé une fête « magnifique. En descendant de voiture, ces illustres personnes furent saluées par une « musique mélodieuse dont les sons les accompagnèrent jusqu'au grand salon. Bonaparte « s'étant assis vis-à-vis d'un triple cercle de dames de la plus grande élégance, bientôt la « salle fut changée en un concert délicieux, où MM, Kreutzer, Garat, Duvernoy et Dalvimare « eurent l'occasion de déployer leurs rares talens. Parmi les morceaux exécutés se trouvoit « une scène lyrique dont les paroles sont de M. Verteuil, et la musique de M. Pauwels, « artiste avantageusement connu. Il seroit difficile de peindre l'effet d'un spectacle aussi « ravissant; la salle étoit supérieurement décorée; mille bougies réfléchissoient leur éclat « dans les glaces nombreuses qui l'ornoient. Une réunion choisie contribuoit à donner à cette « fête le plus bel effet. Le Premier Consul et son épouse ont paru charmés de ces disposi- « tions, et ils se sont retirés avec un air de satisfaction qui a comblé les désirs de tous les « spectateurs. Après leur départ, il y a eu bal, et la fête s'est terminée par un souper. Tout le « quartier du Parc avoit été illuminé. »

La scène lyrique dont il est question ici, était intitulée : *l'Arrivée du Héros*. Elle fut publiée à Bruxelles, sous le voile de l'anonyme (2). Nous ne comprenons pas trop pourquoi les auteurs n'ont pas signé leur œuvre; Verteuil était artiste du théâtre, très-apprécié du public, et Pauwels en était le chef d'orchestre, reconnu pour un talent supérieur. C'est une modestie outrée que nous ne pouvons admettre.

Le 10 thermidor, dernier jour que Bonaparte resta à Bruxelles, il visita plusieurs établissements industriels. Le soir, il se rendit au théâtre, où l'on représenta : *la Joyeuse Entrée* (3), pièce de circonstance, composée par Jouy, alors chef de la première division à la préfecture (4).

Il suffira, pour donner une idée du ton général de cette production, de citer le couplet suivant, chanté par l'un des personnages :

« Si j'ai bien servi ma patrie,
« Mille autres ont eu ce bonheur ;
« De la France l'heureux génie,
« Nous guidait aux champs de l'honneur.
« Se peut-il que l'on s'en écarte,
« En suivant le même sentier,
« Toujours après lui Bonaparte
« Laisse une trace de laurier. »

Enfin, le lendemain, 11 thermidor, Bonaparte quitta Bruxelles, à 5 heures du matin, pour se rendre à Maestricht.

(1) L'*Oracle*, n° 205, 5 thermidor an IX (24 juillet 1803).
(2) Voir la Bibliographie.
(3) Id.
(4) Henne et Wauters. *Histoire de la Ville de Bruxelles*. T. II. P. 474.

Pendant leur séjour dans notre ville, les artistes de la Comédie Française donnèrent quatorze représentations. Ils partirent le 28 juillet, après une suite non-interrompue d'ovations.

Un début important eut lieu le 2 août. Bourson joua le rôle de *St-Albin* du *Père de famille*, drame de Diderot.

PIERRE BOURSON naquit à Macon, en 1780. L'art dramatique avait toujours été chez lui une passion. Ayant assisté, étant encore fort jeune, à une représentation du *Pygmalion* de Rousseau, donnée par Larive, il fut si émerveillé du talent de ce célèbre tragédien, que sa vocation se décida sur l'heure. Il apprit ce rôle en une nuit, se fit présenter à Larive et le lui récita. Ces aptitudes naissantes frappèrent l'artiste. Il engagea Bourson à se rendre à Paris, où il le fit entrer au Théâtre des Jeunes-Artistes. De là, le nouveau comédien fut successivement engagé aux théâtres de Lorient, de Nantes, de Bordeaux et au Théâtre Français d'Amsterdam. Enfin, en1803, nous le trouvons débutant sur notre scène. Nous aurons occasion d'en reparler.

Le 22 août, Louis Drouet joua un concerto de flûte, pendant un entr'acte. Ce musicien, qui se fit une grande réputation comme exécutant, en acquit une d'un tout autre genre. Très-avant dans les bonnes grâces de la reine Hortense, mère de Napoléon III, ce fut lui qui écrivit discrètement la musique de la romance : *Partant pour la Syrie*, transformée en chant national sous le second empire (1).

Le 27 novembre, débutèrent des danseurs sous la direction d'Eugène Hus. Ils donnèrent *la Fille mal gardée*, ballet comique de D'Auberval. Pour faciliter l'exécution, deux artistes de la troupe prêtèrent leur concours : Brochard, dans le rôle de la mère, et Perceval dans celui d'un niais. Ils s'en tirèrent à merveille, paraît-il, car on dit que « Brochard a enlevé tous les « suffrages par la légèreté et la perfection de sa danse, la finesse de sa panto- « mime et le comique qu'il a répandu sur ce personnage, et que, quant à Per- « ceval, il serait difficile de décrire avec quelle supériorité il s'en est acquitté ; « il excelle dans la danse comique et y mérite d'autant plus d'éloges, que « jamais il ne s'était voué à cette sorte d'exercice (2). »

Il n'avait jamais été question jusqu'ici de Brochard et de Perceval, en qualité de danseurs. Ce détail nouveau ne manque pas d'originalité.

Les chorégraphes dirigés par Hus, étaient Giraud et la demoiselle Étienne. Ils donnèrent encore *les Jeux d'Eglé* (7 décembre) de D'Auberval, et *les Noces de Gamache*, de Millon, le 23 février 1804, pour leur clôture.

Un trait touchant de confraternité est à noter. Le 30 novembre 1803, les musiciens et les artistes du théâtre s'étaient réunis en un banquet pour fêter

---

(1) F. Delhasse. *L'Opéra à Bruxelles*.
(2) *Esprit des Journaux*. Nivôse an XII. Décembre 1803. PP. 294-295.

la Sainte-Cécile. A la fin du repas, le comédien Rolland offrit, au nom de tous ses camarades, une couronne à Pauwels, le chef d'orchestre. Celui-ci l'ayant prise en mains, la plaça sur la tête du vieux Vitzthumb, son ancien professeur, qui, malgré son grand âge, avait encore voulu se réunir à ses collègues, dans cette fête de famille (1). Inutile de vanter un pareil fait, il porte sa louange en lui-même.

Nous avons, en dernier lieu, pour en finir avec cette année théâtrale, à parler du troisième et dernier opéra-comique de Pauwels : *Léontine et Fonrose*. Cette œuvre, qui comportait quatre actes, était très-importante. Elle eut un grand succès. Le musicien fut couronné sur la scène et reconduit chez lui, en triomphe. Cette représentation eut lieu le 13 avril 1804.

Le libretto était d'Armand Verteuil, que nous venons de voir collaborer encore avec Pauwels. Voici quelle était la distribution de la pièce :

Fortuné, lieutenant d'infanterie française	MM.	DESFOSSÉS.
Fonrose, capitaine de frégate.		ROLLAND.
Mourad, corsaire		EUGÈNE (DESSESSART).
Coribanty, ancien virtuose italien, corsaire		PERCEVAL
Aldala, riche musulman		LAGARENNE.
Atalide, épouse d'*Aldala*	Mmes	DECROIX.
Léontine, fille du gouverneur de l'île de Malte . . .		SAINT-ALBIN.
Fiorella, épouse de *Coribanty*		BERTEAU.

Un critique du temps (2) apprécie ainsi le talent du musicien : « Le style « de M. Pauwels est très-pur. Il réunit à l'énergie, à la noble expression de « Lesueur, la finesse, le goût, l'esprit et la vérité de Grétry, et la simplicité « mélodieuse de Païsiello. » Ces quelques mots suffisent pour faire comprendre quelle était la réputation dont jouissait Pauwels.

Ainsi qu'on a pu s'en convaincre, cette période de douze mois fut féconde en événements importants. L'arrivée de Bonaparte dut donner une impulsion toute particulière à notre théâtre, et l'on comprend difficilement comment l'administration dût accuser une aussi mauvaise situation. Il y eut là des causes qui resteront probablement toujours inconnues.

Il n'a plus guère été question du théâtre du Parc, pendant ces dernières années. Cette scène n'était, au reste, occupée qu'accidentellement, par des troupes de passage, des montreurs de curiosités ou autres entreprises du même genre. Nous avons trouvé quelques renseignements à ce sujet, pour cette année 1803. Une certaine dame Clary donnait, à ce théâtre, des représentations avec de jeunes enfants. Voici l'annonce d'une de ses soirées (3) :

(1) *L'Esprit des journaux*. Frimaire an XII. Novembre 1803. PP. 290 et suiv.
(2) *Id.* Floréal an XII. — Avril 1804. PP. 283-288, où se trouve une analyse complète de la pièce.
(3) *L'Oracle*, n° 264. 4e jour complémentaire an XI (21 septembre 1803).

« Théatre du Waux-Hall, au Parc.

« Les jeunes artistes sous la direction de madame Clary, donneront, aujourd'hui mer« credi, 4e jour complémentaire (an XI-1803), une première représentation des *Folies « amoureuses*, comédie en trois actes et en vers. Artistes : Mrs Pelletier, âgé de 8 ans. — « Faivre, âgé de 9 ans. — Anniette, âgé de 6 ans. — Mlles Virginie, âgée de 8 ans. — « Agathe, âgée de 6 ans. — Précédée de *l'Oracle*, comédie en un acte. Artistes : M. Faivre, « Mlles Sophie et Virginie.

« Pour la location des loges, on pourra s'adresser à madame Clary, chez M. Vernay, « marchand de meubles, Montagne du Parc, No 3.

« Cette représentation est pour l'avant-dernière.

« On commencera à six heures »

Une des meilleures comédies de Regnard, jouée par de jeunes élèves, était un spectacle qui ne se voyait pas tous les jours. Aussi supposons-nous que le public se portait en foule à ce théâtre, quoique nous n'ayons aucun renseignement à cet égard. Madame Clary clôtura le 2 vendémiaire suivant (25 septembre 1803). On donna : *la Fête d'amour*, comédie mêlée de chant en un acte, *les Deux Billets*, comédie en un acte, et *Défiance et Malice*, également en un acte. Nous connaissons de même le prix des places, qui était de : francs 2.25 aux premières, — franc 1.60 aux secondes, — 95 centimes, aux troisièmes et au parterre (1).

A ces jeunes artistes qui devaient, somme toute, constituer un spectacle assez attrayant, succéda, quelques mois plus tard, un cirque sous la direction de Detourniaire. La salle fut transformée et prit le titre de *Manége du Parc*. La représentation était ainsi annoncée (2) :

« *Amphithéâtre d'équitation, de voltige et de pantomime, par la troupe d'écuyers « suédois, sous la direction de M.* Detourniaire, *aux Manèges du Parc.*

« Aujourd'hui 8 ventôse, à la demande générale du public, l'on verra, pour la 2e fois, le « grand saut, sans pareil, du jeune cheval sauvage, franchissant en liberté cinq chevaux « *nec plus ultra*. Il est le seul, en Europe, dressé par M. Detourniaire, à faire des sauts « aussi surprenans. Le fameux Mameluck fera, dans cette représentation, le grand saut du « Miroir à 18 pieds de terre. Le spectacle sera terminé par une scène comique.

« On prendra aux premières places, trois francs ; aux secondes, deux francs ; parterre et « troisièmes, un franc. — On commencera à cinq heures et demie. »

Il est à noter qu'on payait plus cher pour voir faire des tours à des chevaux que pour voir jouer de jeunes artistes. Quoiqu'il en soit, il ressort de ceci que la salle du Parc était abandonnée à tous les spectacles de rencontre, et qu'il n'y avait pas d'exploitation régulière. Il suffira de l'avoir établi par ce qui précède. Revenons-en donc au Grand-Théâtre.

Cette troisième année d'exploitation finit la gestion de la commission de cinq membres nommée par acte notarié du 11 juin 1801, pour gérer, con-

(1) *L'Oracle*, no 268. 2 vendémiaire an XI (25 septembre 1803).
(2) *Id.* no 59. 8 ventôse an XII (28 février 1804).

tracter et signer tous engagements pour un terme de trois ans, à dater du 21 avril 1801 (1).

Un nouvel acte, également passé devant notaire, fut conclu le 18 novembre 1803, nommant une commission de cinq membres aux mêmes fins. La régie commença le 21 avril 1804 (2).

La troupe était composée de la manière suivante pour l'année 1804-1805 :

Acteurs.

Messieurs :

Lagarenne, premiers rôles	5,300 liv.
Bourson, jeunes premiers, jeunes premiers rôles et petits-maîtres	3,300 —
Deschazelles, second et troisième amoureux (3)	8,000 —
Paulin, premiers comiques, grandes livrées	5,000 —
Dubreuil, financiers, manteaux, grimes	3,600 —
Champmelé, pères nobles	4,200 —
Folleville, troisièmes rôles, grands raisonneurs, pères nobles (4)	4,000 —
Lecatte, seconds pères, grandes utilités	1,800 —
Brochard, Crispin, marquis ridicules, second comique	3,000 —
Desfossés, première haute-contre, Elleviou	6,000 —
Campenhout, première haute-contre, Colin, Elleviou, Martin	5,000 —
Ansoult, première basse-taille noble et comique	5,500 —
Eugène (Dessessarts), première basse-taille	3,000 —
Darius, première basse-taille, Lays, Martin	6,000 —
Perceval, Crispin, marquis ridicules, Trial	5,000 —
Linsel, Crispin, marquis ridicules, Trial	4,000 —
Grandval, grands accessoires	900 —
Proft, grands accessoires	1,100 —
Timmermans, grands accessoires	600 —
Borremans, cadet, grands accessoires	650 —

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

Ribou, premiers rôles, forts jeunes premiers	5,000 liv.
Deschazelles, première chanteuse en tous genres (3)	—
Morland, jeunes premiers rôles, ingénuités	3,600 —
Saint-Albin, seconde et troisième amoureuse	3,600 —
Berteau, première chanteuse, Philis, fortes St-Aubin	5,500 —
Ribou *mère*, mères nobles	1,800 —
Gouget, caractères, mères nobles	3,000 —
Rousselois, mères Dugazon, premières duègnes	6,000 —
Folleville, ingénuités, jeunes rôles (5)	—
Spinagotta, première soubrette (6)	4,000 —
Van Loo, première soubrette	4,300 —
Tanquerelle, deuxième soubrette, première en double	2,200 —

(1-2) Archives générales du royaume.— *Administration du Théâtre de Bruxelles.* Registre 7. Littera F, feuille annexée.

(3) Cet acteur touchait avec sa femme une somme de 8,000 livres annuellement.

(4) Folleville touchait cette somme avec sa fille.

(5) Ses appointements étaient compris dans ceux de son père.

(6) Elle a résilié son engagement le 30 prairial.

Chœurs.

Messieurs :

REINDERS. . . 800 liv. — MARGERY . . . 500 liv. — MAILLY. . . 800 liv. — BRANS. . 800 liv. — BOURGEOIS . . 480 liv. — DURIEU. . 720 liv. — DRAULT. . . 420 liv. — LANCE. . . 300 liv.

Plus les quatre grands accessoires cités ci-dessus.

Mesdames et Mesdemoiselles :

LECLERC. . . 800 liv. — VICTOIRE. . . 600 liv. — KERCKHOVEN. . . 800 liv. — D'ÉTÉ . . . 720 liv — POINSIGNON. . . . 600 liv. — TUDOT. . . . 800 liv. — NEYTS. . . 720 liv. — HENRIETTE. . . 480 liv. — LOUIS. . . 400 liv. — FLORENCE. . . 600 liv. — MARGERY. . . 500 liv. — CONSTANCE. . . 650.

DEVAUX, souffleur . . . . 900 liv.
PELLERIN, copiste . . . . 900 —
SPAAK et FILS, peintres. 2,688 —

Orchestre.

PAUWELS, maitre de musique . . . . 3,600 liv.
PLATEL, second maître de musique. . . . . 1,200 —

16 *violons.* — 2 *altos.* — 5 *violoncelles.* — 2 *contre-basses.* — 2 *cors.* — 2 *trompettes.* — 2 *hautbois.* — 2 *flûtes* — 2 *clarinettes.* — 2 *bassons.* — 1 *timballier.*

Nous retrouvons à peu près les mêmes artistes que ceux que nous avons vus dans les troupes précédentes. L'ouverture eut lieu le 22 avril 1804 (1), par *Helvétius,* comédie d'Andrieux, et *Béniowski,* opéra de Boiëldieu. Signalons, en premier lieu, nos anciennes connaissances.

Linsel, qui avait quitté notre théâtre pendant un an, reparaît le 30 avril, dans le rôle de *Grégoire* des *Visitandines*. Ensuite, Campenhout, qui avait été pendant deux ans attaché au théâtre de la Porte Saint-Martin de Paris, nous revient également. Il joua, le 12 mai, pour son début, *Carlin* dans *Une Folie*. En outre, madame Rousselois, dont le départ de Bruxelles s'était effectué au commencement de la deuxième année d'exploitation des actionnaires, rentre sur notre scène, le 13 mai, dans les rôles d'*Hélène* et de *Lémaïde,* des opéras : *Sylvain* et *le Calife de Bagdad*. Enfin, la dernière rentrée fut celle d'Ansoult, le 17 mai, dans *le Directeur dans l'embarras*. Ces quatre artistes, d'un mérite reconnu, venaient apporter un fort contingent à la troupe de notre théâtre.

Cette année fut néfaste ; nous avons de tristes événements à enregistrer. D'abord, le 25 décembre 1804, mourut Ansoult, qui avait déjà fait partie du personnel de la Monnaie, pendant les directions précédentes. MICHEL-NICOLAS ANSOULT était né à Paris en 1760, il était donc âgé de 44 ans. Il laissait une

(1) Brochure intitulée : *Théâtre de la Monnaie à Bruxelles.*

veuve et une fille, au bénéfice desquelles fut organisée une représentation, le 3 janvier suivant.

Ansoult laissa un grand vide ; on le citait comme le meilleur acteur dans son genre, depuis le départ de notre compatriote Mees (1).

Ici se place un fait qui peut se passer de tout commentaire. Eugène cadet (Dessessart), collègue du défunt, s'engagea à jouer jusqu'à Pâques, au profit de la veuve d'Ansoult et de sa fille (2). Encore un de ces bons cœurs, dont on en rencontre tant parmi les artistes.

Au reste, ce que dit d'Ansoult un journaliste du temps témoigne hautement en faveur de ce comédien (3) : «... La société perd en lui, » disait-il, « un « excellent citoyen, *dont la probité et la moralité étaient sans taches*.... Il « est vivement regretté du public qui estimait autant sa personne qu'il aimait « son talent. »

Mais une mort bien plus sensible fut celle de Pauwels, le chef de musique du théâtre. Déjà souffrant depuis le commencement de l'année théâtrale, il avait été remplacé dans ses fonctions par Charles Borremans. Il ne se releva pas de sa maladie et succomba le 4 juin 1804.

Jean-Englebert Pauwels, naquit à Bruxelles, le 24 novembre 1768. Il fut d'abord enfant de chœur dans la chapelle de l'archiduchesse Marie-Christine, gouvernante des Pays-Bas. Son premier professeur fut Vitzthumb, qu'il remplaça comme chef d'orchestre du théâtre de Bruxelles, à son retour de Paris où il était allé se perfectionner dans la classe de Lesueur.

Ce fut Pauwels qui fonda, dans notre ville, la société du Grand-Concert, rue Ducale, qui devint un centre de réunion d'une foule de musiciens, tant étrangers qu'indigènes. Cette impulsion nouvelle, donnée à l'art musical porta ses fruits. Des artistes distingués surgirent bientôt, et l'on peut dire, avec justice, que ce fut à lui que l'on dût le grand développement de la musique en Belgique.

Pauwels était non-seulement un violoniste de premier ordre, mais encore un compositeur de talent. Il a écrit des messes, des concertos, des symphonies et d'autres morceaux pour divers instruments. Pour le théâtre, nous avons renseigné ses trois opéras : *la Maisonnette dans les bois*, *l'Auteur malgré lui* et *Léontine et Fonrose*, ainsi que sa scène lyrique : *l'Arrivée du héros*.

Cette perte fut vivement sentie et, pendant longtemps, le vide qu'il laissa à Bruxelles ne fut pas comblé : il avait à peine trente-six ans !

Ses funérailles eurent lieu le 7 juin à Laeken. Un discours fut prononcé au cimetière, on y relatait toute sa carrière et l'on faisait un éloge mérité de son caractère et de son talent (4). Il y eut relâche au théâtre.

(1) *L'Oracle*, n° 365, 9 nivôse an XIII (30 décembre 1804).
(2) *Id.* n° 11, 21 nivôse an XIII (11 janvier 1805).
(3) *Id.* Nivôse an XIII.
(4) Le texte de ce discours se trouve dans l'*Esprit des Journaux*. Messidor an XII. — Juin 1804. PP. 280-282.

Les administrateurs voulant honorer sa mémoire, commandèrent à Godecharles, un buste en marbre, pour le placer au foyer. On inscrivit les vers suivants sur le piédestal :

« Pauwels n'est plus, honorons sa mémoire ;
« De ses brillans talens gardons le souvenir :
« Assez long-temps il vécut pour sa gloire,
« Et dans nos cœurs Pauwels peut-il mourir ? »

Le 23 juin, on représenta son opéra de *Léontine et Fonrose*, qu'on fit précéder de l'ouverture de *la Maisonnette dans les bois*, sa première production dramatique. A la fin de la pièce, on apporta sur la scène le buste en plâtre du compositeur qui fut couronné de fleurs par tous les artistes. Pour la circonstance, Madame Rousselois joua le rôle d'*Atalide*, et Campenhout celui de *Fonrose;* les autres rôles furent remplis par les chanteurs de la création (1). Cet hommage rendu à cet excellent musicien fait comprendre combien sa perte était sensible.

Ce fut Charles Borremans qui lui succéda en qualité de chef d'orchestre du théâtre de la Monnaie.

Dans les artistes nouvellement engagés, se trouve Darius. Il parut le 20 mai, dans le rôle d'*Anacréon*, d'*Anacréon chez Polycrate*, grand opéra de Grétry. Jean Darius atteignit l'âge de cent-trois ans! Il avait débuté à la Comédie-Italienne de Paris, en 1780 ; il finit sa carrière artistique au théâtre de Rouen, auquel il fut attaché de 1814 à 1822. Il mourut dans cette dernière ville en 1858 (2).

Ce fut en cette année que Paulin parut pour la première fois sur notre scène. Il débuta, le 21 mai 1804, par le rôle de *Sganarelle* du *Festin de Pierre*.

Jean-Paulin Goy, dit Paulin, naquit à Paris le 2 juillet 1760, et mourut à Bruxelles le 25 août 1830. Il était élève de Préville, de la Comédie-Française. Il appartint aux théâtres de Marseille et de Bordeaux, avant de venir à Bruxelles. Il fit partie de notre troupe jusqu'au 20 juillet 1818, époque à laquelle il prit sa retraite. Cet artiste excellait principalement dans les valets de Molière (3). « Il joue ses rôles, » disait un critique du temps (4), « avec un « aplomb, une rondeur, une vérité bien rare dans le moment actuel, et que « l'on croyait perdue depuis la mort de Dugazon. »

Dans les actrices, nous remarquons *Madame Deschazelles*. Elle venait de Marseille, et débuta, le 9 messidor an XI, à Paris, au théâtre de l'Opéra-

(1) *Esprit des Journaux*. Thermidor an XII. — Juillet 1804.
(2) F Delhasse, *l'Opéra à Bruxelles*.
(3) Id. *Le Théâtre à Bruxelles*. (Articles publiés dans *le Télégraphe*, en 1855).
(4) *L'Oracle*, n° 1. Vendredi 1er janvier 1813.

Comique, dans *le Traité nul* et *les Deux Journées*. Elle eut, paraît-il, assez de succès, mais, pour une cause inconnue, elle ne contracta pas d'engagement et vint se produire sur notre scène (1).

Fleury, de la Comédie-Française, vint donner une série de 18 représentations. La première eut lieu le 29 août 1804. On donna *le Philinte de Molière* de Fabre d'Eglantine et *le Legs* de Marivaux.

Il joua successivement les pièces suivantes : *Le Médecin turc* (31 août). — *Paméla* (31 août). — *L'Homme à bonnes fortunes* (2 septembre). — *Les Deux Pages* (2 et 18 septembre). — *Le Dissipateur* (6 septembre). — *Les Femmes* (6 septembre). — *Le Menteur* (8 septembre). — *Le Séducteur amoureux* (8 septembre et 5 octobre). — *Le Glorieux* (10 septembre). — *Le Retour imprévu* (10 septembre). — *La Femme jalouse* (14 septembre). — *L'Original* (14 et 20 septembre). — *Le Mariage de Figaro* (16 septembre). — *La Métromanie* (18 septembre). — *La Mère coupable* (20 septembre et 7 octobre). — *La Maison de Molière* (23 septembre et 3 octobre). — *L'École des bourgeois* (23 septembre). — *Le Conciliateur* (27 septembre). — *L'Amant bourru* (27 septembre). — *Nanine* (3 octobre). — *Molière avec ses amis* (5 octobre). — *L'Inconstant* (7 octobre). — *L'Homme du jour* (11 octobre). — *L'Entrevue* (11 octobre). — *Le Misanthrope* (14 octobre). — *Le Festin de Pierre* (17 octobre). — *L'Heureuse Erreur* (17 octobre).

Le jour de clôture de ses représentations, on lui adressa les couplets suivants (2).

« AIR : *Femmes voulez-vous éprouver*.

« Par les talens des deux Picards,
« *Aix* a vu prospérer sa scène ;
« *Mayence* a vu, dans ses remparts,
« Les favoris de Melpomène.
« A ces lieux *Bruxelles* en ce jour
« Est bien loin de porter envie,
« Puisque FLEURY dans ce séjour
« Avec lui conduisit Thalie (*Bis*).

« Des *séducteurs*, des amans vrais
« Montrant la diverse manière,
« Retraçant les fidèles traits
« De *Frédéric* et de *Molière*,
« Sensible époux, railleur charmant,
« Pour être en tout temps sûr de plaire,
« FLEURY, d'un aimable *inconstant*,
« Conserve ainsi le caractère (*Bis*).

---

(1) Valleran. *L'Opinion du parterre*. Deuxième année. Germinal an XIII. P. 233.
(2) *Esprit des Journaux*. Brumaire an XIII. — Octobre 1804. PP. 295-296.

« Paris, jaloux de nos plaisirs,
« Déjà dans ses murs te rappelle;
« Mais un jour comblant nos désirs
« Par une visite nouvelle,
« Reviens nous montrer le secret
« D'être brillant sans imposture,
« De trouver par un art parfait,
« Les vrais accens de la nature (*Bis*).

« TALMA, de *Bordeaux* transporté,
« Sut mériter une couronne ;
« CONTAT, d'un public enchanté,
« L'obtient sur les rives du *Rhône*.
« De notre main reçois aussi
« Celle que *Bruxelles* te donne ;
« Songe que *Bruxelles* à FLEURY
« Garde encor plus d'une couronne (*Bis*). »

Ces couplets sont de la facture d'Ourry, le vaudevilliste.

On voit qu'à cette époque, les artistes en représentation ne se contentaient pas de jouer la pièce à succès du moment ; ils venaient se produire dans la majeure partie de leur répertoire. Il n'en est malheureusement plus ainsi aujourd'hui.

Deux artistes italiens, Miarteni et sa femme jouèrent, le 1er octobre, un opéra intitulé : *I Viaggiatori comici.* Ce fut la seule fois qu'ils parurent; on ne dit pas s'ils eurent du succès.

Une jeune fille de douze ans, mademoiselle David donna un concert le 3 août. Elle joua un concerto sur le cor et le flageolet. Encore un petit prodige dont il ne fut plus question dans la suite.

L'annonce de ce concert nous a semblé assez originale pour être reproduite ici. Nous la transcrivons textuellement (1) :

« Mademoiselle David, âgée de douze ans, venant de Paris, où elle a exécuté, sur divers « théâtres et dans les grands concerts de la capitale, différens morceaux de musique des « meilleurs compositeurs, en présence de Leurs Majestés Impériales, du conservatoire et des « amateurs de la bonne musique, annonce qu'elle donnera un concert dans cette ville, dans « lequel elle jouera des concertos des plus grands maîtres. Parmi les instrumens dont cette « jeune personne joue, *soit à vent, soit à cordes*, elle exécutera des concertos de cor et de « flageolet, comme étant ceux qui lui ont attiré l'admiration générale des artistes et amateurs « des villes où elle a paru, telles que Toulouse, Bordeaux, Tours, Orléans et Paris. Son âge « sembleroit inspirer des doutes sur ses talens; mais elle peut se flatter d'avoir obtenu, par- « tout, les applaudissemens unanimes de tous ses auditeurs. La grande affiche annoncera les « concertos, pièces de musique qui y seront joués, le local où le concert sera exécuté. »

Ce boniment méritait de ne pas rester dans l'oubli. Voici maintenant quelle en fut la composition; plusieurs artistes du théâtre y prêtèrent leur concours (2) :

---

(1) *L'Oracle*, n° 207, 6 thermidor an XII (25 juillet 1804).
(2) *Id.* n° 216, 15 thermidor an XII (3 août 1804).

« *Grand Concert vocal et instrumental.*

« Qui aura lieu aujourd'hui, vendredi, 15 thermidor an XII, dans la salle du Spectacle, « au bénéfice de Mlle David, âgée de 12 ans. — PREMIÈRE PARTIE : — 1° Une grande ouver- « ture de M. Pauwels; 2° M. Defossé (*sic*) chantera un rondeau; 3° Mlle David exécutera un « concerto de flageolet, de Pfeilticherk (?). — SECONDE PARTIE : — 4° Une symphonie de « Hayde (*sic*); 5° Mme Berteau et M. Defossé chanteront un duo italien; 6° Mlle David « exécutera un concerto de cor, de Frédérick Duvernoy, du conservatoire de musique. — « Précédé du *Légataire universel*, comédie en cinq actes, de Regnard. »

Un opéra nouveau, dû à un musicien belge, fut représenté le 31 octobre. Le fait est assez curieux à noter, après ce que nous avons vu relativement à la production d'œuvres indigènes. C'était un opéra-comique en un acte intitulé : *le Clapperman, ou le Crieur de nuit d'Amsterdam*, composé par Joseph Borremans, frère de Charles, le chef d'orchestre du théâtre. Hâtons-nous de dire qu'il n'eut qu'une représentation.

Cet artiste, dont nous aurons encore à parler dans la suite, était né à Bruxelles, le 25 novembre 1775. Il mourut à Uccle, le 15 décembre 1858. Il fut second chef d'orchestre de la Monnaie, maître de chapelle de l'église de Sainte-Gudule et organiste de celle de Saint-Nicolas Il épousa CATHERINE-AGATHE MATHIEU dite GOUGET, actrice du théâtre. Celle-ci était née à Strasbourg, le 3 mars 1754, elle décéda à Bruxelles, le 20 août 1829. JOSEPH BORREMANS était l'oncle des frères Artot, qui se sont également fait un nom distingué dans la musique (1).

Alors, comme de nos jours, dans bien des circonstances, la bonne entente n'existait pas parmi les artistes; la jalousie, cette mauvaise conseillère, rendait, entre eux, les rapports assez tendus Il ne s'agit ici que de jalousie de talent. Le rôle de *Roxelane* dans la pièce des *Trois Sultanes*, ayant été distribué à madame Deschazelles, mademoiselle Aimée Ribou le réclama comme étant de son emploi; la discussion s'envenima même de telle façon que la direction, pour terminer le différend, retira la pièce. Mademoiselle Ribou se formalisa de ce procédé et demanda la résiliation de son engagement, ce qui lui fut accordé. Elle prouva, dit-on alors, que ce n'était pas sans raison qu'elle montrait une si grande prédilection pour le rôle de *Roxelane*, car elle a imité, au naturel, la conduite de cette jolie sultane (2).

Comme des bruits malveillants avaient couru au sujet du motif de cette retraite, mademoiselle Ribou rédigea un mémoire justificatif qu'elle fit imprimer et qu'elle adressa à un journal de l'époque, accompagné de la lettre suivante (3) :

---

(1) F. Delhasse. *L'Opéra à Bruxelles.*
(2) *L'Oracle*, n° 16, 26 nivôse an XIII (16 janvier 1805).
(3) *Esprit des Journaux.* Nivôse an XIII — janvier 1805.

« AIMÉE RIBOU, *artiste dramatique, à MM. les rédacteurs*
« *de l'*ESPRIT DES JOURNAUX.

« Bruxelles, ce 28 nivôse an XIII.

« *Messieurs,*

« L'*Esprit des Journaux* étant très-répandu, et contenant tous les mois un article
« spécialement consacré au théâtre de Bruxelles, je vous prie d'y insérer un écrit que j'ai
« cru devoir publier pour expliquer la cause de ma retraite de ce théâtre. Cette retraite, au
« milieu de l'année théâtrale, pouvant être méchamment interprétée, je dois, à ma réputa-
« tion, d'en apprendre les motifs aux artistes dramatiques et aux entrepreneurs du spectacle,
« étant jalouse d'en conserver l'estime.

« J'ai l'honneur d'être votre très-humble,
« A. RIBOU. »

Le mémoire, beaucoup trop long pour être inséré dans cet écrit périodique, s'y trouve analysé ; il relate tous les faits que nous avons exposés plus haut. Toutefois, cette retraite ne fut pas définitive. Mademoiselle Ribou rentra, le 18 ventôse an XIII, par le rôle de *Julie* dans *la Femme juge et partie* de Montfleury. C'eût été une perte sensible, car c'était une des meilleures artistes de la troupe.

Au mois de février 1805, il fut question du remplacement du préfet de la Dyle, Doulcet de Pontécoulant, appelé au poste de sénateur, par M. de Chaban, préfet du département du Rhin-et-Moselle. Ce fonctionnaire s'était attiré les sympathies de la population, et tout le monde regrettait son départ. Ces sentiments se manifestèrent avec la plus grande énergie, à la représentation du 5 de ce mois. L'administration du théâtre ayant appris, quelques instants avant le lever du rideau, qu'il allait assister au spectacle, fit éclairer la salle comme pour les grandes circonstances. On jouait l'opéra d'*Iphigénie en Aulide*. Dès que Monsieur de Pontécoulant parut, tout le public se leva et lui fit une ovation enthousiaste. L'orchestre joua l'air du chœur de *Lucile : Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille*, ce qui doubla les applaudissements. Peu après, il fit entendre l'air d'*Œdipe*, si bien en situation : *Je ne vous quitte pas sans répandre des larmes*. Enfin, mademoiselle Rousselois, jouant *Clytemnestre*, trouva moyen, avec autant d'esprit que de grâce, de faire au héros du jour, l'application des paroles suivantes :

Que j'aime à voir ces hommages flatteurs
Qu'ici l'on s'empresse à vous rendre.

L'allusion fut parfaitement saisie, et le public ratifia l'intention de l'artiste. Au départ, Monsieur de Pontécoulant fut reconduit jusqu'à sa voiture, avec de grands témoignages de reconnaissance et de respect (1).

(1) *L'Oracle*, n° 36, 16 pluviôse an XIII (5 février 1805).

Si, de nos jours, la réclame a atteint les dernières limites, il y avait alors, de loin en loin, des artistes qui ne reculaient pas devant les annonces les plus extravagantes. Au nombre de ces derniers, doit figurer Steibelt, l'auteur de l'opéra *Roméo et Juliette*. Il vint donner des concerts, à Bruxelles, à la fin de l'année théâtrale 1805. Voici le petit boniment qu'il fit insérer dans un journal du temps (1):

« M. Steibelt *cédant aux pressantes sollicitations des amateurs de musique de cette ville*, « a l'honneur d'informer le public qu'il donnera un concert, samedi prochain 9 germinal « (30 mars), à la salle du théâtre de la Monnoie, à la suite de la représentation d'une « comédie. On n'exécutera dans ce concert que des morceaux manuscrits de la composition « de M. Steibelt... »

Comme complément à ceci, nous devons donner le programme de ce concert qui mérite, à titre de spécimen du genre, de ne pas demeurer dans l'oubli (2). On va en juger :

« *Programme du concert que M. Steibelt donnera à la salle de spectacle, aujourd'hui* « *samedi*, 30 *mars (9 germinal an XIII)*.

« PREMIÈRE PARTIE. — Ouverture manuscrite du ballet de *la Belle Laitière*, donné à « Londres, au grand théâtre du roi, et de la composition de M. Steibelt. — M. Gensse « exécutera un concerto de Viotti. — Scène du *Sacrifice d'Abraham*, par Cimarosa, chantée « par Madame Rousselois. — M. Steibelt exécutera sur le piano-forte un nouveau concerto « manuscrit de sa composition. Le sujet de l'*adagio* est tiré d'un air chanté par Marie « Stuart, reine d'Ecosse, lorsqu'elle était prisonnière au château d'Edimbourg. Celui du « *rondeau* est une imitation de chasse.

« SECONDE PARTIE. — Scène champêtre du ballet de *la Belle Laitière*. Le calme de la nuit, « le réveil de la nature, le concert harmonieux que forment les habitans de l'air, le lever du « soleil, le mugissement des troupeaux, le chalumeau du berger, les chants du chasseur « forment le sujet de cette scène, qui se termine par une espèce de bacchanale villageoise. — « M. Steibelt exécutera sur le piano-forte, une fantaisie, et prendra pour thème un air de « *la Flûte enchantée*. — Madame Rousselois chantera un rondeau de Martini. — M. Steibelt « terminera le concert, en exécutant sur le piano-forte un rondeau pastoral, avec un orage, « morceau à grand orchestre. »

On ne fait pas mieux dans l'espèce aujourd'hui. Il eut été malheureux de ne pas le remettre au jour. Steibelt donna un second et dernier concert, le 7 avril suivant.

Ce fut, on le voit, une année bien remplie. Cependant la réussite pécuniaire de l'entreprise ne fut pas telle que les entrepreneurs la désiraient. Le déficit allait croissant, il fut même question de quitter la partie. Une lettre fut adressée, à cet effet, au Préfet du département. Comme elle est très-intéressante, nous la reproduisons ci-dessous en entier (3) :

(1) *L'Oracle*, n° 86, 6 germina an XIII (27 mars 1805).
(2) *Id.* n° 89, 9 germinal an XIII (30 mars 1805).
(3) Archives générales du royaume. — *Archives de la préfecture du département de la Dyle.* — Carton n° 828, intitulé : *Spectacles*.

« Bruxelles, le 20 ventôse an XIII (11 mars 1805).

« *Les Actionnaires du Théâtre de Bruxelles*
« *à Monsieur De Chaban,*
« *Préfet du Département de la Dyle.*

« Monsieur le Préfet,

« Vous avez eu la bonté de témoigner à quelques-uns d'entre nous l'intérêt que vous « voulez bien prendre au soutien du Spectacle de Bruxelles, et l'intention où vous êtes d'in- « terposer vos bons offices auprès du gouvernement, pour en obtenir les moyens de con- « server un établissement aussi nécessaire aux bonnes mœurs et à la police.

« Nous nous permettons, en conséquence, de vous présenter nos réflexions et nos désirs « sur cet objet.

« Bruxelles était ci-devant une ville de Cour, et son spectacle, après ceux de Paris, était « peut-être le meilleur de l'Europe. L'Archiduchesse Marie-Christine y avait une loge qu'elle « payait 24,000 francs par an : le Ministre de l'Empereur donnait 12,000 francs pour la « sienne, et la première dame d'honneur de l'Archiduchesse en avait une troisième au prix « de six mille livres.

« Ces trois loges formaient ainsi à l'administration du théâtre, un revenu assuré et une « espèce de préciput de 42,000 francs.

« Outre cela, cette administration jouissait du privilége exclusif de tous les spectacles et « divertissemens de la ville, ce qui peut être estimé au moins à 12,000 francs par an.

« D'abord après l'occupation de la Belgique par les armées françaises, tous ces avantages « ont cessé, et il en est résulté la désorganisation totale du spectacle. Des bateleurs et des « fripons se sont succédés rapidement comme entrepreneurs ; ils ont escamoté des abonne- « mens, produit des acteurs insoutenables, et ont fait tous banqueroute au bout de peu de « mois.

« Enfin, dix propriétaires de Bruxelles se sont sacrifiés pour la ville : ils ont fait des « fonds, formé une bonne comédie, un bon opéra, et rétabli le spectacle dans l'état où il était « du tems de Marie-Christine.

« Mais, n'ayant aucun des avantages de ce tems-là, étant de plus obligés de payer le « droit des indigens et le droit d'auteurs, vous ne vous étonnerez pas que la perte qu'ils « éprouvent monte à environ 150,000 francs, et que se devant à leurs familles beaucoup « plus qu'au public, ils ayent dû prendre la résolution de finir et dissoudre leur association, « pour la fin de la prochaine année théâtrale.

« Cependant, si par votre puissante entremise, ils pouvaient obtenir du gouvernement les « moyens de ne plus augmenter leurs pertes, ils continueraient volontiers pour l'avantage « de leur ville et de leurs concitoyens.

« Ces moyens sont :

« 1° Que le théâtre de Bruxelles, vu le voisinage du château impérial de Laeken, soit « déclaré *Théâtre Impérial*, et que Sa Majesté y réserve une loge.

« 2° Que le Gouvernement accorde à l'administration actuelle, le privilége exclusif des « spectacles et divertissemens publics quelconques, ainsi que cela était du tems de la Cour.

« 3° Que la ville de Bruxelles, à l'exemple de plusieurs villes de Belgique, se charge du « payement du loyer de la salle de spectacle.

« Avec ces moyens, les actionnaires actuels courront de nouveau une chance qui leur a « été si ruineuse jusqu'aujourd'hui; mais, sans eux, ils seront forcés d'abandonner le « théâtre aux spéculateurs qui ont été avant leur association les fléaux du bon goût, des « bonnes mœurs et de la confiance publique.

« Nous vous prions d'agréer l'assurance de notre respectueux dévouement.

« De Pauw. — C. Vanderfosse. — De La Tour. — Cornet de Grez. —
« Emanuel Meyer. — F. Van Malder. — E. d'Overschie de Neerissche. »

Ce que demandaient les actionnaires, c'était tout simplement un retour à l'ancien état de choses. Toutefois, nous ignorons la suite qui y fut donnée. Il n'en résulta pas moins que l'administration se maintint encore pendant plusieurs années. La dénomination de : *Théâtre Impérial*, ne fut pas donnée à la salle de la Monnaie, du moins aucun programme connu ne la renseigne-t-il.

Comme corollaire à ceci, nous donnons la situation de la caisse pour la quatrième année d'exploitation, considérée aux registres du théâtre comme la première de la nouvelle administration (1) :

« Du 1er Floréal an XII au 30 Germinal an XIII.

« *Recette.*

« 1° Recettes journalières	Liv.	142,257 — 12 — 3
« 2° Recette d'abonnemens	—	70,542 — 9 — 4
« Recette réelle. . .	Liv.	212,800 — 1 — 7
« 3° Fonds versés par MM. Meeus, Visscher de Celles, « Cornet de Grez, Dutoit, Meyer et Vanderfosse . .	Liv.	44,869 — 0 — 9
« 4° Avance faite par le caissier à la fin de l'an	—	6,012 — 1 3
« Recette totale de l'année. . .	Liv.	263,681 — 3 — 7

« *Dépense.*

« 1° Pour payement à la troupe.	Liv.	145,541 — 6 — 3
« 2° Pour toutes autres dépenses, y compris l'avance de « 758 — 14 du caissier, l'année dernière, et le rem- « boursement de 6,957 — 14 — 6 à M. D'Arberg . .	—	118,139 — 17 — 4
« Dépense totale. . .	Liv.	263,681 — 3 — 7

« Cela conste encore du même état fourni par Monsieur le « caissier.

« Le déficit résultant sur cette année se compose :		
« 1° Des fonds versés par les divers ci-dessus	Liv.	44,869 — 0 — 9
« 2° Par l'avance du caissier	—	6,012 — 1 — 3
« Déficit total. . .	Liv.	50,881 — 2 — 0

Maintenant, pour en terminer avec les chiffres, et pour établir la situation générale à la fin des quatre premières années, nous allons donner le relevé des recettes et des dépenses, pour constater le déficit subi par les actionnaires. Nous nous contenterons, à l'avenir, de donner les chiffres généraux, mais à la suite de la lettre ci-dessus, nous devons encore entrer dans ces détails (2) :

(1-2) Archives générales du royaume. — *Administration du Théâtre de Bruxelles.* — Registre n° 7, feuille annexée.

« Récapitulation des quatre premières années.

« *Recette.*

« *Première année.* —	Recette provenant du théâtre . .	Liv.	269,908 — 4 — 10
	Mise de fonds des actionnaires . .	—	26,000 — 0 — 0
	Avancé par le caissier	—	1,326 — 7 — 2
« *Deuxième année.* —	Recette provenant du théâtre . .	—	244,780 — 2 — 3
	Avance par M. De Grez, que le caissier avoit en caisse au 10 avril 1803	—	8,667 — 12 — 6
« *Troisième année.* —	Recette provenant du théâtre . .	—	267,862 — 8 — 7
	Avance par MM. les actionnaires	—	20,990 — 15 — 6
	Levée chez M. Meeus	—	36,000 — 0 — 0
	Avancé par le caissier	—	758 — 14 — 4
	Avancé par M. D'Arberg	—	6,957 — 14 — 6
« *Quatrième année.* —	Recette provenant du théâtre. . .	—	212,800 — 1 — 7
	Fonds versés par divers	—	44,869 — 0 — 9
	Avancé par le caissier	—	6,012 — 1 — 3
« *Total reçu et encaissé par le caissier en 4 ans* . . .		Liv.	1,149,048 — 13 — 3

« *Dépense totale pendant les quatre années.*

« Pendant la première.	Liv.	297,234 — 12 — 0
« Pendant la seconde	—	253,447 — 14 — 9
« Pendant la troisième.	—	289,611 — 18 — 5
« Pendant la quatrième	—	263,681 — 3 — 7
« *Dépense totale.* . .	Liv.	1,103,975 — 8 — 9

« *Balance.*

« Recette	Liv.	1,149,048 — 13 — 2
« Dépense	—	1,103,975 — 8 — 9
« Excédent des recettes. . .	Liv.	45,073 — 4 — 5

« Et comme il résulte de la récapitulation ci-dessus, que « les mises des actionnaires, les levées, avances des action- « naires et du caissier portent une somme totale de . . .	Liv.	152,640 — 1 — 0
« Et qu'il n'a été remboursé que le susdit excédent des recettes sur les dépenses portant	—	45,073 — 4 — 5
« Il reste donc du au 20 Avril 1805, la somme de . .	Liv.	107,566 — 16 — 7 »

Cet exposé était indispensable pour bien définir quelle était la situation du théâtre, au moment où les actionnaires menaçaient de renoncer à la direction. On le voit donc, encore à cette époque, il était impossible de réaliser un bénéfice quelconque.

Voici la composition de la troupe pour l'année 1805-1806, cinquième de

l'administration des actionnaires, et intitulée seconde de la deuxième entreprise (1) :

Acteurs.

Messieurs :

DESFOSSÉS, première haute-contre.	Liv. 6,000
PERCEVAL, Crispins, marquis ridicules, Trials	— 5,000
DUBREUIL, financiers, manteaux, grimes	— 3,600
CHAMPMÉLÉ, pères nobles	— 4,200
LAGARENNE, premiers rôles	— 5,300
EUGÈNE (DESSESSART), première basse-taille	— 4,500
FOLLEVILLE, troisièmes rôles, grands raisonneurs, pères nobles (2) . .	— 4,300
PAULIN, premiers comiques, grandes livrées	— 5,000
LINSEL, Crispins, marquis ridicules, Trial	— 4,000
TANQUERELLE, basse-taille (3)	— 2,800
MADINIER, jeunes premiers	— 4,500
HURTEAUX, première haute-contre	— 3,600
BOURSON, jeunes premiers, jeunes premiers rôles, petits-maîtres . . .	— 3,300
GONTIER, seconde basse-taille (4)	— 3,000

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

GOUGET, caractères, mères nobles	Liv. 3,000
RIBOU, premiers rôles, fortes jeunes premières	— 5,000
MORLAND, jeunes premiers rôles, ingénuités	— 3,600
SAINT-ALBIN, seconde et troisième amoureuse.	— 3,600
BERTEAU, première chanteuse, Philis, forte St-Aubin	— 6,000
ROUSSELOIS, mères Dugazon, premières duègnes	— 6,000
TANQUERELLE, deuxième soubrette, première en double.	— 2,200
FOLLEVILLE, ingénuités, jeunes rôles (5).	— —
ROSINE, jeunes rôles	— 288
DE LA SALLE, deuxième amoureuse (6)	— 1,000

Chœurs.

Messieurs :

MARGERY. . . 500 liv. — TIMMERMANS. . . 600 liv. — GRANDVAL. . . 900 liv. — BOURGEOIS. . . 570 liv. — MAILLY. . . 800 liv. — BORREMANS cadet. . . 850 liv. — REINDERS. . . 850 liv. — BRANDT. . . 800 liv. — PROFT. . . 1,500 liv. — KERKHOVEN. . . 800 liv.

Mesdames et Mesdemoiselles :

MARGERY. . . . 500 liv. -- TUDOT. . . . 800 liv. — D'ETÉ. . . . 720 liv. — BLANCHE. . . 600 liv. — HENRIETTE. . . 480 liv. — VICTORINE. . . 600 liv. — POINSIGNON. . . 600 liv. — LECLERC. . . 1,050 liv. — DAINVAL. . . 720 liv.

(1) Archives générales du royaume. — *Administration du Théâtre de Bruxelles.* — Grand-Livre E.
(2) Folleville touchait cette somme avec sa fille.
(3) Il résilia son engagement le 30 prairial.
(4) Il fut engagé le 20 février 1806.
(5) Appointements compris dans ceux de son père.
(6) Elle fut engagée le 10 fructidor an XIII.

DEVAUX, souffleur	Liv.	900
PELLERIN, copiste	—	900
SPAAK et FILS, peintres	—	2,688

Orchestre.

BORREMANS, CH., maitre de musique	Liv.	2,400
PLATEL, second maitre de musique	—	1,200

16 *violons.* — 2 *altos.* — 5 *violoncelles.* — 2 *contre-basses.* — 2 *cors.* — 2 *trompettes.* — 2 *hautbois.* — 2 *flûtes.* — 2 *clarinettes.* — 2 *basses.* — 1 *timballier.*

Nous retrouvons encore, cette année, la majeure partie des artistes que nous avions vus précédemment. En outre, Charles Borremans occupa définitivement le poste de chef d'orchestre.

Il est probable que l'administration du théâtre obtint un subside de l'Empereur Napoléon Ier, car nous avons trouvé, dans les comptes (1), le relevé des frais auxquels s'était élevée l'installation de sa loge. Ils accusent une dépense de 1,151 10 7 florins.

Vers la fin de l'année, le 17 frimaire an XIV (8 décembre 1805), parut un décret sur la police des spectacles (2), aux termes duquel les commissaires-généraux avaient dans leurs attributions tout ce qui concernait les ouvrages représentés, et les maires, le maintien de l'ordre et de la sûreté publique. C'était l'établissement de la censure.

Mademoiselle Lesage, artiste du Théâtre Feydeau, donna, du 26 juillet au 13 août, une série de huit représentations. Elle parut dans les opéras suivants : *Aline.* — *Adolphe et Clara.* — *Camille.* — *Le Petit Matelot.* — *Le Droit du Seigneur.* — *Le Major Palmer.* — *L'Intrigue aux fenêtres.* — *Adèle et Dorsan.* — *Palma.* — *La Dot.* — *Lisbeth et Gessner.* Elle eut beaucoup de succès.

Avant elle, Saint-Fal, de la Comédie-Française, avait joué sur notre scène, dès le 10 juillet. Il donna, ce jour-là, *l'Amant bourru*, de Monvel, et *la Feinte par amour*, de Dorat. Ses représentations furent limitées à neuf.

Cet artiste avait fait précédemment partie de la troupe du théâtre de Bruxelles (3). Nous avons donné alors l'appréciation de son biographe sur son talent. Voici maintenant celle que l'on émit, au moment même de sa réapparition sur notre scène (4) :

« M. Saint-Fal, artiste du Théâtre-Français de la capitale, a donné successivement ici « plusieurs représentations, dont la dernière aura lieu demain. A la mort de Molé, M. Saint-« Fal s'est partagé avec Fleury, les rôles du célèbre acteur; malgré ses talens, que les habi-« tans de Bruxelles ont su apprécier, il ne fera cependant jamais oublier son modèle. »

(1) Archives générales du royaume. — *Administration du Théâtre de Bruxelles.* — Grand-Livre E.
(2) Voir aux Documents.
(3) Tome I, chap. IX, pp. 264-265.
(4) *L'Oracle*, n° 205, le 5 thermidor an XII (24 juillet 1805).

Cette opinion vient donc parfaitement corroborer ce que nous avions déjà dit concernant cet artiste.

A ce qu'il parait, le goût du public n'était pas encore bien épuré, puisque, du 4 novembre au 18 décembre, Forioso et sa troupe de danseurs de corde purent paraître quinze fois sur notre théâtre. C'était rétrograder, et ce fait ne coïncide pas avec ce que les actionnaires avaient dit à l'appui de leurs motifs, dans leur lettre au préfet De Chaban.

Forioso ayant joui d'une certaine vogue, il ne nous semble pas hors de propos de le faire connaître à nos lecteurs. PIERRE FORIOSO était né à Cousigny, le 12 juin 1772; il était fils de *Jean-Baptiste Forioso*, marchand-colporteur, et de *Geneviève-Gertrude Serali*. Il vit le jour à la ferme de Morlaix, où ses parents s'étaient arrêtés lors de leur passage à Cousigny. On peut donc dire qu'il naquit sur la grande route. On manque de renseignements précis sur le début de sa carrière. Ce n'est qu'en l'an IX (1801) que nous trouvons la première trace certaine de ses représentations. Il était alors à Paris, au Théâtre Louvois, avec toute sa famille, y compris son père, qui avait quitté son métier de colporteur pour se faire acrobate. Quant à sa mère, il n'en est plus question; on ne nous mentionne que son frère, surnommé *Mustapha*, et sa sœur. Forioso revint encore à Paris, à la Salle Olympique, en 1802, puis en 1805 nous le trouvons à Bruxelles. Il avait donc 33 ans quand il parut, pour la première fois, chez nous. La réputation de ces funambules était européenne, c'est ce qui nous donne le motif qui décida les actionnaires à les produire sur leur théâtre (1).

L'acteur Cussy de Champmeslé, qui faisait partie de la troupe de Bruxelles, depuis nombre d'années, reparut dans le rôle de *Courchemin*, du *Déserteur*. Il se donnait, à ce moment, le nom de Crevel (?). Nous ignorons pourquoi.

Il y eut également, pendant cette année, plusieurs concerts au théâtre. Le 25 mai, Alexandre Boucher, premier violon solo de la Cour d'Espagne, en donna un avec Madame Céleste Gallyot, harpiste et pianiste, et Navoigille, chef d'orchestre. Ils se produisirent encore le 31 mai et le 4 juin. Boucher revint ensuite en 1806 et donna trois concerts, les 21 et 31 mars et 2 avril.

Ce musicien se faisait parfois nommer Napoléon Boucher, à cause de sa ressemblance avec l'Empereur des Français. On ne lui accordait que peu de talent (2).

Bertin père et fils vinrent également se produire sur notre scène, le 21 janvier 1806. Ils avaient donné, quelques jours avant, un concert à la salle de Bavière.

Constatons, en passant, la représentation de l'opéra de Boiëldieu : *la Jeune*

(1) De Manne et Ménétrier. *Troupe de Nicolet*. PP. 218-221.
(2) F. Delhasse. *L'Opéra à Bruxelles*.

Femme colère, qui avait été écrit pour le théâtre de Saint-Pétersbourg, pendant le séjour du compositeur en Russie (1805). Il ne fut joué à Paris, que longtemps après, en 1812 (1).

Pendant cette année théâtrale, le Waux-Hall du Parc fut entièrement changé. Un entrepreneur, le sieur Louis Dusar, propriétaire du cirque de Lille, le loua pour y établir une exploitation d'un genre tout particulier. Aux termes de son prospectus (2), voici quel était le but qu'il se proposait :

«... Voici les divers objets d'utilité et d'agrément que l'on y trouvera :

« 1° Un salon littéraire et politique, réunissant tous les journaux, écrits périodiques et « autres nouveautés.

« 2° Un autre salon, uniquement destiné aux jeux de société, où l'on trouvera principa- « lement, *échecs, trics-tracs, dames, lottos, dominos, solitaires, etc.*

« 3° Un troisième, où seront placés des billards.

« 4° Un café élégamment orné et abondamment pourvu de toutes sortes de vins, liqueurs « et raffraichissemens, qu'on vendra au prix le plus modique.

« 5° Un salle de restauration, ou l'on trouvera, à toute heure de la journée, à la carte et « à prix fixe, tout ce qui concerne l'art du restaurateur.

« 6° Une salle isolée du corps-de-logis principal, destinée à former une tabagie ; seul « endroit où il sera permis de fumer.

« Tous ces salons seront ouverts journellement, depuis six heures du matin jusqu'à neuf « heures du soir; et en hiver ils seront parfaitement chauffés et éclairés.

« 7° *Une vaste salle, entourée de trois rangs de loges, où l'on donnera bal et concert, une* « *fois par semaine.*

« 8° Des bains seront établis séparément pour hommes et pour femmes, dans des appar- « temens commodes, on l'on trouvera toute l'attention, la décence et la propreté désirable.

« 9° Dans les jardins seront établis des jeux et des exercices de tous les genres, tels que : « *jeux de bague, escarpolette, becbois, trou-madame, cible, bascule, culbute, jeu de Siam,* et « généralement tous ceux que l'on rencontre dans les jardins publics de Paris.

« 10° L'on donnera six fêtes extraordinaires chaque année, dont trois d'été, qui seront « composées de feux d'artifice, d'illumination en vers (*sic*) de couleurs, d'expériences aéros- « tatiques ; et trois d'hiver, qui consisteront en bals masqués, concerts, expériences de « physique, etc... »

C'était donc le Waux-Hall devenant un petit *Tivoli,* à l'instar de celui de Paris. Toujours est-il qu'il ne peut plus être question de représentations dramatiques, et que jusqu'à la fin de l'entreprise *Dusar*, le théâtre du Parc ne sera plus occupé par des comédiens. Nous n'aurons donc plus à en faire mention d'ici à quelque temps.

Cette année ne fut pas fertile en événements remarquables. A part quelques artistes en représentation, rien de bien saillant n'est à enregistrer. Le résultat final ne fut pas très-brillant, les comptes se clôturèrent par un déficit général de 79,500-1-6 florins. La situation resta donc la même : une perte continuelle pour les actionnaires. Il fallait de la constance pour vouloir

(1) Pougin. *Boïeldieu, sa vie, ses œuvres.*
(2) Voir aux Documents.

continuer. Il en fut pourtant ainsi, et la même entreprise se trouva en possession du théâtre de la Monnaie pour la campagne dramatique de 1806-1807. Voici les artistes qu'elle avait réunis (1) :

Acteurs.

Messieurs :

Desfossés, première haute-contre, Elleviou, Martin	6,000 liv.
Perceval, Crispins, marquis ridicules, Trial	5,000 —
Dubreuil, financiers, manteaux, grimes	4,200 —
Champmélé, pères nobles	3,600 —
Lagarenne, premiers rôles, Philippe	6,000 —
Eugène (Dessessart), première basse-taille	5,000 —
Folleville, troisièmes rôles, grands raisonneurs, pères nobles	4,600 —
Paulin, premiers comiques, grandes livrées	5,000 —
Hurteaux, seconds rôles, première haute-contre	3,600 —
Bourson, jeunes premiers, jeunes premiers rôles, petits-maitres	3,600 —
Brochard, Crispins, marquis ridicules, second comique	4,000 —
Huet, haute-contre	3,600 —
Monnier, première basse-taille, Lays	5,000 —
Legrand, basse-taille	2,400 —
Brice, seconde haute-contre	2,400 —

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

Berteau, première chanteuse, Philis	6,000 liv.
Ducaire, mères Dugazon, première duègne	4,500 —
Morland, jeune première, ingénuité	3,600 —
Bayer, première chanteuse	4,500 —
Daubigny, première soubrette	4,000 —
Gouget, duègnes	3,000 —
Folleville, jeunes rôles (2)	— —
Saint-Laurent, deuxième soubrette	1,600 —
Henry, troisième amoureuse	1,200 —
Rosine Lequien, jeunes rôles	416 —
La Salle, deuxième amoureuse	2,000 —
Renau, jeunes premiers rôles (3)	3,000 —

Chœurs.

Douze hommes. Douze femmes.

Orchestre.

Borremans, maître de musique	2,400 liv.
Platel, sous-chef	1,200 —

16 *violons.* — 2 *altos.* — 5 *violoncelles.* — 2 *contre-basses.* — 2 *cors.* — 2 *trompettes.* — 2 *hautbois.* — 2 *flûtes.* — 2 *clarinettes.* — 2 *bassons.* — 1 *timballier.*

(1) Archives générales du royaume. — *Administration du Théâtre de Bruxelles.* — Grand-Livre, littera F.

(2) Appointements compris dans ceux de son père.

(3) Engagée le 31 août 1806.

Parmi les artistes que nous venons de citer, se trouvait un certain Brice, qui fit ses premiers pas dans la carrière sur notre théâtre. Il débuta le 22 mai 1806, dans le rôle de *Dermont*, de *Maison à vendre*. D'autres artistes se produisirent pour la première fois à Bruxelles : Madame Ducaire, dans *Lémaïde* du *Calife de Bagdad*. — Madame Daubigny, dans *Finette* de *Rose et Colas*. — Madame Bayer, dans *Aline, reine de Golconde*, rôle d'*Aline*. — Et Huet, dans *Jacques* de *Blaise et Babet*.

Ce dernier artiste avait fait partie du Théâtre des Troubadours, de Paris, sous la direction de Léger. A la fermeture de cette scène, il passa au Grand-Théâtre de Rouen, puis il vint débuter à l'Opéra-Comique, le 25 frimaire an XIII, dans le rôle d'*Adolphe*, d'*Adolphe et Clara*, et celui de *Forlis* du *Médecin turc* (1). Il vint ensuite dans notre ville où il parut le 19 mai 1806, puis retourna encore à Paris, pour reparaitre l'année suivante sur notre scène, qu'il quitta ensuite définitivement. Voici, en quelques mots, l'appréciation qu'on a donnée de ce chanteur :

« Huet, qui double Elleviou, n'est pas dépourvu de talent, et chante avec grâce (2)... »

Eugène Dessessart tenta de paraitre sur un théâtre de Paris. Il débuta le 12 mars 1807 à l'Opéra-Comique dans le rôle de *Sylvain* de l'opéra de ce nom, et dans celui de *Titzikan* dans *Lodoïska*. Il ne parut qu'une seule fois et s'empressa de revenir à Bruxelles (3). Toutefois, il ne fit que terminer l'année théâtrale, et partit pour la province. En 1811, nous le trouvons au théâtre de Rouen, où il se produisit, d'une manière remarquable, dans le rôle du *Déserteur* (4).

En cette année, Linsel quitta notre scène pour celle de Lyon. En partant, il posa un acte qui honore autant l'artiste que le public qui en est l'objet. Par la voie de la presse, il adressa une lettre de remerciments aux Bruxellois, dans des termes qui méritent d'être rapportés (5) :

« AUX RÉDACTEURS DE L'ORACLE.

« Bruxelles, ce 3 mai 1806.

« Messieurs, permettez qu'avant de quitter Bruxelles pour aller remplir l'engagement que
« j'ai contracté à Lyon, j'adresse au public, par la voie de votre journal, les témoignages de
« reconnoissance que je dois aux bontés dont il m'a toujours honoré, et particulièrement de
« celles dont il m'a comblé au moment de mon départ. Je conserverai toujours le souvenir de
« son indulgence encourageante ; je tâcherai de la justifier en faisant des efforts nouveaux
« pour perfectionner mes foibles talens, afin de venir un jour en offrir le tribut aux habitans

---

(1) Valleran. *L'Opinion du parterre*, t. II, pp. 297 et 309.
(2) Id. *Id.* t. IV, p. 162.
(3) Id. *Id.* 5e année, 1808, p. 133.
(4) Id. *Id.* 9e année, 1812, p. 226.
(5) *L'Oracle*, n° 129, 9 mai 1806.

« de Bruxelles, qui n'ont cessé de m'encourager depuis plusieurs années, et à qui je dois le « peu que je vaux.

« Je saisis cette occasion pour informer le public que c'est à tort que quelques personnes, « sans doute trop bienveillantes pour moi, répandent que je ne quitte Bruxelles que parce « que l'administration théâtrale n'a pas voulu me réengager. Il est de notoriété que cette « administration, pour laquelle je suis pénétré de reconnoissance, m'a vivement pressé de « conclure avec elle un nouvel engagement; mais, quelque désir que j'eusse de rester à « Bruxelles, où le public a tant de bienveillance pour moi, la raison m'a fait refuser, pour « cette année, les offres obligeantes de Messieurs les actionnaires. J'ai senti la nécessité de « jouer devant un nouveau public, afin de perfectionner quelques dispositions naturelles, et « me corriger de ceux de mes défauts que le public de Bruxelles a la bonté de ne pas vouloir « me faire remarquer. Lorsque, plus digne de lui, par les talens que je désire acquérir en « voyageant, je trouverai l'occasion de les lui consacrer, je m'empresserai de revenir à « Bruxelles, que je regarde comme ma patrie, puisque c'est dans cette ville que j'ai acquis « la réputation qui me fait appeler aujourd'hui dans celle de Lyon.

« Agréez, Messieurs, l'assurance de mes sentimens les plus distingués.

« Votre dévoué serviteur,

« LINSEL, *artiste dramatique.* »

Ceci nous a semblé assez intéressant pour sortir de l'oubli, principalement parce que ce comédien était le chef d'une famille qui tint, pendant longtemps, un rang distingué sur notre première scène.

Madame Rousselois nous quitta également en cette année. Elle fit partie de la troupe du théâtre de Gand, du 30 avril 1806 au 20 avril 1808, au début de la direction du sieur Fémy (1). Nous la retrouvons ensuite débutant à l'Opéra-Comique de Paris, le 13 novembre 1809, dans le rôle de *Madame de Saint-Clair* de *la Fausse Magie*, et dans celui de *la Comtesse* d'*Euphrosine et Conradin* (2). En 1810, elle fit sa rentrée au théâtre de Rouen, dans *Sylvain* et *Blaise et Babet* (3). Elle faillit périr dans l'incendie qui dévora cette salle, le 28 janvier suivant. Heureusement elle parvint à s'échapper par une fenêtre, en laissant derrière elle plusieurs de ses malheureux camarades, mourant au milieu des flammes (4).

Un événement important se produisit en cette année. Le 8 juin 1806, parut la fameuse loi sur les théâtres, qui régularisait les entreprises et ne permettait leur établissement que sur autorisation spéciale (5). Bruxelles n'étant plus considéré comme capitale mais comme grande ville et chef-lieu de département, tombait sous l'application de l'article 7, ainsi conçu :

« Dans les grandes villes de l'empire, les théâtres seront réduits au nombre de deux. Dans « les autres villes il n'en pourra subsister qu'un. Tous devront être munis de l'autorisation « du préfet, qui rendra compte de leur situation au ministre de l'intérieur. »

---

(1) *Revue historique, etc., du théâtre de Gand*, pp. 35 et 36.
(2) Valleran. *L'Opinion du parterre*, 7e année, 1810, p. 238.
(3) Id. *Id.* 9e année, 1812, p. 226.
(4) F. Delhasse. *Le Théâtre à Bruxelles* (Articles insérés dans *le Télégraphe* de 1855).
(5) Voir aux Documents.

Ceci n'était que la mesure générale qui fut réglementée par un arrêté, en date du 25 avril 1807, pris en exécution de la loi précédente (1). Aux termes de cet arrêté, la Belgique était comprise dans les 22e et 23e arrondissements, savoir :

« 22e ARRONDISSEMENT. — *Deux troupes.*

« OURTHE. — Liège. — Spa.
« MEUSE-INFÉRIEURE. — Maestricht. — Saint-Trond.
« JEMMAPES. — Mons. — Tournai.

« 23e ARRONDISSEMENT. — *Une troupe.*

« LYS. — Bruges. — Ostende. — Courtrai. — Ypres.
« DYLE. — Louvain. — Tirlemont.
« DEUX-NÈTHES. — Malines.
« SAMBRE-ET-MEUSE. — Namur. — Bouvinnes. — Fleurus. »

En outre, *Bruxelles*, *Gand* et *Anvers* étaient compris dans les villes qui pouvaient avoir une troupe stationnaire. Les autres localités ne possédaient que des troupes ambulantes, soit une ou deux, selon l'importance de l'arrondissement.

Ainsi donc, voilà une nouvelle consécration de l'annexion de la Belgique. Malgré la distinction que l'on fait pour trois de nos villes, y compris la capitale, il n'en subsiste pas moins que le pays entier était confondu dans l'immense famille française.

Si à Paris cette mesure quelque peu arbitraire eut des conséquences désastreuses, il n'en fut pas de même chez nous. Bruxelles continua à posséder la troupe du théâtre de la Monnaie, et la petite scène du Parc, qui, de loin en loin, était occupée ; il n'y eut donc aucun changement à l'ancien état de choses. Quant aux autres villes du royaume, nous en parlerons en temps opportun.

Voici quelles étaient les dispositions de la loi relatives à Bruxelles :

« ART. 9.

« Dans les villes où il y a deux théâtres, le *principal théâtre* jouira spécialement du droit « de représenter les pièces comprises dans les répertoires des grands théâtres ; il pourra « aussi, mais avec l'autorisation du préfet, choisir et jouer quelques pièces des théâtres « secondaires, sans que pour cela l'autre théâtre soit privé du droit de jouer ces mêmes « pièces.

« Le *second théâtre* jouira spécialement du droit de représenter les pièces des répertoires « des théâtres secondaires, il ne pourra jouer les pièces des trois grands théâtres, que dans « les suppositions suivantes :

« 1o Si les auteurs mêmes lui ont vendu ou donné leurs pièces ;

« 2o Si le premier théâtre n'a point joué telle ou telle pièce depuis plus d'un an, à compter

(1) Voir aux Documents.

« du jour de sa première représentation, à Paris, sur un des grands théâtres; dans ce cas, le « second théâtre pourra jouer cette pièce pendant une année entière, et même plus long- « temps, si, pendant le cours de cette année, la pièce n'a point été représentée par le princi- « pal théâtre... »

En résumé, Bruxelles devenait, au point de vue dramatique, entièrement tributaire de Paris. Il a déjà été démontré précédemment que les directeurs de la Monnaie avaient pris pour principe de ne jouer que les succès de la capitale; maintenant, la législation sur la matière mettait le couronnement à l'édifice.

Ceci établi, continuons à relater les événements importants de cette même année.

Un certain Moreau, surnommé *le Petit Nain*, vint donner deux représentations, le 8 et le 10 mai, des *Deux Billets* et de *la Bonne Mère*, pièces de Florian. Il y jouait le rôle d'*Arlequin*.

Ce MOREAU avait eu son heure de célébrité. Son père, obscur musicien de l'Opéra de Paris, songea bien vite à tirer parti des proportions lilliputiennes de son fils. Il le produisait, comme phénomène, dans les salons de la noblesse. A l'âge de treize ans, le jeune nain eut l'honneur d'être servi tout vif sur la table du roi Louis XV, renfermé dans un pâté dont il sortit à un moment donné. Il servit même à une exhibition plus singulière. Lorsque Audinot obtint l'autorisation d'ouvrir son théâtre au boulevard du Temple, Adrien Moreau figura parmi les artistes de bois du directeur, il en était le seul comédien vivant. Il fit ensuite partie d'autres troupes des théâtres secondaires de Paris, jusqu'en 1790, époque à laquelle Séraphin lui céda la direction de son théâtre d'*Ombres-Chinoises*, établi au Palais-Royal. Il ne fut pas heureux dans cette entreprise et dut rendre l'exploitation à son premier propriétaire. Au moment où fut décrétée la liberté des théâtres, en 1791, Moreau ouvrit, au Palais-Royal également, un spectacle qu'il appela *les Comédiens de bois*, pour faire concurrence à Séraphin. Il quitta ce local pour s'établir dans l'ancien théâtre des Variétés-Amusantes, aujourd'hui le Théâtre-Français, où il se mit à la tête de vrais comédiens et où il donna des pièces à ariettes. Il ne réussit par davantage. On le perd de vue alors : il quitta Paris pour parcourir la province. C'est ainsi que nous venons de le rencontrer à Bruxelles, le 8 mai 1806. Il ne devait plus être de la première jeunesse, étant né à Paris, le 25 mars 1755. Moreau fut réduit, à la fin de sa carrière, à se montrer comme curiosité sur les places publiques de Paris (1).

Le roi et la reine de Hollande (Louis Bonaparte et Hortense Beauharnais), de passage à Bruxelles, assistèrent, le 16 juin, à la représentation du *Barbier de Séville* et *des Prétendus*.

(1) De Manne et Menetrier. *Galerie historique des acteurs français, mimes et paradistes*. Lyon, Scheuring, 1877. In-8°. PP. 58-63.

Deux divertissements dansés, le 15 et le 19 juin, par Gigel et mademoiselle Guerri, qui se donnaient le titre de *premiers danseurs du roi de Prusse*.

Un triste événement vint encore frapper la troupe. CUSSY DE CHAMPMESLÉ, qui faisait partie du personnel depuis nombre d'années, mourut le 9 juillet. Il était né à Sicqueville en Besau, département de Calvados, en 1746. Il avait été avocat au Parlement de Paris (1).

Les fêtes officielles avaient dans leur programme annuel, les spectacles gratis. Ainsi, le 15 août, jour de naissance de l'Empereur Napoléon Ier, il y eut une solennité de ce genre. La représentation commença à cinq heures; elle se composait du *Dépit amoureux*, comédie de Molière, et du *Calife de Bagdad*, opéra de Boiëldieu.

Un chanteur italien extraordinaire, Antoine Moldetti, de Florence, qui était doué de quatre voix différentes, donna deux concerts au théâtre, les 19 et 21 août.

Le 23 avril, Monsieur et Madame Fournier se firent entendre au Grand-Théâtre. Ce fut cette dernière qui fit pour ainsi dire tous les frais. Voici le programme :

« *Première partie.*

« 1° Symphonie à grand orchestre. — 2° Air de Pauwels, chanté par M. Eugène. — « 3° Andante de la symphonie. — 4° Duo bouffon italien, musique de Guglielmi, chanté par « M. et Mme Fournier. — 5° Concerto de forte-piano, musique de Steibelt, exécuté par « madame Fournier.

« *Seconde partie.*

« 6° Ouverture à grand orchestre. — 7° Scène et air de *la Prise de Jéricho*, musique de « Mozart, chantés par madame Fournier. — 8° Air varié de Mozart, exécuté sur le forte- « piano, par madame Fournier. — 9° Romance, chantée par madame Fournier. »

Le 3 septembre suivant, madame Cianchettini, pianiste, et son fils Pio, âgé de six ans, donnèrent un concert qui eut le privilège d'attirer la foule. Ce petit prodige était surnommé le *Mozart anglais* (2). Ils se produisirent trois fois successivement. Ce jeune musicien improvisait, séance tenante, sur des thèmes que lui donnaient les spectateurs.

La petite Cécile David, âgée alors de quatorze ans, reparait, le 19 et le 24 septembre, puis le 28 novembre. Elle joua, comme précédemment, des morceaux sur le cor et le flageolet.

Le 13 janvier 1807, une comédie en cinq actes et en vers : *le Généreux vindicatif*. Elle ne parut pas le premier jour avec le nom de l'auteur, qui se contenta de se désigner sous l'appellation générale d'*un habitant de cette*

(1) F. Delhasse. *L'Opéra à Bruxelles*.
(2) Fétis. *Biographie universelle des musiciens*. T. II, p. 300.

ville. Elle était de Bourson. Ce que beaucoup d'auteurs avaient fait pour certaines comédies en prose de Molière, il l'avait fait pour une comédie de Destouches : *l'Amour usé*. Le succès couronna ce premier essai ; d'après l'analyse et les extraits que nous en donne l'*Esprit des Journaux* (1), nous pouvons apprécier l'œuvre qui certes n'était pas dénuée de mérite : on y trouve de fort beaux vers.

Le violoniste Lafont et Gabriel Lemoyne, fils de l'auteur des *Prétendus*, exécutèrent, les 5 et 23 mars, plusieurs morceaux de musique. Ce furent les deux faits les plus remarquables de cette année, laquelle, à vrai dire, ne présenta rien de bien saillant, si ce n'est la promulgation de la fameuse loi sur les théâtres. Rien ne doit étonner en cela; Bruxelles devenu chef-lieu de préfecture, ne devait donc, par suite, ne plus être un appât aussi grand pour les artistes. On possédait une troupe fort convenable, c'était tout ce qu'on pouvait désirer. On devait se considérer comme fort heureux, d'avoir rencontré des personnes honorables et haut placées qui voulussent bien se charger d'une mission si difficile et si ingrate. La seule chose certaine pour elles, était une perte d'argent considérable.

Cette opinion n'était, à ce qu'il parait, pas celle de tout le monde. Un journal de Bruxelles ayant fait une critique acerbe de l'orchestre du théâtre, reçut la réplique suivante qui demande à être transcrite ici en son entier (2) :

« AUX RÉDACTEURS DE L'ORACLE.

« Vous savez, messieurs, qu'il existe, à Bruxelles, un journal littéraire qui paroît tous les « mois, sous le titre d'ESPRIT DES JOURNAUX, journal qui avoit jadis une très-grande vogue; « mais ce que vous ignorez, peut-être, c'est que ce journal rend compte, chaque mois, du « spectacle de cette ville, et Dieu sait de quelle manière! Dans le volume de juin, l'on trouve « au sujet de l'orchestre de notre théâtre, les réflexions suivantes : *L'orchestre seroit bon,* « *s'il y avoit un premier basson et un premier cor ; si l'on n'avoit pas supprimé les trom-* « *pettes, je ne sais pour quelle raison ; et s'il ne jouoit pas trop fort. Malheur à qui n'a* « *pas, à Bruxelles, une voix de stentor...* C'est-à-dire, en bon françois, que notre orchestre « est détestable.

« Quoique l'auteur de cet article ne se nomme point, l'on devine aisément qu'il est « étranger à la ville de Bruxelles, et qu'il n'aime pas nos musiciens. Sans vouloir prétendre « que l'orchestre du Grand-Spectacle soit aussi excellent qu'il l'étoit il y a un certain nombre « d'années, lorsqu'il avoit la juste réputation d'être l'un des meilleurs de l'Europe, nous « observerons à l'étranger en question, qu'en exceptant la capitale, il n'y a point maintenant « de ville de province en France, qui puisse se vanter d'avoir un orchestre meilleur et plus « complet.

« Excusez, Messieurs, si j'ai cru devoir relever un article qui traite si mal une réunion « assez complette de talens distingués; mais il est des injustices que l'on doit relever par « amour-propre pour soi-même et pour ses concitoyens.

« J'ai l'honneur de vous saluer.

« *Un vieux Bruxellois.* »

(1) Février 1807. Tome II, pp. 288 à 293.
(2) *L'Oracle*, n° 157, 6 juin 1806.

En faisant la part de l'exagération mutuelle, il n'en ressort pas moins de ceci que l'orchestre du théâtre, à cette époque comme précédemment, occupait un rang distingué parmi ceux de la province. Il lui manquait un *Vitzthumb*, pour lui faire reconquérir celui qu'il avait eu jadis.

La même administration se maintint encore à la tête du théâtre de la Monnaie, pour l'année théâtrale 1807-1808. Elle ouvrit le 21 avril 1807, avec le personnel suivant (1) :

Acteurs.

Messieurs :

LAGARENNE, premiers rôles, Philippe	Liv.	6,000
DESFOSSÉS, première haute-contre	—	6,000
MONNIER, première basse-taille, Lays	—	5,000
PERCEVAL, Crispins, marquis ridicules, Trial	—	5,000
DUBREUIL, financiers, manteaux, grimes	—	4,200
HURTEAUX, première haute-contre	—	3,600
PAULIN, premier comique, grandes livrées	—	3,600
BRICE, troisième amoureux, seconde haute-contre	—	3,000
FOLLEVILLE, père noble, grand raisonneur	—	2,600
HURTEAUX cadet, seconde haute-contre	—	1,600
CORIOLIS, première basse-taille	—	5,000
HUET, haute-contre	—	3,600
BOURSON, jeunes premiers et jeunes premiers rôles	—	3,300
FLORICOURT, troisièmes rôles, seconde basse-taille	—	3,000

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

BERTEAU, première chanteuse en tous genres	Liv.	8,500
DESBORDES, jeune première	—	4,800
BAYER, première chanteuse	—	4,000
DUCAIRE, mères Dugazon, première duègne	—	4,000
GOUGET, duègnes	—	3,000
ST-ALBIN, secondes amoureuses, Dugazon-corsets	—	2,400
DAUBIGNY, première soubrette	—	2,700
FOLLEVILLE, jeunes rôles	—	2,000
RENAU, jeunes premiers rôles	—	3,000
ROSINE LEQUIEN, rôles d'enfants	—	432

Chœurs.

Douze hommes. Douze femmes.

Orchestre.

M. CHARLES BORREMANS, maître de musique	Fl.	1,306 — 13 — 4
M. JOSEPH BORREMANS, sous-chef d'orchestre	—	526 — 13 — 4

16 *violons*. — 2 *altos*. — 5 *violoncelles*. — 2 *contre-basses*. — 2 *cors*. — 2 *trompettes*. — 2 *hautbois*. — 2 *flûtes*. — 2 *clarinettes*. — 2 *basses*. — 1 *timballier*.

---

(1) Archives générales du royaume. — *Administration du Théâtre de Bruxelles*. — Grand-Livre n° 8.

En cette année, fut promulgué un décret qui, tout en visant principalement les théâtres de la capitale, n'intéressait pas moins ceux des départements. Il y était dit (1) :

« Art. 1er.

« Aucune représentation à bénéfice ne pourra avoir lieu que sur le théâtre même dont « l'administrateur ou les entrepreneurs auront accordé le bénéfice de ladite représentation.

« Les acteurs de nos théâtres impériaux ne pourront jamais paraître dans ces représenta- « tions que sur le théâtre auquel ils appartiennent. »

Dans ce décret, daté du 29 juillet 1807, l'on fixait à huit le nombre des théâtres pouvant exister à Paris, tous les autres devaient fermer en l'espace de trois semaines. C'était trancher dans le vif, avec quelque raison peut-être mais d'une façon un peu radicale. La province ne souffrit en rien de cet état de choses, excepté en ce qui concerne l'article ci-dessus.

Le fait le plus important fut le début, à Bruxelles, de Mademoiselle Desbordes. Elle parut le 4 mai 1807 dans le rôle d'*Eugénie* de la *Femme jalouse*, et dans celui de *Constance* d'*Une Heure de mariage*. Il sera fait longuement mention de cette artiste, un peu plus loin. Cette jeune femme, sous le nom de Desbordes-Valmore, est devenue célèbre par ses poésies. Elle resta attachée à notre scène pendant une saison, mais nous la verrons bientôt nous revenir.

Le 21 ventôse an XIII (12 mars 1805), mademoiselle Desbordes avait fait ses premières armes au théâtre de l'Opéra-Comique de Paris. Voici l'opinion qu'émettait d'elle, un écrivain du moment (2) :

« Actrice aimable, cantatrice bien faible. Le rôle de *Julie* qu'elle vient de créer dans la « pièce nouvelle (3) qui porte ce titre, lui fait honneur. »

L'année suivante, elle appartint encore à la même scène. Nous la voyons paraître dans le rôle d'*Isabelle* du *Tableau parlant*, opéra de Grétry, dont la reprise eut lieu le 28 prairial an XIII (4). Le même écrivain publia, à ce moment, un éloge des plus flatteurs (5) :

« Mademoiselle Desbordes a eu des débuts assez brillans, et peut espérer des succès, « même après Madame Saint-Aubin, qu'elle n'atteindra probablement jamais. Au reste, il y « a encore des places distinguées après celle de Madame Saint-Aubin. »

Après cette seconde tentative à Paris, Mademoiselle Desbordes arriva à Bruxelles; elle débuta dans la comédie, ainsi que nous venons de le voir.

---

(1) Voir aux Documents.
(2) Valleran. *L'Opinion du parterre*, t. II, p. 232.
(3) *Julie, ou le Pot de fleurs*, opéra-comique en un acte, musique de MM. Fay et Spontini.
(4) Valleran. *L'Opinion du parterre*, t. III, p. 301.
(5) Id. *Id.* t. III, p. 300.

Il y eut peu d'événements remarquables en cette année. On ne constate guère qu'une représentation de Madame Dorsan, du Vaudeville de Paris. Elle parut le 6 mai, dans *la Coquette corrigée* (rôle de la Coquette). Puis un concert de Théodore Mozin, pianiste.

Au mois d'avril 1807, un incendie terrible détruisit la plus grande partie de la ville de Marche, dans le Luxembourg. De tous côtés les secours affluèrent et, des différentes localités du pays, ce fut à qui aiderait les malheureuses victimes. A Bruxelles, également, tout le monde se mit à l'œuvre. Des amateurs, entre autres, organisèrent un spectacle; ils adressèrent la lettre suivante aux journaux, pour solliciter l'appui du public (1) :

« Messieurs,

« Une société d'amis, membres de la *Société de la Bonne-Foi*, voulant contribuer, autant « qu'il est en eux, au soulagement des infortunées victimes de l'incendie de Marche, a pris « la résolution de faire les frais d'un spectacle à leur bénéfice. En conséquence, il a été « ouvert, chez le notaire Caroly, une souscription dont le montant net sera versé dans la « caisse déposée chez lui à cet effet. Ce spectacle aura lieu au Théâtre du Parc, le samedi « 23 de ce mois; il sera composé de *Pygmalion*, scène lyrique, par Jean-Jacques Rousseau; « suivi du *Barbier de Séville*, comédie en quatre actes et en prose, de Beaumarchais; et « terminé par *Adolphe et Clara, ou les Deux Prisonniers*, comédie mêlée d'ariettes, en un « acte, paroles de Marsolier, musique de Dalayrac.

« On ne prendra rien à la porte et personne ne sera admis sans carte.

« MM. les membres de la *Société Philarmonique*, ayant été invités à contribuer par « leurs talens, au succès de cette représentation, ont accepté avec plaisir l'invitation et se « sont tous engagés à occuper l'orchestre, et à exécuter, en outre, dans les entr'actes, divers « morceaux de musique choisis.

« Nous attendons de votre zèle, Messieurs, que vous voudrez bien insérer dans votre plus « prochain numéro cette annonce en faveur des incendiés, pour lesquels vous vous intéressez « depuis si longtems.

« J'ai l'honneur, Messieurs, de vous saluer.

« WELSH. »

C'était donc un spectacle composé d'éléments entièrement étrangers au théâtre : orchestre et acteurs. De nos jours, un fait semblable se produit rarement. Le succès couronna les efforts des organisateurs; la fête réussit pleinement et l'on fit les plus grands éloges des douze amateurs qui remplirent les différents rôles, ainsi que des trente-huit musiciens composant l'orchestre. La recette que l'on considérait comme considérable s'éleva à 724 francs 80 centimes (2).

Nous avons vu, précédemment, qu'en 1805, le sieur Louis Dusar avait transformé le Waux-Hall, en y comprenant même la salle de spectacle du Parc. Il a même été établi qu'il louait ce théâtre à des sociétés particulières et pour certaines fêtes privées. Mais ce que l'on ignorait et ce que les

(1) *L'Oracle*, n° 137, 17 mai 1807.
(2) *Id.* n° 148, 28 mai 1807.

registres mêmes du théâtre (1) nous ont appris, c'est qu'on y donnait les représentations à bénéfice accordées, par engagement, aux artistes du Grand-Théâtre. Ce renseignement est nouveau, il n'en avait pas encore été fait mention jusqu'ici.

Disons, en passant, que les beaux projets de Dusar n'eurent pas une complète réussite. Le 25 février déjà, c'est-à-dire moins d'un an après son installation, on lisait ceci dans les journaux (2) :

« Avis.

« Les établissemens du Waux-Hall de cette ville, sont actuellement à louer. S'adresser « pour les conditions, au Waux-Hall même. »

Ce fut un certain Clément qui lui succéda et qui ouvrit un café ordinaire, au lieu de suivre l'exemple que Dusar lui avait donné. Ce dernier s'était réservé le droit de donner, dans l'enclos, de grandes fêtes à la kermesse et aux circonstances extraordinaires.

Nous avons transcrit ces détails pour prouver que le théâtre du Parc n'avait pas encore d'exploitation régulière, et qu'il était loué aux premiers venus.

La nouvelle année théâtrale s'ouvrit, sous la même administration, le 21 avril 1808 et se clôtura le 20 avril 1809. Voici quelle était la troupe réunie par les soins de Messieurs les actionnaires (3) :

Acteurs.

Messieurs :

Lagarenne, premiers rôles, Philippe	6,000 liv.
Desfossés, première haute-contre, Elleviou	6,500 —
Juclié, premiers rôles, Philippe	4,800 —
Bourson, jeunes premiers, jeunes premiers rôles	3,600 —
Hurteaux, seconds rôles, petits-maîtres, Colins	3,600 —
Brice, troisièmes amoureux, seconde haute-contre	3,600 —
Dubreuil, financiers, manteaux, grimes	4,200 —
Folleville, pères nobles, grands raisonneurs	3,000 —
Eugène (Ordinaire), première basse-taille	5,000 —
Coriolis, première basse-taille	6,000 —
Paulin, premier comique, grande livrée	4,200 —
Linsel, Crispin, second comique, Trial	4,200 —
Perceval, idem.	5,000 —
Guilleman, paysans, seconde basse-taille	2,200 —
Tirpenne, troisièmes rôles	2,200 —
Bourson fils, rôles d'enfant	—

(1) Aux Archives générales du royaume.
(2) *L'Oracle*, n° 56, 25 février 1808.
(3) Archives générales du royaume. — *Administration du Théâtre de Bruxelles*, registre n° 8.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

BERTEAU, première chanteuse	8,500 liv.
RICHARD, premiers rôles, grandes coquettes (1)	4,800 —
DE SAINTE-SUZANNE, premiers rôles (2)	3,600 —
TIRPENNE, forte St-Aubin, Dugazon-corsets	3,000 —
MORLAND, jeunes premières, ingénuités	3,600 —
SAINT-ALBIN, secondes amoureuses, rôles travestis	2,400 —
ADELAÏDE (MESPLON), secondes et troisièmes amoureuses	2,000 —
JUCLIÉ, mères nobles, mères Dugazon	4,200 —
SABATIER, première soubrette	3,600 —
GOUGET, premiers caractères, duègnes	3,000 —
CLÉMENT, utilités	1,000 —
LINSEL, idem	1,500 —
ROSINE LEQUIEN, rôles d'enfant	432 —

Chœur.

Douze hommes. Douze femmes.

Orchestre.

C. BORREMANS, maître de musique . . . . . . Fl. 1,306 — 13 — 4.
J. BORREMANS, sous-chef . . . . Fl. 576 — 13 — 4.

16 *violons.* — 2 *altos.* — 5 *violoncelles.* — 2 *contre-basses.* — 2 *cors.* — 2 *trompettes.* — 2 *hautbois.* — 2 *flûtes.* — 2 *clarinettes.* — 2 *bassons.* — 1 *timballier.*

Parmi ces artistes, nous retrouvons quelques-unes de nos anciennes connaissances. D'abord *Linsel*, qui nous avait quitté en 1806 en laissant de si bons souvenirs dans le public bruxellois. Ensuite, *Eugène Ordinaire*, parti depuis plusieurs années. Et enfin, Madame *Morland* qui appartenait encore à notre scène en 1807.

Un triste événement vint frapper les comédiens : *Lagarenne* mourut le 10 octobre 1808, à peine âgé de 38 ans ! Ce fut une grande perte, car cet artiste, ainsi que nous l'avons dit plus haut, rendait d'immenses services. Pour honorer sa mémoire, on ferma le théâtre le jour de son décès. Il fut remplacé, le 30 décembre suivant, par *Juclié*, dont la femme faisait déjà partie de la troupe.

La mort de Lagarenne fit événement à Bruxelles ; on chanta ses louanges sur tous les tons et c'est à qui déplora la perte considérable que venait de faire le Grand-Théâtre. « Quoique depuis plusieurs années, » dit un journal de l'époque (3), « nous ne soyons plus dans l'habitude de parler du spectacle de « notre ville, pour des raisons d'ailleurs très-indifférentes au public, cepen-

(1) Cette actrice a quitté le 30 avril 1808.
(2) Elle a remplacé Madame Richard, le 5 juillet 1808.
(3) L'*Oracle*, n° 286, 12 octobre 1808.

« dant nous saisissons avec plaisir l'occasion de dire un mot de M. La Garenne,
« que la mort vient d'enlever. Cet acteur, attaché au théâtre de Bruxelles
« depuis plus de dix ans, réunissait à des qualités estimables pour la
« société, celles d'un sujet laborieux, infatigable, intelligent; soit qu'on
« l'employât dans l'opéra, le drame, la comédie, quel que fut le rôle dont il
« se chargeât, il n'était déplacé dans aucun. Dans ceux qui appartenaient
« plus particulièrement à son emploi, il recueillit toujours des applaudisse-
« ments mérités qui ne furent jamais un effet de la faveur. En un mot,
« M. La Garenne, pour une administration de spectacle, a été un sujet aussi
« utile que précieux, et nous ne croyons pas qu'on puisse lui trouver de
« si tôt un successeur.... »

Au reste, les directeurs du théâtre ne restèrent pas en arrière, et une représentation fut organisée au bénéfice de la veuve de cet artiste et de ses enfants. Elle eut lieu le 17 octobre 1808. Le spectacle se composait de la première audition de *Mademoiselle de Guise*, opéra en trois actes de Dupaty pour les paroles, et de Solié pour la musique, précédé de *Joseph*, opéra en trois actes, de Méhul (1)..

Ce triste événement inspira même la muse d'une dame de la haute société qui, sous le voile de l'anonyme, publia les strophes suivantes (2) :

« *Stances sur la mort de La Garenne.*

« La Garenne n'est plus, son zèle, ses talens,
« Son amour pour son art, sa rare intelligence,
« N'ont pu le garantir de perdre l'existence
« A la fleur de ses ans.

« En dépit de la mort, la chaleur de son âme,
« Ses belles qualités, vivent dans tous les cœurs ;
« Et peignant cet acteur avec des traits de flamme,
« Commandent à nos pleurs.

« L'amour de son état, les beaux-arts et la gloire,
« L'animaient chaque jour pour charmer nos loisirs.
« Il vécut bien assez pour laisser sa mémoire,
« Trop peu pour nos plaisirs.

« Muses qui gémissez de sa perte cruelle,
« Placez son nom chéri parmi les bons acteurs :
« Rien ne pourra faner la guirlande immortelle
« Que lui tressent nos cœurs. »

Rarement, le décès d'un artiste souleva autant de sympathies. Ce fait est autant en l'honneur du public que de celui qui sut les inspirer.

(1) *L'Oracle*, n° 289, 15 octobre 1808.
(2) *Id.* n° 295, 21 octobre 1808.

Enfin, pour terminer avec Lagarenne et sa famille, mentionnons le concert que donna, au théâtre, sa fille ainée, le 5 décembre 1808. Voici en quels termes on. en fit l'annonce (1) :

« On prévient messieurs les amateurs, que demain lundi, 5 décembre, on exécutera, dans « la salle ordinaire du spectacle, un grand concert spirituel, au bénéfice particulier de « Mlle Lagarenne. On y exécutera l'*Oratorio d'Esther*, scène tirée de l'Écriture-Sainte, et « mise en musique par le célèbre Sacchini, auteur d'*Œdipe à Colonne*, et plusieurs « morceaux choisis de la *Création du monde*, musique du grand Haydn. Entre ces deux « oratorios, Mlle Lagarenne exécutera un concerto de piano de Voelfl. Tous les artistes de « cette ville, tant amateurs que professeurs, ont bien voulu se joindre aux artistes lyriques, « pour rendre ce concert des plus brillans. »

En cette année, l'on voit revenir les anciens errements que nous avions tant déplorés précédemment. On transforma encore le Grand-Théâtre en baraque de saltimbanques. La troupe des funambules de Ravel ainé, dit l'*Incomparable*, vint y donner dix-sept représentations, à partir du 25 août. Il reparut encore le 24 mars 1809, et donna trois nouvelles séances. En outre, à dater du 11 octobre, Castelli, physicien italien, se produisit quatre fois sur notre première scène. Enfin, on signale le 13 janvier suivant, une exhibition de Charles Roussel, surnommé l'*Hercule européen !!!*

Il faut avouer que c'était une décadence complète, de voir, sur ce théâtre où s'étaient produits tant de talents, des funambules, des physiciens et des faiseurs de tours. Espérons que nous n'aurons plus de pareilles choses à enregistrer.

Ainsi que nous l'avons fait ci-dessus pour *Forioso*, donnons quelques détails sur Ravel ainé qui fut son rival, comme danseur et comme sauteur. GABRIEL RAVEL naquit à Aix, en Provence, le 27 octobre 1783. Il était fils de *François Ravel*, maître musicien, et de *Marie-Françoise Colman*. Avant son arrivée à Paris, en 1807, il avait acquis une grande réputation en province. Ce fut au théâtre de la Montansier qu'il se produisit. A la représentation du 10 août de cette année, Forioso, qui se trouvait dans la salle, le provoqua et mit comme gain un enjeu de 25 napoléons. Cet assaut eut lieu le mercredi 12. Vestris et Paul Duport, danseurs de l'Opéra, avaient été désignés comme juges. Ils adjugèrent la palme à Ravel. Les spectateurs lui jetèrent même une couronne. En bon camarade, Ravel en offrit la moitié à son adversaire, mais celui-ci la refusa brutalement, ce qui ne mit pas les rieurs de son côté. Forioso furieux d'avoir été vaincu, voulut de nouveau provoquer Ravel, mais l'affaire ayant pris un ton peu courtois, l'autorité s'en mêla et fit défendre la représentation (2).

Nous avons à parler ensuite de l'apparition d'une pièce indigène : *l'Amant*

(1) L'*Oracle*, n° 340, 4 décembre 1808.
(2) De Manne et Hillemacher. *Troupe de Nicolet*, pp. 222-224.

légataire, opéra en un acte, musique d'Adrien-Joseph Van Helmont. Elle n'eut qu'une seule représentation, le 3 novembre 1808, qui fut racontée d'une façon toute humoristique par le baron de Reiffenberg (1) :

« *L'Amant légataire* était une pièce du cru, une pièce détestable. L'auteur s'adressa à « Van Helmont, qui de sa vie n'avait travaillé pour le théâtre et qui s'excusa sur ce qu'il « n'avait jamais composé que de la musique d'église. Mais l'auteur voulait être joué. Il fit « tant d'instances, il flatta si bien le bon homme, qu'à la fin celui-ci consentit à faire « quelques motets, de maints fragments de *messes* et de *vêpres* une espèce d'opéra, travail « profane sanctifié par son origine... L'ouverture composée dans le genre d'un *Veni* « *Creator*, avec force trompettes et timballes, enlève de vifs applaudissements. Tous les Van « Helmont, femmes, enfants, neveux et nièces, étaient dans l'ivresse. Le père, lui, battait « la mesure sur le bourrelet de la loge avec ses deux mains tout étincelantes de pierreries ; « quand, ô douleur ! le premier air, par son étrangeté savante, provoque un coup de sifflet. « Les mains de Van Helmont abandonnent précipitamment le bourrelet comme si elles « avaient touché un fer chaud ; c'en était fait ; l'envie était éveillée. Un second, un troisième, « des milliers de coups de sifflets partent sans interruption. Tout le monde, dans la loge, « frappé de consternation, se jette à quatre pattes : on ouvre clandestinement la porte et « l'on descend les escaliers comme Rousseau veut que marche l'homme de la nature : mais « les sifflets attendaient sous le perron. Ce fut l'enterrement de *l'Amant légataire*. »

La partition manuscrite existe, paraît il, encore. Elle est la propriété de Monsieur Théodore Solvay, professeur de piano, à Bruxelles, et le mari de la petite-fille du compositeur (2).

L'auteur des paroles est resté inconnu, et sa pièce ne fut pas livrée à l'impression. Personne ne s'en plaindra.

Ce sont là les seuls faits remarquables qui se soient produits pendant cette année théâtrale. Nous devons toutefois y ajouter le concert donné le 3 mars 1809, par Joseph Caffro, hautboïste célèbre et virtuose sur le cor anglais. Fétis a consacré une notice à ce musicien (3).

Le 11 avril 1809, quelques jours avant la clôture de l'année théâtrale, on donna une nouvelle représentation au bénéfice de la veuve de Lagarenne. Elle eut un tel succès que l'idée vint à quelqu'un de proposer d'en organiser une seconde au profit de la femme de Champmélé, artiste mort depuis quelque temps, et qui avait laissé sa famille dans la plus grande détresse. Nous ignorons la suite qui a été donnée à cette demande, mais nous transcrivons toujours ci-dessous la lettre qui fut écrite à cette fin, la considérant comme intéressante à divers points de vue (4) :

« *Aux rédacteurs de l'*ORACLE.

« Messieurs,

« Dépositaire des actions qui honorent l'espèce humaine, surtout dans l'ancienne

(1) *Recueil encyclopédique belge*, t. II, p. 64.
(2) F. Delhasse. *L'Opéra à Bruxelles.*
(3) *Biographie universelle des musiciens*, t. II, p. 146.
(4) L'*Oracle*, n° 111, vendredi 21 avril 1809.

« Belgique, votre journal peut devenir encore le moyen d'en provoquer de nouvelles, en « recueillant les vœux des âmes honnêtes et des vrais amis de l'humanité. Cette réflexion « nous est suggérée par un fait particulier qui vient d'avoir lieu au théâtre de Bruxelles.

« On y a donné, le 11 de ce mois, une nouvelle représentation, au profit de madame « *La Garenne*, veuve d'un acteur célèbre, bien justement regretté de tous ceux qui ont eu le « plaisir de le connoitre. Jaloux de payer à sa mémoire le tribut d'hommage que *La Garenne* « mérita toujours par ses vertus comme par ses talens, le public a couru en foule remplir le « parterre et les loges ; et cette espèce de culte, décerné au mérite, fait également honneur « à l'administration et au public lui-même. Nous y applaudissons avec d'autant plus de « transport, que personne plus que nous n'a été le zélé partisan de l'estimable *La Garenne*. « Pourquoi faut-il qu'à ce sentiment si doux vienne se mêler un sentiment d'amertume et de « regret? Pourquoi l'administration paroit-elle s'être oubliée elle-même, en oubliant un « artiste également estimable, que *La Garenne* chérit et distingua toujours, un homme qui « a rendu les plus grands services au théâtre de Bruxelles, qui dans la force du génie et de « l'âge, a fait aussi les délices du public, à qui les acteurs les plus célèbres de Paris se plai- « soient eux-mêmes à rendre justice, lorsqu'ils venoient par leurs talens embellir notre scène ; « un homme enfin qui, malgré ses rares qualités, est mort dans un état voisin de l'indigence, « laissant dans le malheur une veuve respectable, madame *Champmêlé*. . Nous nous « arrêtons ici, Messieurs. L'administration vient de faire un acte de justice, de générosité « même ; pourroit-elle ne point s'empresser de réparer un oubli contraire à ses principes?

« NOTA. On a donné, il est vrai, une représentation en la faveur de madame *Champmêlé ;* « mais cette représentation est devenue presque nulle, parce que les pièces n'étoient point « de nature à intéresser le public.

« L***. »

L'ancien souffleur, le sieur Deveaux, étant parti le 30 mai 1808, fut remplacé, le 15 juin suivant, par le père de Bourson, artiste appartenant à notre théâtre, depuis plusieurs années. Il touchait, de ce chef, 900 livres au lieu de 1,000 comme son prédécesseur (1).

Empressons-nous de passer à la période suivante et d'abandonner celle-ci qui marque une époque de décadence dans l'histoire de notre scène.

Les actionnaires dirigeant le théâtre de la Monnaie avaient également, depuis cette année, la gestion du Waux-Hall, au moins cela résulte-t-il de l'annonce suivante (2) :

« Aujourd'hui dimanche, 17 juillet (1808), l'administration théâtrale aura l'honneur de « donner, sous la direction du sieur Dusar, propriétaire du cirque de Lille, une grande « et superbe fête, composée : 1° d'un bal à grand orchestre; 2° d'une illumination générale « en verres de couleurs, lampions, quinquets et lanternes; 3° d'un feu d'artifice considérable ; « de l'ascencion d'un aérostat de soixante pieds de circonférence... »

Au reste, le doute ne serait plus possible après l'article que fit publier, au sujet de cette fête, le sieur Dusar, et dans laquelle il disait qu'il la donnera « *avec l'autorisation de l'administration du Grand-Théâtre* (3). »

Il ne fut donc pas encore question d'exploitation dramatique, dans la salle du

(1) Archives générales du royaume. — *Administration du Théâtre de Bruxelles.* — Grand-Livre, n° 8.
(2) L'*Oracle*, n° 199, 17 juillet 1808.
(3) *Id.* n° 155, 3 juin 1808.

Parc, pendant l'année 1808, mais les actionnaires disposaient des deux scènes et faisaient donner sur celle-ci les représentations à bénéfice. Il s'y donnait également des spectacles d'amateurs, ainsi que cela ressort de l'extrait suivant (1) :

« *La Société de la Concorde ou des Amis de Thalie* donnera, mercredi 4 janvier 1809, au « théâtre du Parc, au bénéfice de l'établissement pour l'entretien des vieillards indigens, « ci-devant couvent de Sainte-Gertrude, une représentation de ***Misantropie et Repentir***, « drame en cinq actes, en prose, traduit de Kotzebue, suivi des ***Folies amoureuses***, comédie « en 3 actes, en vers, par Regnard. »

L'année 1809-1810 était la neuvième de la régie de Dubus. Il avait réuni la troupe suivante composée, en grande partie, d'artistes que nous avons déjà vus les années précédentes (2) :

Acteurs.

Messieurs :

JUCLIÉ, premiers rôles	4,200 liv.
HURTEAUX, Philippe, Gavaudan	4,250 —
DESFOSSÉS, première haute-contre, Elleviou	6,500 —
BOURSON, jeunes premiers, petits-maîtres	4,000 —
DUBREUIL, financiers, manteaux, grimes	4,200 —
BOUSIGUE, seconde haute-contre, Colins	4,000 —
PAULIN, premier comique, grandes livrées	4,200 —
ROLLAND, Martin, Lays	5,000 —
CORIOLIS, première basse-taille	6,000 —
FOLLEVILLE, pères nobles, grands raisonneurs	3,400 —
EUGÈNE (ORDINAIRE), première basse-taille	5,000 —
PERCEVAL, Crispins, Trial	5,000 —
LINSEL, idem	4,200 —
MARCHAND, troisièmes rôles, seconde basse-taille	2,800 —
BOURSON *fils*, rôles d'enfants	— —

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

BERTEAU, première chanteuse	9,400 liv.
LETELLIER, premiers rôles, grandes coquettes	4,500 —
BOUSIGUE, fortes Saint-Aubin, Dugazon-corsets	4,500 —
MORLAND, fortes premières, ingénuités	3,600 —
SAINT-ALBIN, jeunes Saint-Aubin, travestis	2,400 —
DUBREUIL, jeunes premières, secondes amoureuses	2,400 —
JUCLIÉ, mères Dugazon	4,200 —
SABATIER, premières soubrettes	4,000 —
GOUGET, duègnes à caricatures	3,000 —
LINSEL-Mosso, mères nobles, rôles de convenance	1,800 —
ROSINE LEQUIEN, troisièmes amoureuses	600 —

(1) L'*Oracle*, n° 3, 3 janvier 1809.
(2) Archives générales du royaume. — *Administration du Théâtre de Bruxelles*. — Grand Livre n° 9.

Chœurs.

Douze hommes. Douze femmes.

Orchestre.

C. BORREMANS, maître de musique . . . . Fl. 1,306 — 13 — 4.
J. BORREMANS, sous-chef . . . . — 576 — 13 — 4.

16 *violons.* — 2 *altos* — 5 *violoncelles.* — 2 *contre-basses.* — 2 *cors.* — 2 *trompettes.* — 2 *hautbois.* — 2 *clarinettes.* — 2 *flûtes.* — 2 *basses.* — 1 *timballier.*

A peu de chose près, figurent ici les mêmes artistes que ceux de l'année précédente. Parmi les nouveaux, on trouve Bousigue et sa femme, ainsi que Rolland. Juclié remplaça définitivement Lagarenne, décédé.

Rolland, le nouveau venu, avait débuté le 1er septembre 1808, à l'Opéra-Comique de Paris, dans le rôle d'*Alibour*, d'*Euphrosine et Conradin* (1). Il continua ses débuts pendant tout le mois de septembre et ne réussit, parait-il, qu'à moitié, s'il faut en croire l'appréciation faite de son talent, à ce moment même : « ... ROLLAND double SOLIÉ, et le double bien faiblement sous tous « les rapports. Il a trop peu de moyens pour approcher jamais de l'effet que « Solié, dans son bon temps, produisait en jouant *Alibour, Erasistrate,* « *Salvador,* etc. (2). » Ce fut problablement cette raison qui l'engagea à chercher à se perfectionner en province. Il finit l'année théâtrale, à Paris, et parut, sur notre scène pour celle de 1809-1810. Il ne rentra à l'Opéra-Comique qu'en 1810, en quittant de chez nous. Il y reparut, le 4 mai dans *Aline* (3). On était déjà revenu sur son compte, car le même critique dit alors : « ... Parmi les pensionnaires, le public distingue... ROLLAND, *qui* « *double assez bien Solié* (4)... » Ceci suffira, croyons-nous, pour faire connaître cet artiste qui ne resta alors qu'un an notre pensionnaire. Il avait déjà fait partie de la troupe en 1803.

Ainsi qu'on a pu déjà le remarquer, l'administration du théâtre n'oublia jamais ceux qui, de loin ou de près, tenaient à l'exploitation. Elle considérait le personnel comme une grande famille, et l'on peut même ajouter qu'il en était de même des artistes entre eux. La veuve d'un de ces derniers, Ansoult, mort depuis le 25 décembre 1804, avait été victime d'un vol considérable ; immédiatement la direction de la Monnaie organisa, à son bénéfice, une représentation à laquelle tout le monde prêta son concours, avec le plus grand empressement (5). Il est inutile de faire l'éloge de pareils faits : ils parlent assez haut par eux-mêmes. Le spectacle eut lieu le 21 juin 1809.

Du 13 au 27 juillet, monsieur et madame Huet, du théâtre de l'Opéra-

(1) Valleran. *L'Opinion du parterre.* Sixième année, 1809, PP. 206 et suiv.
(2) id. *id.* id. PP. 187-188.
(3) id. *id.* Huitième année, 1811. P. 250.
(4) id. *id.* id. P. 238.
(5) *L'Oracle,* n° 172, vendredi 21 juin 1809.

Comique donnèrent huit représentations. Ils jouèrent les pièces suivantes : *Adolphe et Clara*. — *Camille*. — *Euphrosine*. — *Nina*. — *Maison à vendre*. — *Le Roi et le Fermier*. — *Le Grand-Père*. — *Gulnare*. — *Le Déserteur*. — *Le Prisonnier*. — *Héléna*. — *Richard Cœur-de-Lion*. — *Zoraïme et Zulnar*. — *Roméo et Julliette*.

Ces artistes eurent le plus grand succès. On peut juger, d'après la nomenclature ci-dessus, de la variété de leur répertoire.

Madame Huet est une ancienne connaissance. En 1805, elle vint, sous son nom de demoiselle, *Augustine Lesage*, donner quelques représentations dans notre ville. Elle devint, plus tard, madame Haubert (1), et enfin épousa en secondes noces le chanteur Huet. En parlant d'elle, un critique a dit : « ... Tant comme actrice que comme cantatrice, elle a continué de mériter « les suffrages du public, qui trouve ses talents fort estimables, sans les croire « pourtant de premier ordre (2) » Quand elle reparut chez nous, elle était sur le point de se retirer de la scène, ce fut donc une espèce d'adieu qu'elle venait nous faire. Voici, au reste, un extrait qui nous fixera définitivement sur ce fait (3) : « Mais comme les retraites sont au grand ordre du jour « à ce théâtre *(l'Opéra-Comique)*, il paraît plus certain que celle de madame « HUET (connue précédemment sous le nom de madame HAUBERT et plus « anciennement sous celui de mademoiselle LESAGE) aura lieu à Pâques de « cette année (1813). Elle sera sensible aux amateurs qui apprécièrent « toujours les qualités de madame Huet, comme actrice et comme cantatrice, « en regrettant que, sous ce dernier rapport, ses moyens eussent éprouvé « une altération sensible depuis quelques années. »

Un des premiers violonistes français, Pierre Rode, donna, au Grand-Théâtre, deux concerts, les 23 et 29 janvier 1810. Il est inutile de vanter le talent de ce célèbre instrumentiste; sa réputation est universelle (4).

Mademoiselle Saint-Hilaire, qui n'avait encore paru sur aucun théâtre, débuta le 30 novembre 1809, dans *le Prisonnier*.

Le pianiste François-Charles Mansuy donna un concert le 15 février suivant. Cet artiste, hollandais d'origine, est mort à Lyon en 1847.

Au mois de mars 1810, on reprit *la Vestale* de Spontini. Ce fut madame Berteau qui fut chargée du rôle principal. Elle le remplit avec un talent tel qu'elle souleva un véritable enthousiasme. On jeta sur le théâtre une couronne de fleurs à laquelle étaient joints les vers suivants (5) :

(1-2) Valleran. *L'Opinion du parterre*. Seconde année, an XIII. P. 225.
(3) id. *id.* Dixième année, 1813. P. 362.
(4) M. Arthur Pougin lui a consacré une remarquable étude. *(Paris, Pottier de Lalaine*, 1874. Un vol. in-8°).
(5) *Esprit des journaux*. Avril 1810. Tome IV, p. 296.

« A MADAME BERTHEAU

« *après lui avoir vu jouer* LA VESTALE.

« Quand d'une Vestale touchante
« Tu nous peins les combats, le sort et les malheurs,
« Ta voix flexible nous enchante,
« Tous les cœurs sont émus, tous les yeux sont en pleurs.
« Si les lois de Vesta t'arrachent la couronne
« Pour te punir de céder à l'amour,
« Le spectateur charmé te la rend, te la donne
« Pour prix de tes talens qu'il admire en ce jour »

Le sieur J. Lignan était l'auteur de ce poëme (?). Il y a bien des billets de caramels qui ne sont pas de cette force.

Enfin, le 4 et le 6 avril, Bertini, Pedruzzi et madame Delmanie, se disant artistes de la troupe du vice-roi d'Italie, donnèrent deux représentations de l'opéra de Gnecco, *la Prova d'un opera seria.*

Tout ceci n'est pas bien important. A part les artistes de l'Opéra-Comique de Paris en représentation, rien de remarquable ne s'est produit. Les concerts donnés par des musiciens de grand mérite sont évidemment des événements intéressants, mais cela sort un peu du répertoire du théâtre et ne constitue pas, au fond, le but que se proposaient les directeurs. Toujours est-il que voilà neuf années de gestion constante de notre première scène, chose d'autant plus rare que nous étions habitués à ne voir qu'une suite continue de faillites et de banqueroutes. Il est vrai de dire que les actionnaires ne faisaient pas de brillantes affaires, mais enfin ils persévéraient pour le plus grand agrément de la ville de Bruxelles.

S'il faut en croire certain journal du temps (1), la mise en scène n'était pas fort soignée au théâtre de Bruxelles, et ceci serait peut-être une des causes du peu de réussite de l'administration. Voici ce qu'il en dit :

« *Françoise de Foix* (opéra en trois actes de Berton), vient d'être joué avec succès à « Bruxelles (le 5 juin 1809). On a beaucoup ri de voir les gardes de François Ier sous le « costume de pompiers; à la 2e représentation, ils ont paru avec des souguenilles usées, « que portent indifféremment les exilés dans *Beniowski*, les soldats de *la Reine de* « *Golconde*, et les gardes de *Pierre-le-Grand.* »

Ceci rappelle un peu les cortéges qui défilent sur la scène pendant un temps infini et dans lesquels on voit toujours reparaître les mêmes groupes de figurants. En tous cas, cela ne prouverait pas en faveur des soins qu'apportait la direction aux œuvres nouvelles.

A Bruxelles, la spectacle d'amateurs était en certain honneur. D'après

(1) *Courrier des spectacles*, numéro du 9 juillet 1809.

les trois extraits suivants, nous avons connaissance de sociétés dramatiques qui donnèrent des représentations au théâtre du Parc, pendant l'année 1809-1810.

« **Théâtre du Parc.**

« *La Société de la Concorde* aura l'honneur de donner, demain mercredi, 27 décembre « 1809, au bénéfice des vieillards de l'hospice de Sainte-Gertrude, une représentation du « *Tyran domestique*, comédie en cinq actes, suivie de *Frosine ou la dernière venue*, « vaudeville (1). »

« **Théâtre du Waux-Hall.**

« *La Société de la Concorde ou des Amis de Thalie* aura l'honneur de donner, aujour-« d'hui mercredi (10 janvier 1810), au bénéfice particulier des vieillards de Sainte-Gertrude, « une représentation du *Tyran domestique*, suivie du *Souper imprévu*. Le spectacle sera « terminé par *la Danse interrompue* (2).

« **Théâtre du Parc.**

« Une société d'amateurs se propose de donner, samedi 17 février 1810, au théâtre du « Parc, une représentation composée du *Ramoneur*, vaudeville en un acte, suivi de la « première représentation du *Claperman, ou le Crieur de nuit d'Amsterdam*, opéra en un « acte ; le spectacle sera terminé par le *Ballet des marchandes des modes*, divertissement « en un acte (3). »

Ainsi qu'on l'a vu plus haut, cet opéra, dû à Joseph Borremans, avait été joué au théâtre de la Monnaie, le 31 octobre 1804. On peut juger, d'après ce qui précède, que ces comédiens de société abordaient les pièces du grand répertoire.

Le théâtre du Parc donna également asile à des spectacles d'un genre tout différent. Ce fut sur cette scène que se produisit, pour la première fois à Bruxelles, le prestidigitateur Comte, le fondateur du théâtre des élèves du passage Choiseul de Paris, lequel fut même toujours connu sous le nom de son directeur. Il donna sa première représentation le vendredi 29 mars 1810. Elle fut suivie de quelques autres jusqu'au 10 avril suivant (4).

Nous voici arrivés à la dixième année de la régie Dubus. Examinons d'abord quels furent les artistes réunis pour 1810-1811 (5) :

Artistes.

Messieurs :

DESFOSSÉS, première haute-contre	7,000 liv.
MASSIN, jeunes premiers	6.500 —

(1) *L'Oracle*, n° 353, 26 décembre 1809.
(2) *Id.* n° 10, 10 janvier 1810.
(3) *Id.* n° 45, 14 février 1810.
(4) *Id.* n° 89, 30 mars 1810.
(5) Archives générales du royaume. — *Administration du Théâtre de Bruxelles.* Grand-livre n° 9.

Coriolis, premiere basse-taille	6,000 —
Brice, troisième amoureux, seconde haute-contre	5,400 —
Eugène (ordinaire), première basse-taille	5,500 —
Perceval, Crispins, Trlal	5,000 —
Paulin, premier comique, grandes livrées	4,600 —
Chapus, premier amoureux	2,000 —
Hurteaux, Philippe, Gavaudan	4,500 —
Linsel, Crispins, Trial	4,200 —
Dubreuil, financiers, manteaux, grimes	4,200 —
Bousigue, seconde haute-contre, Colins	4,000 —
Bourson, jeune premier, petits-maîtres	4,000 —
Folleville, pères nobles, grands raisonneurs	3,600 —
Marchand, troisième rôle, seconde basse-taille	2,800 —

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

Berteau, première chanteuse	9,400 liv.
Bousigue, fortes Saint-Aubin, Dugazon-corsets	5,000 —
Chapus, première amoureuse	4,500 —
Laborie, première Dugazon	4,000 —
Sabatier, première soubrette	4,000 —
Morland, forte jeune première, ingénuité	3,600 —
Gouget, duègnes à caricatures	3,600 —
Fossier, seconde amoureuse	2,200 —
De Remival, première duègne	4,500 —
De Poix, première amoureuse	4,200 —
Linsel-Mosso, mères nobles, rôles de convenance	2,000 —
Lequien, troisièmes amoureuses	1.200 —
Waukier, utilités	288 —
Donzel, rôles d'enfants	72 —

Chœurs.

Douze hommes. Douze femmes.

Orchestre.

C. Borremans, chef de musique	Fl. 1,306 — 13 — 4.
J. Borremans, sous-chef	— 576 — 13 — 4.

16 *violons.* — 2 *altos.* — 5 *violoncelles.* — 2 *contre-basses.* — 2 *cors.* — 2 *trompettes.* — 2 *hautbois.* — 2 *clarinettes* — 2 *flûtes.* — 2 *bassons.* — 1 *timballier.*

L'année théâtrale commença le 21 avril 1810. Un ancien artiste, Brice reparait dans le rôle de *Gulistan* de l'opéra de ce nom, qui lui servit de début le 24 juin 1812, à l'Opéra-Comique de Paris (1).

Un événement important se préparait pour la Belgique et pour Bruxelles en particulier : on y attendait l'arrivée de l'Empereur Napoléon Ier qui venait présenter à nos provinces sa nouvelle épouse Marie-Louise, petite-fille de Marie-Thérèse.

(1) Valleran. *L'Opinion du parterre.* Dixième année. 1813, p. 371.

On formula un programme de réjouissances dans lequel fut comprise une représentation-gala au théâtre de la Monnaie. Eugène se chargea d'écrire une pièce de circonstance dont la musique fut composée par Charles Borremans, chef d'orchestre. On résolut également de faire réciter une pièce de poésie en l'honneur des augustes hôtes. A cet effet, Malaise, employé supérieur de la mairie, fut chargé de s'adresser à Bourson pour cette tâche. Ce dernier s'était déjà fait connaitre, dans notre ville, par de charmants poèmes, outre la comédie dont nous avons parlé plus haut. Bourson n'accueillit pas favorablement les ouvertures qu'on lui fit, car, partisan des idées nouvelles, autant il avait admiré le grand homme comme Bonaparte, autant il l'aimait beaucoup moins depuis qu'il était devenu Napoléon. C'est assez dire qu'il était essentiellement républicain. Nous verrons plus loin ce qu'il en fut de tous ces beaux projets.

Napoléon et Marie-Louise, partis de Compiègne le 27 avril, étaient arrivés à Bruxelles le 29 à sept heures du soir. Ils traversèrent rapidement la ville, au milieu d'une foule énorme, pour se rendre au Château de Laeken. Ils ne séjournèrent pas alors dans notre ville. Le lendemain, ils s'embarquèrent sur le canal de Willebroeck et descendirent le Ruppel et l'Escaut jusqu'à Anvers, au milieu de vaisseaux à l'ancre et pavoisés. Après avoir visité cette localité et d'autres villes voisines, Leurs Majestés Impériales furent de retour au Château de Laeken, le 14 mai.

Ce fut le comte d'Arberg, chambellan de l'Empereur et l'un des anciens actionnaires du théâtre de la Monnaie, qu'on désigna à l'effet de prendre toutes les dispositions nécessaires pour la représentation qui devait avoir lieu le 15. Il écarta la pièce de circonstance et composa un programme où figuraient uniquement *les Prétendus*, opéra de Lemoyne, et *les Deux Prisonniers*, de Dalayrac.

Dès le matin, une foule considérable assiégeait les portes du théâtre. Aussi, à l'ouverture, le parterre, ainsi que les loges de deuxièmes, troisièmes et quatrièmes rangs furent-ils envahis en un clin-d'œil. Les autres parties de la salle avaient été réservées pour les autorités.

Pour établir une loge digne des souverains, on avait enlevé la séparation des deux premières loges à droite que l'on avait magnifiquement ornées de draperies en velours rouge parsemées d'abeilles d'or et portant au milieu l'aigle impérial; le fond était entièrement tapissé de glaces.

Les loges attenantes, également fort ornées, étaient réservées au Roi et à la Reine de Westphalie, au prince Eugène, aux ministres et aux maréchaux de l'Empire, aux ambassadeurs d'Autriche, le comte de Metternich et le prince de Schwarzenberg, aux conseillers d'État, aux chambellans, etc., etc., en un mot à toute la Cour.

Leurs Altesses Impériales arrivèrent de Laeken au théâtre de la Monnaie,

au milieu d'une foule immense pressée le long du parcours et entassée aux fenêtres de toutes les maisons. A leur entrée dans la salle, à huit heures du soir, d'immenses acclamations les accueillirent, pendant que l'orchestre entonnait l'air obligé : *Que de grâce, que de majesté!* Quand le calme fut rétabli et que tous ces grands personnages eurent occupé leurs places, on joua l'ouverture du premier opéra : *les Prétendus.*

Le rideau se lève et, du fond, entrent en scène madame Bertheau, Desfossés et madame Bousigue. Tout-à-coup paraît par une des coulisses de droite, un homme en simple habit de ville, les bottes encore poudreuses, le visage pâle aux feux de la rampe, la marche brusque et précipitée.

Cette étrange apparition frappe tout le monde d'étonnement. Les acteurs quittent la scène, les instruments se taisent, un silence complet s'établit : on ne sait ce qui se passe, on se demande si un malheur est arrivé. Enfin, cet homme, qui n'avait salué ni les souverains, ni le public, dit d'une voix quelque peu altérée :

Messieurs, je vous demande un moment d'audience!

A ces mots, l'on reconnait Bourson, mais on se demande encore ce qu'il veut. Lui, sans se déconcerter, continue. Aux rimes, à la mesure, on reconnait que ce sont des vers qu'il débite, mais on ne comprend pas où il veut en arriver : il raconte qu'il vient d'échapper à une grande aventure, que, tombé par la malice d'un maudit lutin au fond d'un trou, il y a trébuché jusque dans les Champs-Elysées, qu'il a eu l'honneur d'y voir Minos, Eaque et Rhadamante, les grands juges, lesquels lui avaient sévèrement demandé ce qu'il venait faire dans ce tranquille séjour. Bourson ne sachant trop que répondre, leur dit qu'il venait parler à Trajan, ou à Marc-Aurèle, et les priait de lui apprendre

En quel quartier logeait le terrible Alexandre.

Jusque-là l'auditoire restait muet mais attentif : on aurait entendu une mouche voler. On commençait à croire qu'il y avait quelque chose, mais on ne se rendait pas bien compte de ce que ce serait. Quand l'acteur continuant, dit :

Ils ne sont plus ici, répondit Calchus.
Eux, Achille, Henri IV et Solon et Cyrus
Purifiés par une sainte flamme
Réunis en un corps et ne faisant qu'une âme,
Pour gouverner des Francs l'auguste nation,
Revivent sous les traits du grand NAPOLÉON!!!

A ces mots, éclata un enthousiasme indescriptible : toute la salle se leva et salua l'Empereur de *vivats!* mille fois répétés. Bourson dut s'arrêter. Quand le calme fut un peu rétabli, il continua. Modulant son œuvre, il arriva à

Marie-Louise ; il fit allusion à son aïeule Marie-Thérèse, et, représentant l'hymen de la jeune Impératrice comme l'heureux gage d'une profonde paix, il s'écria :

Que par le monde entier Louise soit bénie!!!

De nouveau, la salle fut transportée. Marie-Louise se leva pour saluer la foule, mais l'émotion avait été trop forte : elle tomba évanouie. L'Empereur s'empressa autour d'elle, ainsi que mesdames de Montebello et de Luçay. Grâce à la prévoyance d'un des courtisans qui avait eu la précaution de se munir d'un flacon d'essence, la souveraine revint assez vite à elle et put de nouveau saluer le public, qui l'accueillit par d'unanimes bravos.

Après ce court épisode, Bourson reprit le fil de son récit et termina l'apologue qui avait soulevé toute la salle. Quand il se fut retiré, les cris reprirent de plus belle, et il fallut plus d'un quart-d'heure avant que l'émotion fût calmée et qu'on pût commencer *les Prétendus.*

Quand cet opéra fut terminé, la Famille Impériale se retira et regagna le Château de Laeken au milieu des mêmes marques de la plus respectueuse et de la plus bruyante sympathie.

On se demandera maintenant comment il se fit que Bourson, qui avait refusé de faire le poème qu'on lui demandait, était revenu de cette première idée et l'avait récité, au début de la représentation, sans en avertir personne? C'est que, chez lui, le poète domina l'homme, et que sa verve poétique, aiguillonnée par la circonstance, prima tous ses autres sentiments. Le soir même du spectacle-gala, se rendant au théâtre, il n'était pas encore décidé : seulement lorsque la toile fut levée, gagné par l'émotion générale, il ôta rapidement son pardessus et il se précipita tel quel sur la scène. On sait le reste. Il fallait un certain courage pour faire cela, mais Bourson était comédien et, par suite, sûr de lui sur les planches, en outre, il était poète et comme tel suivait son inspiration du moment mûrie déjà pendant toute la nuit. Il eut un immense succès et fut, pendant quelque temps, le lion de Bruxelles.

Quelques jours après, Napoléon faisait remettre à Bourson une somme de 3,000 francs, et, en outre, 6,000 francs à distribuer aux artistes qui avaient paru dans les deux opéras joués le 15 mai. De plus, il donna 20,000 francs aux pauvres de la ville.

Le séjour de l'Empereur à Bruxelles eut d'autres résultats ; les voici : ouverture jour et nuit des portes de la ville, — suppression du droit payé pour les faire ouvrir, — suppression des contributions pour rachat de l'éclairage et des logements militaires, — projet de destruction des remparts, — plantation des boulevards, — vente de terrains au profit de la ville, — extension de l'octroi aux faubourgs, — réparation immédiate du canal, —

abandon à la ville des étangs dont les eaux faisaient mouvoir la machine hydraulique, — vente de cette machine à la ville, — construction d'un abattoir, — concession à la ville du marché-aux-poissons, — enfin, ce qui se rapporte entièrement au sujet de notre ouvrage, — *construction d'une salle de spectacle*. Nous verrons, un peu plus tard, l'exécution de ce dernier projet.

Tous ces intéressants détails, complétement nouveaux et inédits, nous ont été révélés par un vieil habitué du théâtre de la Monnaie qui, dans sa jeunesse, avait assisté à cette représentation. Amateur curieux de tout ce qui concernait notre scène, il avait réuni bien des pièces intéressantes et pour la plupart inédites. Nous avons vu, dans ses archives dramatiques, l'*Apologue* de Bourson (1), probablement le seul exemplaire connu. En outre, il a bien voulu nous permettre de faire usage pour ceci et pour d'autres parties de notre travail, des notes qu'il avait tenues au courant avec un soin tout particulier. Nous le prions d'en recevoir ici tous nos remerciments.

Quelques jours après, le 29, eut lieu un grand concert donné par *Giorgi*, violoniste, *Fenzi*, violoncelliste, *Lamparelli*, chanteur, et madame *Giorgi*, cantatrice (2).

Un petit prodige, le jeune André Robberechts, âgé de douze ans, parut sur notre scène, le 15 juin suivant. Il excita l'enthousiasme en jouant un concerto de violon. C'était un des bons élèves de Van der Plancken (3).

Après cela, le théâtre de Bruxelles retomba dans ses anciens errements. Il offrit de nouveau asile à la troupe de Franconi, qui vint y donner onze représentations, à dater du 5 septembre ! On avait de la peine, on le voit, à rompre avec les mauvaises habitudes.

Le cirque de Franconi s'installa d'abord dans un manége établi derrière la préfecture (aujourd'hui le palais du roi). Avant d'arriver à Bruxelles, la réclame suivante fut lancée dans le public ; nous la donnons parce qu'elle nous apprend un fait qui nous était inconnu, c'est que la troupe équestre faisait, avant la représentation, une montre ou espèce de parade par la ville, pour annoncer le spectacle du soir (4) :

« *Le Régisseur en chef de la troupe de MM. Franconi, aux rédacteurs*
« *de* L'ORACLE.

« Permettez, Messieurs, que je me serve de la voie de votre journal pour annoncer la « prochaine arrivée de Messieurs Franconi en cette ville, où ils seroient déjà depuis quel- « ques jours, sans des ordres particuliers de Leurs Majestés Impériales et Royales, devant « lesquelles ils ont eu l'honneur de paroître vendredi 11 du courant.

(1) Voir la Bibliographie.
(2) Voir, pour ces artistes, la *Biographie universelle des musiciens* de Fétis.
(3) La biographie de ce dernier musicien se trouve dans : *Grégoir. Panthéon musical*, t. III, p. 103.
(4) *L'Oracle*, n° 232, 20 août 1810.

« Les représentations de Messieurs Franconi auront lieu au Manége, et commenceront « jeudi prochain ou samedi au plus tard. Le nombre de ces représentations sera peu consé- « quent, attendu que MM. Franconi doivent être de retour à Paris à la fin du mois de « septembre, ce qui les privera de faire un long séjour à Bruxelles, où ils se proposent de « donner à leur spectacle tout le charme dont il est susceptible.

« J'ai à vous informer aussi que vu la nouvelle organisation de leur troupe, Messieurs « Franconi ne font plus de parade en ville, comme ils en avoient l'usage autrefois. Les « affiches seules annonceront le spectacle, qui commencera à six heures du soir.

« Je suis, etc.

« A. VRIUNS.

« Bruxelles, 18 août 1810. »

Ce fut donc dans les premiers jours de septembre qu'ils parurent au théâtre de la Monnaie. Ils y jouèrent successivement les mimodrames suivants, dûs à Cuvelier, le grand fournisseur : *le Damoisel et la Bergerette*, — *le Sergent suédois*, — *Gérard de Nevers et la belle Euriante*, — *la Belle Espagnole*. En outre, ils parurent dans les deux opéras : *la Caravane du Caire* et *la Maison isolée*. Enfin, pour leur dernière représentation, le 23 septembre, madame Franconi, née Lequien (1), joua le rôle d'*Eulalie* dans *Misantropie et repentir*, drame de Kotzebue, traduit par Bursay, et celui de *Catherine* dans *la Belle Fermière*, de madame Simons-Candeille.

Un début important eut lieu le 15 novembre suivant. Madame Remival, née Gavaudan, parut dans le rôle d'*Hélène* de *Sylvain* et dans celui de *Lemaïde* du *Calife de Bagdad*. Elle reçut un excellent accueil.

Clozel, artiste du théâtre de l'Impératrice (Odéon), se produisit pour la première fois sur notre scène, le 19 du même mois. Il joua le rôle de *Morinser* dans *l'Amant bourru*, et celui de *Monsieur Beaufils*, dans la pièce de ce nom. Il donna six représentations, dans lesquelles il donna : *le Menuisier de Livonie*, *la Petite Ville*, *le Faux Stanislas*, *la Femme jalouse* et *la Coquette corrigée*.

Enfin, le 29 novembre, Louis Drouet, dont nous avons déjà parlé et qui prenait alors le titre de *flûtiste du roi de Hollande*, vint donner un concert au théâtre. Il en donna un second le 3 décembre suivant.

Ici se termina la gestion de Joseph-Auguste Dubus, qui avait été régisseur depuis 1801, première année de l'exploitation des actionnaires. Il la quitta le 6 décembre 1810.

Jusqu'à la fin de l'année théâtrale, les artistes remplirent les fonctions de régisseur à tour de rôle. On ne désigna le nouveau titulaire qu'après la constitution de la troupe pour la campagne suivante.

Un concert d'Iwan Muller, clarinettiste allemand, est encore renseigné au 9 janvier 1811.

Nous devons signaler tout particulièrement un concert-spectacle qui fut

(1) *L'Oracle*, n° 266, 23 septembre 1810.

donné le 17 avril 1810, par des chanteuses espagnoles les demoiselles Moreno, et dont voici le programme (1) :

« MESDEMOISELLES MORENO, espagnoles de nation et premières cantatrices des grands « théâtres d'Italie, donneront aujourd'hui mercredi, 17 avril, au théâtre de la Monnoie, un « grand concert, dans lequel elles se feront entendre dans les morceaux suivans :

« Duo de M Moreno, chanté par Mlles Moreno, scène de Mayer, à violon obligé, chanté « par Mlle Moreno, cadette. – Duo de Mayer, chanté par Mlle Moreno, scène de Paër de *la « Grisilda*, à violon obligé, chantée par Mlle Moreno, aînée. — Duo de Paër de *la Grisilda*, « chanté par Mlles Moreno.

« Le concert sera terminé par *la Jeune Femme capricieuse*, opéra italien en un acte, « musique de Guglielmi, dans lequel Mlle Benedict remplira le rôle de *Tritonnio*; « Mlle Françoise celui d'*Argilla*. »

Enfin, on termina la saison par des expériences de l'aéronaute Fondard! Elles eurent lieu les 18, 23 et 30 avril. Il faut avouer que l'emplacement était singulièrement choisi et que le public était bien bon de se prêter à de pareilles extravagances. Ce sont des spectacles dignes d'un cirque et complétement déplacés sur un théâtre. Voici le petit boniment que Fondard avait fait insérer dans les journaux (2) :

« THÉATRE DE LA MONNOIE.

« *Spectacle extraordinaire* (!).

« L'administration fera donner, jeudi prochain, la première représentation des expé- « riences hydro-aéro-pyriques, hydrauliques, automates animés, métamorphoses, chefs- « d'œuvre mécaniques, combat du feu avec le bélier hydraulique de Mongolfier, récréations, « tours d'adresse, d'agilités extraordinaires et magie, exécutés par l'aéronaute FONDARD, « venant des pays étrangers ; en attendant le voyage aérien qui aura lieu à l'air libre par « l'aéronaute FONDARD, qui montera dans sa nacelle et fera l'expérience du parachute pour « sa dixième ascension aérostatique. »

Pendant cette année, le théâtre du Parc fut rarement occupé. On signale, au 19 octobre 1810, une représentation au bénéfice de Madame Neyts, dans laquelle on donna l'opéra *Joseph* et *la Famille extravagante* (3). Puis, le 6 février 1811, il y eut un spectacle extraordinaire composé de *la Caravane du Caire*, opéra de Grétry et des *Visitandines*, opéra de Devienne; entre les deux pièces, Artot, premier cor de l'orchestre de la Monnaie, exécuta un concerto (4).

Outre ces deux soirées dramatiques, cette salle donna asile à des physiciens. Le 3 janvier 1811, un sieur Bienvenu y commença ses séances, qui

(1) *L'Oracle*, n° 107, 17 avril 1811.
(2) *Id.* n° 104, dimanche 14 avril 1811.
(3) *Id.* n° 293, 20 octobre 1810.
(4) *Id.* n° 37, 6 février 1811.

durèrent jusqu'au 17 février suivant (1). Un certain Stanislas lui succéda du 10 au 24 mars (2).

Tout ceci nous prouve que le théâtre du Parc ne posséda aucune exploitation régulière pendant l'année 1810-1811.

Nous allons nous trouver maintenant sous la régie de Lecatte-Folleville, acteur de la troupe, depuis quelques années. On va juger si l'on y gagna. Donnons d'abord la composition du personnel pour l'année 1811-1812 (3) :

Acteurs.

Messieurs :

DESFOSSÉS, première haute-contre	7,000 liv.
MASSIN, jeunes premiers	6,500 —
GUBIANT, première basse-taille (4)	6,000 —
CAMOIN, id.	4,500 —
CORIOLIS, id.	6,000 —
FRANCISQUE, premiers rôles	5,500 —
BOUSIGUE, seconde haute-contre, Colins	4,000 —
CHAPUS, jeune premier	2,000 —
PERCEVAL, Crispins, Trial	5,000 —
PAULIN, premier comique, grandes livrées	4,600 —
HURTEAUX, Philippe, Gavaudan	4,500 —
DUBREUIL, financiers, manteaux, grimes	4,500 —
BRICE, troisième amoureux, seconde haute-contre	5,400 —
BOURSON, jeune premier, petits-maîtres	4,000 —
FOLLEVILLE, pères nobles, grands raisonneurs (*régisseur*)	3,600 —
MARCHAND, troisième rôle, seconde basse-taille	2,800 —
LINSEL, Crispins, Trial	4,200 —

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

FRECHON, premier rôle	4,000 liv.
DE REMIVAL, première duègne	4.500 —
FRANCISQUE, première amoureuse	6,000 —
BOUSIGUE, fortes St-Aubin, Dugazon-corsets	5,000 —
CHAPUS, première amoureuse	4,500 —
LINSEL-MOSSO, mères nobles, rôles de convenance	2,000 —
CLARISSE LIÉDET, première soubrette	3,500 —
GOUGET, duègnes à caricatures	3,600 —
GILLOTTE, forte jeune première, ingénuité	3,600 —
FOSSIER, seconde amoureuse	2,200 —
LEQUIEN, troisième amoureuse	2,500 —
WAUKIER, utilités	288 —
DONZEL, rôles d'enfants	72 —

(1) *L'Oracle*, n° 1, 1er janvier 1811.
(2) *Id.* n° 71, 12 mars 1811.
(3) Archives générales du royaume — *Administration du Théâtre de Bruxelles.*—Farde n° 98, intitulée : *Etats mensuels des artistes, musiciens, choristes et employés du Théâtre de 1806 à 1812.*
(4) Il fut remplacé au mois de juin par *Camoin*.

Chœurs.

Douze hommes. Douze femmes.

Orchestre.

C. BORREMANS, chef de musique. . . . . . Fl. 1,306 — 16 — 4
J. BORREMANS, sous-chef . . . . 546 — 16 — 4

16 *violons.* — 2 *altos.* — 5 *violoncelles.* — 2 *contre-basses.* — 2 *cors.* — 2 *trompettes.* — 2 *hautbois.* — 2 *clarinettes.* — 2 *flûtes.* — 2 *bassons.* — 1 *timballier.*

Perceval, quoique figurant dans la troupe, débuta, cette année-là, à l'Opéra-Comique de Paris. Il parut le 4 juin 1811, dans le rôle du *Bailli* de *la Dot,* et celui de *Francisque* d'*Une Folie.* Il continua pendant tout le mois, et ne réussit pas, parait-il, car le volume auquel nous empruntons ce renseignement, dit, en parlant de cet artiste et de deux autres débutants : « ... l'un est retourné à Rouen, d'où il venait. J'ignore la route prise par « les deux autres. Aucun des trois n'était sans mérite (1). » Perceval vint donc rejoindre ses anciens camarades, mais ce ne fut pas pour longtemps, car, l'année suivante, on le retrouve à l'Opéra-Comique. Il y créa même un rôle dans *Marguerite de Waldemar*, opéra en trois actes, paroles de Saint-Félix, musique de Gustave Dugazon, représenté le 12 décembre 1812 (2). Nous le voyons également figurer, le 30 juin de cette année, dans la distribution de la reprise du *Tonnelier,* opéra-comique d'Audinot (3).

Ce fut en cette année que nous quitta Madame Berteau, attachée à notre scène, en qualité de première chanteuse, depuis 1803. Elle se rendit à Rouen.

L'année théâtrale commença singulièrement. Le jeudi 25 avril 1811, parut sur la scène de la Monnaie, le sieur Moldetti, chanteur possédant quatre voix. Il annonça son spectacle en ces termes (4) :

« M. MOLDETTI, de Florence, en Toscane, chanteur, qu'on peut considérer comme un « phénomène lyrique, possédant quatre voix naturelles, d'une force étonnante, savoir : *la* « *taille, le dessus, la haute-contre* et *la basse-taille,* connu avantageusement en cette ville, « donnera, jeudi prochain 25 avril, une séance accadémique (*sic*), vocale et instrumentale, « dans le genre comique. »

On le voit, toujours des spectacles forains; on avait de la peine à revenir aux bonnes traditions.

Après les débuts de Mademoiselle Gillotte, le 7 mai, dans le rôle de *Rosine* du *Prisonnier,* et dans celui de *Babet* de *Blaise et Babet,* ainsi que ceux de Madame Francisque, le lendemain, dans *la Fausse Magie* (Lucette) et *le*

(1) Valleran. *L'Opinion du parterre,* neuvième année, 1812, pp. 277 et suiv.
(2) Id. *id.* dixième année, 1813, pp. 389 et suiv.
(3) Id. *id.* id. p 371.
(4) *L'Oracle,* n° 113, 23 avril 1811.

Calife de Bagdad, (Kisie), il y eut, le 9 du même mois, un concert d'un certain Piantanida, se disant *chanteur de Napoléon* (?).

Un événement d'une certaine gravité s'était produit au théâtre, pendant la représentation du 28 mai. On devait jouer *Lodoïska,* mais on avait annoncé que le sieur Gubiant, débutant, serait remplacé par Coriolis, ancien pensionnaire du théâtre. Ce changement ne plut pas aux officiers du 7e régiment de cuirassiers, qui voulaient que Gubiant chantât. De là, querelles avec les bourgeois et voies de fait qui amenèrent des scènes regrettables. Au reste, laissons la parole aux commissaires de police, en reproduisant leur rapport (1) :

« Bruxelles, le 29 mai 1811.

« LES COMMISSAIRES DE POLICE DE SERVICE AU SPECTACLE,
« A MONSIEUR DE LATOUR-DUPIN, BARON DE L'EMPIRE,
« PRÉFET DU DÉPARTEMENT DE LA DYLE.

« *Monsieur le Préfet,*

« La représentation d'hier soir ayant été retardée, et le public commençant à s'impatienter, « le sieur Folleville, régisseur, fit lever la toile, et annonça qu'ensuite d'ordres supérieurs, « le rôle de *Titzikan,* qui d'après l'affiche, devait être rempli par le sieur Gubiant, acteur « nouvellement arrivé de Rouen, le serait par le sieur Coriolis.

« Cette annonce faite même avant que la Comédie commençât, excita le mécontentement « des officiers de la garnison notamment du régiment de cuirassiers, qui manifestèrent de la « manière la plus prononcée, qu'ils entendaient que le rôle dont il s'agit, fut joué par « Gubiant, en annonçant que si Coriolis se présentait en scène, ils le siffleraient, et ne per- « mettraient pas que la représentation continuât ; des propos indécents furent tenus par ces « officiers, contre l'autorité qui avait donné l'ordre, et tout annonçait qu'une scène orageuse « allait se passer.

« Pendant la première pièce, messieurs les officiers avaient envoyé chercher à la foire, un « grand nombre de sifflets, et aussitôt que Coriolis se présenta, un sifflement continuel « couvrit sa voix, au point que cet acteur ne put se faire entendre ; le désordre étant à son « comble et des provocations commençant à avoir lieu entre ceux qui demandaient à grands « cris Gubiant, et ceux qui voulaient que la pièce fut jouée, nous crûmes prudent de faire « baisser la toile et d'ordonner que la représentation fut statée.

« Ces mesures ne purent calmer la fermentation qui alla toujours en augmentant ; « messieurs les officiers de cuirassiers voyant qu'ils insistaient inutilement pour que le « sieur Gubiant se présentât, plusieurs d'entr eux escaladèrent l'orchestre, et montèrent au « théâtre. Ce mouvement fit fuir les personnes qui s'y trouvaient, alors ces officiers ne « gardant plus de mesures, se servirent de leurs sabres pour hacher le rideau, qui en un « instant fut mis en lambeaux ; dès ce moment le plus grand désordre a régné, ces messieurs « se mirent debout sur les bancs, renversèrent les pupitres des musiciens, et par les propos « violents qu'ils tenaient, firent craindre qu'ils ne se portassent à briser les décorations, et « tout ce qui se trouvait dans la salle.

« Le trouble se prolongeat (*sic*) jusqu'à 10 heures et un quart, alors voyant qu'ils ne pou- « vaient parvenir à faire jouer le sieur Gubiant, messieurs les officiers se retirèrent, en « s'invitant réciproquement à la représentation de ce soir.

(1) Archives générales du royaume. — *Archives de la Préfecture du département de la Dyle.* — Carton n° 828, intitulé : *Spectacles.*

« Les officiers auteurs du désordre sont les mêmes qui lors de la représentation de « dimanche dernier, ont escaladé la séparation du parterre au parquet, et se sont ensuite « portés dans les loges, pour y rechercher et provoquer les jeunes gens qui sifflaient.

« Il est à remarquer que contre l'usage vingt à trente sous-officiers et soldats du régiment « de cuirassiers, se trouvaient au parterre et ont soutenu ouvertement leurs officiers.

« Tel est, monsieur le Préfet, le récit exact de ce qui s'est passé au spectacle dans la « soirée d'hier, et nous avons de fortes raisons de croire que le désordre recommencera, à « moins que l'autorité militaire n'agisse, à l'égard des officiers de la garnison.

« Nous avons l'honneur d'être avec respect, Monsieur le Préfet,

« Vos très-humbles et très-obéissants serviteurs,

« GUERETTE. — PETIT. — J. CARTREUX, »

C'était une véritable émeute qui devait être réprimée au plus tôt, si l'on ne voulait pas voir se renouveler des scènes plus regrettables encore.

On ne prit cependant pas de mesures radicales. Le général commandant fit placer dans une loge exclusivement réservée pour eux, des officiers de chaque corps, chargés de la haute surveillance sur tous les militaires qui se trouveraient dans la salle. Toutefois, cela parut suffisant, car les esprits se calmèrent et ces violences ne se reproduirent plus. Il en résulta cependant le remplacement de Gubiant par le sieur Camoin, qui débuta le 17 juin, par le rôle de *François* dans *Ambroise*, et celui de *Dorimont* dans *la Fausse Magie*.

A la fin du mois de mai 1811, les danseurs italiens du grand théâtre d'Amsterdam vinrent se produire sur le nôtre. C'étaient les nommés *Stanchi* et *Rabbujati* et la dame *Lasagnia*. Ils parurent dans trois spectacles. Dans le dernier, celui du lundi 3 juin, ils représentèrent un ballet nouveau intitulé *La Fourberie des femmes*, qui avait été joué précédemment dans la capitale de la Hollande (1).

Le 11 juin 1811, il y eut, à Bruxelles, de grandes fêtes à l'occasion du baptême du Roi de Rome. Dans le programme, figuraient des spectacles gratis aux deux théâtres de la ville. On y représenta des pièces de circonstance. Au théâtre de la Monnaie, on joua même une pièce inédite de Rosambeau, ancien acteur du *théâtre de l'Impératrice* (Odéon) de Paris, et du sieur Defrenoy, vérificateur de la douane à Anvers. Elle était intitulée : *Naissance et Convalescence* (2). Il est inutile d'insister sur la valeur de cette production, toute d'actualité. Citons seulement les vers suivants qui donneront une idée de l'ouvrage :

« Du palais des Césars s'entr'ouvre le portique,
« Le fils gravit déjà le Capitole antique;
« Le Tibre à son aspect en son cours arrêté,
» Gonfle ses flots, l'admire, et coule avec fierté.

(1) *L'Oracle*, n° 154, lundi 3 juin 1811.
(2) *Id.* n° 177, 26 juin 1811.

« Ainsi, le roi des rois, dans la ville éternelle,
« Des héros perpétue une race immortelle,
« Qui toujours révérée en ce vaste univers
« Viendra donner des lois à cent peuples divers. »

Nous ne croyons pas que cette pièce ait été imprimée, elle n'est citée nulle part.

A dater du 23 août, Louis Nourrit, ténor de l'Opéra de Paris, donna huit représentations. Dans la première, il joua le rôle de *Polinice* d'*Œdipe à Colonne*. Cet artiste était le père d'Adolphe Nourrit, qui se fit une si belle réputation.

Voici en quels termes on apprécia le talent de l'éminent chanteur (1) :

« ... Cet acteur, dans le rôle de *Blondel*, a déployé beaucoup de talent et de sensibilité ; « il a bien saisi l'enthousiasme chevaleresque et vertueux qui anime ce preux troubadour « pour la personne de son roi malheureux, et dont le mélange rend ce rôle un des plus « intéressants qui soient à l'Opéra-Comique : il a chanté avec perfection, ce morceau « célèbre : *ô Richard! ô mon roi!*

« Mais, c'est surtout dans le rôle de *Colin* du *Devin du village*, que M Nourrit a « enchanté le nombreux auditoire qui l'écoutoit; il a saisi avec une rare perfection l'esprit « de ce rôle; cette simplicité ingénue si bien peinte par Rousseau, cet amour innocent du « village, cette musique si naïve, si délicieuse dans ses simples accords, tout cela a « été rendu par M. Nourrit avec un naturel, une vérité qui ont produit une illusion « complette... »

Nous retombons ensuite dans les saltimbanques. Le 18 septembre, parut sur notre scène, un certain Coppini, danseur-gymnasiarque (?), qui fit, du fond du théâtre au paradis, sur la corde raide, une ascension, avec une brouette chargée !!! C'est singulier combien ce goût persista dans le public.

Si l'on en croit le témoignage d'un journaliste du temps, ces exercices n'eurent pas le privilége d'attirer la foule. Voici ce qu'il en dit (2) :

« Après ces fameux danseurs de corde (*Forioso* et *Ravel*), M. *Coppini* tient encore une « place distinguée; il a de l'aisance, de la grâce, beaucoup d'adresse, et ce qu'il y a de « remarquable, c'est qu'il est seul de sa troupe; il remplit avec beaucoup de succès les « personnages de femme, d'homme, de Scapin; son ascension sur une corde tendue avec « une brouette, est un tour audacieux qui m'inspire plus d'effroi que de plaisir Mais « c'est ici le cas de déplorer le sort des destinées humains ; *Forioso* et *Ravel*, précédés « d'une grande renommée, attiroient constamment la foule sous leurs pas, tandis que le « danseur *Coppini*, avec un talent plus varié peut-être, est réduit à danser dans le désert. « *Ainsi va le monde!* »

L'Impératrice Marie-Louise assista, le 23 septembre, à la représentation. On donnait *Félix* et *la Mélomanie*. L'affluence fut tellement grande que, malgré l'abonnement courant, la recette s'éleva à 2,272.42 francs.

(1) *L'Oracle*, n° 249, vendredi 6 septembre 1811.
(2) *Id.* n° 276, jeudi 3 octobre 1811.

La relation de ce spectacle, donnée à l'époque même, est assez intéressante, pour trouver place ici (1) :

« ... On donnoit, *par ordre*, au spectacle, *Félix ou l'Enfant trouvé*, et *la Mélomanie*.
« Dès cinq heures, la salle étoit pleine, et il n'y avoit plus possibilité d'y aborder ; on
« s'attendoit à jouir du bonheur de voir l'impératrice, et cette attente n'a pas été déçue
« Cette auguste princesse est arrivée à huit heures et demie, et, à son apparition dans sa
« loge, les cris mille fois répétés de *vive l'empereur! vive l'impératrice! vive Marie-*
« *Louise!* se sont fait entendre de toutes les parties de la salle ; ces témoignages d'allé-
« gresse qui se sont renouvelés dans les entr'actes de la première pièce, se répétoient par
« la foule qui n'ayant pu entrer dans la salle, étoit restée sur la place de la Monnoie. S. M.
« l'impératrice, avec cette grâce et cette affabilité qui lui sont propres, s'est montrée
« extrêmement sensible à ces marques de l'amour, du respect et du dévouement des
« bruxellois. Après la première pièce, S. M. s'est retirée, emportant avec elle, les vœux
« de tous ceux qui avoient eu le bonheur de jouir de sa présence.
« S. M. étoit accompagnée de mesdames la duchesse de Montebello, la princesse
« Aldobrandini ; de mesdames les comtesses de Brignoles et Lauriston ; de L Exc. les
« Maréchaux ducs de Trévise et de Conigliano, et comte de Montesquiou, grand-chambellan
« et autres officiers de service de S. M. »

Deux jours après, Napoléon se rendit au théâtre. Talma, Damas, mesdames Duchesnois et Bourgoin étaient venus de Paris pour jouer *Andromaque*. La tragédie était précédée du *Calife de Bagdad*. Il y eut foule également, et le receveur encaissa une somme de 3,144 francs, en dehors de l'abonnement.

Dans cette représentation, le même enthousiasme éclata à l'égard des souverains. Mais nous avons des détails circonstanciés sur le spectacle luimême, et le fait est assez rare pour que nous n'en privions pas nos lecteurs (2) :

«... La tragédie d'*Andromaque*, a été jouée avec un ensemble et une supériorité de talens
« qui a produit une profonde et vive impression : TALMA, DAMAS, Mlles DUCHESNOIS et
« BOURGOING, ont rivalisé de zèle en cette occasion. Mlle BOURGOING remplissoit le rôle
« d'*Andromaque*, l'un des plus beaux de la scène françoise. Jamais la veuve d'*Hector*
« n'avoit paru si belle, si intéressante au milieu de la Grèce, et l'on ne s'étonnoit plus des
« transports tour-à-tour farouches et amoureux de *Pyrrhus*, en voyant l'épouse d'un des
« plus vaillans défenseurs de Troye, sous des traits si enchanteurs. La vertu douce et con-
« stante d'*Andromaque*, sa fermeté inébranlable, sa fidélité à toute épreuve, qui forment le
« caractère de ce modèle des épouses et des mères ont été parfaitement saisis par
« Mlle BOURGOING. Les vers pleins de grâce, d'harmonie et d'élégance, de Racine, cette
« magie de style qu'il a déployée, avec profusion, dans ce rôle, n'ont rien perdu de leur force,
« en passant par la bouche de cette charmante actrice.
« Mlle DUCHESNOIS, dans le rôle d'*Hermione*, s'est montrée une actrice consommée ; les
« fureurs, la jalousie et les emportemens de la fille d'*Hélène*, ont été rendus par elle avec
« une chaleur, une expression qui ont ravi tous les suffrages. C'est sur-tout dans les scènes
« du quatrième acte, avec *Oreste* et *Pyrrhus*, qu'elle a déployé toutes les ressources du plus

---

(1) *L'Oracle*, n° 268, mercredi 25 septembre 1811.
(2) *Id.* n° 270, vendredi 27 septembre 1811.

« beau talent. Il est impossible de mettre plus d'énergie dans la scène cinquième du qua-
« trième acte, qui se termine par cette menace :

« *Porte aux pieds des autels ce cœur qui m'abandonne,*
« *Va, cours. Mais crains encore d'y trouver Hermione.*

« Le pathétique de cette situation, l'effet terrible de ces vers qui sont un arrêt de mort, a pénétré jusqu'au fond des cœurs, ainsi que la voix de M[lle] DUCHESNOIS. Cette actrice est destinée à marcher sur les pas des Dumesnil et des Clairon.

« DAMAS, dans le rôle de *Pyrrhus*, a déployé toute la fierté qui convient au fils d'*Achille;* il a été tour-à-tour emporté, farouche, superbe, amoureux, tel enfin qu'il devoit être pour justifier les égaremens et la puissance des passions violentes qui l'agitoient.

« TALMA, ce successeur de Lekain et de Larive, s'est, pour ainsi dire, surpassé dans le rôle d'*Oreste ;* on sait qu'il excelle dans la peinture des passions terribles, et que son talent éminemment tragique, ne se montre jamais avec plus d'avantages que dans les scènes du plus grand pathétique. TALMA s'est montré acteur supérieur dans les quatre premiers actes, mais il a été sur-tout sublime dans le cinquième. L'expression frappante de sa physionomie, sa pantomime souvent effrayante de vérité, les accens déchirans qui sortoient de sa bouche tremblante et convulsive, ont porté au plus haut degré, la terreur dans l'âme des spectateurs : c'étoit *Oreste* livré à toutes les furies infernales. »

Ceci est excessivement intéressant, et l'on peut se figurer ce que fut cette soirée avec un ensemble aussi complet de talents de premier ordre dûs à la présence des souverains à Bruxelles; mais ils profitèrent de leur passage chez nous pour donner de nouvelles représentations tout aussi remarquables.

Quelques jours après, le 27 septembre, l'Impératrice Marie-Louise se rendit au Waux-Hall, pour assister à la fête que lui avait offerte la ville. La soirée commença par la représentation, dans la salle de spectacle, du petit opéra : *Maison à vendre*. Puis, un grand bal eut lieu dans les salons de l'établissement. C'étaient les artistes du théâtre de la Monnaie qui prêtaient leur concours à cette solennité dramatique (1).

Les acteurs de la Comédie Française partirent ensuite pour Amsterdam, à l'effet d'y donner des représentations devant l'Empereur.

A son retour à Bruxelles, mademoiselle Duchesnois joua dans : *Phèdre* (3 et 9 novembre). — *Tancrède* (rôle d'*Aménaïde*, (5 novembre). — *Ariane* (7 novembre).

Il en fut de même de Talma qui, le 11 novembre, commença une série de six représentations. Il se montra dans : *Manlius Torquatus* (11 et 21 novembre). — *Adelaïde Du Guesclin* (rôle de *Vendôme*, 13 novembre). — *Les Templiers* (rôle du *Grand-Maître*, 15 novembre). — *Philoctète* (17 novembre). — *Hamlet* (23 novembre). — Il eut le plus grand succès. La recette s'éleva même, le dernier jour, à la somme de 3,600 francs, chiffre considérable pour l'époque. Talma partit ensuite pour Anvers.

L'enthousiasme soulevé par le talent du célèbre tragédien, fut immense.

(1) *L'Oracle*, n° 271, samedi 28 septembre 1811.

Les écrits du temps ne tarissent pas en éloges sur lui. Chose extraordinaire, il fut rendu compte de chacune de ses soirées. Des abonnés et des enthousiastes composèrent même des pièces de vers. Il y en eût tellement que les journaux refusèrent de les insérer. Nous en donnons une ici, comme échantillon (1) :

« A Talma.

« O vous, que Melpomène orna de son cothurne,
« Peintre des passions, par vos talens vainqueurs,
« L'apathie, oubliant sa froideur taciturne,
« Sent, s'attendrit, soupire et parle par les pleurs.

« Quel est donc de votre art sublime, autant que tendre,
« Le pouvoir sur nos cœurs ! quels tributs glorieux,
« Ne doivent-il pas s'empresser à vous rendre
« Lorsque le sentiment vous rapproche des Dieux ?

« Puissiez-vous préférer notre ville à toute autre !
« Plaisez-vous à régner sur nos cœurs attendris !
« C'est un mérite à nous d'apprécier le vôtre;
« Et Bruxelles, en ce point, le dispute à Paris.

« L. M., *de Bruxelles*. »

On s'étonnera peut-être de ce que nous ayions paru surpris des détails que donnèrent les journaux du temps sur les représentations de Talma. Nous dirons, à ce sujet, que jamais aucun écrit périodique ne parla des comédiens de Bruxelles, et qu'on ne rompait le silence que pour des artistes extraordinaires ou en représentation. Nous cherchions en vain les motifs de cette abstention quand le journaliste lui-même nous les fournit, en alléguant des raisons justificatives auxquelles il y aurait beaucoup à répondre, pour les réfuter. Nous nous contenterons d'exposer ce qu'il écrivit, sans y ajouter de commentaires, les lecteurs apprécieront (2) :

«... Maintenant reste à justifier notre silence sur les acteurs du théâtre de Bruxelles; voici « nos raisons. C'est une chose délicate, autant qu'épineuse, de se mêler des affaires des « puissances théâtrales : il est si difficile de les satisfaire ! Les comédiens ont l'amour-propre « aussi irritable que les poëtes ! Un journaliste, qui veut en parler avec impartialité, justice, « se condamne à un travail pénible et désagréable ; s'il loue avec une aveugle complaisance, « quelle que soit d'ailleurs la dose de ses éloges, il ne pourra satisfaire toutes les parties « intéressées, si aux louanges il est assez mal avisé de joindre quelques légères observations, « aussitôt on l'accuse de partialité, de perfidie même, de réticence, et les plus modérés « lèvent les épaules, en prononçant qu'il manque de goût. Mais c'est bien pis encore si le « journaliste pousse l'audace jusqu'à donner des conseils en les assaisonnant d'une saine « critique ! Alors s'élève de toutes les parties de l'aréopage comique un cri de réprobation « contre l'écrivain qui abuse ainsi du pouvoir de sa plume ; et dans la profonde indignation « que fait naître une semblable audace, l'on s'écrie avec *Mercure* de l'*Amphytrion* :

(1) *L'Oracle*, n° 322, samedi 18 novembre 1811.
(2) *Id.* n° 177, mercredi 26 juin 1811.

« *Comme avec irrévérence*
« *Parle des dieux ce maraud !*

« Enfin, nous pensons qu'à nos confrères de Paris appartient uniquement le privilége de « juger les acteurs ; si l'on en croit la chronique scandaleuse, il en est parmi eux qui ne s'en « trouvent pas mal. Quoi qu'il en soit, il est certain que plus d'une actrice a dû une partie « de ses succès à de graves écrivains, qui se sont établis les historiens des coulisses. « Ainsi vont les choses dans la capitale ; mais, en province, il n'en est pas tout-à-fait « de même. »

On le voit, il y aurait beaucoup à répondre. Mais ce n'est pas le moment de réfuter ces idées. Nous avons tenu, par ces quelques lignes, à faire comprendre combien les renseignements sont rares, et que ce n'est pas dans la presse qu'il a fallu les chercher.

Il est assez curieux de comparer ce que payait la direction du théâtre, en 1811, pour un opéra-comique, avec les sommes élevées que les auteurs exigent, de nos jours.

Nous donnons ci-dessous un document irrécusable. C'est la copie d'une lettre autographe de Boiëldieu (1), par laquelle il demande le règlement de son compte :

« Paris, le 8 décembre 1811.

« Messieurs les administrateurs du Grand Théatre de Bruxelles.

« *Messieurs,*

« J'ai l'honneur de vous adresser le relevé de mon compte avec vous, par lequel il résulte « que vous me devez la somme de 153 fr. 80 c. Comme nous touchons à la fin de l'année, « veuillez pour l'ordre des écritures m'envoyer pour solde, un mandat de cette somme.

« En attendant vos nouveaux ordres, j'ai l'honneur d'être,

« Messieurs, votre serviteur,
« Boiëldieu.
« *Rue de Richelieu*, n° 80.

« 1811. Juin	20, mon envoi	56 fr. 85 c.
« — Septembre	16, mon envoi	53 -- 15 —
« — Novembre	19, id.	43 — 80 —
	« Total. . fr.	153 — 80 c.

« *Adresse :*
« *A Monsieur*
« *Monsieur* Lecatte Folleville
« *Régisseur du Grand-Théâtre*
« Bruxelles. »

Qu'il s'agisse ici d'un seul opéra, de deux ou même de trois, il n'en est pas

(1) Archives générales du royaume. — *Administration du Théâtre de Bruxelles.* — Farde, n° 99.

moins constant que cette somme est excessivement minime, à côté des milliers de francs demandés par nos contemporains. On avait représenté l'opéra-comique : *Rien de trop, ou les deux paravents*, de Boiëldieu. Il est donc probable que l'envoi du 20 juin le concernait. A la soirée gala du 25 septembre, on donna *le Calife de Bagdad;* peut-être eut-on besoin de la musique, et cela expliquerait l'envoi du 16 de ce mois. Pour ce qui est relatif à celui de novembre, nous ne savons à quelle pièce il se rapporte. Enfin, quoi qu'il en soit, qu'on partage cette somme ou qu'on la maintienne entière, elle prouve toujours que ce n'est pas là qu'il faut chercher une des causes des déficits permanents de la direction.

Le 5 décembre, un concert fut donné par mademoiselle Berreyter, cantatrice du Théâtre-Italien de Paris, et Mansui, pianiste. Trois jours après, Joseph-François Snel, élève de Van der Plancken, exécuta un concerto de violon, entre les deux pièces (1).

Le 27 du même mois, une scène touchante se passa au théâtre. On donnait la première représentation de : *le Poète et le Musicien*, opéra-comique en trois actes, de Dalayrac. L'œuvre posthume du compositeur, mort à Paris le 27 novembre 1809 (2), venait de commencer; on terminait le prologue, quand un temple s'éleva au fond du théâtre, le buste du musicien s'y dressait; des acteurs le couronnèrent, tandis que d'autres déposaient devant lui des branches de laurier. Le public répondit à cette manifestation par les plus vifs applaudissements, et, durant tout le spectacle, régna un grand enthousiasme. Cet hommage rendu à ce charmant compositeur n'était que justice, après toutes les délicieuses productions dont il avait enrichi le répertoire.

Enfin, pour la fin de cette année théâtrale, signalons le concert de la demoiselle Louise Gerbini, violoniste (15 février 1812), et celui de Mann, premier basson du ci-devant roi de Hollande (8 mars 1812).

Nous avons eu à enregistrer pendant cette année, plusieurs faits intéressants, grâce surtout à la présence de l'Empereur Napoléon Ier, à Bruxelles. Des artistes du premier mérite se produisirent sur notre scène et procurèrent au public une série de représentations des plus remarquables.

Quoique le fait suivant ne se rattache pas directement à l'histoire de notre théâtre, il y tient cependant assez pour que nous en fassions mention en passant.

Lié avec plusieurs membres distingués du barreau de Bruxelles qui estimaient ses talents et son caractère, Bourson allait quelquefois entendre certaines plaidoiries qui offraient quelque intérêt. Il fut frappé de rencontrer chez de jeunes avocats, d'ailleurs instruits et doués de la facilité de la parole,

(1) Voir, au sujet de Snel : Fétis. *Biographie universelle des musiciens*. T. VIII, p. 55.
(2) Valleran. *L'Opinion du parterre*, septième année, 1810. P. 226.

un langage défiguré par la trivialité de l'accent, une diction incorrecte et une négligence fâcheuse de ce qu'on a appelé l'éloquence extérieure, c'est-à-dire la justesse des intonations et des inflexions de la voix, la variété du débit, l'absence d'emphase et le sentiment de la prosodie.

Il s'en entretenait un jour avec l'avocat Tarte cadet, qui partageait ses idées, et l'engagea à organiser un cours de déclamation qui pourrait rendre de grands services au jeune barreau. Tarte cadet présenta Bourson au baron Beyts, premier président de la cour impériale, auquel le projet fut exposé. Monsieur Beyts en encouragea vivement l'exécution et promit un concours actif. En terminant l'entretien, Beyts, qui avait volontiers le mot pour rire, remarqua gaiement, avec son accent fortement brugeois et sa parole assez lourde, *que Monsieur le premier président devrait être le premier à se faire inscrire à l'école future, mais qu'il n'était ni d'âge ni d'humeur à se colloquer sur les bancs des disciples.*

Fort de cet appui, Bourson, de concert avec son camarade Hurteaux et monsieur Baugniet, de Bruxelles, installèrent, à la fin de l'année 1811, un cours de diction dans les appartements du rez-de-chaussée de l'*Hôtel du Prince de Galles*, situé à l'angle des rues de la loi et royale, locaux occupés aujourd'hui par le ministère de la guerre.

Dans la séance d'ouverture, à laquelle assistaient la plupart des magistrats, des avocats et des personnes qui s'intéressaient aux études littéraires, Bourson prononça un discours aussi remarquable par l'importance et la justesse des idées sur l'objet du cours que par la forme et l'expression. L'orateur, disait un des assistants, a uni l'exemple aux préceptes. Ce discours eut beaucoup de succès. Un grand nombre de membres du barreau se firent inscrire et suivirent assidument les séances. Mais l'entreprise ne fut pas de longue durée; la guerre y mit un terme, en dispersant la plupart des jeunes auditeurs, qui furent appelés au service des gardes d'honneur par décret impérial.

Ceci est une preuve de plus de la faveur dont jouissaient les comédiens du théâtre de Bruxelles, auprès des membres de la bourgeoisie. Il témoigne autant en faveur des uns que des autres.

Pour l'année nouvelle, qui s'ouvrit le 21 avril 1812 pour clôturer le 20 avril 1813, des vingt-cinq actionnaires précédemment réunis, il n'en restait plus que quatre : Messieurs Vanderdilft, Cornet de Grez, D'Overschie de Neerische et De Pauw (1). Ce sont donc ces derniers qui supportèrent tous les déficits de la gestion. Voici quels étaient les artistes placés sous leur direction :

(1) Archives générales du royaume. — *Administration du Théâtre de Bruxelles.* — Grand-Livre, n° 10

Acteurs.

Messieurs :

DESFOSSÉS, première haute-contre	Liv.	7,000
MASSIN, jeunes premiers	—	6,500
CORIOLIS, première basse-taille	—	6,000
FRANCISQUE, premiers rôles	—	5,500
BOUSIGUE, seconde haute-contre, Colins	—	4,000
HURTEAUX, Philippe, Gavaudan	—	5,400
PAULIN, premier comique, grandes livrées	—	4,600
BRICE, troisième amoureux, seconde haute-contre	—	5,400
BOURSON, jeune premier, petits-maitres	—	4,000
MICALLEF, Trial	—	5,000
FLORICOURT, troisième rôle, seconde basse-taille	—	4,500
DUBREUIL, financiers, manteaux, grimes	—	4,200
LINSEL, Crispins, Trial	—	4,200
FOLLEVILLE, pères nobles, grands raisonneurs (1)	—	3,600
GILLIOTTE, troisième amoureux (2)	—	1,600
LEMOIGNE, troisième amoureux	—	1,500

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

FRANCISQUE, première amoureuse	Liv.	6,000
BOUSIGUE, fortes St-Aubin, Dugazon-corsets	—	5,000
D'AUTEUIL, premiers rôles	—	4,800
DROUVILLE (3), première amoureuse	—	4,500
CLARISSE LIEDET, première soubrette	—	4,000
BORREMANS, première duègne	—	3,600
BOSSANT, première dugazon	—	3,600
LINSEL-MOSSO, mères nobles, rôles de convenance	—	2,000
GASSE, première amoureuse	—	4,200
JEAULT (Mlle MICALLEF), seconde amoureuse	—	1,800
PAULINE LEQUIN, jeunes rôles	—	1,200
CORIOLIS, rôles d'enfants	—	600

Chœurs.

Douze hommes. Douze femmes.

Orchestre.

C. BORREMANS, maître de musique	Fl.	1,306 — 43 — 4
J. BORREMANS, sous-chef	—	576 — 13 — 4

16 *violons.* — 2 *altos.* — 5 *violoncelles.* — 2 *contre-basses.* — 2 *cors.* — 2 *trompettes.* — 2 *hautbois.* — 2 *clarinettes.* — 2 *flûtes.* — 2 *bassons.* — 1 *timballier.*

Quoique étant de la troupe, pour cette année, Brice avait été débuter à l'Opéra-Comique de Paris, dans le rôle de *Gulistan* de l'opéra de ce nom, le

(1) Il touchait, en outre, 1,200 livres en qualité de régisseur.
(2) Il a quitté le 30 mai.
(3) Idem.

24 juin 1812, puis dans celui de *Frontin* des *Visitandines*, deux jours après (1). Il réussit assez bien, parait-il. Voici quelle fut l'opinion émise sur ce premier début (2) :

« Pendant les vacances de son *Auberge de qualité* (3), l'Opéra-Comique nous a offert les « débuts de M. Brice. Ce jeune artiste, arrivé tout frais et tout joufflu de Bruxelles, nous a « paru aussi plein de sante que de talent musical. Sa voix est très-agréable, quoique un peu « voilée dans le bas. Son goût exquis laisse à peine apercevoir ce défaut. Nous désirerions « pouvoir rendre le même hommage à ses talens comiques ; mais nous attendrons qu'ils soient « formés pour en parler : s'il reste à la bonne école où il vient de débuter, son intelligence « nous fait espérer que nous n'attendrons pas long-temps. »

Malgré ces bons pronostics, Brice ne resta pas à Paris. Il revint à notre théâtre, où nous le verrons également l'année prochaine.

Une demoiselle Drouville débuta le 4 mai, dans *Sylvia* des *Jeux de l'amour et du hasard*, et *Céphise* de *Défiance et Malice*. Elle ne fut pas heureuse. A son troisième début, elle fut sifflée et dut résilier son engagement.

Nous voyons reparaitre Floricourt, qui fit partie de la troupe pendant l'année 1807-1808.

Il est assez intéressant de donner une appréciation de notre scène, comparativement aux autres théâtres de province, sur lesquelles on se plaignait de ne plus voir paraitre que des mélodrames et des pantomimes (4). Voici ce qu'en dit un journal du temps (5) :

« Au milieu de ce débordement de mauvais goût qui menace de replonger l'art théâtral « dans l'enfance et peut-être même dans la barbarie, c'est une grande satisfaction pour les « amateurs de spectacle, de voir le théâtre de Bruxelles résister à la contagion générale. On « y joue très-peu de mélodrames et de pièces à grand spectacle ; il est vrai d'ajouter que ce « genre ne plait pas ici, où, depuis un temps immémorial, on est en possession de savoir « apprécier les talens et d'en jouir. *Larive, d'Azincourt, Grandménil, Mme Talma,* « *Mlle Saint-Val*, sont des élèves du théâtre de Bruxelles : c'est un titre de gloire qu'il n'est « pas inutile de rappeler ici pour qu'il se montre toujours jaloux de le conserver. »

Fleury, du Théâtre-Français de Paris, vint, à dater du 8 juin, donner douze représentations. A cette occasion, le journaliste décerna encore un tribut d'éloges aux artistes de Bruxelles (6) :

« ...L'excellent ton de cet acteur (Fleury), son aisance, la profonde connaissance qu'il pos- « sède à un haut degré des usages de la société et de toutes les ressources de l'art drama- « tique, distinguent éminemment M. Fleury ; de vieux amateurs de la bonne comédie pré- « tendent qu'il est aujourd'hui *le dernier Romain*. Quoi qu'il en soit, il est maintenant peu « de théâtres en France où la comédie soit mieux montée qu'à Bruxelles ; MM. *Dubreuil*,

(1) Valleran. *L'Opinion du parterre*. Dixième année, 1813. P. 371.
(2) *L'Oracle* (d'après un journal de Paris). N° 183, mercredi 1er juillet 1812.
(3) C'est-à-dire : *les Aubergistes de qualité*, opéra-comique en trois actes, paroles de Jouy, musique de Catel, représenté, pour la première fois, le 17 juin 1812.
(4) *Journal de l'Empire* du 12 mai 1812.
(5) *L'Oracle*. N° 136, vendredi 15 mai 1812.
(6) *L'Oracle*. N° 170, jeudi 18 juin 1812.

« *Massin*, *Paulin*, etc., etc., sont des sujets du mérite le plus distingué dans leurs emplois « respectifs. C'est avec un plaisir bien vif que je saisis l'occasion qui se présente de rendre la « justice due à leurs talens. »

Ceci n'est pas indifférent à noter, car, on se le rappelle, ce même journaliste émettait, quelques années auparavant, une opinion diamétralement opposée.

Au sujet de Fleury, on rapporte une assez curieuse anecdote. On sait avec quel talent il remplissait le rôle du roi de Prusse, le grand Frédéric, dans la comédie : *Auguste et Théodore ou les Deux Pages*. Un jour, le prince Henri, frère de ce monarque, le lui ayant vu jouer, fut si charmé du jeu de l'acteur et de la vérité qu'il avait apportée à rendre la ressemblance du personnage illustre qu'il représentait, qu'il lui fit cadeau d'un uniforme qu'avait porté ce souverain.

Le 7 juillet, la demoiselle Paschal, harpiste de la musique particulière de la princesse Borghèse, donna un concert au théâtre. L'acteur Francisque y exécuta un concerto de violon.

Ce fut en cette année que vint à Bruxelles, pour la première et l'unique fois, le célèbre chanteur Elleviou, dont le nom est devenu le signe d'un emploi. A dater du 12 juillet, il donna une série de douze représentations. Il parut dans les pièces suivantes : *Adolphe et Clara*. — *Le Tableau parlant*. — *Joseph*. — *Le Trente et Quarante*. — *Maison à vendre*. — *Les Maris-garçons*. — *Picaros et Diégo*. — *Richard Cœur-de-Lion*. — *L'Homme sans façons*. — *L'Auberge de Bagnères*. — *Le Poète et le Musicien*. — *L'Enfant prodigue*.

Elleviou venait faire une tournée en province, après avoir quitté l'Opéra-Comique (1). Il était encore dans toute la plénitude de son beau talent. A Bruxelles on ne tarit pas en éloges sur lui.

Cependant, ainsi que nous venons de le dire, ce fut la seule fois qu'il parût à Bruxelles. On trouverait peut-être une certaine explication de ce fait dans l'extrait suivant tiré d'un journal du temps (2).

« M. Elleviou a terminé ses réprésentations sur notre théâtre; avant de quitter la « Belgique, cet acteur se rendra de nouveau à Anvers, Gand et de là à Bruges : son voyage « dans ces contrées aura été pour lui, une suite de travaux, d'applaudissements et sur-tout « d'excellentes recettes. De retour dans la capitale du grand empire, chargé de lauriers et « emportant *le rameau d'or*, il ira rendre la vie à l'Opéra-Comique, qui languit en son « absence, et charmer encore les aimables parisiennes.

« Depuis environ dix mois, nous avons successivement possédé, à Bruxelles, Talma, « Fleury et Elleviou, trois hommes également célèbres dans des genres différents. Voici ce « que nous avons remarqué aux représentations de ces grands acteurs. A celles du tragédien « Talma, on se battait aux portes du théâtre pour y entrer; toutes les loges étaient retenues « plusieurs jours d'avance et plus d'une aimable dame n'est parvenue à pénétrer dans

(1) Vallerau. *L'Opinion du parterre*. Dixième année. 1813. P. 356.
(2) *L'Oracle*, n° 235, samedi 22 août 1812.

« le sanctuaire, qu'aux dépens de ses souliers, de son shall et même de son chapeau. Aux « représentations de Fleury, il y a eu constamment queue, et la salle était bien garnie. A « celles d'Elleviou, on a presque toujours été à l'aise et les loges offraient des vides affligeants « pour le caissier de la Comédie.

« En fidèles historiens, nous avons cru devoir dire les choses comme elles se sont « passées, nous ne chercherons pas à les expliquer; peut-être y trouvera-t-on quelques « éclaircissements sur nos goûts, que des censeurs pointilleux, dans leur mauvaise humeur, « pourront traiter de provinciaux. »

Les représentations d'Elleviou ne firent aucun tort aux artistes ordinaires du théâtre. Car, à peine était-il parti, que Desfossés fut remis en possession de son emploi : le public lui fit le meilleur accueil. Le journaliste, si sobre de louanges, se départ de son mutisme en sa faveur (1) :

« Après le départ de M. Elleviou, » dit-il, « M. Desfossés, charmant acteur du théâtre « de cette ville, qui joue les mêmes rôles, a fait sa rentrée par l'*Ami de la maison ;* lors- « qu'il a paru, les applaudissements les plus unanimes lui ont montré jusqu'à quel point « il est aimé : c'est surtout dans le beau morceau : *Ah ! je triomphe, etc.*, qu'il a été « applaudi avec un enthousiasme d'autant plus flatteur pour M. Desfossés qu'il était « désintéressé. »

Le 14 et le 15 septembre, un acteur nommé Cœuriot vint donner deux représentations. Il joua le rôle de *Frontin* dans *les Visitandines*, et celui de *Pierrot* dans *le Tableau parlant*. Il avait débuté avec Ponchard, le 1er août précédent, à l'Opéra-Comique de Paris dans *Ali* de *Zémire et Azor* et ce même *Pierrot*, dans lequel il paraissait sur notre scène (2).

Un artiste obscur qui faisait partie du personnel du théâtre, depuis nombre d'années, G. C. J. Renders, troisième basse-taille, mourut le 25 septembre 1812. Il ne figure pas dans les tableaux de troupe que nous avons donnés, parce qu'il était compris dans les choristes. Il n'était âgé que de 42 ans.

Le tribut d'éloges qu'on avait décerné au théâtre de Bruxelles, quelques mois auparavant, semble ne plus avoir été mérité pendant le cours de cette année. Le même journaliste, qui avait tant prôné notre scène, revient sur ce qu'il avait dit, dans les termes suivants (3) :

« J'ai dit, il y a quelque temps, que le théâtre de notre ville repoussait avec courage « les tentatives du monstrueux mélodrame, qui cherchait inutilement à s'y établir, et j'ai « applaudi au goût épuré qui repoussait des productions bâtardes qui ne tiennent aucun « rang dans la littérature ; mais, aurai-je trop présumé des régisseurs de notre spectacle, en « les croyant décidés à en bannir, sans pitié, le mélodrame ? Je commence à le « craindre : déjà dans un très-court espace de temps, on a joué *Tékéli ou le siège de* « *Montgatz* et *Cœlina ou l'Enfant du mystère :* ma frayeur redouble en voyant, sur « l'affiche, l'annonce prochaine du *Pelerin blanc*. Il me semble que si le répertoire était « un peu plus varié, on ne devrait pas recourir à d'aussi minces ressources pour piquer la « curiosité. »

---

(1) *L'Oracle*, n° 238, mercredi 25 août 1812.
(2) Valleran. *L'Opinion du parterre*. Dixième année, 1813, P. 374.
(3) *L'Oracle*, n° 317, jeudi 12 novembre 1812.

Evidemment, le mélodrame est un genre bâtard, forcé, qui ne peut que fausser le goût, mais, à cette époque il était en grande vogue et l'on doit comprendre que les administrateurs du théâtre de la Monnaie, qui étaient d'abord des spéculateurs, ne s'en tenaient pas seulement à ce qui plaisait à une partie du public, mais cherchaient à attirer l'autre par la production de pièces de la tendance dominante du jour.

Huet, ancien pensionnaire de la Monnaie et depuis attaché à l'Opéra-Comique de Paris, vint, à la date du 19 octobre, donner une série de huit représentations.

Le 21 décembre suivant, eut lieu la première représentation de *Jean de Paris*, opéra de Boëldieu, l'un des plus grands succès du moment. C'est probablement à cette partition qu'il est fait allusion dans la lettre de ce compositeur, que nous avons donnée ci-dessus.

Il y eut ensuite, le 28 du même mois, un concert donné par Marie-Alexandre Guénin, violoniste, premier alto du roi d'Espagne Charles IV. Fétis a donné sa notice (1).

Nous rencontrons ici un document excessivement curieux concernant encore *Vitzthumb*. C'est probablement le dernier que nous aurons à enregistrer.

La position malheureuse dans laquelle se trouvait le vieux musicien, émut tous les amis des arts. On résolut d'organiser à son profit un concert, qui eut lieu le vendredi 15 janvier 1813, dans la salle de Bavière. En voici l'annonce textuelle, telle que la donne une feuille de l'époque (2) :

« Le concert que MM. les amateurs de musique se proposent de donner à la *Salle du* « *marché de Bavière*, aura lieu définitivement le vendredi 15 janvier.

« On y exécutera les morceaux annoncés par ce journal (3), de *Céphalide, ou les* « *autres mariages samnites*, opéra du prince de Ligne, père, ainsi qu'une scène allégorique, « musique de M. J. Witzthumb (*sic*), père : ce nestor des chefs-d'orchestres (*sic*) conduira « la musique.

« On pourra se procurer des cartes d'entrée chez M. Gehot, au caffé de la Monnaie. »

Vitzthumb était alors dans sa quatre-vingt-troisième année! Il y eut là pour lui, un double plaisir; d'abord de reprendre, à Bruxelles, le bâton du commandement, et ensuite de diriger des fragments de ses propres opéras. La délicatesse de la bonne action n'est pas à faire ressortir, elle

(1) Fétis. *Biographie universelle des musiciens*. T. IV, p. 131.

(2) *L'Oracle*, n° 14. Jeudi 14 janvier 1813.

(3) Voici cette annonce : « On propose, par souscription, un concert vocal et instrumental, qui sera donné « par des amateurs et des artistes distingués par leurs talents, au bénéfice de M. Witzthumb, père, ancien « directeur et chef d'orchestre du théâtre de la Cour à Bruxelles. On y exécutera plusieurs morceaux de « *Céphalide ou les autres mariages samnites*, grand opéra du prince de Ligne père, représenté en 1777, sur « le théâtre de cette ville. Quelques airs de l'Opéra-Comique des *Mineurs de Sterlitz*, ainsi qu'une scène « allégorique termineront ce concert, qui, sous tous les rapports, paraîtra sûrement d'un genre nouveau, « et vraiment national. Ce concert aura lieu à la salle de la Petite-Boucherie, marché de Bavière, aussitôt « qu'une liste de souscription qui est ouverte, sera remplie. » *L'Oracle*, n° 315. Mardi 10 novembre 1812.

contient, en elle-même, sa louange. Ce dut être un spectacle bien touchant et en même temps bien intéressant.

Ce renseignement est nouveau ; il vient heureusement compléter ceux que nous possédions sur cette sympathique figure de notre ancien théâtre.

Le 29 janvier 1813, parut au théâtre de la Monnaie, la famille Hobler, composée de deux danseurs « pour le genre grotesque » et de deux danseuses « pour le genre sérieux ». Elle donna vingt-neuf représentations.

La fin de l'année théâtrale fut marquée par deux concerts donnés, le 10 et le 14 avril, par les frères Fémy et Gensse. Le programme de la seconde soirée mérite d'être reproduit (1) :

« GRAND CONCERT SPIRITUEL donné par M. *Fémy aîné*, ayant remporté le premier grand « prix de violon au Conservatoire impérial de Paris; par *Fémy jeune*, premier violoncelle « de S. A. R. le prince Ferdinand, ayant également remporté le premier grand prix sur son « instrument, et M. *Gensse*, premier violon du grand théâtre de Bruxelles; dans lequel « on entendra un chant sur la mort du célèbre Haydn par Cherubini, morceau qui n'a « jamais été exécuté à Bruxelles, et qui a obtenu le plus grand succès à Paris ; M. *Mengal*, « jeune élève du Conservatoire, exécutera sur le cor, un concerto du Frédéric Duvernoy, « son maître. »

La plupart des artistes du théâtre prêtèrent leur concours à ce concert. Nous y voyons figurer Desfossés, Brice, Coriolis, Borremans, mesdames Francisque, Bousigue, Dossant et Lequien. Ce concert termina une année théâtrale bien remplie.

Le théâtre du Waux-Hall ou du Parc, n'a guère donné signe de vie, pendant ce temps-là. Il était toujours aux mains du sieur Clément (2), qui en avait fait un café-restaurant, et qui utilisait la salle de spectacle en la louant aux premiers venus. Voici l'unique événement dramatique y ayant trait, qui soit parvenu jusqu'à nous (3) :

« WAUX-HALL.

« *Kermesse de Bruxelles.*

« Aujourd'hui dimanche 19 juillet 1812, à neuf heures du soir, le sieur Clément, locataire « du Waux-Hall, donnera une grande et superbe fête. Cette fête, qui sera la seule qu'il « donnera cette année, consistera en une comédie, un feu d'artifice considérable, une « illumination générale des jardins en verres de couleurs et autres, lanternes, quinquets, « lampions et réverbères, et sera terminée par un grand bal de nuit, dirigé par un excellent « orchestre. La comédie sera composée de *Monsieur Beaufils, ou la conversation faite « d'avance*, comédie en un acte et en prose, suivie de *Monsieur Vautour, ou le propriétaire « sous le scellé*, opéra-vaudeville en un acte... »

---

(1) F. Delhasse. *L'Opéra à Bruxelles.*

(2) *L'Oracle*, n° 22, vendredi 22 janvier 1813. Il y est dit : « ... Cet établissement est depuis un certain « nombre d'années sous la direction de M. Clément, qui vient encore de le perfectionner. »

(3) *L'Oracle*, n° 200, samedi 18 juillet 1812.

Quels étaient les comédiens qui jouèrent ces pièces? Probablement les acteurs du théâtre de la Monnaie.

Ce fut également en cette année qu'il fut définitivement question de reconstruire ce dernier édifice. On se rappellera qu'en 1785 déjà, l'architecte de Wailly avait dressé des plans à cet effet, mais que les événements n'en permirent pas l'exécution. Dans un relevé de travaux publics *décrétés*, on lit ce qui suit (1) :

« ... Près de ce manège (à construire sur l'ancien couvent des dominicains, près de la « Monnaie), doit s'élever une superbe salle de spectacle, dont le plan est déjà fait et adopté : « cet édifice est indispensable; le Grand-Théâtre de Bruxelles est aussi incommode qu'an- « cien; on y joue la comédie depuis 1695. »

Nous arrivons maintenant à la dernière année de la domination française dans nos contrées. Les quatre mêmes actionnaires précédemment nommés continuèrent encore leur gestion. Voici leur troupe (2) :

Acteurs.

Messieurs :

DESFOSSÉS (3), première haute-contre, Elleviou	Liv. 7,000
MASSIN, jeunes premiers	— 6,500
CORIOLIS, première basse-taille	— 6,000
BOUSIGUE, seconde haute-contre, Colins	— 4,000
HURTEAUX, Philippe, Gavaudan	— 5,400
PAULIN, premier comique, grandes livrées	— 4,600
BRICE, troisième amoureux, seconde haute-contre	— 5,400
BOURSON, jeune premier, petit-maître	— 4,000
FLORICOURT, troisième rôle, seconde basse-taille	— 4,500
DUBREUIL, financiers, manteaux, grimes	— 4,200
LINSEL, Crispins, Trial	— 4,200
FOLLEVILLE (4), pères nobles, grands raisonneurs	— 3,600
ADOLPHE, première haute-contre	— 6,000
JALLIOT (5), premier rôle	— 4,000
MARCHAND, troisième rôle, seconde basse-taille	— 2,700
LEMOIGNE, troisième amoureux	— 2,000

Actrices.

Mesdames, Mesdemoiselles :

GORIA, première chanteuse	Liv. 8,000
D'AUTEUIL, premiers rôles	— 5,200
BOUSIGUE, forte Saint-Aubin, Dugazon-corset	— 5,000
BOSSANT, première dugazon	— 4,200
THENARD, première chanteuse	— 4,800
CLARICE LIEDET, première soubrette	— 4,000

(1) *L'Oracle*, n° 295, mardi 21 octobre 1812.
(2) Archives générales du royaume. — *Administration du Théâtre de Bruxelles.* — Grand-Livre n° 10.
(3) Desfossés a quitté le 30 décembre 1813. La cause de ce départ n'est pas déterminée.
(4) Il touchait, en outre, 1,200 livres en qualité de régisseur.
(5) Il a quitté en mai 1813.

Gasse, jeune première	Liv. 4,200
Buglel, première amoureuse.	— 3,600
Borremans, seconde amoureuse	— 3,600
Linsel-Mosso, mères nobles, rôles de convenance	— 2,000
Lequien, jeunes rôles	— 1,600
Ternaux, id.	— 1,200
Wauquier, utilités, rôles accessoires	— 288
Donzel, rôles d'enfants.	— 72

Chœurs.

Douze hommes. Douze femmes.

Orchestre.

C. Borremans, chef de musique.	Fl. 1,306 — 13 — 4
J. Borremans, sous-chef	— 576 — 13 — 4

16 *violons.* — 2 *altos.* — 5 *violoncelles.* — 2 *contre-basses.* — 2 *cors.* — 2 *trompettes.* — 2 *hautbois.* — 2 *clarinettes.* — 2 *flûtes.* — 2 *bassons.* — 1 *timballier.*

Il y eut peu de changements dans le personnel. Marchand qui avait fait partie de la troupe pendant l'année 1810-1811, reparait. On ouvrit le 20 avril.

Van Campenhout, que nous avons connu sous le nom de Campenhout, fit exécuter une ouverture de sa composition, le 7 mai 1813.

Un nouvel artiste, Jalliot, premier rôle, eut des débuts malheureux. Il fut sifflé, et dut quitter la scène avant d'avoir achevé son rôle.

A partir du 17 juin, Henri-Etienne Dérivis, première basse-taille de l'Opéra de Paris, vint donner treize représentations. Son fils, Prosper Dérivis, y a tenu le même emploi; et la femme de ce dernier, Constance Janssens, originaire de Gand, qui avait pris le nom de Maria Corini eut de brillants succès sur la scène italienne. C'est leur fille, Marie Dérivis, qui dans ces derniers temps avait fait partie du théâtre de la Monnaie (1).

A Dérivis succéda un personnage d'un genre nouveau : Zanini, équilibriste-philharmonique (?), vénitien. C'était une espèce d'hercule. Il débuta le 27 juillet, et à sa cinquième représentation, il porta un âne sur son menton !!!

Heureusement, ce fut le seul spectacle de ce genre, durant l'année. Quelque temps après, mademoiselle Emilie Leverd, artiste du Théâtre-Français, vint donner huit représentations, à dater du 25 septembre. Elle eut le privilége d'attirer la foule, ce qui, paraît-il, n'était plus l'habitude. Le journaliste même, si peu prodigue de comptes-rendus et d'appréciations, partagea l'enthousiasme général (2) :

« J'ai annoncé l'arrivée de mademoiselle Leverd dans nos murs; » dit-il, « précédée d'une « grande renommée, dès son premier début, le public de Bruxelles a jugé qu'elle était même

(1) F. Delhasse. *L'Opéra à Bruxelles.* — Voir le *Guide musical* du 4 novembre 1875, pour la généalogie de la famille Dérivis.

(2) L'*Oracle*, n° 273, jeudi 30 septembre 1813.

« au-dessus de sa réputation. La salle de spectacle, dont la vaste solitude n'était interrompue naguères que par de fréquens baillemens, est maintenant trop petite; chaque soir les portes de la comédie sont assiégées par la foule, tous les curieux cependant ne peuvent pas pénétrer dans le sanctuaire de Thalie. »

Pendant son séjour chez nous, Mademoiselle Leverd joua les pièces suivantes : *le Misanthrope* (Célimène). — *Les Fausses Confidences* (Araminte). — *Tartuffe* (Elmire). – *Les Trois Sultanes* (Roxelane). — *Le Philosophe marié* (Céliante). — *Le Barbier de Séville* (Rosine). — *La Femme jalouse* (M[me] Dorsan). — *Le Legs* (la comtesse). — *La Coquette corrigée* (Julie). — *La Belle Fermière* (Catherine). — *Le Vieux Célibataire* (M[me] Evrard). — *La Gageure imprévue* (M[me] de Clainville). — *Le Mariage de Figaro* (Suzanne).

Un triste événement vint frapper le monde musical. Grétry, le charmant auteur de tant d'opéras, mourut le 24 septembre 1813, à Montmorency. A l'effet d'honorer sa mémoire, l'avis suivant fut inséré dans les journaux (1) :

« A la mémoire de Grétry.

« La messe funèbre de Gossec, en l'honneur du célèbre compositeur, notre compatriote, que la mort vient d'enlever, sera exécutée jeudi, 14 octobre 1813, dans l'église du Grand-Béguinage, par les artistes du théâtre de Bruxelles, réunis aux musiciens et amateurs les plus distingués de cette ville. »

Cette messe fut célébrée aux frais des comédiens. Les artistes des deux sexes s'y trouvèrent en vêtements de deuil; les hommes, en frac noir, portaient l'épée à poignée d'acier. C'était un petit reste des coutumes de l'ancien régime où les artistes avaient droit au port de l'épée, interdit à d'autres classes de la société. Les chants furent exécutés par les principaux sujets et les chœurs de l'opéra.

On ne s'en tint pas là. Le même soir, il y eut spectacle extraordinaire à la Monnaie. On joua deux opéras du compositeur tant regretté : *le Jugement de Midas* et *le Tableau parlant*. La toile tombée au final de ce dernier ouvrage, se releva bientôt et les spectateurs virent, au milieu de la scène, le buste de Grétry, entouré d'un côté par tous les acteurs, de l'autre par toutes les actrices, vêtus de noir et tenant en main des palmes et des branches de laurier. Bourson, se détachant du groupe, s'avança vers la rampe et récita en l'honneur du célèbre défunt, une pièce de vers de sa composition (2). En voici les passages les plus remarquables :

(1) *L'Oracle*, n° 285, mardi 12 octobre 1813.
(2) Voir la Bibliographie.

« . . . .
« Liége fut sa patrie et ces heureux climats
« De ses talens naissants reçurent les prémices;
« Bientôt de l'Italie ils firent les délices
« Et vers Paris ensuite il dirigea ses pas.
« Du Théâtre-Français les savantes merveilles
« Frappèrent à la fois son cœur et ses oreilles.
« C'est en se pénétrant des talens de Clairon,
« En écoutant Brizard, en admirant Préville,
« Que sa muse naïve, élégante et facile
« De tous les sentimens sut imiter le ton... »

Après avoir rappelé l'enfance de l'Opéra-Comique à Paris et les essais plus ou moins heureux de Duni, de Philidor et de Monsigny, il continue :

« Grétry paraît enfin, et sa lyre savante
« Fait naître les transports d'un peuple qu'elle enchante.
« Polymnie a repris son antique splendeur,
« Le chant va peindre tout, il va parler au cœur... »

Le poète décrit ensuite, en termes heureux, les différences qui séparent l'école italienne de l'école allemande :

« Les grands compositeurs que vante l'Italie
« Sans l'aveu de Thalie
« De leurs productions ont rempli l'univers,
« Leur muse sans effort enfante de beaux airs.
« L'oreille avec ivresse entend leur mélodie,
« Mais ils lassent bientôt par la monotonie
« Et leur théâtre encor n'offre que des concerts.
« L'Allemand, dédaignant des chants pleins de mollesse,
« De la douleur antique a saisi la noblesse.
« En sublimes beautés il abonde souvent,
« Mais pour l'expression il néglige le chant;
« Au bruit qu'il idolâtre, il rend un vain hommage;
« De ses riches accords le brillant assemblage
« Etourdit l'amateur et lasse l'ignorant.
« C'est un mal quelquefois que d'être trop savant,
« L'abus de l'art conduit à la bizarrerie,
« Trop de recherche glace et flétrit le génie.
« En innovant sans cesse on fait gémir le goût.
« Le sentiment lui seul a droit de peindre tout.
« Pour braver ces écueils, Grétry nacquit poète.
« D'Euterpe et de Thalie il devint l'interprète.
« Le goût régla sa marche et hâta ses progrès,
« Savant réformateur de l'Opéra-Français
« Sans emprunter l'éclat d'une vaine imposture,
« Il fut neuf et brillant en suivant la nature.
« Spirituel, profond, enjoué, gracieux,
« Le génie inspirait ses chants mélodieux
« Qui retenus sans peine et cités comme adages
« Plairont dans tous les tems, charmeront tous les âges!

. . . .
« Mais hélas! il n'est plus! la parque trop cruelle,
« Insensible à l'éclat d'une vie aussi belle,
« De ses jours glorieux éteint le pur flambeau.
« Le néant va saisir sa dépouille mortelle,
« Mais son génie échappe à la nuit du tombeau! »

Cette pièce de poésie fut couverte d'applaudissements, et le rideau tomba au milieu de la plus vive émotion. Le passage caractérisant les deux écoles est remarquable : on le croirait écrit de nos jours.

Les billets de faveur étant devenus fort nombreux, l'administration prit des mesures pour parer au tort qu'ils faisaient à la recette. A dater du 15 octobre, ils furent frappés d'un droit fixe de trente centimes par personne.

Nous voyons ensuite reparaître une des anciennes et bonnes artistes de notre scène, la dame Berteau, qui appartenait alors au théâtre de Rouen, en qualité de première chanteuse. Elle donna, à dater du 9 novembre, une série de dix représentations.

Un mois après, le 9 décembre, madame Huet-Lesage, du théâtre Feydeau, donna trois représentations. Nous n'avons plus à faire l'éloge de cette chanteuse; ce que nous avons dit précédemment suffira.

L'année 1814 commença de piètre manière. Le 17 janvier, un sieur Cornillot vint donner une séance de tours de physique et de jeux hydrauliques! Nouveau retour aux spectacles forains. Il se produisit deux fois.

Le 28 du même mois, concert de Giorgi, premier violon du roi de Westphalie. Il avait déjà paru sur notre scène en 1810.

Nous voici arrivés maintenant aux événements qui amenèrent la chute du premier empire. Déjà, à la première nouvelle de l'arrivée des troupes alliées, le ténor Desfossés, chaud patriote français, avait précipitamment quitté Bruxelles et s'était rendu à Paris. Il avait joué, en dernier lieu, le 25 janvier, le rôle de *Gessner* dans *Lisbeth* de Grétry.

Ce fut le 31 de ce mois, que le général français Maison parut, pour la dernière fois, au théâtre, avec son état-major. On donnait ce jour-là : *le Festin de Pierre* et *Philippe et Georgette*. Le lendemain, 1er février, vers sept heures du matin, les troupes françaises évacuèrent Bruxelles, en faisant une retraite honorable. Immédiatement, les alliés pénétrèrent dans la ville. Le spectacle ne fut pas fermé. On donna le soir : *les Étourdis* et *Ambroise ou voilà ma journée.*

Ici, se place la fin de la domination française. Le temps qui s'écoula avant l'installation du royaume des Pays-Bas, marque une époque tourmentée qui formera le début du chapitre suivant.

Avant d'en finir avec cette année théâtrale 1813-1814, voyons ce qui se passa au théâtre du Parc. Il ne fut encore occupé qu'accidentellement. Voici les quelques faits parvenus à notre connaissance. D'abord, un sieur Devilliers,

professeur de déclamation, y donna une séance qu'il annonça en ces termes(1):

« *Séance de déclamation.*

« La séance de déclamation annoncée depuis plusieurs jours, aura lieu samedi 1er mai « (1813), dans la salle (le théâtre) du Parc.

« M. Devilliers récitera *de mémoire* trois tirades ou scènes tragiques, trois tirades ou « scènes comiques, trois fables, l'exorde d'un sermon, un fragment de *la Henriade* et un « conte.

« Une jeune demoiselle, élève de M. Devilliers, récitera aussi quatre morceaux de diffé- « rens genres.

« Des affiches et des petits billets annonceront le programme de cette séance, qui com- « mencera à six heures un quart précises.

« Les prix seront : 3 francs aux premières ; 2 francs aux secondes ; et un franc au parquet « et aux troisièmes. »

Ceci n'était pas à proprement parler du théâtre, mais, à ce déclamateur succéda, quelques mois plus tard, une troupe entièrement organisée. Elle débuta le 27 juillet suivant. Le spectacle d'ouverture fut affiché dans les termes suivants (2) :

« **Théâtre du Parc.**

« La grande troupe italienne, connue sous le titre de *l'Agréable Jeunesse,* qui a eu l'hon- « neur de danser devant S. M. l'Empereur d'Autriche, dans le grand théâtre de Vienne, « donnera en cette ville, mardi prochain, 27 juillet 1813, sa première représentation d'exer- « cices élastiques (?) et autres divertissemens.

« Les représentations auront lieu dans la salle de spectacle du Waux-Hall, au Parc »

Les artistes étaient les demoiselles *Casortti*, *Ferzi* aînée et cadette, et *D'Amour*, le sieur *Pettoletti* et le jeune *Follet*. En outre, deux danseurs s'intitulaient *le Tartare* et *le Polonais*. Ils donnèrent leur dernière représentation le 28 août 1813.

Enfin, pour en finir avec le petit théâtre, signalons un spectacle de société (3) :

« **Théâtre du Parc.**

« Une réunion d'amateurs donnera, samedi 13 novembre 1813, au bénéfice des vieillards « des Ursulines, une représentation du *Tyran domestique*, comédie en cinq actes et en vers ; « suivie des *Frères à l'épreuve,* comédie en trois actes et en prose.

« Prix des places : *premières*, 75 centimes ; *secondes*, 60 centimes ; *troisièmes et parquet*, « 50 centimes. »

Franchement, pour huit actes de comédie, ce n'était pas cher !

Un événement capital eut lieu en 1813. Le gouvernement français avait envoyé à Bruxelles, Roucourt, à l'effet d'y établir une école gratuite de chant annexe au Conservatoire impérial de Paris.

(1) L'*Oracle*, n° 121, samedi 1er mai 1813.
(2) *Id.* n° 206, dimanche 25 juillet 1813.
(3) *Id.* n° 317, samedi 13 novembre 1813.

Jean-Baptiste Roucourt était natif de Bruxelles. Il suivit, à Paris, les cours du célèbre Garat et ceux du chanteur Fiocchi. Il profita des excellentes leçons qui lui furent données, et ce fut, grâce à la réputation qu'il acquit comme professeur de chant, qu'il fut revêtu des fonctions de directeur, de préférence à bien d'autres qui sollicitaient la même faveur.

Voici en quels termes officiels fut annoncée l'ouverture de cet établissement (1) :

« Le Maire de Bruxelles, comte de l'empire, officier de la Légion d'honneur, prévient le
« public que l'ouverture de l'école gratuite de chant, dont la direction a été confiée au sieur
« Roucourt, aura lieu au local du musée, le 20 de ce mois, à midi.
« Bruxelles, le 14 octobre 1813.

« *L'adjoint délégué, baron de l'empire,*

« Louis Devos. »

L'ouverture eut lieu effectivement au jour indiqué, car, quelques jours après, on lut ce qui suit (2) :

« *De Bruxelles, le* 21 *octobre* 1813.

« Hier, 20 octobre, M. Roucourt, professeur de chant et élève du conservatoire de
« musique de Paris, a fait, en présence de M. le baron Devos, adjoint-maire, l'ouverture de
« l'école de chant, établie par S. Exc. le ministre de l'intérieur, dans cette ville.
« Cette école compte déjà une vingtaine d'élèves des deux sexes, et promet d'heureux
« résultats, sous la conduite de l'habile professeur qui la dirige, et du respectable sous-
« maître qu'il a pris pour le soulager dans son travail, M. Van Helmont.
« On continue à s'inscrire à la même classe, qui se tient dans les bâtimens du musée, les
« lundis et vendredis pour les femmes, et les mercredis et samedis pour les hommes à dix
« heures du matin. »

C'est là l'origine de notre Conservatoire de musique. Son berceau fut donc une école de chant, et, plus tard seulement, on y adjoignit les autres classes. C'est un fait que bien peu de personnes connaissent et qui est cependant très-intéressant.

Jusqu'à ce jour, les détails relatifs à l'exploitation du théâtre de Bruxelles, sous la domination française, étaient restés presque ignorés. On voit pourtant qu'ils ne manquent pas d'originalité et qu'ils méritaient d'être mis au jour.

Les premiers talents de Paris sont venus se produire chez nous et ils ont trouvé, parmi les artistes de notre scène, des partenaires dignes de les seconder.

Un fait caractéristique de cette époque, c'est que les comédiens du théâtre de la Monnaie formaient entre eux une espèce de grande famille ; nous avons

(1) *L'Oracle*, n° 290, dimanche 17 octobre 1813.
(2) *Id.* n° 295, vendredi 22 octobre 1813.

eu même occasion de signaler des faits de la plus touchante camaraderie. Il n'est pas inutile de faire ressortir la chose, ne fut-ce que pour établir une distinction entre ce moment et d'autres périodes que nous avons eu à détailler.

Pendant que nous résumons ces vingt années, remarquons que les artistes séjournèrent chez nous pendant un temps très-long. Ce fait nous permettra d'établir la progression des appointements pour ceux qui y restèrent le plus longtemps. Il est bien entendu que nous ne pouvons parler que de la gestion des actionnaires, c'est-à-dire depuis 1801. Voici ces chiffres.

MM.	Desfossés, première haute-contre. — 1801-1814	Liv.	5,500 à 7,000
	Perceval, Crispins. — 1801-1812	—	5,000 à 5,000
	Linsel, Crispins — 1801-1814	—	3,600 à 4,200
	Dubreuil, financiers. — 1801-1814	—	4,200 à 4,200
	Bourson, jeune premier. — 1803-1814	—	3,300 à 4,000
	Folleville, père noble. — 1803-1814	—	3,600 à 3,600
Mmes	Rousselois, première duègne. — 1801-1805	—	4,800 à 6,000
	Gouget, duègne. — 1801-1811	—	2,700 à 3,600
	Berteau, première chanteuse. — 1803-1810	—	4,500 à 9,300

Ces quelques détails suffiront pour faire juger de la petite progression établie dans les appointements des artistes. En quatorze ans, Desfossés a eu 1,500 livres d'augmentation ! Il n'y a que la dame Berteau qui a vu doubler la somme qu'elle touchait. Il y eut même des artistes qui ne virent pas augmenter leur rémunération pendant toute cette période. Quel est le chanteur ou la chanteuse qui se contenterait maintenant d'un aussi maigre salaire? En admettant même la grande diminution de la valeur de l'argent, en doublant même ces sommes pour arriver au taux d'aujourd'hui, nous sommes encore loin de compte.

Ce qui prouvera l'activité qu'ils n'ont cessé de déployer, c'est le relevé des pièces nouvelles qu'ils ont mises au répertoire. Nous le donnons plus loin (1) en établissant en regard de chacune d'elles la date de leur première représentation à Paris.

Nous devons admirer la constance des actionnaires et leur être reconnaissant, d'avoir maintenu ainsi notre première scène, malgré les pertes considérables que cette exploitation leur avait fait subir..

Quant au théâtre du Parc, il n'y eut guère d'occupation quelque peu suivie qu'avant le dix-neuvième siècle. A dater de ce moment, il reçut tous ceux qui voulaient bien s'y présenter. Nous avons tâché de donner, à ce sujet, tous les renseignements que nous avons pu découvrir.

Quoi qu'il en soit, il ressort de tout ce qu'on vient de lire, que cette époque peu ou plutôt pas connue de notre théâtre, fut très-brillante et qu'elle méritait, à tous les points de vue, les détails dans lesquels nous sommes entrés.

(1) Voir aux Documents.

Il existe aux portes de Bruxelles, une ville qui cultiva tout particulièrement l'art dramatique, où, de nos jours encore, il jouit d'une faveur toute spéciale. C'est de Louvain dont nous voulons parler; cité qui fut jadis très-florissante et qui a conservé encore un cachet local très-singulier.

Les premières traces de représentations y remontent assez loin Mais elles étaient données par les deux chambres de rhétorique, *la Rose* et *la Marguerite,* et consistaient en spectacles flamands. Ce ne fut qu'en 1794 que la première de ces associations joua en français. Elle donna, le 25 novembre, l'opéra de Grétry : *la Rosière de Salency,* dans son local, l'ancien bâtiment gothique de la *Table Ronde,* où chacune de ces sociétés possédait un théâtre particulier. Les rôles de femmes étaient remplis par des jeunes gens.

Quelque temps après, le 10 nivôse an IV (31 décembre 1795), la chambre de rhétorique *la Marguerite,* joua en français : *Sylvain,* autre opéra de Grétry. Ce fut pendant cette représentation qu'un des membres, le citoyen Coen, prononça, dans cette même langue, un discours sur l'utilité du théâtre: «... Nous voulons faire un effort, » disait-il, « pour répandre le goût des « spectacles dans une ville où on les a toujours décriés avec autant d'injus- « tice que de prévention... » Le fait est que jusqu'alors le théâtre régulier n'avait pas encore pu s'y implanter; nous allons en faire mention un peu plus loin quoique jamais, dans cette ville, il n'y ait existé d'une manière permanente. Ceci, toutefois, nous a semblé assez singulier à noter, en ce sens qu'on serait amené à supposer que quelques tentatives auraient été faites pour y établir un spectacle français. Peut-être que des découvertes futures nous fixeront sur ce point, mais jusqu'aujourd'hui nous ne connaissons rien à cet égard.

Pour en finir avec ces deux chambres de rhétorique qui, à Louvain comme partout en Belgique, furent le berceau du théâtre national, nous dirons qu'au commencement de ce siècle, elles se fusionnèrent et prirent la dénomination de *Grand Halla.* Elles jouaient alternativement en français et en flamand. Enfin, elles restèrent subsister sur ces bases jusqu'en 1810, époque de la fondation de la première société dramatique française. Nous en parlerons plus tard.

Par tout ce que nous venons de dire, on doit être convaincu que, dans cette ville, le théâtre n'existait qu'à titre d'accessoire, principalement le théâtre français. De plus, aucune installation sérieuse ne fut établie.

Cet état de choses frappa l'administration municipale qui fit une tentative auprès de l'autorité supérieure, pour obtenir l'autorisation de faire la dépense extroardinaire que nécessiterait l'édification d'une salle de spectacle. Comme cette lettre est très-importante, en ce sens qu'elle pose une date pour l'origine du théâtre français à Louvain, nous la transcrirons ci-dessous en entier (1) :

(1) Archives générales du royaume. — *Administration centrale et supérieure de la Belgique.* — Carton n° 344, intitulé : *Fêtes nationales, Théâtres.*

« **Liberté. Égalité. Fraternité**

« Louvain, le 30 messidor, 4e année républicaine.

« L'ADMINISTRATION MUNICIPALE DU CANTON DE LOUVAIN A
« L'ADMINISTRATION CENTRALE DU DÉPARTEMENT DE LA DYLE.

« *Citoyens !*

« Vous regardez avec nous les spectacles, bien dirigés, comme un des moyens les plus « sûrs, les plus aisés, et en même tems les plus adaptés aux circonstances, pour répandre en « peu de tems et sans secousses l'instruction publique et les principes républicains. Les « spectacles bourgeois n'ont pû jusqu'ici prendre chez nous, principalement par le défaut « d'une salle propre aux représentations. Un entrepreneur (1) est en ce moment en pourpar- « lers avec nous, relativement à un spectacle public, mais cette entreprise ne peut également « avoir lieu sans une salle convenable. Il existe un local très-propre à cet objet, c'est *la* « *salle des fusilliers*, ci-devant Serment de cette commune. Cette salle ne sert actuellement « à rien ; et telle qu'elle est, n'est bonne à rien ; cependant en y adaptant une loge, dont la « dépense n'iroit que de deux à trois mille florins, nous ferions une jolie salle de spectacle, « dont les intérêts dédommageroient bien le trésor de la commune de cette avance.

« Comme cet objet sort des limites de la dépense courante et nécessaire, nous nous adres- « sons à vous, citoyens administrateurs ! pour y être autorisés : nous croyons la chose poli- « tiquement et moralement utile, et profitable même au trésor de la commune.

« Salut et fraternité.

« *Les Membres composant l'administration municipale du canton de Louvain.*

« M. THIELENS, *président*. — VAN LEEMPOEL. — J.-B. VAN ROOS. — MARCELIS. — GENS. « — DEBRUYN. — PIERRE MARCELIS. — MARCELIS, greffier. »

Toutes ces bonnes raisons ne prévalurent pas et la demande fut rejetée le 3 thermidor suivant.

Toutefois, l'administration municipale ne se tint pas pour battue. Elle accueillit l'entrepreneur et l'autorisa à établir un théâtre au *Nouveau Collége*, situé au Vieux-Marché, local occupé aujourd'hui par les Joséphites.

A quelle date cette installation s'effectua-t-elle? Nous aurions quelque peine à la préciser, mais nous savons qu'au mois d'avril 1797, Clairville, le directeur de cette scène, avait demandé à la ville, des lits et des fournitures pour l'usage de sa troupe (2). En outre, il avait adressé une seconde supplique, le 29 août suivant, pour obtenir un logement pour ses artistes (3). Ceci lui fut refusé. C'est donc dans le courant de cette année, que le premier théâtre régulier fut inauguré à Louvain, et ce fut à Clairville qu'on le dût, celui-là même que nous avons vu parcourir la plupart des villes du pays.

Son exploitation ne fut pas de longue durée, car, à la fin de la même

(1) Cet entrepreneur était *Clairville*.
(2-3) Archives de la ville de Louvain.

année, le citoyen Oyez lui succéda dans ce local. Il occupa, avec sa troupe, les scènes de Louvain et de Malines.

On est amené à supposer que le succès couronna leurs efforts, car un nouveau directeur se présenta à Louvain, en 1797, le sieur Moreau, directeur-propriétaire du théâtre de Namur. On lui permit de donner des représentations sur une petite installation provisoire construite dans l'*ancien collége de Malines*, rue Neuve. Des maisons furent édifiées, plus tard, sur l'emplacement qu'il occupait.

Voilà donc, en cette année que nous considérons comme point de départ du théâtre français à Louvain, deux troupes concurremment installées. Il n'en fut pas toujours ainsi. Nous ne trouvons plus de traces de représentations régulières avant la publication de la loi française sur les spectacles du 8 juin 1806, réglementée par arrêté du 25 avril 1807. Aux termes de cette loi, Louvain faisait partie du 23e arrondissement dramatique. Il ne fut donc desservi que par des troupes ambulantes. Le sieur Cabousse obtint, le premier, un privilége pour exploiter les diverses villes de cet arrondissement. Il avait comme fondé de pouvoirs un certain Lanier-Reinal. Voici une pièce qui établit exactement la date du début de cette nouvelle direction (1) :

« Le 20 juillet 1808.

« LE PRÉFET,

« A MONSIEUR LE SOUS-PRÉFET DE LOUVAIN.

« *Monsieur le Sous-Préfet*,

« Je vous annonce que le Sr Lanier-Reinal, fondé de pouvoirs du Sr Cabousse entrepre-« neur des spectacles du 23e arrondissement, se rendra à Louvain avec sa troupe, vers le « 15 août prochain.

« Je vous préviens qu'ayant un privilège, il a seul le droit de donner des représentations « théâtrales.

« Vous voudrez bien me rendre compte de la composition de cette troupe, et de la con-« duite qu'elle aura tenue.

« J'ai l'honneur de vous saluer.

« LATOUR-DUPIN. »

Lanier-Reinal fut autorisé à établir un théâtre dans une des grandes salles des *Halles*, aujourd'hui l'Université catholique. Il y commença ses représentations au mois d'août 1808, ainsi que cela résulte de la pièce ci-dessus. Elles continuèrent jusqu'en 1811, époque où le privilége passa entre les mains du sieur Joseph Debocage. C'est ce dernier qui occupait cette salle au moment du départ des armées françaises, en 1814.

Nous avons peu de détails sur les représentations qui s'y donnèrent.

(1) Archives générales du royaume. — *Administration de la préfecture du département de la Dyle.* — Carton n° 828, intitulé : *Spectacles.*

Nous savons seulement que le danseur gymnastique (?) *Coppini* s'y produisit à dater du 12 octobre 1811 (1). Il donna deux séances. Ce personnage venait de Bruxelles.

. Quelques années avant, en 1810, se fonda, à Louvain, la première société dramatique française, sous la dénomination de *Société Adelphique*. Elle s'établit dans une salle dépendant de l'ancien collége du *Lis*, devenu le célèbre *Frascati*. La réputation de ces amateurs fût très-grande, mais comme elle ne se fit jour que sous la domination hollandaise, nous nous réservons de donner, à ce moment, certains détails qui ne seront pas dénués d'intérêt.

Ce fut au *Frascati* que le cirque Franconi fit sa première apparition à Louvain. Voici le petit boniment inséré dans un journal de l'époque, pour annoncer cette arrivée (2) :

« MM. Franconi et leur troupe, aussi brillante que nombreuse, ont dû quitter Liége, « aujourd'hui (11 décembre 1811), pour se rendre à Louvain. Ils se proposent de donner, « dans cette dernière ville, quelques-unes de leurs représentations, à la belle *salle de Frascati*; la première aura lieu le 15 de ce mois, et celle pour la clôture, le 22 suivant. Il « n'est pas douteux que MM. Franconi n'obtiennent du public de Louvain, les mêmes « applaudissemens que leurs talens ont mérité partout ailleurs. »

Ces quelques renseignements sur l'installation du théâtre français à Louvain sont assez intéressants, tout en étant peu importants. Il ne s'y trouva pas de troupe régulièrement installée, ni de local définitif, mais au moins y avait-il fait une première apparition qui eut quelque développement dans la suite.

Pendant l'espace de quinze à dix-sept ans, on joua la comédie, en public, dans trois locaux différents, avec des aménagements tout primitifs, et ce ne fut réellement qu'après la régularisation des spectacles par la loi de 1807, que Louvain posséda des spectacles plus ou moins suivis.

Nous avons quitté le théâtre de Gand en 1794, au moment où les Français entraient dans la ville. Ils s'y établirent définitivement et prirent en main les rênes du pouvoir. Le 21 septembre suivant, 5e jour des Sans-Culottides et fêtes de la liberté, la municipalité ordonna à la Confrérie de Saint-Sébastien de donner un bal au bénéfice des pauvres de la ville.

En 1795, les autorités changèrent le prix des places. Voici quelle était leur valeur en assignats : *premier rang*, 5 livres, — *deuxième rang*, 4 livres, — *parquet*, 3 livres, — *troisième rang*, 2 livres, — *parterre*, 1 livre, — *paradis*, 15 sols.

Les musiciens qui, nous l'avons vu précédemment, appartenaient et étaient payés par la Confrérie de Saint-Sébastien, refusèrent de jouer, ne voulant

(1) *L'Oracle*, n° 285, samedi 12 octobre 1811.
(2) *Id.* n° 346, jeudi 12 décembre 1811.

pas recevoir leurs appointements en assignats. On calma leur effervescence et les choses s'arrangèrent par une augmentation de traitement.

L'ouverture du théâtre avait eu lieu, après l'arrivée des armées républicaines, le 24 août 1794 et la clôture le 29 mars 1795. Le répertoire se ressentit des idées du moment; on produisit à la scène toutes les élucubrations révolutionnaires qui avaient paru à Paris, en leur donnant quelquefois un titre en rapport avec les circonstances. Voici celles que l'on joua :

La Veuve du républicain. — *Le Dévouement républicain.* — *L'Égalité, ou le Tu et le Toi* (cette pièce de Dorvigny est intitulée : *la Parfaite Égalité*). — *Le Départ des Volontaires.* — *Les Mannequins.* — *Les Dragons et les Bénédictines.* — *Les Dragons en cantonnement.* — *Le Prisonnier français en Belgique* (pièce de Guillemain, dont le véritable titre est : *les Prisonniers français à Liége*). — *Guillaume Tell.* — *Philippe et Georgette.* — *L'Abbé et la blanchisseuse* (?).

La direction échut ensuite ensuite à Messieurs *Duvivier* et *Gilotte père et fils*. Ils en avaient encore obtenu le privilège de la Confrérie de Saint-Sébastien.

Le 5 octobre, ils durent donner au théâtre, par ordre, spectacle et bal gratis, à l'occasion de la réunion de la Belgique à la France. Des fêtes du même genre eurent lieu dans le pays entier.

L'abbé Giot, abbé de la cathédrale de St-Bavon, fit représenter une pièce de sa composition : *Arlequin magicien*, grande pantomime en deux actes. On s'étonnera de voir un prêtre travailler pour le théâtre, mais on doit se rappeler qu'il était coutumier du fait; nous avons déjà mentionné une de ses productions autre part (1). Cette pièce ne fut pas imprimée. On la représenta pour la première fois, le 19 décembre 1795 (2). Nous ignorons si elle obtint du succès.

Les œuvres indigènes avaient, paraît-il, accès sur la scène de Gand, car nous en trouvons une nouvelle jouée le 2 janvier 1796 : *la Ruse villageoise*, opéra-comique en un acte, dont la musique était de Charles Ots, musicien de l'orchestre. Nous ne savons qui fut l'auteur des paroles.

Voilà donc, en bien peu de temps, deux productions du terroir données à Gand. C'est un fait à noter rien que pour sa rareté.

Si les artistes de Paris venaient se montrer sur la scène de Bruxelles, ceux de cette dernière ville en faisaient autant dans les autres localités du pays. Ainsi, le 6 mars 1796, madame Boursier, première chanteuse du théâtre de la Monnaie, donna sa première représentation à Gand. Elle n'y séjourna pas longtemps, car le 24 du même mois, un sieur Olivier, physicien, accompagné d'une troupe de sauteurs et de danseurs de corde, vint s'installer au théâtre.

(1) Voir chapitre X.
(2) *Revue historique, etc., du théâtre de Gand.* P. 18.

Ces artistes (?) donnèrent cinq séances. La province n'était donc pas moins privilégiée à cet égard que la capitale.

Mais une mesure radicale allait atteindre la Confrérie de Saint-Sébastien. Le 22 mai, parut une ordonnance qui la supprimait, en vertu d'une loi qui faisait disparaitre toutes ces corporations. Elle était précédée d'un décret émané du Directoire Exécutif, signé *Letourneur* président, *Lagarde* secrétaire, et revêtu du sceau et de la signature du ministre *Benezeck*. Voici l'article qui nous concerne :

Extrait de la loi du 5 septembre 1791, sanctionnée le 14 octobre même année.

2e DIVISION.

ARTICLE XXVIII.

Les anciennes Gardes nationales, telles que les Compagnies d'Arquebusiers, Chevaliers des Archers, Arbalétriers, et toute autre, sous quelque forme que ce puisse être, sont abolies.

Pour copie conforme :
(Était signé) BOUTEVILLE.

Consigné au registre de l'Administration du département de l'Escaut, en séance, conformément au décret du Directoire exécutif, en date du 18 pluviôse dernier.

Gand, le 2 prairial an IV de la République française une et indivisible.

(Signé) HOPSOMERE, président.
EMel PIERS, secrétaire en chef (1).

Par le fait, le théâtre fut abandonné par les directeurs privilégiés. Il ne fut occupé alors que passagèrement. Ainsi, le 29 mai, la société de rhétorique y donna une représentation (en flamand ?) de l'opéra *Paul et Virginie*, au bénéfice des pauvres.

La troupe du théâtre de Bruges fut autorisée à s'y installer. Elle l'exploita du 10 juin au 10 septembre 1796. Elle termina par un spectacle au bénéfice des artistes de Nantes, victimes de l'incendie de leur salle.

Enfin, pour terminer cette année, nous mentionnerons l'ordre qui fut donné à l'ex-Confrérie de Saint-Sébastien de faire l'inventaire des biens en sa possession, et de le déposer à la préfecture du département de l'Escaut.

Nous allons donc entrer dans une ère nouvelle exempte de privilèges, et nous verrons si par ce nouveau système les directeurs firent mieux leurs affaires.

Au commencement de 1797, *Marc Doberny* prit les rênes du théâtre. Ce directeur n'est pas un inconnu pour nous, nous l'avons vu à la tête de la scène de Bruxelles. Il ne se passa rien de bien remarquable, pendant sa gestion.

(1) Bibliothèque de l'Université de Gand. — Farde intitulée : *Théâtres.*

Deux représentations extraordinaires eurent lieu, l'une, le premier février, pour l'arrivée, à Gand, du ministre de l'intérieur Benezeck, et l'autre, le 20 novembre, à l'occasion de la paix.

Nous devons toutefois noter la défense faite, le 27 mars, au directeur, de représenter *la Pauvre Femme*, opéra en un acte de Marsollier et Dalayrac.

Enfin, le 25 décembre, Marc Doberny quitta subitement Gand avec toute sa troupe et se réfugia à Anvers. Il ne fit donc pas d'excellentes affaires. Après son départ, le théâtre resta fermé jusqu'au mois d'août 1798.

Entretemps on vendit tous les biens de *la ci-devant Confrérie de Saint-Sébastien*. Le cinquième lot qui comprenait la salle de spectacle, théâtre, loges, décorations, accessoires, etc., etc., une partie de prairies de vingt-quatre verges, cour, trois écuries, fut acheté par une société de 54 actionnaires, pour la somme de deux millions trois cent mille francs, en bons territoriaux.

Une fois en possession du théâtre, cette société résolut de l'exploiter, et nomma comme régisseur le sieur Dubus, le même que nous venons de rencontrer en cette qualité à Bruxelles. C'est ici qu'il fit ses premières armes; nous allons voir comment il s'en tira.

Le début de l'exploitation fut assez favorable à l'entreprise. On donna les pièces nouvelles suivantes :

Le Prisonnier. — Ambroise. — Alexis. — Sophie et Moncars. — Le Traité nul. — Le Vieux Château (?). — *La Rencontre en voyage. — Le Major Palmer. — L'Opéra-Comique. — Gulnare. — Ponce de Léon.*

C'était donc une troupe de chanteurs qu'on avait rassemblée, car toutes ces pièces sont des opéras.

Pour l'année 1799, la régie passa dans les mains de Mariage, qui fut acteur au théâtre de Bruxelles. L'année théâtrale s'ouvrit le 18 mars. Ce fut la dernière de la société d'actionnaires.

La direction échut ensuite à *Liebert* et *Dubus*, qui firent débuter leur troupe le 26 juillet 1800. Ce fut en cette année que parut pour la première fois à Gand, la troupe équestre de Franconi. Elle se fondit avec celle du théâtre; ils représentèrent les pantomimes que nous avons citées lors de leur séjour dans la capitale, et même l'opéra de Grétry : *la Caravane du Caire*.

Une des bonnes actrices, mademoiselle Dourdi, mourut le 24 novembre suivant (1). Nous ignorons quelle était cette comédienne, nous n'en avons trouvé mention que relativement à ce théâtre.

La meilleure entente n'existait pas parmi ces comédiens. Comme l'exploitation ne produisait pas de brillants bénéfices, au contraire, les appointements

(1) *Revue historique, etc., du théâtre de Gand*. P. 24.

étaient quelque peu en souffrance. On réunit toute la troupe en assemblée générale, le 22 décembre, pour aviser aux moyens de remédier à cet état de choses. La réunion fut assez tumultueuse et, en fin de compte, on résolut de ne plus maintenir le sieur Dubus à la direction. Liebert seul est accepté par les artistes pour gérer leurs intérêts et tâcher de combler le déficit existant.

Nous trouvons ensuite, en représentation, l'acteur Volange et son compagnon Thiemet. Ils parurent, pour la première fois, le 26 décembre, avec assez de succès. On se rappellera que ces artistes avaient également fait une apparition à Bruxelles, vers la même époque.

Pendant ces deux années, on donna, comme nouveautés, les pièces suivantes, parmi lesquelles l'opéra-comique fut principalement représenté :

Adolphe et Clara. — Les Deux Ermites. — Lisbeth. — L'Oncle-Valet. — Renaud et Armide. — Le Chapitre second. — La Dot de Suzette. — Les Comédiens ambulans. — Iphigénie en Aulide. — Panurge dans l'isle des lanternes. — L'Arbre de Diane. — Montano et Stéphanie. — Le Valet à deux maitres. — Zoraïme et Zulnar. — Palma. — Roméo et Juliette. — Léonore. — Les Deux Journées. — Clémentine, ou la belle-mère. — Léon, ou le Château de Monténéro. — Le Calife de Bagdad. — La Fausse Paysanne.

C'est, on le voit, à peu de chose près, le répertoire du théâtre de Bruxelles. Il est important de noter deux tragédies lyriques : *Renaud et Armide* et *Iphigénie en Aulide*. C'était un fait assez rare alors, pour qu'on le mentionne tout particulièrement.

L'année 1801 fut mauvaise, à son début. Une cabale ayant été montée contre Dubus et sa femme, des sifflets les accueillirent à leur entrée en scène, pendant le spectacle du 30 janvier. Ne voulant pas affronter une seconde fois l'hostilité du public, ils quittèrent la ville immédiatement et se rendirent à Bruxelles. Cet événement fut peut-être la cause de la fortune de Dubus. A Bruxelles, le théâtre se réorganisait; les actionnaires lui offrirent, dans la nouvelle troupe, la place de régisseur et à sa femme, celle d'artiste.

Ce départ fut une espèce de signal. Le lendemain 31, la demoiselle Hyacinthe rejoignit Dubus. Puis, le 7 février, Linsel en fit autant. Le 8, madame Angelier partit également. Enfin, le 14 du même mois, Ansoult suivit l'exemple de ses camarades. Tous ces artistes furent engagés par les directeurs de Bruxelles.

En face d'une pareille situation et n'ayant plus qu'une troupe incomplète, le directeur Liebert lui-même ne trouva rien de mieux à faire que de suivre l'impulsion donnée. Il quitta la ville, sans payer ses créanciers, en laissant les artistes dans la plus fâcheuse situation.

Ceux-ci se formèrent en société pour terminer tant bien que mal l'année théâtrale. Ils firent appel à leurs camarades de province. Perceval et Eugène,

du théâtre de Bruxelles, y répondirent, et donnèrent, à partir du 21 mars, quelques représentations au bénéfice de ces malheureux comédiens (1).

On conçoit qu'avec un désordre pareil, on ne songeât guère à monter de nouveaux ouvrages. Aussi ne constate-t-on qu'un opéra nouveau : *le Trompeur trompé*.

Pendant quelque temps, le théâtre de Gand passa par une série de malheurs. Les différents directeurs qui se succédèrent firent tous de très-mauvaises affaires. Ainsi le sieur Lesage-Duhazay en prit les rênes à la fin de 1801. Il chercha à varier ses programmes, en appelant des artistes nouveaux. Le 1er décembre, concert de Maisonville, l'aveugle. Ayant eu quelque succès, il en donna un second, peu de jours après.

Lesage-Duhazay fit venir ensuite Volange ainsi qu'un comédien nommé Ernotte. Mal lui en prit, car, le 19 janvier, on les arrêta tous deux au théâtre même, et on les conduisit, de brigade en brigade, à Mons, pour un motif resté inconnu jusqu'à ce jour. C'était jouer de malheur, aussi Lesage ne tarda-t-il pas à subir le sort de ses prédécesseurs. Il ne put satisfaire aux engagements pris et son personnel refusa de continuer son service. Voulant finir son année théâtrale, coûte que coûte, il fit, le 29 mars, un arrangement avec les amateurs de la société de rhétorique, qui occupèrent la scène jusqu'au 20 avril suivant. Le répertoire fut alors uniquement composé de pièces flamandes. Précédemment, on avait donné trois nouveautés : *Frosine, ou la dernière venue*, vaudeville de Radet ; *les Amans Prothées*, vaudeville de Patrat, et *le Petit Poucet*, mélodrame-féerie de Hapdé.

Un certain Garnier, qui prenait le titre de *Directeur de l'Opéra-Bouffon de Paris*, demanda et obtint de donner des représentations. Il annonça pompeusement son arrivée. Sa troupe se composait de quatre personnes! Elle débuta le 24 avril 1802 dans trois comédies : *les Liaisons dangereuses*, *Défiance et malice*, et *le Voyageur allemand*. Le spectacle était complété par quelques tours d'escamotage. L'accueil fut tel qu'ils ne s'aventurèrent pas une seconde fois.

Le théâtre resta ensuite inoccupé jusqu'au mois de novembre. On voit avec quelle peine il se soutenait, et combien les directeurs pouvaient difficilement faire honneur à leurs affaires. Nous n'en avons pas encore fini avec tous ces déboires.

Le 5 novembre, une gestion nouvelle tenta la fortune, ce fut un sieur Bevers qui eut le courage de prendre en main les rênes de la direction. A peine en fonctions, deux artistes, Milord et Mariage (2) quittèrent clandestinement la ville et prirent le chemin de la Hollande.

A la suite de cette fugue, la désorganisation s'étant mise dans la troupe,

(1) *Revue historique etc., du théâtre de Gand*. PP. 25 et 26.
(2) Ce dernier fit partie de la troupe de Bruxelles, en 1801.

Bevers, le 13 décembre, quitta, à son tour, avec toute sa famille, en laissant un déficit de 17,000 francs! De nouveau, les artistes se virent forcés de se constituer en société. Ils nommèrent régisseur le comédien Micallef (1), et continuèrent ainsi pendant plusieurs mois.

On donna une représentation au bénéfice de la basse-taille Delers, qui se trouvait réduit à la plus profonde misère, par la déconfiture du directeur. Elle produisit la somme de 1,665 escalins.

Les exhibitions foraines continuèrent à avoir cours. Le 21 décembre 1802, la dame Romanine, *danseuse sur le fil de fer*, donna une séance suivie de quatre autres.

Cela n'empêcha pas les artistes en société de monter quelques nouveautés. Voici celles qu'ils donnèrent pendant la régie de Micallef :

Le Trésor supposé. — *Le Concert interrompu.* — *Ariodant.* — *Léhéman. ou la Tour de Neustadt.* — *Michel-Ange.* — *Ma Tante Aurore.*

En 1803 nouvelle représentation excentrique. Le 30 avril, un certain Meyer, se disant *pensionné de l'Electeur Palatin,* donna un concert (?), dans lequel il imita le chant de plusieurs animaux, ainsi que les sons de la flûte, du haut-bois, du basson, de la clarinette, du cor et de la trompette. Ceci avec la bouche seule sans le secours d'aucun instrument. L'opéra-comique supplanté par des cris d'animaux, cela prouve peu en faveur du goût du public.

Un événement important allait se produire. On annonçait l'arrivée du Premier Consul et de sa femme. Il fallait, à tout prix, un spectacle convenable. La municipalité s'adressa, à cet effet, aux administrateurs du théâtre de Bruxelles, pour obtenir qu'une partie de la troupe put venir à Gand. Ceux-ci demandèrent l'autorisation au préfet, qui la leur accorda dans les termes suivants (2) :

« 1re DIRECTION. « Bruxelles, le 23 Germinal an XI.

« 3e SECTION.

LE PRÉFET

« *Spectacles.*

« N° 6257. *aux Administrateurs du Théâtre de Bruxelles.*

« CITOYENS,

« Le Préfet du Département de l'Escaut vient de m'instruire de la demande qui vous « a été faite par le Maire de la ville de Gand, relativement à la cession de quelques « acteurs du théâtre de Bruxelles, à celui de cette ville pour 2 ou 3 représentations, lors « de l'arrivée du Premier Consul.

« Je ne puis que vous inviter à acquiescer à cette demande, et à donner dans cette cir-

(1) Micallef figure dans la troupe de Bruxelles, pour l'année 1812.

(2) Archives générales du royaume. — *Archives de la préfecture du département de la Dyle.* — Carton n° 828, intitulé : *Fêtes nationales, Spectacles.*

« constance une preuve de l'intelligence qui doit exister entre deux villes unies par des « relations de voisinage et de commerce.

« Je vous salue,

« DOULCET-PONTÉCOULANT. »

A la suite de cette autorisation, plusieurs artistes partirent pour Gand. Leur première représentation, le 3 juillet, eut beaucoup de succès, quoique le prix des places eût été augmenté.

De plus, les célèbres musiciens que nous avons vu arriver à Bruxelles, pour la même circonstance, se rendirent également à Gand. Ils donnèrent un grand concert vocal et instrumental, le 13 du même mois. On y entendit mademoiselle Manent, première cantatrice de la musique particulière du Premier Consul, ainsi que messieurs Kreutzer, Duvernoy et Dalvimare. Il est inutile de dire que le talent de ces virtuoses enleva tous les suffrages.

Le lendemain, 25 messidor an XI (14 juillet 1803), Bonaparte et Joséphine arrivèrent aux portes de la ville à six heures du soir (1). A huit heures, les comédiens de la Comédie-Française réunis à ceux du théâtre de Bruxelles, donnèrent une représentation extraordinaire qui fut honorée de la présence du Premier Consul et de sa femme. Ils jouèrent *Cinna*, tragédie de P. Corneille, et *le Legs*, comédie de Marivaux. Les principaux rôles furent remplis par Talma, Monvel, mesdames Raucourt et Talma, comédiens français, et les autres par Durand, Eugène, Belleville, Verteuil, mesdames Saint-Albin et Tanquerelle, de la scène de Bruxelles. Il y eut affluence considérable, malgré le prix élevé des places : 1re et 2me loges 9 francs; — 3me loges et parquet 6 francs. — paradis 2 escalins et demi. Ce spectacle fut le seul que donnèrent alors à Gand les artistes du Théâtre-Français.

Deux jours après, les célèbres musiciens que nous venons de citer, se firent de nouveau entendre au théâtre. On jouait, ce soir-là, l'opéra : *Une Folie*, auquel une scène avait été ajoutée (2), en prévision de la présence du Premier Consul. Mais les espérances des organisateurs furent déçues : Bonaparte partit ce jour-là même.

Le citoyen Desirat, secrétaire du préfet, publia, à l'occasion de la présence de ces augustes personnages, un petit divertissement en vaudevilles : *le Tribut des cœurs* (3). Il en fit hommage à Bonaparte ; nous ignorons s'il fut représenté.

Le théâtre de Gand fut alors inoccupé jusqu'au mois de septembre suivant. Le sieur Dupré-Nyon y vint avec une troupe complète. Il donna, à dater du 6, quatre représentations dans lesquelles furent jouées les deux pièces suivantes qui n'avaient pas encore paru sur cette scène : *Fanchon la vielleuse*, vaudeville en trois actes, et *l'Irato, ou l'Emporté*, opéra.

---

(1) *L'Oracle*, n° 199. 29 messidor an XI (18 juillet 1803).
(2-3) Voir la Bibliographie.

Enfin, un nouveau directeur nommé Bernette tenta la fortune et se mit à la tête du théâtre. Il commença le 4 octobre la série de ses représentations, en produisant les deux genres. Le succès ne le seconda pas, et le 15 avril 1804, il abandonna furtivement la ville sans payer ses créanciers. De nouveau, les artistes se constituèrent en société pour finir l'année théâtrale.

On voit que la faillite était le revenant bon de la plupart des directeurs. Heureusement, il n'en fut pas toujours ainsi, car nous allons entrer dans une période de calme qui, tout en n'étant pas très-prospère, permit cependant aux exploitants de se maintenir.

Le 22 avril, quelques jours après le départ de Bernette, parut sur cette scène, la célèbre Malaga, danseuse de corde. Ce ne sera malheureusement pas le dernier spectacle de ce genre que nous aurons à enregistrer.

Il ne nous parait pas hors de propos de dire quelques mots de cette acrobate, qui fut une des célébrités du boulevard du Temple, à Paris, et que connaît fort peu la génération actuelle.

Françoise-Catherine Bénéfand, dite Malaga, naquit à Paris, le 18 janvier 1786, de *Joseph Bénéfant* et de *Catherine Dacy*. Elle était enfant de la balle, car sa mère, qui avait pris le pseudonyme ci-dessus, faisait partie en 1785, des sauteurs du théâtre des *Grands Danseurs du Roi*, à la Foire Saint-Germain. Celle qui nous occupe débuta en 1796, au théâtre Mareux, dans une troupe de danseurs, connue sous la dénomination de *la Jeune Malaga*. Le succès n'ayant pas couronné leurs efforts, les danseurs partirent pour la province. C'est ainsi qu'en 1804, nous les trouvons à Gand. Revenu à Paris, elle établit près des anciens Délassements-Comiques, sur l'emplacement où s'éleva le Cirque-Olympique, une grande baraque, au fronton de laquelle étaient inscrits ces mots : *Spectacle de Mademoiselle Malaga*. Le décret de 1807 fit supprimer son théâtre; elle répartit pour la province. Chose remarquable, au sein de ce monde de mœurs plus que légères, *la Malaga* resta sage. Elle épousa un comédien de province, qui dissipa au jeu les économies assez considérables qu'avait faites sa femme. Celle-ci mourut à Paris, rue aux Ours, le 22 septembre 1852, dans un véritable taudis (1).

Un sieur C. Van Loo vint, le 10 mai, donner une représentation, avec une troupe de jeunes élèves. Ce genre continuait à être exploité avec quelque réussite. Il est sorti plusieurs bons sujets de ces écoles; nous pourrions citer quantité d'artistes du premier mérite qui y ont fait leurs premières armes.

Plus tard, Dupré-Nyon revint avec une nouvelle troupe. Une série de quinze spectacles fut très-suivie Il débuta le 22 juillet. Pendant son séjour à Gand, parut le fameux chanteur Martin du Théâtre Feydeau, qui a donné son nom à l'emploi de baryton. Quelques nouveautés virent également le

1) De Manne et Menetrier. *Galerie historique des acteurs français, mimes et paradistes*. PP. 120-124.

jour, à cette époque : *le Médecin Turc*. — *La Romance*. — *Une Heure de mariage*. — *Aline, reine de Golconde*. — *Héléna et Constantin*. — *Le Grand-Deuil*, opéras.

Dupré-Nyon avait le privilège d'attirer la foule. Aussi encaissa-t-il de fort belles recettes qui furent un objet de convoitise de la part de quelques personnes. Le 12 août, on s'introduisit dans son domicile et une somme de 325 louis d'or lui fut dérobée. Les voleurs ne furent jamais découverts. On disait, à ce sujet, que ses prédécesseurs n'avaient jamais pu être exposés à pareil malheur (1).

Enfin, Juliet, autre acteur du Théâtre-Feydeau et dont la réputation était européenne, donna quelques représentations, à dater du 1er septembre. Il se fit entendre dans *les Deux Journées*, *l'Amour filial*, *Héléna*, *Une Heure de mariage*. Il y eut foule et enthousiasme.

Ce fut le dernier mot de la direction de Dupré-Nyon. Il quitta la ville après lui avoir procuré une série de soirées des plus agréables.

Nous arrivons maintenant à la gestion de Joseph Hanssens. Il commença son exploitation le 4 novembre 1804. Son premier acte fut d'appeler à Gand, une troupe italienne fort remarquable. Elle se composait de vingt-deux personnes, parmi lesquels on cite les sieurs Olivier, Casorti, Pitoletti, Philippo, mademoiselle Frezi. Ces artistes débutèrent le 6 et continuèrent, pendant tout le mois, avec le plus grand succès.

A l'occasion du couronnement de l'Empereur Napoléon Ier, il y eut, le 2 décembre suivant, spectacle gratis extraordinaire. On joua une pièce indigène due à deux Gantois : *les Dots, ou la Fête du II Frimaire*, opéra en un acte, parole de Jean Roelandts, musique de Charles Hanssens (2).

Un épisode assez singulier se passa le 30 du même mois. L'acteur Gonthier, basse-taille, débutait ce jour-là, dans *Une Folie*. Pendant le spectacle, on l'informa qu'un ordre du général commandant lui ordonnait de retourner au théâtre d'Ostende, à la troupe duquel il appartenait ; la maréchaussée était déjà dans les coulisses. A peine l'opéra fut-il terminé, que Gonthier, ne perdant pas la tête, se précipita dans le trou du souffleur pour s'esquiver par les dessous ; mais les gendarmes le suivirent par le même chemin, à la grande hilarité du public. Cette chasse d'un nouveau genre se termina par la capture du comédien, qui fut contraint de rejoindre son ancien directeur (3).

Pendant les derniers mois de la première année de gestion de Joseph Hanssens, les acteurs du théâtre de Bruxelles firent, en grande partie, les frais des représentations.

Ainsi, le 21 janvier 1805, pour la première audition d'*Anacréon chez*

---

(1) *Revue historique, etc., du théâtre de Gand*, p. 31.
(2) Voir la Bibliographie.
(3) *Revue historique, etc., du théâtre de Gand*, p. 32.

Polycrate, les principaux rôles furent remplis par Eugène, Darius, Desfossés et Madame Berteau. On augmenta le prix des places, et la recette s'éleva à 2,600 escalins. Nous sommes loin de là, aujourd'hui, quand une majoration de prix a lieu, c'est par mille francs que l'on procède.

Alléché par le succès de ses camarades, Brochard, premier comique, voulut également se produire. Il ne réussit pas comme eux. Après avoir débuté le 5 mars, il continua encore pendant trois soirées, sans pouvoir attirer les spectateurs. Les recettes furent même si maigres, que la cinquième représentation ne put avoir lieu. Comme il avait quelques dettes et que ses créanciers ne voulaient pas le laisser partir, deux de ses camarades, Campenhout et Madame Berteau, vinrent expressément de Bruxelles jouer à son bénéfice, pour faciliter son départ.

Le 17 du même mois, Gonthier, qui avait eu la mésaventure que nous venons de raconter, reparut à Gand. Il continua ses débuts, par le rôle de *Titsikan* dans *Lodoïska*, et par celui de *Morainville* dans *Félix*. Il eut un succès complet, probablement en souvenir de ses précédents exploits.

Ici se place la première apparition de Madame Rousselois, qui donna deux représentations, dont la première eut lieu le 6 avril. La foule fut considérable à chacune d'elles. Nous allons, au reste, bientôt la revoir ici.

En dernier lieu, Steibelt, le compositeur que nous avons déjà vu à Bruxelles, vint donner un concert au théâtre. La recette, que l'on considérait comme fort belle, s'éleva à 1,899 escalins.

Nous nous appesantissons quelque peu sur ces chiffres, pour établir plus tard des points de comparaison avec les sommes qu'on réalise de nos jours.

Le concert de Steibelt termina la première année de la direction Joseph Hanssens. Elle fut relativement bonne, ce qui l'encouragea à tenter une seconde épreuve qui, malheureusement, ne répondit pas à son attente.

Pendant ce même mois d'avril, le prince Joseph Bonaparte, Grand-Électeur de l'Empire, arriva à Gand. Il y eut le 26, spectacle extraordinaire en son honneur.

Le comédien Gonthier n'était pas, parait-il, très-bon camarade. Il prétendait accaparer tous les rôles, au détriment des autres et principalement de son collègue Darius. Les choses allèrent même tellement loin que le directeur annula son engagement, le 2 juin suivant.

Un fait qui mérite d'être noté, se passa à ce théâtre, quelques jours après. Le 15 de ce mois, une demoiselle Compostini, se disant cantatrice italienne, annonça à grand renfort d'affiches et de programmes, un concert vocal et instrumental. Le public ne se laissa pas prendre aux réclames d'une inconnue, et ne se rendit pas à son appel. Devant une recette à peu près nulle, cette demoiselle feignit une indisposition; mais les assistants ne l'entendirent pas ainsi, ils réclamèrent l'exécution des morceaux. La cantatrice s'obstina, et

les choses en arrivèrent à un tel point que l'autorité dût intervenir. Pour concilier les parties, elle fit arrêter la chanteuse récalcitrante et la fit conduire en prison, où elle pût, si cela lui eut convenu, chanter quelques airs pour la plus grande distraction de ses geoliers.

Mademoiselle Lesage, du Théâtre Feydeau, vint donner quelques représentations, à dater du 16 juillet. Par traité, elle reçut, pour cinq soirées, une somme de 1,274 francs, ce qui faisait environ 255 francs par audition. Les prétentions des artistes étaient alors bien plus modestes qu'aujourd'hui.

Brochard, à la suite de son insuccès, contracta un engagement avec la direction de la scène gantoise. Le 11 août 1805, eut lieu une représentation à son bénéfice. Trois artistes du théâtre de Bruxelles lui prêtèrent leur concours. Ils soulevèrent un véritable enthousiasme exprimé de la manière suivante par l'un des abonnés (1) :

« Gand, le 23 thermidor an XIII.

« *Monsieur*,

« Nous aimons beaucoup, ici, la bonne comédie, et depuis longtemps nous en sommes « privés; quelle a été notre joie, lorsque nous avons appris que trois sujets de votre excel- « lente troupe de Bruxelles venaient nous donner une représentation de *la Femme juge et* « *partie*. Cette représentation a eu lieu hier, au bénéfice de *M. Brochard*, acteur dont nous « chérissons les talens, et que nous tâcherons de conserver long-temps. Le prix des places « était tiercé, mais les noms de *Mlle Ribou* et de *M. Paulin*, ont attiré les amateurs et la « chambrée était complette. Nous n'avons eu qu'à nous féliciter de notre empressement, par « la supériorité dont ces deux acteurs ont fait preuve, dans les rôles de *Julie* et de *Berna-* « *dille*. Nous les avons couverts d'applaudissemens; jamais ils n'ont été mieux mérités. « Mais hélas! le plaisir dont ils nous ont fait jouir, a été bientôt remplacé par le regret de « ne les avoir possédés que pendant quelques courts instans! Ces deux excellents acteurs « ont fait sur nos esprits une impression dont nous conserverons le souvenir. Le rôle qu'a « joué *Mlle Tanquerelle*, quoique peu marquant, a suffi pour nous donner l'idée du talent « fort estimable dont elle jouit.

« Veuillez insérer cette lettre dans votre prochain volume, comme une faible marque de « de la gratitude des habitans de Gand (dont je suis le fidèle organe), envers ces trois « acteurs, que nous vous félicitons de posséder.

« J'ai l'honneur d'être, etc.

« N. C. »

Les représentations continuèrent ensuite, tant bien que mal, jusqu'au 26 novembre 1805, moment de la déconfiture du directeur Joseph Hanssens.

Les actionnaires prirent eux-mêmes les rênes du théâtre jusqu'au 21 avril 1806, fin de l'année théâtrale. Aucun événement bien marquant ne se produisit pendant cette gestion. On constate une représentation de Madame Rousselois, au bénéfice de Madame Renon, et l'occupation presque permanente de cette scène, par le danseur de corde Forioso et sa troupe de

(1) *Esprit des Journaux*. — Fructidor an XIII. Août 1805.

funambules. Après une de nos meilleures chanteuses, installation du spectacle forain! Au reste, nous n'en avons pas fini avec eux; ils devaient se trouver bien dans notre pays, car nous les retrouverons encore.

Un nouveau directeur tenta l'entreprise; le sieur Fémy se mit à la tête de cette scène. Voici quels étaient les artistes qu'il avait réunis :

Acteurs.

Messieurs :

DORSAN, THÉNARD et FLORINY, hautes-contres.
DELERS, MACAIRE, DAGENOIS, basses-tailles
LEJEUNE, MAZILLY, Trial, Laruette.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles,

RENEL, première chanteuse en tous genres.
ROUSSELOIS, première forte chanteuse.
HYACINTHE, première Dugazon.
SAVARY, première duègne.
GARNIER, deuxième amoureuse.
MESPLON, deuxième et troisième amoureuse.

M. FÉMY, chef-d'orchestre.

L'année théâtrale commença le 30 avril 1806 pour clôturer le 1er avril 1807. D'après ce qui précède, on remarquera que le nouveau directeur se proposait uniquement de produire des opéras. Sa troupe était assez bien composée; nous y retrouvons deux actrices de Bruxelles, madame Rousselois et mademoiselle Hyacinthe, ainsi que Mazilly, que nous avons vu précédemment à Liége (1), sous le nom de *Rozan d'Mazilly.*

Si l'on en croit l'opinion d'un contemporain, ce fut la meilleure troupe que Gand eut possédé depuis plusieurs années : « Depuis longtemps privés « d'acteurs supportables, » disait-il, « les Gantois ont cette année une « bonne troupe de province; depuis quatre ou cinq ans on n'avoit eu que des « *troupeaux* (2). »

Les renseignements sont peu nombreux sur cette année d'exploitation. Nous avons trouvé l'annonce suivante qui a trait à une époque assez éloignée de son début (3) :

« *Spectacle de Gand.*

« Aujourd'hui dimanche, 5 octobre, les artistes lyriques, sous la direction de M. Fémy, « donneront, au grand théâtre de Gand, la première représentation de *Don Juan*, opéra « en 4 actes, chef-d'œuvre du célèbre Mozard (*sic*), orné de tout son spectacle. »

(1) Voir chapitre XII.
(2) Ferrari. *Le Petit Almanach de la grande ville de Gand...* pour l'an XIV, p. 42.
(3) *L'Oracle*, n° 278, 5 octobre 1806.

Cette dénomination d'*artistes lyriques* vient donc à l'appui de ce que nous disions, et prouve bien le but que se proposait le directeur.

Après l'apparition du magnifique opéra de Mozart, nous retombons encore dans les saltimbanques. Le 13 du même mois, exercices de force et d'agilité des frères Roger et Lyonnais. Enfin, il faut varier les plaisirs du public !

En dernier lieu, on constate huit représentations de Perroud, artiste de Paris. La première se donna le 21 octobre.

Il est probable qu'il y eut des spectacles plus intéressants, mais nous manquons de renseignements à cet égard. Toutefois, l'exploitation dut être heureuse, car, pour l'année suivante, Fémy continua la direction.

Il renforça sa troupe et produisit les deux genres lyrique et dramatique. Voici quels étaient ses artistes :

Comédie.

Acteurs.

Messieurs :

GARNIER, premiers rôles en tous genres.
ARMAND, premier comique.
LAGARDÈRE ... (?).
MOREL, pères nobles, financiers, manteaux.
MARS, raisonneurs.
DECHAZELLES, jeunes premiers.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

D'AUTEUIL, premiers rôles en tous genres, reines.
MORLAND, premiers rôles.
ARNAUD, premières soubrettes.
VAUZELLE, deuxièmes soubrettes.
CLARISSE, deuxièmes amoureuses.

Opéra.

Chanteurs.

Messieurs :

DORSAN, THÉNARD et FLORINY, hautes-contres.
DELERS, MACQUAIRE et DAGENOIS, basses-tailles.
LEJEUNE, MAZILLY et LONCE, Trial, Laruette.
CHEVALIER, utilités.

Chanteuses.

Mesdames et Mesdemoiselles :

RENEL, première chanteuse en tous genres.
ROUSSELOIS, forte première chanteuse.
HYACINTHE, première Dugazon.
MESPLON, première et deuxième amoureuse.
GARNIER, idem.
SAVARY, duègne.

M. FÉMY, chef d'orchestre.

Chœurs.

Messieurs : MESPLON. — NARCISSE. — BEGHAIN. — LAPORTE. — KIMPE.
Mesdames et mesdemoiselles : LEJEUNE. — MADININ. — ARMAND. — DANGEVILLE. — DETTÉ.

Nous retrouvons encore madame Rousselois et mademoiselle Hyacinthe, dans la composition de la troupe.

D'après ce que nous connaissons des représentations données pendant l'année 1807-1808, les faiseurs de tours et les danseurs de corde tinrent une large place dans le répertoire. Ainsi, le 12 avril, quelques jours après la réouverture qui avait eu lieu le 2, Forioso parut avec ses acrobates. Il donna cinq séances.

Le 29 juin, apparition d'une troupe de danseurs et de mimes, pendant cinq soirées.

Nous ne pourrions trop regretter la continuité de ces spectacles d'un genre indigne d'une scène telle que Gand. Avec une réunion d'artistes comme celle que nous venons d'exposer, on était en droit d'attendre mieux de la direction.

Le maréchal Brune, de passage en cette ville, fit donner, le 3 novembre, une représentation d'*Aline, reine de Golconde,* opéra joué fréquemment à Bruxelles.

Enfin, madame Fay (mademoiselle Rousselois), première chanteuse qui appartint aussi à notre première scène (1), vint se produire, à dater du 3 février. Elle obtint le plus grand succès, pendant sept représentations.

L'année théâtrale clôtura le 20 avril 1808. Le sieur Fémy ne reprit pas de suite les rênes de la direction. Entretemps, Ravel aîné, rival de Forioso, occupa le théâtre à dater du 21 juin avec une nombreuse troupe de danseurs et de sauteurs. Il donna huit représentations, et il eut le privilège d'attirer la foule !

Le 9 août 1808, ouverture de la troisième année d'exploitation de Fémy. Il y avait longtemps que pareille chose ne s'était vue. Malheureusement, la fin ne couronna pas l'œuvre, nous allons en juger. Donnons d'abord la composition du personnel :

Comédie.

Acteurs.

Messieurs :

PABAN, premières rôles.
JUSKI, jeunes premiers, petits-maîtres.
CHAZEL, pères nobles, financiers
DUPONT, raisonneurs.
MONTURIER, utilités.

(1) Voir année 1802 du Théâtre de Bruxelles.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

CHAZEL, caractères, premiers rôles.
PABAN, premier rôle.
ARMAND, soubrettes.
DUCAIRE, première amoureuse
JOLIVET, seconde amoureuse.

Opéra.

Chanteurs.

Messieurs :

BELLEFORT, première haute-contre, Elleviou.
LEBLANC, Martin.
MARIDO, Philippe.
FLORINY, Colins.
DAGENOIS, basse-taille.
DUPUIS, id.
ADOLPHE, première basse-taille.
POUGAUD, Trial.
MICHALEF, Laruette.

Chanteuses.

Mesdames et Mesdemoiselles :

POUGAUD, première chanteuse en tous genres.
DUMOUCHEL, première chanteuse.
HYACINTHE, première Dugazon.
FRADELLE, mères Dugazon.
GARNIER, seconde Dugazon.
LEBLANC, deuxième et troisième amoureuse.

M. FÉMY, chef d'orchestre.

Chœurs.

Messieurs : BEGHAIN. — LAPORTE. — KIMPE.
Mesdames et Mesdemoiselles : JOLIVET. — ESTHER. — SAMSON.

Comme on le voit, la troupe fut presque entièrement renouvelée. Mademoiselle Hyacinthe seule continua à en faire partie.

Lebrun, musicien dont nous avons déjà parlé plus haut, vint donner un concert, le 17 septembre. Il prenait le titre de *premier cor de la chapelle du roi de Prusse*. Il se borna à cette seule audition.

Après lui, Linsel, artiste du théâtre de Bruxelles, joua dans quelques représentations au commencement de novembre. Madame Rolandeau, forte chanteuse du Théâtre Feydeau de Paris, lui succéda. Elle eut également beaucoup de succès.

Nous retombons ensuite dans les anciens errements. Les frères Roussel, surnommés les *Hercules du Nord,* se produisirent sur cette scène, où ils furent remplacés par les sieurs Derapt et Saint-Charles qui organisèrent un assaut d'escrime.

Le 23 novembre 1808, fut jouée une pièce nouvelle : *Charles-Quint à Gand, ou le Négociant flamand*, vaudeville en un acte (1), du fameux auteur Alissan de Chazet qui encombrait de ses productions les théâtres de Paris. Sa grande fécondité et sa collaboration à toutes les œuvres dramatiques du moment lui avaient valu le surnom de *l'Inévitable* (2).

Le répertoire continua ensuite sa marche ordinaire, jusqu'au moment de l'arrivée de Fay et de sa femme (mademoiselle Rousselois). Ils donnèrent avec le plus grand succès, une série de douze représentations. Elles commencèrent le 16 mars 1809. Ce fut le principal événement de la troisième année de gestion du sieur Fémy, et ce fut également son chant du cygne.

Le lendemain de la dernière représentation des deux chanteurs, les actionnaires-propriétaires du théâtre firent saisie-arrêt sur les recettes. Le directeur ayant été déclaré en faillite, fut incarcéré. Ce fâcheux événement causa un tort grave au personnel, principalement aux musiciens, qui perdirent le salaire de trente-sept spectacles, huit redoutes et quatre bals.

Il est donc écrit que les exploitations théâtrales sont, en général, une mauvaise affaire. En principe, nous les voyons presque toutes sombrer, même celles qui paraissaient les mieux assises. Nous n'avons pas à en rechercher ici les causes ; nous tenterons plus tard d'émettre un avis à cet égard.

Malgré cet exemple peu encourageant, un nouveau directeur se présenta. Il obtint même un privilège du préfet. Ce fut un sieur Duverger, qui commença son entreprise le 13 juin 1809. Comme ses prédécesseurs, il réunit une troupe lyrique et comique composée des sujets suivants :

Opéra.

Chanteurs.

Messieurs :

Duvernay. — Charles. — Duverger. — Premières hautes-contres.
Rosambeau. — Auguste. — Adolphe. — Gontier. — Basses-tailles.
Mesplon. — Levasseur. — Coryphées.

Chanteuses.

Mesdames et Mesdemoiselles :

Richardy. - Dumouchel. — Premières chanteuses.
Fradelle. — Mères Dugazon.
Garnier. — Jeunes Dugazon.
Florval, secondes et troisièmes amoureuses.
Brunet. — Ferton. — Utilités.
Caroline Boyer. — Léger. — Coryphées.

(1) *Petit Almanach sans prétention*. Gand, 1809. P. 230.
(2) Goizet. *Dictionnaire universel du théâtre en France*.

Comédie.

Acteurs.

Messieurs :

ANGELIER. — DORSAIMPRÉ. — RICHARD. – BOUCHER — VOISEL. — HIPPOLYTE. — ROGER. — JULES.

Actrices.

Mesdames et Mesdemoiselles :

D'HERBOUVILLE. — BELLOSTE. — GONTHIER. – VAUCLAIN. — RICHARD. — LEMARCHAND. — SAMSON.

Nous ne connaissons pas le nom du chef d'orchestre. Fut-ce le directeur lui-même comme lors de la gestion de Fémy (1) ?

Duverger sut se maintenir pendant toute l'année théâtrale. Il donna même à la scène de Gand, un lustre auquel elle n'était plus habituée depuis longtemps. Il fit paraître quantité d'artistes du Théâtre Feydeau de Paris : Gavaudan et sa femme, Juliet, Chénard, Résicourt, Rolland et Leroux. Nous avons parlé de tous ces chanteurs, lors de leur arrivée à Bruxelles. Vinrent encore les demoiselles Montgerand et Hyacinthe, cette dernière ayant fait précédemment partie de la troupe ; les sieurs Perroud, Huby et Arnaud. C'était, on le voit, une gestion intelligente et qui devait nécessairement amener de bons résultats.

Nous arrivons ainsi à la fin de 1809. Le 28 janvier 1810, un sieur Blondin, de Gand, vint débuter avec une troupe complète. Il donna dix représentations avec quelque succès.

Enfin, pour la fin de l'exploitation de Duverger, on signale un concert donné par Rode, *premier violon de la chapelle de l'Empereur*. Puis, il y eut une séance du sieur Bienvenu, physicien, qui, la même année, parut au Théâtre du Parc de Bruxelles. Enfin, en dernier lieu, se produisit Monnier, artiste du Théâtre Feydeau.

La gestion de Duverger fut, on le voit, assez remarquable dès son début, le 13 juin 1809, jusqu'à la fermeture arrivée le 15 avril 1810. Duverger, malheureusement, ne persévéra pas et quitta Gand, abandonnant la direction à d'autres entrepreneurs.

Dans l'intervalle, c'est-à-dire, du 13 mai au 5 août, plusieurs faits importants eurent lieu. D'abord, Delamarre, *premier violon du roi d'Espagne*, vint donner un concert. Ensuite, une dame Delmani occupa avec une troupe italienne, la scène gantoise ; elle y donna deux représentations. Puis, le sieur Limelette, directeur du Théâtre d'Anvers, y vint avec ses artistes, et les produisit quatre fois. En outre, le célèbre Comte, physicien-prestidigitateur dont nous avons déjà parlé, émerveilla les habitants de la ville dans quatre séances ;

(1) *Revue anecdotique, etc., du Théâtre de Gand*. P. 39.

ce genre nouveau alors obtint le plus grand succès. Il fut remplacé quelques jours après, par Stanislas, dont nous avons également déjà fait mention. Mais ce dernier ne fut pas aussi heureux. Il ne donna qu'une soirée sans aucune réussite.

Cette année, féconde en événements dramatiques, fut certainement l'une des plus remarquables que nous ayions eues à citer.

La direction échut ensuite à Limelette qui, mis en goût probablement par l'essai qu'il en avait fait, voulut encore tâter du pouvoir. Il n'exploita que l'opéra; voici quels furent ses artistes :

Chanteurs.

Messieurs :

ANCILLA, première haute-contre, Elleviou.
BOUSIGUES, Colins.
DELAPERIÈRE, seconds et troisièmes Colins.
MONNIER, Lays, Martin.
RICHARD, Philippe.
CAMOIN, première basse-taille.
LE JEUNE, Trial.
DUBREUIL, Laruette.
THÉODORE, utilités, rôles accessoires.

Chanteuses.

Mesdames et Mesdemoiselles :

TOBIE, première chanteuse en tous genres.
BOURDAIS, première forte chanteuse.
DIDIER, deuxième forte chanteuse.
SAINT-ALBIN, première Dugazon.
CAMOIN, premières duègnes.
DELAPERIÈRE, deuxièmes duègnes.
SAINT-HILAIRE. — TERNAUX *aînée.* — TERNAUX *cadette,* deuxièmes et troisièmes chanteuses.

Chœurs.

Messieurs : DELAPORTE. — KIMPE. — ANTHEUNIS. — COUTURIER. — BOURDAIS. — VAN HAUTE.

Mesdames et Mesdemoiselles : MIMI. — SAMSON. — ARTZ. — BUIZEN. — DONY. — CATEAU. — DURAND. — CAROLINE.

Le sieur *Grandville* était régisseur. Nous ne possédons pas le nom du chef d'orchestre. Fut-ce *Charles Hanssens ?* C'est possible, car nous le verrons figurer à ce titre, pendant les années suivantes.

Ces chanteurs débutèrent le 5 août 1810. Le fait le plus remarquable de l'année fut la première représentation de *Cendrillon,* opéra de Nicolo Isouard sur des paroles d'Etienne. Elle eut lieu le 5 octobre. Ce fut un des plus grands succès qu'ait enregistrés cette scène. La foule fut considérable, chaque fois qu'on le donna. On mentionne particulièrement la soirée du 14 novembre,

dans laquelle mademoiselle Saint-Albin, actrice arrivant de Bruxelles, vint remplir le principal rôle. On entendit, le même jour, Desfossés dans *Orphée et Euridice*. La salle fut bondée, et l'on encaissa une recette de 3,344 escalins, quoique le prix des places n'eût pas été augmenté. Jamais on n'avait vu pareille affluence.

La vogue de *Cendrillon* fut européenne. Lors de son apparition à Paris, tous les autres théâtres produisirent des parodies plus ou moins réussies. Il suffit de consulter leur répertoire pour s'en rendre compte. Ce fait seul témoigne de la grande popularité qu'eut l'ouvrage de Nicolo.

Le 11 décembre, le flûtiste Drouet, une de nos anciennes connaissances, vint donner un concert. Il exécuta ses différents morceaux sur un instrument en cristal. La singularité du fait attira grand nombre de curieux.

Une troupe de danseurs, sous la direction du sieur Chinard, vint, à dater du 16 janvier 1811, donner une série de six représentations. Nous ignorons d'où venaient ces mimes.

Le 6 mars suivant, bénéfice de Bousigues, artiste de la troupe; son frère et sa belle-sœur, du théâtre de Bruxelles, vinrent lui prêter leur concours. Cet fait, peu important en lui-même, témoigne toujours de la bonne entente des comédiens entre eux.

La gestion de Limelette se termina le 23 avril 1811. Le théâtre étant inoccupé. Rosambeau, ancienne basse-taille (1), s'étant fait directeur, y vint le 12 mai avec sa troupe y donner une représentation. Malgré toutes les annonces et les réclames, il ne parvint pas à attirer le public et le spectacle ne put avoir lieu, faute d'auditeurs.

Enfin le 10 juin, spectacle gratis à l'occasion du baptême du Roi de Rome, fils de l'Empereur Napoléon Ier. Ce fut la troupe italienne du Grand-Théâtre d'Amsterdam qui en fit les frais. Elle se produisit une seconde fois, après cette représentation extraordinaire.

Tels sont les faits qui sont venus à nous, pour l'année théâtrale 1810-1811. Ils sont peu importants; nous aimons toutefois à constater que voilà successivement deux directions qui parvinrent à se maintenir pendant toute la durée de leur gestion. Nous n'allons pas tarder à voir que ce furent des exceptions.

La dame veuve Demasure se mit à la tête de ce théâtre. Elle commença son exploitation, le 11 août 1811, avec les acteurs suivants. Comme son prédécesseur, elle ne joua que l'opéra :

Chanteurs.

Messieurs :

Demarthe, première haute-contre, Elleviou.
Baptiste, Martin.

(1) Voir la troupe de l'année 1809-1810.

VOISIN-SAINT-ALBIN, Trial et Colins.
PIGEARD, Philippe.
HUBY, première basse-taille.
LEMOULE, seconde basse-taille.
SAINT-AUBIN, Laruette.
GRANDVILLE, grandes utilités.
TERNAUX, rôles accessoires, utilités.

Chanteuses.

Mesdames et Mesdemoiselles :

DEMARTHE, première chanteuse en tous genres.
BAPTISTE, première duègne.
SAINT-ALBIN, première Dugazon.
VOYEZ, deuxième Dugazon.
SAINT-AUBIN *mère*, seconde duègne.
TERNAUX *aînée*, deuxième chanteuse.
TERNAUX *cadette*, troisième amoureuse, rôles accessoires

Chœurs.

Messieurs :

DELAPORTE. — ANTHEUNIS. — KIMPE. — VAN HAUTE. — COUTURIER.

Mesdames et Mesdemoiselles :

BERTHEAS *aînée*. — BERTHEAS *cadette*. — SAMSON. — MIMI GABRIEL.

M. CHARLES HANSSENS, maître de musique.

Le répétiteur des chœurs était le sieur Van Mello; la mère des demoiselles Ternaux était souffleuse.

Le 14 août, quelques jours après l'ouverture, il y eut spectacle gratis, pour la fête de l'Empereur Napoléon Ier. Ces représentations avaient lieu, le même jour, sur les différentes scènes du pays.

Grâce au concours des excellents artistes composant la troupe, tels que les sieurs Demarthe et Huby et la dame Saint-Albin, le répertoire courant fut fort bien exécuté. On y donnait généralement les opéras-comiques représentés à Bruxelles.

Il y eut solennité au théâtre le 22 août, à l'occasion du premier prix remporté par les sieurs Busso et Bigot, au concours d'escrime ouvert à Courtrai. On les invita au spectacle; une loge avait été préparée pour eux, on l'avait décorée et ornée de drapeaux. En un mot, on n'en eut pas fait davantage pour un souverain.

Un personnage, que nous avons vu à Bruxelles et qui probablement faisait son tour de Belgique, vint, le 3 novembre, donner une représentation; c'était Coppini, le danseur-gymnasiarque, avec sa troupe de mimes et de paradistes. Il exécuta encore sa fameuse ascension avec une brouette sur une corde raide.

Le lendemain, eut lieu un spectacte au bénéfice du chanteur Demarthe.

Le spectacle se composait de *Montano et Stéphanie* et du *Tableau parlant*. En outre, Platel, le violoncelliste, se fit entendre entre les deux pièces.

Un spectacle curieux, si non intéressant, eut lieu le 5 février 1812. Trois amateurs de la Société de Rhétorique de la ville, qu'on désigne ainsi : Q....t, D....e et Vandevivere se joignirent aux acteurs de la troupe pour jouer au bénéfice de l'acteur Pigeard. Ces messieurs remplirent les rôles des trois *Innocens* dans *la Famille des Innocens*, vaudeville en un acte de Sewrin et Chazet. On comprendra la singularité de ce fait quand en saura que le plus petit de ces amateurs avait la taille de cinq pieds six pouces.

Cette représentation grotesque précéda de peu temps la déconfiture de la directrice. Le 11 mars suivant, la dame Demasure dut se déclarer en faillite, après une gestion de sept mois. Elle suivit, en cela, l'exemple de plusieurs de ses prédécesseurs. Ce ne sera pas, au reste, la dernière fois que nous aurons à enregistrer des faits de cette espèce. Nous l'avons déjà dit, rarement les directions théâtrales furent des sources de fortune.

Les artistes ainsi livrés à eux-mêmes, se formèrent en société. Demarthe en fut le régisseur. Ils continuèrent ainsi l'exploitation, du 15 mars au 20 août 1812. On augmenta le prix des places, qui fut fixé : à 3 francs pour le premier et le second rang; à 2 francs pour le parquet; à 1.50 francs pour les troisièmes loges; à un franc pour le parterre, et à une plaquette pour le paradis.

Malgré le peu de succès de la direction précédente, un nouvel entrepreneur, nommé Dorsan, se présenta. La troupe lyrique suivante, réunie par ses soins, débuta le 26 avril 1812 :

Chanteurs.

Messieurs :

DEMARTHE, première haute-contre, Elleviou.
GABRIEL, Martin.
HUBY, première basse-taille.
SAINT-LÉGER, seconde basse-taille.
ELOY, seconde haute-contre.
SAINT-AUBIN, Laruette.
MESPLON, Trial.
GRANDVILLE, grandes utilités.

Chanteuses.

Mesdames et Mesdemoiselles :

DEMARTHE, première chanteuse en tous genres.
SAINT-ALBIN, première Dugazon.
JUCLIÉ, mères Dugazon.
VOYEZ, seconde chanteuse, Betzy.
PRESTA, secondes et troisièmes amoureuses.
SAINT-EUGÈNE, duègnes.

Chœurs.

Messieurs :

ANTHEUNIS. — KIMPE. — VAN HAUTE. — COUTURIER. — D'HOEDT.

Mesdames et Mesdemoiselles :

PAULINE. — MIMI CARON. — JEANNETTE CARON. — DAUBERVALLE. — SAMSON.

M. CHARLES HANSSENS, maître de musique.

Granville père était régisseur et Joseph Van Mello, chef répétiteur. C'était une troupe très-complète dans laquelle se retrouvent plusieurs artistes de l'année précédente.

Un Gantois, le sieur Alexandre Seitz, débuta, les 7, 14 et 18 mai, dans l'emploi des Philippe et Gavaudan. Il fut admis.

Pendant le cours de l'administration de Dorsan, il y eut plusieurs événements intéressants.

Le célèbre Elleviou donna, pendant le mois d'août, deux représentations qui furent très-suivies. Ceci est à noter tout spécialement, car nous devons ajouter qu'à cette occasion, le directeur trouva bon de tripler le prix des places. Ainsi donc, alors comme aujourd'hui, le public ne s'effrayait pas de la cherté des spectacles extraordinaires.

Son talent souleva un véritable enthousiasme. Le 2 août, sa dernière soirée, un de ses admirateurs lança, sur la scène, un papier contenant les vers suivants (1) :

« A Mr ELLEVIOU.

« Favori d'Apollon, reçois le juste hommage
« Que le goût doit offrir au brillant assemblage
« De ces talens rares et précieux,
« Qui charment à la fois et le cœur et les yeux,
« Et que le dieu des arts t'a donnés en partage.
« Puisque dans ce moment un séjour plus heureux
« A de nouveaux succès loin de nous te rappelle,
« Promets de revenir promptement en ces lieux
« Et sois de ta promesse observateur fidèle.
« Ainsi que toi, l'amant de Philomèle,
« Après avoir charmé les échos d'alentour,
« Doit quitter le bosquet témoin de son amour;
« Il part... mais assuré de le revoir un jour
« Embellir ces climats, à la saison nouvelle,
« Avec moins de regrets on attend son retour. »

Vint ensuite Huet, également du Théâtre Feydeau de Paris. Du 1er au 15 novembre, il joua cinq fois. Il est inutile d'insister sur le succès qu'il

(1) *L'Oracle*, n° 223. Lundi 10 août 1812.

obtint. Dans cette ville, comme à Bruxelles, comme partout ailleurs où ces artistes se produisirent, il n'y eut qu'une voix sur la perfection de leur talent.

Au commencement de l'année 1813, une réunion de danseurs venant de Paris et parmi lesquels se trouvaient les sieurs Rhenon, Soisson et Clairancour et les dames Balads, Rosine, Darcour et Soisson donnèrent sept représentations.

A ceux-ci succédèrent Kobler et sa famille, danseurs grotesques, qui eurent le privilège d'attirer la foule. Ils parurent dix fois dans différents ballets, entre autres dans *la Contredanse militaire* et *le Pas du Schall.*

La gestion de Dorsan se termina le 20 avril 1813. Elle fut relativement bonne, puisque, moins malheureux que plusieurs de ses prédécesseurs, il parvint à accomplir jusqu'au bout la tâche qu'il s'était imposée.

Quand il quitta le théâtre, les artistes se réunirent à quelques comédiens de la troupe de Lille, et donnèrent, à dater du 22 avril suivant, une série de cinq représentations.

On signale au 23 juin, une soirée donnée au bénéfice du comédien Angelier. Une actrice du théâtre de Bruxelles, madame D'Auteuil, premier rôle, vint y prêter son concours.

Le spectacle gratis du 14 août, fête de Napoléon I[er], fut donné, cette année-là, par les amateurs de la société de Rhétorique. Il se composait de pièces flamandes. On fut heureux de voir ces messieurs se charger de cette tâche, parce que Gand était alors sans comédiens.

La salle inoccupée servit de théâtre aux exercices de l'équilibriste Zanini, qui y parut du 19 au 29 août.

Enfin, un directeur se présenta : ce fut, de nouveau, Limelette, qui tenta l'aventure. Il offrit aux Gantois une troupe lyrique entièrement renouvelée. Elle se composait des sujets suivants :

Chanteurs.

Messieurs :

BECK, première haute-contre, Elleviou.
LEBLANC, première haute-contre, Philippe.
LEROUX, première basse-taille.
ANTHOINE, deuxième basse-taille.
LECERF, Trial.
ROUTON, Martin.
SAINT-PAUL, Laruette.
ARMAND, rôles accessoires.
DUPRATO, utilités.

Chanteuses.

Mesdames et Mesdemoiselles :

BOURDAIS, première chanteuse en tous genres.
LEBLANC, première Dugazon.
LEROUX, première duègne.

BECK, mères Dugazon.
DUPRATO, seconde duègne.
DANCRY, rôles accessoires.
CHAVIL, utilités,
BERTHEAS *mère* et *fille*, coryphées.

Chœurs.

Messieurs : ANTHEUNIS. — KIMPE. — VAN HAUTE. — COUTURIER. — PIERSON.
Mesdames et Mesdemoiselles : BERTHEAS *cadette*. — ST-EUGÈNE. — DEMASURE. — COURVILLE. — JULIETTE.

M. CHARLES HANSSENS, chef-d'orchestre.

Nous voyons également figurer, dans la troupe, *Angelier*, en qualité de premier rôle de comédie. Comme nous ne trouvons ici que des chanteurs, nous nous demandons à quel titre il y est renseigné.

L'ancienne directrice, la dame veuve Demasure, était descendue au modeste emploi de souffleuse. *Sic transit gloria mundi!* Granville fut encore régisseur.

La première représentation eut lieu le 29 septembre 1813. Mais, le lendemain, pour une cause non déterminée, les propriétaires de la salle empêchèrent le directeur de continuer son exploitation. Limelette trouva asile dans le local de la société de rhétorique. Cette expulsion arbitraire ne fut toutefois pas de longue durée. Grâce à l'intervention du préfet, les parties se réconcilièrent, et, le 13 octobre, le directeur put rentrer en possession de la salle de spectacle.

Pour faire comprendre la décadence qui atteignit Limelette, nous citerons ce qui suit, écrit par un contemporain (1) :

« Le théâtre de la Rhétorique ressemble plutôt à une brasserie qu'à une salle de spectacle ; « c'est le domaine des artisans. On y compte approximativement le nombre des spectateurs « par celui des pots de bière bus pendant la représentation ; la proportion est au moins « d'un litre et demi par tête. »

Entretemps, par ordre du préfet, il y eut, au Grand-Théâtre, les 5 et 6 octobre, deux représentations de mademoiselle Leverd.

De nouveau en possession de la salle, Limelette, pour varier l'attrait de son spectacle, tomba dans les anciens errements. Le 24 novembre, il fit paraitre une troupe italienne de funambules.

Du 15 décembre 1813 au 6 janvier 1814, représentations de Bernard, s'intitulant *première basse-taille du roi de Westphalie*. Nous retrouverons cet artiste à Bruxelles.

Il en sera de même de Petipa et de mademoiselle Pierson qui, durant ce dernier mois, se produisirent trois fois sur la scène de Gand.

---

(1) (Ferrari.) *Le Petit Almanach de la grande ville de Gand*... pour l'an XIV, p. 41.

Les événements extérieurs avaient eu leur contre-coup au théâtre. Le public, sous l'impression des revers successifs des armées françaises et des suites qu'ils pouvaient entrainer pour l'avenir du pays, désertait les plaisirs et ce fait rendait la gestion de plus en plus difficile.

Le 16 janvier, une émeute ayant eu lieu au Marché-aux-Grains, le théâtre fut fermé par ordre supérieur. On craignit que le désordre ne se portât le soir dans la salle et, pour éviter toute manifestation, on prit des mesures préventives.

Vis-à-vis de ces déboires, Limelette ne put faire face à ses engagements et dût déposer son bilan Les artistes réunis en société donnèrent une représentation à leur propre bénéfice, le 30 janvier. Ils essayèrent ainsi de se soutenir pendant quelque temps.

La Belgique était envahie par les troupes étrangères. Tout se trouvait dans le plus grand désarroi. Les Russes occupaient Gand, et, le 24 mars, par ordre, on donna un spectacle gratis à l'occasion de la fête de l'Empereur de toutes les Russies.

Deux jours après, rentrée des Français sous les ordres du général Maison. Ils ne séjournèrent que jusqu'au 30. Pendant qu'ils sortaient par la porte de Courtrai, les cosaques pénétraient en ville par celle de Bruxelles. Ceux-ci partirent le 2 avril pour Mons.

On conçoit qu'au milieu d'une telle perturbation, le théâtre fût désert. Personne ne se souciait d'affronter les dangers de la rue. Les artistes furent soutenus par les abonnés qui leur procurèrent les moyens de terminer l'année théâtrale.

Enfin, cette période, si brillante au début, se termina le 11 avril 1814, par un spectacle gratis destiné à célébrer l'occupation de Paris par les armées alliées et l'abdication de Napoléon Ier. Quelque temps après, le 29 juin, Alexandre Ier, Empereur de Russie, faisait son entrée à Gand.

Par les détails qui précèdent, on voit que le théâtre de cette ville eut, durant ces vingt années, une grande importance. Il fut continuellement occupé et, malgré les revers de quelques directeurs, il n'en ressort pas moins que le public vit paraître devant lui les premiers talents et qu'il assista à des spectacles dignes d'une grande cité.

Notons cependant qu'il fut le reflet du théâtre de Bruxelles. Tous les artistes qui parurent sur cette dernière scène, se produisirent également à Gand. Nous avons même vu les comédiens de la Monnaie venir donner des représentations ici, soit comme premiers sujets, soit au bénéfice de camarades malheureux. Le répertoire fut celui de la première de ces villes, à peu de chose près Quant aux pièces indigènes, elles furent très clair-semées; nous en avons donné les motifs ailleurs.

Quoi qu'il en soit, l'historique de la période de 1794 à 1814 ne manque pas

d'intérêt, et il est évident que la scène gantoise occupa un rang distingué parmi celles des départements français.

A Anvers, comme partout ailleurs, on se ressentit des secousses révolutionnaires, et le théâtre fut le premier à en souffrir. Nous ne trouvons aucune trace de direction avant l'année 1797. Il y eut alors un contrat passé entre Marc d'Oberni, directeur du théâtre de Bruxelles, et l'administration des hospices. Voici la lettre qu'il adressa à cette dernière, concernant la troupe qu'il avait l'intention de leur fournir (1) :

« J'aurai l'avantage de vous assurer que la troupe sera bien au-dessus de ce que je pouvois « espérer, puisqu'elle me fournit l'occasion de vous donner tout l'hiver les meilleurs artistes « de ce théâtre, tels qu'*Ansoult*, basse-taille, etc... »

Il ressortirait donc de ceci que les comédiens du théâtre de la Monnaie desservaient en même temps, celui d'Anvers. C'est du moins ce que nous croyons comprendre dans les quelques lignes qui précédent.

Nous arrivons ainsi jusqu'à 1800. Le théâtre était veuf de directeur. Eugène Linsel, acteur bien connu, adressa, le 13 juin, une demande pour le devenir, mais ce fut le sieur Limelette qui obtint le privilège des hospices. Cela résulte tout au moins, de la requête suivante (2) :

« MESSIEURS LES ADMINISTRATEURS DES HOSPICES.

« *Messieurs,*

« Je prends la liberté de vous supplier de m'accorder demain matin, un moment d'au- « dience. Mon entreprise en dépend.

« Messieurs, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« P. Jos. LIMELETTE *fils*, Directeur du spectacle. »

Ce billet portait la date de 1801. Il est probable que la suite donnée à cette demande ne fut pas favorable au sieur Limelette, car, la même année, plusieurs personnes se présentèrent pour reprendre la gestion du théâtre. Ce fut Bevers qui l'emporta. Il se maintint à la direction pendant un an.

On rencontre ensuite une nouvelle trace relative à Henri Mees, que nous avons perdu de vue depuis quelque temps. En 1802, par lettre datée de Hambourg, et adressée à Monsieur Osy, administrateur des hospices, il demandait des renseignements sur le théâtre d'Anvers, dont il sollicitait la direction. On ne donna pas une suite favorable à cette demande, car cette scène se rouvrit le 19 août 1802, sous la gestion du sieur P. Libert. Il avait réuni une troupe à deux fins, pour l'opéra et la comédie.

(1-2) Gregoir. *L'Opéra à Anvers*, p. 35.

D'après la circulaire qu'il lança, ses artistes étaient engagés pour six mois, et l'abonnement ne prenait cours qu'à dater du 1er octobre suivant. Il devait donner six représentations d'essai avant de faire admettre la troupe et de prendre définitivement les rênes de la direction.

Monsieur Gregoir donne, à ce sujet, uue pièce bien curieuse. C'est le bail passé entre Libert et l'administration des hospices. Le voici (1) :

BAIL DU THÉATRE.

« L'abonnement est de douze représentations par mois et commencera le 1er octobre 1802.
« L'entrepreneur donne 600 livres de caution aux hospices.
« Il payera 30 livres tournois par représentation.
« Le prix d'abonnement sera de 63 florins de Brabant pour les loges de premier rang.
« Les représentations ont lieu les *lundi, mercredi* et *vendredi*.
« Les premiers jours de Noël et de Pacques, il devra y avoir relâche.
« L'entrepreneur sera obligé de faire annoncer par un de ses acteurs, en mise décente, le « spectacle qu'il se propose de donner la fois suivante.
« Si la pièce exige une nouvelle décoration, l'entrepreneur en fera la demande à la com- « mission des hospices, qui sera à même de les accorder ou rejeter.
« L'entrepreneur ne pourra céder le théâtre sans l'autorisation de la commission des « hospices.
« L'orchestre devra être composé de vingt musiciens nommés par la susdite commission. »

Ce document est précieux. Il nous donne des détails fort intéressants sur la gestion intérieure du théâtre. Ainsi, l'orchestre appartenait aux hospices. En outre, le matériel n'était à la disposition de l'entrepreneur que pour autant qu'il ne se servit que de ce qui existait; il n'avait pas l'option d'en faire faire de nouveau, sans autorisation. Enfin, à chaque représentation, un régisseur parlant au public devait faire l'annonce du spectacle du lendemain. Toutes choses inconnues jusqu'aujourd'hui.

Parmi les artistes engagés par Libert, figurent DELERS, première basse-taille, DUPRAT, première haute-contre, DELAPORTE, Laruette, mesdames ROLLAND, première chanteuse, PONSIGNON, première et seconde duègne. FLORENCY était régisseur et PONSIGNON, maitre de musique.

Le directeur ne fit pas de bonnes affaires. Il fut obligé de déposer son bilan, le 3e jour complémentaire de l'an XII (21 septembre 1803), et le sieur Pigeart, qui avait remplacé Florency en qualité de régisseur, fut désigné, de commun accord, pour remplacer Libert, démissionnaire; cela sous la surveillance de la commission des hospices. Cette pièce était signée : JEAN WERREBROUCK, maire; G. A. DE CATERS, LOUIS DE COCQUIEL, membres des hospices; P. LIBERT, PIGEART.

D'après les arrangements pris par l'ancien directeur avec ses créanciers, ceux-ci ne touchèrent que 66 pour cent de leurs créances.

(1) Ouvrage cité, pp. 36 et 37.

Pendant le désarroi où se trouvait le théâtre, on annonça la prochaine arrivée à Anvers, du Premier Consul et de Madame Bonaparte. On dut parer aux éventualités; l'on va voir les mesures qui furent prises.

Ils débarquèrent le 29 messidor an XI (18 juillet 1803), à cinq heures du soir (1). On leur fit une réception magnifique. Le 1[er] thermidor (20 juillet), une superbe cavalcade parcourut les rues. Le soir, une fête splendide fut offerte par la commune d'Anvers, dans le local de la Bourse, transformé à cet effet. On y avait même dressé un théâtre, sur lequel on représenta une pièce de circonstance : *la Bonne Nouvelle, ou le Bouquet à Bonaparte*, vaudeville en un acte, du sieur F. Curmer (2). Voici la distribution de cette bagatelle, par laquelle nous ferons plus amplement connaissance avec la troupe du théâtre, car ce fut elle qui fournit les artistes nécessaires à la représentation :

Dorsan, riche particulier	MM. FLORENCY.
Valsin, militaire, amant d'*Adelle* (*sic*) . . .	EUGÈNE *le jeune* (DESSESSART).
Colas, villageois	THÉODORE.
Le Père La Moustache, vétéran	LAPORTE.
Adelle (*sic*), fille de *Dorsan*	M[me] ROSE LAMANT.

Pigeart, qui avait été nommé gérant, devint directeur en 1803. Il commença son exploitation le 1[er] octobre, aux mêmes conditions que son prédécesseur. Voici quels étaient les artistes qu'il avait réunis :

MM. DELERS, FLORENCY, DUPRAT, BAER, LECERF, PHILIPPE, DELAPORTE, MIGNON et DUBOIS; Mesdames et Mesdemoiselles ROLLAND, ROSE LAMANT, ADÈLE ROYNAIS, VERTEUIL et OVRAY.

Le chef d'orchestre était toujours le sieur PONSIGNON. Au commencement de 1804, les comédiens suivants vinrent renforcer la troupe :

MM. BARBOT et SAINT-AUBIN, Mesdames SARA et SAINT-AUBIN.

Le 1[er] mars 1804, trois artistes du théâtre de Bruxelles, Desfossés, Rolland et Théodore, vinrent prêter leur concours à la représentation donnée au bénéfice de la dame Rolland. On jouait : *Une Folie*, opéra de Méhul.

La direction ne dut pas rester entre les mains de Pigeard, puisqu'à la fin de 1804, il figure parmi les artistes nouveaux. En tous cas, le désordre devait s'être introduit dans leurs rangs, car, en 1805, ils se mirent en société, sous la régie de ce même Pigeard. Voici quelle était alors la composition de la troupe :

MM. DUQUESNOIS *père*, THÉODORE, LIBERT, LEJEY, DOYAT, SAINT-AUBIN, PIGEARD, CUVELIER, LISIS, VAN HOUDEN, DRUART, BESSON, DUQUESNOIS *fils*, FRANCORSE, BONNARDOT, LA VIOLETTE, DUBOIS, HENRY, COLOMBET, LATORYS, PABAN, BOUTON ET BELLEMONT.

Mesdames et Mesdemoiselles : BARBARET, LOTH, DUCHATEL, ROSE LAMANT, SARA, MARIANNE, DUQUESNOIS *femme*, GONTIER, FLEURY ET VERTEUIL.

---

(1) Barbet. *Voyage du Premier Consul à Bruxelles*. Bruxelles, Weissenbruch, an XI, in-8°, pp. 212 et suiv.

(2) Voir la Bibliographie.

C'était un personnel excessivement nombreux. On jouait principalement l'opéra, mais la comédie et le drame avaient également leur place à la rampe.

Pendant une représentation donnée en février 1805, la première chanteuse fut accueillie par des sifflets. On lui adressa à ce sujet les vers suivants (1) :

« *A Mademoiselle Rose Lamand.*

« Méprise les efforts d'un *siflotier* jaloux :
« Rose, tout le public épouse ta querelle :
« Son estime te venge, et le cri des hiboux
« Lui rend plus douce encore la voix de Philomèle. »

« SAINT-HIPPOLYTE (2). »

L'année théâtrale fut clôturée le 20 avril suivant, par une représentation de l'opéra de Boieldieu : *Ma Tante Aurore.* Le répertoire courant était formé en grande partie, des compositions de Grétry; ainsi, pendant le dernier trimestre seul, on avait joué : *Zémire et Azor, le Jugement de Midas, l'Epreuve villageoise, la Rosière de Salency, la Caravane du Caire* et *la Fausse Magie.* Ceci prouve en l'honneur du goût du public anversois.

La manie du sifflet parait avoir eu cours au spectacle. On ne pourrait assez blâmer cette brutalité à l'égard des artistes. On siffle pour appeler son chien, mais on n'emploie pas ce moyen grossier pour insulter des comédiens qui, après tout, sont souvent plus honorables que bien des siffleurs.

A la représentation du 1er octobre 1805, madame Duchatel, l'actrice favorite du public, remplissait le rôle de *Julie* dans *les Prétendus.* Elle avait soulevé un véritable enthousiasme, quand tout-à-coup un sifflet vint apporter une note discordante au milieu de ce concert d'applaudissements. Inutile de dire les protestations qui s'en suivirent. Le *Journal du Commerce* nous donne le nom de ce malotru; il s'appelait MAGNY. A cette occasion, cette gazette entra dans de grandes considérations au sujet de cet usage grossier et brutal; les articles étaient signés : *St-Hippolyte.*

Voici les artistes connus de la nouvelle troupe : MM. CUVILIER, basse-taille; BELLEMONT, basse-taille; ROUTON; MARTIN; LYSIS; mesdames et mesdemoiselles : ROSE LAMAND, FLEURY, SAINT-AUBIN, SARA, VERTEUIL, AUVRAY et DUCHATEL.

L'exécution des opéras laissait, parait-il, un peu à désirer. Voici ce que dit à cet égard, un journal de la localité (3) :

« L'opéra n'est pas cette année dans un état de santé bien florissant. La manière détestable dont on a donné dimanche 27 (octobre 1805) *la Reine de Golconde*, confirme de nouveau, par un exemple vivant, ce que nous venons de dire. »

(1) Grégoir. *L'Opéra à Anvers*, p. 40.
(2) Ce *Saint-Hippolyte* signait la plupart des articles de théâtre du *Journal du Commerce.*
(3) *Journal du commerce*, 29 octobre 1805.

La direction avait été reprise par Limelette, qui resta à la tête du théâtre jusqu'en 1809. Il avait réuni les artistes suivants :

Messieurs Josse, Humbert, Bultos, Bellemont, Terrier et Estancelin.
Mesdames et mesdemoiselles Humbert, Follange, Schreurs et Terrier.

Ce tableau de troupe nous donne un renseignement nouveau sur Herman Bultos. Jusqu'aujourd'hui, on ignorait ce qu'il était devenu après sa faillite au théâtre de Bruxelles. Nous sommes donc convaincus maintenant qu'il continua son ancien métier d'acteur et qu'il s'engagea dans les exploitations de province.

Alexandre Boucher, le violoniste dont nous avons parlé plus haut, lors de ses concerts à Bruxelles aux mois de mai et de juin 1805, vint également se produire à Anvers. Il donna deux auditions. A la seconde, le 6 messidor an XIII (25 juin 1805), il eut un succès prodigieux : rappels, bouquets, couronnes, rien ne manqua. On lui dédia même des pièces de vers. Voici l'une de celles qui nous ont été conservées (1) :

« *A Monsieur Alexandre Boucher.*

« Toi qui par ton divin génie
« Produis des accords enchanteurs,
« Toi dont la sublime harmonie
« Charme les sens et parle aux cœurs,
« *Boucher*, reçois cette couronne!
« C'est le plaisir qui te la donne;
« Les plus vifs applaudissemens
« Pour toi sont un trop faible hommage.
« La couronne est le prix qu'on décerne aux talens,
« Dont tu fais, pour nous plaire, un si brillant usage.
« Le bon goût t'a jugé dans tes nobles élans;
« Et tes amis d'Anvers se souviendront longtemps
« De t'avoir admiré dans ton riant voyage. »

Monsieur Grégoir nous donne, d'après les comptes des hospices, le total du produit des droits perçus sur le spectacle, les bals, les concerts, etc., de l'an VIII à l'an XIV (1800 à 1806). Il s'était élevé à la somme de 39,602-30 florins, soit une moyenne de 6,500 florins annuellement (2).

L'année théâtrale clôtura le 20 avril 1806. Quelques jours auparavant, Limelette avait lancé aux abonnés une circulaire dans laquelle il nous apprend que le bail nouveau l'obligeait à maintenir une troupe pour une année entière, au lieu de six mois comme précédemment. Il nous dit, en outre, que son exploitation n'avait pas été heureuse et que ce ne fut que grâce au bon vouloir des

(1) Grégoir. Ouvrage cité, p. 42.
(2) Ouvrage cité, p. 42.

autorités qu'il a pu se soutenir. Enfin, il annonce que ce sera principalement l'opéra qu'il produira, que la comédie ne sera qu'accessoire. Cette pièce est datée du 5 avril 1806 (1).

Madame Blanchard, aéronaute, fit une ascension à Anvers, le 23 novembre suivant. Le soir, elle parut au théâtre où elle fut l'objet d'une ovation. Un avocat, le sieur Arbeltier, lui dédia des vers (2).

Voici les noms des artistes parvenus jusqu'à nous :

Messieurs Gamet, Bellemont, Charles et Firmin. Mesdames et mesdemoiselles Schreurs, Tobi (*Rose Lamand*, qui avait épousé *Lambert Tobi*, musicien de l'orchestre), Verteuil, Auvray, Bellemont.

Estancelin était régisseur. L'orchestre était sous la direction de Goossens.

Il n'y eut rien de bien intéressant pendant l'année théâtrale de 1806-1807. On signale, au 25 septembre, un concert de Ciancheltini, pianiste âgé de 6 ans ; et le 19 février 1807, un second concert donné par le violoniste Lafont. Enfin, le 21 mars, on exécuta : *la Création du monde*, oratorio de Haydn.

Limelette fut encore directeur pour la nouvelle période de 1807-1808. Il avait une fort bonne troupe, dans laquelle on remarquait :

Messieurs Demarthe, Lebrun, Firmin, Adolphe, Malevigne, Genty et Sainty. Mesdames et mesdemoiselles Demarthe, Loth, Follange, Auvray et Tirpenne.

L'événement capital fut la première représentation du *Don Juan* de Mozart, le 3 décembre 1808. Le succès fut si grand que le public en redemanda lui-même une nouvelle exécution.

Rien de bien curieux ne se produisit jusqu'en 1810. En cette année, Limelette était encore directeur, puisque le préfet lui accorda, le 23 septembre de cette année, l'autorisation de ne payer que la moitié du loyer de la salle, et un sursis pour l'autre moitié payable sur le produit des redoutes (3).

L'orchestre fut, paraît-il, assez remarquable. On cite parmi les musiciens qui s'y distinguèrent :

Jean-Baptiste Van Hoof, violoniste. — Pierre-Joseph Guislain, violoniste. — Henri Simon, violoniste. — Léonard Truyts, violoncelliste. — Vinci, violoncelliste. — Martin Leys (4), violoncelliste. — V.-J. Platel, violoncelliste. — François Himpens, contrebassiste. — Jean-Joseph Janssens, contrebassiste. — Michel Moysard, clarinettiste. — Pierre-Joseph Van Eeckhoud, clarinettiste. — Jacques Struntz, flûtiste. — Laurent (5), hautboïste. — Jean Schriwaneck, hautboïste. — Henri Tobi, corniste. — Lambert Tobi, corniste.

Le 10 novembre 1810, Drouet, flûtiste distingué que nous avons déjà rencontré dans d'autres villes, donna un concert vocal et instrumental. Plusieurs

(1) Voir aux Documents.

(2) *Courrier de la semaine*. (Cité par Grégoir.)

(3) Grégoir. *L'Opéra à Anvers*, p. 50.

(4) Oncle du célèbre peintre.

(5) Laurent, ayant eu une vive altercation avec Moysard, un duel s'ensuivit. Les suites en furent fatales : Laurent resta sur le carreau.

artistes s'y firent entendre : Dorsan et Lamparelli ainsi que les dames Renel et Rousselois. Drouet exécuta divers morceaux sur sa flûte de cristal enrichie de diamants, don du roi des Pays-Bas.

En 1811, le sieur Jaume est nommé chef d'orchestre (1). Ce fut une excellente acquisition. Ce musicien, quoique peu connu aujourd'hui, jouissait alors, paraît-il, d'une certaine renommée. Il avait ouvert à Anvers une école d'harmonie, de chant, etc. On lui doit même plusieurs morceaux assez remarquables, ainsi que des ouvertures.

Ce fut en 1811 que Talma, de retour de la Hollande, donna à Anvers quelques représentations qui furent très-suivies.

En 1810, toute la troupe partit avec Limelette, pour aller exploiter le théâtre de Gand (2). Nous avons rendu compte de ce fait.

Nous ignorons quel fut ensuite le directeur de la scène d'Anvers. Nous ne connaissons pas également les artistes qu'il avait réunis. Toujours est-il que l'exécution devait laisser quelque peu à désirer. Nous n'en voulons comme preuve que la lettre très-drôlatique ci-dessous et qui donne une piètre idée du talent de ces comédiens (3) :

« *A Messieurs les rédacteurs de* L'ORACLE.

« *Messieurs*, l'importance de la découverte que je viens de faire, et l'utilité publique qui « peut en résulter, m'engagent à vous prier d'en insérer le détail dans votre feuille.

« Depuis plusieurs années, j'étais en proie à une affreuse insomnie, que tout l'art des dis- « ciples d'Esculape n'avait pu faire cesser; elle avait résisté à tous les remèdes physiques et « moraux : j'avais épuisé toutes les ressources de la pharmacie ; l'opium même était sans « vertu ; j'avais bu jusqu'à la lie, la coupe de l'ennui dans les ouvrages nouveaux, tels que « poëmes soi-disant épiques, odes, comédies en cinq actes, romans, dissertations métaphy- « siques, etc., etc. ; j'avais même, comme moyen désespéré, assisté à la représentation de « quelques mélodrames, mais en vain ; je n'éprouvais point de soulagement, et je fus déclaré « incurable.

« Eh bien! le croiriez-vous? tout ce que la médecine et les effets soporifiques de la litté- « rature du jour n'avaient pu produire, les acteurs du théâtre d'Anvers l'ont opéré. O qu'ils « soient mille et mille fois bénis, ces grands et sublimes acteurs! Que les plus sincères « actions de grâces leur soient rendues ; je leur ai vu représenter ATHALIE, et j'ai dormi du « plus profond sommeil...

« Ainsi, le chimiste, en soumettant à une analyse savante les diverses substances, sait leur « trouver des propriétés qui avaient échappé aux regards du vulgaire ignorant; de même, « messieurs les artistes dramatiques d'Anvers, en récitant les vers de Racine, ces vers qu'on « ne peut lire sans éprouver une admiration toujours nouvelle, savent leur donner la vertu « du plus puissant narcotique. Je le répète, grâces leur soient rendues! ils ont opéré une « cure incurable.

« O vous! donc que le sommeil a fuit (*sic*), venez voir jouer la tragédie sur notre scène, et « Morphée vous prodiguera ses plus douces faveurs.

« J'ai l'honneur d'être, Messieurs, l'un de vos abonnés

« Y. Kx. »

(1) Voir une notice sur ce musicien, par Grégoir : *Panthéon musical populaire*, t. III, pp. 51-53.
(2) *Revue historique, etc., du théâtre de Gand*, p. 41.
(3) *L'Oracle*, n° 82, dimanche 22 mars 1812.

S'il en était ainsi à la fin de l'année théâtrale de 1811-1812, il n'en fut pas de même pour celle qui lui succéda. Ce fut principalement l'opéra qu'on donna et, parait-il, avec assez de succès. Nous ne connaissons pas les noms de tous les artistes pour cette nouvelle campagne, voici ceux que nous avons pu recueillir :

Messieurs : Tenar, Baptiste, Camoin, Auguste, Goyon, Granger, Estancelin, Joly, Adrien, Paris et Ganet.

Mesdames et Mesdemoiselles : Tobi *(Rose Lamant)*, Loth, Belleval, Camoin, Dubreuil, Baptiste et Duprato.

En 1812, sous la nouvelle direction, on constate une prospérité remarquable. Toutefois, nous ne savons pas quel fut l'entrepreneur. Il n'est même pas nommé dans l'annonce faite par un journal au sujet des représentations d'Elleviou (1) :

« L'entreprise du spectacle de cette ville, jalouse de varier les amusements des amateurs « et de leur procurer la jouissance des talents des premiers artistes de la capitale, vient d'ob- « tenir de M. Elleviou, première haute-contre du théâtre de l'Opéra-Comique, qu'avant de « quitter Bruxelles, il viendra donner une ou deux représentations à ce théâtre. »

Elleviou donna d'abord ses deux représentations, puis, à la demande générale, le 21 août, il en donna une troisième dans laquelle il joua : *l'Homme sans façons* et *le Tableau parlant*, opéras de Kreutzer et de Grétry. Enfin, cédant aux instances du public, il parut une quatrième fois, le 23, dans *le Trente et Quarante* et *Maison à vendre*. Il eut un tel succès qu'après avoir terminé à Bruxelles, il revint en septembre et se produisit encore trois fois.

Cette année fut réellement exceptionnelle, particulièrement en ce qui concerne l'opéra. Ce furent principalement les œuvres de Grétry qui jouirent du privilège d'attirer le public. Voici celles que l'on donna de juillet à décembre 1812 :

Richard Cœur-de-Lion. — Sylvain. — Le Tableau parlant. — Raoul Barbe-bleue. — Le Jugement de Midas. — La Fausse Magie. — Les Deux Avares. — Le Comte d'Albert. — L'Epreuve villageoise. — La Caravane du Caire. — Panurge dans l'Isle des lanternes. — L'Amant jaloux. — Zémire et Azor.

Cette nomenclature en dit plus que bien des commentaires. La vogue constante et méritée du célèbre compositeur s'étendait à toutes les scènes de la Belgique.

La réclame était aussi de mise au théâtre d'Anvers. Ainsi, le 8 octobre 1812, on donna au bénéfice de l'acteur Ténar, le *Don Juan* de Mozart. L'affiche contenait le petit boniment suivant (2) :

(1) *Journal d'Anvers*. Le 6 août 1812.
(2) Grégoir. *Panthéon musical national*. T. III, p. 53.

« … Cette pièce sera ornée de toute la pompe de spectacle dont elle est susceptible ; une « pluie de feu et la décente (*sic*) de Don Juan aux enfers, termineront le spectacle. »

Quelques artistes de mérite faisaient partie de cette troupe. On signale particulièrement la demoiselle Loth. Au sujet de son bénéfice, qui eut lieu le 26 novembre 1812, nous trouvons une appréciation de son talent. On donnait *la Vestale* de Spontini. Voici ce qu'un critique du temps dit de cette chanteuse (1) :

« Mlle Loth, chargée du rôle de *Julia*, joint à beaucoup d'âme, beaucoup de grâce, beau- « coup de sensibilité, le jeu le plus naturel, le plus animé, et une voix qui se développe « tous les jours davantage ; elle a été applaudie avec transport lors de ses débuts dans la « capitale (Anvers, chef-lieu du département). A la seconde représentation, Mlle Loth a « enlevé tous les suffrages. »

En octobre et novembre 1812, Huet, de l'Opéra-Comique de Paris, vint donner une série de représentations. Il parut dans : *Françoise de Foix*. — *Gulnare*. — *Le Calife de Bagdad*. — *Le Roi et le Fermier*.

Les artistes principaux du théâtre d'Anvers, pendant l'année 1812-1813 sont :

Messieurs : Tenar, haute-contre. — Goyon. — Gamet. — Baptiste. — Estancelin, Trial. — Adrien. — Camoin, basse-taille Granger.

Mesdames et Mesdemoiselles : Loth. — Granger. — Tobi (*Rose Lamant*). — Dubreuil. — Duprato.

Le 22 mars 1813, les frères Fémy donnèrent un grand concert. Enfin, l'année théâtrale fut clôturée le 20 avril, par un spectacle au bénéfice du chanteur Gamet. On joua *Jenny et Théodore*, opéra de Bigalli, *la Jeune Femme colère*, opéra, de Boiëldieu, et *le Roman d'une heure*, comédie d'Hoffmann.

Le ministre de l'intérieur accorda au sieur Dorsan, le privilège pour le 8e arrondissement théâtral. Il commença son entreprise le 25 avril, par *la Caverne*, opéra de Lesueur, et *le Trente et Quarante* de Tarchi.

Comme nous ne connaissons pas les noms de tous les artistes de la troupe, il nous paraît intéressant de donner le libellé d'une partie de l'affiche de ce spectacle, où se trouve mentionnée la rentrée d'un acteur qui fit partie du théâtre d'Anvers, en 1803 (2) :

« Pour la rentrée de M. Delers. Aujourd'hui dimanche 25 avril 1813 : *la Caverne*, opéra, « musique de Lesueur. Le rôle de *Rolando* sera rempli par M. Delers, en société de « Mmes Tobi, Baptiste, MM. Goyon, Gamet, Adrien, Granger, Estancelin et Joly. »

Ce sont tous personnages connus. Delers joua le 27 du même mois, le rôle de *Manquinados*, du *Chevalier Manquinados*, opéra de Cham-

(1) *Journal des Deux-Nèthes*.
(2) Grégoir. *Panthéon musical national*. T. III, pp. 126-127.

pein. Enfin, le 29, il parut dans l'*Amant jaloux* (*Frontin*), de Dalayrac, et *Sylvain*, dans l'opéra de ce nom. Ce jour-là, débutait la dame Cazal, qui fut sifflée, peu de temps après, dans *la Belle Arsène* de Monsigny. On cite encore, dans la troupe, mademoiselle Jaltier.

Cette année fut marquée par plusieurs représentations d'ouvrages importants. On donna principalement les opéras de Grétry, qui avaient une vogue extraordinaire sur toutes les scènes du pays.

Le directeur fit venir Dérivis, basse-taille, qui se produisit quatre fois. Il eut le succès le plus beau et le plus mérité.

Une singulière coïncidence fit que, le 24 septembre 1813, jour de la mort de Grétry, on donnait à Anvers, son opéra : *les Deux Avares*.

Les artistes voulurent également décerner un hommage au grand compositeur défunt, à celui dont les œuvres formaient le principal contingent du répertoire.

Un spectacle extraordinaire eut lieu le 14 octobre 1813. Il commença par un prologue en vers : *le Souvenir de Grétry*, écrit par Em. Dupaty, et dans lequel fut exécutée la dernière romance du musicien : *le Chant du Cygne*. On donna ensuite deux de ses opéras : *Sylvain* et *le Jugement de Midas*. A la fin de cette dernière pièce, *Apothéose de Grétry*, composée des plus jolis airs de ses opéras et dans laquelle parurent tous les artistes. Le chef d'orchestre, qui était alors Marly, écrivit spécialement une ouverture pour la circonstance.

Les œuvres de ce charmant auteur n'en restèrent pas moins aimées du public. On donna successivement : *l'Amant jaloux* (21 octobre). — *Panurge dans l'Isle des lanternes* (31 octobre). — *Le Tableau parlant* (10 novembre).

Au mois de janvier 1814, le sieur Dorsan, ne pouvant supporter les charges de la direction, s'en démit, et les artistes résolurent de continuer l'année théâtrale en société.

Parmi ces derniers, on cite la dame *Lemaire*, ancienne pensionnaire du Théâtre Feydeau de Paris. Elle tenait l'emploi de chanteuse légère. Nous en parlerons longuement dans le chapitre suivant.

Les événements politiques qui amenèrent la chûte du premier Empire, furent probablement préjudiciables aux artistes, car il n'existe plus aucun renseignement sur le théâtre d'Anvers, pour cette époque.

Il est à noter que cette ville, devenue port militaire de première classe, possédait une garnison considérable. Ce fut une source de prospérité pour le théâtre. Aussi a-t-on pu remarquer que les célébrités du moment s'y produisirent. On donna toutes les pièces en vogue, de même qu'à Bruxelles, et l'on peut avancer, sans exagération, que ce fut sous la domination française que la scène anversoise eut le plus grand lustre.

Nous n'avons pas trouvé de traces de représentations de sociétés drama-

tiques françaises, dans cette ville. Il y en eut probablement, mais elles n'ont pas donné signe de vie pendant ces vingt années. Il ne nous est, toutefois, rien parvenu à ce sujet.

Il n'en fut pas de même pour la ville de Malines. En 1807, lors du fameux incendie de Marche, dans le Luxembourg, des amateurs donnèrent un spectacle au bénéfice des malheureux ruinés par cet événement. Voici ce que nous avons trouvé relativement à cette bonne œuvre (1) :

« La *Société d'Émulation* de la ville de Malines a donné, ces jours derniers, sur son « théâtre, au bénéfice des incendiés de Marche, une représentation de trois pièces, qui a fait « un produit d'environ 150 francs. MM. les sociétaires s'étoient exclusivement chargés de « tous les frais relatifs au spectacle... »

Ces mots *sur son théâtre* indiqueraient que cette société donnait de fréquents spectacles. Nous manquons de renseignements à cet égard. Ceci suffira toutefois pour établir l'existence de réunions dramatiques dans cette ville.

Puisque nous parlons de spectacles d'amateurs, mentionnons la pièce suivante : *Nadir, ou l'Orphelin d'Afrique*, opéra en un acte, de monsieur Pierre Blanfart, musique de monsieur F. Van Haesdonck. Cet opéra fut représenté, pour la première fois, sur le théâtre de la société des *Amis des Arts* de Termonde, le 1er février 1807 (2). Il est également question ici d'une scène spéciale à ces amateurs.

Enfin, le 14 janvier 1810, eut lieu à Alost, la remise des prix aux vainqueurs dans le concours de poésie ouvert, le 15 novembre 1807, par la société des Catharinistes. Dans le programme de la fête, figurait le paragraphe suivant (3) :

«... Messieurs les membres de la société de la *Bonne-Foi*, de Bruxelles, voulant concourir « par leurs talens, à augmenter l'éclat de la fête, donneront, après la distribution des prix, « *Une Folie*, opéra en 2 actes... »

Cette annonce valut aux rédacteurs la lettre ci-dessous, qui nous renseigne entièrement sur ce qu'était cette société (4) :

« *Aux Rédacteurs de l'*ORACLE.

« D'Alost, le 10 janvier (1810).

« *Messieurs,*

« C'est par erreur qu'il a été inséré dans votre feuille du 10 décembre dernier, que c'étoit « la société de la *Bonne-Foi* de Bruxelles, qui embelliroit la fête du 14 janvier prochain par « un spectacle composé d'*Une Folie*, opéra en deux actes, musique de Méhul. Veuillez recti- « fier cet article, en ne compromettant en rien la société de la *Bonne-Foi*, qui n'est pas une

(1) *L'Oracle*, n° 139, le 19 mai 1807.
(2) Voir la Bibliographie.
(3) *L'Oracle*. n° 337, le 10 décembre 1809.
(4) *Id.* n° 13, le 13 janvier 1810.

« société dramatique ; quelques personnes seulement, faisant partie de cette société, se ren-
« dront en cette ville, à l'occasion de la distribution des prix de poésie par la société des
« *Catharinistes*, pour y représenter la pièce annoncée, à laquelle il leur a plu de joindre
« la charmante comédie en vers de M. Etienne, intitulée : *Bruis* (sic) *et Palaprat, ou l'In-*
« *cognito du duc de Vendôme.*

« *Pour la société des Catharinistes :*

« CH. BROECKAERT, *secrétaire.* » « J.-J. DE RIDDERE, *président.* »

Dans le chapitre précédent, on a remarqué le peu d'importance qu'eut le théâtre de Mons. Pendant la période de vingt ans que nous allons envisager, quelques faits intéressants se produisirent, ils transformèrent même la scène de cette ville.

En 1795, le citoyen Voizel l'occupait avec sa troupe. Sous sa direction, parut une pièce indigène due à Nicolas Descamps (1). Elle fut représentée le 29 juin de cette année, sous le titre de : *La Veuve persécutée sous le règne du terrorisme, ou les sujets reconnaissants*, drame en trois actes et en prose (2). Comme à cette époque, nos provinces n'étaient pas encore annexées à la France, c'était l'autorité militaire qui avait la haute main, aussi l'approbation est-elle ainsi conçue : « Vu et approuvé par moi, *Général de Division*, « pour être représenté sur le Théâtre de Mons. Signé : JACOB. »

En l'an VI de la République, le sieur Bonacueil, propriétaire de la salle Saint-Michel, présenta une demande de subside à la municipalité. On le lui accorda, le 13 vendémiaire (4 octobre 1797), mais, en même temps, on régla ses droits et ceux de la ville, de telle manière que Bonacueil fut reconnu posséder les machines, décors et autres dépendances du théâtre, et la ville, propriétaire du local où ce théâtre avait été érigé.

Quelques années plus tard, il changea de propriétaire. La dame veuve de Léopold-Henri Bonacueil, née Hocquart, le mit en vente le 7 floréal an XIII (27 avril 1805). Il fut acheté par deux Montois, Louis Hocquart, droguiste, et François Péché, fripier. Aux termes de l'acte de vente (3), ils furent mis en possession du « Théâtre de la ville de Mons, situé dans la grande salle qui « est au-dessus de la Grande-Boucherie, lequel a son entrée par la rue de « la clef, — avec tout ce qui appartient au dit théâtre et en dépend, tel qu'il « a été vendu et cédé à feu Léopold Bonacueil par les confrères et grand-« maître du Serment de Saint-Michel. »

Ici prend fin la gestion sérieuse de cette salle de spectacle. Les nouveaux propriétaires n'ayant pas voulu faire les frais de restauration nécessaires, elle devint peu digne du public montois, aussi ne donna-t-elle plus asile, pen-

(1) Mathieu. *Biographie montoise*.
(2) Voir la Bibliographie.
(3) Archives de l'État, à Mons.

dant plusieurs années, qu'à des troupes de saltimbanques et, de temps en temps, à des expositions.

On comprit la nécessité d'avoir un théâtre nouveau et mieux approprié que l'ancien. Une société d'actionnaires se forma à cette fin.

Le 4e jour complémentaire de l'an XIII (21 septembre 1805), la ville de Mons (1) vendit aux sieurs Delattre, Du Val, Charles Tiberghien et consorts, les corps de caserne du Pavillon, de Saint-Jacques et de Saint-Joseph, avec condition expresse d'y construire, dans le terme de deux ans, une nouvelle salle de spectacle. La ville se réserva « le droit d'acquérir en tout temps les « deux loges qui lui paraitront les plus convenables à une destination particu- « lière, et ce, au prix qu'auront été vendues les autres loges à feu du pre- « mier rang. »

Le nouveau théâtre fut édifié dans le temps prescrit, par le sieur Janson, architecte et entrepreneur de Paris. On commença les travaux le 15 octobre 1805 et l'inauguration eut lieu le 1er janvier 1807. Il fut construit aux frais des actionnaires que nous venons de nommer. Ce fut le sieur Dupré-Nyon qui en fit l'ouverture. Nous avons vu ce directeur au théâtre de Gand, en 1803 et 1804 (2).

La salle avait sa façade à front de la rue des Tuileries. On la nomma *la Comédie*. Elle était très-convenablement aménagée. Il s'y trouvait un amphithéâtre, un paradis, un parterre, deux rangs de dix-sept loges chacun (premières et secondes-premières) et quatorze baignoires pouvant contenir, ainsi que les loges, chacune six personnes. Toutes ces loges avaient leurs titulaires qui jouissaient du privilège assez original de ne s'y abonner que pour quatre personnes (abonnement courant comme abonnement suspendu). Peu à peu, le même privilège fut concédé aux autres abonnés.

Le 12 décembre 1812, première représentation d'une pièce indigène : *la Gouvernante de qualité*, comédie en un acte et en prose, par un habitant de cette ville (?).

Pendant les mois de février, mars et avril 1813, parurent Leclercq et Mme Barrière-Menier, artistes de la Comédie-Française. Ils jouèrent : *Andromaque*, *Phèdre*, *Mithridate*, *Cinna*, *Médée*, *Esther* et *Philoctète*.

A cause du prix élevé du timbre, on n'imprima plus d'affiches de spectacle, durant l'année 1813-1814. En outre, le théâtre de Mons n'ayant pas de troupe spéciale, était desservi par une de celles du 12e arrondissement théâtral, composée de *comédies* et *vaudevilles*. Elle débuta le dimanche 7 novembre 1813.

L'exploitation du théâtre de Mons fut généralement heureuse. On constate que la moyenne des bénéfices annuels fut de sept à neuf mille francs.

(1) Arrêté du Préfet du département de Jemmapes, du 4 thermidor an XIII.
(2) *Revue anecdotique, etc., du théâtre de Gand.* PP. 30 et 31.

Pour en finir avec la salle Saint-Michel, qui fut le berceau du théâtre régulier à Mons, disons qu'elle fut vendue et démolie en 1842. Sur son emplacement s'élèvent deux maisons de commerce (nos 40 et 41). Il ne reste de l'ancien édifice de la Grande-Boucherie, qu'une porte d'issue, située rue de la clef, n° 4 : c'était l'entrée du théâtre.

Tous ces détails, inconnus jusqu'à ce jour et que nous devons à la grande complaisance de monsieur Devillers, archiviste de l'État, à Mons, ne manquent pas d'intérêt. Ils établissent d'une manière nette et précise, l'établissement définitif du théâtre dans cette ville. Les différentes phases par lesquelles il a passé, sont des plus curieuses et personne ne se doutait des particularités qui viennent d'être exposées.

A Namur, les représentations dramatiques continuèrent à avoir lieu dans la salle construite dans le palais des gouverneurs, aujourd'hui le palais-de-justice (1). Elle était située dans une aile actuellement démolie, qui se trouvait perpendiculairement à la salle qui sert aux audiences de la cour d'assises, sur l'emplacement même de l'ancien monument élevé à la mémoire des combattants de 1830 (2).

Ce monument étant une propriété de l'État, il en était conséquemment de même du théâtre qui en était une dépendance. Donc, quand le pays fut soumis à la domination française, ce fut la République qui en fut maîtresse.

Le 15 thermidor an XI (3 août 1803), Bonaparte, Premier Consul, arriva à Namur. On le reçut magnifiquement. Avant son départ, le 17 thermidor suivant, il voulut témoigner sa reconnaissance de cet excellent accueil. Il fit remettre au citoyen Gaiffier, une tabatière d'or enrichie de son chiffre, et, pour laisser à la population un souvenir durable de cet événement, il prit un arrêté par lequel il cédait à la commune la salle de spectacle (3).

A dater de cette époque, Namur posséda un théâtre plus ou moins régulier. Toutefois, les troupes qui l'occupèrent ne laissèrent guère de traces de leur séjour, avant l'année 1809.

Grâce à l'extrême obligeance de Monsieur S. Bormans, archiviste de l'État dans cette province, il nous est possible de reconstituer presqu'entièrement l'exploitation jusqu'en 1814. Il a bien voulu nous communiquer la farde des programmes de l'époque, appartenant à la bibliothèque du Musée (4).

Aux termes de l'arrêté du 25 avril 1807, Namur était compris dans le 23e arrondissement théâtral.

Ce fut Dupré-Nyon qui, le premier, occupa ce théâtre. Nous en trouvons la preuve dans un prospectus qu'il lança lors de son retour, en 1818 (5) :

---

(1) Voir Tome I, p. 118.

(2) Ed. Louvat. *Le Théâtre de Namur au temps jadis.* (Manuscrit).

(3) J. Borgnet. *Archéologie du XIXe siècle.* (Annales de la Société archéologique de Namur, t. IX, p. 186).

(4) Farde intitulée : *Théâtre de Namur. Pièces représentées de* 1809 *à* 1825.

(5) Bibliothèque du Musée, à Namur. — Farde intitulée : *Théâtre de Namur. Pièces représentées de* 1809 *à* 1825.

« En compulsant, cet hiver, » disait-il, « mes anciens registres, je remarquai qu'*en juin* « 1807, saison soi-disant peu avantageuse pour le spectacle, *je m'étais présenté à Namur* « avec une organisation inférieure à celle que je viens d'offrir; deux seuls dépôts compo- « saient alors tout le militaire; néanmoins, *pendant un séjour de deux mois,* mon spectacle « fut constamment suivi.... »

Nous manquons de renseignements sur cette gestion, mais c'est déjà beaucoup d'avoir pu établir le fait, vu le silence des journaux du temps.

Le sieur *Reinal* fut ensuite breveté par le ministre de l'intérieur pour en faire l'exploitation. Il fit l'ouverture le dimanche 19 novembre 1809, par *Claudine de Florian*, comédie en 3 actes de Pigault-Lebrun, et *la Fausse Agnès*, comédie en 3 actes de Destouches. Voici quelle était la composition de la troupe :

Comédie et tragédie.

Acteurs.

Messieurs :

ARMAND. — BAUDRY. — BÉNARD. — REINAL. — SAINT-EVREMOND. — LORILLARD.

Mesdames et Mesdemoiselles :

NEVEU. — CAROLINE DORSAN. — DORSAN mère. — BAUDRY aîné. — FLORICOURT. — BAUDRY cadette.

Chanteurs.

Messieurs :

BOUZIGUE. — FLORICOURT. — PÉTIGNY. — EGÉE. — SAINT-PAUL. — SAINT-HILAIRE.

Mesdames et Mesdemoiselles :

SAINT-PAUL. — EGÉE. — HAUREGARD. — FIÉVÉE. — POUCHAIN. — SAINT-HILAIRE.

Nous ne possédons malheureusement aucune donnée sur la composition de l'orchestre, qui était sous la direction du sieur *Fiévez*.

La troupe comique débuta donc la première, à la date que nous venons de citer. Elle termina ses représentations le jeudi 25 janvier 1820, pour céder la place aux acteurs d'opéra qui se produisirent, pour la première fois, le lundi 29 du même mois et occupèrent la salle jusqu'à la clôture de l'année théâtrale, le mardi 10 avril suivant. En procédant de la sorte, Reinal respectait les termes de l'arrêté de 1807, qui n'autorisait qu'une seule troupe à Namur.

Comme nous avons la bonne fortune de posséder les programmes des spectacles de cette année, nous en profiterons pour établir le répertoire des deux phases de l'exploitation :

1° Pièces représentées par la troupe comique.

Claudine de Florian, com. 3 a. — *La Fausse Agnès*, com. 3 a. — *Le Barbier de Séville*, com. 4 a. — *La Femme jalouse*, com. 5 a. — *Les Fourberies de Scapin*, com. 3 a. — *L'Épreuve réciproque*, com. 1 a. — *Le Prêté rendu*, com. 1 a. — *Les Folies amoureuses*,

com. 3 a. — *Les Deux Frères*, com. 4 a. — *L'Amant auteur et valet*, com. 1 a. — *Les Trois Sultanes*, com. 3 a. — *Mélanie*, dr. 3 a. — *Le Légataire universel*, com. 5 a. — *Les Fausses Infidélités*, com. 1 a. — *L'Intrigue épistolaire*, com. 5 a. — *L'Avocat Patelin*, com. 3 a. — *Les Châteaux en Espagne*, com. 5 a. — *L'Épreuve nouvelle*, com. 1 a. — *Les Jeux de l'amour et du hasard*, com. 3 a. — *Guerre ouverte*, com. 3 a. — *Eugénie*, dr. 5 a. — *Le Dépit amoureux*, com. 2 a. — *La Jeunesse de Henri V*, com. 5 a. — *Crispin médecin*, com. 3 a. — *Les Deux Francs-Maçons*, com. 3 a. — *Le Repas des Clercs*, vaud. 1 a. — *Les Précieuses ridicules*, com. 1 a. — *Le Collatéral*, com. 5 a. — *Les Projets de Mariage*, com. 1 a. — *Le Jugement de Salomon*, dr. 3 a. — *Le Festin de Pierre*, com. 5 a. — *La Dinde du Mans*, vaud. 1 a. — *Madame de Sévigné*, com. 3 a. — *Minuit*, com. 1 a. — *Les Deux Petits Savoyards*, op. 1 a (1). — *La Petite Ville*, com. 4 a. — *Anaximandre*, com. 1 a. — *Les Étourdis*, com. 3 a. — *Les Dangers de l'absence*, com 2 a. — *Le Mercure galant*, com. 4 a. — *Misantropie et Repentir*, com. 5 a. — *Le Conciliateur*, com. 5 a. — *La Chaste Suzanne*, vaud. 2 a. — *Le Médecin malgré lui*, com. 3 a. — *L'Original*, com. 1 a. — *Le Vieux Célibataire*, com. 5 a.

2° Pièces représentées par la troupe lyrique.

Françoise de Foix, op. 3 a. — *L'Opéra-Comique*, op. 1 a. — *Les Maris-Garçons*, op. 1 a. *Le Nouveau Don Quichotte*, op. 2 a. — *Raoul, Sire de Créquy*, op. 3 a. — *Les Rendez-vous bourgeois*, op. 1 a. — *Menzikoff et Fœdor*, op. 3 a. — *Les Confidences*, op. 2 a. *Le Médecin turc*, op. 1 a. — *Le Traité nul*, op. 2 a. — *Les Visitandines*, op. 2 a. — *Le Trésor supposé*, op. 1 a. — *Maison à vendre*, op. 1 a. — *Les Deux Avares*, op. 2 a. — *Michel-Ange*, op. 1 a. — *Renaud d'Ast*, op. 2 a. — *Une Matinée du Maréchal de Catinat*, op. 1 a. — *Le Seigneur bienfaisant*, op. 3 a. — *L'Irato*, op. 1 a. — *Le Jugement de Midas*, op. 3 a. — *Le Prisonnier*, op. 1 a. — *Le Roi et le Fermier*, op. 3 a. — *Picaros et Diégo*, op. 1 a. — *Philippe et Georgette*, op. 1 a. — *Ma Tante Aurore*, op. 2 a. — *La Vallée de Barcelonnette*, vaud.-op. 1 a. — *Le Maréchal-Ferrant*, op. 2 a. — *L'Auberge de Bagnères*, op. 3 a. — *La Belle Arsène*, op. 4 a. — *Sargines*, op. 3 a. — *L'Amour filial*, op. 1 a. — *Adèle et Dorsan*, op. 3 a. — *Le Roi de Cocagne*, com. 3 a. — *M. et Mme Denis*, vaud. 1 a. — *Gulistan*, op. 3 a. — *Drelindindin*, vaud. 1 a. — *Marianne*, op. 1 a. — *Joseph*, op 3 a. — *Milton*, op. 1 a. — *Le Calife de Bagdad*, op. 1 a. — *Le Petit Matelot*, op. 1 a. — *Les Prétendus*, op. 1 a. — *Le Tableau parlant*, op. 1 a. — *Ariodant*, op. 3 a. — *Le Petit Page*, op. 1 a. — *Sylvain*, op. 1 a. — *Le Déserteur*, op. 3 a. — *Les Deux Journées*, op. 3 a. — *Une Folie*, op. 2 a. — *Paul et Virginie*, op. 3 a. — *Le Secret*, op. 1 a. — *L'Epreuve villageoise*, op. 2 a. — *Œdipe à Colonne*, op. 3 a. — *Nanette et Lucas*, op. 2 a. — *Une Soirée d carnaval*, op. 3 a. — *L'Intrigue aux fenêtres*, op. 1 a.

D'après cette énumération, on voit que le public de Namur ne fut pas trop mal partagé. On lui donna les pièces en vogue, dans lesquelles les opéras de Grétry tenaient une large place.

Comme dans presque tous les théâtres de province, on donnait aux ouvrages des titres ampoulés. Ainsi *Raoul de Créquy* était noté au programme : *l'Illustre Captif, ou etc.*; *le Trésor supposé* avait la dénomination de : *Cinq cent mille francs, etc.*; et ainsi de suite.

Outre cela, lorsque l'on jouait un ouvrage nouveau, on accompagnait habituellement l'annonce de la représentation par un boniment des plus sin-

(1) Cette petite pièce, d'une musique facile, fut souvent chantée par des acteurs comiques.

guliers. Ainsi, lorsqu'on donna *Menzikoff et Fœdor*, on y joignit ce qui suit (1) :

« Opéra nouveau en 3 actes et en prose, musique du célèbre CHAMPEIN, auteur de *la* « *Mélomanie*, des *Dettes*, du *Don Quichotte*, etc., productions qui lui ont donné parmi les « compositeurs les plus célèbres, le surnom de FAVORI D'APOLLON ; celle-ci est une des plus « savantes de cet inimitable auteur ; elle peint avec une mâle énergie, les mœurs, la rudesse « et sur-tout l'aridité de ces climats lointains où l'homme est souvent en proie à la fureur « des élémens déchaînés et coalisés pour sa ruine ; cette pièce, dont tout le monde connaît « l'historique, puisqu'elle est extraite de la vie de Pierre-le-Grand, sera ornée de tout son « spectacle. »

Comme pendant et pour ne pas multiplier nos citations à l'infini, donnons encore celle qui suit et qui ne le cède en rien à la précédente (2) :

« LE ROI ET LE FERMIER, opéra en 3 actes et en prose, du célèbre MONSIGNY, auteur « révéré par tous les véritables connaisseurs. Cette pièce, qui ornait l'ancien répertoire du « Théâtre-Italien, est susceptible de piquer la curiosité générale, tant par le mérite per- « sonnel du poème, qui est écrit avec la plus grande facilité, que par le charme de la musique, « qui est parfaitement d'accord avec les situations et les personnages, manière de traiter « qu'on ne retrouve pas toujours dans nos ouvrages modernes. L'orage du second acte prin- « cipalement a été exécuté dans tous les concerts, et a fixé depuis longtems l'attention des « amateurs. Ladite production avait été défendue pendant la révolution, et vient d'être « remise par ordre de S. M. L'EMPEREUR. »

Un fait assez singulier et que nous n'avons rencontré qu'ici, se produisait aux représentations à bénéfice. L'artiste intéressé faisait imprimer une petite réclame adressée au public, et terminait invariablement par une pièce de vers en l'honneur des dames de Namur. Ainsi, le 5 mars 1810, eut lieu un spectacle au profit du chanteur Egée; on donna *Adèle et Dorsan*, opéra en trois actes de Dalayrac, et le *Roi de Cocagne*, comédie en trois actes et en vers de Legrand. Le programme portait les vers suivants :

« AUX DAMES DE NAMUR.

« O vous! à qui sans cesse on offre son hommage,
« Sexe aimable et charmant, vous domptez tous les cœurs!
« De vous voir dans ce jour, si j'obtiens l'avantage,
« On verra mon spectacle orné de mille fleurs :
« Puis-je me flatter que les Namurois galans,
« Brigueront le bonheur de voler sur vos traces?
« S'ils n'y viennent, au moins, pour nos faibles talens,
« Pourraient-ils refuser d'accompagner les Grâces?

« *Salut et respect*, EGÉE. »

C'est un peu billet de caramel, mais, toutefois, ce n'est pas trop mal tourné pour un impromptu. Le même Egée, lors du spectacle donné pour sa femme,

(1) Programme du mardi 13 février 1810.
(2) Id. du mardi 20 février 1810.

le 27 mars suivant, écrivit un apologue de circonstance : *la Colombe et Phœbus*, suivi de vers relatifs au but de la représentation. Des pièces de poésie furent également publiées pour le bénéfice de Floricourt et de M[lle] Saint-Hilaire (3 avril) et pour celui de Petigny (10 avril, jour de la clôture).

On a pu s'étonner de voir la comédie de Legrand : *le Roi de Cocagne*, donnée par les acteurs de l'opéra. Ce ne furent pas eux qui la jouèrent. Le chef d'orchestre Fiévez représenta *le Roi de Cocagne*, sa femme, *Bombance*, et deux rôles de vieilles furent interprétés par les petits *Hauregard* et *Clara Saint-Paul*, tous deux âgés de huit ans (1).

Blondin et ses sauteurs, que nous avons rencontrés sur d'autres scènes du pays, parurent également à Namur. Ils se donnaient le titre de : *Troupe des artistes d'agilité*. Ils donnèrent quatre représentations, les 12, 15, 18 et 19 mars 1810.

Le spectacle commençait habituellement à cinq heures et demie. Le prix de l'abonnement était peu élevé. Nous voyons que les cartes transférables, c'est-à-dire ne portant pas le nom du preneur, étaient pour les secondes loges, au prix de douze escalins la douzaine, et pour le second parquet, de 18 escalins. On ne pouvait en prendre que douze à la fois. Pour les bals masqués du carnaval, on ne payait que trois escalins pour l'entrée générale, et pour les personnes qui ne désiraient que voir le coup-d'œil de la salle, le prix était d'un escalin.

La ville de Namur resta ensuite sans théâtre régulier, jusqu'au dimanche 18 novembre 1810. Ce jour-là eurent lieu les débuts de la nouvelle troupe, sous la régie du sieur Henri, fondé de pouvoirs de Reinal. Elle se composait des sujets suivants :

Acteurs, Chanteurs et Danseurs.

Messieurs :

PHILIDOR. — HENRY. — AUBERT. — AUGUSTE. — CHARLES. — HOUSSET.

Actrices, Chanteuses et Danseuses.

Mesdames et Mesdemoiselles :

VICTORINE. — PAULINE. — VIRGINIE. — BOUCHER. — HOUSSET. — GILMAND.

Cette exploitation ne fut qu'éphémère. Elle clôtura à la fin de décembre, six semaines après l'ouverture. Le ballet tint une large place au répertoire.

Deux pièces, dues au régisseur Henri et à l'acteur Philidor virent alors, pour la première fois, le jour à Namur : *Deux Roses, ou l'instinct du Cœur*, opéra en un acte, paroles de N***, musique de Philidor (2), et *les Moissonneurs*, ballet des mêmes (3).

(1) Programme du 5 mars 1810.
(2) Programme du 20 novembre 1810.
(3) Programme du 25 novembre 1810.

Une autre pièce, de la composition de Henri seul, fut jouée le 8 décembre 1810 : *Un Moment de fortune, ou les contrats*, vaudeville en un acte.

Enfin, Philidor écrivit une musique nouvelle pour la comédie-vaudeville de Joseph Pain : *Amour et Mystère, ou lequel est mon cousin?* Elle fut représentée le 2 décembre de la même année.

L'opéra fut négligé ; on ne constate aucune œuvre remarquable. En un mot, ce fut une époque de décadence.

Un renseignement curieux, fourni par un des programmes du temps, nous donne les diverses subdivisions de la salle, (1) : c'est le prix des places. On payait : aux *Premières Loges* et au *Premier Parquet*, deux francs ; — au *Deuxième Parquet*, un franc vingt-cinq centimes ; — aux *Secondes*, un franc ; — au *Parterre*, 75 centimes ; — aux *Troisièmes*, 30 centimes, et pour les militaires 25 centimes. Il ressort donc de ceci qu'il y avait trois rangs de loges.

La salle de spectacle fut ensuite occupée par Stanislas, s'intitulant *Membre de l'Athénée des Arts de Paris*. Ce personnage y donna des séances de *physicologie*, les 13, 15 et 20 janvier 1811. Nous l'avions déjà vu à Bruxelles. Il se rendit ensuite à Liége.

Il est à supposer qu'il y eut alors pénurie de troupe dans l'arrondissement théâtral auquel appartenait Namur, car la salle de cette ville fut exploitée par les artistes de Liége, sous la direction de Duboccage, directeur breveté du 22e arrondissement. Il fit l'ouverture le dimanche 12 mai 1811, par *Euphrosine*, opéra en trois actes de Méhul, et *Les Deux Prisonniers*, opéra en un acte de Dalayrac. Il n'exploita que le genre lyrique. Voici quels étaient les chanteurs qu'il avait réunis :

Messieurs :

GRANDVALET. — HYPOLITE. — RAMOND. — MILLER. — RIS. — ANCILLA. — PINGAT. — DEJEAN. — DUBOCCAGE.

Mesdames et Mesdemoiselles :

BAILLET. — VICTORINE. — SAINT-HILAIRE. — VILLARCEAU. — FIEVEZ. — POUCHAIN. — RAMOND. — RIS.

Maître de musique : M. FIEVEZ.

Duboccage ne donna, alors, que sept représentations. Il clôtura le 27 mai. Il revint ensuite le 2 juin et occupa la salle jusqu'au mois d'août suivant. Cemme précédemment, il ne fit jouer que des opéras.

Le théâtre fut inoccupé jusqu'au dimanche 3 novembre. Ce jour-là eut lieu un spectacle extraordinaire (!) donné par l'*Arabe incombustible*. Voici, aux termes mêmes du programme, de quoi se composaient les exercices de ce saltimbanque :

(1) Du 18 novembre 1810.

« 1° L'*Incombustible* dansera l'Anglaise à pieds nuds, sur une pièce de fer de 4 pieds en « carré, rougie par le maréchal.

« 2° Il prendra dans les mains une barre de fer rouge, la maniera en tous sens comme « pour la battre, la jettera en l'air, la ratrapera, mains nues, sans ressentir aucune « chaleur, puis la portera à la bouche et la tiendra dans les dents, sans le secours des « mains.

« 3° Il léchera une barre de fer rouge, par plus de 50 reprises. — Ces barres sont du « poid de 10 à 12 livres, de la longueur de cinq pieds.

« 4° Il trempera les pieds et les mains nuds dans plus de 25 livres de plomb fondu, s'en « fera couler dans la bouche, et le crachera froid, à la vue des spectateurs.

« 5° Il passera les pieds, les mains, les bras et autres parties du corps à travers les « flammes les plus ardentes qu'on ait jamais vu ; pour assurer que le dit *Incombustible* ne « fait aucun usage de préparation, il invite messieurs les médecins, chirurgiens, gens de « l'art et amateurs de vouloir le visiter avant ses opérations, en présence des specta- « teurs. Il renonce par avance à toute recette en cas où on lui trouve la moindre « supercherie... »

Ceci nous a semblé assez singulier pour être reproduit ici. Ce personnage forain n'est signalé qu'à Namur.

Il y eut ensuite quatre représentations données par la troupe des *Artistes lyriques et dramatiques sous la régie du sieur Edouard*. Elles eurent lieu les 24 et 26 novembre, 1er et 2 décembre 1811. Les programmes sont muets sur les noms de ces comédiens.

Duboccage revint exploiter le théâtre de cette ville. Il fit paraître d'abord une troupe comique qui débuta, le 12 décembre 1811, dans deux comédies, *le Dissipateur*, cinq actes en vers de Destouches, et *les Jeux de l'amour et du hasard*, trois actes en prose de Marivaux. Elle clôtura, le dimanche 23 février 1812, par *Sémiramis*, tragédie de Voltaire et *le Mariage secret*, comédie de Desfaucherets. Le personnel était assez nombreux ; il comportait les sujets suivants :

Messieurs :

GERMAIN. — COLLET. — MAURICE. — FRADIN. — BAUDRY. — ARMAND. — SAINT-PAUL. — OLIVIER. — MILLER.

Mesdames et Mesdemoiselles :

VANHOVE. — VAGNER. — ARMAND. — SAINT-PAUL. — SOPHIE BAUDRY. — COLLET. — VALMONT. — HENRIETTE BAUDRY.

Pendant ce laps de temps, ils donnèrent trente représentations. Les artistes lyriques leur succédèrent, et parurent, pour la première fois, le 1er mars suivant. Ils ne se produisirent que dans neuf soirées jusqu'au 17 du même mois, jour de la clôture. Nous y rencontrons les mêmes chanteurs que précédemment, à part *madame Fay*. C'était la fille de madame Rousselois, qui fit partie du théâtre de Bruxelles, pendant l'année 1802-1803.

Duboccage, ne suivant pas en cela l'exemple de plusieurs de ses collègues,

tenait à ne laisser aucun arriéré en quittant Namur. A la fin des programmes des dernières soirées (1), il fit insérer cette petite note : « le Directeur du « spectacle prévient les personnes qui auraient quelques réclamations à lui « faire qu'elles doivent se transporter chez lui dans le plus bref délai. »

Pendant ces neuf représentations, on donna un nombre assez considérable d'opéras. En voici la nomenclature :

François de Foix, de Berton, (1er mars). — *Les Prétendus*, de Lemoyne (1er mars). — *Gulnare*, de Dalayrac (3 mars). — L'*Auberge de Bagnères*, de Catel (3 mars). — *Le Poète et le Musicien*, de Dalayrac (2), (5 mars). — *La Tête de bronze*, mel. 3 a. de Hapdé (3) (8 mars). — *La Femme acariâtre*, de Solié (8 mars). — *L'Enfant prodigue*, de Gaveaux (9 mars). — *Le Billet de loterie*. de Nicolo (9 mars). — *La Caravane du Caire*, de Grétry (10 mars). — *Le Petit Matelot*, de Gaveaux (10 mars). — *Montano et Stephanie*, de Berton (12 mars).—*Ambroise*, de Dalayrac (12 mars). — *Les Deux Journées*, de Cherubini (15 mars). — *Philippe et Georgette*, de Dalayrac, (15 mars). — *La Vestale*, de Spontini (17 mars). — *Le Grand-Père*, de Jadin (17 mars).

Ce fut toujours Fiévez qui resta maître de musique; sa femme était, comme précédemment, chanteuse dans la troupe. Nous ne pouvons guère savoir comment ces opéras étaient exécutés, mais si la qualité répondait à la quantité, le public de Namur pouvait se considérer comme bien servi.

Constatons, en passant, une séance donnée, le 30 mars 1812, par le physicien Bienvenu, que nous avons déjà rencontré sur plusieurs scènes du pays. Ses expériences furent un avant-coureur de l'éclairage au gaz des salles de spectacle. Ses *Feux d'artifice* n'étaient pas autre chose. Il dit, dans le programme : « Ces feux prouveront l'utilité et la beauté des nouveaux *Ther-* « *molampes*, dernièrement inventés à Paris pour éclairer toute une salle. » Ce serait donc lui qui, sans en être positivement le promoteur, aurait été le premier expérimentateur en public, du procédé nouveau. Sa présence en Belgique devrait donc être notée tout particulièrement.

Le 23e arrondissement théâtral eut ensuite de nouveaux exploitants brevetés. Ce furent les sieurs *Méland* et *Lesage-Duhdzay*. Leur troupe se composait d'artistes dramatiques et lyriques. Ils occupèrent le théâtre de Namur, du 9 juillet au 3 septembre 1812. Leur spectacle d'ouverture se composait du *Procès du Fandango*, vaudeville en un acte de Barré, Radet et Desfontaines, et de *Joseph*, opéra en trois actes de Méhul. Ils donnèrent treize représentations. Voici quelle était la composition de leur troupe :

Messieurs :

ELOY. — HUBY. — LESAGE. — MÉLAND. — LOIR. — SAINT-PAUL. — BERGERONNEAU. — D'HERVILLY.

(1) Programme des 15 et 17 mars 1812.

(2) Cette pièce fut précédée d'un prologue en un acte, en mémoire de ce compositeur. L'ouverture était formée des plus jolis airs de ses opéras, arrangés en pot-pourri.

(3) Nous ne comprenons pas que des artistes d'opéra aient joué ce mélodrame.

Mesdames et Mesdemoiselles :

JALLIER. — FIÉVEZ. — HUBY. — SAINT-PAUL. — LACOSTE. — LOIR. — CÉCILE. — BERGERONNEAU.

Maître de musique : M. FIÉVEZ.

Comme corollaire, nous donnons ci-dessous le répertoire complet de l'exploitation :

Le Procès du Fandango, vaud. 1 a., de Barré, Radet et Desfontaines (9 juillet et 3 septembre). — *Joseph*, op. 3 a., de Méhul (9 juillet). — *La Belle Arsène*, op. 4 a., de Monsigny (12 juillet). — *Les Visitandines*, op. 2 a., de Devienne (12 juillet). — *Le Major Palmer*, op. 3 a. de Bruni (14 juillet).— *Le Petit Matelot*, op. 1 a. de Gaveaux (14 juillet).— *Ils sont sauvés* (1), dram.-vaud. 2 a., de Rougemont, Merle et Brazier (19 juillet). — *Cendrillon*, op. 3 a., de Nicolo (19 juillet).—*Les Deux Gendres*, com. 5 a., d'Etienne (20 juillet). *Adèle et Dorsan*, op. 3 a., de Dalayrac (20 juillet). — *Pierre-le-Grand*, op. 3 a., de Grétry (23 juillet). — *Le Calife de Bagdad*, op. 1 a., de Boieldieu (23 juillet). - *Le Magicien sans magie*. op. 2 a., de Nicolo (26 juillet). — *Raoul sire de Créqui*, op. 3 a., de Dalayrac (26 juillet). — *Le Pied de Mouton*, fée. 5 a., de Ribié et Martainville (30 juillet et 2 août). — *La Jeune Femme colère*, op. 1 a., de Boieldieu (30 juillet et 13 août). — *Le Petit Chaperon rouge*, vaud. 1 a , de Moreau et Désaugiers (2 août). — *Le Diable en vacances*, op. 1 a., de Gaveaux (6 août). — *Conaxa*, com. 3 a. (?) (6 août). — *Le Voyage autour de ma chambre, ou l'officier seul*, scène de (?) (6 août). — *Roméo et Juliette*, op. 3 a., de Steibelt (9 août). — *Le Médecin turc*, op. 1 a., de Nicolo (9 août). — *Le Château du diable*, dram. 4 a., de Louisel-Tréogate (13 août). — *M. Musard*, com. 1 a., de Picard (3 septembre). — *Camille*, op. 3 a., de Dalayrac (3 septembre).

Les écuyers du cirque Garnier prêtèrent leur concours à la représentation du 14 juillet. Ils occupèrent les entr'actes et parurent à la fin du premier acte du *Major Palmer*, dans une chasse au cerf.

Le 6 août, au spectacle donné au bénéfice de l'acteur Saint-Paul, sa petite fille Clara, âgée de neuf ans, joua en intermède une scène à un personnage : *le Voyage autour de ma chambre, ou l'officier seul.*

On voit donc qu'en province comme ailleurs, on utilisait les talents naissants. Nous en avons ici un autre exemple. La petite Loir, âgée de six ans, dansa la gavotte de Vestris dans les deux représentations du *Pied de Mouton*.

Le prix des places fut le même que celui que nous avons renseigné plus haut. Le spectacle commençait à six heures.

Après le départ de cette troupe, la ville resta sans théâtre régulier. Nous ne trouvons plus à mentionner que les représentations données par la *Compagnie des sous-officiers espagnols*. Il y en eut deux, le 25 octobre et le 29 novembre 1812. Ces acteurs d'occasion se produisirent naturellement dans leur idiome national. Les entr' actes étaient occupés par des danses de leur pays, boléros et autres. Ils donnèrent les pièces suivantes :

---

(1) Cette pièce met en scène le terrible accident survenu aux mines de Beaujonc près de Liége, le 28 février 1812.

Il vaut mieux tard que jamais, ou Ladislas, roi de Hongrie, com. 3 a. — *L'Étudiant mendiant*, com. 1 a. — *Le Comte moqué*, pant. 1 a. — *Samson*, dram. 3 a. — *Le Voiturier jaloux*, com. 1 a. — *Le Saint et son ombre*, pant. 1 a.

Cet épisode dramatique ne se trouve renseigné nulle part. Il est assez intéressant pour que nous le mentionnions ici. Il est probable que ces militaires étaient des prisonniers faits pendant la campagne d'Espagne. Toujours est-il que c'est un fait nouveau que nous sommes heureux d'avoir pu exposer. Seulement, les programmes sont muets sur les noms de ces sous-officiers.

Les événements qui amenèrent la chûte du premier Empire, empêchèrent probablement toute exploitation dramatique à Namur, car nous n'en trouvons plus de traces jusqu'en 1814.

Les faits que nous venons de détailler étaient totalement inconnus. Malgré leur importance toute secondaire, ils n'en sont pas moins curieux au point de vue historique, en ce sens qu'ils établissent la gestion de cette scène sous son véritable jour, en nous fournissant des données certaines sur ce qu'elle fut pendant la domination française.

A Liége, la salle de spectacle construite sur la Batte (1) était toujours la seule qu'occupaient les artistes dramatiques. Ces derniers, toutefois, laissèrent peu de traces de leur séjour. Nous savons qu'ils étaient réunis en société sous la gestion de l'un d'eux ; ils se partageaient probablement les bénéfices de l'entreprise. Nous n'oserions affirmer le fait, mais quant à l'exploitation en commun, nous en avons une preuve préremptoire dans le texte suivant (2) :

« La Société des Artistes dramatiques de la commune de Liége donneront (*sic*), « aujourd'hui mercredi 2 mars *v. st.* (1796), au bénéfice de la citoyenne Dollé, une première « représentation de l'*Emprunt forcé*, comédie nouvelle en prose et en un acte du citoyen « Dorvigny ; suivie d'*Œdipe à Colonne*, grand opéra en trois actes qui n'a jamais été repré- « senté dans cette ville, musique du célèbre Sacchini, orné de tout son spectacle. »

On annonçait pour le lendemain : *Sargines ou l'élève de l'amour*. Ceci met donc à néant toute supposition de direction individuelle. Il s'agit donc de suivre autant que faire se pourra, les diverses phases de cette administration collective.

Le 20 mars, on joua l'opéra de Grétry : *Zémire et Azor*. Ensuite, le 28 du même mois, les artistes donnèrent une représentation au bénéfice des pauvres, dans laquelle furent représentés : *Timoléon*, tragédie de Chénier avec des chœurs de Méhul, à laquelle on avait donné comme sous-titre : *ou les Républicains Grecs*, et *les Deux Avares*, opéra de Grétry (3).

Nous sommes sans indications précises sur la composition de la troupe ; nous devons donc, à cet égard, tâcher de faire connaissance avec quelques-uns

(1) Voir tome I, chapitre VI.
(2) *Gazette de Liége*, n° 70. Du 12 ventôse an IV.
(3) *Id.* n° 81. Du 8 germinal an IV.

des artistes, par les renseignements que nous découvrirons dans les annonces du moment. Nous avons déjà rencontré l'actrice *Dollé*, voici maintenant un sieur *Dejean* qui, nous dit-on (1), continua ses débuts par le rôle de *Martin* de l'opéra *les Deux Avares*.

Les représentations eurent lieu durant toute l'année, la comédie et le drame alternèrent avec l'opéra. Il était rare qu'un spectacle ne comportât pas les deux genres. Nous venons d'en avoir la preuve ci-dessus, en voici encore une autre dans celui du 3 août 1796; on donna : *le Chevalier sans peur et sans reproche, ou les amours de Bayard*, comédie en quatre actes et en prose de Monvel, et *la Famille indigente*, opéra de Gaveaux.

L'annonce suivante, curieuse par son libellé, nous donne un nom de plus à enregistrer :

« Les Artistes dramatiques donneront aujourd'hui mercredi *v. st.* (17 août 1796), abonnement généralement suspendu, au bénéfice de la citoyenne Desvignes, une première représentation de *Panurge dans l'Isle des Lanternes*, opéra en 3 actes avec un intermède, musique du citoyen Grétry, orné de plusieurs pas et danses de caractère, d'une décoration lanternoise, d'un naufrage, marche, costumes et généralement de tout son spectacle; précédé de l'*Elève de la nature*, comédie nouvelle en un acte en vers libres du citoyen Vial (2). »

Nous ignorons ce que c'est qu'une *décoration lanternoise*; il est vrai que l'action se passait dans l'île des Lanternes.

En continuant nos recherches, nous trouvons qu'on ne reculait pas devant des pièces d'une exécution fort difficile; on donna, le lundi 30 août suivant : *le Mariage de Figaro*, comédie en cinq actes de Beaumarchais.

Nous rencontrons, ensuite, un acteur, qui, plus tard, s'est fait une certaine réputation dans la littérature dramatique, par les mélodrames qu'il écrivit pour les théâtres des boulevards de Paris (3). Ce document nous renseignant sur d'autres points intéressants, nous n'hésitons pas à le donner ici (4) :

« Les Artistes dramatiques donneront aujourd'hui (31 août 1796), abonnement généralement suspendu, au bénéfice du citoyen Duperche *et de son épouse*, une première représentation de *Toberne ou le pêcheur suédois*, opéra nouveau en 2 actes à grand spectacle du citoyen Patrat, musique de Bruni, orné de décorations nouvelles, combats, incendies, etc., précédé de *la Mère coupable ou l'autre Tartuffe*, comédie nouvelle en 5 actes et en prose, servant de suite au *Mariage de Figaro*, par le même auteur. Entre les deux pièces, le citoyen Osmonde, *le jeune*, exécutera un concerto de violon, qui n'a jamais été entendu dans cette ville, composé par le citoyen Rodde (*sic*), l'un des premiers violons de Paris. »

Duperche laissa même des traces de son passage à Liége. Il publia une

(1) *Gazette de Liége*, n° 82. Du 10 germinal an IV.
(2) *Id.* n° 142. Du 30 thermidor an IV.
(3) P. Lacroix. *Catalogue de la bibliothèque dramatique de M. de Soleinne.*
(4) *Gazette de Liége*, n° 148. Du 14 fructidor an IV.

pièce intitulée : *La Ruelle, ou le martyr de la liberté* (1). Ce drame mettait en scène un des épisodes les plus sanglants des annales liégeoises.

Pour avoir des renseignements précis, nous devons les chercher dans les écrits du moment, c'est ce qui nous amènera à continuer nos citations qui, quoiqu'elles soient arides, n'en sont pas moins intéressantes pour l'objet qui nous occupe. On a vu que, grâce à elles, il nous a été permis de connaître plusieurs artistes. Il en sera de même par la suite. Voici donc comment on annonça un autre spectacle à bénéfice (2) :

« LES ARTISTES DRAMATIQUES donneront aujourd'hui 14 septembre (1796), au bénéfice du « citoyen DESLYS *et de son épouse,* abonnement suspendu, une première représentation de *la* « *Fée Urgèle ou ce qui plait aux dames,* opéra-féerie en vers et en quatre actes, nouvelle- « ment remis au Théâtre avec des augmentations, musique des citoyens Cherubini, Duni, « Philidor et Grétry, orné de tout son spectacle, d'un ballet de Provenceaux, dans lequel le « citoyen *Brout,* danseur des Italiens, exécutera plusieurs pas seul, et de deux. — De plus, « une décoration neuve, faite par le citoyen DURIEUX, membre des Artistes dramatiques. Ce « spectacle sera précédé des *Deux Jocrisses ou le Négociant de fratche date,* nouvel opéra- « comique en prose et en un acte. »

Cette dernière pièce n'est pas donnée ici sous sa véritable dénomination. Elle a pour titre : *Les Deux Jocrisses, ou le Commerce à l'eau,* vaudeville en un acte par Armand Gouffé. Elle avait été représentée, pour la première fois, au Théâtre de la Cité, à Paris, le 3 janvier de cette même année (3).

Peu de temps après, un spectacle-concert nous fait connaître encore d'autres artistes et même des musiciens de l'orchestre. En voici le programme (4) :

« LES ARTISTES DRAMATIQUES donneront aujourd'hui lundi 17 octobre (1796), abonnement « suspendu, au bénéfice du citoyen MARCHAND : 1° une première représentation du *Repentir* « *de Figaro,* comédie nouvelle du citoyen Pariseau (*sic*) ; 2° un concerto de violon de Mes- « trino, exécuté par le citoyen OSMONDE *fils aîné;* 3° une première représentation de *la* « *Fête de la Cinquantaine,* opéra nouveau en deux actes, musique de Dezède, orné de « tout son spectacle ; 4° un concerto de hautbois, de la composition d'Otton Vandembroch, « exécuté par le citoyen BLAWER ; 5° une première représentation du *Buste et le Manne-* « *buin ou l'intérieur de la maison du peintre,* opéra bouffon nouveau en un acte, musique « de Dalairac. »

Nous ignorons quelle est cette dernière pièce. Comme à Liége on avait l'habitude de tronquer les titres des ouvrages mis à la scène, il est probable que c'était le vaudeville de Villiers et Armand Gouffé, joué au Théâtre de la Cité, à Paris, le 7 mars 1795, sous la dénomination de : *les Bustes, ou Arlequin sculpteur.* Cela se pourrait, mais Dalayrac n'en fit pas la musique.

---

(1) Voir la Bibliographie.
(2) *Gazette de Liége,* n° 154. Du 28 fructidor an IV.
(3) Nous avons puisé ce renseignement dans notre bibliothèque où se trouvent classés, par ordre chronologique, les répertoires de tous les théâtres de Paris.
(4) *Gazette de Liége.* N° 11. Du 26 vendémiaire an V.

Deux jours après, on donna *Raoul Barbe-bleue*, opéra de Grétry, et *le Consentement forcé*, comédie de Guyot de Merville.

Pour démontrer combien on était dans l'habitude de transformer les titres des pièces, nous donnons ci-dessous l'annonce d'un spectacle au bénéfice d'un acteur que nous ne connaissons pas encore (1) :

« Les Artistes dramatiques de la ville de Liége donneront demain 10 brumaire an V,
« ou lundi 31 octobre 1796, *v. st.*, abonnement généralement suspendu, au bénéfice du
« citoyen Saint-Réal, une première représentation du *Faux Lord ou les travestissemens*
« *amoureux*, opéra en deux actes, musique et dialogue des citoyens Piccini père et fils ;
« précédé des *Femmes, ou le Triomphe du beau sexe*, comédie nouvelle, en trois actes et en
« vers, du citoyen Dumoustier, ornée d'une nouvelle décoration, etc., etc. »

Ces deux pièces ont tout simplement pour titre : *le Faux Lord* et *les Femmes*.

Enfin, l'on donna encore, comme nouveautés, pour la fin de 1796 : *le Mort marié*, fait historique en 2 actes de Sedaine, *la Pauvre Femme*, opéra en un acte de Marsollier et Dalayrac, *le Revenant ou les Deux Grenadiers*, comédie en deux actes de Dumaniant.

De tout ce qui précède, il ressort évidemment que le théâtre fut occupé durant toute l'année et que le répertoire était très-varié. Pour 1797, les renseignements que nous possédons feraient supposer que la salle ne fut pas exploitée continuellement. Le premier spectacle qu'il nous est donné de connaître, nous fournit encore de nouveaux noms (2) :

« Les Artistes dramatiques donneront aujourd'hui lundi 6 février (1797), abonnement
« généralement suspendu, au bénéfice du citoyen Tomarcin *et son épouse*, une première
« représentation de *Geneviève de Brabant ou l'Innocence reconnue*, grand opéra nouveau
« en trois actes, musique de Méhul, orné de tout son spectacle ; précédé d'une première
« représentation de *Babouck et les Sauvages, ou le Vannier et son Seigneur*, comédie en
« prose en un acte de Guillemain, ornée de Pantomimes, de tous les costumes et d'une lutte
« à la hache par deux amateurs. Entre les deux pièces, le jeune Osmonde, premier violon,
« exécutera un concerto. Entre le second et le troisième actes de l'opéra, le frère du citoyen
« Tomarcin, âgé de douze ans. exécutera une sonate de basse, accompagné par son maître, le
« citoyen Descortis. »

Encore une transformation de titre; la pièce de Guillemain s'appelle : *le Vannier et son Seigneur*.

Outre les représentations dramatiques, il y avait également des redoutes à la salle de théâtre. On payait ordinairement trente sous de Liége par personne; les portes s'ouvraient à 5 heures et la fête se terminait à dix. Il en était de même du spectacle qui commençait d'habitude à 5 1/2 heures et finissait à neuf heures. On donna également à Liége, en 1797, l'opéra de Steibelt : *Roméo et Juliette* (12 février).

---

(1) *Gazette de Liége*, n° 17. Du 10 brumaire an V.
(2) *Id.* n° 59. Du 10 pluviôse an V.

Enfin, nous n'avons plus à citer, pour la présente association, que le spectacle du 20 février, qui fut réellement exceptionnel (1) :

« Les Artistes dramatiques de la ville de Liége donneront, aujourd'hui lundi (20 février « 1797), abonnement généralement suspendu, au bénéfice de la citoyenne La Sablonne, une « première représentation de *la Gasconnade, ou le Cousin de tout le monde,* comédie nou- « velle en un acte et en prose, par L. B. Picard; suivie des *Trois Aveugles,* comédie nouvelle « en un acte et en prose du citoyen Dorvigny ; le spectacle sera terminé par *les Pèlerins de* « *la Mecque, ou Ali et Rezia,* grand opéra bouffon en 3 actes et en prose, musique du « celèbre Gluck, orné de tout son spectacle. — Entre la première et la deuxième pièce, le « citoyon Blavier exécutera un concerto de flûte. — Entre la deuxième et la troisième, les « citoyens Gaillard, Osmonde *fils,* violons, Descortis, basse, et Guillaume, alto, exécute- « ront un nouveau quatuor concertant de Viotti. »

La solennité de ce spectacle donné pour une comédienne que nous avons vue à la tête de la scène de Maestricht (2), prouverait qu'elle occupait une place importante dans l'administration de celle de Liége. Nous l'avons constamment rencontrée à ces deux théâtres.

La troupe se dispersa ensuite; il n'y eut plus de représentations dramatiques à Liége, avant le mois d'octobre suivant. Ce furent des comédiens de passage qui occupèrent la salle de la Batte. Voici exactement le libellé de l'affiche (3) :

« Plusieurs Artistes dramatiques réunis donneront demain 10 brumaire an VI, mardi « 31 octobre 1797, *v. st.*, une première représentation de *la Forêt noire, ou le Fils naturel,* « pantomime en trois actes du Théâtre d'Audinot (*l'Ambigu-Comique*). Les principaux rôles « seront remplis par les Artistes dudit Théâtre. Cette pièce sera précédée des *Deux Chas-* « *seurs et la Laitière,* opéra bouffon en un acte. Entre les deux pièces, les citoyens Gour- « rur, Courtillier et une Citoyenne danseront la *Nouvelle Angloise* en pas de trois. C'est « à la salle des Spectacles, aux prix et heure ordinaires. »

Ce fait est assez curieux. Jamais il n'avait été question de la présence en Belgique, des acteurs de l'*Ambigu* de Paris. Un auteur, qui s'est occupé spécialement de l'histoire des petits théâtres de cette ville, n'en fait aucune mention (4). Au reste, l'événement porte sa preuve en lui-même, car les noms que nous voyons figurer ici, se trouvent également mentionnés dans les pièces représentées sur cette scène. Voilà donc encore un document nouveau qui n'est certes pas dénué d'intérêt.

L'exemple paraît avoir porté ses fruits, car nous voyons, de nouveau, une association d'artistes à la tête du théâtre. Un de leurs spectacles est annoncé de la manière suivante, qui ne manque pas de piquant (5) :

---

(1) *Gazette de Liége*, n° 65. Du 2 ventôse an V.
(2) Voir Chapitre x.
(3) *Gazette de Liége*, n° 19. Du 9 brumaire an VI.
(4) N. Brazier. *Histoire des petits théâtres de Paris.* Paris, Allardin, 1838. 2 vol. in-8°.
(5) *Gazette de Liége*, n° 61. Du 3 pluviôse an VI.

« Les Artistes du Théatre de Liége donneront, aujourd'hui 3 pluviôse (an 6), 22 janvier « (1798) *v. st.*, au bénéfice du citoyen Delorme, une représentation d'*Alzire, ou les Américains*, tragédie en cinq actes de Voltaire, suivie de l'*Amour et la Paix*, comédie nouvelle « en trois actes, mêlés de chants, ornée d'une fête en l'honneur de la paix, de danses, illuminations, évolutions militaires, et décorations analogues, par un Artiste du Théâtre. Ce « spectacle sera terminé par *le Chant du retour*, musique de Méhul, paroles de Chénier, « lequel chant fut exécuté au Directoire lorsque Buonaparte porta la ratification de la paix. « Les principes de l'auteur de cette comédie sont ceux d'un ami de la paix, du bonheur de « son pays, et de la réunion de ses concitoyens; c'est dire qu'elle ne contient rien d'offensant « pour qui que ce soit. »

Nous ignorons ce qu'est cette comédie : *l'Amour et la Paix*; elle n'a pas été imprimée. Quant à son auteur, nous soupçonnons fort le sieur Delorme, de nous avoir servi ce plat de sa façon. Nous en puisons la preuve dans le programme ci-dessous d'une autre représentation, pour laquelle il avait ajouté un acte nouveau à une pièce fort connue (1) :

« Aujourd'hui 27 ventôse (an 6), 17 mars (1798 , *v. st.*, au bénéfice des citoyens Brondel « et Delorme, *les Amours de Bayard*, drame en quatre actes de Monvel, orné de tout « son spectacle, combat, marches guerrières et musique militaire; suivi du *Roi de Cocagne*, « comédie ci-devant en trois actes et en vers de Legrand, avec un nouveau quatrième acte « par le citoyen Delorme. Cette pièce sera ornée de tout le spectacle dont elle est susceptible, et de la cérémonie d'abdication du *Roi de Cocagne*. »

On voit que Delorme connaissait la force de l'addition : deux bénéfices en deux mois !... La supposition faite plus haut, acquiert donc ici un semblant de confirmation. Ce comédien a bien pu être le grand fournisseur de la troupe. Il n'y a rien d'impossible à cela, et il n'aurait fait que suivre un exemple qui lui avait été donné par d'autres artistes.

Quelques jours après, le 25 du même mois, eut lieu un autre spectacle à bénéfice. On se mit encore à tronquer les titres des pièces que l'on représenta, au point même que l'une d'elles a tout-à-fait l'air d'une production nouvelle. Voici l'annonce de cette représentation (2) :

« Mardi 7 germinal (an 6), 27 mars (1798), *v-st.*, au bénéfice du citoyen Harel, *le Souper « du Hussard, ou le Chanoine de Milan*, comédie en prose et en deux actes, qui n'a jamais « été représentée sur le Théâtre de cette commune, et dans laquelle plusieurs artistes de la « Troupe de Mastricht rempliront les rôles; précédée du *Secret*, opéra en un acte. Le spectacle sera terminé par *la Chaste Suzanne ou la Vertu reconnue*, opéra en deux actes, tiré « de l'Ancien Testament, orné de tout son spectacle, et dans lequel les Artistes de Mastricht « rempliront les principaux rôles : ces artistes n'ont jamais paru sur le Théâtre de cette commune. »

La comédie ci-dessus doit être celle d'Alexandre Duval, intitulée : *le Souper imprévu, ou etc....* Quant au dernier opéra, il n'a pas de sous-titre. Il est du célèbre trio du Vaudeville de Paris : Barré, Radet et Desfontaines, et fut

(1) *Gazette de Liége*, n° 88. Du 27 ventôse an VI.
(2) *Id.* n° 92. Du 5 germinal an VI.

représenté, pour la première fois, à ce théâtre, le 27 mai 1793, donc en pleine effervescence révolutionnaire; certaines parties de la pièce ayant donné lieu à des allusions réactionnaires, elle fut défendue, quoique leurs auteurs n'aient eu aucunement l'intention de blesser les idées du jour, bien au contraire (1).

La troupe des artistes de Liége se dispersa ensuite. Les comédiens de Maestricht occupèrent alors le théâtre pendant quelque temps. Leur dernière représentation eut lieu le 8 avril suivant, elle fut annoncée dans ces termes (2) :

« La Société des Artistes Dramatiques et Lyriques, actuellement à Liége, donnera « aujourd'hui 19 germinal (an 6), 8 avril (1798), *v st.*, une représentation du *Présent*, « comédie en un acte de Patrat; cette pièce sera suivie de *Nina, ou la Folle par amour*, « opéra en un acte, musique de Dalayrac; le spectacle sera terminé par *le Faux Talisman, ou rira bien qui rira le dernier*, comédie en un acte »

Ici se terminent les renseignements que nous possédons pour l'année 1798. Nous n'y avons plus rencontré une seule trace de représentations.

La troupe de Liége exploitait, en même temps, Verviers et Spa. Donc, l'histoire de ces trois théâtres se confond. Seulement, ce que nous ignorions, c'est que l'année théâtrale s'ouvrait, à Liége, ordinairement le 3 novembre. Ce fait nous est révélé par un écrivain qui s'est occupé spécialement de la scène liégeoise (3).

La présence du Premier Consul en Belgique, en 1803, fit supposer qu'il rendrait également visite à la ville de Liége, ainsi qu'il l'avait fait pour Gand, le 14 juillet, pour Anvers le 18 et pour Bruxelles le 21. Mais de graves affaires l'ayant rappelé à Paris, il remit à plus tard la visite des provinces du Rhin (4). Cette détermination contraria quelque peu les autorités; il en fut de même des artistes réunis en société. Ils avaient préparé une pièce de circonstance qui, sans doute, n'a pas été représentée; car nous n'en trouvons trace nulle part. Cette petite production nous renseigne sur une partie des sujets de la troupe; en voici le titre et la distribution (5) :

« Le Génie Français ou Amour et Reconnaissance, impromptu épiso- « dique en un acte, mêlé de Vaudevilles, orné de tout son spectacle. et ter- « miné par un Hymne à grand orchestre, Ballet et Feu d'Artifice. Par les « citoyens *Fournera-St-Franc* et *Moliny*, Artistes du Théâtre de Liége. « L'Hymne est de la composition du Citoyen *Vauclin*, Maître d'Orchestre. « Les Ballets sont du Citoyen *Seigne*, Professeur de Danse. »

(1) Jauffret. *Le Théâtre révolutionnaire.*
(2) *Gazette de Liége*, n° 99. Du 19 germinal an VI.
(3) F. Rouveroy. *Scénologie de Liége*. P. 122.
(4) Thiers. *Histoire du Consulat et de l'Empire*. Édition de Bruxelles. Wouters et Cie, 1845, T. IV, p. 270.
(5) Voir la Bibliographie.

Distribution.

Le Génie Français	Cn Humbert.
Un Musicien	Cn Juliot.
Un Peintre	Cn Lefevre.
Alexandrin, poëte enthousiaste	Cn Moliny.
Poudrillac, artificier gascon	Cn Dorval.
La Mère *Le Blanc*, poissarde de Paris	Mde Desiré.

Quatuor de l'Hymne.

Premier et second Coryphées en hommes	Cns Taumarin, Juliot.
Premier et second Coryphées en femmes	Mdes Caron, Taumarin.

La scène est a Liége.

Le titre seul de la pièce en indique les tendances. Elle est précédée du couplet suivant, adressé aux Liégeois :

Air : *A l'ombre d'un Myrthe fleuri.*

Ne jugez pas sévèrement
Ce coup d'essai, ce faible ouvrage,
N'y voyez que l'empressement
De rendre au Consul notre hommage :
Et pour ajouter quelques fleurs,
A ce tribut si légitime,
Nous avons puisé dans vos cœurs
Le sentiment qui nous anime.

Ceci nous donne donc les noms des principaux acteurs, ce que certainement nous n'aurions pu trouver ailleurs. Il nous fournit également celui du maitre de musique, qui nous était totalement inconnu.

En 1804, les artistes, de retour de leur tournée habituelle, firent l'ouverture du théâtre, à la date précitée. Leur exploitation fut de courte durée. Le premier janvier 1805, après la représentation, le feu se déclara à la salle de spectacle. En un moment, il eut tout envahi, les maisons voisines coururent même le plus grand danger. Heureusement, on put circonscrire l'incendie et bientôt le théâtre ne fut plus qu'un amas de cendres : il avait eu une existence de trente-huit ans! On avait joué, ce soir-là, *les Deux Journées;* on prétendit que ce fut la négligence d'un acteur qui amena la catastrophe, en laissant un feu allumé dans sa loge.

Les artistes, qui occupaient en société l'ancien théâtre sous la régie du sieur Taumarin, se trouvèrent sur le pavé, au milieu de l'hiver. Ils furent réduits à jouer dans deux locaux différents : l'un derrière St-Jacques, dans une maison particulière, propriété d'une dame de Calwart, où était une petite scène de société, dans le même bloc de constructions qu'occupait le *Théâtre du Gymnase;* — l'autre, près de l'ancienne Place aux Chevaux, sur

un petit théâtre dit *Bernimoulin*, du nom de son propriétaire. Il ne reste plus aucun vestige de ce dernier local, qui a été entièrement démoli pour l'établissement du quai de la Sauvenière.

On conçoit que, dans de telles conditions, l'entreprise de la société des comédiens dut être peu fructueuse et qu'elle atteignit péniblement la fin de l'hiver. Après son départ, Liége resta sans troupe. Pendant l'année théâtrale de 1805-1806, on n'eut guère que des spectacles d'amateurs, fort peu suivis.

Cet état de choses frappa le nouveau préfet Micoud-d'Umons, qui avait remplacé, le 17 mai 1806, monsieur Desmousseaux, nommé en la même qualité à Toulouse. Grand amateur de spectacle, il se mit lui-même à l'œuvre. Comme les ressources pécuniaires de la municipalité ne permettaient pas à la ville d'entreprendre la construction d'une nouvelle salle, le préfet réunit quelques personnes notables auxquelles il fit adopter son projet et qu'il amena à devenir actionnaires de la nouvelle entreprise.

L'emplacement que le Préfet avait choisi était celui des *greniers de St-Jacques*. Il convint, avec le conseil de fabrique, d'un prix de location annuelle, et l'on passa contrat à l'effet de transformer le bâtiment en salle de spectacle.

Les travaux furent lestement menés, sous les ordres de l'architecte Dukers, d'après les plans confectionnés par Monsieur Dewandre. L'ouverture se fit le 4 novembre 1806, par *les Prétendus* et *l'Épreuve villageoise*. Ce fut le cinquième théâtre de Liége, il porta le nom de *Salle de St-Jacques* (1).

L'installation était toute primitive; on pourra en juger par la description suivante. L'intérieur de la salle était de forme elliptique. Des colonnes, partant du sol, s'élevaient nues et d'une seule pièce jusqu'au plafond. Les côtés des secondes loges étaient divisés en ogives. Entre les premières et secondes régnait une grande bande de toile peinte en bleu et formant draperie. Le lustre, sans aucun ornement, n'était qu'un cercle de fer entouré de quinquets; pour l'allumer, on le descendait au parterre, puis on le remontait à sa place habituelle. Le plafond consistait purement et simplement en une toile tendue et blanchie à la chaux. Quant au théâtre en lui-même, il n'était pas machiné; on se contentait de pousser à la main les coulisses engagées dans des rainures; les frises et les fonds se roulaient. Enfin, le rideau, peint par Thonet, se relevait en store. On conçoit que cette installation, si peu compliquée, put être terminée aussi rapidement. Toujours est-il que les journaux du temps en firent le plus grand éloge, lequel s'adressait évidemment plutôt au Préfet, qui avait tant contribué à doter Liége d'une nouvelle salle de spectacle, qu'à la salle elle-même.

---

(1) F. Rouveroy. Ouvrage cité.

Ce fut le sieur Duboccage qui en prit la direction. C'était un excellent administrateur. Son premier acte fut de ne pas mettre les places à un prix trop élevé. Il les taxa de la manière suivante : *Premières, Baignoires* et *Parquet*, fr. 2,40. — *Parterre*, 1 fr. — *Paradis*, 75 cent. On le voit, c'était à la portée de toutes les bourses

L'arrêté de 1807 classa Liége dans le 22e arrondissement théâtral. La scène de Verviers ne devait avoir aucune espèce d'importance, puisque deux villes seulement du département de l'Ourthe y sont citées: Liége et Spa (1). Ceci vient encore corroborer l'opinion que nous avons émise, à ce sujet, un peu plus haut.

Les détails relatifs à la gestion de Duboccage à Liége, se fondent quelque peu avec ceux que nous venons de donner relativement à sa présence à Namur. Répertoire et artistes furent les mêmes que ceux que nous avons renseignés.

Duboccage resta en possession du privilège jusqu'à la chute de l'Empire. Nous le retrouverons même au moment de la réunion de nos provinces au royaume des Pays-Bas.

Quoique le théâtre de Spa n'ait pas eu d'existence bien glorieuse pendant ces années tourmentées, il y a cependant quelques faits qui demandent à ne pas demeurer dans l'oubli.

Les événements de la fin du XVIIIe siècle n'étaient pas favorables aux voyages, aussi les eaux thermales furent-elles complétement négligées. La salle de spectacle resta donc fermée. Les idées du jour avaient cours et le culte de la déesse Raison y était en pleine prospérité. Dans l'église où ces faits se produisaient, on tolérait des exécutions musicales, mais encore fallait-il que le choix en fut épuré, témoin la lettre suivante (2) :

« Spa, 8 Fructidor an VII.

« LE JUGE-DE-PAIX DU CANTON DE SPA, *département de l'Ourthe*,
« *au citoyen* L. LEZAACK, *agent municipal de la commune de Spa*.

« Je viens de recevoir la vôtre de ce jour, citoyen, par laquelle vous me dénoncez que l'on « a joué aux vêpres de ce jour, dans l'enceinte du culte catholique, l'air de *Richard Cœur-« de-Lion*; comme il y a plusieurs airs dans cet opéra et que toutes ne peuvent être répu-« tées (*sic*) royalistes et contre-révolutionnaires, je vous invite de me spécifier, si, comme je « le crois, l'air que l'on a joué est celle où l'on chante ces mots : *O Richard, ô mon Roi*.

« Salut et Fraternité,
« NADRIN. »

Il est donc bien évident, d'après cela, que les lois républicaines régissaient la Belgique entière.

(1) Voir aux Documents.
(2) Archives de l'État à Liége. (Cité par M. Albin Body, *Histoire anecdotique du Théâtre de Spa*, p. 45.)

Aucune trace de représentations dramatiques n'existe jusqu'en 1802. Encore, en cette dernière année, le spectacle ne fut guère suivi. Il en fut de même plus tard. Les artistes-associés de Liége venaient s'y produire, au moment de la saison.

En 1807, un incendie terrible éclata à Spa et faillit réduire en cendres la ville tout entière. Nous avons rendu compte ailleurs de représentations données au bénéfice des malheureux habitants. Une autre eut lieu à Spa même; elle fut donnée par des artistes du théâtre de la Porte-St-Martin de Paris, de passage à Liége.

A cette intention, il y eut des concerts dans le département de l'Ourthe et à Spa. Enfin, le préfet Micoud-d'Umons organisa deux représentations d'amateurs au bénéfice des incendiés. Elles eurent lieu les 17 et 19 août 1809. On y joua : *le Sourd, ou l'Auberge pleine*, comédie de Desforges, et *la Bonne mère*, de Florian. On fit un compte-rendu des plus élogieux du talent des comédiens-amateurs qui, par leur générosité, apportèrent un grand soulagement à tant de misère (1). La recette de la première soirée fut de 1,900 fr., et celle de la seconde, de 1,200.

On mentionne encore une représentation de *Brutus*, par Talma ; il y joua le rôle de *Proculus*. La date de ce spectacle nous est inconnue (2).

Cette période de vingt années est d'autant plus intéressante qu'elle était pour ainsi dire inconnue. On a vu qu'elle ne manque pas de détails curieux et que le théâtre joua un rôle marquant dans les graves événements de cette époque. Au point de vue artistique, elle marque une ère de progrès réel où plusieurs personnalités dramatiques se sont révélées. Le théâtre de Bruxelles, qui la domine tout entière par une importance indiscutable, a donné l'exemple rare d'une gestion continue, si pas fructueuse, de près de quatorze ans. Peu de pièces originales ont surgi : nous en avons donné les raisons. Ce fut donc uniquement le répertoire des théâtres de Paris qui alimenta nos différentes scènes. Le public n'eut certainement pas à s'en plaindre, car on lui donnait les nouveautés presque à leur apparition, mais, au point de vue national, nous eussions aimé voir le champ plus libre à nos compatriotes. Heureusement l'événement va bientôt se produire et nous allons avoir l'occasion de signaler plusieurs auteurs dont les essais ont laissé d'importantes traces.

---

(1) Albin Body, *loc. cit.*, pp. 48-53.
(2) Id. *id.*, p. 53.

FIN DU TOME DEUXIÈME.

TABLE DES MATIÈRES

DU

TOME DEUXIÈME.



